

**VIE
DU
R. P. JEAN EUDES**

Instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie et de l'Ordre
de Notre-Dame de Charité

PAR
**LE P. JULIEN MARTINE
Eudiste**

**MANUSCRIT INÉDIT
PUBLIÉ ET ANNOTÉ
PAR L'ABBÉ LE COINTE
CURÉ DE CORMELLES-LE-ROYAL
MÉMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE
TOME II**

CAEN
IMPRIMERIE DE F. LE BLANC-HARDEL, LIBRAIRE
Rue Froide, 2 & 4
1880

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE.

Mission de l'Etanville. - M. Servien donne son séminaire au P. Eudes.- Ouverture du séminaire. - But de la Congrégation de Jésus et Marie.- Lettre aux Régens de Lisieux - Combien on fut content à Caen de l'établissement du séminaire. - Excellence du travail des séminaires. Établissement du séminaire de Rouen. - Opposition qu'il rencontre - Lutte du P. Eudes contre le Jansénisme .- Ouverture du séminaire de Rouen. - Ses bienfaiteurs. - Sa régularité. - Le P. Eudes y fait les entretiens de l'ordination. - Combien on fut satisfait des ordinands. - Description de la place Royale de Caen. - On accorde au P. Eudes un bout de cette place pour bâtir. - Établissement de la fête du Saint Cœur. - Mort de M. Servien. - Affection de M. Auvry pour son séminaire. - Séminaire de Valognes accusé de Jansénisme. - Affection de M. Auvry pour le P. Eudes. - M. Auvry quitte son évêché.- Histoire de Marie Desvallées. - Justification du P. Eudes à cet égard. - Mission de Vasteville. - Grand bien des missions. - Mission de Villedieu. - Biens opérez par le séminaire de Coutances. - Ce qui rendoit les séminaires si profitables. - Trois des sujets du P. Eudes vont aux missions étrangères. - Acte honorable que le P. Eudes leur donne. - Leur mort. - Calomnies à Caen contre le P. Eudes. - Histoire de l' Hermitage. - Justification du P. Eudes à ce sujet. - Mission des Quinze-Vingts, à Paris. - Projet de la mission de Saint-Germain-des-Prez - Mission de Mauregard. - Mission de Saint-Germain-des-Prez. - M. Paillot y faisoit le catéchisme. - Conclusion de cette mission. - Le P. Eudes parle à la Reine mère avec une grande liberté. - Faux bruits d'exil du P. Eudes. - Deux établissements à Paris manquez. - Combien les gens de bien furent contents de la mission de Saint-Germain - Autre discours hardi prononcé devant la Reine. - Fermeté du

Serviteur de Dieu à dire la vérité aux grands. - Sa générosité durant un orage épouvantable. Ses liaisons avec l'abbaye de Montmartre. - Ses autres associations. Il est fait supérieur des Carmélites de Caen.- Ses croix dans ce temps-là. - Amortissement de la rente de la place Royale. - Le P. Eudes tombe dangereusement malade, - La fête du Sacré-Cœur. - Mort de M. Manchon. - Lettre de M. Auvry à ce sujet. - Missions de 1663, à Saint-Germain-la-Campagne, à l'Etanville, à Saint-Lo. - Emissaire janséniste à Saint-Lo. - Le P. Eudes donne au public le livre des Offices et messes de dévotion. - Il reçoit de Rome le renouvellement de ses pouvoirs. - Missions de Meaux et de Ravenoville. - Pose de la première pierre de l'église du séminaire de Caen.- Premiers travaux. - Missions de Cretteville en Bautois et de Granville.- Maladie du P. Eudes. - Mission de Châlons-sur-Marne. - Le P. Eudes visite Clairvaux. - Missions de Saint-Pierre de Caen, de Mesnil-Durand, de Cerisy, du château de Caen et de Sainteny. - Le P. Eudes met au jour son livre du Bon confesseur. -- Approbation de l'Ordre de Notre-Dame de Charité.-

En conséquence de cette réconciliation sincère de M. Servien avec le P. Eudes, et des pouvoirs que ce Prélat avoit eu la bonté de lui accorder, le Serviteur de Dieu fit une seconde mission dans le diocèse de Bayeux. Ce fut à l'Etanville, qui est une paroisse située dans le bas Bessin, proche de Grandcamp, à quatre ou cinq lieues de la ville de Bayeux. M. de Langrie, président au Parlement de Rouen, grand ami

du P. Eudes, seigneur de l'Etanville, avoit demandé cette mission, et ce fut luy qui la défraya entièrement (1). Elle eut lieu durant l'été de l'année 1657, mais ne fit pas moins de bien que la précédente: on y vit les mêmes effets de la grâce, et les mêmes bénédictions. Les témoignages avantageux que M. Servien en receut

(1) L'orthographe de ce nom de paroisse offre des variantes dans les biographies eudistes. Les PP. Costil et de Montigny, le R. P. Le Doré et l'auteur des Nouvelles Annales écrivent Léthanville; le P. Martine donne Létanville. La copie du manuscrit du P. Hérambourg que nous avons eue entre les mains porte l'Etamville. C'est ce dernier biographe qui se rapproche le plus de l'orthographe admise par l'Ordo du diocèse de Bayeux, qui écrit Grandcamp-l'Etanville. Cette paroisse a été supprimée depuis la Révolution. Grandcamp-l'Etanville, canton d'Isigny, arrondissement de Bayeux (Calvados), 1,700 habitants.

LIVRE CINQUIÈME.

3

de différentes personnes servirent merveilleusement à affermir les sentimens d'estime et d'affection qu'il avoit déjà conceus pour ce digne ouvrier. Voicy de quelle manière M. Larderat en écrivit de Paris, où il étoit avec M. Servien, au zélé missionnaire:

« MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

“C'est avec une joye toute particulière, que j'ay appris le succez de vostre mission de l'Etanville. Mais c'est avec l'excez de cette mesme joye que j'ay veu la satisfaction de Monseigneur. J'ay receu l'ordre d'achever vos affaires; à quoy je travaille si bien que M. de Montigny vous en portera le brouillon à son retour à Caen. Ce sera pourtant sans qu'il le sçache, puisqu'il faut tenir la chose secrète jusqu'à ce qu'elle soit entièrement achevée. Dieu soit bény de tout: il n'y a que d'avoir un peu de patience.” La lettre est du 28 juillet 1657.

Les affaires dont parloit M. Larderat dans celle lettre concernoient l'établissement du séminaire du dioceze de Bayeux, que M. Servien s'était déterminé de confier au P. Eudes, et qu'il luy confia en effet, malgré toutes les brigues de ses ennemis (1).

Dez que le P. Eudes eut receu cette lettre de M. Larderat, il écrivit à M. Servien, qui étoit encore à Paris, pour luy marquer sa parfaite reconnaissance de ce qu'il vouloit bien penser à se servir de luy et de ses prêtres pour son séminaire. Il luy dit que ce ne sera pas par de simples paroles, mais par les effets, qu'il le remerciera de la confiance qu'il luy témoigne; qu'il ne pouvoit luy faire un plus grand plaisir que de luy procurer cette belle occasion de travailler à un si excellent ouvrage pour lequel il sacrifieroit volontiers dix mille vies, s'il les avoit, et qu'il ne cessera de prier notre Seigneur qu'il soit luy-même sa récompense, et luy donne les grâces qui luy sont nécessaires pour augmenter le nombre des saints Evêques de Bayeux.

(1) M. Huet dit que ce fut en 1652 que M. Servien donna son séminaire au P. Eudes. Il est aisé de voir, par ce que nous venons de dire, qu'il s'est trompé. M. Servien ne fut fait évêque de Bayeux qu'en 1651, et ne donna son séminaire au P. Eudes qu'en 1657. (Note du P. Martine.)

VIE DU R. P. EUDES.

4

Ce dioceze avoit un extrême besoin d'un séminaire: les ecclésiastiques y étoient encore, pour la plupart, dans le plus triste état, dans l'ignorance et la corruption; la discipline y étoit extrêmement négligée. M. Servien, plein de zèle pour la réformation de son dioceze, fut ravi de trouver dans le P. Eudes et sa Congrégation des personnes propres à seconder puissamment ses pieux desseins. Mais afin de rendre cet établissement plus solide, M. Servien commença par solliciter du Roy des lettres patentes. Il

les obtint dans le mois d'octobre de cette année 1657, et les fit vérifier au Parlement de Normandie., le 17 novembre suivant. Le 2 décembre il donna au P. Eudes des lettres d'Institution, par lesquelles il luy confioit le soin de son séminaire pour l'instruction des ordinands, et les retraites des autres ecclésiastiques de son dioceze, dans la maison de Caen (1).

Lorsque toutes les choses furent suffisamment réglées, M. Servien voulut que l'ouverture du séminaire se fît avec beaucoup d'éclat et de solennité, afin de donner du relief à cet établissement. Nous connaissons tous les détails de cette affaire par une lettre que le P. Eudes écrivit à ses confrères, qui faisoient alors une mission à Honfleur, au dioceze de Lisieux. Comme il ne travailloit point luy-même à cette mission, étant en ce moment trop occupé de son séminaire de Caen, il crut devoir leur faire part d'une si agréable nouvelle, pour les engager à en remercier la divine bonté.

Cette lettre a une telle importance pour la Congrégation que nous croyons devoir la donner ici tout entière:

2 décembre 1657.

« MES TRÈS-CHERS ET TRÈS-HONOREZ FRÈRES,

“ Monseigneur a dressé des patentés très-authentiques, qui confirment les Lettres du Roy et de M. d'Angennes, et a faict enregistrer tout cela à son Secrétariat de Bayeux, et au greffe de l'Officialité de Caen, et aux insinuations ecclésiastiques. En suite de quoy, il a ordonné à M. le Curé (1) Voir ces lettres aux pièces justificatives.

LIVRE CINQUIÈME.

5

« de Saint-Julien de Caen (1), de publier hautement la chose partout, et d'envoyer Dimanche des billets à tous MM. les Curez, et à tous les Prédicateurs, afin d'annoncer à tout le monde la confirmation de l'establissement du Séminaire de Bayeux, dans nostre Maison, et que la cérémonie s'en

(1) En compulsant les anciens registres de la paroisse de Saint-Julien de Caen, déposés au bureau de l'état civil, depuis 1792, nous avons rencontré l'épitaphe de cet honorable curé de Saint-Julien, dont le nom va souvent revenir au V^e livre de cette histoire. Voici cette pièce intéressante, qui nous renseigne d'une manière très complète sur les titres et qualités de ce personnage important:

EPITAPHE

de M^{tre} Claude Le Grand, archiprestre, doyen de la chrétienté, vice-gérant de l'Officialité de Caen, notaire apostolique, vice-chancelier de l'Université de Caen et curé de Saint-Julien de Caen, apposée sur la tombe où il est enterré au milieu du chœur de la dite église. Il estoit aussi docteur en théologie, il avoit été recteur de la dite Université. C'estoit l'homme de son temps le plus éclairé dans les affaires du clergé, qu'on n'a jamais trouvé se tromper dans ses jugemens.

Claudius hie situs est titulis et nomine Magnus,
Qui siti commissas sedulo pavit oves.
Ante sacerdotes illum gradus extulit: illum
Nesmondus proprias jussit obire vices.
Quam bene dicebat sophiae mysteria sacrae
Quam bene sacrato clerica jura foro!

Hünc sibi devotum doctorem Academicus ordo
Ereptumque sibi flet quoque Prœsul amans.
Ille gregi dederat cœlestia pabula Paschœ,
Et sacramentis fretus ad astra volat.
Obiit die 8 aprilis 1676, aetatis 68.

Il fut inhumé en la présence du corps de l'Université et d'une grande affluence et concours de plusieurs personnes. Mtre Le Rond, commandeur de Voesmer et Patron de la dite église présida à toute la cérémonie qui fut faite par son ordre.

Requiescat in pace!
Amen!

A la suite de cette épitaphe, publiée par nous dans la Semaine du diocèse de Bayeux (Année 1877, p. 281), nous ajoutons: « Nous pensons que notre honorable confrère de Saint-Julien, qui, lui aussi, est nomine Magnus, sera heureux de la connaître, et peut-être même de la rétablir. Elle serait un des plus beaux joyaux de l'église Saint-Julien, dont la restauration si bien..

feroit à nostre Chapelle, le mesme jour, avec toute la solennité possible, ce qui a esté faict. M. de Saint-Pierre, chanoine de Bayeux, vint exprès, après en avoir esté prié de M. le grand-vicaire et de moy, pour faire l'office. M. Larderat m'avoit faict escrire de la part de Mgr, que je priasse M. l'abbé de Bressac de prescher; mais ne l'ayant pu faire, le P. Recteur des Jésuites ayant pris sa place, fit un très beau sermon; il vint tant de monde chez-nous, tout le jour, que, quandnostre Chapelle eust esté aussi grande que l'église de l'Abbaye de Saint-Etienne, elle eust esté remplie.

« Bénissez Nostre-Seigneur et sa très-sainte Mère, qui sont les véritables et uniques auteurs de cet ouvrage; car, de nostre costé nous n'avons rien faict, ny par nous, ny par autrui, pour solliciter Mgr de Bayeux. Au contraire, il a esté luy-mesme puissamment sollicité par une Congrégation, à laquelle il estoit lié par une étroite amitié, depuis plusieurs années, laquelle a faict tous ses efforts pour l'en empescher ainsi que plusieurs autres personnes, qui luy offroient de très grands avantages pour son Séminaire, et qui n'ont rien omis detout ce qu'ils ont pu faire par eux et par leurs amis, pour le porter à se séparer de nous et à s'attacher à eux, et néantmoins il a résisté de son propre mouvement à toutes ces sollicitations, et après avoir rompu avec tous les autres, il a choisi de pauvres gens de néant, comme nous, pour nous donner son Séminaire: Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles. Il est vray que M. Larderat et M. de Saint-Julien ont beaucoup travaillé à cette affaire, mais ça esté par le mouvement que Dieu leur en a donné, et sans en avoir esté priez de personne.

...comprise est due à son zèle et à son dévouement. » Cette épitaphe, gravée sur une riche table de marbre noir, avec ce caractère artistique que M. l'abbé Le Grand sait donner à ses œuvres de restauration, est placée maintenant à l'entrée du chœur, du côté gauche.

Le patronage de Saint-Julien appartenait à la commanderie des Templiers de Voismer, située à Fontaine-le-Pin, dans le canton de Bretteville-sur-Laize. A la suppression de cet Ordre, en 1312, il fut donné aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Avant la Révolution, les villes de Bayeux et de Caen formaient chacune une chrétienté.

« En conséquence de quoy, entrons tous dans des sentimens d'une profonde humilité à la veue de tant de faveurs; rendons-en grâce à Dieu de tout nostre cœur, et à proportion, à la sainte Vierge, à saint Joseph et aux autres Patrons de la Congrégation, et à tous les saints Evesques de Bayeux. Pour cet effect, nous avons résolu d'employer l'Octave de Noël en actions de grâces, et d'exposer le Saint-Sacrement dans nostre Chapelle les trois premiers jours, selon la permission que M. le grand-vicaire nous en a donnée, et d'inviter tous nos amis à adorer et remercier Nostre-Seigneur avec nous. Durant ces huit jours, nous dirons nos messes, selon l'ordre de l'Eglise, et de plus, pour honorer la Sainte Trinité, Nostre-Seigneur Jésus-Christ, le Saint-Esprit et la sainte Vierge, les quatre premiers jours; le cinquième, en l'honneur des saints Anges; le sixième, en l'honneur de saint Joseph, de saint Jean l'Evangéliste, de saint Joachim et de sainte Anne; le septième en l'honneur des saints Apostres, Martyrs, Prestres et Lévites, Vierges, Innocens, Evesques de Bayeux, et de tous les Saints; le huitième en l'honneur de Nostre-Seigneur et de sa très-sainte Mère.

Nous y adjousterons trois intentions: la première pour Mgr de Bayeux et ceux dont Dieu s'est servi pour accomplir sa sainte volonté en cette affaire; la seconde pour tous ceux qui ont été contraires, et la troisième pour nous obtenir tout ce qui est nécessaire pour bien faire tout ce qu'il demande de nous. Nous dirons encore tous les jours un rosaire, qui sera partagé entre nous, et tous les soirs, le Te Deum et un Sub tuum praesidium. Je laisse à vostre dévotion de faire ce que vous pourrez, mais je serois bien aise de scâvoir ce que vous aurez faict.

La troisième chose que je vous recommande, c'est de vous bien persuader que, pour connoistre ce que Dieu demande de vous en cette occasion., vous devez vous souvenir que la Congrégation a esté establie de Dieu dans son Eglise, et qu'il vous a faict la grâce de vous y appeler pour ces trois fins:

La première, pour vous donner le moyen d'arriver à la perfection et à la sainteté conformes à l'estat ecclésiastique; la

seconde, pour travailler au salut des âmes par les Missions et les autres fonctions du sacerdoce, qui est l'œuvre des Apostres, l'œuvre de Nostre-Seigneur, qui est si grand et si divin, qu'il semble qu'il n'y en peut point avoir de plus grand, ny de plus divin, divinorum divinissimum; quoique néantmoins il y en ait un qui le surpassé: c'est-à-dire celuy de travailler au salut et à la sanctification des Ecclésiastiques, ce qui est sauver les sauveurs, diriger les directeurs, enseigner les docteurs, paistre les pasteurs, esclairer ceux qui sont la lumière du monde, sanctifier ceux qui sont la sanctification de l'Eglise, faire dans la hiérarchie de l'Eglise ce que les Séraphins et les Chérubins font dans la Céleste. Voilà la troisième fin pour laquelle Dieu a voulu establir nostre petite Congrégation dans l'Eglise, et pour laquelle il vous y a appelez par une miséricorde incompréhensible et dont nous sommes infiniment indignes. Il veut mettre entre vos mains ce qu'il a de plus précieux, la plus illustre perle de son Eglise, ce qui luy est plus cher que la prunelle de ses yeux, le cœur de son corps mystique, c'est- à-dire les Ecclésiastiques; c'est la sainte famille dont il veut que nous ayons le soin et la conduite.

« Jugez de là, mes très-chers frères, à quoy nous sommes obligez et quelle est la perfection qu'il demande de nous. Il veut que les prestres soient les modèles et l'exemple des fidèles; mais il veut que nous soyons le modèle et la règle des prestres. Humilions-nous en la veue de toutes ces choses, qui sont si grandes; reconnoissons nostre indignité et incapacité infinies pour un tel employ; entrons dans une grande défiance de nous-mesmes, mais en mesme temps, ayons grande confiance en Celuy qui nous

appelle, car il a des grâces très puissantes à nous donner, et qui sont proportionnées à nostre vocation; et avec sa grâce nous pourrons tout. Mais entrons dans un grand désir de n'y mettre pas empeschement, et de nous disposer à la recevoir. Pour cet effect, prenons une nouvelle résolution, et donnons nous à luy fortement pour faire saintement toutes les fonctions ecclésiastiques, pour exercer fidellement tous les offices que nous avons en la Communauté, pour exécuter

LIVRE CINQUIÈME.

9

ponctuellement tous ses ordres, pour obéir exactement à tous nos supérieurs, pour nous aimer cordialement les uns les autres, et surtout, pour nous humilier sans cesse, en toutes choses.

Pour les ecclésiastiques que Dieu nous enverra, disposons-nous à faire trois choses: 1o à leur donner un très-bon exemple de piété, de modestie et de toutes sortes de vertus; 2o à les recevoir avec une très grande charité, cordialité, civilité, honnêteté, douceur et mansuétude, et à n'omettre rien de tout ce que nous pourrons faire pour les former et les façonnez en tout ce qui regarde la vie, les mœurs et toutes les fonctions cléricales; 3o à prier beaucoup pour eux, en nos messes et autres prières, afin que Dieu leur donne le véritable esprit ecclésiastique.

Voilà, mes très-aimez frères, ce que Dieu demande de nous, de grandes choses, et qui surpassent extrémement nostre portée; mais, vigilate, state in fide, viriliter agite, et confortamini in Domino et in potentia virtutis ejus. Je supplie nostre très-bon Jésus et sa très digne Mère d'accomplir en nous parfaitement leurs très saintes volontez.

C'est en l'amour sacré de leur très-saint Cœur que je suis en vérité sans réserve et pour jamais, à tous, et à chacun de vous en particulier, que j'embrasse avec tout respect et affection,

« Mes très-chers et honorez frères,
Vostre très indigne serviteur,
JEAN EUDES,
Prestre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie.»

En cette même année, le P. Eudes écrivit aussi une excellente lettre aux Prêtres et Régens du Collège de Lisieux, qui mérite bien d'être jointe à la précédente. La voicy telle que nous la trouvons dans les archives de la Congrégation:

«Jésus, le très-saint Cœur de Marie, soit vostre cœur, vostre esprit et vostre force dans l'emploi que vous entreprenez et dans l'œuvre que vous commencez pour l'amour de luy, dans

10

VIE DU R. P. EUDES.

le Collège de Lisieux, employ très important c'est l'œuvre de Dieu et de Jésus-Christ, puisqu'il regarde le salut des âmes; c'est l'œuvre de la Mère de Dieu, des Apôtres et des plus grands Saints; c'est une mission de très grande conséquence, à laquelle le Fils de Dieu, souverain missionnaire, vous envoie et vous dit: Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. C'est à des enfans que vous allez faire cette mission dans lesquels vous avez à jeter les fondemens du règne de Dieu, et où il y a beaucoup moins d'obstacles, pour l'ordinaire, aux grâces divines, que dans les personnes plus âgées; c'est à des enfans qui sont à Dieu par le baptême, qui ont cousté le sang du Fils de Dieu, et qui sont créés pour voir la face de Dieu, le posséder et le bénir éternellement; à des enfans, qui sont si chers à leur Père céleste qu'il leur a donnés

chacun un Prince de sa cour, pour leur tenir lieu de maistre et en quelque façon de serviteur: Omnes sunt administratorii Spiritus in ministerium missi propter eos qui h̄oereditatem capiunt salutis (Hébr.,1); enfin à des enfans pour lesquels nostre bon Jésus a eu tant d'amour et de tendresse, et auxquels il a dit: Sinite parvulos venire ad me... talium est enim regnum cœlorum (Matth., 19, IV).

Pesez sérieusement toutes ces véritez, mes très-chers frères; elles vous porteront à remercier Dieu de la très grande grâce qu'il vous fait de vous employer à une si sainte mission, et à rechercher de bon cœur et à employer tous les moyens dont vous pourrez vous servir pour le bien faire.

Pour cet effect, vous devez: 1o establir dans vostre cœur une très pure intention de ne prétendre autre chose, en tout ce que vous avez à faire, que la seule gloire de Dieu; 2o avoir une forte résolution d'apporter toute la diligence pour enseigner aux enfans, premièrement la science du salut, et en second lieu, les lettres humaines; 3o un grand soin de conserver et d'accroistre en vous l'esprit de piété et de vertu pour éviter ce reproche: Qui alium doces, te ipsum non doces, et pour imiter le Sauveur, qui cœpit facere, et docere, et accomplir en vous ces paroles: Qui fecerit et « docuerit, hic magnus vocabitur, in regno cœlorum. Je vous

LIVRE CINQUIÈME.

11

“conjure donc d'observer fidellement, pour l'amour de Jésus et de sa très-sainte Mère ce qui suit:

Qu'on ne manque jamais à faire une heure d'oraison, le matin, tous ensemble, devant le Saint-Sacrement, excepté les Régens et les Préfets, qui n'en feront qu'une demi-heure, aux jours de classe, et une heure aux autres jours;

Que les Prestres célèbrent tous les jours la sainte Messe, avec préparation auparavant, et une grande application et récollection en la disant, et une action de grâces non précipitée, après l'avoir dicté; et que ceux qui ne sont pas prestres l'entendent ou la servent, tous les jours, avec les dispositions intérieures et extérieures qui sont requises;

Que les communions se fassent avec soin aux jours accoutumez;

Que chacun se confesse tousjours au confesseur qui lui sera assigné;

Que les Régens aient beaucoup de respect et de soumission pour le Directeur qui leur sera donné, et qu'il ait grande charité et douceur pour eux;

Que chacun fasse tous les jours un quart d'heure de lecture spirituelle dans l'Ecriture sainte, dont on rapportera un passage le soir dans la conversation; et que les Régens la fassent dans le saint Evangile, afin d'en apprendre les principales maximes, et de les imprimer dans le cœur de leurs écoliers;

Que les Conférences spirituelles et les humiliations se fassent chaque semaine, en la manière accoutumée;

Que tous les samedis, en l'honneur de l'humilité de Nostre Seigneur et de sa très-sainte Mère. il y en ait deux qui aillent à la cuisine y laver quelque partie de la vaisselle;

Qu'en chaque semaine, on fasse disner un pauvre avec la Communauté;

Que le silence soit exactement gardé aux lieux et aux heures prescrites

Que hors le teins de la conversation, on ne perde point le temps à s'entretenir les uns avec les autres;

Qu'on n'entre point dans la chambre d'un autre, sans

12 VIE DU R. P. EUDES.

permission ou sans nécessité, et que personne ne permette aux écoliers, soit pensionnaires, soit externes, d'entrer dans la sienne;

Qu'on ne mange jamais hors le réfectoire, sinon en cas de maladie, ny hors le temps du repas, que par nécessité et avec permission; ny en ville, que rarement et avec licence (permission);

Que l'uniformité soit gardée très exactement au boire et au manger, dans les habits et en toutes choses; que toute singularité et propriété soit bannie de la Communauté comme une peste très pernicieuse.

Qu'on ne reçoive ny des écoliers, ny de personne pour se l'approprier, soit argent pour les Messes, soit linge, habits, beurre, fruits, etc., mais qu'on le remette aussitost entre les mains du Supérieur ou de l'Econome;

Qu'on ne donne, ny preste rien dela Communauté sans la permission du Supérieur, à peine d'être traité aussi et puni de larcin, comme dans le cas précédent;

Que la charité et cordialité fraternelles soient conservées très soigneusement, et que chacun se garde de tout ce qui la peut blesser en paroles ou autrement; et s'il arrive quelque chose de contraire, qu'on ne laisse point passer la journée sans réparer sa faute, et sans se réconcilier avec son frère;

Qu'on avertisse par esprit de charité le Supérieur des défauts des particuliers, auxquels, on ne pourra remédier autrement, et qu'on soit disposé à estre aussi averty des siens, et à recevoir l'avertissement avec esprit d'humilité et de soumission, sans s'excuser ny se justifier, et que l'on évite plus que la peste les contestations, et que, pour cet effect, tous s'estudient à renoncer à leur propre sens.

Pour les écoliers, que les Régens prennent soin de leur inculquer les choses suivantes: 1o un grand respect pour les lieux saints, les sacremens et les autres choses de la Religion; 2o un grand amour pour Nostre-Seigneur Jésus Christ, 3o une dévotion singulière pour la sainte Vierge, et une parfaite obéissance à leurs parens; 4o une grande charité les uns pour les autres; 5o une grande haine de la vanité et de l'orgueil, et une ardente affection pour

Que chacun honore ses supérieurs, comme ceux qui représentent la personne de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il s'efforce de renoncer entièrement à sa propre volonté, plus qu'à tous les démons de l'enfer, pour suivre en tout et partout la très adorable volonté de Dieu, qui luy est manifestée par la voix de son supérieur, et par les ordres de la Communauté.

Mais. quel'on s'estudie surtout à se connoistre pour apprendre à se mépriser et à s'humilier en toutes choses, parce qu'il n'y a rien de plus important, ny de plus nécessaire pour plaire à Dieu, pour se sauver et arriver à la perfection.

“Enfin, quœcumque sunt vera, quaecumque pudica, quaecumque justa, quaecumque sancta, quaecumque amabilia, quaecumque bonaefamœ, si qua virtus, si qua laus disciplinae, haec cogitate hœc agite, et Deus pacis erit vobiscum.” (Phil., IV, 8, 9) (1),

Sa modestie ne luy permit pas d'ajouter les belles paroles qui suivent dans la même épître de saint Paul: quae et didicistis, et accepistis, et audistis, et vidistis in me (2).

Monsieur Servien n'eut pas sujet de se repentir dece qu'il avoit fait en faveur du P. Eudes, et de luy avoir confié le soin de ses ordinands dans le séminaire de Caen. Il ne fut pas longtemps sans en apprendre d'agréables nouvelles. C'est ce que nous pouvons connoître par la lettre suivante, que (1) «Enfin, que tout ce qui est vrai, tout ce qui est pur, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, toute bonne réputation, tout ce qui est vertueux, tout ce qui est louable dans les mœurs, soit l'objet de vos pensées....., pratiquez-le, et le Dieu de paix sera avec vous. » (2) « Ce que vous avez appris et reçu et entendu de moi et vu en moi. »

14

VIE DU R. P. EUDES.

M. Larderat, secrétaire de ce Prélat, en écrivit à M. Mannoury.

« MONSIEUR,

«Je ne sçaurois assez vous exprimer ta douleur de Monseigneur pour la célébration des Ordres; il n'a rien oublié pour trouver desévesques, et je voudrois de tout mon cœur que M. de Bernières eust exécuté la pensée de M. de Kilala, les frais du voyage luy seroient remboursez; et nous aurions eu la consolation de faire remarquer à tout le dioceze le bonheur de vostre establissemement. Hélas! que ne sommes-nous en estat d'aller gouster ce bonheur, et de profiter de ce bon exemple. Dieu qui sçait le fond de nostre cœur, sçait bien les soupirs qu'il pousse chaque jour pour cela. Mais il faut adorer sa Providence et se soumettre agréablement à sa conduite. Au reste, Monseigneur vous prie d'exclure généreusement les trois ou quatre qui ne vous satisfont pas. Car pour luy, il est résolu qu'on ne leur donne point les Ordres, ny de dimissoire. Il dépose entre vos mains toute cette jeunesse, afin que vous luy en rendiez un compte fidelle. Il veut avoir de bons prestres, et n'a point la pensée d'en favoriser aucun; et partant, soutenez s'il vous plaist fortement la cause de Dieu; et faites-moy la grâce de croire que je suis, » et le reste.

La lettre est du 8 juin 1658.

Cette lettre nous fait connoître que, M. Servien étoit retenu à Paris avec M. Larderat pour des affaires de conséquence. on avoit cru qu'il pourroit revenir pour faire l'ordination aux Quatre Temps de la Pentecôte; mais comme il en fut empêché, on pensa à faire venir, pour le remplacer, M. de Kilala, qui étoit un évêque étranger. Cependant, cette pensée ne fut point exécutée.

Monseigneur Servien, qui étoit à Paris pour des affaires de conséquence, trouva le moyen de se rendre à son dioceze pour faire l'ordination de septembre (1658): il en eut toute la consolation et la jouissance qu'il pouvoit désirer. L'ordination fut fort nombreuse (1): elle eut lieu à Caendans l'église de Saint-

(1) Le P. Hérambourg rapporte qu'elle comptait 350 ordinands. Le séminaire eudiste de Caen recevait alors des élèves de tous les diocèses de la Normandie.

Jean. Les exercices qui la précédèrent se firent avec une merveilleuse ferveur. On conduit les ordinands par les rues de la ville, en chantant des cantiques. Les chants répétés par les jeunes clercs étoient si pieux, leur marche si pleine de modestie, leur recueillement si édifiant, qu'ils firent couler les larmes de ceux qui les virent passer. Tous donnaient mille bénédicitions aux Missionnaires qui les avoient si bien disposé. Le Prélat en receut une joie et une satisfaction qui ne se peuvent exprimer. Il avoit déjà fait quelques ordinations; mais il eut le loisir, durant celle-cy, d'admirer la grande différence qui se trouvoit entre ces derniers clercs, et ceux qu'il avoit ordonné auparavant.

Le P. Eudes, de son côté, étoit dans l'admiration des grandes bénédicitions que Dieu donna à ses travaux et à ceux de ses confrères, au sujet des ordinands. Voicy ce qu'il en écrivit aux prêtres eudistes du séminaire de Rouen, qui venoit d'être établi, et dont l'ouverture eut lieu le 16 février 1659:

« O que ce travail, disoit-il, est agréable à Nostre-Seigneur et à sa sainte Mère! O qu'il donne de contentement aux Anges et aux Saints! Que les avantages que l'Eglise en reçoit sont merveilleux! Combien d'âmes seront sauvées par ce moyen! Quelle obligation n'avons-nous point à la divine bonté de nous avoir choisis, très-indignes que nous sommes, pour un si saint employ, qui est bien le plus nécessaire, le plus digne, et le plus fructueux de tous les emplois qui sont dans l'Eglise de Dieu! Heureux ceux qui persévérent dans un si saint exercice, et qui n'écouteront pas les sentimens de la nature corrompue qui ne cherche qu'à se satisfaire; mais qui renonceront au repos que l'amour-propre désire, pour travailler à l'imitation et pour l'amour de notre divin Maistre, qui n'a jamais eu de repos en ce monde, et qui a mis toute sa satisfaction à faire. la très-sainte volonté de son Père! Bienheureux ceux qui travaillent avec luy; car leur travail finira bientôt; et ils jouiront avec luy d'un repos éternel. Ainsi, ne nous lassons point de faire le bien, puisque si nous ne perdons pas courage, nous en recueillerons les fruits en son tems. »

Voilà les grandes idées que le P. Eudes s'étoit formées de l'emploi des séminaires et qu'il ne cessoit d'inculquer à ses sujets. Il les exposoit aux prêtres du séminaire de Rouen pour les encourager dans les difficultez qu'ils rencontroient alors dans ce nouvel établissement. M. Harlay de Champvallon, archevêque de Rouen, venoit de leur donner la direction de son séminaire; et les contradictions qu'ils eurent à y essuyer d'abord n'étoient pas encore finies lorsqu'ils receurent cette instruction du P. Eudes, qui leur fit grand plaisir. Mais il faut reprendre à son début l'histoire de cet établissement et de toutes les oppositions que les prêtres désignez pour le diriger rencontrèrent dès le commencement.

M. de Harlay de Champvallon qui avoit succédé à son oncle en 1651 dans l'archevêché de Rouen, et qui connoissoit les besoins de ce grand diocèse, crut que le meilleur moyen qu'il pût employer pour réaliser les réformes dont il comprenoit la nécessité, étoit la fondation d'un séminaire (1). Réfléchissant

(1) François III de Harlay de Champvallon, archevêque de Rouen, puis de Paris, Duc et Pair de France, Proviseur de Sorbonne et de Navarre, membre de l'Académie française, prélat d'une grande intelligence mais "d'une réputation équivoque" (Perraud), naquit à Paris, en 1625, d'Achille de Harlay, marquis de Champvallon. Nommé archevêque de Rouen après la retraite de son oncle, il s'attira l'admiration par le talent dont il fit preuve dans ses discours, ses prédications et les conférences ecclésiastiques qu'il présidait lui-même dans la grande salle de son Palais. Il réunit divers Synodes dans lesquels il donna des règlements très-utiles à son diocèse, et présida plusieurs assemblées générales du Clergé. Le P. Costil fait ressortir en ces termes le talent remarquable qu'on admirait chez ce Prélat dans les conférences

ecclésiastiques: « On ne sçavoit ce que l'on devoit le plus admirer de la grande étendue de ses connaissances, de la vivacité de son esprit, dela fidélité de sa mémoire, de la force de ses discours, de l'amérité de ses manières et de la clarté de sa méthode. » Ce vaste diocèse n'avait pas encore de séminaire à cette époque:celui que Monseigneur François de Joyeuse avait tenté de fonder « pour trente pauvres écoliers, selon les intentions du Concile de Trente, » avait péri avec lui en 1615. Cette œuvre d'une si grande importance fut reprise en 1659 par Monseigneur de Harlay de Champvallon, et réalisée avec un plein succès par les soins du P. Eudes et de ses prêtres. Monseigneur de Harlay appelé à succéder à Monseigneur de Péréfixe dans l'archevêché de Paris, en 1671, venait d'être désigné pour le Cardinalat, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 6 août 1695, avant d'avoir reçu le chapeau.

à qui il pourroit en confier le soin, il crut devoir, de préférence à tout autre, s'adresser au P. Eudes, dont il connoissoit, parfaitement le mérite. Il sçavoit que trois de ses suffragans luy avoient déjà confié le même employ dans leur dioceze, et qu'ils en étoient. très satisfaits; il ne doutoit point que le. Serviteur de Dieu n'eût aussi le même succez à Rouen. Il fut confirmé dans cette pensée par M. Mallet, son grand-vicaire, par M. de La Motte-Lambert, qui peu de temps après fut fait évêque de Béryte, et par quelques autres personnes de mérite, amis et protecteurs du P. Eudes.

Il lui en fit donc la proposition dez le commencement de cette année 1658, et tous deux en raisonnèrent beaucoup.

Saint-Simon parle dans ses Mémoires « des mœurs galantes de ce Prélat et de ses manières de courtisan du grand air». Le chancelier d'Aguesseau, après avoir remarqué que l'Eglise fut en paix « sous le règne d'un archevêque plus attentif à donner de bons conseils qu'à édifier par la sainteté de sa vie, » ajoute: « Le roi, dont la religion avoit été souvent alarmée par le compte qu'on lui avoit rendu de la conduite du dernier archevêque de Paris (Mgr de Harlay) voulut se mettre l'esprit en repos par le choix d'un sujet dont les mœurs pussent devenir le modèle de l'Eglise gallicane. » (t. X, p.162). Homme de cour, d'une intelligence. distinguée, mais malheureusement de mœurs rien moins qu'édifiantes, Mgr de Harlay excella à se montrer, en tout et toujours, l'exécuteur très humble et très empressé de la volonté du grand Roi. Il a mérité que Bossuet dit de lui à ses confidents: Monsieur de Paris ne faisoit en tout cela (la conduite de l'archevêque dans l'Assemblée de 1682) que flatter la cour, écouter les ministres et suivre à l'aveugle leurs volontés comme un valet. Il était. bien près de se jeter dans le schisme; Bossuet lisant devant lui, avant l'ouverture de l'Assemblée, son sermon de l'Unité, à cette phrase: qu'il fallait tout souffrir plutôt que de se séparer de l'Eglise romaine, Harlay proposa de supprimer romaine, et de s'en tenir à l'expression plus vague d'Eglise en général. Il n'osa pourtant pas insister contre le refus de Bossuet... Il ne voulait pas qu'on parlât dans la Déclaration ni de la primauté du Pape, ni de sa supériorité. La résistance de Bossuet empêcha cet avis schismatique de prévaloir » (Gaillardin, Histoire de Louis XIV, t. V, p. 73 et 80). Ce Prélat a exercé, non sans motifs, la verve féconde et toujours si spirituelle de Madame de Sévigné (t. V et X, Ed. J -J. Blaise). On rapporte que Mascaron refusa de faire l'oraison funèbre de l'archevêque, alléguant pour excuse qu'il était incommodé!, « Monsieur, lui répondit avec finesse l'Evêque de Noyon, n'est-ce pas plutôt que le sujet est incommodé ? » C'est qu'en effet, comme l'écrivait Madame de Coulanges à Madame de Sévigné, « la vie et la mort de Mgr de Harlay, rendaient cet ouvrage difficile. »

ensemble sans rien arrêter encore. Comme ce Prélat n'ignoroit pas combien le P. Eudes avoit d'ennemis qui ne cherchoient partout qu'à le décrier, à le traverser et à le perdre, surtout les novateurs qui le

regardoient comme un de leurs plus implacables adversaires, il luy recommanda de tenir la chose dans un grand secret jusqu'à son entière exécution. Il se passa un temps assez considérable sans que rien transpirât de ce dessein: on se contentoit de prendre des mesures secrètes, de prévoir les difficultez, de former desprojets de ce qu'on pourroit exécuter. Enfin le jour de l'Ascension de cette même année, les conditions de cet établissement furent arrêtées et signées par Monseigneur l'Archevêque, comme le P. Eudes l'a marqué dans son Journal.

Peu de temps après, voicy ce que M. de La Motte-Lambert écrivit de Rouen au P. Eudes, qui étoit retenu à Caen: « Depuis vostre départ, M. l'évesque d'Aulone et M. l'abbé Dufour ont fort entretenu Monseigneur nostre Archevesque du séminaire prétendu de Saint-Patrice (1). Comme ce Prélat n'a point d'autre pensée que celle de tenir ce qu'il a signé, il en a donné avis à ceux de vostre party, leur tesmoignant qu'il falloit tenir cette affaire encore fort secrète, etachever au plus tost ce qui y manquoit. C'est ce qui me fait vous envoyer le modelle des lettres que vous envoierez au plus tost à M. vostre frère (c'étoit M. de Mézeray), qui aura sans doute assez de crédit pour les faire sceller extraordinairement. Vous luy donnerez avis qu'il sera nécessaire, avant que de les envoyer icy, de les faire signer d'un secrétaire d'Estat. Vous ferez réflexion s'il sera à propos d'avoir une lettre de cachet à M. de Longueville. Il n'y aura point de dangers que M. Blouet. aille de fois à autres presser M. de Mézeray pour accélérer l'expédition des lettres, avant que nos mystères soient découverts. Car si je ne me trompe bien, il va y avoir beau bruit. Ne perdez point s'il vous plaist de temps à vous rendre à Paris, et vous disposez

(1) Aulone, Aulona, Avlone, ville de la Turquie d'Europe (Albanie), dans l'éyalet de Janina. L'évêque d'Aulone, in partibus infidelium était Monseigneur Malvaux. Quant à M. Dufour, abbé d'Aulnay et curé de Saint-Maclou, à Rouen, nous le retrouverons plus tard à la tête des adversaires les plus déclarés et les plus violents du P. Eudes, et nous aurons à juger ses actes.

LIVRE CINQUIÈME.

19

à venir combattre icy dans peu. Je m'offre de vous servir de second, et de vous tesmoigner en toute rencontre que je suis. » Et le reste.

Ce que M. Lambert apprêhendoit ne manqua pas d'arriver; le dessein de M. l'Archevêque transpira et devint public, et il se fit bien du fracas. Les ennemis du P. Eudes ayant appris que sa Grandeur travailloit à établir un séminaire dans sa métropole, et qu'il en confioit le soin pour toujours au P. Eudes et à sa Congrégation, déjà en possession des séminaires de Caen, de Coutances et de Lisieux, n'épargnèrent rien pour décrier l'homme de Dieu et sa Congrégation, et amener le Prélat à changer de dessein. Mais il étoit déjà tard; comme on avoit prévu ce qui devoit arriver, on ne se mit pas fort en peine de toutes leurs oppositions et de leurs invectives. Voyant leurs réclamations regardées comme non-venues, déposant tout sentiment de respect, ils se portèrent aux derniers excès de violence, et soulevèrent le Chapitre de la cathédrale contre Monseigneur. Ils firent entendre à ces Messieurs que leurs droits étoient violez par la mesure qui venoit, d'être prise; que M. l'Archevêque ne pouvoit, ny ne devoit, sans leur participation, faire un établissement qui étoit d'ailleurs contraire au bien du dioceze, et qu'ils devoient, sans retard, former opposition à la fondation qui venoit d'être faite.

Ils trouvèrent beaucoup d'esprits disposez à se prêter facilement à toutes les mauvaises impressions qu'ils voulurent leur donner contre le saint homme; car il y en avoit plusieurs qui étant assez notoirement dévouez au parti, entraînèrent facilement leurs amis, et par ceux-cy beaucoup d'autres, en leur faisant entendre que l'arrêté de Monseigneur l'Archevêque étoit contraire à leurs droits et à leurs intérêts. Le Chapitre, ainsi travaillé ne sut pas résister à ces perfides excitations; il crut ses droits lésez et s'étant assemblé à la hâte, il arrêta d'envoyer une députation au Prélat pour luy

représenter les inconvénients de son dessein. On eut grand soin de munir les députés de mémoires, où on dépeignoit le P. Eudes sous les Couleurs les plus noires. On y renouveloit tout ce qui avoit été dit de plus sanglant contre lui après sa sortie de l'Oratoire: Ou ajoutoit que, depuis ce temps, toute sa conduite pour

l'établissement de sa prétendue Congrégation, n'avoit été qu'un enchaînement de surprises, de suppositions, de défauts de formalitez; que son établissement étoit chimérique et entièrement illégitime; que sa Grandeur n'aurait jamais eu la pensée de confier son séminaire et l'éducation de ses ecclésiastiques à ce missionnaire s'il l'avoit connu lui et ceux de sa Compagnie, et s'il n'y avoit été poussé par un de ses grands-vicaires, que tout le monde connoissoit pour un homme vendu au P. Eudes et à ses associez.

Ces mêmes ennemis du P. Eudes craignant quel l'opposition du Chapitre aux desseins du Prélat ne fût pas suffisante pour détruire l'œuvre commencée, soulevèrent en même temps grand nombre de curez du dioceze (les mêmes apparemment qui, peu de temps auparavant, avoient protesté contre ce qu'ils appeloient la morale relâchée). Cescurez, se laissant gagner sans peine, écrivirent une grande lettre à M. l'Archevêque, dans laquelle, ils encherissoient encore sur les invectives du Chapitre. Ils représentoient au Prélat, qu'il perdoit tout en introduisant le P. Eudes dans la ville de Rouen; que c'étoit y mettre une pierre de scandale, un agitateur, un brouillon, capable de ruiner la paix et l'union dans tout le clergé; que cet échappé de l'Oratoire étoit rempli d'un immense orgueil, qu'il ne respiroit que vengeance et rébellion, qu'il brouilloit toutes les affaires auxquelles il touchoit, poussant l'impudence jusqu'à, accuser des communautés entières d'être hérétiques, lorsque lui-même, si justement décrié dans sa conduite, entièrement contraire à la hiérarchie de l'Eglise, par ses rêveries, par ses maximes extravagantes et par tous ces petits livres remplis d'une doctrine vaine, inutile et superstitieuse, dont il est l'auteur. N'étoit-ce pas d'ailleurs un fait notoire qu'à Coutances il s'étoit attiré une haine universelle par la hardiesse de ses intrigues; de lors n'y avoit-il pas grand lieu de craindre qu'il ne mit le trouble dans le dioceze de Rouen ?

Ils ajoutoient encore que c'étoit à tort qu'il se vantoit d'avoir déjà les séminaires de Caen, de Coutances et de Lisieux; que ses sujets n'étoient point capables de conduire un séminaire d'une aussi grande importance que celuy de Rouen, et qu'un tel établissement ne pouvoit être que très-

nuisible au dioceze, préjudiciable à l'autorité archiépiscopale, et aux droits du Chapitre. Le P. Eudes, à qui on communiqua ces objections, ne jugea point à propos de répondre à ce qui ne regardoit que sa propre personne, laissant la liberté à un chacun d'en juger selon les lumières que Dieu lui donneroit. Il convenoit qu'il avoit bien mérité l'indignation des novateurs, et que ce pouvoit bien être le motif pour lequel ils l'accusoient d'apporter le trouble dans le dioceze, parce qu'il étoit très-vray qu'il se déclaroit hautement, en toute occasion, contre leurs sentimens et pernicieuses doctrines; qu'il étoit encore vray que « lui et ses confrères estoient autant éloignez du Jansénisme que le Ciel l'est de l'Enfer», qu'il croyoit que le plus grand malheur qui pût arriver à une ville, ou à un dioceze seroit de donner la conduite d'un séminaire à des prêtres qui en seroient infectez; continuant, il ajoutoit qu'il recommandoit souvent à ses confrères d'éviter soigneusement la conversation de ces sortes de personnes; de s'en séparer quoy qu'en pût dire, ou qu'il leur en pût arriver, parce qu'il n'est point permis de demeurer indifférent dans des matières si clairement décidées par le Saint-Siège, et dont la décision est receue de toute l'Eglise (1).

Il crut encore devoir répondre à ce que ses adversaires avoient avancé que sa Congrégation n'avoit

point les séminaires de Caen, de Coutances et de Lisieux. Il luy fut très aisé de détruire cette vaine allégation en faisant voir les lettres d'Institution des Prélats de ces lieux, et les lettres patentes

(1) Le 26 mai 1661, Monseigneur de Harlay condamna trente-sept volumes ou traités publiés par les Jansénistes ou leurs fauteurs « pour establir, dit-il, des maximes impies soubz des prétextes de piété, prescrire des limites étroites à la grâce pour la relever, et ravir à la miséricorde divine ce qu'on vouloit attribuer à sa puissance, répandant ainsi l'infection de l'erreur parmy les remèdes salutaires des prières et de l'administration des sacremens, et faisant consister la plus singulière dévotion en des nouveautez profanes et inconnues à l'Eglise.» Les principaux de ces ouvrages étaient l'Augustinus de Jansenius, les Lettres Provinciales, les deux lettres d'Arnauld, la Théologie familière de Saint Cyran, divers traités sur les cinq propositions et le Missel françois de Voisin que le Prélat défendait au clergé et aux fidèles de lire ou de soutenir, sous peine, d'excommunication encourue par le seul fait.

22 VIE DU R. P. EUDES.

obtenues en conséquence. Quant à l'allégation qui consistoit à dire que ses sujets n'étoient point capables de conduire un tel établissement, il se contenta de répondre avec sa modestie ordinaire, qu'il espéroit que . Monseigneur seroit content des sujets qu'il luy fourniroit, de leurs talens et de leur dévouement, et qu'ils feroient bien voir par leur conduite leur aptitude à ces sortes de fonctions; qu'on avoit un moyen d'ailleurs bien facile de juger des fruits qu'on pouvoit attendre de ce séminaire, par ce que l'on connoissoit déjà des séminaires de Gaen, de Coutances et de Lisieux; qu'au reste, ce nouveau séminaire ne seroit nullement à charge au diocèze, que ceux qui y viendroient travailler ne manqueroient pas de pain, et que Monseigneur avoit sceu prendre de bonnes mesures pour pourvoir à leur entretien.

Cependant, les bruits, les plaintes et les murmures ne cessoient pas; ils durèrent tout le reste de cette année 1658, et encore un peu au commencement de l'année suivante; mais malgré toutes ces agitations, et nonobstant toutes ces oppositions, M. l'Archevêque ne laissa pas de marcher toujours son chemin. Il donna des lettres d'Institution au P. Eudes, et sollicita luy-même des lettres patentes en son nom. Il les obtint au mois d'août de cette même année, et les fit ensuite vérifier au Parlement de Rouen (1). Cependant M. l'Archevêque et le

(1) Lettres d'Institution du Séminaire de Rouen (1658).

« François, par la permission divine Archevesque de Rouen, et Primat de Normandie, à tous ceux qui ces présentes verront, salut et bénédiction.

Le soin paternel que Nous devons avoir des âmes qu'il a plu à Dieu de nous commettre, Nous presse incessamment de chercher toutes sortes de moyens pour assurer leur salut; entre lesquels Nous n'en trouvons pas de plus efficaces que la vie exemplaire des ecclésiastiques qui taschent de conformer leurs moeurs à la sainteté de leur condition, et à s'acquitter dignement des fonctions de leur sacerdoce.

À ces causes, sur la supplication qui Nous a esté faict par les Prestres de la Congrégation des séminaires establis aux diocèzes de Bayeux, Coutances et Lisieux, de leur permettre d'ériger et establir dans la ville ou faubourg de Rouen, lieu de nostre siège archiepiscopal et primatial, une maison ou Communauté qui soit unie et agrégée à celles de la dicté Congrégation érigées dans les villes de Caen, Coutances

P. Eudes n'étoient pas encore tirez de peine et de difficultez; ils eurent à en essuyer beaucoup d'autres, pendant tout le reste de cette année, non seulement de la part de leurs adversaires, mais aussi de la part de leurs amis. Ce fut principalement touchant le lieu où on placeroit le séminaire

...et Lisieux, en laquelle ils puissent vacquer aux fonctions d'un séminaire, Nous deuëment informé de la vertu, piété, science et prudence des dicti Prestres de la dicte Congrégation, et de la bénédiction que Dieu donne à leurs travaux dans les dicti diocezes, leur avons donné et donnons par ces présentes, pouvoir d'ériger et establir en la dicte ville ou faubourg de Rouen une maison et Communauté d'Ecclésiastiques qui soit unie et agrégée à celles de la dicte Congrégation, establies dans les dictes villes de Caen, Coutances et Lisieux, en laquelle ils pourront faire bastir et ériger une église ou chapelle, et y tenir et conserver le Très-Saint-Sacrement de l'autel, afin d'y faire les fonctions dudit séminaire, et de s'employer par leurs exemples et par les exercices qu'on a coutume de pratiquer dans les séminaires, à former et à instruire les ecclésiastiques qui seront envoyez ou qui se retireront pour un temps ou pour toujours dans le dict séminaire, spécialement tous ceux qui auront à se disposer à la réception des ordres sacrez, en ce qui concerne la vie, les mœurs et toutes les obligations et fonctions cléricales; comme aussi pour travailler au salut des âmes que Dieu Nous a commises, par les exercices des missions qu'ils feront aux lieux de nostre dioceze où ils seront envoyez par Nous ou par nos grands-vicaires.

Toutes lesquelles fonctions de séminaire, missions et autres, les dicti Prestres de la dicte Congrégation et leurs successeurs ne pourront exercer, ny dans la dicte maison, ny en aucun autre lieu de nostre dioceze, que soubz nostre autorité, dépendance, approbation, juridiction, droits de visites et de correction et tous autres droits épiscopaux que Nous et nos successeurs auront tant sur le Supérieur de la dicte Communauté que sur les officiers et autres qui la composent, laquelle ne pourra jamais estre dépendante d'autre juridiction que de la nostre, de nos successeurs et de nos grands-vicaires; et celuy qui sera choisi par le Supérieur de la dicte Congrégation, pour régir et gouverner la dicte Communauté, sera tenu de se présenter à Nous ou à nostre grand-vicaire pour estre approuvé et confirmé avant que de pouvoir entrer en charge; et, s'il ne Nous est agréable, le Supérieur de la dicte Congrégation sera tenu de Nous en présenter un autre, sans que Nous, nos successeurs, ny nos grands-vicaires soient obligez de rendre compte de nostre refus; lequel Supérieur ne pourra estre osté du dict séminaire par les Supérieurs de la dicte Congrégation, avant la fin des trois années qu'il doit estre en charge, qu'après Nous en avoir averty trois mois auparavant, et Nous en avoir présenté un autre qui soit jugé capable par Nous ou par notre grand-vicaire. Et si le supérieur de la Congrégation envoie en un autre séminaire quelqu'un du

24 VIE DU R. P. EUDES.

que ceux-cy contestèrent et eurent peine à s'accorder; ce ne fut que vers le commencement de février de l'année suivante, que ces contestations prirent fin.

Un des premiers soins du P. Eudes, lorsqu'il se vit assuré du séminaire de Rouen, fut de le pourvoir de bons ouvriers et de sujets propres à soutenir un séminaire de cette importance. Il luy donna pour supérieur M. Manchon (1), l'un des

...nombre des dix ecclésiastiques que les Prestres de la dicte Congrégation se sont obligez d'avoir dans le dict séminaire et de les nourrir et entretenir à leurs dépens, sans pouvoir entreprendre aucune chose contre Nous, nos successeurs, ny nostre clergé, le dict supérieur sera obligé d'en mettre un autre qui Nous soit agréable en sa place.

« Seront les dictz Prestres du dict séminaire obligez de Nous rendre compte tous les ans de tout le revenu dont ils jouiront, et feront voir l'estat des donations qu'ils auront receues, et de l'employ qu'ils en auront faict; comme aussi ils ne pourront vendre ny eschanger les biens du dict séminaire, ny entreprendre aucun bastimens considérables, ny faire aucun emprunts excédant mille livres que par nostre avis, consentement et permission.

« Et ne pourra le Supérieur du dict séminaire admettre aucun ecclésiastique pour faire aucune fonction du dict séminaire, ou pour y estre instruit, qu'avec nostre permission ou de nostre grand-vicaire.

« Et ne pourront les dictz ecclésiastiques du dict séminaire avoir d'autres reigles ou statuts que ceux qui leur seront par Nous donnez ou approuvez.

« En foy de quoy Nous avons, à ces présentes signées de nostre main, faict apposer le sceau de nos armes, sceller et contresigner par nostre secrétaire.

“Donné à Paris, en nostre hostel, ce 30 mars 1658,

+ FRANÇOIS, archevesque de Rouen. »

(I) En cette année, 1658, il se passa au séminaire de Lisieux un fait qui, pour employer l'expression familière au P. Martine, « mérite bien trouver sa place ici. » Les prêtres de cette maison, voyant que le P. Eudes leur avait enlevé M. Manchon, chargé par lui de la direction plus importante du séminaire de Rouen, protestèrent contre cette mesure, et déclarèrent nettement qu'ils quitteraient la Congrégation plutôt que de reconnaître l'autorité du nouveau supérieur, M. Bernard. Le P. Eudes, profondément attristé de cette désobéissance sans exemple depuis l'établissement de sa Congrégation, leur écrivit la lettre suivante, dans laquelle la fermeté nécessaire en pareil cas se trouve unie à l'affection paternelle la plus touchante:

MES TRÈS-CHERS ET TRÈS-AIMEZ FRÈRES,

Vous sçavez que tous les prestres, spécialement les missionnaires, sont obligez de pratiquer toutes les vertus avec tant de perfection qu'ils soient

LIVRE CINQUIÈME.

25

ouvriers les plus capables de sa Congrégation, luy adjoignant pour le seconder, MM. Jourdan, de Longval, de Sainte-Marie et Damville, et peu de temps après, MM. Morard, de La Haye, de Bonnefond et Marion, tous sujets de mérite; voulant de cette manière fermer la bouche à ses adversaires, qui ne cessoient de crier qu'il n'avoit point de sujets capables de soutenir un pareil établissement.

des modelles de sainteté pour tous les fidelles; vous sçavez, par conséquent, qu'ils doibvent avoir une obéissance aveugle pour tous les ordres de leurs supérieurs.

Si vous l'aviez pratiquée de cette façon, vous auriez faict une chose très agréable à Nostre Seigneur et à sa très-sainte Mère, très-avantageuse à vos âmes, et pleine de consolation pour moy. Mais si vous n'aviez pas assez de vertu pour cela, vous deviez au moins vous contenter de m'exposer vos sentimens en esprit d'humilité et de soumission. Si je vous avois envoyé le dernier de nos frères domestiques pour vous gouverner, vous auriez deu vous y soumettre, puisque, Nostre Seigneur s'est soumis pour l'amour de vous à Hérode, à Pilate, aux bourreaux qui l'ont crucifié et à la puissance des

ténèbres. Je vous ay envoyé un homme qui est un des plus anciens de nostre Congrégation, fort sage fort vertueux, fort charitable, et vous le méprisez, vous le rebutez et, par conséquent, vous condamnez, le Supérieur de la Congrégation dans le choix qu'il a faict, et vous préférez vostre jugement au sien. Mais ce qui est bien pire, l'un d'entre vous m'escrit, de la part des autres, que c'est pousser les gens à bout, qu'il quitte l'économie et que les autres menacent d'abandonner et de sortir de la Congrégation. Quel langage est-ce cela? Est-ce parler en prestres, et en prestres missionnaires? Où est l'humilité, la soumission, l'abnégation de soy-mesme, de son propre sens et de sa propre volonté? Où est le fruit de tant de méditations, de tant de lectures spirituelles et de tant de messes ?

Ouvrez les yeux, mes très-chers frères, et voyez les fautes que vous avez faites: 1o vous avez résisté à la très-sainte volonté de Dieu, qui vous a été déclarée par celuy qui vous tient sa place; 2o Vous avez contristé et affligé vostre pauvre Père, qui vous aime plus que ses entrailles; 3o Vous avez méprisé vostre frère et luy avez faict une injure très-notable; car pour qui passera-t-il désormais dans la Congrégation? Si je suivais vos inclinations, ce seroit un homme tout-à-fait décrédité et confisqué, et cela seroit capable de le faire sortir de la Congrégation; 4o Vous avez faict un très-grand mal à la Congrégation par le très-pernicieux exemple que vous avez donné, dont les suites sont très-dangereuses - car quand le Supérieur de la Congrégation envoira dans une maison un Supérieur qui ne sera pas du goust d'un économie ou de quelque autre, il n'y aura qu'à dire qu'on quitte l'économie et à menacer de vouloir sortir, etc

Enfin, mes très-chers frères, en agissant et parlant comme vous faites,

26

VIE DU R. P. EUDES.

Enfin l'ouverture du séminaire se fit avec beaucoup de solennité le 16 de février 1659. Voicy de quelle manière le P. Eudes en écrivit quelques jours après à M. du Pont, qui demeurait à Coutances: « Après beaucoup de traverses et d'obstacles, dit-il, non plus de la part du monde, mais de la part même de nos amis, enfin le séminaire de Rouen fut ouvert dimanche dernier, dans l'octave de la feste du très-saint Cœur de nostre très-bonne Mère, avec grande solennité et grande joie de tous nos frères et de tous nos amis, qui après s'estre divisez à ce sujet, se sont réunis d'une manière admirable, ainsi que me l'escrit M. Manchon, de sorte que tout y est maintenant en paix. Aydez-nous à en rendre grâces à Nostre-Seigneur et à sa très-sainte Mère, à tous les anges et saints; et priez Dieu qu'il pardonne à tous ceux qui y ont été contraires; qu'il bénisse ceux qui y ont contribué, spécialement M. de La Boissière, à qui, après Dieu et nos amis du Ciel, nous avons toute l'obligation de cette affaire, y ayant travaillé depuis neuf mois, avec un zèle, une patience et une persévérence merveilleuses... etc. »

Mais M. de La Boissière ne fut pas le seul à s'intéresser avec tant de zèle à l'exécution de ce grand dessein. Le P. Eudes

...c'est me mettre le poignard sur la gorge, pour me forcer de suivre vos inclinations; c'est me le plonger jusque dans le cœur; car cela me cause une douleur très-sensible de voir si peu de vertu parmi vous, veu principalement que je vous ay escrit que ce n'est que pour un peu de tems.

Que toutes ces considérations vous portent à reconnoistre vos fautes, à vous en humilier, à en demander pardon à Dieu, à ne faire jamais de pareilles choses et à vous soumettre de tout vostre cœur à la très-adorable volonté de Dieu, qui vous est manifestée par celuy qui vous tient sa place.

Je suis de tout mon coeur, mes très-aimez frères,

Tout vostre

JEAN EUDES, prestre missionnaire.

Touchés des accents émus de leur saint instituteur, ces prestres, un instant égarés, rentrèrent dans le devoir. Content de leur soumission, le P. Eudes retira M. Bernard après un an de supériorité, et leur donna M. Mannoury, le premier de ses compagnons, qui gouverna cette maison trois ans, de 1659 à 1662, avec tant de sagesse qu'il fut dans la suite nommé grand-vicaire par Mgr de Matignon.

LIVRE CINQUIÈME

27

nous a laissé une liste qui fait connoître l'intérêt que tous les gens de bien y prenoient, surtout ceux qui étoient zélez pour le bien dé l'Eglise. Après M. de Harlay, archevêque de Rouen, et M. Mallet, son grand-vicaire, docteur de Sorbonne et chanoine de Rouen, il nomme M. de La Motte-Lambert, sieur de La Boissière, qui de conseiller au Parlement se fit prêtre, fut fait évêque de Béryte, et en qualité de vicaire apostolique alla travailler à la conversion des infidèles dans les missions orientales; MM. Lambert, frère dudit Seigneur d'Omonville, conseiller au Parlement, Cornier, maître des Comptes, de Fermanel et son fils, de Mézerais d'Argentan, frère de M. de La Motte-Angot, conseiller au Parlement, de Bimorel, conseiller ecclésiastique au Parlement, de La Haye- Aubert, aussi conseiller ecclésiastique au Parlement, quelques PP. Jésuites, spécialement le R. P. Niquet, et plusieurs autres, que je passe pour n'être pas trop long. Voilà ce que la vertu de gratitude du P. Eudes l'a obligé de transmettre à la postérité, et ce que nous nous sommes fait un devoir de rapporter ici pour correspondre à ses pieuses intentions.

Les sujets auxquels le P. Eudes avoit donné la direction du séminaire de Rouen n'attendirent pas pour se mettre au travail qu'on leur eût envoyé des ordinands; ils travaillèrent tous à l'envi, chacun selon son talent, à faire tout le bien dont la divine Providence voulut leur fournir l'occasion. Le temps dont on étoit convenu pour commencer les exercices du séminaire étant arrivé les jeunes gens qui aspiroient à l'état ecclésiastique ne manquèrent pas de se rendre au joui marqué en la maison du séminaire pour se faire instruire de leurs devoirs. Le P. Eudes, qui s'y étoit rendu pour ce temps-là, prit soin de régler les différens exercices, et de distribuer les fonctions entre ses prêtres; toutefois voulant prêcher d'exemple et payer de sa personne, il s'en réserva à lui-même des plus importantes. Tous ses confrères se montrèrent à la hauteur du grand ministère qui leur fut confié, et bientôt ils firent voir dans la pratique combien ils étoient propres à former de dignes ministres à l'Eglise.

L'homme de Dieu établit dans ce séminaire une régularité si

28

VIE DU R. P. EUDES.

exacte, qu'il est peu de communautez religieuses, quoique beaucoup moins nombreuses, où l'on vive avec plus d'édification. On y vit bientôt régner l'esprit de recueillement, une modestie édifiante, une ponctualité remarquable à faire chaque exercice en son temps, un amour de l'oraison et de l'étude, une noble émulation dans la piété qui faisoient l'admiration de tous ceux qui en étoient les témoins. Les ordinands se rangèrent à toutes ces pratiques avec une docilité merveilleuse, chose d'autant plus étonnante que l'on sciait combien la plupart des étudiants quittent difficilement la dissipation si ordinaire chez les jeunes gens. Ils se rangèrent à tout ce qu'on désira d'eux avec autant de docilité qu'auroient pu faire les plus fervens novices des maisons religieuses les plus réformées.

Mais lorsqu'il fut question de disposer les ordinands d'une manière encore plus immédiate à l'ordination, le P. Eudes se chargea de faire les entretiens des dix jours d'avant l'ordination, qui eut lieu

aux Quatre-Temps de décembre de l'année 1659. Comme il étoit convaincu qu'il n'y a pas d'œuvre plus excellente que de contribuer à donner de saints prêtres à l'Eglise, et que rien ne luy est plus préjudiciable que les mauvais prêtres, il crut devoir se préparer d'une manière toute particulière à ces saints exercices: il y employa les jeûnes, les mortifications, de longues et de ferventes prières, disant souvent à Dieu, mais du plus profond de son cœur: Domine, ostende quos elegeris: Faites connoître, Seigneur, ceux que vous avez vous-même choisis pour un si saint ministère, et écartez-en tous les indignes. Il répéta plusieurs fois avec grande ferveur cette belle oraison qui se dit tous les matins dans sa Congrégation en faveur des ordinands et de tout le clergé: Excita, quaeumus, Domine Jesu, in Ecclesia tua spiritum, cui beati Apostoli et sancti sacerdotes servierunt ut nos eodem repleti, studeamus amare quod amaverunt, et opere exercere quod docuerunt.

Il leur parla dans ces entretiens des plus importantes matières de l'état ecclésiastique; il leur dit des vérités dont la plupart n'avoient jamais entendu parler et auxquelles ils n'avoient jamais réfléchi. Il les leur proposa d'une manière simple et naturelle, mais cependant avec tant de force et d'onction qu'ils en furent profondément pénétrés, ainsi qu'on put le remar-

quer dans toute la suite de leur vie. Voicy de quelle manière le Serviteur de Dieu en écrivit à M. Blouet qui étoit pour lors à Paris:

“ Il est vray, dit-il, que nostre bon Dieu nous donne de grandes bénédictons par son infinie misérlorde, et qu'il faict bien voir qu'il est l'autheur et le fondateur, le supérieur et le protecteur de nostre petite Congrégation, dont il soit bény à jamais. Nous voicy près de cent personnes en cette maison, entre lesquelles il y a beaucoup d'ordinands et plu« sieurs pensionnaires ou séminaristes dont nous avons grande satisfaction par la grâce de Nostre Seigneur; car pour la plus grande partie, il sont fort dociles et modestes. Les ordinands s'en iront demain. Je leur ay faict une exhortation tous les jours; j'espère que Dieu en sera glorifié. ”

La lettre est du 17 décembre 1659. Le P. Eudes fit encore les entretiens des dix jours d'avant l'ordination, qui eut lieu à Rouen pendant le Carême de l'année 1660. Dans ces entretiens, il leur exposa si bien l'excellence de leur profession, et la sainteté qu'exige d'eux leurs sublimes fonctions, que la plupart se sentirent remplis d'émotion et d'une crainte salutaire: ils commencèrent à méditer sérieusement, pour la première fois, sur les vertus importantes auxquelles jusque-là ils n'avoient jarnais réfléchi. Le zélé supérieur en fut encore plus satisfait que des premiers ordinands, ainsi qu'il le manda au même M. Blouet, à Paris.

“ Nous avons eu, dit-il, une grande satisfaction de nos ordinands, qui estoient au nombre de cent vingt; Dieu y a donné une bénédiction tout extraordinaire. Monseigneur l'Archevesque ordonna que nous les menassions processionnellement, samedy, jour de l'ordination, en l'église de Nostre-Dame où il leur donna les saints ordres; puis ils revinrent comme ils estoient allez; mais avec tant de modestie, de piété et de recueillement, en allant et revenant et durant le tems de l'ordination, que tout le monde dit qu'on n'en peut pas voir davantage dans les religieux les plus mortifiez. Cela donna grande édification à tous ceux qui les virent; et Monseigneur l'Archevesque en tesmoigna tant de satisfaction, qu'il ne se contente point de le dire

et redire à tout le monde, et partout où il va, et de publier la joye qu'il a de son séminaire. Rendez-en grâces à Nostre-Seigneur et à sa très-sainte Mère et en faites part à nos très chers frères que j'embrasse de tout mon cœur. » La lettre est du 31 mars 1660.

On ne peut pas douter que le P. Eudes ne fût le principal Instrument dont Dieu se servit pour toucher ces ordinands et les faire entrer dans des iédifiantes dispositions. Mais les autres sujets de la maison y avoient aussi beaucoup contribué, chacun pour sa part, et ils n'étoient pas moins en état d'obtenir ces résultats précieux, en l'absence de leur vénéré maître: on en eut une preuve évidente quelque temps après.

M. de Harlay, ne pouvant venir faire à Rouen l'ordination qui suivit celle dont nous venons de parler, tout occupé qu'il étoit de graves affaires qu'il ne pouvoit remettre, prit la résolution d'appeler les ordinands à Pontoise, où il étoit alors, et de les y ordonner. Le Prélat ne parut pas éprouver une moindre satisfaction de cette nouvelle ordination que de la précédente, qui avoit été présidée, nous l'avons vu, par le P. Eudes en personne. Le Serviteur de Dieu l'ayant appris s'empressa de féliciter ses confrères des succez qu'ils venoient d'obtenir. "Cela me donne bien de la joye, leur disoit-il, dans la lettre qu'il leur écrivoit, en voyant la bénédiction qu'il plaist à Dieu de donner aux travaux de mes très-aimez frères, dont il soit bény éternellement. » On ne fut pas longtemps sans ressentir, par tout le diocèze des heureux résultats: on eut la consolation de voir beaucoup de ces excellens et si pieux ordinands conserver toute leur vie cet esprit de modestie et de recueillement qui leur avoit été inspiré au séminaire.

Revenons maintenant à la maison de Caen. Nous avons vu cy-devant combien M. Servien, évêque de Bayeux, étoit content d'avoir confié le soin de ses ordinands au P. Eudes, et qu'il ne cherchoit que les occasions de réparer la peine qu'il luy avoit faite, faute de connoître son mérite et sa vertu. Il en trouva une belle occasion cette année 1658, immédiatement après cette ordination, dont il avoit été si satisfait. Ce Prélat étant allé trouver le P. Eudes au séminaire, luy témoigna la peine qu'il

LIVRE CINQUIÈME

31

éprouvoit de le voir logé si à l'étroit, ajoutant que dans l'impossibilité où l'on se trouvoit de s'étendre, vu la configuration du terrain, il falloit s'occuper sans retard à chercher un lieu où, l'on pût bâtir un beau séminaire. Le P. Eudes n'avoit garde de laisser échapper une occasion si favorable; il la saisit à l'instant, et soumit à sa Grandeur les projets qu'il avoit formez à ce sujet, depuis environ quinze ans.

Mais pour les mieux entendre, il faut prendre les choses de plus loin. Dez l'année 1635, les bourgeois de Caen avoient formé le dessein de bâtir leur place Royale à peu près sur le modèle de celle de Paris; ils en avoient dressé le plan et pris les alignemens, et avoient offert de donner à fief, à ceux qui voudroient, des portions de ce terrain, à condition qu'ils y feroient des bâtimens, à peu près de la même structure, afin de former une place agréable, et autant régulière qu'on le pourroit. Depuis ce temps-là, il y avoit déjà trois côtes qui étoient presque entièrement achevez, et qui faisoient espérer une place assez régulière. Il restoit encore un côté qui avoit retenu le nom de Petits-Prez, que toute la place avoit auparavant, et qui étoit le plus difficile à disposer, parce qu'il se trouvoit beaucoup de terrain de ce côté-là, et qu'on n'étoit pas encore bien déterminé sur ce qu'on en feroit,

Or, c'étoit justement ce terrain et ce même côté que le P. Eudes avoit continuallement devant les yeux, du lieu où il, étoit logé, et où il trouvoit de quoy bâtir un beau séminaire et une église convenable qui achéveroient de former la place Royale d'une manière qui feroit plaisir. Mais la difficulté du P.

Eudes étoit de l'obtenir de la ville, qui connoissoit bien ses facultez et l'impossibilité morale où il étoit de fournir à la dépense des bâtimens qu'il conviendroit de faire pour une pareille entreprise. Cefut ce que le Serviteur de Dieu prit la liberté d'exposer à M. Servien: ils eurent ensemble une longue conférence, afin d'aviser aux moyens dont on pourroit se servir pour réussir dans un si grand dessein.

Ils convinrent d'abord qu'il falloit engager M. de Longueville (1), gouverneur de la province de Normandie, M. de La

(1) « M. le duc de Longueville, gouverneur de la province de Normandie,

32

VIE DU R. P. EUDES.

Croisette, gouverneur de la Ville et du château de Caen, qui étoient amis et protecteurs du P. Eudes, de s'intéresser à la chose et d'employer leur crédit pour la faire réussir; qu'il falloit, en conséquence, engager M. de La Croisette de demander la place en son nom, et qu'après l'avoir fiefée de la ville, il en feroit ensuite une remise au Serviteur de Dieu et à sa Congrégation. Il y a plusieurs lettres sur ce sujet dans les archives du séminaire de Caen; cependant ce ne fut point là le projet qui réussit. Ce fut M. Servien luy-même qui demanda cette place à la ville et qui proposa le dessein d'y bâtir une église et un séminaire, dont la face et le portail, qui fermeroient tout ce côté-là, feroient un très-bel ornement pour la place Royale. On luy accorda l'espace qu'occupent présentement l'église, les bâtimens, la cour et le jardin du séminaire. Cet terrain, qui se trouva contenir 123 perches et un quart, luy fut accordé pour le prix de 369 liv. 15 s. de rente foncière qui se pouvoit cependant amortir en deux fois, à condition de commencer à bâtir dans six ans. Le contrat en fut passé le 30e jour de novembre 1658, et le 12 de décembre suivant, M. Servien en fit remise au P. Eudes et à sa Congrégation, aux mêmes clauses et conditions (1).

...avoit permis au P. Eudes, dont il admiroit le zèle, de prendre dans la forêt de Briquebec, située dans le Cotentin, une bonne partie du bois nécessaire à la construction de l'église et du premier bâtiment du séminaire de Coutances. (Costil, Annales.)

(1) Le texte du contrat de fief nous a été conservé par le P. Costil, dans les Annales de la Congrégation; en voici les clauses:

“Les sieurs Eschevins de Caen ont cédé et baillé en pure et loyale fief à fin d'héritage au dict Seigneur Evesque de Bayeux, à ce présent et acceptant, la dicta portion de terre, contenant tout le travers de la grande Place de la dicte ville, du nombre de son Patrimonial, contenant, en tout, le nombre de 123 perches et un quart de terre, les rues non comprises; le tout, selon les devises qui y ont été mises, et le plan qui en a été dressé; au moyen duquel il sera laissé de chaque côté de la dicte portion fiefée, un espace de 30 pieds pour les deux rues, dont la moitié sera faict paver par le dict seigneur évesque; et sera aussi faict paver sur la face de la grande Place, la largeur de 14 pieds, à charge, et condition expresse que la dicta fief sera effectivement employée pour l'église, maisons et autres commoditez à l'usage du dict séminaire, sans qu'elle puisse estre appliquée à autre usage, à peine de nullité

LIVRE CINQUIÈME

.33

Pendant que cette affaire se négociait, M. du Pont, supérieur du séminaire de Coutances, écrivit à M. Mannoury, pour se conjourir avec luy des grandes bénédictions que Dieu versoit

“du contract, dont le dict seigneur Evesque ne pourra disposer qu'à la même charge. Et est en outre stipulé par les sieurs Eschevins et accordé par le dict seigneur Evesque, qu'il fera incessamment

construire sur la dicte fiefte l'église et les bastimens nécessaires pour le dict séminaire, en sorte que dans six ans, pour tout délay, ils soient en leur perfection, et que ceux qui seront sur la grande Place, seront de la mesme structure que les bastimens qui en occupent les deux autres costez; à la réserve de l'église qu'on construira au lieu qui sera jugé plus convenable par le dict seigneur Evesque, à charge de payer par chacun an, au Patrimonial de la dicte ville, la somme de 369 l.15 s. de rente foncière, à raison de 60 s. pour chaque perche, laquelle ne commencera à courir que du ler jour de janvier 1660, à raison du mauvais estat où est la dicte pièce, et qui se pourra amortir en deux fois sur le pied du denier vingt, à la réserve seulement de 18 l. 9 s. 9 deniers qui demeureront en rente perpétuelle, pour tenir lieu de cens. » (Annales, 1. V.)

Il paraît que les PP. Jésuites, qui avaient aussi le désir de s'agrandir, vinrent demander à acheter ce même emplacement quelques moments seulement après la délibération du 11 novembre, dans laquelle la ville venait de s'engager à le céder aux Eudistes. Mais les RR. Pères ne perdirent rien, pour attendre. Déjà en possession du Collège du Mont, que leur avait donné Henri IV par ses lettres patentes du 11 septembre 1608, ils obtinrent du Maire et des Echevins, le 14 mars 1667, la portion des PetitsPrés qu'on appelait le Pré des Ebats, derrière le terrain fiefé aux Eudistes en 1658. C'est là qu'ils jetèrent en 1684 les fondements de leur église, dont la consécration eut lieu le 31 juillet 1689. Le roi Louis XIV y avait déjà ajouté, en 1686, la donation du bastion placé derrière leur Collège, sur lequel ils ont étendu leurs jardins. « L'église des Jésuites, qui appartient au style grec, est devenue paroissiale sous le titre de Notre-Dame, depuis 1802; elle a été fort admirée par son élégance, à une époque où l'on avait perdu le véritable sentiment de l'art chrétien. » (Vaultier, Hist. de la ville de Caen.) C'est dans le chœur de cette église que les restes du P. Eudes ont été transférés en 1810.

Les PP. Jésuites ont eu à Caen des professeurs très-distingués; le savant évêque de Coutances, Huet, déclare dans son livre des Origines de Caen (ch.XVI, p. 237), que ces religieux « ont rendu des services importans à la province de Normandie et principalement à la ville de Caen, où la piété et l'amour des lettres prirent un grand accroissement, depuis qu'ils y furent établis. » L'abbé De La Rue a écrit contre l'établissement des Jésuites à Caen des pages qui appartiennent plus au pamphlet qu'à l'histoire.

sur le séminaire de Caen dont il étoit supérieur. « J'ay eu une joye très-sensible, luy disoit-il, de la très-grande affection que vous tesmoigne Monseigneur de Bayeux, et du grand nombre de bénédictons et grâces que Nostre-Seigneur verse dans la communauté et sur les ordinands par vostre moyen. Elle a esté encore beaucoup augmentée quand j'ay appris que la fiefte des Petits-Prez est entièrement conclue, dont j'ay béný et remercié la bonté immense de nostre bon Dieu. » La lettre est du 27 de novembre 1658. La chose étoit en effet entièrement conclue, mais non pas entièrement achevée.

Elle le fut environ quinze jours après, comme le P. Eudes le manda à M. du Pont, par une lettre en date du 16 décembre de la même année. « L'affaire de la place des Petits-Prez, luy disoit-il, est tout à fait achevée; grâce à Dieu, le contract est fait et signé de tous. C'est la toute-puissante main de Nostre-Seigneur qui a opéré cette merveille. A Domino [actum est istud, et est mirabile in oculis nostris. Je prie tous nos chers frères de l'en remercier et sa très-sainte Mère, et de les prier de susciter maintenant quelques-uns pour bastir en ce lieu une église à l'honneur du très-saint Cœur de la très-sainte Mère de Dieu. » Ainsi fut terminée cette importante affaire environ trois ans après que le Père Eudes eut fait vœu d'y bâtir une église en l'honneur du très-saint Cœur de la Mère de Dieu, s'il pouvoit par ce moyen obtenir cette place, qui est à présent la plus belle de la ville.

Le P. Eudes voyant M. Servien, si bien disposé à tout ce qui pouvoit luy faire plaisir, crut devoir

se servir de cette heureuse conjoncture pour luy demander une grâce qu'il désiroit ardemment; c'étoit en attendant qu'il pût bâtir cette église en l'honneur du Sacré-Cœur, de vouloir bien luy permettre d'en célébrer la fête tous les ans avec grande solennité dans la chapelle du séminaire. Il luy présenta sa requête à cet effet, et le Prélat octroyant sa demande approuva cette fête par un acte authentique en date du 17 janvier 1659. Il luy permet, ainsi qu'aux prêtres du séminaire de Caen, de la célébrer tous les ans le 8 de février, d'en dire l'office et la messe propre composez à cette intention sous le rite de première classe, avec exposition du Très-Saint-Sacrement, d'y prêcher ou faire

LIVRE CINQUIÈME.

35

.prêcher sur le sujet de la fête en la manière ordinaire; exhortant, de plus, tous les fidèles de son diocèze de prendre part à cette grande solennité, et d'y donner des marques d'une sincère dévotion envers la très-sainte Vierge (1).

Voilà la véritable époque de l'établissement de cette fête, à la vérité déjà célébrée, dez l'année 1648, en différens lieux, mais dont le culte n'avoit pas encore été autorisé dans le diocèze de Bayeux d'une manière si complète et si solennelle. Depuis ce temps-là, on a continué à la célébrer solennellement dans toutes les maisons de la Congrégation, avec l'approbation des Prélats, à la grande satisfaction du clergé et avec l'édifica-

(1) Lettre d'approbation de Monseigneur François Servien, Evêque de Bayeux.

François Servien, par la grâce de Dieu et du S. Siège Apostolique, Evesque de Bayeux. A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut; sçavoir faisons que sur les très-humbles réquisitions à Nous faites par le Père Jean Èudes, Supérieur de la maison du Séminaire de nostre Diocèse, etably à Caen, et par les autres Prestres de nostre dit Séminaire: Voulant de nostre part contribuer autant qu'il nous sera possible à l'augmentation de la Dévotion envers la très-sainte Vierge, et porter les peuples qui nous sont commis à honorer parfaitement cette sainte Mère de belle dilection: Nous avons permis, comme nous permettons par ces présentes, aux susdits prestres de nostre Séminaire de célébrer annuellement le huitième defévrier dans l'Eglise de nostre dit Séminaire, une Feste particulière à l'honneur du Saint Cœur de la très-sainte Vierge, pour laquelle ils diront l'Office et la sainte Messe propres, avec solennité, ainsi qu'ils ont esté dressez à cette fin, et toute la plus grande solemnité que l'Eglise ordonne aux Festes de première classe, voulant qu'ils puissent ce jour-là exposer le Saint-Sacrement dans leur dite Eglise, et y faire prescher les louanges de la très sainte Vierge, en la manière accoutumée et receüe en l'Eglise. Pour ce, nous exhortons tous les Fidèles de nostre Diocèse d'accourir avec zèle à cette solennité, et d'y donner les marques d'une très-tendre et très sincère dévotion envers la Mère de Dieu. Fait à Bayeux en nostre Palais Episcopal le dix-septième de janvier mil six cens cinquante neuf.

FRANÇOIS, évesque de Bayeux.

Et plus bas,

Par le commandement de Monseigneur l'illusterrissime et Révérèndissime Evesque de Bayeux.

Et scellé.

LARDERAT.

tion de tous les fidèles. Ce fut la dernière faveur que M. Servien accorda au P. Eudes et à sa Congrégation; il mourut le 2 de février 1659, âgé de 61 ans. Ce fut une grande perte pour l'homme de Dieu; car trouvant ce Prélat disposé comme il l'étoit à son égard, que n'en auroit-il point obtenu, s'il avoit vécu plus longtemps ? Mais la Providence avoit ses desseins, et le P. Eudes, « dont la volonté divine étoit la règle en toutes choses, » s'y soumit avec la résignation la plus complète et la plus absolue.

M. Auvry, évêque de Coutances, n'étoit pas moins satisfait de son séminaire que les prélates de Rouen, de Bayeux et de Lisieux ne l'étoient de ceux qu'ils avoient fondé dans leur diocèze. M. de Coutances avoit une estime et une affection sans bornes pour le P. Eudes et pour les sujets de sa Congrégation qui gouvernoient son séminaire, et les regardoit tous comme des saints. Le diocèze de Coutances possédoit encore, il est vray, un second séminaire, qui jetoit beaucoup plus d'éclat; nous voulons parler du séminaire de Valognes, fondé par M. de La Luthumière, sur le fond de l'évêché, avec l'agrément du Prélat. Cet abbé avoit employé le riche patrimoine qu'il possédoit et les secours considérables qu'il avoit réunis de tous côtés pour le mettre sur un haut pied. Il avoit de cette manière réussi à y attirer bon nombre de directeurs et de pensionnaires. Le service divin s'y faisoit avec beaucoup de solennité, tant à cause du grand nombre d'ecclésiastiques, que de la richesse des ornemens employez dans les cérémonies du culte

Mais, malgré tout ce grand éclat, le cœur de M. Auvry ne tenoit point au séminaire de Valognes; il permettoit, à la vérité, à une partie des ses ordinands d'y faire leur séminaire; mais il ne trouvoit point dans ceux-là la solide piété, la modestie et le recueillement qu'il remarquoit chez ceux qui avoient été formez au séminaire de Coutances. L'établissement de Valognes étoit, d'ailleurs, fort soupçonné de nouveautez; les mauvaises doctrines se glissèrent en effet dans cette maison presque dez le commencement; et les faits justifièrent bientôt les craintes qu'on avoit conceues. Dez l'année 1660,

LIVRE CINQUIÈME.

37

le P. Eudes qui avoit l'obligation de conscience de défendre ses prêtres et les ordinands contre les pernicieuses erreurs malheureusement trop répandues en France, à cette époque, dut écrire de Paris à M. du Pont, supérieur du séminaire de Coutances, de se tenir en garde contre le séminaire de Valognes qui passoit pour être infecté de jansénisme. La lettre est du 25 de septembre 1660. Voicy ce qu'elle contient.

« J'ay appris qu'un jeune homme que son père a envoyé chez nous à Coutances pour demander à Dieu sa vocation, désirant d'aller à Valognes pour y estudier en théologie, a escrit à son père qu'il y a grande amitié entre ce séminaire-là et celuy de Coutances, et que vous l'avez assuré qu'il n'y a point de danger; ce qui a fort surpris ce père, à raison de ce que, l'on dit du séminaire de Valognes. Si vous avez donné ce conseil, vous l'avez faict bonnement, et parce que vous ne sçavez pas en quelle réputation est ce séminaire, qui passe ici, dans l'esprit de la Reyne, de la Sorbonne et de plusieurs autres, pour estre infecté de jansénisme. C'est pourquoy cela est capable de nous faire grand tort, et de nous faire croire ce que nous ne sommes pas, grâces à Dieu. Je vous prie donc, mon très cher frère, de réparer cela le mieux que vous pourrez, sans parler du tout à qui que ce soit que je vous- aye escrit. »

On voit par cette lettre combien le P. Eudes étoit jaloux de sa réputation et de celle de sa Congrégation sur le fait des nouvelles doctrines; mais on y voit aussi la raison pour laquelle M. Auvry avoit incomparablement plus d'estime et d'affection pour son séminaire de Coutances que pour celuy de Valognes. C'est que malgré tout l'éclat de ce dernier, il sçavoit déjà la mauvaise réputation dont il jouissoit, au point de vue de la doctrine; au lieu qu'il ne remarquoit qu'une solide vertu jointe à une

simplicité apostolique dans le séminaire de Coutances. On peut voir l'estime toute particulière que M. Auvry avoit pour le P. Eudes et l'affection tendre qu'il lui portoit par la lettre suivante:

38

VIE DU R. P. EUDES.

MONSIEUR, MON CHER AMY,

“En vérité, je m'oubliay bien la dernière fois que je vous vis, de ne pas vous demander si vous aviez besoin de quelque chose qui dépendist de moy. Je vous puis assurer que le matin de vostre départ, j'eus la pensée de vous aller embrasser encore, une fois au lieu où estoit le coche; mais le malin esprit me suscita quelques obstacles qui me privèrent de cette consolation; car, tout de bon je l'ay toujours eue très-grande lorsque j'ay été assez heureux de vous entretenir. Je vous supplie de croire que vostre

présence m'a tousiours causé beaucoup de joye et de satisfaction; et je serois très-content si nous avions occasion de finir nos jours ensemble. Mais il faut quitter nos souhaits pour devenir ce qu'il plaist à Dieu et faire sa volonté.....Je vous envoie la commission de grand-vicaire, que je vous prie d'accepter et d'en user comme vous l'aurez agréable, vous assurant que vous disposerez tousiours de tout ce qui dépendra de moy),

CLAUDE AUVRY:

La lettre est écrite de Paris au Palais de son Eminence, M. le Cardinal de Mazarin, en date du 7 décembre 1658.

Ce digne Prélat ne pouvoit guère parler d'une manière plus cordiale et plus affectueuse qu'il ne fait dans cette lettre. On ne voit point que le P. Eudes ait exercé la charge de grand-vicaire qui lui étoit accordée par M. de Coutances; mais quand même il auroit voulu s'en servir, ce n'eût pas été pour longtemps; car nous trouvons dans une lettre écrite par M. Auvry au Serviteur de Dieu, peu de temps après, qu'il quittait son évêché et s'en démettoit en faveur de M. de Lesseville, conseiller au Parlement de Paris. Cette lettre n'est pas moins honorable au P. Eudes, ny moins tendre que la précédente.

Voicy une partie de ce qu'elle contient:

LIVRE CINQUIÈME

39

MONSIEUR, MON CHER AMY,

“Je doibs respondre à deux de vos lettres toutes pleines des tesmoignages de votre sincère et précieuse amitié, dont je vous rends de très-humbls remerciemens, et vous prie de croire que cette affection est bien réciproque et qu'elle ne manquera de mon costé qu'avec la vie; et j'ay aussi les mesmes sentimens de la vostre. Demandons à Dieu que ce soit dans sa sainte et parfaite union pour sa gloire et nostre salut; je vous donne avis que je seray tousiours vostre très humble serviteur, mais non plus vostre évesque; c'est M. l'abbé de Lesseville qui est mon successeur en cet évesché, la Providence en ayant ainsi disposé. »

Ensuite il lui marque qu'il l'a bien recommandé, lui et sa communauté, au dit seigneur de Lesseville, et qu'il espère qu'il n'en recevra pas moins de satisfaction et de protection que de lui-même. La lettre est du 25 de février 1659.

Mais avant que M. Auvry quittât son évêché de Coutances, il rendit encore au P. Eudes un service assez considérable pour mériter d'être rapporté ici. Ce fut à l'occasion de Marie Desvallées, dont tant de

gens ont parlé sans connoître la question. C'étoit une simple fille de campagne qui s'étoit venue établir dans la ville de Coutances, et en laquelle il se passoit beaucoup de choses extraordinaires. En 1641, le P. Eudes, qui étoit encore pour lors à l'Oratoire, faisant une mission à Coutances, fut chargé par M. de Matignon, qui en étoit évêque, et par M. Le Pileur, qui étoit son grand-vicaire, de voir cette fille, d'examiner son état, et de se charger de sa direction. Il le fit au nom de l'obéissance qu'il devoit à ses supérieurs, autant que sa profession de missionnaire le luy pouvoit permettre; c'est-à-dire qu'il ne la voyoit que rarement et comme en passant.

Dans l'examen assez rapide auquel il se livra, il crut remarquer en cette pauvre fille une vertu extraordinaire et parfois sublime; cela l'obligea à mettre par écrit ce qu'on luy en avoit rapporté et les remarques qu'il avoit pu faire luy-même, afin d'examiner les choses plus à loisir, ainsi qu'il l'a toujours

protesté, et de pouvoir en conférer avec des personnes des plus éclairées dans la théologie mystique et dans les voyes spirituelles. Voilà le fait.

Il crut, il est vray, qu'il y avoit effectivement en cette fille quelque chose de surnaturel et des opérations vraiment extraordinaires de la grâce; mais il ne s'attacha cependant à ce sentiment qu'après avoir connu que c'étoit le jugement qu'en portoient le P. Cotton, le P. Saint-Jure et beaucoup d'autres religieux et prêtres distingués par leur science et leur piété, par MM. de Renty, de Bernières-Louvigny et autres personnes laïques de semblable mérite, qui étoient édifiés de la conduite si véritablement sainte de cette fille, et y trouvoient quelque chose d'incontestablement surnaturel. Si le P. Eudes s'est trompé dans le jugement qu'il en a porté après, et avec de si grands personnages, il semble qu'on ne devroit pas luy faire un si grand crime de s'être mis en si bonne compagnie. Nonobstant cette conduite si sage du Serviteur de Dieu, ses adversaires, toujours si animez contre luy, et constamment à la recherche des occasions ou des prétextes qui pouvoient permettre de luy nuire, ne laissèrent pas de lui faire un crime de l'opinion qu'il avoit professée dans cette affaire, après un long et sérieux examen, et de le traduire au tribunal du public comme s'il avoit été l'auteur de tout ce qu'ils croyoient, eux, trouver à reprendre dans la conduite de cette fille (1).

(1) L'examen complet de cette question demanderait une étude spéciale, à laquelle nous ne pouvons nous livrer ici. Nous nous bornerons à exposer, d'une manière succincte, certains points dont la connaissance est indispensable pour avoir un aperçu d'un sujet qui a donné lieu à tant d'injustes accusations contre le P. Eudes, du moins dans la faction janséniste.

Marie Desvallées, dite ordinairement la sœur Marie, bien qu'elle n'ait appartenu à aucun ordre religieux, naquit le 15 février 1590, à Saint-Sauveur-Lendelin, dans le diocèse de Coutances, d'une famille de laboureurs. D'une piété exemplaire dès sa plus tendre enfance, il lui arriva à l'âge de 19 ans d'être tout à coup en proie à des accidents extraordinaires d'un caractère étrange. On la soumit, par ordre de l'autorité ecclésiastique, à divers exorcismes à Coutances et à Rouen; et des phénomènes étonnans qui rappelaient, par certains côtés, les possessions de Loudun, firent croire, qu'elle était victime d'une possession démoniaque: elle répondait exactement

Quelque temps après la mort de Marie Desvallées, qui arriva le 25 de février 1656, M. Basire, official de Coutances, à l'insti-

...aux questions que l'exorciste lui posait en latin, en grec et en hébreu. Cet état de choses dura 46 ans. Nous n'avons pas à entrer dans l'examen de ces faits mystérieux et insolites, en dehors du domaine des lois naturelles. L'Evangile montre que le fait de la possession est possible; la difficulté consiste à déterminer la nature des phénomènes observés. Nous ne sommes pas en mesure, en ce qui nous concerne, d'avoir actuellement une opinion sur les faits extraordinaires, merveilleux, étranges même, qui ont été constatés dans la vie tourmentée de la sœur Marie; quant à sa sainteté éminente, elle nous paraît hors de doute. Si Dieu permettait que cette sainte fille fût soumise à une épreuve incontestablement dure, quel qu'en fût le caractère, il la soutenait dans ce long et douloureux martyre par les opérations toutes particulières de la grâce qui mettaient au grand jour sa sainteté. Une foule d'hommes des plus distingués par leur science et leurs vertus, prêtres et laïques, des docteurs savants et judicieux, des évêques, des religieux bien connus, des magistrats justement estimés, ont reconnu la sainteté de la sœur Marie, et l'ont proclamée hautement. M. Basire, lui aussi, était de cet avis quand, le 4 septembre 1655, bénissant la première pierre de la chapelle du séminaire de Coutances, il permit à la sœur Marie de la poser elle-même. La sainteté de cette vie était de notoriété publique à Coutances: ce qui le prouve bien, c'est l'ardeur que l'on mit, de diverses parts, à se disputer l'honneur de posséder la dépouille mortelle de l'humble fille. Le chapitre de l'église de Coutances voulait l'inhumer dans la cathédrale, honneur qu'il n'accordait qu'aux personnes de grande distinction; les prêtres du séminaire la réclamaient pour leur église, déclarant que c'était la volonté formelle de la défunte; les Pères Dominicains, de leur côté, faisaient valoir diverses raisons pour la posséder dans leur chapelle. Le curé de la paroisse de Saint-Nicolas l'emporta sur tous ses compétiteurs: le précieux trésor fut inhumé dans son église. La question n'était pas encore tranchée. Le 4 novembre 1656, six mois après l'inhumation, M. de Langrie, Président du Parlement de Rouen, autorisé par arrêt dudit Parlement, transféra le corps de Marie Desvallées dans la chapelle du séminaire de Coutances. Blessé de cette translation opérée sans sa participation, M. Basire évoqua, dès le jour même, cette affaire à son tribunal, et commença des informations qui furent interrompues par une ordonnance de M. Auvry, donnée à Paris le 15 décembre 1656. Le corps resta donc dans l'église du séminaire, où il repose encore aujourd'hui, près de la grande porte, à droite en entrant. Les rapports de M. Basire déjà assez tendus avec les prêtres du séminaire le devinrent davantage encore, à partir de ce moment. Bientôt, le P. Eudes allait rencontrer chez le grand-vicaire mécontent un adversaire déclaré.

Chaque fois qu'un directeur célèbre passait à Coutances, les évêques du lieu avaient pris l'habitude de le prier d'examiner la sœur Marie; c'est ainsi que les R.R. P.P. Coton, Saint-Jure et Lezeau eurent occasion d'approver son esprit. En 1641, le P. Eudes étant venu prêcher à Coutances avait été

des mêmes adversaires du P. Eudes, et cherchant aussi lui-même à le décrier, entreprit de flétrir la mémoire de ladite

chargé, à son tour, par Mgr de Matignon d'étudier la conduite extraordinaire de Marie Desvallées, alors âgée de 51 ans, et en butte depuis déjà 32 ans aux accidents que nous venons de mentionner. Comme tous les directeurs interrogés avant lui, et certainement plus à même d'en juger, puisqu'il se livra sur ce point à un examen plus long et plus complet, il crut reconnaître chez cette fille les marques indubitables d'une sainteté supérieure. Il l'a dit, il l'a écrit: c'était son droit, puisque telle était sa conviction. Il avait même une telle confiance dans les vues de cette humble servante, qu'il la consultait

dans les circonstances importantes, et qu'en communiquant intimement à ses amis et bienfaiteurs les réponses qu'il en avait obtenues, il employait cette locution qui peint bien l'admiration qu'il professait pour sa sainteté: « L'aigle a dit... Tout cela est le discours de l'aigle » Sans aucun doute, il a pu, se tromper, il l'a déclaré lui-même; il a pu avoir de la sainteté constante, inaltérable, de cette belle âme une opinion exagérée, et la formuler par des expressions laudatives à l'excès. Cet inconvénient, sans conséquences doctrinales, pouvait facilement se produire dans la langue fortement empreinte de mysticisme que parlait le P. Eudes, et qui était en usage à cette époque dans les matières religieuses. Dans ce cas, qu'avaient à faire ceux qui ne partageaient pas sa manière de voir ou de dire ? La combattre loyalement, en termes honnêtes, en prenant pour guide la raison théologique; puis, comme Mgr Auvry, et aussi comme le P. Eudes qui n'imposait son opinion à personne, remettre le jugement définitif à la décision de l'Eglise. Mais cette ligne de conduite, dictée par la raison, l'équité et la charité chrétienne, ne pouvait satisfaire les adversaires si passionnés du Serviteur de Dieu: le pamphlet violent, indécent, mensonger, était bien plus dans le rôle des jaloux et implacables ennemis du célèbre missionnaire. Il est évident que pour eux la question de Marie Desvallées n'était qu'une machine de guerre: il fallait donc la faire jouer et en tirer parti. Pour faire justice de tous ces pamphlets écœurants, il suffirait de les citer. Voici un petit échantillon du long libelle composé par un moine de l'abbaye de Barbery en Cinglais (auj. cant. de Bretteville-s.-Laize) - nous le donnons ici de préférence à tout autre parce qu'il a eu le triste honneur de servir de modèle à tous ceux qui sont venus dans la suite. Après avoir bafoué tout à son aise « le P. Eudes, sa Mariolâtre, ses contes à la cicoigne (sic), et la cabale de dévots du parti Péreudique, coiffez et enfarinez d'une méchante et pernicieuse superstition, etc., » le moine conclut en ces termes:

« Si le P. Eudes ne se rétracte pas, les siècles à venir, aussi bien que le nostre, le peindront de si vives et naïves couleurs qu'il sera l'horreur du présent, la détestation de tous les véritables chrétiens, et l'objet et le but fatal des foudres de l'Eglise, vif ou mort, pour avoir osé mettre en la place du Saint des Saints un signe d'abomination et de désolation... par la destruction du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption... pour mettre en plein midi sa prétendue réparation, faite en la personne et par le mérite de

Marie Desvallées, et de la faire passer pour une trompeuse, dont la conduite n'avoit été qu'une perpétuelle illusion et une pure hypocrisie. Il fit diverses procédures en son Officialité, à

sœur Marie... Car il nous la propose pour médiatrice rédemptrice et sauveresse du genre humain... pour un nouveau Verbe fait chair, Dieu et femme tout ensemble, pour un Messie fille... en l'honneur de laquelle il fait célébrer des festes et dire des messes... en plusieurs monastères et abbayes; ... et il est certain que toutes les plus abominables et détestables hérésies de tous les hérétiques que jusqu'ici l'enfer a produits, et qui pourront naître de la boue de Cerbère, ne sont qu'une ombre très-faible et un chétif essay des blasphèmes horribles et inouïs que le R. P. Jean Eudes a fait couler de sa bouche et de sa plume au sujet de cette pauvre et pitoyable fille... Il est cet archiau prophète dont saint Jean parle dans son Apocalypse, qui paroist au monde pour faire adorer une monstrueuse best... Il est le précurseur de l'Antechrist, cent fois plus abominable, plus détestable et plus infâme que Mahomet... C'est pourquoi je maintiens que jamais l'Eglise ne fut en danger imminent, ny à une extrémité de péril et de ruine totale, comme elle est, si on n'y apporte un prompt, un vigoureux et un présent remède. »

On le voit, c'est le cri d'alarme adressé à, l'Eglise. Et pourquoi? Parce que le P. Eudes, tirant la conséquence d'un dogme, a mis en honneur la fête du Cœur très-pur de la très-sainte Vierge, approuvée maintenant et établie dans le monde catholique tout entier. Pour mentir d'une manière si audacieuse à la vérité, pour traquer de la sorte un homme du mérite et de la vertu du P. Eudes, dont la doctrine, prêchée

au grand jour dans cinq provinces, et exposée dans de nombreux ouvrages, avait obtenu la haute approbation de tant de Prélats, un homme que le docte évêque, Mgr Cospean, appelait l'Apôtre de la Normandie, et M. Olier, la merveille de son siècle, un homme que vénérait saint Vincent de Paul, que, de nos jours, son Eminence le cardinal-archevêque de Bourges, Mgr Mathieu, Mgr Dupanloup, Mgr Mermillod et tant d'autres rangent parmi les grands réformateurs du clergé et des fidèles de l'Eglise de France, et dont les œuvres et les institutions nous révèlent encore, après deux siècles, l'esprit et la sainteté, il faut véritablement une dose d'impudence peu commune, un fanatisme brutal qui touche à la folie. Ab uno disce omnes. On se demande ce que ce moine faisait à l'abbaye de Notre-Dame de Barbery? Certainement, il n'était pas à la place qui lui convenait. Il a pourtant eu la bonté de nous apprendre que presque tout le monde, laïques et prêtres, religieux et prélats, étaient pour le P. Eudes, et que même dans son abbaye de Barbery, il se trouvait seul de son avis: nous n'avons certes pas de peine à le croire: l'aveu est cependant précieux et mérite bien d'être noté. Mais c'est assez. Tirons le rideau, pour le moment, sur ces productions malsaines; malheureusement, hélas! il nous faudra plus tard nous en occuper encore. (Annales, 1.I et V; pa Lettres du P.. Eudes; Mémoire de la Bibliothèque de Coutances, - Documents trouvés à la Bibliothèque nationale r le R. P. Le Doré.)

cette intention. Mais M. Auvry, évêque de Coutances, qui étoit pour lors à Paris et qui avoit pu apprécier un peu par lui-même les vertus de Marie Desvallées, écrivit plusieurs lettres audit official pour l'obliger de cesser ses poursuites qui ne pouvoient aboutir qu'à causer du trouble et du scandale parmy bien des gens qui regardoient cette pauvre fille comme une sainte. Celuy-cy ne voulant point se désister de son, entreprise, le prélat fit défense audit official de passer outre, se réservant à soy-même la connoissance de cette affaire, et il obtint un arrêt du conseil à cet effet (1).

En conséquence de ces démarches, M. Auvry résolut de

(1) Il ressort des lettres écrites de Paris par Mgr Auvry à M. Basire que ce grand-vicaire finit même par se conduire d'une manière peu respectueuse envers son évêque. Dans une lettre qu'il écrivait à M. Basire le 23 juin 1658, le Prélat s'exprimait ainsi:

« Vous avez la réputation de tous ceux qui vous connoissent aussi bien que moy, de ne rétracter jamais vos sentimens; ce qui fait juger que vous présumez si fort de vostre opinion, qu'il vous semble qu'elle doive prévaloir sur celle de tous les autres hommes. Ainsi, je ne m'attendois pas de vous faire avouer que vous avez manqué dans vostre procédé; mais quand je fais réflexion que vous avez si mal usé à mon égard, et particulièrement en ce qui me touchoit le plus sensiblement, je vois qu'il estoit de vostre honneur de signaler la reconnaissance que vous devez à toutes les bontez que vous avez éprouvées de ma part, Toutesfois, jamais un seul acte de ce devoir ne s'est trouvé digne de ce jugement, et vous n'en avez eu que pour faire connoistre par excellence que mes intentions, quoique très-équitables, estoient tousiours différentes des vostres, par je ne sçais quel autre sens qui vous est tousiours particulier, et dont vous avez conneu le plus souvent le succez réussir à mon avantage, et contre vos spéculations singulières.

Pour conclusion, il s'agit maintenant de l'affaire de Marie Desvallées, où je vous réitère que, sans considérer le tems qu'elle dure, que dez ce moment jusques à présent, vous vous y estes tousiours porté plus par passion que par raison, je ne désire pas que vous vous en mesliez en aucune façon, et qu'après vos mémoires particuliers, et l'escrit de la défunte que vous avez envoyé en Sorbonne, il m'est inutile d'en sçavoir davantage que ce que j'ay appris sur cette matière, dont personne ne peut et ne doit estre le maistre que moy. Et quand j'auray à ordonner là-dessus, je le feray avec tant de connoissance de cause que je m'asseure que vous serez peut-estre l'unique de toute la Sorbonne qui y trouverez à redire. »

M. Basire n'ayant pas plus déféré à cette déclaration positive de son

convoquer une assemblée de docteurs, chargez par luy d'examiner la question à fond, de manière à luy permettre de prononcer ensuite une sentence qui pût terminer toutes ces contestations. Pour cet effet, il appela M. Basire à Paris et luy ordonna d'apporter avec luy toutes ses informations et procédures. Il manda aussi au P. Eudes de venir donner son avis, soumettre au conseil ses observations et aider ainsi, pour sa part, à découvrir la vérité. Quand M. Basire et le P. Eudes furent arrivéz à Paris, M. Auvry pria trois célèbres docteurs de Sorbonne, MM. Morel, Cornet et Séguier, ce dernier théologal de l'Université de Paris, de venir le trouver au palais du cardinal Mazarin, où il faisoit sa résidence. Il leur adjoignit encore M. l'abbé de Blancpignon et les PP. Boucher et Hayneuve, jésuites. L'affaire fut examinée dans deux longues séances; les opinions pour ou contre Marie Desvallées y furent discutées et approfondies en toute liberté. Les débats étant clos, les juges déclarèrent à l'unanimité que la conduite extraordinaire de Marie Desvallées n'avoit rien de contraire à la foy; qu'on n'y découvroit ny tromperie, ny illusion; qu'on y voyoit, au contraire, toutes les marques de l'esprit de Dieu, et que s'il y avoit quelque expression qui parût un peu trop forte ou moins exacte dans le rapport du P. Eudes sur l'état de cette fille,

Evêque qu'aux précédentes, Mgr Auvry lui écrivit en ces termes, le 6 juillet de la même année:

« Je vous réitère, pour la dernière fois, que je souhaite estre le juge de l'affaire de Marie Desvallées, et que si les miennes ne me permettent pas d'aller en mon diocèze, je la termineray ici dans peu de tems, où si vous voulez vous-mesme apporter tous les mémoires et informations que vous avez faictes sur ce sujet, vous serez témoin oculaire, par le procédé que je tiendray, et par le choix de la qualité et de l'expérience des personnes que j'appelleray pour l'examiner dans toutes ses circonstances, de la véritable affection et du grand zèle que j'ay que ceux que vous dites estre abusez soient désabusez, Envoyez-moy donc tous vos mémoires, en cas que vostre santé ne vous permette pas de les apporter. J'estime néanmoins qu'il seroit à propos que vous y fussiez présent et que vous prissiez la peine de descendre de vostre tribunal en celuy-cy, afin d'estre mieux et plus pleinement informé. »

M. Basire et le P. Eudes se rendirent à Paris, vers le 15 août. L'assemblée des Docteurs fut fixée au 28. Le P. Eudes était accompagné de M. de Montagu, qui avait dirigé la sœur Marie et de M. Blouet de Camilly.

il n'y avoit pourtant rien qui méritât d'être condamné; qu'il ne falloit pas toujours prendre en rigueur tout ce qui se disoit par les âmes saintes, mais qu'on devoit l'expliquer bénignement; qu'autrement on seroit amené à condamner quantité de choses dans la vie de plusieurs saints et saintes. Les Pères Jésuites ajoutèrent que plusieurs de leurs Pères des plus signalez en science, en expérience et en piété avoient vu la dite Marie Desvallées, avoient examiné son état, et en faisoient grande estime

Après toutes ces explications, M. Auvry, résumant tout ce qui avoit été dit pour ou contre, conclut et prononça son jugement. Il déclara que, conformément aux sentimens des Docteurs assembléz pour examiner les choses extraordinairez qui s'étoient passées en Marie Desvallées durant sa vie, on n'avoit rien remarqué en sa conduite, en ses moeurs et déportemens qui fust répréhensible ou condamnable, mais qu'on y voyoit bien plutost toutes les marques d'une éminente vertu; qu'il y avoit tout sujet de croire que, jusques à sa mort, elle avoit été prévenue de grâces extraordinairez; qu'il ne prétendoit pas néanmoins trancher une question dont le jugement définitif devoit estre réservé au Saint-Siège." M. de Coutances, ayant ensuite fait rédiger par écrit la sentence qu'il venoit de prononcer, la signa der sa main, le quatorzième jour de septembre 1658, y apposale sceau de ses armes, la fit contresigner par

son secrétaire et en donna deux expéditions au P. Eudes, dont une étoit sur parchemin et l'autre sur papier ordinaire. C'est à ceux qui parlent encore mal de cette fille, par rapport au P. Eudes, de voir s'ils ont quelque chose de plus solide et de plus certain à objecter et qui puisse infirmer ce que nous venons de rapporter (1).(1) La sentence juridique rendue par Mgr Auvry concluait ainsi

« Nous ressouvenant de la grande humilité, obéissance, patience, sincérité de jugement de soy-mesme et ses intérêts, et de toutes les choses du monde et des autres vertus, que nous avons veuës et reconneües avec édification en la dicte Marie Desvallées;

« Et après avoir ouï les sentimens des dict Docteurs et Ecclésiastiques assembliez pour ce sujet, et les tesmoignages des dict prestres« missionnaires et avoir veu les dict escrits et lettres missives de plusieurs

LIVRE CINQUIÈME.

47

M. Auvry, en se démettant de l'évêché de Coutances, continua d'avoir pour le P. Eudes l'estime et l'affection dont il luy avoit donné des preuves si éclatantes, à partir du jour où il avoit pu apprécier ses mérites et ses vertus; il conserva toute sa vie les bons sentimens qu'il avoit conceus de l'homme de Dieu, et luy donna en diverses circonstances des marques de son dévouement. D'abord il commença, conformément à la

“doctes et signalez personnages, qui ont examiné soigneusement et approuvé sa conduite;

Disons et déclarons que nous n'avons remarqué aucune chose en sa vie, moeurs et déportemens, qui soit repréhensible ou condamnable, mais plutost toutes les marques d'une excellente vertu et rare piété, et tout sujet de croire qu'elle a esté prévenuë des grâces extraordinaires de Dieu, qui l'ont accompagnée jusques à la mort, sans néantmoins en faire le jugement qui doibt estre réservé au Saint-Siège Apostolique.

Cependant, nous défendons, soubz les peines de droit, à toutes personnes de nostre dioceze, de quelque qualité qu'elles puissent estre, de publier ou faire publier aucun miracle extraordinaire sur le fait de la dicte Marie Desvallées, ny de disposer et distribuer comme reliques aucune chose qui luy ait appartenu, sans nostre permission; et voulons que nostre sentence du 15 décembre 1656 soit exécutée selon la forme et teneur. En tesmoin de quoy, nous avons à ces présentes signées de nostre main faict apposer le sceau de nos armes et sceller, contresigner par nostre secrétaire.

Donné à Paris, au palais de Mgr le Cardinal Mazarini, le quatorziesme jour de septembre 1658.

+ CLAUDE, Evesque de Coutances. »

Par Mgr l'illustre et Révérendissime Evesque de Coutances.

P. CARRIÈRE.

La sentence juridique prononcée le 14 septembre fut le dernier acte administratif de Mgr Auvry, comme évêque de Coutances. Il permuta son évêché avec Eustache de Lesseville, abbé de Saint-Crespin, que le roi lui donna pour successeur, le 28 septembre 1658 (Gallia christiana, t. X! p. 97). Dès le 9 novembre, M. Basire, toujours tenace dans son sentiment, reprit, à titre d'official et de vicaire-général de Mgr Auvry, ses informations sur Marie Desvallées; et le 2 décembre, il rendit contre les illusions dangereuses pour la foi dans lesquelles, à son avis, elle était tombée, une sentence de condamnation qu'il fit lire et afficher publiquement dans tout le diocèse. « Il n'eût jamais cessé, ajoute le P. Costil, de poursuivre cette affaire et d'exciter de nouveaux troubles, auprès de Mgr de Lesseville, en y intéressant jusqu'au Chapitre de son église, si ce Prélat, qui suivait les traces de son prédécesseur, n'eût arrêté son emportement, en luy disant qu'il avoit bien d'autres affaires à traiter que celle-cy. » (Annales, 1, V.)

parole qu'il luy avoit donnée, par le présenter, ainsi que M. Blouet, à M. de Lesseville, son successeur, qui les receut avec toutes les marques de bonté, et leur promit de les protéger en tout ce qui dépendroit de luy. Ensuite, le 21 de mars 1659, M. Auvry, toujours plein de confiance dans l'habile direction de celuy qu'il appeloit son cordial ami, le chargea d'établir un séminaire dans son abbaye de Saint-Crespin. Dans la lettre qu'il luy écrivit pour l'engager à l'accepter, il luy disoit que c'étoit le dioceze où reposoit son bon ami feu M. de Renty. Il ajoutoit que le seigneur évêque du dioceze l'estimoit beaucoup, le désiroit fort et le préféroit à tout autre, et il luy demandoit de luy faire réponse au plus tôt. Nous ne connaissons point les raisons qui empêchèrent l'exécution de ce dessein.

Quant à M. de Lesseville, il tint pareillement la promesse qu'il avoit faite au P. Eudes de luy accorder son attachement et sa protection. Il s'empressa de luy être favorable dans toutes les occasions qu'il en put rencontrer, non-seulement sur la recommandation de son digne prédécesseur, mais beaucoup plus encore par la connaissance qu'il eut bientôt du mérite du P. Eudes et des grands services que luy et ses confrères rendoient au dioceze dont il se voyoit chargé, surtout après avoir été témoin du succès de deux belles missions données en cette année dans son dioceze et dont nous allons parler.

La première fut celle de Vasteville (1), qui est une simple paroisse de campagne, environ à deux lieues de Cherbourg, dans le canton que l'on nomme La Hague. Le P. Eudes choisit pour l'accompagner deux de ses prêtres dont il put disposer, et leur adjoignit quelques autres prêtres qui avoient coutume de l'accompagner dans les missions en qualité d'auxiliaires. Pendant qu'il faisoit tous ses préparatifs, M. de Lesseville, qui venoit prendre possession de son évêché de Coutances, arriva à Caen, sur la fin du mois de may. Le P. Eudes eut l'honneur de luy présenter ses très-humbles respects et de luy apprendre
(1) Vasteville, canton de Beaumont, arrondissement de Cherbourg, 665 habitants.

LIVRE CINQUIÈME.

49

qu'il partiroit incessamment avec ses prêtres pour aller, sou son bon plaisir, travailler à cette mission dans son dioceze. Il en fut parfaitement bien receu; ce prélat luy donna toutes les marques de bonté et de bienveillance qu'il en pouvoit attendre.

Le P. Eudes partit trois ou quatre jours après pour se rendre à Vasteville, où il commença la mission le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. Elle fut une des plus abondantes en fruits de grâces et en bénédicitions qu'il eût faites jusqu'alors. Il avoit avec luy une petite troupe de douze bons ouvriers, bien choisis, parmy lesquels on comptoit sept sujets de sa Congrégation et cinq prêtres auxiliaires. C'est ce qu'il marquoit à M. Blouet de Camilly dans une lettre du 9 juillet 1659, et il ajoutoit: « mais trente missionnaires ne suffiroient pas maintenant, tant il vient de monde, de tous costez, aux prédications, qui, estant touchez puissamment, sont quelquefois huit jours autour des confesseurs auparavant que de pouvoir estre confessez. Enfin, la bénédiction de Dieu est très-abondante en cette mission. » Cette lettre nous donne déjà une haute idée de la mission de Vasteville, des grands biens qu'elle produisit et de la ferveur, qu'on y voyoit régner. Mais une autre lettre qu'il écrivit au même, quatorze jours après, c'est-à-dire le 22 juillet de la même année, nous en donne encore une idée bien plus avantageuse. Voicy comment il en parle:

«. MON TRÈS-CHER FRÈRE,

« Je ne sçaurois vous dire les bénédicitions que Dieu donne à cette mission; certainement, cela est prodigieux. Il y a longtems que je ne presche plus dans l'église; car quoyqu'elle soit bien grande, elle est néanmoins trop petite en cette occasion. Il me faut tousiours prescher dehors; et je puis dire avec vérité qu'aux dimanches nous avons plus de 15,000 personnes. Nous avons douze confesseurs; mais

sans hyperbole cinquante y seroient bien employez. On y vient de huit et dix lieues; les cœurs y sont touchez extraordinairement; on ne voit que pleurs, on n'entend que gémissemens des pauvres pénitens

et pénitentes. Les fruits que les confesseurs voient dans le tribunal sont merveilleux; mais ce qui nous afflige, c'est que nous ne pourrons pas en confesser le quart. On est accablé, Les missionnaires en voient qui sont huit jours à attendre sans pouvoir se confesser et qui se jettent à leurs genoux partout où ils les rencontrent, les suppliant avec larmes et les mains jointes de les entendre. Cependant, voilà déjà la sixième semaine que nous sommes ici; nous ne prescherons plus passé dimanche, que nous ferons la procession; mais on confessera encore la semaine prochaine; puis il faudra s'en aller, tant à cause de la moisson qui est proche que pour se reposer un peu afin d'en commencer une autre à Villedieu, dans ce même diocèse, au commencement de septembre, que j'ay promise à Madame de Renty, qui l'a demandée il, y a plus de dix ans.

« 0 que c'est un grand bien que les missions! ô qu'elles sont nécessaires! 0 que c'est un grand mal que d'y mettre empêchement! 0 si ceux qui nous ont empêchés d'en faire plusieurs que nous aurions faictes sans cela dans ce diocèse s'avoient le mal qu'ils ont faict! Pater, dimitte illis, nescierunt enim quid fecerunt. Prions, mon très-cher frère, prions le maître de la moisson qu'il y envoie des ouvriers; et disons luy souvent de tout nostre cœur: Domine messis, mitte operarios in messem tuam. Que font à Paris tant de docteurs, tant de bacheliers, pendant que les âmes périssent à milliers, faute de personnes qui leur prennent la main pour les retirer de la perdition et les préserver du feu éternel? Certainement si je me croyois, je m'en irois à Paris, dans la Sorbonne et dans les autres collèges, crier: au feu! au feu! au feu de l'enfer, qui embrase tout l'univers. Venez, Messieurs les docteurs, venez, Messieurs les bacheliers, venez, Messieurs les abbez, venez tous, Messieurs les ecclésiastiques, nous ayer à l'éteindre. »

Nous voyons dans cette lettre non-seulement les grands biens que faisoit la mission de Vasteville, mais aussi quels étoient les sentimens du P. Eudes touchant les missions, et ce qui le soutenoit, aussi bien que ses ouvriers, dans les grandes fatigues de leurs pénibles fonctions.

La seconde mission que fit cet homme apostolique dans le diocèse de Coutances, en cette année, fut celle de Villedieu (1), qui est un gros bourg proche le diocèse d'Avranches, où l'on compte bien trois mille personnes. Cette mission avoit été désirée par M. de Renty, et elle fut défrayée par la veuve du vénéré défunt. Commencée vers la mi-septembre, elle dura jusqu'à la Toussaint; et les fruits n'en furent ny moins grands, ny moins abondans que ceux de la précédente, quoique placée dans une saison beaucoup moins commode, puisqu'elle avoit lieu pendant l'automne, tandis que celle de Vasteville avoit été donnée dans la belle saison de l'été.

Nous ne pouvons mieux connoître la ferveur et les grands fruits de cette mission de Villedieu que par une lettre que le P. Eudes en écrivit à M. Blouet, à Paris. « Nous voicy, dit-il, encore plus pressez de monde qu'à Vasteville. Nous avons quatorze confesseurs, mais il est certain que cinquante ne suffiroient pas. C'est une chose qui nous crève le cœur de pitié, devoir une grande quantité de pauvres gens, qui viennent de trois à quatre lieues, nonobstant les mauvais chemins, qui demandent avec larmes qu'on les entende en confession, qui sont des six et huit jours sans pouvoir estre entendus, tant la presse est grande, et qui couchent la nuit sous le portail et sous les halles, au tems qu'il fait. Roqemus Dominum messis ut mittat operarios in messem suam. » Et dans son journal, après avoir rapporté en

peu de mots les grâces et les bénédictions dont Dieu le favorisoit alors, il finit cet article par ces paroles si édifiantes

« Pour toutes ces missions, et pour toutes ces grâces que Dieu nous a faites, je dis de tout mon cœur, et je supplie tous les anges, tous les saints et toutes les créatures, de dire avec moi: Regi saeculorum immortali et invisibili, soli Deo honor et gloria in sœcula saeculorum. Amen (2). »

Les fruits de ces missions étoient trop éclatans et faisoient

(1) Villedieu, chef-lieu de canton, arrondissement d'Avranches (Manche), 3,771 habitants.

(2) Le P. Eudes avoit obtenu les pouvoirs de donner cette mission de Mgr de Lesseville, qui est l'évêque ordinaire de Villedieu, quoiqu'il n'y fasse aucune visite, l'Ordre de Malte y ayant un Official qui exerce toute

52

VIE DU R. P. EUDES.

trop de bruit dans tout le pays pour ne pas venir à la connaissance de M. de Lesseville. Il les apprit non-seulement par le bruit public et les rapports avantageux qui luy en venoient de différens côtes, mais encore par des mémoires fidèles qu'on luy envoyoit sur tout ce qui s'y passoit de plus édifiant: le prélat en ressentit un vif plaisir, et il bénissoit Dieu de luy avoir donné un tel secours pour luy aider à supporter le poids de ce grand diocèze dont il l'avoit chargé.

Mais il avoit continuellement devant les yeux une preuve éclatante de cette consolante vérité: c'étoit le séminaire établi dans sa ville épiscopale, et gouverné par les sujets du Serviteur de Dieu, qui s'y retiroit luy-même, de temps en temps, pour y travailler quand l'occasion s'en présentoit. Dans la première ordination que fit ce prélat, au mois de septembre, il eut le moyen de se convaincre du bien opéré dans son séminaire par le P. Eudes et ses prêtres. Il trouva ses ordinands si bien disposés, remplis de tant de piété, de tant de modestie et de recueillement, qu'il en fut tout édifié. C'est ainsi que les séminaires du P. Eudes produisoient de grands biens dans tous les lieux où ils se trouvoient établis. On vit, à

...la juridiction contentieuse, et s'étant maintenu en cette possession, toutes les fois que les évêques de Coutances ont voulu l'attaquer.

“ M. de Caillemer, commandeur de Villedieu, receut avec plaisir les offres qu'on luy faisoit et envoya son Mandement, écrit de sa propre main, en date du 15 de septembre 1659. » Après avoir énuméré tous ses titres, le Commandeur commençoit son Mandement en ces termes: « Estant averty que le R. P. Jean Eudes et ses autres vertueux compagnons se disposent pour aller exercer les fonctions de leur mission dans l'église paroissiale de nostre bourg de Villedieu -les -Sault-Cheneuil, pour lequel effet, ils ont demandé nostre consentement, permission et aveu, et considérant les grands biens spirituels qui en peuvent résulter à la gloire de Dieu, et aux âmes soumises à nostre juridiction spirituelle et temporelle, Nous ordonnons, par ces présentes, à nos très-chers et bien aimés, les Official, curé et autres, nos officiers, de coopérer, chacun selon l'exigence de sa charge, à l'exécution de leur bon dessein, afin que Dieu en soit glorifié, les peuples édifiés, la doctrine chrétienne enseignée aux enfans et autres qui ne la savent pas, les vices extirpez, la vertu et la véritable dévotion, sans illusion et hypocrisie, introduites dans les coeurs des fidèles. A ces causes, etc. »

(COSTIL, Annales, liv. V.)

LIVRE CINQUIÈME.

53

partir de ce moment, bon nombre de prêtres et d'ecclésiastiques qui, animez de l'esprit de leur saint état, répandoient la bonne odeur de Jésus-Christ dans leurs cantons, et travailloient avec zèle au salut des âmes.

Si nous voulons en rechercher la cause, nous la trouverons dans la haute idée que le P. Eudes avoit conceue de l'œuvre des séminaires. Nous avons déjà vu cy-devant le bien qu'il en attendoit; nous ajouterois seulement ici qu'il en avoit fait la première et la principale fin de la Congrégation. Quelle que fût son estime pour les missions et quelques biens qu'elles produisissent, il n'en avoit fait que la seconde fin de son Institut; il vouloit qu'on les abandonnât plutôt que de négliger l'œuvre des séminaires. Il s'efforçoit d'en donner cette idée à ses sujets et de leur inspirer la noble résolution de s'y dévouer sans réserve. Pour lui, il étoit ravi quand il trouvoit occasion de parler aux ordinands, de leur faire des conférences ou de leur donner quelque instruction.

Le Serviteur de Dieu n'épargnoit rien pour rendre ses séminaires florissans et les mettre en état de produire tous les biens que l'on en pouvoit espérer. C'est pour cela qu'il a établi dans chaque séminaire un officier à qui il a donné le nom de préfet des ordinands, chargé de veiller plus particulièrement sur leur conduite, et de qui ils dépendent plus immédiatement. Comme c'est à ce préfet, à diriger tous les exercices du séminaire et à donner à tous la première impulsion, c'est de lui aussi que dépend d'une façon toute spéciale, on le comprend, tout le bien qu'on en peut espérer. Le P. Eudes, pour ce motif, lui a donné d'excellentes règles, qui lui permettent d'atteindre le but qu'il s'est proposé, pourvu qu'il soit fidèle à les observer.

Notre saint Instituteur a établi que, dans les séminaires un peu nombreux, il y aura un sous-préfet pour soulager le préfet en tous ses devoirs et pour le suppléer en ce qu'il ne pourroit pas faire par lui-même; un maître de chœur est chargé d'apprendre aux ordinands à réciter l'office divin et à bien remplir les cérémonies de l'Eglise. Le P. Eudes vouloit que tous les sujets de la communauté s'employassent de tout leur pouvoir et selon leurs talens à travailler à un ouvrage si important; que tous concourussent à former les ordinands, en toutes les

manières qu'il seroit en leur pouvoir; qu'ils fussent pour eux des modèles de toutes les vertus; qu'ils eussent soin de leur rendre de bons offices en toute occasion, de cultiver leur cœur avec la plus tendre sollicitude et de les disposer à profiter des instructions qu'on leur donne dans le séminaire; enfin, de prier pour eux avec beaucoup de ferveur pour demander à Dieu leur sanctification. Voilà par où il rend ses séminaires si fructueux à ceux qui y demeuroient pendant un temps suffisant pour permettre aux enseignemens donnez de produire leurs fruits.

Il prescrivit d'y recevoir tous ceux qui se présenteroient, soit de leur propre mouvement comme pensionnaires, soit par l'ordre des supérieurs, comme ordinands, pour se disposer aux saints ordres, soit pour faire une retraite, pourvu qu'ils fussent prêtres, ou du moins qu'ils pensassent à entrer dans l'état ecclésiastique et qu'ils voulussent bien se soumettre aux règles de la maison, ou à celles qui leur seroient prescrites en particulier.

Mais il ordonnoit de repousser impitoyablement ceux qui n'y viendroient que pour être plus à commodité de poursuivre des procez, ou de vaquer à leurs affaires temporelles, ou qui s'en serviroient en quelque sorte comme d'une auberge pour y loger seulement en passant.

Il ne vouloit point pareillement qu'on y reçût[les prêtres notamment vicieux et déréglez. Il supplioit les supérieurs de les envoyer ailleurs, leur représentant les inconvénients résultant de la

présence de telles personnes dans les séminaires, parce que le plus souvent ils ne sont capables que de scandaliser ceux qui s'y rencontrent avec eux et d'empêcher les progrès que leurs confrères pourroient faire dans la vertu. Voilà une partie des sages règlements que l'homme de Dieu avoit établis pour le bon ordre de ses séminaires, et qui contribuoient tant à leur faire porter d'excellens fruits.

Pendant que le P. Eudes travailloit avec tant de bénédiction à la mission de Villedieu, il receut une lettre de M. de La Palu, évêque d'Héliopolis, vicaire apostolique pour les missions d'Orient, par laquelle il lui demandoit son agrément pour un

de ses sujets qui s'étoit venu offrir à lui, désirant aller travailler sous ses ordres dans les missions orientales. Mais pour mieux entendre ce point d'histoire, il faut reprendre les choses d'un peu plus loin. La situation avantageuse où se trouvoit le christianisme dans les vastes pays de la Chine, de la Cochinchine et du Tonquin, vers le milieu du XVIII^e siècle, mit les missionnaires de ces pays dans la nécessité de députer quelques-uns d'entre eux pour venir en Europe représenter au Pape l'état présent des missions d'Orient, et le grand besoin qu'avoient ces églises de bons prêtres et principalement d'évêques, qui, par leur autorité et leur vigilance, pussent donner aux simples fidèles et aux prêtres une direction et un appuy. Le pape y envoya trois évêques de France.

M. de La Palu, chanoine de Saint-Martin de Tours, qui brûloit d'un grand désir de se consacrer à ces missions d'Orient, se trouvant pour lors à Rome, fut désigné pour être le premier des évêques, par le suffrage unanime de tous ceux qui le connoissoient et prenoient intérêt à cette importante affaire. Il fut sacré à Rome même, malgré sa répugnance, sous le titre d'évêque d'Héliopolis. M. de La Motte-Lambert, dont on a parlé cy-devant, à l'occasion du séminaire de Rouen, aussi tout plein de zèle pour ces missions, et qui étoit intimement lié avec M. de La Palu, fut choisi pour le second, et sacré à Paris, sous le titre d'évêque de Béryte. Le troisième fut M. Cotelandy, curé d'une des plus grandes paroisses de la ville d'Aix, en Provence; il fut sacré à Paris, sous le titre d'évêque de Metellopolis. Ces trois prélates étant ainsi établis par le Saint-Siège vicaires apostoliques de ces missions orientales, cherchèrent de tous côtés de bons ouvriers pour travailler avec eux, et sous leurs ordres, à cet important ouvrage.

Comme M. d'Héliopolis fut le premier consacré, étant repassé en France, il répandit dans le public un écrit qui contenoit les motifs de son entreprise, et par lequel il invitoit les bons ecclésiastiques à prendre part à une si glorieuse expédition. Il s'en trouva plusieurs qui vinrent se présenter à lui pour cet effet. Les sujets de la Congrégation du P. Eudes étoient trop animés du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, pour qu'il ne s'en rencontrât pas quelques-uns qui fussent sensibles

à une telle invitation. Il s'en trouva trois qui, sans s'être concertez, allèrent trouver M. d'Héliopolis et lui firent part du désir qu'ils avoient de se consacrer à ce grand ouvrage. Le premier fut M. de Sesseval, dit Damville, prêtre du diocèse d'Amiens, alors au séminaire de Rouen; le second, M. Meusnier, prêtre originaire de Saint-Germain de Clairefeuille, du diocèse de Lisieux, aussi du séminaire de Rouen; et le troisième, M. Brunel, prêtre originaire de Tiberville, également du diocèse de Lisieux (1). Ils étoient tous les trois incorporez dans la Congrégation et y travaillaient avec édification.

Le P. Eudes s'étoit plaint à M. d'Héliopolis de ce qu'il lui tiroit des sujets qui lui avoient tant coûté à former, et dont il avoit actuellement un si grand besoin. C'étoit principalement à l'occasion du premier de ces trois prêtres, que le P. Eudes avoit écrit à M. de La Palu, et ce fut pour y répondre que le

prélat luy adressa la lettre dont nous avons parlé, qu'il receut à la mission de Villedieu. La lettre est fort honnête et remplie de piété. L'évêque luy marquoit qu'il n'avoit surpris personne; qu'il s'étoit contenté de représenter les grands besoins des missions d'Orient, si abandonnées, et où on pouvoit procurer à Dieu tant degloire que M. Damville l'étoit venu trouver de son propre mouvement; qu'après l'avoir examiné, il avoit trouvé en luy une vocation si ferme et tant de talent pour une telle entreprise, qu'il n'avoit pas cru devoir le refuser qu'au reste il luy conseilloit d'en faire le sacrifice à Dieu qu'il croyoit que luy et sa Congrégation en seroient bien récompensez, qu'il devoit être heureux et regarder comme un honneur de voir que parmy ses sujets on en trouvoit de si excellens, si bien formez et capables de si grandes choses. La lettre est du 2 d'octobre 1659.

Le P. Eudes ne laissa pas que d'être un peu chagrin de cette résolution prise par ses sujets, parce que luy-même avoit grand besoin de prêtres pour travailler dans sa Congrégation et qu'il ne croyoit pas que les fonctions qu'on y exerce soient

(1) Suivant les Nouvelles Annales rédigées par les PP. Eudistes, "M. René Brunel était de la paroisse de Saint-Jacques de Lisieux, et curé de Norolles (canton de Blangy), dans ce diocèse, lorsqu'il se consacra aux missions. »

moins à la gloire de Dieu que celles des missions étrangères. Cependant, animé d'un désir ardent de faire connoître Dieu partout et de luy gagner des âmes, il se résigna généreusement, et avec une soumission complète, au sacrifice qu'on luy demandoit (1). Non-seulement il accorda son consentement à M. de Sesseval-Damville, il luy donna un acte authentique par lequel il l'exhortoit à aller travailler aux missions étrangères, au nom de la Congrégation dont il étoit membre. Voicy de quelle manière il parloit dans cet acte:

« Obéissance donnée à M. de Sesseval, dit Damville, pour les missions étrangères.

« Jean Eudes, prestre missionnaire, supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie, à tous ceux qui ces lettres verront, salut.

« Sur ce qui nous a été exposé par nostre très-cher et très-aimé frère Pierre Sesseval, prestre missionnaire de nostre Congrégation, qu'ayant sceu qu'il se perd un nombre presque innombrable d'âmes dans le royaume de la Chine et dans les autres qui en sont voisins, faute d'ouvriers évangéliques qui, leur prestant la main pour les tirer de la perdition et les mettre dans le chemin du salut, il auroit conceu un désir très-ardent de s'y joindre avec plusieurs autres ecclésiastiques qui se disposent à se transporter dans ces régions; mais parce qu'il ne veut rien faire qu'avec une parfaite obéissance aux supérieurs que Dieu luy a donné, il nous supplioit d'avoir ce dessein agréable et d'y donner nostre approbation, consentement et permission; Nous, après avoir soigneusement recommandé la chose à Dieu, et après en avoir communiqué avec quelques-uns des principaux de nostre Congrégation, désirant de coopérer à un si grand œuvre, pour lequel nous sacrifierions de bon cœur, moyennant la grâce divine, cent mille vies si nous

(1) MM. Meusnier et Brunel, après avoir obtenu le consentement du P. Eudes, sollicitèrent avec instance la faveur d'être incorporés dans la Congrégation, avant de partir, ce qui leur fut accordé au mois d'avril 1660.

« les avions, avons consent! et consentons très-volontiers par ces présentes que le dict de Sesseval accomplisse son pieux et louable désir, dans la connaissance que nous avons de sa piété, prudence, suffisance, et plusieurs autres vertus et bonnes qualitez que Dieu luy a données.

« Oui, nostre très-cher frère, c'est de tout nostre coeur que nous approuvons la sainte entreprise que vous faites pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Allez donc au nom de la Sainte Trinité, pour la faire connoistre et adorer dans les lieux où elle n'est ny connue, ny adorée. Allez au nom de Jésus-Christ, fils unique de Dieu, pour appliquer aux âmes le fruit du précieux sang qu'il a répandu pour elles. Allez sous la protection et sauvegarde de sa divine Mère pour imprimer dans les coeurs le respect et la vénération qui luy est due, et sous la conduite du bienheureux saint Joseph, de saint Gabriel, de votre bon ange, des saints apostres des lieux où vous irez, pour travailler avec eux à sauver les âmes perdues et abandonnées. Allez, au nom et de la part de nostre petite Congrégation, pour faire, dans la Chine et autres lieux où la Providence vous conduira, ce qu'elle voudroit faire par tout l'univers avec l'effusion de son sang, jusqu'à la dernière goutte, pour y détruire la tyrannie de Satan et y établir le Royaume de Dieu. Mais souvenez-vous que cette œuvre estant tout apostolique, vous avez besoin d'une intention très-pure, pour n'y chercher que la gloire de Dieu; d'une très-profonde humilité et défiance de vous-mesme, d'une grande confiance en son infinie bonté; d'une entière soumission à sa très-adorable volonté et à celle des prélates qui vous tiendront sa place; d'une patience invincible dans les travaux, d'un zèle très-ardent du salut des âmes, et d'une très-sincère cordialité pour les autres ecclésiastiques, et spécialement pour les religieux de la Compagnie de Jésus, avec lesquels nous vous recommandons très-instamment de vivre tousiours dans une parfaite union et intelligence. Méditez souvent ces vertus, demandez-les instamment à Dieu, et taschez de les pratiquer fidellement. Plaise à la divine bonté de vous les donner en perfection, avec toutes les autres grâces qui vous sont nécessaires et

LIVRE CINQUIÈME

59.

convenables pour accomplir parfaitement sa très-pieuse volonté, et pour vous comporter partout comme un vray missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie, et comme un très-véritable enfant de leur très-aimable cœur 1 Que cet adorable Jésus et cette divine Marie, vous donnent à cette fin leur sainte bénédiction; qu'elle demeure tousiours avec vous, et qu'elle vous précède, accompagne et suive partout et en toutes choses. C'est dans ce souhait que nous prononçons sur vous, au nom de Jésus et de Marie et en l'amour sacré de leur très-charitable cœur, ces précieuses paroles de la sainte Eglise: Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria. »

JEAN EUDES Prestre missionnaire.

Cet acte, daté de Paris (1), étoit scellé du sceau de la Congrégation, qui étoit, comme il est encore aujourd'huy, un coeur surmonté d'une croix avec ces mots: vive Jésus et Marie, et accompagné d'une branche de lys d'un côté, et d'une rose de l'autre, avec cette légende: Sigillum Congregationis Jesu et Mariae. On conserve encore l'original de cet acte signé de la main du P. Eudes dans les archives du séminaire de Caen. On ne voit point qu'on ait pris les mêmes mesures pour les deux autres membres de la Congrégation, ny qu'on ait gardé les mêmes formalitez, peut-être parce que le même acte servoit pour ces trois missionnaires, et qu'on se contenta d'en donner à chacun une copie en forme.

Quoy qu'il en soit, ils s'attachèrent tous les trois au même prélat; mais ils ne réussirent pas mieux les uns que les autres dans leur sainte entreprise. M. Meusnier mourut à Paris, le 10 du mois d'aoüst 1661, dans le temps qu'il faisoit ses préparatifs pour ce grand voyage, et fut inhumé dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. M. Damville s'embarqua en janvier 1662 avec M. d'Héliopolis

et sa troupe sur la mer Méditerranée et alla mettre pied à terre à Alep, ville de Syrie, d'où, il écrivit, le 20 mars suivant, une lettre très-touchante au

(1) Les Annales de la Congrégation disent bien que cette lettre est écrite de Paris, mais sans indiquer la date..

P. Eudes, luy protestant qu'il le regardoit toujours comme son très-cher et honoré Père. Il mourut le 8 décembre de l'année 1663, étant encore en route: on ignore le lieu de sa mort. Enfin M. Brunel mourut aussi quelque temps après, avant d'avoir atteint le but de son voyage, sans qu'on sçache rien des circonstances de sa mort.

Le mauvais succez de ces trois Messieurs donna lieu à plusieurs decroire que Dieu n'approuvoit pas leur dessein, et qu'ils auroient dû se borner à leur première vocation, parce qu'il y a dans la Congrégation un travail aussi grand et aussi important pour la gloire de Dieu et le salut des âmes qu'on le peut souhaiter. Le P. Eudes le pensoit bien ainsi mais de peur qu'on ne l'accusât de s'opposer à un plus grand bien par intérêt, il aima mieux acquiescer au jugement des autres, et se soumettre à ce qu'il plairoit à Dieu d'en ordonner. Ce n'a pas été la seule occasion où Dieu a fait paroître qu'il n'approuvoit pas ces changemens d'état dans les sujets du P. Eudes, sous le prétexte d'un plus grand bien, ou d'une plus grande perfection. On a vu encore dans la suite plusieurs autres membres qui, se plaignant du trop de dissipation où exposent les fonctions de la Congrégation, se sont laissez aller à la tentation d'en sortir, pour mener une vie plus recueillie et plus tranquille, soit en leur particulier, soit en d'autres Communautéz, et qui n'ont pas été longtemps sans regretter leur détermination, et sans reconnoître qu'il y avoit en cela de l'illusion. Il n'y a rien, en effet, qu'on puisse désirer pour sa propre perfection qui ne se trouve dans la Congrégation de Jésus et Marie, aussi avantageusement qu'en aucun autre état, quelque saint ou sanctifiant qu'on le suppose.

Le P. Eudes nous dit dans son Journal que sur la fin de l'année 1659, et au commencement de l'année 1660, il fut attaqué de violentes calomnies dont il ne s'affligea pourtant point, par une grâce spéciale de la divine bonté. Ce fut à Caen qu'il fut ainsi traité et que ses adversaires se déchaînèrent si violement contre luy. Voicy quelle en fut l'occasion. Il fut en butte à ces persécutions à cause de certaines extra-

vagances auxquelles se livrèrent par les rues de Caen quelques habituez de l'Hermitage (1) dont on prétendoit que le P. Eudes étoit le protecteur.

Ce qu'on appelle à Caen l'Hermitage est un grand corps de logis qui est bâti sur le fonds des religieuses Ursulines, proche de leur cour extérieure, et qui leur appartient (2). Celogis étoit occupé par différentes personnes qui demeuroient ensemble, et qui jusque-là avoient donné une grande édification et fait beaucoup de bien dans la ville. Cette sorte de communauté étoit été formée, dez l'année 1644 ou 1645, par les soins de M. de Renty, qui en avoit établi beaucoup d'autres semblables en différens endroits. L'intention de ce pieux gentilhomme, en formant ces sortes

(1) Le P. Martine, Huet et tous les anciens biographes eudistes écrivent l'Hermitage.

(2) La maison des Ursulines de Caen fut fondée, en 1624, par Jourdaine de Bernières, qui y fit elle-même profession et en devint plus tard supérieure. Ces religieuses, établies d'abord dans la rue Guilbert, durent à Jourdaine le vaste bâtiment qu'elles vinrent occuper, douze ans après, dans la rue Saint-Jean, aux abords de la rue Frementel, et qui, après avoir été converti en hôpital et en filature, a

fini par être abattu, en très-grande partie, pour faire place aux nouvelles rues du quartier Singer. De ces constructions, il ne reste plus aujourd'hui qu'un bâtiment qui sert de magasin à l'Intendance militaire, en face du bureau du Télégraphe.

Les Registres de la ville (no 51) contiennent les délibérations et pièces relatives à l'établissement des Ursulines à Caen. L'évêque de Bayeux leur permettait « d'ériger et instituer en ladite ville une maison et famille sous le nom de sainte Ursule pour vacquer à l'instruction, nourriture et enseignement des petites filles, tant pensionnaires qu'externes, selon qu'il se pratique en la maison de Paris. »

On lisait sur la cloche de la chapelle cette inscription conservée par le P. Fr. Martin:

“Je commence à sonner en ce mois de juillet 1636, et à chaque coup que je feray retentir, les Religieuses Ursulines de ce monastère désirent autant aimer, honorer et bénir la divine Majesté que font les Anges et les autres Bienheureux dans le Paradis. Voilà ce que j'annonce de leur part, moy qui m'appelle Ursule. »

En 1807, les restes de M. de Bernières et de sa sœur Jourdaine furent transférés, par les soins pieux de M. Caffarelli, préfet du Calvados, de la maison des Ursulines à l'église Saint-Jean, dans la chapelle Sainte-Barbe, qui se trouve du côté gauche, immédiatement avant la chapelle du Sacré-Cœur.

62

VIE DU R. P. EUDES.

d'associations, étoit de réunir ensemble un nombre de personnes choisies, qui faisoient profession, de visiter les pauvres et les malades, de les assister en tout ce qu'ils pouvoient pour le spirituel et pour le corporel, de s'opposer à tous les scandales, et de se livrer aux bonnes œuvres qu'ils trouveroient l'occasion de pratiquer; en un mot, d'être des hommes de Dieu appliquez à soutenir en tout ses divins intérêts et à procurer sa gloire.

Ce lieu, où se retiroient à Caen la plupart de ceux qui composoient cette société, et où s'assembloient de temps en temps avec eux quelques autres qui demeuroient encore dans leurs familles, s'appeloit l'Hermitage, parce que ceux qui en étoient membres faisoient profession de vivre comme des solitaires, séparez du monde au milieu du monde, autant que le pouvoient permettre les occupations de charité et les services qu'ils rendoient au prochain. M. de Bernières-Louvigny fut établi supérieur de cette association de l'Hermitage, dez le commencement, et il continua de l'être jusqu'à sa mort. Comme c'étoit un homme d'une vie toute spirituelle, ainsi que les écrits qui restent de luy le font assez connoître, il formoit ceux qui demeuroient avec luy dans une haute spiritualité et dans une espèce d'oraison passive. Tant qu'il vécut et qu'il put les conduire, tout se passa avec beaucoup d'édification et de régularité. De cette école même, il sortit un bon nombre d'excellens sujets, formez de sa main, qui se distinguèrent dans les différens états où ils s'engagèrent.

Mais après sa mort, qui arriva le 3 de may de l'année 1659, ceux de ses disciples qui demeuroient à l'Hermitage, s'étant un peu affoiblis le cerveau, tant par leurs oraisons mystiques que par quantité de mortifications et de jeûnes exagérez, et n'étant plus retenus par un directeur qui eût assez d'ascendant sur leurs esprits, se laissèrent aller à un zèle indiscret, et à des actions extravagantes et fanatiques, qui firent beaucoup de bruit à Caen. L'occasion des actes véritablement insensez auxquels ils se livrèrent fut l'extrême aversion qu'on leur avoit toujours inspirée contre le Jansénisme, et contre tous ceux qui en étoient infectez; le nombre des novateurs ne laissoit pas d'être grand dans la ville. Et parce que la plu-

part des curez de Caen avoient signé un écrit devant l'official, par lequel ils attestoient qu'ils ne connoissoient point de Jansénistes dans Caen, et que depuis la publication des Bulles d'Innocent X et Alexandre VII, on n'avoit point ouï parler que personne eût rien enseigné, prêché ou avancé, qui fût contraire à leurs décisions, un de ces prétendus solitaires s'étant persuadé que ces curez étoient ou hérétiques ou fauteurs d'hérétiques, et par conséquent des excommuniez, s'imagina que Dieu luy donnoit l'inspiration d'avertir le peuple de Caen qu'il eût à se délier de ses curez et à fuir leur société. Il communiqua ces idées à ses compagnons, qui n'eurent rien de plus empressé que de les partager; et, sans plus tarder, tous résolurent de se mettre à l'œuvre et de dénoncer aux habitans tous ces pasteurs infidèles à leurs devoirs et infectez d'hérésie.

Mais pour mieux exécuter leur dessein, ils crurent qu'il falloit faire un coup d'éclat, de manière à agir fortement sur l'esprit du peuple, à luy inspirer une grande défiance de ses prêtres et à l'en éloigner. Ces illuminez, qui étoient au nombre de cinq résolurent, de publier leur dénonciation le mercredy quatrième de février 1660. Mais pour se disposer à accomplir plus dignement ce qu'ils regardoient comme une inspiration de Dieu, ils convinrent de faire ensemble une communion à cette intention, immédiatement avant de commencer leur entreprise. Afin que ce spectacle fût plus éclatant, ils se rendirent de la rue Saint-Jean à la paroisse de Saint-Ouën, située à l'extrémité du Bourg-l'Abbé, où ils assistèrent à une messe dite par un prêtre de leurs associez, et communierent tous cinq de sa main.

Après un moment d'action de grâces, un d'entre eux mit bas son pourpoint et le laissa à l'église avec son chapeau; puis accompagné des quatre autres, qui le suivoient aussi sans chapeau, sans collet, et le pourpoint déboutonné, nonobstant la rigueur du froid, ils parcoururent en ce costume les rues de la Ville, les mains jointes sur leur poitrine, annonçant à haute voix, et d'un ton de gens inspirez, que tout Caen étoit plein de Jansénistes; que tous les curez, à l'exception de deux qu'ils nommoient, étoient Jansénistes et excommuniez, et qu'en conséquence on eût à les éviter avec le plus grand

soin; et ils répétoient de dix pas en dix pas le même avertissement.

Cette scène extraordinaire jeta une grande émotion dans toutes les rues par où ils passoient, et attira après eux une nombreuse populace, qui les regardant comme des gens envoyez de Dieu pour leur donner cet avertissement, témoignoient déjà leur aversion contre les curez ainsi dénoncez. Cependant quelques personnes plus sérieuses, voyant le mauvais effet que cela commençoit à produire, et appréhendant les conséquences qui pouvoient suivre, s'empressèrent d'aller donner avis de cette scène aux Officiers de Justice. Ceux-cy ayant délibéré sur ce qu'ils avoient à faire, convinrent d'envoyer sur-le-champ leurs huissiers, pour se saisir de ces prédicateurs d'un nouveau genre. Cependant, quelque diligence qu'ils apportassent, nos solitaires, malgré la lenteur de leur marche, ne laissèrent pas de faire beaucoup de chemin, et par conséquent beaucoup de mal.

Les huissiers les ayant enfin joints, les amenèrent devant les juges qui leur demandèrent raison de la conduite qu'ils tenoient. Ils répondirent fermement, mais avec modestie, et ayant toujours les yeux baissez, que c'étoit le service de Dieu et l'intérêt de sa gloire, et qu'ils étoient prêts à souffrir la mort pour la défense de la vérité qu'ils annonçoient (1). Les juges furent surpris de cette résistance et en envoyèrent quatre en prison; le cinquième, qui étoit de la ville, fut remis entre les mains de ses parens, sur l'attestation des médecins, qui le

(1) Le P. Martine a paraphrasé bien inutilement la prédication des mystiques de l'Hermitage. Le P. Costil, mieux inspiré, nous a conservé textuellement l'annonce qu'ils publièrent dans tous les

carrefours de Caen:

« Mes chers frères, criaient-ils à haute voix, priez Dieu pour la ville de Caen qui est remplie de Jansénistes. Il n'y a que M. Guilbert, curé de Saint-Ouen, dont vous puissiez apprendre la pureté de la doctrine. »

A la question que leur posa le juge, ils se contentèrent de répondre, tenant toujours les yeux baissés et les mains jointes sur la poitrine: « L'intérêt de la vérité! » Entraînées par les excitations de quelques-uns de ces mystiques, quelques dames de Falaise, à l'imagination un peu vive et facile à surexciter, prirent aussi un air de prophétesses, dit le P. Costil, et arrachant les ornemens de leur cou, les jetèrent dans la boue. « Mais ces extravagances n'eurent pas de suite.

LIVRE CINQUIÈME.

65

déclarèrent. hypocondre. Quelques jours après le lieutenant criminel, devant qui étoit l'instance, ayant instruit le procez, condamna les quatre prisonniers à une amende, leur fit défense et à tous les autres de s'assembler de nouveau, et les remit entre les mains de leurs parens, avec injonction de les garder si soigneusement, qu'ils ne pussent rentrer ny dans la ville, ny dans les faubourgs, sur les peines au cas appartenant.

Voilà l'histoire de l'Hermitage de Caen le sujet des violentes persécutions dont le P. Eudes fut l'objet en ce temps-là. Ses adversaires n'épargnèrent rien pour faire croire qu'il en étoit la cause; et la raison sur laquelle ils s'appuyoient pour le rendre responsable de ces extravagances, c'est qu'il avoit eu autrefois de grandes liaisons avec M. de Renty et M. de Bernières, et que, depuis la mort de ce dernier, il avoit vu encore

quelquefois les associez de l'Hermitage. Mais ce qui favorisoit encore ces calomnies, c'est qu'il se faisoit un devoir de n'avoir aucune relation avec ceux que l'on accusoit de Jansénisme; qu'il tenoit à honneur d'être parfaitement soumis au Souverain Pontife et de reconnoître toutes ses décisions. Ainsi on le déchiroit impitoyablement de tous côtés, de vive voix et par écrit, tandis qu'il bénissoit Dieu de tout son cœur d'être trouvé digne de souffrir quelque chose pour l'amour et à l'exemple de notre divin Sauveur (1).

Le P. Eudes étoit bien éloigné d'avoir inspiré ou approuvé les extravagances de ces pauvres illuminez. Voici de quelle manière il en écrivit au supérieur d'un de ses séminaires, l'année suivante, à l'occasion de quelqu'un de ces bannis qui

(1) Le P. Eudes qui, après la mission de Villedieu, était retourné à Rouen pour diriger lui-même la retraite des ordinands, écrivait à M. Blouet, le 17 décembre 1659, à propos des scènes de l'Hermitage, dont ses ennemis voulaient le rendre responsable:

« Les grands chiens de ce pays (de Rouen) n'ont ny aboyé, ny mordu, que je sçache, ce petit chien blanc aux oreilles noires; mais à Caen, on le mord, on le déchire et on le met en pièces pour le sujet que vous sçavez.

« Il appartient à un maistre qui sçaura bien le deffendre, comme il luy plaira. « S'il prend plaisir à le voir houssiller et dévorer fiat! fiat! J'espère néantmoins qu'il deffendra son pauvre petit chien, et qu'il luy donnera la force de mordre, d'égorger et de faire mourir les ennemis de son maistrequi sont les péchez des hommes. »

66

VIE DU R. P. EUDES.

avoit demandé à demeurer dans cette maison, et qu'il avoit refusé: « Vous avez très-bien faict, luy dit-il, de ne le pas recevoir chez vous; car nos bienfaiteurs font courir ici secrètement un imprimé qui porte malicieusement que j'estois le directeur de l'Hermitage; et d'autres disent que ceux qui ont faict

ces folies dans les rues de Caen et

ailleurs estoient des nôstres. La source de semblables tromperies est la vanité, laquelle estant une fois entrée dans un esprit n'en sort que très-rarement et très-difficilement. C'est ce que la sœur Marie avoit dict plusieurs fois à M. de Bernières: qu'autant d'âmes il mettroit dans la voye de l'oraision passive (car c'est à Dieu de les y mettre), il les mettroit dans le chemin de l'enfer. » La lettre est du 7 novembre 1661

Telle fut la cause des calomnies dirigées contre le P. Eudes, au commencement de l'année 1660, calomnies dont il dit luy-même qu'il ne fut pas beaucoup affligé, parce que Dieu le soutenoit par les grâces dont il le comblloit, et par les bénédicitions abondantes qu'il répandoit sur ses travaux. Cefut en effet, dans ce temps-là qu'il fit en divers lieux les missions et qu'il donna à Rouen les entretiens dont nous avons parlé.

En l'année 1660, le P. Eudes fit à Paris deux fameuses missions; cela sans s'y être attendu, et par conséquent presque sans préparation. La première eut lieu en l'église des Quinze-Vingts (1) . voicy comme la chose arriva. Etant allé à Paris, peu de temps après Pâques, pour quelques affaires relatives à sa Congrégation, il vint présenter ses humbles salutations à M. Auvry, ancien évêque de Coutances, qui conservoit toujours pour luy, de si grands sentimens d'estime et de vénération. Ce prélat, profitant de la circonstance, luy proposa de faire une mission dans l'église des Quinze-Vingts, dont il étoit le directeur, étant vicaire ou substitut du grand aumônier de France pour l'administration de cet hôpital.

(1) Quinze-Vingts, hôpital fondé par saint Louis, à Paris, en 1254, pour 300 (15 fois 20) gentilshommes à qui les Sarrasins avaient crevé les yeux, et que le roi avait ramenés de la Palestine.

Il avoit été si charmé et si touché des missions qu'il luy avoit vu donner en différens endroits de son diocèze de Coutances, et de tout ce qu'il en avoit entendu raconter d'ailleurs, qu'il ne doutoit point qu'il ne réussît merveilleusement dans Paris, aussi bien que dans ces autres lieux où il avoit fait tant de bien.

Le P. Eudes s'efforça d'abord de tout son pouvoir de décliner cette charge, alléguant comme raison de son refus qu'il n'avoit pas eu la pensée d'être appelé à donner une mission, et que, dezlors, il seroit très-imprudent de sa part d'entreprendre une œuvre d'une telle importance sans y avoir apporté de préparation. Le prélat, qui connoissoit le savoir faire du P. Eudes, et le grand besoin qu'on avoit à Paris, aussi bien que partout ailleurs, d'entendre de semblables prédications, n'accepta point les motifs alléguéz par l'homme de Dieu; et il fit tant d'instances que le P. Eudes dut se rendre à son désir. Il luy eût été bien difficile, en effet, de refuser quelque chose à un prélat à qui il avoit tant d'obligations, de qui il avoit receu et recevoit encore tant de marques de la plus sincère amitié. Il luy fallut donc écrire aussitôt à plusieurs de ses confrères et autres prêtres auxiliaires de venir incessamment le trouver à Paris pour cette importante mission que la Providence luy avoit ménagée, au moment où il y pensoit le moins. M. Auvry, qui luy demandoit cette mission, en fit aussi toute la dépense.

L'ouverture de la mission eut lieu le dimanche des Rogations, et elle dura sept semaines. Le bruit s'étant répandu dans Paris que le P. Eudes faisoit une mission dans l'église des Quinze-Vingts, on y accourut de toutes parts; car il étoit déjà fort connu et fort estimé dans la capitale depuis la mission donnée à Saint-Sulpice en 1651. Ceux qui ne l'avoient pas entendu à cette première mission accoururent aux Quinze-Vingts, avec le même empressement, attirez par la renommée du prédicateur. Bien qu'oh soit accoutumé à Paris d'entendre les prédicateurs les plus habiles, les plus éloquens et les plus polis, et que le P. Eudes n'eût rien de ces manières recherchées auxquelles on attache souvent trop

d'importance, il ne laissa pas d'être écouté et suivi avec autant d'empressement et avec beaucoup de fruit.

Il se contente de dire dans son journal, avec sa simplicité et sa modestie ordinaires, que « Dieu versa sur cette mission d'abondantes bénédicitions. » Mais nous savons par ailleurs qu'il eut pour auditeurs plusieurs prélates, grand nombre d'abbés, de docteurs, de personnages distingués par leur qualité et par leurs emplois, qui l'écoutaient avec admiration, et qui tous furent si touchés et si édifiés de ses sermons, qu'ils disoient entre eux comme les envoyez des Princes, des Prêtres et des Pharisiens: *Numquam sic locutus est homo; qu'on n'avoit jamais entendu prédicateur qui parlât de la sorte; et cela avec le peu de préparation que nous avons dit.*

Nous apprenons d'une attestation qui lui fut donnée quelque temps après pour être envoyée à Rome, que la ville de Paris n'avoit jamais rien vu de pareil à cette mission; que cet homme apostolique avoit été obligé de prêcher dehors les quatre dernières semaines en présence d'une multitude prodigieuse de personnes de toutes sortes de conditions, avec une bénédiction toute singulière, qui avoit paru par le grand nombre de restitutions qui furent faites, de livres pernicieux qui furent brûlés, de mauvais catholiques, d'hérétiques, et même d'athées qui se convertirent. Ainsi on peut bien dire que non-seulement il avoit parfaitement répondu à ce que M. Auvry en avoit espéré, mais qu'il avoit même surpassé de beaucoup tout ce qu'il avoit pu s'en promettre (1).

(1) Saint Vincent de Paul, que nous rencontrons en première ligne parmi les admirateurs du P. Eudes, et qui avait bien voulu lui accorder sa protection auprès de la Reine Anne d'Autriche, écrivait le 18 juin 1660, aux prêtres qu'il employait à la mission de Pologne, à propos de la mission donnée aux Quinze-Vingts: « Quelques prêtres de Normandie, conduits par le P. Eudes, sont venus faire une mission dans Paris avec une bénédiction admirable. La cour des Quinze-Vingts est bien grande, mais elle estoit trop petite pour

contenir le monde qui venoit aux prédications A tout cela, nous n'avons point de part, parce que nostre partage, est le pauvre peuple des champs. Nous avons seulement la consolation de voir que nos petites fonctions ont paru si belles et si utiles, qu'elles ont donné émulation à d'autres pour s'y appliquer comme nous, et avec plus de grâces que nous, non-seulement au fait des missions, mais encore des séminaires, qui se multiplient beaucoup en France. Il y a sujet de louer Dieu du zèle qu'il excite en plusieurs pour l'avancement de sa gloire et le salut des âmes. »

(Esprit de saint Vincent de Paul, eh. xx.)

Pendant que le P. Eudes continuoit à travailler aux Quinze-Vingts, M. de Poussé, alors curé à Saint-Sulpice, touché du grand succès de cette mission, et voyant combien sa grande paroisse en avoit besoin, chercha les moyens d'engager ce digne ouvrier à lui en accorder une semblable. Il lui en parla lui-même, le priant avec grande instance de la lui accorder et fit même appuyer sa demande par M. Auvry. Il n'y avoit guère d'apparence que le Serviteur de Dieu dût s'en charger. Quoique Paris soit assez vaste et assez peuplé pour qu'on puisse en même temps y faire plusieurs missions, sans que les unes nuisent aux autres, on pouvoit croire qu'il ne seroit pas sans aucun inconvénient d'employer les mêmes ouvriers à donner conséutivement deux missions, dans deux lieux aussi rapprochés que le sont les Quinze-Vingts et le faubourg Saint-Germain.

D'ailleurs, si le P. Eudes avoit eu tant de peine à se résoudre à accepter la mission des Quinze-Vingts, parce qu'il n'avoit pas eu le temps de s'y préparer, il devoit encore faire plus de difficulté

d'accepter celle de Saint-Sulpice, qui demandoit une préparation beaucoup plus grande, à raison même de l'importance qu'elle devoit avoir. Il sçavoit de plus que ses prêtres, très-fatiguez par des exercices qui avoient duré sept semaines, devoient s'attendre-à être examinez de très-près par les hommes qui ne cherchoient qu'à les décrier. Le Serviteur de Dieu repoussa donc d'abord la demande de M. de Poussé; mais le bon prêtre le pressant de plus en plus de ne pas luy refuser ce secours pour sa grande paroisse, qui en avoit un si grand besoin, et M. Auvry ayant joint luy-même ses instances, le P. Eudes dut se résigner. Il travailla encore quelques jours aux Quinze-Vingts, et pendant ce temps-là on prit les mesures nécessaires pour la mission qu'il venoit de promettre.

On arrêta de la donner dans l'église de Saint-Germain-des-Prez, regardée comme plus commode pour faire les exercices de la mission que celle de la paroisse Saint-Sulpice; on en fixa l'ouverture au dimanche 4 de juillet. Le P. Eudes, de Son côté, se mit en mesure d'assembler des ouvriers en nombre convenable pour une telle œuvre; car il sçavoit que

la mission des Quinze-Vingts avoit laissé à désirer sous ce rapport. Parmy ceux qu'il avoit à travailler actuellement avec luy, quelques-uns, rappelez par leurs affaires, ne pouvoient prolonger davantage leur absence, et d'autres manquoient de forces et de santé. Il luy fallut donc écrire un grand nombre de lettres pour inviter d'autres prêtres à venir luy aider dans cette nouvelle mission. Celle des Quinze-Vingts finit le 20 juin, au grand regret d'une multitude prodigieuse de personnes qui n'ayant pu y faire leur devoir, compreneroient. cependant le grand besoin qu'elles avoient de ces saints exercices. Leur joye fut grande quand le bruit se répandit incontinent, que le P. Eudes devoit commencer une autre mission, quinze jours après, en l'église de Saint-Germain-des-Prez, où elles pourroient satisfaire aux besoins de leur conscience.

Après cette grande mission qu'il venoit de donner et où il avoit éprouvé une extrême fatigue, il semble que le P. Eudes auroit dû profiter de ce court intervalle pour prendre un peu de repos, avant que de s'engager dans un nouveau travail aussi pénible que le devoit être celuy de la mission de Saint-Germain. Mais comme s'il avoit été infatigable, il alla en donner une petite de dix jours en la paroisse de Mauregard (1), paroisse située à cinq ou six lieues de Paris, dans le diocèze de Meaux. Il envoya un de ses ouvriers en faire l'ouverture, le jour même où avoit lieu la clôture de celle des Quinze-Vingts; et, dez le lendemain, il partit avec ceux de ses missionnaires qui se sentirent en état d'y travailler. Il laissa les autres se reposer à Paris, en attendant l'arrivée de ceux qui viendroient les rejoindre pour la mission de Saint-Germain.

Le P. Eudes étoit persuadé qu'il y avoit beaucoup à faire à Mauregard, et les résultats furent aussi grands que le pouvoit permettre le petit nombre des ouvriers et le peu de temps que durèrent les exercices. Le Serviteur de Dieu prêcha les paysans de ce canton avec le même courage et la même énergie dont il avoit fait preuve devant les magistrats, les nobles et les bourgeois de Paris. Les missionnaires confes-

(1) Mauregard, canton de Dammartin, arrondissement de Meaux (Seine- et-Marne), 161 habitants.

sèrent à journées entières, et toujours avec le même succez et la même bénédiction pour le salut des âmes. Ils finirent le jour saint Pierre, . qui étoit cette année-là un mardy; et dezle lendemain, ils se rendirent à Paris.

La mission de Saint-Germain-des-Prez fut encore incomparablement plus célèbre que celle des Quinze-Vingts. L'ouverture s'en fit le dimanche 4 de juillet, avec un concours prodigieux de peuple de tout âge et de toute condition. Voicy ce que M. Manchon, qui étoit un des principaux ouvriers de cette mission, en mandoit à M. Le Mesle, à Caen, le 6 de juillet, c'est-à-dire deux jours après l'ouverture: « Nous voicy dans une mission prodigieuse, en nombre et en approbation; car tout le monde y accourt avec un applaudissement général. Il y avoit dimanche dernier tant de monde au sermon (c'étoit le jour de l'ouverture), et l'abbaye de Saint-Germain estoit si pleine, quoyque très-vaste, qu'il s'en retourna plus de 3,000 personnes sans y pouvoir entrer; hier, après midy, il y avoit plus de 50 ou 60 carrosses devant l'église pendant le sermon. Jugez de là si nous avons ici bien à travailler, et si vous ne devez pas bien prier le bon Dieu pour nous. Mandez-nous si M. Morard est passé par Caen, pour venir ici; et s'il estoit encore à Caen faites-le avancer au plus tôt. M. de La Vigne ne voudroit-il point aussi venir voir le grand monde de Paris? L'avez-vous entretenu là-dessus, comme nostre Père vous l'avoit escrit? (1) »

De si beaux commencemens promettoient de grands fruits; aussi les bénédictions qui accompagnèrent cette mission furent si abondantes et si extraordinaires, que les ouvriers mêmes qui y travailloient avoient peine à croire ce qu'ils voyoient; tant le doigt de Dieu s'y faisoit sentir, tant l'action de la grâce étoit

(1) M. Blouet, qui travaillait à cette mission, ayant mandé à Madame de Camilly, sa mère, les effets de la grâce dont il était témoin, en reçut cette noble réponse qui montre bien la solide vertu de cette grande chrétienne: « J'ay une extreſme joye de ſçavoir les bénédictions que Dieu donne aux travaux de nostre Père, et j'ay un grand désir, mon cher enfant, de vous y voir bien occupé pour ayder à sauver ces belles princesses du ciel (les âmes). Vous estes nostre consolation et nostre joye en ce point, et je ressens que la divine bonté nous fait de grandes miséricordes à vostre occasion. »

puissante. Ce n'étoit point seulement les personnes pieuses et les gens du commun qui assistoient aux exercices de la mission; les plus grands pécheurs et même les personnes de la plus haute distinction y accourroient avec empressement; et tous ressentoient les salutaires influences de la grâce de Dieu. La Reine mère, Anne d'Autriche, se montroit très assidue aux sermons du P. Eudes. Quoyque le saint missionnaire n'eût rien de ces manières recherchées par les habiles orateurs qui prêchent à la cour, cette religieuse princesse ne l'en estimoit pas moins; elle parla même plusieurs fois de manière à faire voir qu'elle le préféroit à tous les autres. Persuadée de la droiture de ses intentions, elle prenoit en bonne part tous les conseils et avertissemens qu'il luy donnoit, et ne s'offensoit point de la liberté qu'il apportoit à dire la vérité à elle-même, aussi bien qu'aux autres auditeurs.

« Voilà comme il faut prescher, disoit-elle; ceux qui nous flattent nous trompent. Ils devroient nous dire nos vérités tout simplement. Je l'escoute bien volontiers, disoit-elle encore en une autre occasion, parce qu'il ne m'a jamais flattée et qu'il m'a tousiours dict mes vérités sans respect humain. Il ne fait pas comme bien d'autres qui ne cherchent qu'à plaire et qui applaudissent à tout. Nous n'avons pas besoin de gens qui nous trompent, mais de personnes zélées qui nous instruisent de nos devoirs et qui nous animent à les remplir. » Cette mission dura avec ce grand éclat et cette ferveur, depuis le 4 de juillet jusqu'au 8 de septembre, jour de la Nativité de la sainte Vierge, c'est-à-dire durant plus de deux mois.

Un des ouvriers qui brilla le plus dans cette mission, après le P. Eudes, fut M. Paillot, catéchiste de la mission, qui avoit un talent rare pour se bien acquitter de cet office. Il étoit presque aussi suivi dans ses catéchismes, et ne faisoit guère moins de fruit en remplissant cette fonction, que le P. Eudes par ses sermons. Ce fut principalement dans les deux missions de Paris, des Quinze-Vingts et de Saint-Germain, que l'on admirâ le talent de M. Paillot. Tout Paris débordoit pour aller entendre le P. Eudes et son sçavant et spirituel catéchiste; chacun prenoit plaisir à assister à ses instructions. Ce n'étoient

pas seulement les enfans et le petit peuple qui trouvoient à y profiter, mais les personnes âgées et les sçavans mêmes; et tous demeuroient d'accord que le saint prêtre avoit trouvé la véritable manière d'instruire des véritez de la religion. M. Paillot excelloit à faire dans ses catéchismes d'heureuses applications de morale; il y mettoit tant d'habileté, tant de naturel, il égayoit d'une façon si spirituelle, que les auditeurs les plus simples le comprenoienl, et que les sçavans eux-mêmes trouvoient à en profiter.

M. Paillot n'étoit point des sujets de la Congrégation du P. Eudes; c'étoit un prêtre habitué possédant un riche patrimoine, et qui mettoit son bonheur à travailler aux missions; sa fonction ordinaire étoit d'y faire le catéchisme et d'y confesser. Lorsque le P. Eudes l'invitoit à aider à quelque mission, il le trouvoit toujours prêt à luy rendre service. Voicy le témoignage que le Serviteur de Dieu en rendoit dans une de ses lettres à un de ses confrères: « Ce vénérable prestre, dit-il, est nostre cordial amy, ou plutost nostre frère très aimé, que nous chérissons et regardons comme l'un des nostres, et comme estant de nostre Congrégation, parce que véritablement il l'aime autant que pas un d'entre nous, et que depuis plusieurs années il a tousiours travallé à «toutes nos missions avec grande bénédiction et beaucoup de fruit, Dieu luy ayant donné le vray esprit du missionnaire, et toutes les qualitez requises pour en exercer les fonctions en perfection. » C'étoit là en effet le véritable caractère de M. Paillot, qui remplissoit les fonctions de catéchiste a la mission de Saint-Germain- des-Prez (1).

(1) Le P. Costil, au IIIe livre des Annales de la Congrégation, a rendu un bel hommage à la vertu, au zèle et au dévouement sans bornes de ce saint prêtre. M. Nicolas Paillot, de Saint--Michel de Vaucelles de Caen, a-t-il dit, avait un don tout particulier pour rendre sa conversation agréable et utile tout à la fois; il excellait à gagner la confiance des jeunes gens, et à les amener à la fréquentation des sacrements. Il rendit un service signalé au clergé et aux fidèles de la ville de Caen, en formant les jeunes prêtres aux fonctions du saint ministèreOn l'a vu, à la fête de Noël, confesser vingt heures de suite, ne quittant le confessionnal que pendant le temps nécessaire pour dire la messe et l'office des Matines: tant était ardent son zèle pour le salut des âmes. Bon et toujours rempli de charité pour les pénitents,

Il y auroit beaucoup d'autres choses à remarquer dans cette célèbre mission, que nous croyons devoir omettre pour arriver sans plus de retard à la conclusion, où le P. Eudes parut se surpasser soy-même. Il y avoit prez de deux mois que la mission duroit, sans qu'on s'ennuyât d'entendre le P. Eudes, ny ses autres prédicateurs, lorsqu'il en annonça la clôture pour le 8 de septembre. Cejour-là une foule innombrable accourut de toutes parts pour assister au dernier sermon que le grand missionnaire devoit prononcer. L'homme de Dieu n'ignoroit pas les sentimens que la Reine mère avoit de luy; il sçavoit qu'elle avoit pris en bonne part toutes les remontrances et considérations qu'il luy avoit adressées dans le cours de la mission. Ce fut ce qui luy fit prendre la résolution de s'opposer comme un mur d'airain pour la maison d'Israël, et d'entretenir cette Princesse dans ce dernier sermon. de matières que les prédicateurs ordinaires n'avoient garde d'oser toucher. Il luy parla d'une manière, à la vérité, fort

respectueuse, mais en même temps des plus fermes, et avec une liberté digne des premiers siècles de l'Eglise. Il dit qu'il avoit cinq véritez à représenter à sa Majesté, toutes de la dernière importance, et qu'il n'avoit fait, pour ainsi dire, qu'effleurer dans ses autres sermons.

Elle devoit d'abord employer tout son pouvoir pour extirper de son royaume les hérésies tant anciennes que nouvelles, c'est-à-dire le Calvinisme et le Jansénisme, sources de tant de maux; détruire l'athéisme qui devenoit, hélas! si commun, il savait au besoin se montrer ferme, sans se laisser arrêter par le rang et la qualité des personnes. Dévoué au P. Eudes, dont il était le cordial ami, on le trouvait toujours au premier rang quand il s'agissait de le soutenir ou de le défendre. Ce saint prêtre combattit vaillamment les combats du Seigneur jusqu'au jour où il mourut, le 21 mai 1687, à Vaucelles, à l'âge de 67 ans.

L'annaliste, dont nous avons analysé le récit, ajoute: « Il avoit donné à l'église du séminaire de Coutances cinq chasubles, trois grands tableaux, un Christ, un saint Joseph et un saint Jean l'Evangéliste. » L'acte d'inhumation de M. Paillot est consigné en ces termes dans le registre paroissial de Vaucelles, déposé au bureau de l'état civil de Caen:

« Le mesme jour (jeudy 22 may 1687) fut inhumé dans l'église le corps de M- Nicolas Paillot, ptre, àgé de soixante et cinq ans, présence de Me Nicolas Lemarchand et Charles Laignel, ptres, qui ont signé.»

surtout dans Paris; réprimer ce luxe effréné qui conduisoit à tant de désordres et aux dérèglements des mœurs. Arrivant ensuite au triste état du peuple, il conjura la Reine, au nom de Dieu, d'adoucir son sort, de diminuer sa souffrance; et développant ce point avec animation, il excita parmy ses auditeurs une telle émotion qu'il leur tira des larmes (1). Enfin il termina son sermon en recommandant à sa Majesté par dessus tout de ne conférer les bénéfices qu'à des sujets dignes et capables d'en remplir fidèlement les devoirs. Bien que ce dernier point fût peut- être le plus délicat de tous, il ne le toucha pas avec moins de force que les précédens, demandant à la Reine avec larmes d'apporter le plus grand soin à ce grave sujet, de bien faire comprendre au Roy les obli-

(1) En signalant à la Reine les désordres causés par le luxe et les souffrances du peuple, "le P. Eudes, ajoute l'auteur des Annales, n'oublia pas les sangsues, comme il les appeloit, les mangeurs du peuple, avec leurs superbes maisons et leurs dorures. Il fit ensuite une vive peinture des misères du peuple dans laquelle il repréSENTA la dureté des archers de la gabelle cassant les cruches des pauvres femmes voisines des côtes de la mer, qui y alloient puiser de l'eau. » il est incontestable que le luxe doit être contenu dans de justes bornes, et que les riches ne sont pas dispensés de pratiquer la mortification chrétienne, au milieu de leurs superbes maisons et de leurs dorures. Quant à l'extinction radicale du luxe elle est impossible; et pût-elle être réalisée, elle aurait pour conséquence première la misère du peuple. Le P. Eudes, sans doute, condamnait l'abus des richesses et des désordres attachés à l'état social de son époque. Pour ce qui est de la dureté des agents du fisc, elle pourrait bien n'avoir fait que changer de forme. De notre temps, on confisquerait les cruches au lieu de les casser, et les délinquantes seraient condamnées à l'amende ou à la prison; en somme, leur sort ne serait pas moins digne de pitié.

Ces remontrances à la Reine sur la misère du peuple ont donné naissance à l'anecdote apocryphe rapportée par Laroque (Vie de François Mézeray, p. 72, 75), d'un sermon composé par Mézeray et prononcé par le P. Eudes. Ce récit est ridicule, car il n'a pas même le mérite de la vraisemblance. Il fallait n'avoir pas la moindre idée du caractère énergique, et nous dirons même, un peu raide du P. Eudes, pour imaginer une telle fable. Le grand missionnaire a pu tirer parti de certains faits qui lui avaient été signalés par son frère Mézeray, et qu'il aurait eu certes bien tort de négliger; car il n'est rien comme les faits historiques pour donner de la vie et de l'intérêt à la prédication: l'orateur a le droit

de prendre son bien partout où il le trouve. Si Laroque n'eût dit que cela, il eût énoncé une vérité au lieu de forger un conte insoutenable.

gations que Dieu luy imposoit en luy donnant le gouvernement d'un royaume, qu'il y alloil de ses intérêts icy-bas et de son salut éternel. « Pitié donc, Madame, s'écria-t-il, pitié je vous en conjure, pour l'âme du Roy vostre fils et nostre maistre. Rappelez vous bien que le Dieu tout-puissant est l'appuy des throsnes, qu'il est le soutien des empereurs, et que lorsque les souverains s'appliquent à combattre ses ennemis, et à le faire aimer et servir, il leur accorde de régner avec gloire, et récompense leur zèle et leur piété en les comblant de prospérité en ce monde et d'un bonheur inénarrable dans l'éternité. »

Les amis du P. Eudes, connoissant combien ces matières sont délicates, disoient qu'il y avoit lieu de craindre pour le saint homme et qu'il pourroit bien s'être attiré une mauvaise affaire. Ses adversaires, les courtisans et ceux d'entre eux qui se trouvoient atteints par les observations et les plaintes adressées par le prédicateur, luy reprochant avec colère sa trop grande liberté, espéroient que la Reine, blâmant les hardiesse du missionnaire, luy en témoigneroit son mécontentement. Mais voyant que cette Princesse ne paroisoit pas le désapprouver, ils prirent le parti de dissimuler leur ressentiment et d'attendre une occasion plus favorable de se venger.

Après le sermon, on se rendit processionnellement avec le Saint-Sacrement dans la cour du séminaire de Saint-Sulpice, lieu destiné pour la station. Là, on avoit élevé sur une espèce de théâtre un magnifique reposoir, paré des ornemens les plus riches empruntez aux personnes de la première distinction. La procession offrit un spectacle des plus augustes. Il y avoit plus de 500 ecclésiastiques, tous revêtus d'aubes, de surplis et de chapes; le P. Eudes et ses ouvriers marchoient les derniers, et les plus proches du Saint-Sacrement. Etant tous arrivez, les missionnaires montèrent sur le théâtre où se trouvoit le reposoir. Le P. Eudes, prenant le Saint-Sacrement en main, en présence de ce nombreux clergé, de la Reine et d'une multitude prodigieuse de peuple, leur fit une chaleureuse exhortation dans laquelle il leur recommanda la persévérance, leur souhaitant en plus mille et mille bénédictons. Il parla durant une demi heure d'une manière si touchante, qu'il fit verser à tous ses auditeurs une abondance de larmes.

Mais l'émotion fut à son comble lorsqu'il vint à leur représenter qu'ayant crié tant de fois peu de jours auparavant: Vive le Roy! Vive le Roy! (ce fut le 25e jour du mois d'aoust précédent, lorsque Louis XIV et Marie Thérèse d'Autriche, son épouse, firent leur entrée solennelle dans Paris) il étoit bien juste de rendre du moins de semblables honneurs au Roy immortel, au souverain Monarque de tout l'Univers, et de crier de toute sa force: Vive Jésus! Vive Jésus! A peine eut-il prononcé ces paroles que tout ce nombreux auditoire retentit de ce grand cri, plusieurs fois répété. Vive Jésus! Vive Jésus! et la Reine elle-même, répandant des larmes d'amour à la vue d'un spectacle si touchant, mêla sa voix à celle de ses sujets, et cria de toute sa force -. Vive Jésus! Vive Jésus! C'est ce qu'un ouvrier du P. Eudes, qui étoit tout proche de sa Majesté, se faisoit un plaisir de raconter ensuite. Enfin, cette auguste cérémonie se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Cependant à peine une cérémonie si édifiante fut-elle finie, que les ennemis du P. Eudes répandirent le bruit que la Reine l'avoit fait arrêter (d'autres disoient exiler), très-mécontente de la témérité, de la hardiesse et du manque de respect dont il avoit fait preuve à son égard. Ceux qui n'étoient pas contens du sermon et des vérités exposées avec tant d'indépendance, en présence de la Reine,

accueillirent cette nouvelle avec joye, et n'eurent rien de plus empressé que de la propager partout autour d'eux; de sorte qu'elle se répandit bientôt dans tout Paris, et même beaucoup au-delà.

Le lendemain matin, M. le marquis d'Urfé étant allé des premiers chez la Reine mère, elle luy demanda s'il n'avoit, point appris des nouvelles? Le marquis luy répondit tout simplement: « Je n'en scias point, Madame, sinon que le grand bruit est que vostre Majesté a faict arrester le P. Eudes. » Cette Princesse surprise autant qu'on le peut être dece mauvais bruit: « Moy dit-elle? Je n'y ay seulement pas pensé. » Puis indignée qu'on eût pu concevoir d'elle une pareille idée - « Marquis, ajouta-t-elle aussitôt, je vous prie d'aller présentement trouver le P. Eudes de ma part, et de luy dire que je n'ay jamais eu une si mauvaise pensée; et que je conserve tousiours, au contraire, beaucoup d'estime pour sa vertu. » M. le marquis d'Urfé,

obéissant sur-le-champ aux ordres de la Reine, se rendit à la maison où logeoient les missionnaires, et demanda à parler au P. Eudes qui étoit absent pour le moment. En attendant son retour, il raconta à un de ses ouvriers l'entretien qu'il venoit d'avoir avec la Reine, et luy dit que c'étoit le sujet de sa visite. C'est par ce témoin oculaire que nous connoissons ce fait si honorable pour la Reine et pour le prédicateur.

Mais si les adversaires du P. Eudes ne réussirent pas à le mettre mal dans l'esprit de la Reine mère, ils eurent assez de puissance pour luy faire manquer deux belles occasions de s'établir à Paris. Après la mission des Quinze-Vingts, dont nous avons parlé cy-dessus, M. Auvry forma le projet d'appeler à la direction spirituelle de cette maison le P. Eudes et ses prêtres elle avoit en effet grand besoin d'être confiée à des sujets d'un zèle et d'un dévouement sans bornes. Onen vint jusqu'à proposer les conditions du contrat, que l'on garde encore au séminaire de Caen. Mais les adversaires de l'homme de Dieu, toujours attentifs à observer ses démarches et à contrarier ses desseins, remuèrent si bien et excitèrent tant d'appréhensions dans l'esprit de ceux qui en étoient les maîtres, que l'entreprise demeura sans effet.

Ils tinrent encore la même conduite à l'occasion de la maison du Mont-Valérien, consacrée au mystère de la Passion de Notre-Seigneur. Cette maison, située à peu de distance de Paris, avoit besoin alors d'une bonne réforme, parce que les prêtres de cette Communauté, qui sont sous la dépendance immédiate de M. l'Archevêque de Paris, étoient extrêmement divisez. Messieurs de Saint-Nicolas du Chardonnet et Messieurs de Saint-Sulpice avoient refusé de se charger de cette difficile entreprise; d'un autre côté, on n'avoit pas voulu y admettre les PP. Dominicains, ny d'autres religieux, parce que cette maison du Mont-Valérien étoit fondée pour des prêtres relevant immédiatement de l'Ordinaire..

Toutes ces circonstances désignoient le P. Eudes comme l'homme le plus apte à opérer la réforme désirée. Pendant quelque temps il put regarder cette seconde affaire comme assurée; déjà même il s'occupoit de désigner les sujets qu'il croyoit les plus capables de bien remplir cette mission difficile,

lorsque, certains incidens commencèrent à le faire douter du succès de l'entreprise qu'on vouloit luy confier. « Pour l'affaire du Mont-Valérien, écrivoit-il à M. du Pont, il s'y trouve encore quelque difficulté que Nostre-Seigneur lèvera quand il luy plaira. » Et dans une autre lettre au même: « Je crois qu'elle se fera; mais vous sçavez que c'est la marque des affaires de Dieu qu'elles soient traversées et contredites. » Elles le furent en effet, et de telle sorte, qu'elles ne s'achevèrent point en faveur du P. Eudes. Dieu se contenta de la bonne volonté de son Serviteur, et ne permit point l'accomplissement de l'œuvre. Il se servit des intrigues secrètes de ses adversaires pour exercer la patience et la résignation du saint homme à l'ordre de la divine Providence.

Mais si les ennemis du P. Eudes, et quelques hommes qui s'étoient trouvez un peu trop désignez dans ses sermons, n'étoient pas contens de sa conduite, de ses prédications, de sa liberté tout apostolique à dire la vérité à tout le monde, il s'en falloit de beaucoup que ce fût le plus grand nombre; les gens de bien et tous ceux qui avoient été touchez de ses sermons n'en jugoient point ainsi. La plupart au contraire bénissoient Dieu, et étoient pleins de reconnaissance pour les grâces et les miséricordes qu'ils avoient receues de la divine bonté par son moyen et par les exercices de la mission. Voicy de quelle manière le P. Ignace Joseph de Jésus Maria, carme déchaussé, luy en écrivit pour le congratuler.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Mon cœur est tout en jubilation quand je prends la plume pour vous remercier très-humblement de l'excellent livre que vous me donnastes le jour de la feste de nostre sainte Mère Thérèse, après avoir célébré la messe dans nostre église à l'autel de la très-aimable Vierge Marie, vostre incomparable protectrice et la nostre.

Deux jours après, j'entray en retraite où j'ay eu le tems de gouter à loisir la céleste doctrine qui est contenue dans ce livre. Je l'ay lu deux fois tout entier à genoux en esprit d'oraison; et, je vous avoue sincèrement que

c'est le livre le plus remply de l'onction du Saint-Esprit qu'aucun de nostre siècle. Il nous donne les plus belles connaissances du christianisme touchant le saint Baptême, avec une clarté et une facilité convaincantes, non avec des paroles emphatiques et éblouissantes, mais d'un style naturel, sincère et fort intelligible.

« Tous les chapitres contiennent des vérités de grande importance; mais le troisième me semble tout étincelant de feux et de flammes qui pénètrent l'intime du cœur, pour l'animer à aimer Dieu de toutes nos forces très-fidèlement, très-cordialement et très-constamment, par des preuves de la sainte Escriture si pressantes qu'un bon esprit n'y peut résister; il faut se rendre tout à fait à nostre amour infini et éternellement aimable.

J'ay bény plusieurs fois vostre personne dont Dieu s'est servy pour exciter plusieurs autres à mieux servir son adorable Majesté, à le mieux connoistre, à se souvenir des obligations de leur baptême et à l'aimer plus parfaitement. Je sens mes désirs s'augmenter, de plus en plus, à vous souhaiter mille bénédicções célestes, quand je considère que Nostre-Seigneur a avancé et favorisé si avantageusement vos saintes entreprises, surtout en trois choses; la première, en vos prédications et confessions qui se sont faites durant vostre mission du faubourg Saint Germain, qui ont produit dans les âmes un amendement de vie, et de dignes fruits de pénitence dans les pauvres pécheurs la deuxième, en vos livres spirituels qui ne respirent que la sainteté et l'amour de nostre Sauveur; la troisième, en

la sainte Congrégation du Séminaire de Jésus et Marie, que vous instituez pour l'avancement de leur gloire, de leur service et de leur honneur, par une succession de vertueux ecclésiastiques qui portent et porteront aux siècles à venir les véritables sentimens de piété qu'on doibt avoir 'pour les sacrées personnes d'un si aimable Fils et a d'une si admirable Mère. Vostre dessein m'a paru si relevé et si utile à l'Eglise, que, priant pour vous devant le Très-Saint-Sacrement, et vous recommandant à la divine bonté, je n'ay pu me tenir de vous dire intérieurement . O prestre bény de Jésus, ô l'amy fidelle de Marie, prenez courage;

LIVRE CINQUIÈME.

81

Nostre-Seigneur est avec vous; pendant que vous estes encore au monde, agissez courageusement pour luy et pour sa très-sainte Mère.

Quantum potes, tantum aude,
Nam digni sunt omni laude,
Rex Jesus et Maria.

O naissante Congrégation desjà si favorisée du Ciel que d'avoir en peu de tems quatre maisons bien establies dans de bonnes villes, et qui commence à s'estendre jusque dans Paris., capitale du royaume! Soror nostra es: crescas in mille millia (Gen., XXIV, 60).

« J'espère que vos vénérables Ecclésiastiques, qui sont maintenant sous vostre charitable conduite, auront, par l'assistance du Saint-Esprit, la prudence, la force et la vertu pour s'employer dignement à cultiver si bien les âmes qu'elles soient capables de chanter éternellement avec tous les anges, avec tous les bienheureux, et nous avec eux: Vive Jésus et Marie! Vive Marie et Jésus! Ainsi-soit-il! C'est l'espérance que j'ay, moy qui suis avec respect, mon révérard Père, vostre très humble fils et très-obéissant serviteur en N. S., qui vous désire la couronne du martyre.

« Fr. Ignace-Joseph,
« De Jésus-Maria, religieux Carme déchaussé.

Voilà le témoignage avantageux qu'un saint religieux rendoit à la mission du P. Eudes à Saint-Germain-des-Prez, à ses livres et à sa Congrégation. L'année suivante, le Serviteur de Dieu trouva encore une occasion de parler à la Reine mère, avec autant de force et de fermeté qu'à la conclusion de la mission de Saint-Germain des-Prez. Ce fut dans un sermon qu'il fit chez les religieuses du Saint-Sacrement, le 8 de février 1661. Voicy de quelle manière la chose est rapportée dans une lettre que M. Le Chevallier, conseiller à la Cour des monnoyes, écrivoit à Mme Ferrière, suivant ce qu'il en avoit appris d'un prêtre qui étoit présent à ce sermon: "Cefut, dit-il, au subject de « l'embrâsement du Louvre, c'est-à-dire de la galerie des Roys,

82

VIE DU R. P. EUDES.

« et d'une partie de la grande galerie qui estoit ce qu'il y avoit de plus magnifique. Cet embrâsement arriva le dimanche 6 de février. On n'a pu encore sçavoir au vray l'autheur, ny la cause de cet incendie, si ce n'est que des peintres qui avoient travaillé toute la nuit du samedy au dimanche aux décorations du théâstre qui avoit esté dressé dans la dicte galerie pour y donner le ballet du Roy, estant sortis le matin pour aller à la messe, laissèrent une chandelle allumée; le feu prenant à du papier se communiqua ensuite aux peintures et aux lambris. La perte fut estimée à cinq cent mille livres. Heureusement la plupart des portraits des Roys en avoient esté mis dehors quelque tems auparavant. Deux jours après

l'incendie, la Reyne mère, qui ne perd aucune des dévotions qu'il y a icy, en quelque lieu qu'elles soient, ayant esté entendre le salut chez les filles du Saint-Sacrement, au faubourg Saint-Germain, qui ce jour-là solennisoient la feste du Cœur de la Vierge, si j'ay bien retenu, y trouva le P. Eudes, missionnaire, qui presche fort à l'apostolique en chaire, mais qui avoit presque achevé son sermon. Ce prédicateur s'estant arresté pour laisser passer sa Majesté et sa suite, après qu'elle se fut assise, comme s'il eust voulu faire un autre sermon, luy parla longtemps et avec grande liberté. Mais comme ce que M. Le Chevallier en rapporte dans sa lettre n'est fondé que sur un récit qui est très-infidèle, nous ne le suivrons pas; nous préférerons reproduire ici la lettre écrite à ce sujet par le P. Eudes aux prêtres du séminaire de Caen:

La Reyne arriva à la fin du sermon, à laquelle je dis bien des choses sur le sujet du feu qui a brûlé une partie du Louvre. Je commençay à luy parler ainsi:

“Madame, je n'ay rien à dire à vostre Majesté sinon de la supplier très-humblement puisque la divine Majesté l'a amenée en ce lieu, de n'oublier jamais la puissante prédication que Dieu luy a faicte par le feu qui a brûlé une partie du Louvre: que parmy les chrestiens il n'y a point de hasard, mais que tout se fait par la Providence et l'ordre de Dieu. Ce feu est donc un effet de son ordre,

LIVRE CINQUIÈME.

83

et il veut dire plusieurs choses: 1o qu'il ne falloit point travailler aux dimanches et aux festes; il veut dire 2o qu'il estoit permis aux Roys de bastir des Louvres, mais que Dieu leur commandoit de soulager leurs subjects, d'avoir compassion de tant de veuves, de tant d'orphelins et de tant de peuples accablez de misères, etc.; 3o qu'il estoit permis aux princes et aux roys de prendre quelques honestes divertissemens, mais que d'y employer tous les jours, toutes les semaines, tous les moys, toutes les années et toute la vie n'estoit point le chemin du Paradis, etc.; 4o que Paris estoit plein d'athées qui mettent Dieu sous leurs pieds, et qui font des actions dont les diables ont horreur; et que si LL. MM. le sçavoient et qu'elles n'employassent pas leur puissance royale pour chastier des crimes si horribles, elles s'en rendroient responsables devant Dieu, et atlireroient ses vengeances et ses malédictions sur leurs testes, etc.; 5o que si le feu temporel n'avoit pas pardonné à la maison royale, le feu éternel ne pardonneroit ny à Princes ny à Princesses, ny à Roys, ny à Reynes, s'ils ne « vivoient en chrestiens, et s'ils n'avoient pas pitié de leurs subjects; et que si ce feu matériel n'avoit pas eu de respect pour les portraits et les figures des Roys, qui estoient dans le lieu qu'il avoit brûlé, le feu de l'ire de Dieu n'épargneroit pas les originaux s'ils n'employoient leur autorité pour destruire la tyrannie du diable et du péché, et pour establir le règne de Dieu dans les âmes de leurs subjects; 6o que je n'avois point d'autre intérêt, en disant ces choses, que celuy de mon Maistre et de mon Dieu, et que celuy du salut de mon Roy et de ma Reyne, pour lesquels je voudrois donner mille vies; 7o que c'estoit une grande pitié que de voir que les grands de ce monde estoient assiégez d'une troupe de flatteurs qui les empoisonnoient par leurs flatteries et les perdoient, en sorte qu'on ne leur disoit presque jamais la vérité; que les prédicateurs estoient très-criminels devant Dieu de la tenir captive en injustice, et que je me tiendrois très-condamnable si je ne disois toutes ces choses à sa Majesté; enfin que je la suppliois de les recevoir, non comme de la part d'un homme, mais comme

« de la part de Dieu; que je n'estoys qu'un chétif homme et un misérable pécheur, mais qu'au lieu où j'estoys, en tenant la place de Dieu, je pouvois dire avec saint Paul: pro Christo legatione fungimur. Je fais icy l'office d'ambassadeur de Jésus-Christ pour porter la parole du Roy des Roys à une grande Reyne, et que je la suppliois de la prendre en cette façon.

« Ma conclusion fut de prier les religieuses et les assistans, dont l'église regorgeoit, d'employer leurs prières vers Nostre-Seigneur et sa très-sainte Mère, pour obtenir de la divine Majesté la grâce nécessaire à nostre Roy très chrestien, et à nos Reynes, de bien reconnoistre tant de faveurs et de bénédictions que le Ciel avoit versées sur leurs personnes royales, et d'employer leur pouvoir pour renverser la tyrannie de l'enfer et establir le royaume de Dieu dans les âmes de leurs subjects.

« Voilà presque mot à mot tout ce que je dis; je vous l'escris afin que vous et nos amis sçachiez la vérité. J'ay sceu depuis de plusieurs personnes qui estoient avec la Reyne, et qui s'en retournèrent avec elle, qu'elle l'a fort bien pris, et que quelques flatteurs luy avoient voulu dire quelque chose; mais qu'elle leur avoit fermé la bouche de la bonne manière. M. de Coutances (Mgr Auvry), qui est à la Cour, et qui sçait ce qui s'y passe; m'en a tesmoigné grande satisfaction; et quantité d'autres personnes de condition me sont venues trouver pour me marquer les sentimens de joie qu'elles en avoient. Plaise à Dieu de bénir tout, de nous donner la grâce de ne chercher jamais autre chose que de luy plaire, et de faire et de dire ce qu'il demande de nous!...

« JEAN EUDES, Prestre missionnaire. »

Les ennemis du P. Eudes, toujours attentifs à profiter de tout ce qui pouvoit servir à leurs mauvais desseins, ayant appris avec quelle liberté il avoit parlé à la Reine, crurent avoir trouvé une occasion favorable de le décrier et de le faire passer pour un indiscret et un téméraire. Quelques courtisans partagèrent aussi le même sentiment, et pensant bien faire leur cour à cette Princesse, accusèrent le prédicateur de témérité et d'im-

prudence d'avoir osé parler de la sorte. C'est sur ce fondement que, M. Huet, ancien évêque d'Avranches, dans son livre des Origines de la ville de Caen, parlant du P. Eudes, dit "qu'il étoit d'un naturel hardy et ardent, qu'il se laissoit emporter par son zèle qui n'étoit pas toujours assez réglé. » Il est visible que c'est de ces occasions, où le Serviteur de Dieu parla à la Reine avec tant de liberté, dont M. Huet a voulu parler. C'est ce qu'il apprit des courtisans mêmes, lorsqu'il se trouva à la Cour quelque temps après, en qualité de sous-précepteur de Monseigneur le Dauphin.

Mais tous ces flatteurs furent bien trompez lorsque la Reine leur ferma la bouche en disant: « Le P. Eudes a raison, il a dict de grandes véritez, c'est à nous d'en profiter. » Ceux qui pensoient par leur blâme attirer quelque disgrâce au missionnaire changèrent bientôt de discours, dez qu'ils virent que cette Princesse étoit dans de bons sentimens à son égard; ils furent les premiers ensuite (suivant le génie de la Cour) à le louer et à luy faire des compliments sur sa générosité à dire la vérité aux grands, sans aucun respect humain.

M. Huet, dont nous venons de citer le nom, paroisoit pleinement convaincu que c'étoient là ses véritables sentimens à luy-même, lorsqu'il dit que « nulle considération ne retenoit le P. Eudes lorsqu'il s'agissoit des intérêts de Dieu. On ne peut pas désavouer cependant que ce n'ait été un grand serviteur de Dieu qui, dès son enfance, a marché fidèlement dans les voies du Ciel, et s'est entièrement dévoué au salut des âmes (1), » Par où il semble que ce Prélat ait voulu corriger ce qu'il avoit dit de

trop fort au désavantage du Serviteur de Dieu. Ainsi la hardiesse que M. Huet reprochoit au P. Eudes devoit bien plutôt luy être attribuée à intrépidité, à générosité et au zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qu'à un zèle outré, trop ardent et peu mesuré.

Ce fut par ce principe qu'il s'exposa étant encore jeune à assister deux fois les pestiférez; qu'il résista si souvent dans ses missions aux injustices desgrands, qui opprimoient les petits et les faibles, et les obligea à leur faire justice. Un

(1) Huet, Origines, ch.XXIX, p. 431, 2e édition.

jour, un gentilhomme fier et accoutumé à se faire craindre, voulant exiger quelque chose du Serviteur de Dieu contre sa conscience, se servit de quelques menaces pour l'intimider.

« Qui que ce soit, Monsieur, luy dit le P. Eudes, ne me fera jamais commettre une telle offense contre ma conscience. Je ne crains pas vos menaces; vous me pourriez faire perdre la vie dans les tourmens; mais j'espère que vous ne m'arracherez jamais mon Dieu de mon cœur. Mon plus grand désir est de verser mon sang pour luy, et toute mon ambition est d'obtenir la couronne du martyre. » Cet homme, tout fier qu'il étoit, fut déconcerté d'une réponse si hardie; étonné d'une telle intrépidité, il se retira et se désista de ses prétentions.

Nous ne pouvons résister au désir de citer encore ici un autre trait de sa générosité, quoique sur une autre matière, qui se passa en cette même année 1661. Cefut le 22 juillet, durant qu'il célébroit la sainte messe en l'église d'Ableiges, qui est une paroisse à deux lieues de Pontoise. Il s'éleva un orage mêlé d'éclairs et de tonnerres si épouvantables qu'il sembloit que tout alloit s'abîmer. Le P. Eudes venoit de terminer la consécration, quand éclatèrent plusieurs grands coups de tonnerre qui sembloient menacer l'église d'une ruine totale. Le saint prêtre conjura alors Notre-Seigneur, ainsi qu'il l'a écrit de sa propre main, de l'écraser plutôt de quelqu'un de ces coups de tonnerre que de permettre qu'il l'offensât jamais de propos délibéré. Il luy fit ensuite cette oblation intérieure, et la réitéra plusieurs fois, et à chaque gros coup de tonnerre, durant le reste de sa messe, avec une si parfaite tranquillité, qu'il ne paroisoit pas avoir le moins du monde souci du danger qu'il courroit. Voicy les belles pensées qu'il consigna par écrit, quelques momens après l'orage: ce seroit une excellente pratique de les méditer en pareille occasion.

« O Jésus, j'adore cet amour infini qui vous a faict sacrifier ci et mourir en la croix pour destruire le péché, laver toutes les âmes et establir le règne de vostre Père dans tous les cœurs.

« Je me donne de tout mon cœur à ce divin amour; et en union de toutes les saintes dispositions qu'il vous a données, et en action de grâces de vostre sainte passion et de vostre précieuse mort, je m'offre et me donne à vous pour estre écrasé tout maintenant et réduit en cendres par un coup de tonnerre; mais je vous demande, mon Sauveur, que tous les grains de cendre en laquelle je seray réduit soient convertis, par vostre toute-puissante bonté, en autant de carreaux de foudres, dont la haine infinie que vous avez contre le péché ait agréable de se servir pour foudroyer et anéantir ce monstre dans toutes les âmes, afin de les délivrer de sa tyrannie, et d'y establir le règne de vostre divin amour. Et après cela, je consens très-volontiers d'estre envoyé au néant selon le corps et l'âme pour une éternité. Je vous supplie seulement de m'accorder cette grâce, que le désir que j'ay de vous louer et aimer. éternellement ne soit point anéant, mais qu'il subsiste tousiours devant vous pour vous rendre des

louanges immortelles et vous protester à jamais que je vous aime de tout mon grand cœur, c'est-à- dire du vostre que vous m'avez donné en vous donnant vous-même à moy tant et tant de fois.

Mais, qui suis-je? Néant, péché, enfer: peut-il sortir quelque chose de bon de ces trois misérables sources ? Impossible. D'où viennent donc ces dispositions? De Celuy qui est le très-unique principe de toute bonne pensée, parole et action, auquel soit honneur, gloire et louange aux siècles des siècles. Ainsi soit-il! Ainsi soit-il! Que tous les Anges, que tous les Saints, que la divine Mère de Jésus, que ce même Jésus, que

la très-sainte Trinité disent à jamais ainsi-soit-il, pour l'accomplissement de toutes les choses susdictes, en la manière qui sera la plus agréable à la divine Volonté. Et qu'est-ce que je prétends, mon Dieu, en ceci et en toute autre chose, sinon de vous plaire? Benedic fulgura et nubes Domino; laudate et superexaltate eum in saecula (1). »

A Ableiges, près Pontoise, 22 juillet 1661.

Dans cette même année 1661, il fit un acte d'association avec

(1) Dan., 3,73.

88

VIE DU R. P. EUDES.

l'abbaye de Montmartre. Il y avoit déjà quelque temps qu'il entretenoit de saintes liaisons avec Madame Françoise de Lorraine, alors abbesse de ce célèbre monastère et avec ses religieuses. Lorsqu'il étoit à Paris et qu'il pouvoit trouver quelques momens de loisir, il alloit les visiter et leur faire quelques conférences ou entretiens spirituels dont elles étoient très-édifiées. Il étoit même le directeur de plusieurs de ces saintes religieuses, qui avoient en luy une parfaite confiance.

Mais en cette année 1661, se trouvant à l'abbaye de Montmartre, le 25 mars, il fit avec ces saintes filles une pieuse association par laquelle il les rendoit participantes de tout le bien qui seroit fait par sa Congrégation; et elles, de leur côté, le rendoient, luy et tous les sujets de sa Congrégation, participants de tout le bien, de toutes les bonnes œuvres qui se pratiqueroient dans leur monastère. On convint encore que, dans le cas où il mourroit une religieuse, on en informeroit les maisons de la Congrégation de Jésus et Marie, et qu'on y feroit pour cette défunte les mêmes prières, messes et communions que pour un sujet décédé de ladite Congrégation; et que, réciproquement, les religieuses feroient pour chaque sujet décédé de la Congrégation ce qu'elles avoient coutume de faire pour leurs religieuses lorsqu'elles venoient à mourir. Cet acte fut fait double et signé par les deux parties.

Le P. Eudes étoit extrêmement jaloux de ces sortes de liaisons et unions spirituelles, et il les recherchoit avec beaucoup d'empressement, surtout avec les personnes qui étoient en plus grande réputation de vertu et de sainteté. Sa grande dévotion étoit de dire avec le Prophète: « Particeps ego sum, omnium timentium te, et custodientium mandat tua. Je désire, Seigneur, être fait participant de tout le bien que font tous ceux qui vous craignent et qui gardent fidèlement vos commandemens. » On garde encore dans les archives du séminaire de Caen un grand nombre de lettres de ces associations spirituelles avec beaucoup, d'Ordres religieux et Communautes de l'un et de l'autre sexe, signées des premiers supérieurs et munies des sceaux de ces Ordres et Communautes.

C'étoit surtout avec les PP. de la Compagnie de Jésus qu'il avoit les rapports les plus intimes; il professoit pour eux la

vénération la plus profonde. il avoit recommandé aux membres de sa Congrégation d'avoir pour ces bons Pères un respect et une considération tout particuliers; il vouloit qu'on leur témoignât en toute occasion une grande reconnaissance, pour les bontez et les nombreux services que la Congrégation en avoit receus. Il avoit ordonné que l'on fît tous les jours quelques prières spécialement pour ceux de ces Pères qui travaillent avec tant de zèle, et de bénédiction dans les pays étrangers à la conversion des infidèles.

Enfin Il eut des liaisons de piété très-particulières avec les Carmélites de la réforme de sainte Thérèse. Ce fut en cette année 1661 que les Carmélites de la maison de Caen le choisirent pour supérieur. Elles l'auroient choisi longtemps auparavant, s'il avoit été en leur pouvoir de le faire; car il y avoit bien des années qu'elles connoissoient son grand mérite et son zèle pour la perfection religieuse. De ses premiers commencemens, et dans le temps qu'il étoit encore de l'Oratoire, il avoit donné de grandes marques d'attachement à leur Communauté, comme on l'a pu remarquer cy-devant. Mais en cette année, le Pape Alexandre VII ayant accordé à cet ordre le pouvoir de se choisir, de trois ans en trois ans, un supérieur immédiat, les Religieuses de Caen ne manquèrent pas d'élire le P. Eudes pour trois ans, et elles le maintinrent dans cet office jusqu'à sa mort; sa mémoire est encore en singulière vénération dans leur maison: elles n'oublieront jamais le grand soin qu'il prenoit de leur Communauté, les ferventes exhortations qu'il leur adressoit pour les animer à remplir les devoirs de leur état, pour leur faire connoître l'excellence et les avantages de leur vocation (1).

Mais tandis que tout paroisoit réussir si bien au P. Eudes,

(1) Les Carmélites s'établirent à Caen, rue Guibert, en l'année 1616, d'où elles passèrent, peu de temps après, dans la rue qui porte aujourd'hui leur nom, La rue dite des Carmélites a été ouverte à travers le jardin et l'enclos du couvent, de la rue Saint-Jean à celle des Jacobins. Leur église, qui a été démolie, avait été consacrée en 1626. L'autel des Carmélites a été transporté à Saint-Jean et placé dans la chapelle actuelle de la Vierge. (V. Huet, Vaultier, Trebutien).

que ses amis le congratuloient des grandes choses que Dieu avoit opérées par luy dans ses excellentes missions de Paris et de sa générosité à dire la vérité aux grands de la terre Dieu travailloit de son côté à luy préparer des croix, récompenses ordinaires de ceux qui le servent avec le plus de fidélité. Tandis qu'on ne parloit de tous côtés que de ses grands talens, de ses travaux apostoliques, et de sa rare piété, l'envie frémissoit contre luy, et cherchoit partout quelque prétexte pour le décrier, et ternir cette haute réputation par les plus noires calomnies. Dieu le permettoit ainsi pour luy servir de contrepoids contre ce qui auroit pu luy enfler le cœur, et y exciter quelque vaine complaisance.

Voicy de quelle manière il en parle dans son Journal: « En l'année 1661, dit-il, et 1662, Dieu me fit la grâce de me donner plusieurs grandes afflictions, partie par les médisances et calomnies du monde, partie de la part de quelques personnes qui m'estoient fort chères et qui me causèrent durant plusieurs moys des douleurs et des angoisses les plus sensibles que j'aye jamais souffertes en toute ma vie. Benedicam Dominum in omni tempore semper laus ejus ore meo. »

Nous ne trouvons point quelles furent les causes de ces grandes afflictions; il falloit pourtant que ce fût quelque chose de bien considérable pour l'obliger à se servir de telles expressions. Il paroît, par les termes dont il se sert, que ce furent de violentes calomnies qui furent publiées contre luy; que des personnes qui luy étoient chères y ajoutèrent foy, et s'en servirent pour le faire souffrir. Un homme ordinaire sera toujours en repos de ce côté-là; on luy laissera remplir son personnage comme il pourra, sans qu'on s'en embarrassse beaucoup. Mais dez-là qu'un homme a du mérite, qu'il brille, dez-là

que ses talens et sa vertu le font estimer, honorer desgrands et des souverains, c'est un crime que bien des gens, poussez, par une basse jalouse, ne sçauroient luy pardonner; ils deviendront ses ennemis et se déchaîneront contre luy, fouilleront partout jusqu'à ce qu'ils aient trouvé quelque occasion d'obscurcir ce mérite qui leur fait ombrage; et s'ils ne trouvent rien à quoy ils puissent s'attaquer, ou bien ils in-

venteront des méfaits, ou ils empoisonneront les choses les plus innocentes. Tel fut apparemment tout le crime du P. Eudes en cette occasion (1).

Quoiqu'il en soit, Dieu qui ne veut pas accabler ceux qui le servent, et qui sçait si bien mesurer toutes choses à la foiblesse humaine, donna à ce saint prêtre un grand sujet de consolation au milieu de ses peines les plus cuisantes. Nous avons vu cy-devant que le Maire et les Echevins de la ville de Caen, luy avoient fieffé un grand terrain, situé à l'un des bouts de leur place Royale, à l'effet d'y bâtir un séminaire, pour le prix de 369 1. 15 s.. de rente foncière, amortissable en deux fois. Depuis quatre ans que cette fleffe étoit faite, il n'en avoit encore payé que très-peu de chose, et il ne voyoit pas de ressource du côté des hommes, pour pouvoir amortir une si grosse partie de rente, ny même en payer les arrérages qui étoient dus. Il attendoit cependant avec une parfaite confiance le secours de la divine Providence, sur lequel il avoit fondé toutes ses espérances. Il ne luy manqua point dans son besoin, ce secours; Dieu y pourvut d'une manière toute miraculeuse lorsqu'il y pensoit le moins. Voicy de quelle manière il s'en exprime dans son Journal; le lecteur sera bien aise de l'entendre luy-même parler sur un si beau sujet:

« En l'année 1662, un jour de samedy, veille de la Visitation de Nostre-Dame, Nostre-Seigneur nous a donné le moyen d'amortir la rente de 369 1. 15 s., que nous faisions à la ville

(1) Le 21 octobre 1661 mourut, à Caen, à l'âge de 53 ans, M. Le Mesle, originaire de la paroisse de Clinchamps, dans le diocèse de Coutances, homme, dit M. de Bonnefond, d'une grande piété, d'une singulière prudence et très-affectionné à la Congrégation, à laquelle il avoit donné tout ce qu'il possédoit. Comme le séminaire « n'avoit pas encore de cimetière », il fut inhumé à l'entrée du chœur de Notre-Dame-de-Froide-Rue, à droite. -(V. le Registre des inhumations de cette paroisse.]

Le 29 décembre de cette même année, la Congrégation perdit M. Pierre Jourdan, le troisième des premiers compagnons du P. Eudes, aussi originaire du diocèse de Coutances, « un vray ange en pureté, en innocence, en douceur et en charité » (de Bonnefond). Il fut inhumé à Notre-Dame de Caen, à l'entrée du chœur, à côté de M. Le Mesle. Madame de Blémur, religieuse de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, a dit de ce saint prêtre, dans son Année bénédictine, qu'il était un homme « d'une vertu. sublime. » (Annales, L VI,)

« de Caen, pour la place qu'elle nous a fieffée, devant nostre maison, par l'entremise d'un homme de Paris qui ne veut point estre conneu ny en sa vie, ny après sa mort, lequel par une très-pure charité nous a donné, ou plutost à Nostre-Seigneur et à sa très-sainte Mère, la somme de dix mille livres, sur laquelle nous en avons pris près de huict mille « pour faire cet amortissement, et pour payer deux années d'arrérages, que nous devions de la susdicte rente. Ensuite de quoy j'ay dédié et consacré, ce mesme jour, la dicte place en l'honneur du Très-Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge; et j'ay faict vœu à Dieu devant le Très-Saint-Sacrement de la choisir pour fondatrice de l'église que nous désirons et espérons y bastir en l'honneur de ce mesme Cœur, et des maisons nécessaires et convenables pour nostre Communauté; et de n'y admettre jamais aucune personne, quelle qu'elle soit, en qualité de

fondateur ou de fondatrice. Que vostre Cœur soit bény éternellement, sainte Marie, qui estes la vie, l'espérance et la joye de nostre cœur. »

Ce secours luy vint bien à propos, parce qu'il étoit obligé par son contrat d'y bâtir en bref; faute de quoy, il avoit lieu de craindre que la ville ne révoquât le marché fait avec luy. Il en bénit Dieu de tout son cœur et luy marqua sa reconnaissance pour cette conduite si pleine de bonté, qui luy paroisoit tenir du miracle. Ce fut ce qui l'obligea à s'abandonner encore plus parfaitement aux soins de son aimable Providence. Il ne fut pas longtemps sans rencontrer une autre occasion d'en faire usage. Comme il étoit d'un tempérament assez délicat, et qu'il avoit beaucoup plus de zèle que de force, le 16 septembre, il fut attaqué assez vivement d'une fièvre continue si intense, que bientôt elle mit ses jours en danger. Les médecins qui y furent appelez ne sçachant plus qu'en penser, on ne luy cacha point le danger où on le croyoit exposé. Le saint homme ne s'en troubla nullement; au contraire, durant toute sa maladie, il conserva toujours une sérénité d'âme inaltérable, donnant les plus beaux exemples de douceur, de patience, de détachement des choses du monde, et de résignation à la sainte volonté de Dieu; rien ne paroisoit plus capable de faire impression sur son cœur,

LIVRE CINQUIÈME.

93

Sa Congrégation, qui étoit si mal affermie, environnée de tant d'ennemis, et qui avoit encore tant besoin de luy, étoit la seule chose capable de le toucher; mais sa soumission parfaite à la volonté divine ne luy permit pas d'en concevoir la moindre inquiétude. Il se tranquillisoit sur cette pensée, que si cet établissement n'étoit pas l'ouvrage de Dieu, et selon son bon plaisir, en vain se laisseroit-il aller à d'inutiles soucis qui resteroient sans résultat; si, au contraire, c'étoit son ouvrage, il sçauroit bien le soutenir et le faire réussir malgré toutes les oppositions des hommes.

Dans ce parfait dégagement de toutes choses, il attendoit le coup de la mort avec un cœur plein de confiance dans les miséricordes de Dieu. Mais le terme de sa vie n'étoit point encore arrivé; Dieu, qui le réservoit à d'autres travaux pour sa gloire, ne voulut point encore faire finir une si précieuse vie. Sa maladie dura six semaines, pendant lesquelles il receut de grandes grâces, comme il l'a marqué dans son Journal. Il guérit contre l'attente des médecins; et l'on peut dire que les seules prières des gens de bien qui s'intéressoient à sa conservation le retirèrent des portes de la mort.

Le 8 février 1663, deux choses bien différentes l'une de l'autre produisirent une grande impression sur l'esprit du P. Eudes. La première fut une grande fête que l'homme de Dieu célébra dans la chapelle du séminaire de Gaën, en l'honneur du Sacré-Cœur de la très-sainte Vierge. Nous avons vu cy-devant que M. Servien évêque de Bayeux, très-peu de temps avant sa mort, l'avoit autorisée. Le P. Eudes l'avoit fidèlement célébrée depuis ce temps-là. M. de Nesmond, successeur de M. Servien, dans l'évêché de Bayeux, étant nouvellement arrivé, le Serviteur de Dieu crut qu'il luy étoit d'une extrême conséquence, non-seulement de gagner la bienveillance de ce Prélat, mais de faire voir dans tout le diocèze qu'il étoit bien dans son esprit, et que le nouvel évêque étoit disposé à se servir de luy, comme avoit fait M. Servien, quelque temps avant sa mort (1). Pour cet effet, le P. Eudes trouva le moyen (1) « Monseigneur de Nesmond fut nommé au siège épiscopal de Bayeux, dès le commencement de l'année 1659; mais une contestation survenue

94

VIE DU R. P. EUDES

d'engager ce Prélat à honorer cette fête de sa présence et de la célébrer avec tout l'appareil et la

magnificence qui luy fut possible. La chose réussit comme il l'avoit souhaité. Non seulement M. de Nesmond honora cette cérémonie de sa

entre deux cardinaux, relativement à une pension dont l'évêché de Bayeux était redevable à la Cour de Rome, retarda pendant trois ans l'expédition des bulles; elles ne furent délivrées que sur la fin de l'année 1661. Né à Paris en 1629, d'une famille illustre dans la magistrature, François de Nesmond était neveu, par sa mère, de Guillaume de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris Aussitôt que ses bulles lui eurent été délivrées, il se prépara par une retraite à sa consécration épiscopale; elle lui fut donnée au mois de mars 1662, par Mgr de Harlay, alors archevêque de Rouen, et il vint prendre possession de son évêché au mois de mai de la même année.

(Laffetay, Hist. du diocèse de Bayeux, I, p. 2.)

Nous empruntons au savant et consciencieux ouvrage de M. l'abbé Laffetay le sonnet improvisé en l'honneur de Mgr de Nesmond, le jour de son installation, par l'abbé Marcel, curé de Basly, près Caen.

Vers composés par G. Marcel, curé de Basly, et présentés à Mgr de Nesmond, deux heures après la cérémonie de son installation.

« Sur les tonnerres du matin de son entrée, dont le bruit officieux ne fit qu'applaudir innocemment à la pompe de son triomphe. » (L'abbé de Saint-Martin.)

SONNET in promptu.

Enfin elle paraît roulis de ce beau jour
Qui remplit de nos vieux l'attente glorieuse,
Et nous offre la vue aimable et précieuse
Du prélat que le ciel nous donne en son amour.

Sus donc apprêtez-vous à lui faire la cour,
Tambours, fifres, clairons, milice officieuse,
Et que de cent concerts la voix harmonieuse
L'amène triomphant dans cet heureux séjour.

Mais quoi? l'air est tout triste, et la nature en pleurs,
Au lieu de sous ses pieds faire naître les fleurs,
Semble dans cette joie ou chagrine ou malade?

Mais non; comprenons mieux ce tonnerre obligeant,
Et disons que le ciel, par ce tambour battant,
Ne prétend que l'honneur de la première aubade.

L'arrivée de Monseigneur de Nesmond dans son diocèse fut aussi célébrée par le poète Jean Bardou, membre de l'Académie des Belles-Lettres de Caen, et curé de Cormelles-le-Royal, de 1661 à 1668. Cette pièce de vers fut imprimée en 1662, à Caen, chez Pierre Mangeant. (F. Martin, Athénée Normannorum.)

vêpres, assista au sermon prêché par M. de Than, religieux bénédictin non réformé de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, et donna ensuite la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Le cœur du P. Eudes nageoit pour ainsi dire dans la joie, pendant cette solennité. Mais son bonheur ne fut pas longtemps sans mélange. Ce jour-là même, il apprit la mort de M. Manchon, décédé le 6 de ce mois, au séminaire de Rouen, dont il étoit supérieur. Le P. Eudes receut cette douloureuse nouvelle avec une entière soumission à l'adorable volonté de Dieu et en fit un très-saint usage; ce qui ne l'empêcha pas d'être profondément affligé de cette mort et de la regarder comme un coup terrible qui atteignoit toute la Congrégation. Le P. Eudes l'aimoit tendrement, et l'on peut dire que parmy ses enfans spirituels, M. Manchon tenoit une des premières places dans son cœur. C'étoit un des premiers sujets de la Congrégation de Jésus et Marie, un digne ouvrier de ses missions; nous avons vu en plusieurs occasions quelle estime on en faisoit partout où il alloit exercer les actes de son saint ministère. M. Manchon répondroit parfaitement à ces sentimens du P. Eudes pour lui, par un amour tendre, respectueux et soumis. Il avoit receu de Dieu les grâces du corps et les dons de l'intelligence; bien fait de sa personne il inspiroit le respect à ceux qui le voyoient, par sa belle contenance et la dignité de ses manières; il étoit homme de beaucoup d'esprit et avoit de vastes connaissances; mais il préféra la science du salut et de l'Evangile à toutes les vaines sciences du monde. Il avoit une éloquence vraiment chrétienne, un grand don de persuader l'esprit et de toucher les coeurs. Mais il rehaussoit tous ces grands talens et toutes ces belles dispositions par l'assemblage des plus solides vertus, surtout par une profonde humilité et par une crainte salutaire des jugemens de Dieu. Comme il recevoit partout de grands applaudissemens à cause de ses talens et des grands succez qu'il obtenoit dans les missions, il se tenoit en garde contre la vaine gloire, avec une attention qui alloit jusqu'au scrupule; son humilité lui persuadoit qu'il en étoit tout rempli, et c'étoit ce qui le faisoit trembler à la vue des jugemens.

de Dieu il en étoit tellement pénétré que lorsqu'il devoit prêcher sur cette terrible matière du jugement, il n'y avoit pas moyen d'en tirer une parole dans la conversation. Une sainte mort a toujours été la suite et la récompense d'une sainte vie: ce fut ce qui se vérifia en M. Manchon, autant qu'en aucun autre. Il mourut dans les plus saintes dispositions qui se puissent désirer, le 6 de février 1663, n'étant encore âgé que de 47 ans. Le P. Eudes receut à ce sujet plusieurs lettres de condoléances de différentes personnes amies, qui lui marquoient la part qu'elles prenoient à son affliction. Nous nous contenterons de rapporter ici celle que lui écrivit M. Auvry, ancien évêque de Coutances (1), qui avoit connu

(1) Mgr Claude Auvry, trésorier de la Sainte-Chapelle, est un des héros du Lutrin de Boileau. Le dernier jour de juillet 1667, il s'visa, dit l'abbé Boileau, frère du poète, dans une lettre à Brossette, de faire mettre dans le choeur, devant la première stalle du côté gauche, un pupitre que le chantre, M. l'abbé Barin, fit ôter à force ouverte, prétendant qu'il n'y avait jamais été. La cause fut retenue aux Requêtes du Palais, et après plusieurs procédures, elle fut assoupie par M. le Premier Président de Lamoignon, qui prononça un jugement digne de la sagesse de Salomon. Il fut convenu que le lutrin n'ayant qu'une existence récente et tout à fait précaire, le grand Chantre était fondé à en demander la suppression. Toutefois, par respect pour la haute dignité du Trésorier de la Sainte-Chapelle, ledit lutrin devait être maintenu un jour entier après la sentence rendue. Le triomphe de M. Auvry ne dura donc, hélas! que l'espace d'un matin. Le lendemain, quand le grand chantre, la tête haute, fit son entrée au choeur, le malencontreux lutrin n'était déjà plus. Incontestablement, le trésorier avait tort, puisqu'il avait contre lui le droit. Mais ce qui n'est pas moins incontestable, c'est que la faute qu'il commit, en cette circonstance, fut une heureuse faute, puisqu'elle nous a valu la poème du Lutrin. Le Président de Lamoignon, dans un moment de belle humeur, ayant défié Boileau de célébrer cette épopee d'un nouveau genre, l'illustre poète releva le défi; et faisant mentir le proverbe - Ex nihilo nihil fit, il

trouva moyen avec rien de faire un chef-d'œuvre! C'est le privilège réservé au génie.

L'abbé Boileau, ami et grand partisan d'Arnaud et des autres jansénistes de Port-Royal, n'a pas manqué dans sa lettre à Brossette de donner cours à sa rancune de sectaire et de faire expier, trop durement, à Mgr Auvry sa fidélité à la doctrine orthodoxe. " C'étoit, dit-il, un homme assez réglé dans ses mœurs, d'ailleurs fort ignorant, et d'un mérite au-dessous du médiocre. » Puisque le janséniste et satirique abbé, en lançant avec une malice étudiée ses traits contre Mgr Auvry, est forcé d'avouer qu'il était d'une conduite assez régulière, le Prélat devait être évidemment vertueux et d'une con-

LIVRE CINQUIÈME.

97

très-particulièrement M. Manchon et qui en faisoit grande estime. Elle est trop honorable au P. Eudes et au défunt pour en priver le lecteur.

« MONSIEUR ET TRÈS-CHER AMY,

« J'ay appris avant-hier par la lettre de M. de Saint-Michel, avec une extreſme douleur, la mort de nostre bon amy, le pauvre M. Manchon, qui est une très-grande perte pour l'Eglise et en particulier pour vostre Congrégation; car c'estoit un serviteur de Dieu d'un grand zèle et d'un grand mérite, et qui pouvoit vous soulager en beaucoup de choses et affaires importantes; je suis très-certain que vous aurez esté sensiblement touché de cette mort et que vous aurez eu besoin de consolation en ce rencontro. Pour mon particulier, en vérité, j'en suis très fasché; je dis hier la sainte messe pour le repos de son âme, et demanday à Dieu qu'il lui plust le récompenser abondamment de ses travaux et fatigues qu'il a endurez pour son (c service. Je n'ay pas aussi oublié de demander à Dieu la conservation de vostre chère et précieuse personne, pour laquelle j'ay tousiours la mësme estime et affection, et qui dureront jusqu'au dernier soupir de ma vie. Comptez tousiours sur moy, mon cher amy, comme sur la personne du monde qui vous est la plus acquise. »

La lettre est écrite de Paris et datée du 10 de février 1663 (1).

...duite irréprochable. Et d'un autre côté, l'histoire sérieuse et vraie atteste que si l'adversaire de M. Barrin n'était pas un grand évêque, un évêque d'une intelligence supérieure, il s'en fallait cependant de beaucoup qu'il fût aussi bêtien qu'il a plu à l'ami d'Arnaud de le déclarer. Il n'est certes pas donné à tout le monde, comme à Saint-Cyran, de se proclamer modestement le plus grand théologien qui ait existé depuis saint Augustin. Mais il n'est pas probable qu'un ministre aussi fin que Mazarin eût chargé Mgr Auvry de missions délicates relatives aux affaires de l'Etat, s'il eût été fort ignorant et d'un mérite au-dessous du médiocre. Habile dans les affaires, ce Prélat a, de plus, été vertueux, zélé pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, par conséquent digne de nos respects, ainsi que le dit l'historiographe du diocèse de Coutances. Sa part est assez belle: les traits du malin abbé ne l'atteignent pas.

(1) La mort de M. Manchon, le troisième Père de la Congrégation, est consignée en ces termes dans le *Memoriale beneficiorum Dei*:

En l'année 1663, Nostre-Seigneur et sa très-sainte Mère nous ont fait un

98

VIE DU R. P. EUDES.

Cependant, ny la maladie dangereuse dont le P. Eudes fut attaqué sur la fin de l'année précédente, ny la perte de plusieurs de ses bons sujets, dont trois avoient pris parti pour les missions étrangères, ny la mort de M. Manchon, n'empêchèrent l'homme de Dieu de continuer le pénible travail de ses missions. Il en fit trois très importantes en cette année 1663; elles furent toutes accompagnées de

grands fruits de grâces et de bénédictions extraordinaires. La première fut en la 'paroisse de Saint-Germain-la-Campagne, dans le dioceze de Lisieux, où il y a quatre curez (1). Cette mission fut demandée et défrayée par M. Le Marchand, qui étoit un des curez de cette paroisse. Toutes les marques de ferveur et les grands fruits que nous avons remarquez dans tant de missions précédentes se trouvèrent également en celle-cy.

La deuxième mission fut en la paroisse de l'Étanville, proche Grandcamp, au dioceze de Bayeux. Le P. Eudes y avoit déjà donné une mission, avec beaucoup de fruit, en l'année 1657, sous l'épiscopat de M. Servien. Voicy ce que cet homme apostolique nous dit de cette dernière dans son Journal: « En la mesme année 1663, nous avons faict une seconde mission à l'Étanville, où nous l'avions desjà faict en l'année 1657, et cette mission a esté encore très-fructueuse, fort

...très-précieux don, en nous donnant une grande croix, avec la grâce de la prendre de leur main et de la porter avec une entière soumission à la très-adorable volonté de Dieu ça esté la mort de nostre très-cher frère M. Manchon, qui est décédé à Rouen le 6 de février avec les dispositions les plus saintes qui se peuvent désirer, et après avoir travaillé plus de vingt ans au salut des âmes et en avoir gagné un très-grand nombre à Dieu par quantité de missions.»

Des six premiers Pères de la Congrégation, il ne restait plus que le P. Eudes et le P. Mannoury. M. Manchon, originaire de la paroisse de Saint-Maclou de Daumaraïs d'Auge, dans l'ancien diocèse de Lisieux, avait fait ses études à Caen. Il fut un des sujets les plus distingués de la Congrégation; son dévouement pour le salut des âmes ne connaissait pas de bornes. Quand ses confrères le conjuraient de se ménager un peu pour travailler plus longtemps, ce vaillant serviteur de Dieu se contentait de leur répondre: « Bonne vie et courte. » On le regardait comme un saint. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*

(1) Saint-Germain-la-Campagne, canton de Thiberville, arr. de Bernay (Eure), 1134 habitants.

célèbre et mesme plus que la première. Elle a esté demandée et défrayée par M. le Président de Langrie, qui est mort le 13 du moys de décembre de la mesme année. Monseigneur François de Nesmond, évêque de Bayeux, y est venu à la fin, y a donné la Confirmation, y a faict une prédication dans le cimetière et y a donné la bénédiction avec le Saint-Sacrement, après une puissante et très-fervente exhortation: « *Soli Deo honor et gloria in sœcula sœculorum. Amen.* » Nous verrons cy-après, dans le livre suivant, les liaisons qui existoient entre le P. Eudes et le Président de Langrie, et ce qui se passa d'extraordinaire après sa mort.

La troisième mission de cette année fut celle de la ville de Saint-Lo, au dioceze de Coutances. Le P. Eudes y en avoit déjà fait une fameuse étant encore de l'Oratoire en 1642; celle-cy fut encore beaucoup plus remarquable: elle dura depuis le 7 d'octobre jusqu'à l'Avent, ce qui fait près de deux mois. Le P. Eudes nous dit, dans son Journal, que Dieu y donna des bénédictions toutes miraculeuses; qu'il y eut vingt-cinq confesseurs occupés à travailler, mais que cinquante auroient à peine pu suffire pour satisfaire à la ferveur des pénitens qui s'y présentoient en foule; qu'il s'y fit grand nombre de restitutions et de réconciliations, qu'on y brûla quantité de mauvais livres, de vilains tableaux, et autres instrumens de péché. Voilà ce qu'elle eut de commun avec beaucoup d'autres missions. Mais ce qu'elle eut de particulier fut l'empressement d'un grand nombre de Huguenots à venir entendre les prédications du P. Eudes, et le retour à la foy catholique de beaucoup de ces hérétiques.

Mais si cette mission ramena un bon nombre de Calvinistes dans le sein de l'Eglise, elle ne servit pas moins à y retenir beaucoup de catholiques grandement en danger de se laisser séduire par l'amour des nouveautés. Quelque temps avant que la Mission du P. Eudes, à Saint-Lo, commençât, il étoit venu

dans cette ville un émissaire des Jansénistes, qui se disoit envoyé pour prêcher la controverse contre les Calvinistes. Sous ce prétexte, il surprit la religion du Seigneur évêque de Coutances, obtint la permission d'y travailler et donna des conférences qui firent grand bruit. Mais bientôt on s'aperceut

qu'au lieu d'instruire les anciens hérétiques, il travailloit à pervertir les Catholiques et à en faire des Jansénistes. on en donna avis à M. de Lesseville, dont le zèle pour le salut de ses diocézains étoit bien connu, et qui n'eut garde de négliger un avis d'une telle importance: il envoya aussitôt l'ordre de faire des informations juridiques sur les instructions du novateur.

Les choses en étoient là lorsque le P. Eudes vint pour commencer sa mission. Le docteur janséniste, voyant que les affaires alloient mal tourner pour lui, prévint le coup; il annonça lui-même la fin de ses controverses et se retira au plus tôt. Il eut pourtant encore la témérité de prêcher à Saint-Lo, le jour même où eut lieu l'ouverture de la mission, et mit tous ses efforts à la décrier. Mais comme il avoit lui-même beaucoup perdu de son crédit, il ne réussit pas à faire tout le mal qu'il avoit prémedité. Le P. Eude travailla puissamment à ramener ceux qui s'étoient laissé séduire, et la mission opéra les grands biens que nous avons dits.

Cefut environ ce temps-là que le P. Eudes fit imprimer le livre de ses Offices particuliers, qu'il avoit faits pour être récitez dans sa Congrégation, et des Messes conformes à ces Offices; c'est ce qui nous donne lieu d'en parler ici. Il ne les a pas composez tout d'une suite, mais bien en différens temps, et les a fait approuver selon qu'il en trouvoit l'occasion. Il fit imprimer les Offices en un petit volume in-12, et les Messes séparément en un petit volume in-4o. Ces Offices et ces Messes ont toujours été très-estimez par tous ceux qui les ont lus sans prévention: ils sont si remplis de piété, que le cœur se sent tout pénétré de l'amour de Dieu en les lisant. Ils sont enrichis des plus beaux passages et des plus heureuses applications de l'Ecriture sainte et des Saints Pères. C'est le jugement qu'en ont porté grand nombre d'Evêques et de Docteurs, qui les ont approuvez et dont les approbations sont d'excellentes apologies, et des Offices mêmes, et de leur auteur.

Au commencement de l'année 1664, le P. Eudes receut une lettre très-honorabile du cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix en Provence, en date du 1er janvier. C'étoit la réponse à une lettre que le Serviteur de Dieu lui avoit écrite de Saint-Lo, et d'un Mémoire qu'il lui avoit adressé sur l'état et les besoins

de ses missions. Le cardinal, dans cette lettre, lui fait de grandes promesses de l'appuyer à Rome et de lui obtenir ce qu'il demandoit pour le bien de ses missions. Il lui envoyoit en même temps le renouvellement des pouvoirs apostoliques qu'il avoit obtenus du Saint-Siège. Ce même cardinal, dans une autre lettre, lui demandoit plusieurs éclaircissements touchant sa Congrégation, les maisons qui la composoient, et les règlements qu'il faisoit observer dans ses séminaires. Le P. Eudes satisfit à toutes ces demandes, d'une manière dont son Eminence parut très-contente. Enfin, dans une troisième lettre du 6 de juin de la même année, le cardinal lui marquoit qu'il avoit écrit à Rome d'une manière fort pressante pour obtenir ce qu'il demandoit; mais que Sa Sainteté, considérant l'importance de l'affaire, avoit jugé à propos de la faire examiner par le Nonce qu'il étoit sur le point d'envoyer en France, et d'agir en conséquence du rapport qui lui seroit adressé sur cette question. Nous ne trouvons point que ces négociations du cardinal Grimaldi aient eu d'autres suites.

Le P. Eudes fit encore trois missions fameuses en cette année 1664. La première fut en la ville de Meaux: ce fut le Seigneur évêque qui la demanda avec grande instance à cet homme apostolique, et qui en fit toute la dépense. L'ouverture eut lieu le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, et elle dura jusqu'à la première semaine de Carême inclusivement. Elle ne fut pas moins féconde en fruits de grâces et de bénédicitions que les précédentes. Ce ne furent pas seulement les habitans de la ville qui se rendirent fidèles à assister aux exercices de la mission et à en profiter; on y vit accourir de toutes parts une infinité de monde, malgré les incommoditez de la saison. L'Evêque et le clergé y assistoient avec beaucoup d'assiduité; on y remarquoit une émulation merveilleuse, qui ne contribua pas peu à produire les beaux effets qu'on en vit résulter.

Le P. du Plessis, religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, dans son Histoire de l'église de Meaux, parle de cette mission d'une manière fort honorable. Voicy ce qu'il en dit « En 1664, le P. Eudes, missionnaire célèbre, parut à Meaux avec une douzaine de ses ecclésiastiques. Il preschoit tous les jours à la Cathédrale, et faisoit le catéchisme deux

« fois par jour dans l'église de Saint-Christophe. Ses exhortations produisirent un grand fruit, et en peu de tems il « se fit des restitutions considérables, soit en argent ou en meubles, soit mesme en fonds de terre. On luy remit aussi entre les mains quantité de romans et de peintures lascives, qu'il jeta dans un grand brasier allumé exprès au milieu de la place, vis-à-vis le grand portail de la cathédrale. Ce fut après cette mission que l'assemblée des Dames fut establie à Meaux; elle est composée des Curez de la ville et des Dames. Il s'y convertit aussi beaucoup d'hérétiques. »

Le P. Eudes étant proche de la fin de cette mission, en écrivit à un de ses confrères; voicy ce qu'il luy en mandoit: « Nous finissons cette mission à laquelle Dieu a donné de très-grandnes bénédicitions. Monseigneur de Châlons en Champagne nous en demande une pour Châlons, au commencement du mois d'octobre prochain. Je ne sçais pas encore si nous la pourrons donner; je m'en retourne à Caen pour en faire une après Pasques dans le Cotentin. » Cette mission de Châlons n'eut pas lieu en cette année; elle fut remise à l'année suivante. Celle qu'il devoit faire à Ravenoville, dans le Cotentin, eut lieu peu de temps après Pasques.

Il y avoit déjà eu une mission dans cette paroisse en 1650, à laquelle le P. Eudes ne put pas se trouver pour les raisons que nous avons dites en son lieu. C'étoit M. de Cybrantot qui avoit demandé la première et qui l'avoit défrayée; ce fut encore luy qui procura cette seconde, et qui en fit aussi toute la dépense. Le P. Eudes parlant de celle-cy dans son Journal, dit seulement « que Dieu y donna de grandes bénédicitions », ce qui veut dire, selon son langage ordinaire, qu'elle réussit parfaitement bien et produisit de grands fruits. Cette mission étant déjà proche de sa fin, le Serviteur de Dieu laissa à ses confrères le soin de la continuer encore quelques jours, et d'en faire la clôture. Pour luy, il s'empressa de se rendre à Caen pour une grande cérémonie qui avoit été marquée à ce temps-là, c'est-à-dire au 20 de may.

Cette cérémonie dont il s'agissoit étoit de placer la première pierre de l'église du séminaire de Caen, qu'il désiroit bâtrir. En faisant le contrat avec Messieurs de la ville pour la place

sixième année, et qu'il ne vouloit pas manquer à sa parole, il résolut de commencer par l'église. Quelques raisons qu'on pût luy apporter pour le faire commencer par le bâtiment du séminaire, il ne voulut point y entendre; d'ailleurs, il s'y sentoit vivement pressé par le vœu qu'il avoit fait d'y bâtir une église en l'honneur du sacré Cœur de la bienheureuse Vierge, si par son moyen il pouvoit obtenir cette place (1).

(1) Dans l'épître dédicatoire adressée à son Altesse royale Madame de Guise, et placée, par ordre de M. Bleuet de Camiliy, en tête du livre du Cœur admirable de la très-sacrée Mère de Dieu, imprimé à Caen en 1681, le P. Eudes déclare positivement que « l'église du séminaire de Caen est la première église du monde qui porte le nom de l'ÉGLISE DU TRÈS-SAINT CŒUR DE JÉSUS ET DE MARIE. » Voici de quelle manière il s'en exprime:

“ Madame, toutes les pierres de l'église du Très-Saint Cœur de Jésus et de Marie, bastie au séminaire de Caen, sont autant de voix qui crient que ce livre, qui porte aussi pour titre le Cœur admirable de la très-sacrée Mère de Dieu, doit estre dédié à Vostre Altesse royale, pour marque de la reconnaissance de nostre petite Congrégation, qui vous regarde et honore, Madame, comme la fondatrice de sa première et principale église, dont toutes les pierres sont encore autant de langues, qui crient hautement que, parmy un grand nombre de Princes et de Princesses, qui ont basty des églises à l'honneur du Roy et de la Reine des Anges, Vostre Altesse royale a cet avantage, qu'il ne s'en trouve point, à qui Dieu ait fait la faveur de les employer pour en édifier une à l'honneur du Cœur adorable de son fils Jésus et de l'aimable Cœur de sa très-chère fille, Marie. Vostre Altesse royale est la première que sa divine majesté a choisie pour un si noble et si auguste ouvrage. Tous les citoyens du Ciel vous regarderont et respecteront éternellement, comme la fondatrice de la première église du monde, qui porte le nom de l'église du Très-Saint Cœur de Jésus et de Marie, et qui a esté ainsi nommée par la bouche du souverain Pontife Clément dixième... » Par contrat, en date du 3 juin 1673, cette Princesse avait donné 12,000 l. pour aider à bâtir l'église du séminaire de Caen, qui a été incontestablement, le P. Eudes nous le dit lui-même, la première église du monde consacrée au Très- Saint Cœur de Jésus et de Marie.

Cette déclaration ne contredit en rien le passage du Mémorial dans lequel le P. Eudes a écrit; à la date de 1653, que « l'église du séminaire de Coutances est la première église qui a esté bastie et dédiée en l'honneur du très-saint Cœur de la bienheureuse Vierge qui n'a qu'un cœur avec son Fils bien-aimé. » L'église du séminaire de Coutances était consacrée d'une manière spéciale au très-saint Coeur de Marie. C'est par extension qu'entrant plus tard dans les vues du P. Eudes, qui ne sépare jamais le cœur du Fils

Ainsi déterminé à bâtir cette église, il s'adressa à son évêque, M. de Nesmond, non-seulement pour en obtenir la permission, comme l'ordonnent les saints Canons, mais encore pour le supplier de vouloir bien honorer de sa présence cette grande cérémonie, et de bénir la première pierre de cet édifice; et il pria Mme de La Croisette, femme de M. de La Croisette, gouverneur de Caen, de vouloir bien poser cette première pierre, non pas en son propre nom, mais au nom et en la place de la très-sainte Mère de Dieu, qu'il avoit choisie à l'exclusion de toute autre pour en être la fondatrice. Mme de La Croisette accepta bien volontiers cette commission; et, s'en croyant très-honorée, elle s'en acquitta avec une dévotion digne de Celle qu'elle représentoit.

M. de Nesmond, de son côté, lit tout ce qu'il falloit pour rendre cette cérémonie des plus augustes et des plus édifiantes. Le mardi, 20 de may 1664, jour des Rogations, qui avoit été choisi pour cette grande action, tout le clergé de la ville, invité de la part de Monseigneur, s'y trouva, ainsi qu'un nombre

très-considerable de personnes de distinction, qui avoient M. le Gouverneur de la ville à leur tête, et, tout autour, se trouvoit une multitude presque innombrable de peuple. Ce digne Prélat ne se contenta pas d'observer religieusement tout ce qui est prescrit dans le Pontifical romain pour cette cérémonie; mais il voulut, de plus célébrer une messe pontificale en l'honneur du sacré Cœur de la très-sainte Vierge avec le Gloria in excelsis, la prose et le Credo, sur un théâtre que l'on avoit construit sur le lieu, et qui étoit assez grand pour contenir l'autel et tous les officiers nécessaires pour cette cérémonie, et assez élevé pour être vu de tout le peuple qui y assista, ainsi du coeur de la Mère, on a appellé l'église du séminaire de Coutances: Ecclesia seu capella Cordis Jesu et Mariae (Bref de Clément X, 1674). Le texte du Mémorial démontre qu'en principe l'église du séminaire de Coutances a été dédiée seulement au très-saint Cœur de Marie. Le fragment de la lettre à Mme de Guise, que nous venons de citer, rapproché de l'Office du saint Cœur de Jésus composé par le P. Eudes en 1670, prouve d'une manière incontestable que le vénérable missionnaire a été le premier apôtre de la dévotion au sacré Cœur de Jésus. Nous dirons prochainement l'étendue qu'il faut donner à cette assertion qui n'enlève rien à la mission surnaturelle de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

LIVRE CINQUIÈME.

105

qu'au sermon qui y fut fait par M. Lamy, théologal de la Cathédrale de Bayeux.

Tout le monde ressentit et témoigna une grande joie en cette occasion, dans l'espérance des grâces abondantes et des bénédictons que chacun se promettoit d'y recevoir. Mais personne ne la ressentit plus douce et plus vive que le P. Eudes qui, dans ses transports, chanta un beau cantique d'allégresse, en souhaitant mille bénédictons, durant toute l'éternité, au très-saint Cœur de Marie, qui y devoit être honoré d'un culte public, qu'il appelle « nqstre partage, le sujet de nos espérances et de nostre joie, et gloire de nostre Congrégation.» Le lendemain, veille de l'Ascension, on commença à jeter les fondations de ce grand édifice; et le travail continua à diverses reprises, à proportion que la divine Providence envoyoit des secours, et que la charité des fidèles en donnoit le moyen: car c'étoit là toute la ressource de notre pieux Instituteur pour l'exécution d'un si vaste projet (1).

(1) Le P. Eudes raconte ainsi la cérémonie dans son Memoriale beneficiorum Dei: « En cette mesme année 1661, le 20e de may, surveille de l'Ascension, la première pierre de nostre église de Caen a esté mise avec grande solennité par Madame de La Croisette, femme de M. de La Croisette, gouverneur de la ville de Caen, laquelle a faict cette action, non pas à son nom, mais au nom et de la part de nostre divine fondatrice, la très-sainte Mère de Dieu. Monseigneur François de Nesmond, évêque de Bayeux, a faict la cérémonie, assisté de quinze officiers ecclésiastiques, et a célébré pontificalement la Messe du très-saint Cœur de la sainte Vierge, avec l'introït Gaudeamus, le, Gloria in excelsis, le Credo et la prose Laetabunda. Elle a esté chantée par tout le clergé de Caen qui y estoit, parce que Mgr avoit ordonné à tous les curez d'y amener leur procession. Cette messe a esté célébrée sur un théâtre qu'on avoit dressé en la place où l'église se devoit bastir. M. de La Croisette y estoit présent avec les principaux de la ville et un très-grand nombre de peuple; la prédication fut faicte par M. Lamy, théologal de Bayeux. Le lendemain, veille de l'Ascension, vingt et unième jour de may, on a commencé à jeter les premiers fondemens de l'église. Alleluia, et bény soit à jamais le très-saint Cœur de Marie, nostre partage, nostre espérance, nostre joie, et la gloire de nostre Compagnie! »

« Oncommença dez le lendemain, dit le P. Costil, à jeter les fondemens sur la pierre bénite, du côté du grand autel; mais cet édifice ne fut achevé que vingt-trois ans plus tard, ayant été interrompu au moins quatre fois, et repris à mesure que la charité des fidèles donnoit le moyen d'y travailler.

En effet, tout le monde y voulut contribuer, et notre saint Instituteur s'est

par luy- même de la solidité des fondemens du grand édifice qu'il avoit dessein de construire. Comme le fond où il falloit bâtir étoit très-bas et très-mauvais, il croyoit de la dernière importance de prendre de bonnes mesures, et de ne rien négliger. Mais dans l'automne, il en laissa le soin à un de ses sujets, qui étoit assez entendu en fait de bâtimens, et s'en alla avec ce qu'il put ramasser d'ouvriers pour faire une mission dans la paroisse de Cretteville en Bautois (1), au diocèze de Coutances. Cette mission avoit été demandée par Madame de Malherbe, qui l'a-voit beaucoup recommandée en mourant, et qui avoit laissé quelque argent pour y contribuer. Le reste de la dépense fut fourni par quelques autres personnes de piété. Cette mission produisit des

...fait un devoir de marquer de sa main ceux qui l'avoient fait, et de spécifier les moindres sommes qu'on luy avoit offertes, comme 3 1. et 5 1.; parce qu'il jugeoit de la valeur de ces dons, plutôt selon le coeur des offrants que selon la grandeur de l'offrande. Madame de Camilly fut une des premières à contribuer à l'œuvre, en donnant une somme de 80 1., en deux fois; M. Crestey, alors curé de Mesnil-Imbert, au diocèze de Lisieux (Canton de Vimoutiers) et ensuite de Barenton, en celuy d'Avranches (arrondissement de Mortain) donna 200 1.; Madame de Secqueville, 100 1.; un anonyme 1,000 1.; id. 200 1.; M. du Mont, prêtre, 100 1.; un autre ecclésiastique, 3,500 1.; un autre 200 1.; Madamp de Buchy, 200 1.. Il faut y ajouter nos confrères MM. du Fresne et Avenel qui fournirent, le premier, 200 1.., le second, 300 1.; M. de Langrie, qui s'obligea par contrat à donner 6,000 1., dont il paya 4,000 1. avant sa mort, lesquelles servirent à faire les fondemens, et le reste fut laissé à ses héritiers, par un effet du désintérêt du P. Eudes, et de sa reconnaissance pour un bienfaiteur aussi signalé. Toutes ces sommes y compris 2000 1. accordées par le Roy et 12,000 1. par Madame de Guise, font le total de 38,577 1.., sans y comprendre ce qu'offrirent après la mort du P. Eudes, M. Blouet de Camilly, son successeur, et beaucoup d'autres dont on connoîtra les noms dans l'éternité. » (Annales, 1. VI.)

La dédicace de l'église eut lieu le 23 novembre 1687. La cérémonie fut présidée par Mgr de Nesmond « qui ordonna qu'on mît sous un pavillon décentement paré les saintes reliques qui doivent être placées sous les autels.....Le grand autel fut dédié au divin cœur de Jésus et au sacré-cœur de Marie, comme au seul titulaire de la nouvelle église. Le sermon fut donné par Mgr de Loménie, évêque de Coutances, le protecteur déclaré de la Congrégation. » (Annales, 1. VI.)

(1) Cretteville, canton de La Haye-du-Puits, arrondissement de Coutances (Manche), 596 habitants.

fruits merveilleux et beaucoup plus grands qu'on ne pouvoit l'attendre au milieu du mauvais temps qui vint la contrarier. Le P. Eudes dit dans son Journal que les bénédictions de Dieu y furent extraordinaires.

Mais il s'en explique bien plus au long dans une lettre qu'il écrivit en ce temps-là à M. de La Haye de Bonnefond, supérieur du séminaire de Rouen:

« Dieu verse, luy dit-il, des bénédictions tout extraordinaires dans cette mission que nous faisons en la paroisse de Cretteville. Car, quoyqu'il ait plu presque continuellement depuis six semaines que nous sommes ici, et que les eaux soient fort grandes de tous costez, et les chemins très mauvais, nous avons pourtant tousiours beaucoup de monde aux sermons et aux autres exercices de la mission, et une si grande presse aux confessionnaux, qu'on y voit quantité de personnes de quatre et cinq lieues loin demeurer des trois et quatre jours aux pieds des confesseurs depuis le matin jusques au soir, sans boire ny manger, et si touchées que ceux qui les entendent ne trouvent aucune difficulté à faire rompre leurs mauvaises habitudes, non plus qu'à leur faire quitter les occasions de péché et tous les autres obstacles du salut. De sorte qu'ils disent qu'ils n'avoient jamais veu de mission où les grâces du ciel

fussent si abondantes: ce qui nous doibt, bien encourager à travailler au salut de tant de pauvres âmes qui périssent tous les jours. Aydez-nous aussi, mon très-cher frère, à bénir Nostre-Seigneur et sa très-sainte Mère de toutes les faveurs qu'ils font à nostre petite Congrégation, qui certainement sont très-grandes. » C'est ainsi que Dieu continuoit à verser ses bénédictons sur les travaux du P. Eudes et sur ceux de ses confrères.

L'année suivante, 1665, le P. Eudes alla faire une mission encore plus considérable en la ville de Granville, qui est un petit port de mer au diocèse de Coutances. Celieu, quoique petit, est très-peuplé et rempli, comme le sont ordinairement les ports de mer, de beaucoup de déréglemens et de corruption. Le peuple de cette ville, qui étoit d'un bon naturel, sut profiter de la grâce qui lui étoit offerte. Les habitans en firent seuls la dépense, de grand cœur, dit le P. Eudes, mais ils ne furent

pas seuls à en profiter: les peuples des campagnes voisines, même des pays plus éloignez, y accoururent en foule pour prendre part aux grâces abondantes que Dieu y répandoit; les missionnaires n'avoient point le temps de reprendre haleine. Le P. Eudes, qui ne sçavoit point se ménager et dont le courage augmentoit avec l'accroissement du travail, y déploya une telle ardeur qu'il tomba épuisé de fatigue et fut attaqué d'une pleurésie. La maladie, à la vérité, ne dura pas longtemps; toutefois, elle ne laissa pas d'être violente et dangereuse; elle inquiéta gravement les confrères du saint missionnaire et causa quelque alarme dans la ville. Mais il plut à la divine bonté de l'en délivrer promptement, et de le remettre bientôt en état de reprendre ses fonctions. En effet, il recouvrira en peu de temps ses forces, et recommença à travailler comme il faisoit auparavant, c'est-à-dire avec le même zèle et aussi peu de ménagement. Il ne quitta Granville qu'après y avoir gagné un grand nombre d'âmes à Dieu, avoir remis beaucoup de pécheurs dans la voie du salut, et pris des mesures efficaces pour les soutenir dans la piété et les faire persévéurer dans leurs bonnes résolutions.

Un des principaux moyens dont il se servit pour atteindre ce résultat fut d'établir, dans cette ville, la fête et la confrérie du saint Cœur de la très-sainte Vierge, qui s'y est toujours conservée et célébrée depuis ce temps-là avec beaucoup de dévotion. Les peuples y ont toujours aussi conservé une profonde vénération pour la mémoire du P. Eudes, et des sentimens de respect et de confiance bien marquez pour tous les sujets de sa Congrégation, qui, depuis ce temps-là, sont revenus, à différentes fois à Granville, donner des missions et des retraites. Le P. Eudes ne marque point en quel temps de l'année il fit cette mission, mais il y a apparence qu'elle eut lieu avant le Carême, puisqu'il y célébra la fête du Sacré-Cœur de la sainte Vierge, qui tombe le 8 de février, et qu'il alla en prêcher une autre durant l'été, à Châlons en Champagne (1).

M. Vialart de Herse (2), qui en étoit évêque, pressoit depuis

(1) Châlons-sur-Marne et non Châlon-sur-Saône, comme l'ont écrit à tort quelques auteurs.

(2). Monseigneur Félix Vialart de Herse (le Gallia christiana écrit Vialar),

le bien de son diocèze, n'avoit rien de plus à cœur que le rétablissement de la discipline parmy son clergé; il avoit publié de nouveaux statuts, érigé à ses dépens un séminaire pour donner une instruction sérieuse et une piété solide à ceux qui se destinoient au service de l'Eglise. Cherchant partout de bons ouvriers pour les faire travailler au salut de ses diocezains, il y avoit employé successivement des prêtres de son dioceze, des PP. de l'Oratoire et de

...évêque-comte de Châlons, pair de France et docteur de Navarre, était un des admirateurs du talent déployé et des succès merveilleux obtenus par le P. Eudes dans les missions. Ce Prélat avait une si haute idée du bien produit par ces saints exercices, qu'il vendait jusqu'à sa vaisselle d'argent pour défrayer les missions qu'il faisait donner dans son diocèze (Costil, Ann. 1. VI). Nommé évêque de Châlons par Louis XIII, au mois de décembre 1640, il mourut dans son séminaire, en 1680, deux mois avant le P. Eudes. L'épitaphe que l'on grava sur son tombeau, dans la cathédrale réédifiée par son zèle, nous apprend d'une manière éloquente l'idée que les contemporains avaient du mérite et de la vertu de ce Prélat qui, au témoignage du cardinal de Bausset, « jouissoit d'une grande réputation dans l'Eglise de France. » Il est seulement regrettable qu'un évêque de cette distinction ait donné tant de gages de sympathie au parti janséniste. Voici son épitaphe telle que nous l'a conservée le *Gallia christiana*:

D. O. M.

Felix Vialart de Herse, episcopus-comes Catalaunensis, Par Franciae, quem morum sanctitas, doctrina prœcellens et indefessa pastoralis sollicitudo in aeternum commendarunt, labentem, in dioecesi majoruin disciplinani restituit et confirmavit, formandis adsacra clericis seminarium struxit et dotavit; plurimas pro juvenili utriusque sexus inslstitutiones erexit; hanc basilicam eleganti odaeo exornavit; eamdem incendio deformatam refici et augeri curavit; pacem inter Ecclesiae, gallicancœ theologos diuturnis dissidiis laborantes, conciliavit; in solennibus Cleri Comitiis demandatas sibi partes pari prudentia et virtute adimplevit; pontificibus maximis religione et eruditione laudatissimus, regibus christianismis pietate et vigilantia gratissimus, magnatibus omnium ordinum amica suavitate colendissimus; pauperibus, quos moriens heredes ex asse seripserat, ingentis patrimonii, dum viveret, effusione desideratissimus; tandem post assiduas per XL annos episcopalnis oneris curas, summo ecclesiae suae luctu, et universae damno, hic XI junii sepultus est anno reparatœ salutis M. DC. LXXX, aetatis LXVII.

la Société de Jésus, sans jamais hésiter devant les dépenses nécessairement entraînées par ces exercices spirituels, si utiles au bien des âmes. Depuis longtemps déjà, il connoissoit le P. Eudes et son beau talent pour les missions; bien des fois il avoit désiré l'attirer aussi pour travailler dans son diocèze, mais sans avoir pu jusque-là exécuter son projet. L'année précédente, durant la mission de Meaux, il avoit fait une tentative pour l'amener à Châlons pendant l'automne; mais, malgré, tous ses désirs, l'homme de Dieu n'avoit pu se rendre à la demande de ce Prélat. Enfin, en cette »année 1665, le P. Eudes luy fit sçavoir qu'il espéroit luy donner très-prochainement satisfaction. Il fut convenu que la mission commenceroit au mois de may. Le saint missionnaire s'étant rendu à Caen pour prendre quelque moment de relâche après la mission de Granville, profita de ce temps pour préparer cette importante mission, pour s'assurer un nombre suffisant d'ouvriers capables; puis quand l'époque fixée approcha, il partit pour Châlons avec les premiers ouvriers qu'il avoit pu réunir et qui étoient prêts à l'accompagner, pressant les autres de venir le rejoindre le plus tôt possible (1). Le Prélat prit à sa charge tous les frais de la mission, qui fut accompagnée de bénédictions extraordinaires. Le P. Eudes en parle en ces termes dans son Journal: " En la mesme année, dit-il, nous avons faict une mission en la ville de Châlons en Champagne, qui a esté demandée et défrayée par M. l'Evêque de Châlons; sur laquelle la

divine, miséricorde a versé à pleines mains des bénédictions très abondantes. »

Mais il s'en explique bien plus au long dans une lettre qu'il écrivit de Châlons, le 22 may 1665, à M. de Bonnefond: "Cette mission commence, dit-il, par où les autres finissent, c'est-à-dire avec grande ferveur. L'église, qui est fort grande, est toujours pleine pendant nos sermons, comme elle le seroit au Vendredi Saint; nous en espérons de grands fruits

(1) Le P. Eudes ne put amener avec lui à cette mission que trois ou quatre de ses confrères... On suppléa à ce petit nombre d'ouvriers formés de sa main, en lui donnant 35 ou 40 autres prêtres, tant Pères de l'Oratoire, ses anciens confrères, que Docteurs de Sorbonne destinés tous à agir sous ses ordres, (Gostil, 1. VI; de Montigny, 1. IX.)

« qui se font desjà remarquer en abondance. Grâce à Dieu, j'ay autant de forces pour parler que j'aie jamais eu. Jusques à présent, j'ay presché presque tous les jours. Nos deux confrères, M. Blouet et M. Yon, commencent à me soulager aux jours que je fais les conférences à un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux, car M. de Châlons y en fait venir de tous les ordres: de Saint-Augustin, de Saint-Benoist, de Saint- Dominique, de Saint-François, jésuites, etc. M. Vialart assista aussi, le plus souvent qu'il put, non-seulement à ces conférences ecclésiastiques, mais aussi aux sermons et aux autres exercices de la mission. Ce bon Prélat en fut si satisfait, qu'il ne pouvoit assez en marquer sa reconnaissance au P. Eudes.

Après cette mission, le Serviteur de Dieu voulut faire le voyage de Clairvaux avec quelques-uns des siens; apparemment les deux dont nous venons de parler, et le frère Richard Le Moine, qui les avoit servis durant la mission. Ce n'étoit point la curiosité qui le portoit à faire ce voyage, mais le désir de voir ces saints lieux qui avoient servi autrefois de retraite à saint Bernard, et à tant d'autres vénérés religieux, et d'en profiter pour soutenir et fortifier sa piété. Clairvaux, quoique dans la même province que Châlons, ne laisse pas d'en être encore bien éloigné, puisqu'il est situé dans le diocèse de Langres. Le P. Eudes se disposoit à faire ce voyage à pied; mais le Prélat, ayant appris ce dessein, crut avoir trouvé une occasion de luy marquer sa gratitude, en l'obligeant de prendre son carrosse pour faire ce pèlerinage. Le Serviteur de Dieu, tout confus de se voir rendre un tel honneur, conjura l'évêque avec la plus vive instance de ne pas trouver mauvais qu'il ne changeât rien à ses habitudes, et de luy permettre, d'exécuter le projet qu'il avoit formé de faire le voyage à pied. Mais M. Vialart insista si fortement, et d'une manière si aimable et si obligeante, que le P. Eudes dut céder.

Les religieux de Clairvaux ne furent pas peu surpris de voir arriver dans leur solitude un homme d'un tel mérite. Ils avoient entendu raconter une partie des grandes choses qu'il avoit accomplies à Autun et à Beaune, et tout récemment à Meaux et à Châlons; les fameuses missions de Paris elles-

mêmes ne leur étoient point inconnues. Ravis de posséder, à leur tour, pendant quelque temps dans leur cloître, l'Apôtre de tant de provinces, ils s'efforcèrent de luy faire la meilleure réception possible et de luy marquer le respect et la vénération qu'ils auroient rendus à un saint.

Le P. Eudes fut charmé de ce qu'il vit dans cet agréable séjour. Il y trouva abondamment de quoy satisfaire sa piété et sa tendre dévotion. Il fut sensiblement touché de la vie simple, innocente et mortifiée dont on fait profession dans cette sainte maison. Il ne pouvoit se lasser d'admirer la folie et l'illusion des gens du monde qui cherchent partout le bonheur sans pouvoir réussir à le trouver; tandis

que ces religieux renonçant à tout, et se contentant de peu, vivoient dans une si grande paix et dans une jouissance inaltérable. Ce beau spectacle de la vertu trouvant le bonheur vray icy-bas dans la solitude, luy inspira la pieuse envie de partager le genre de vie de ces bons religieux; il sentit se réveiller en luy le désir qu'il avoit eu autrefois de se retirer loin du monde, pour ne penser qu'à la grande affaire de son salut; il regretta de n'avoir pas suivi ce party pour jouir à son aise desdouceurs de la contemplation, dans laquelle il luy sembloit qu'il auroit goûté les délices du Paradis.

Ces réflexions luy firent concevoir de nouveau les sentimens de crainte qu'il avoit eus parfois de se perdre luy-même en voulant sauver les autres. Souvent, en effet, pénétré des grandes véritez qu'il annonçoit aux fidèles et qui leur causoient un saint tremblement, il se disoit à luy-même: n'est-ce point là, ma propre condamnation que je viens de prononcer ? Les succez de ses missions, les grands applaudissemens que luy attiroient ses éclatantes prédications le faisoient trembler; l'exemple de Lucifer, qui avoit receu tant de grâces, et qui, du plus haut des cieux, avoit été précipité au fond de l'enfer pour son orgueil, luy faisoit peur, surtout quand il se voyoit tant loué, tant estimé, tant applaudi. La responsabilité attachée au ministère du confesseur ne luy causoit pas de moindres frayeurs. Ne s'étoit-il point parfois montré trop facile pour les grands pécheurs? Avoit-il sceu défendre les droits de Dieu comme ils le devoient être?

« Hélas! disoit-il quelquefois en soupirant, que fais-je dans mes importantes fonctions? Le peu que j'ay amassé dans une si abondante moisson suffit-il pour contenter le grand Père de famille? Y a-t-il quelque proportion entre les grâces dont il m'a prévenu, les talens dont il m'a favorisé, et les fruits que je luy ay rapportez? N'ay-je point tout gasté par mes infidélitez ? » Dans ces pensées, s'il n'avoit pas été convaincu que c'étoit Dieu qui l'avoit engagé dans ces pénibles et dangereuses fonctions, il auroit tout quitté et se seroit confiné dans quelque profonde solitude pour y pleurer amèrement les infidélitez dont il se croyoit coupable.

Mais après être resté quelque temps dans ces réflexions pénibles, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes ne manquoit guère de se réveiller en luy et de relever sa confiance. Quand il venoit à penser à tant d'âmes qui se perdoient et qu'il pouvoit secourir, il se demandoit à luy-même ce qu'il pourroit répondre à Notre-Seigneur, lorsqu'il luy en demanderoit compte, et aussi du sang qu'il avoit répandu pour les sauver. Je crains, disoit-il, de ne pas faire un assez saint usage des talens que Dieu m'a confiez pour travailler au salut des âmes; mais si j'abandonnois tout pour me retirer dans une solitude, ne seroit-ce pas enfouir le talent? Si j'abandonnois les missions pour me retirer en Religion, en serois-je quitte pour dire que je craignois de me perdre? _ N'est-ce pas la réponse mesme de ce serviteur paresseux de l'Evangile, qui fut traité par son maistre avec tant de rigueur? Nemériterois-je pas avec justice le mesme chastiment ? » L'intérêt des âmes faisant taire ses scrupules, il ne pensa plus qu'à profiter du peu de temps qu'il avoit à demeurer dans ce saint asile de la prière pour se renouveler, dans la ferveur par tout ce qu'il voyoit d'édifiant.

Une des choses qui le frappèrent le plus fut le riche trésor de belles et saintes reliques que possède cette abbaye. Il fut si pénétré de dévotion en les considérant, qu'il ne pouvoit retenir ses larmes. Lorsqu'on luy montra la Coule de saint Bernard, qui y est renfermée, il sentit redoubler son émotion: il demanda et obtint la permission de s'en revêtir pour quelques momens; jamais il n'avoit paru si heureux que lorsqu'il se vit

revêtu des saintes livrées qui avoient été portées par un si grand saint (1). Les religieux mirent le

comble à son bonheur, en luy accordant comme relique un petit morceau de la robe du saint abbé, leur Père; il la conserva jusqu'à la fin de sa vie avec le plus profond respect. Mais si cet homme de Dieu mit à profit pour son âme le temps qu'il passa dans cet agréable séjour, on peut dire que, de leur côté, les religieux n'en retirèrent pas de moindres avantages: tous les beaux exemples de piété et de vertu qu'il leur donnaleur fit regarder l'hôte qu'ils avoient receu comme un saint qui leur avott été envoyé de Dieu pour ranimer leur première ferveur.

Ils ne laissèrent pas échapper une circonstance si favorable sans le consulter sur une foule de questions importantes, mais particulièrement sur les affaires de leur conscience. Le Serviteur de Dieu, qui ne cherchoit que des occasions de faire le bien, prit plaisir à se prêter à tout ce qu'ils souhaitoient de luy. Les cas de conscience une fois traitez, ils luy demandèrent quelques conférences de piété que le P. Eudes s'empressa de leur accorder. Il leur parla plusieurs fois de l'abondance du cœur avec tant de force et d'onction qu'ils en furent charmez. Il leur recommanda certains points qu'il avoit extrêmement à cœur, et qu'il regardoit comme le fondement de là vie régulière. Il les exhorta puissamment à la fidélité à tous leurs règlements et à tous leurs exercices. Il étoit tellement pénétré de tout ce qu'il disoit, qu'il communiquoit aisément tous ses sentimens à ceux qui l'écoutoient.

Les bons religieux ne pouvoient se lasser de l'entendre, ils croyoient avoir trouvé en sa personne un autre saint Bernard; ils auroient bien voulu le retenir toujours pour avoir le plaisir de l'entendre parler de Dieu, et des sujets de piété relatifs à la vie sainte et retirée du monde qu'ils avoient embrassée. Mais après qu'il eut satisfait à ses pieux sentimens envers saint Bernard, il prit congé d'eux et se mit en chemin pour s'en retourner à Châlons, et de là en Normandie. Les religieux de

(1) Coule (cuculla, petit manteau), robe monacale des Bénédictins et des Bernardins.

Clairvaux le virent partir avec un sensible regret, et ils demeurèrent très-édifiez de toute la conduite de ce saint missionnaire et des bons exemples de ceux qui étoient avec luy (1).

Tandis que le P. Eudes multiplioit ainsi de tous côtés, et portoit la parole de Dieu dans tous les pays différens, avec un zèle qui ne connoissoit pas de bornes, on eût dit qu'il laissoit Gaën en dehors du cercle de ses opérations, en ce qui concerne l'œuvre des missions. Il ne paroît pas, en effet, qu'il eût prêché aucune station dans cette ville depuis les années 1639 et 1640, où il avoit donné l'Avent et le Carême à Saint-Pierre. Les habitans de cette Ville auroient donc été fondez à luy dire, comme autrefois les habitans de Nazareth à Notre-Seigneur: Quanta audivimus facla ih Capharnaum, fac et hic in patria tua.. Les merveilles que vous opérez dans tous les endroits, faites-les donc aussi dans la ville de Caen, qui est votre véritable patrie, puisque depuis si longtemps vous y avez fixé votre demeure. Le Serviteur de Dieu n'auroit pas pu répondre que dans la ville de Caen, il ne trouvoit ny honneur, ny sympathie; car, s'il y rencontroit des ennemis, il y comptoit un beaucoup plus grand nombre de gens remplis pour luy de la plus profonde vénération, et qui le regardoient comme un vray saint.

La ville de Caen alloit enfin avoir son tour. De la commencement de cette année 1665, M. de Nesmond, évêque de Bayeux, luy avoit demandé une mission pour Saint-Pierre de Caen, qui est la plus grande paroisse de la ville, et la plus commode pour y faire les exercices de la mission. Le Serviteur de Dieu n'avoit garde de refuser un si digne Prélat; d'ailleurs, il étoit heureux de trouver occasion de rendre ce service à une ville qu'il affectionnoit d'une manière toute spéciale. Il fut convenu qu'il donneroit cette mission pendant l'hiver. Elle fut défrayée par M. de Bayeux, Monsieur et Madame de Secqueville, et quelques autres personnes de piété (2). Les missionnaires logeoient au séminaire, et les habitans de Caen les voyoient, avec une grande édification, aller et venir tous les jours de leur

Communauté à l'église de la paroisse, en priant Dieu dans les rues.

(1) Le P. Eudes resta quinze jours à Clairvaux.

(2) Monseigneur de Nesmond donna 500 l.. pour cette mission, et M. de Secqueville,

Le P. Eudes fit l'ouverture de la mission, le premier dimanche de l'Avent 1665, et elle dura jusqu'au Carême de l'année suivante, c'est-à-dire près de trois mois. Il la commença de la manière la plus simple, par un sermon sur l'examen de conscience. M. de La Vigne, curé de la paroisse de Saint-Pierre, ami intime de ce saint prêtre, et quelques autres personnes qui s'intéressaient vivement à tout ce qui touchoit sa réputation, souffroient beaucoup de le voir débuter de cette façon, c'est-à-dire, si simplement, dans une mission de cette importance, dans une grande ville où il étoit si connu, et où on attendoit de lui quelque chose d'extraordinaire. Ils crurent qu'il alloit éloigner de lui les habitans, et peut-être compromettre le résultat de la mission. Mais ils furent bien surpris lorsqu'après le sermon, ils virent certains gros pécheurs, bien connus pour n'être pas trop sensibles sur l'affaire de leur salut, qui, déjà très-touchez de ce seul sermon, venoient demander des confesseurs pour leur ayder. à faire des confessions générales, dont ils reconnoissoient avoir grand besoin.

Les amis du P. Eudes connurent par ce petit échantillon ce qu'on pouvoit attendre du vénéré missionnaire; et ils avouèrent qu'ils avoient eu tort de mesurer les opérations de Dieu sur leurs foibles idées, et de juger suivant les règles de la prudence humaine. Ils comprirent par là, mieux que jamais, combien cet homme apostolique étoit rempli de l'esprit de Dieu, et combien puissante étoit l'action de sa parole fortifiée par la grâce. En effet, cette mission devint bientôt très-fervente; les habitans, non-seulement de la ville, mais encore des Campagnes, y accourroient de toutes parts pour entendre ses sermons, et la foule n'étoit pas moins grande aux confessionnaux, L'église, quoique grande, pouvoit à peine contenir la multitude les jours ouvriers; toujours on manquoit de places les jours de dimanches et de fêtes. Quant aux confesseurs, ils ne pouvoient suffire au grand nombre de pénitents: ordinairement parlant, il falloit passer plusieurs jours de suite auprès des confessionnaux avant de pouvoir parvenir à se confesser.

Les ennemis du P. Eudes, qui étoient toujours en grand nombre dans Caen, l'observèrent de près durant toute la

mission. Ils venoient l'écouter assidûment, non pas à dessein de profiter de ses sermons, mais comme les Scribes et les Pharisiens: Ut caperent eum in sermone, afin d'examiner attentivement s'ils ne pourroient rien trouver à redire à ses paroles, bien disposez à ne lui rien pardonner, pour peu qu'ils y trouvassent à reprendre. Ils n'épargnèrent rien pour diminuer et même pour détruire entièrement la bonne opinion que les gens de bien avoient conceue du prédicateur. Ils voulurent, en plusieurs occasions, renouveler les anciennes calomnies qu'on avoit débitées contre lui; mais enfin, malgré leur basse jalousie et leur mauvais dessein, ils ne purent rien trouver à reprendre ny chez le P. Eudes, ny chez ses ouvriers: il fut écouté avec la plus religieuse attention et reçut des grands et des petits les mêmes applaudissements qu'on lui avoit donné partout ailleurs.

Cette mission continua jusqu'à la fin dans une admirable ferveur et produisit des biens immenses. Nous pouvons connoître quelque chose de ses grands fruits par une lettre que le P. Eudes écrivit quelque temps après à M. Le Haguais, avec qui il étoit lié d'une très-étroite amitié:

“MON TRÈS-CHER ET TRÈS AIMÉ FRÈRE,

« Il est vray que la divine bonté a versé, à pleines mains sur nostre mission de Saint-Pierre une grande abondance de grâce contre les pensées et les attentes de tous nos amis et de nous-mesmes, qui n'eussions jamais osé espérer ce que nous avons veu. À Dieu seul en soit tout l'honneur et la gloire i Louanges éternelles à la Mère de grâces, qui, après Dieu, en est la première source! Vous avez grand sujet, mon très-cher Frère, de vous resjouir et de nous ayder à en remercier la divine miséricorde, puisque nous sommes en communauté de biens et de maux. » C'est ainsi que parloit le P. Eudes de cette mission. La lettre est du 1er d'avril 1666.

L'homme de Dieu donna encore en cette année 1666, quatre autres missions avec les mêmes fruits et les mêmes bénédictions. Il semble qu'à proportion qu'il avançoit en âge,

on voyoit aussi augmenter son zèle pour le salut des âmes, et sa fidélité à faire valoir les talens qui luy avoient été donnez pour la conversion des pécheurs.

La première mission de cette année, après celle de Saint-Pierre de Caen, fut au Mesnil-Durand (1), qui est une paroisse du diocèze de Lisieux, de l'élection d'Argentan, pour la distinguer d'une autre du même nom au diocèze de Coutances, à deux lieues de Saint-Lo. Cette mission. commençale troisième dimanche d'après Pasques, et dura jusqu'au dimanche de la Trinité. Le P. Eudesy travailla pendant le reste du mois de may; mais il fut obligé de s'absenter une semaine pour se trouver à une grande cérémonie qui se lit à Caen le jour de l'Ascension de cette année, et dont nous parlerons dans le livre suivant; après quoy il retourna travailler à la mission jusqu'à la fin (2).

La seconde fut à Cerisy - Montpinchon (3) du diocèze de Coutances, qu'il ne faut pas confondre avec Cerisy- l'Abbaye qui est au diocèze de Bayeux. Cerisy tire son nom de Montpinchon, de la paroisse de Montpinchon près de laquelle il est situé. Ce bourg est peuplé de près de deux mille personnes, et il s'y tient un marché toutes les semaines. On y comptoit alors un grand nombre de protestans en possession d'un temple, et par suite, il s'y trouvoit beaucoup de mauvais catholiques, à cause de la fréquentation journalière qu'ils avoient avec les hérétiques; ce qui ne fournit pas peu d'occupation au P. Eudes et à ses ouvriers. Cette mission dura depuis la Saint-Jean jusqu'à la fin de juillet, et fut défrayée par différentes personnes de cette paroisse.

Après cette mission, le Serviteur de Dieu revint à Caen

(1) Mesnil-Durand, canton de Livarot, arr. de Lisieux (Calvados) 400 habitants.

(2) Cette cérémonie était la Profession solennelle des Religieuses de Notre - Dame de Charité, après la réception de la Bulle d'érection de leur établissement en Ordre religieux par le Pape Alexandre VII

(3) Cerisy-Montpinchon, ou Cerisy-la-Salle, ch.1 de c., arr. de Coutances (Manche), 2,110 habitants. C'est à tort que le P. de Montigny et le P. Beurière disent que le P. Eudes donna une mission à Montpinchon: la mission n'eut lieu qu'à Cerisy-Montpinchon, aujourd'hui Cerisy-la-Salle.

septembre, il donna une mission aux soldats de la garnison du château de Caen. Les officiers et les soldats avoient été si touchez de la mission de Saint-Pierre, qu'ils désirèrent en avoir une pour eux-mêmes en particulier, dans laquelle on pût leur donner des instructions en rapport avec leur profession. Ils la firent demander au P. Eudes, qui n'eut rien de plus empressé que de la leur promettre pour l'automne de cette année. Dieu bénit en cette occasion les travaux de son Serviteur, d'une manière toute particulière. Il les toucha tellement par les discours et les conférences qu'il leur adressa, il les pénétra si fort de la crainte de Dieu, et de ses redoutables jugemens, qu'ils ne demandoient plus qu'à connoître ce qu'ils devoient faire pour se mettre à couvert de sa colère et de son indignation. Semblables à ces soldats qui, après avoir été effrayez par les prédications de saint Jean-Baptiste, demandoient au saint Précurseur ce qu'ils avoient à faire pour être sauvez: Interrogabant autem eum milites, dicentes: quid faciemus et nos ? On voyoit ces braves militaires s'adresser au P. Eudes pour se faire instruire, ne demandant qu'à connoître les obligations attachées à leur état pour les mettre en pratique.

Trouvant en eux de si excellentes dispositions, il ne fut pas difficile au saint missionnaire d'en obtenir tout ce qu'il pouvoit désirer. La plupart luy firent une confession générale de toute leur vie et changèrent entièrement de conduite. Bientôt on ne vit plus parmy eux ces grands désordres si communs parmy les gens de cette profession, c'est-à- dire les blasphèmes, les juremens, l'ivrognerie, les impudicitez, les querelles et les duels, qui étoient encore si fréquens à cette époque. Il sceut si bien tourner leur esprit et remuer leur conscience, qu'on les vit changer en d'autres hommes; faisant connoître par toute leur conduite, que la véritable piété, et la fidélité au service de Dieu ne sont pas incompatibles avec la profession des armes.

Sur la fin de la mission, tous ces soldats approchèrent de la sainte communion; et ils s'acquittèrent de cette grande action avec une piété et une modestie capables de faire honte à beaucoup de chrétiens; ce qui fut d'une merveilleuse édification

pour tous ceux qui en furent témoins. Depuis ce temps-là, ils furent des modèles de piété dans toute la ville de Caen. Et ce qui est bien remarquable, c'est que ces changemens ne furent point passagers; car quoiqu'il y ait en leur profession bien des occasions dangereuses de pécher, le P. Eudes les fortifia, par tant de bons préservatifs, et leur donna des avis si salutaires, que la plupart furent fidèles à leurs bonnes résolutions. Leur persévérance montra une fois de plus, combien les grâces et les bénédictions de Dieu étoient constamment attachées au ministère de ce saint apôtre.

Dez- que cette mission du Château de Caen fut finie, le P. Eudes partit pour aller donner la quatrième mission de cette année à Saint-Eny, au dioceze de Coutances, paroisse distante de deux petites lieues de la ville de Carentan (1). Elle fut défrayée par M. le curé, et par quelques paroissiens qui avoient à cœur la gloire de Dieu et le salut des âmes. Les mémoires que nous avons consultez ne nous donnent aucun détail sur les résultats de cette mission.

Ce fut en cette même année 1666, que le Serviteur de Dieu mit au jour son excellent livre qui a pour titre: Le bon Confesseur. Il y avoit près de 25 ans qu'il avoit donné au public ses Avertissemens aux confesseurs-missionnaires, dont nous avons parlé cy-devant. Depuis ce temps-là, ayant acquis par la pratique beaucoup d'autres lumières touchant la direction des âmes et les différentes difficultez qui se rencontrent au confessionnal, il crut qu'il rendroit un grand service à l'Eglise et à ceux qui sont employez à réconcilier les pécheurs au tribunal de la pénitence, s'il leur faisoit part de ce l'expérience luy avoit appris sur ce sujet. Il retoucha donc ses Avertissemens aux confesseurs, y fit de nombreuses additions et intitula le nouveau travail:: Le Bon Confesseur, ou Avertissements aux confesseurs

contenant les qualitez que doivent avoir tous les confesseurs, spécialement les missionnaires, et toutes les choses qu'ils doivent observer pour exercer saintement leur office. De tous les livres qu'il a donnez au

(1) Saint-Eny ou Sainteny, canton de Carentan, arr. de St-Lo (Manche), 1,782 habitants.

LIVRE CINQUIÈME.

121

public, c'est celuy qui luy a fait le plus d'honneur-, il receut de tous cotez les remerciemens et les justes louanges qu'il méritoit pour un ouvrage d'une si grande utilité.

Beaucoup de Prélats et de Docteurs ont regardé Le Bon Confesseur comme un des meilleurs livres que l'on puisse prendre pour guide dans la pratique du confessionnal; ils ont cru que si les confesseurs s'attachoient à suivre les règles de prudence qui y sont prescrites, on ne verroit pas tant de gens croupir pendant presque toute leur vie dans des habitudes criminelles qui aboutissent d'ordinaire à la damnation. Il s'est fait dans la suite sur cette même matière plusieurs autres bons livres, qui son[plus polis et mieux travaillez que celuy du P. Eudes; mais on peut dire que ce que les auteurs de ces livres ont dit de meilleur et de plus solide, ils l'ont emprunté au Bon Confesseur, et que le P. Eudes a eu l'avantage d'avoir été un des premiers auteurs qui aient écrit sur cette matière en notre langue.

Pour connoître le mérite du Bon Confesseur, il ne faut que faire attention au nombre prodigieux de conversions de toutes sortes de pécheurs qui se sont faites dans les missions de cet homme apostolique. Les admirables changemens que l'on a remarquez dans tous les cantons où a prêché le P. Eudes, sont la preuve la plus certaine de la solidité de ses enseignemens touchant l'administration du Sacrement de Pénitence, et conséquemment de la sagesse des règles et des avis qu'il nous a donnez dans son Bon Confesseur, dont il faisoit l'application dans les missions. Des hommes compétens en cette matière n'ont pas craint de dire qu'après avoir étudié les meilleurs casuistes, il faudroit encore étudier à fond Le Bon Confesseur, le bien posséder et le prendre pour règle dans la pratique.

Enfin, ce fut dans le commencement de cette même année 1666 que le pape Alexandre VII approuva l'Ordre de Notre-Dame de Charité, qui avoit été établi à Caen par le P. Eudes, dez l'année 1641. La chose importe trop à la gloire de Dieu, et a fait trop d'honneur à ce saint prêtre, pour n'en pas instruire le lecteur à fond: c'est ce que nous allons faire dans le livre suivant.

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE.

Commencement de l'Institut de Notre-Dame de Charité, dit d'abord du Refuge. - Premier logement des Repenties et de leurs gouvernantes. - On leur accorde une chapelle. - Mme de Camilly s'intéresse à leur sort. - Leurs premiers réglemens. - Combien on étoit content de ces commencemens. - Premières contradictions. - Le Père Eudes obtient des lettres patentes pour l'Institut. - Nouveaux sujets qui luy viennent. - Brouilleries entre les gouvernantes. - Sortie de la Demoiselle de Saint-André. - Les gouvernantes se retirent et emportent les meubles. - Comment le Père Eudes receut la nouvelle de cet accident. - On délibère du remède à y apporter. - On se résout à confier l'établissement à des Religieuses, - Difficulté d'en obtenir. - Le Père Eudes obtient trois Religieuses de la Visitation. - Qualitez qu'il demandoit des sujets de son Institut. - Religieuses de la Visitation qu'on luy accorde. - Réglemenrs que le Père Eudes leur prescrit. - Leurs noms, - leurs habillemens. - La sœur de Taillefer prend l'habit. - Cessaintes filles changent de maison. - Le Père Eudestravaille à les affermir. - Mort de M. d'Angennes. - Contradictions qu'elle leur attire. - La Mère Patin leur est retirée. - M. Mannoury est chargé de s'occuper à Rome de l'affaire des Religieuses. - Ses démarches et son zèle à ce sujet. - Grande pauvreté de ces premières Religieuses. - Contradictions dela part de M. Molé. - Les Religieuses dela Visitation s'en retournent. - Nouveau changement de demeure. - Le Père Eudes soutient la sœur de Taillefer, dans les violentes tentations qu'elle éprouve. - Il écrit à toute la Communauté et prédit la fin de ses peines. - M. de Langrie et le Père Eudes fondent Notre-Dame de Charité. - M. Molé accepte la fondation et donne des lettres d'Institution. - Lettre du Père Eudes à la Communauté. - La Profession de la sœur de Taillefer différée. - La Mère Patin est renvoyée à Notre-Dame de Charité par un miracle. - La soeur Herson, nièce du

Père Eudes, prend l'habit sous le nom de Sœur de la Nativité. - La Sœur de Taillefer fait Profession, - Nouvelle lettre du P. Eudes à la Communauté de Notre-Dame de Charité; sujets importans qu'il y traite. - Beaux effets de ces lettres. - Les Sœurs acquièrent la maison où elles se sont définitivement fixées, - Leur arrivée dans ce nouveau logement. - Elles obtiennent des lettres de surannation. - Le Père Eudes gagne à Dieu Mme de Bois-David. - Épreuve à laquelle Dieu la soumet. - Bonnes œuvres accomplies par cette pieuse Dame. - Son entrée à Notre-Dame de Charité. - Sa vie dans cette maison. - Elle y prend l'habit et reçoit le nom de Sœur Marie de l'Enfant-Jésus. - Sa vie pendant son noviciat. - Elle fait profession. - Ses infirmités et ses grandes souffrances. - Sa précieuse mort. - Les Religieuses envoient à Rome M. Boniface. - Dépenses onéreuses qu'elles ont à supporter dans cette affaire. - La peine qu'elles en éprouvent. - Maladie de la Mère Patin. - Mort de M. de Langrie. - L'abbé du Val-Richer chargé par le Père Eudes de traiter à Rome l'affaire de Notre-Dame de Charité. - Démarches du cardinal de Retz en faveur de l'Institut. - Le pape Alexandre VII approuve l'Ordre de Notre-Dame de Charité. - La Mère Patin en reçoit la nouvelle. - Lettre du Père Eudes à ce sujet. - M. de Nesmond reçoit la Bulle du Souverain Pontife et l'apporte à la Communauté. - Les Sœurs renouvellent leurs vœux entre les mains du Prélat - sermon prononcé par le Père Eudes. - Il travaille avec la Mère Patin aux Règles et Constitutions du Monastère. - Mort de la Mère Patiri. - La Mère du Saint-Sacrement Pierre élue supérieure. - Elle travaille aux Règles les fait approuver et imprimer. - Commencement de

l'établissement de Rennes.- Mlle, Heurtant. - Etablissement de la Charité à Bayeux- On y envoie deux Religieuses de Notre-Dame de Charité.-Autres établissements à Hennebont, à Guingamp, à Vannes, à Tours, à La Rochelle, à Paris. - Ces maisons sont indépendantes les unes des autres. - Supériorité de la Mère de la Nativité Herson. - Elle travaille au Coutumier, au Directoire et au Cérémonial. - Légers changerriens qu'elle fait aux Constitutions. - La Mère de l'Enfant-Jésus de Bois-David luy succède. - Son grand mérite et ses louanges.- Accord fait entre les Religieuses et le Séminaire de Caen.- Obtention d'une nouvelle Bulle.

Nous avons différé jusqu'ici à parler de l'établissement de l'Ordre de Notre-Dame de Charité fondé par le P. Eudes, afin de ne point trop interrompre l'histoire de la vie de ce digne serviteur de Dieu, et de donner tout d'une suite ce qui se rattache à la naissance et au développement de cet Ordre, jusqu'à la mort de son vénéré fondateur. M. Huet, ancien évêque

d'Avranches, dans son livre des Origines de la ville de Caen, parlant de cet Institut, fait, sur les premiers commencements de cet Ordre, -une conjecture. qui a beaucoup de vraisemblance. " Je crois, dit le Prélat, que c'est du Père Eudes qu'il faut entendre ces paroles que l'on trouve dans les œuvres spirituelles manuscrites de M. de Bernières: le 2 septembre 1634, un Père, grandement zélé et plein de l'amour de Dieu me proposa un dessein qu'il avoit depuis longtemps, et pour lequel il prie continuellement: c'est de bâtrir et établir une maison pour les femmes repenties. Et peu après - Dieu me donnoit en ce tems (15 octobre de la même année) de grands désirs de fonder les maisons des Converties et Pénitentes. D'où l'on connoit, ajoute l'auteur des Origines, que ce dessein fut conçu longtemps avant que d'être exécuté, et que, selon les apparences,- M. de Bernières y contribua (1). » -

Ce sentiment de M. Huet, et l'application qu'il fait de ces paroles de M. de Bernières au P. Eudes, paroît en effet assez luy convenir; car quoique, en 1634, le Serviteur de Dieu fût encore fort jeune, n'ayant alors que 33 ans, il étoit déjà si rempli de zèle, si brûlant de l'amour de Dieu qu'il pouvoit très-bien avoir formé le dessein de travailler à cette bonne œuvre, et demandé instamment à Dieu de luy inspirer les moyens de réussir dans cette entreprise. Il avoit assez de liaisons avec M. de Bernières pour luy en avoir fait ouverture; aussi, quand l'occasion se présenta d'exécuter le projet formé, ce pieux Seigneur y contribua puissamment de ses conseils et de ses biens.

Quoy qu'il en soit de cette conjecture de M. Huet, nous ne croyons pas devoir nous éloigner du sentiment commun qui est que cet Institut doit son origine aux ferventes prédications que le P. Eudes fit à Caen, et dans les lieux circonvoisins. Nous avons vu cy-devant que le Serviteur de Dieu donna une fameuse mission, en 1639, en l'abbaye de Saint-Etienne de Caen; qu'il prêcha l'Avent de cette même année et le Carême de la suivante en l'église de Saint-Pierre de la même ville; que ses prédications avoient tant de force et d'onction, qu'il plut à Notre-Seigneur, comme le P. Eudes le dit dans son Journal, d'y opérer divers

(1) Huet, Origines de Caen, ch. XVI, p. 241.

grands effets de grâces en plusieurs âmes, par la vertu de sa divine parole. Ces heureux effets de la grâce eurent lieu principalement à l'égard d'un bon nombre de femmes et de filles qui avoient mené une vie déréglée et que l'on vit alors se convertir. Ces pauvres malheureuses comprirent bientôt que quelques désirs qu'elles eussent d'être constantes dans leurs bonnes résolutions, elles seroient toujours en grand danger de retomber dans le désordre, tandis qu'elles continueroient de vivre en liberté,

exposées à tant d'occasions de péché. Ce fut ce qui les obligea de s'adresser à celuy dont Dieu s'étoit servi pour leur toucher le cœur, afin qu'il leur procurât les moyens de se soutenir et de persévéérer dans leurs résolutions. Le P. Eudes en plaça plusieurs chez différentes personnes de piété, soit pour travailler, soit pour servir. Il en confia quelques-unes à une bonne vieille femme nommée Madeleine Lamy qui, quoique pauvre en biens, avoit beaucoup de piété et de zèle pour aider ces malheureuses. Mais ces premières dispositions adoptées pour répondre aux besoins les plus pressans étoient loin de suffire, et laissoient bien à désirer, à divers points de vue. On ne trouvoit pas à placer chez des maîtres toutes ces filles repenties, et plusieurs de celles qui étoient entrées en condition ne rencontroient pas l'appui dont elles avoient besoin pour persévéérer.

Le P. Eudes vit bien qu'il n'y avoit point assez de solidité dans cette manière de les assister. Madeleine Lamy fut une des premières à luy représenter les inconvénients de cet état de choses et à luy dire qu'il falloit, de toute nécessité, trouver le moyen d'avoir une maison où on les retireroit sous la direction de personnes qui prendroient soin de leur conduite (1).

(1) Le P. Costil rapporte en ces termes l'admonition d'un ton assez original que la bonne vieille adressa un certain jour au P. Eudes, au sujet des Repenties:

« Un jour qu'elle étoit à sa porte, comme elle vit passer le saint homme, accompagné de M. de Bernières, de M. et de Mme de Camilly et de quelques autres personnes d'une piété distinguée, elle s'écria, dans un transport plein de zèle: Où allez-vous? dans les églises pour y manger les images; après quoy vous croyez estre bien dévots: ce n'est pas là où gist le lièvre, mais bien à travailler pour fonder une maison en faveur de ces pauvres filles qui se perdent, faute de moyens et de conduite. » Ce discours rustique, mais plein

Le P. Eudes y avoit déjà sérieusement réfléchi; il comprenoit combien étoit fondée la demande de la vertueuse femme. Mais, attaché à la Congrégation de l'Oratoire, sans fortune, obligé d'aller de côté et d'autre prêcher et faire des missions pour gagner les âmes à Dieu, il luy étoit bien difficile de s'occuper activement de ces malheureuses filles, et de leur donner tous les secours dont elles avoient besoin. Cependant, il en conféra avec plusieurs de ses amis très-zélez pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, spécialement avec M. de Bernières, dont on vient de parler, avec Monsieur et Madame de Camilly et avec quelques autres encore; tous ensemble cherchèrent ce qu'on pouvoit faire pour exécuter avec quelque chance de succez les projets conceus. Après plusieurs délibérations, on convint de prendre une maison de louage, où l'on renfermeroit toutes les filles et femmes repenties qui voudroient bien s'y retirer, et de chercher d'honnêtes filles ou de pieuses veuves chargées de les faire travailler en veillant exactement sur leur conduite. En conséquence de cette résolution, on loua une maison dans la grand'rue Saint-Jean, vis-à-vis la chapelle Saint-Gratien (1). Madame de Camilly et Madame d'Acqueville s'engagèrent à en payer le loyer; une autre personne à fournir quelques petits meubles des plus nécessaires. M. de Camilly promit de donner quarante boisseaux de bled. Ce fut le 25 novembre 1641, selon M. Huet, que l'on commença à recevoir dans cette maison les premières Repenties. probablement celles que l'on n'avoit pu placer ailleurs, ou qui ne se trouvoient pas dans des conditions d'ardeur, qui ne fut d'abord qu'un sujet de risée à la compagnie, ne laissa pas de produire dans la suite de bons effets, particulièrement dans l'esprit du P. Eudes, qui voyoit depuis longtemps la nécessité d'établir une pareille Maison dans la ville de Caen. » (Annales, 1. I).

(1) « Elles furent logées (les Repenties) vers la porte Millet, devant la chapelle de Saint-Gratien. Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, favorisa une si sainte entreprise » (Huet, Origines, ch. XVI p. 241.) Le P. Costil, et les Annales de Notre-Dame de Charité placent également le premier logement des Repenties « proche la porte Millet, vis-à-vis de la chapelle de Saint-Gratien. » La porte Millet, la neuvième des portes primitives de la ville de Caen, se trouvait à l'extrémité sud de la rue Saint-Jean, la

bellissime et large rue Exmoisine, comme dit M. de Bras, sur le canal de l'Hôtel-Dieu, donnant accès vers le pont de Vaucelles.

suffisantes pour rassurer sur leur persévération dans le bien. il en vint encore quelques autres le 8 de décembre, fête de l'immaculée Conception, jour que le P. Eudes avoit désigné pour commencer à les faire vivre en Communauté, sous la conduite des personnes choisies pour en prendre le soin: c'est la véritable époque du commencement de cet Institut, comme le marque le P. Eudes dans son Journal (1).

Avant de partir pour la mission du Pont-Audemer, où il prêchoit l'Avent cette année-là, l'homme de Dieu les avoit disposées à ce genre de vie par une exhortation fortifiante dans laquelle il leur montrroit la nécessité de cette retraite, les grands avantages qu'elles en retireroient pour leur salut, et la bonne volonté qu'elles devoient apporter à correspondre aux soins dont elles seroient entourées dans le saint asile qui venoit de leur être ouvert. Il leur recommanda surtout, avec un soin tout spécial, une grande docilité à se laisser conduire, et l'observance exacte de la clôture. Pour leur ôter tout prétexte de sortir, il leur obtint de M. d'Angennes, évêque de Bayeux, la permission d'établir dans leur maison une petite chapelle domestique, où l'on pourroit célébrer la sainte messe et leur administrer les sacremens. La chambre où étoit installée cette chapelle étoit séparée des autres pièces contiguës par une grille que le P. Eudes y fit apposer; et pour pourvoir à la décoration de ce petit oratoire et aux ornementa indispendables, il fit faire une quête dans toute la ville. Les uns offroient quelques vieux ornementa, les autres de l'argent; les religieuses Carmélites donnèrent une image en bosse de la très-sainte Vierge, bien dorée, de la hauteur de deux pieds et demi: c'étoit le plus bel ornement de la petite chapelle (2).

Le P. Eudes, pressé de partir pour la mission du Pont-Audemer, n'eut pas le temps de donner aux Repenties toutes

(1) " En cette mesme année 1641, Dieu m'a faict la grâce de commencer l'establissement de la maison de Nostre-Dame de Charité, le jour de la Conception immaculée de la sainte Vierge. Deo gratias. » (Memoriale beneficiorum Dei.)

(2) Cette même petite statue se trouve encore aujourd'hui au-dessus du siège de la Supérieure, dans le chœur des Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen.

ses instructions d'une manière aussi complète qu'il l'auroit désiré. La mission de Rouen, qui suivit sans intervalle, et d'autres occupations qui luy survinrent l'empêchèrent de venir à Caen avant Pasques (1642). Tout ce qu'il put faire pour diminuer les inconveniens d'une si longue absence fut de prier Mme de Camilly, avant son départ, de se donner la peine d'y aller le plus souvent qu'elle pourroit,, de veiller sur la conduite des Pénitentes et des gouvernantes, et de leur donner tous les bons avis qu'elle croiroit nécessaires pour les animer à travailler à leur perfection. Quoyque cette vénérable dame ne fût pas religieuse, elle comprenoit très-bien tous les besoins d'une communauté et tout ce qui pouvoit en assurer la bonne administration: elle réunissoit tout à la fois les lumières, l'expérience des affaires et un grand zèle pour le salut des âmes.

Le P. Eudes remédia aussi à cette longue absence par quelques lettres qu'il adressa aux Converties et à leurs gouvernantes: elles ne contribuèrent pas peu à renouveler leur courage et à les soutenir dans le bien; de sorte qu'à son retour à Caen, il eut la consolation de trouver la maison sur un bon pied et d'être témoin lui-même des heureux résultats obtenus. Il put suivre chaquejour ce progrès incessant jusque vers le

commencement de juin, qu'il luy fallut encore s'absenter pour faire la mission de Saint-Malo. Comme le Serviteur de Dieu étoit alors supérieur de la maison de l'Oratoire de Caen, il avoit grande facilité d'aller souvent visiter les Pénitentes; il leur disoit luy-même la sainte messe ou la leur procuraient par d'autres prêtres, qui s'empressoient, à sa demande, de la dire gratuitement. Il agissoit de même pour les confessions; mais il se réservoit le soin de leur parler et de leur faire, de temps en temps, de petites exhortations ou conférences. Il étoit persuadé que, comme de jeunes plantes nouvellement mises en terre ont besoin d'être cultivées avec un soin continu et fréquemment arrosées, ainsi les âmes nouvellement converties ont besoin d'être souvent visitées et fortifiées dans le nouveau genre de vie qu'elles ont embrassé; et il avoit la consolation d'en voir plusieurs profiter visiblement de sa sollicitude et de ses peines.

Quand le P. Eudes commença cet Institut, il n'avoit point intention d'en faire un ordre de religieuses, mais seulement une maison de refuge comme il y en avoit déjà à Rouen et en d'autres lieux, pour y retirer les femmes et filles de mauvaise vie qui voudroient se convertir. C'est pourquoi il ne luy donna point d'autre nom que celuy de Notre-Dame du Refuge. Il ne voulut point non plus que les gouvernantes, chargées d'en prendre le soin, portassent d'autres habillemens que ceux que les personnes de leur sexe qui faisoient profession de dévotion avoient coutume de porter; les Pénitentes, de leur côté, n'avoient rien changé à leur mise ordinaire.

Pour ce qui est des réglemens qu'il avoit donné à ses Pénitentes, ils prescrivoient principalement les travaux manuels. Les exercices spirituels accomplis en commun se bornoient à la prière du matin et du soir, à quelques momens de méditation sur les plus importantes vérités du salut et à l'assistance à la sainte messe, autant qu'on pouvoit réussir à se la procurer. On s'attachoit à les faire travailler avec une grande assiduité, pour les prémunir contre l'oisiveté toujours si pernicieuse à ces sortes de personnes, et leur faire gagner le pain de chaque jour: le travail n'étoit pas même interrompu pendant les lectures de piété. On leur faisoit encore réciter quelques prières déterminées, chanter quelques cantiques spirituels ou quelques hymnes de l'Eglise, mais toujours en travaillant. Pour celles qui étoient chargées de la conduite des Pénitentes, elles avoient la liberté de sortir; elles se relevaient successivement, de manière à aller faire leurs dévotions dans les églises ou chapelles de la ville vers lesquelles elles se sentoient attirées par un attrait spécial.

Le P. Eudesjouit, pendant ce peu de temps des fruits de ses travaux et des peines qu'il avoit prises pour assurer l'existence de cet établissement, momens qui lui parurent bien doux. Il sembloit que Dieu prenoit plaisir à répandre sur cette maison ses grâces et ses bénédicitions avec une sorte de profusion. L'homme de Dieu eut la consolation de voir plusieurs de ces Repenties, désormais éloignées des objets qui avoient causé la perte de leur âme, et séparées des occasions qui avoient été la source de tous leurs désordres, repasser dans l'amertume

de leur cœur ces jours malheureux pendant lesquels elles avoient vécu dans le vice, dans l'oubli de Dieu et de leur salut. Les larmes abondantes qui couloient de leurs yeux étoient la preuve de la sincérité de leur pénitence. Tous ceux qui étoient témoins du changement merveilleux opéré dans leur conduite, devenue si régulière et si vertueuse, en étoient extrêmement édifiés; tous les gens de bien bénissoient Dieu des grands avantages que l'on espéroit de cet établissement dans la ville de Caen.

De Saint-Malo, où il s'étoit rendu pour la mission qu'il avoit promis de faire, le Serviteur de

Dieu écrivit une excellente lettre, en faveur de la maison du Refuge de Rouen, aux Dames de la Miséricorde de cette même ville, dont le ministère tout de charité consistoit à visiter et à assister les pauvres honteux arrêtéz par la maladie. Il leur donnadans cette lettre de très utiles instructions, les exhortant fortement à exercer leur charité envers la maison du Refuge de leur ville; puis il ajoutoit, touchant le Refuge de Caen qui n'étoit commencé que depuis six ou sept mois: « Tout va fort bien, grâces à Dieu, dans la maison de Nostre-Dame du Refuge de Caen, et je vous asseure que j'ay receu une très-particulière consolation, lorsqu'estant de retour à Caen, après la mission de Rouen, j'y allai pour scâvoir ce qui s'y faisoit. Car je trouvai que Dieu y estoit grandement glorifié par le bon ordre qui y est gardé, et le* grand soin que l'on a de bien establir ces pauvres réfugiées dans la crainte de Dieu et dans la piété, et de leur bien faire employer le tems au travail. Cependant, il n'y a que trois personnes de Caen, et qui ne sont pas des plus riches de la « ville, qui font subsister cette maison. » Voilà le bon état où se trouvoit alors ce petit établissement naissant.

Mais il ne resta pas longtemps dans une si consolante situation: Dieu éprouva bientôt le saint Instituteur par de grandes contradictions. Le diable étoit trop intéressé dans l'affaire pour laisser un tel établissement se former en paix: il n'avoit garde de laisser ruiner une des plus belles portions de son empire sans frémir de rage et sans mettre tout en usage pour s'y opposer. Ce fut principalement pendant que le P. Eudes travailloit à la mission de Saint-Malo que ce mauvais esprit

commença à remuer et à travailler, afin de renverser une si utile entreprise. Avant même que le P. Eudes partît pour cette mission, le diable fit agir plusieurs personnes, prudentes selon le monde, qui, ne comptant que sur les moyens humains, vinrent faire bien des représentations à l'homme de Dieu, luy disant qu'à la vérité son dessein étoit très-pieux et très-louable, mais que très-probablement ses peines n'aboutiroient qu'à de bien minces et bien insignifiants résultats; qu'il n'y avoit rien de si fragile et de si inconstant que ces tristes créatures dont les mauvais penchans avoient été fortifiez par de longues habitudes; qu'on les verroit bientôt retourner à leur premier état, à moins qu'on ne les retint toujours sous une étroite clôture, et que même, en ayant recours à ce moyen, le succez restoit encore fort douteux.

À son retour de Saint-Malo, et durant le temps qu'il séjourna à Caen jusqu'à la mission de Saint-Lo, beaucoup d'autres, entrant dans les vues et dans les sentimens de ces premiers conseillers, luy donnaient les mêmes avis, luy répétant qu'il ne réussiroit pas dans l'entreprise difficile dans laquelle il s'étoit jeté. Le P. Eudes convenoit qu'il y auroit incontestablement de grandes difficultez à faire rompre à ces pauvres créatures leurs mauvaises habitudes, et encore plus à les affermir et à les mettre en état de persévérer dans les bonnes dispositions où on avoit tâché de les faire entrer avec le secours de la grâce. Mais, plein de confiance en Dieu et parfaitement détaché de ses propres intérêts, il répondroit que quand Dieu ne luy feroit la grâce de se servir de luy que pour retirer une seule âme de l'infâme bourbier de l'impudicité, il ne regretteroit pas toutes ses peines; que les ouvriers évangéliques devoient planter, arroser, mais que Dieu seul donnoit l'accroissement et le succez; que Notre-Seigneur n'avoit pas dit à ses apôtres: allez, convertissez le monde; mais: allez, prêchez et enseignez aux hommes les grandes véritez du salut, réservant le succez à la force et à l'onction de la grâce; que, travaillant pour la gloire de Dieu seul, il espéroit que Dieu prendroit sa cause en main et trouveroit le moyen de la faire réussir; que sa seule crainte étoit que ses péchez ne missent obstacle aux desseins de Dieu sur ces âmes. Le diable, voyant que ces premières

batteries ne produisoient pas d'effet et n'empêchoient pas l'établissement de faire chaque jour de nouveaux progrez, eut recours à d'autres stratagèmes. Il souleva contre la nouvelle fondation les libertins qui se voyant enlever par là les objets de leurs passions brutales n'épargnèrent rien pour traverser ce pieux dessein. Ils n'osèrent pas, à la vérité, avouer ce qui les touchoit le plus; mais, simulant un grand zèle pour le bien public, ils ne cessoient de murmurer parmy le peuple et dans toutes les compagnies où ils se rencontroient: « De quelque côté que l'on regarde, disoient-ils, on ne voit que communaitez, à tel point que bientôt elles posséderont toute la ville. Quel besoin a-t-on des Pénitentes du P. Eudes ? Ne peuvent-elles pas faire pénitence chez elles aussi bien qu'en communauté ? » Ils ajoutoient qu'on ne pouvoit fonder de telles maisons saris y être autorisé par deslettres patentes que le Roy accordoit, el que les Parlemens ne vérifloient qu'après avoir ordonné des informations juridiques pour sçavoir si l'établissement ne préjudicioit point aux droits et aux intérêts de la bourgeoisie; et ils concluoient en proposant de prendre des mesures pour s'opposer à l'œuvre des Repenties. Ils firent facilement partager leur manière de voir à leurs amis et à beaucoup de bourgeois. Ils réussirent même à persuader au maire et aux échevins que l'intérêt de la ville demandoit qu'on s'opposât à la nouvelle fondation. Quelques-uns, pour donner le change, imaginoient de réunir cet établissement à celuy de l'Union chrétienne ou des Nouvelles Catholiques que l'on se proposoit d'établir à Caen, institution, disoient-ils, bien autrement importante, que la maison des Repenties du P. Eudes. Enfin, on n'épargna rien pour pousser à bout la patience de l'homme de Dieu et de tous ceux qui s'intéressoient à son œuvre.

Mais le P. Eudes ne se laissa distraire du but qu'il poursuivoit ny par les ruses de ses adversaires, ny par les difficultez qu'ils s'efforçoient de luy créer. Il avoit prévu toutes ces oppositions, tdes ces obstacles; il eût été trompé de ne les point rencontrer; il sçavoit que c'est le sort ordinaire des plus saintes entreprises d'être traversées par une foule d'épreuves et de contradictions, suscitées parfois par des personnes d'ailleurs vertueuses. Cependant, réfléchissant aux différentes objections

qu'on adressoit à l'œuvre, celle qui étoit tirée dela nécessité d'obtenir deslettres patentes luy parut la plus sérieuse: il résolut donc de commencer par se mettre en règle de ce côté. La divine Providence luy fournit bientôt une occasion desplus favorables de régulariser l'existence de cette nouvelle institution en remplissant cette formalité légale. Pendant qu'il faisoit la mission de Saint-Lô, en l'automne de cette même année 1642, ayant été mandé en Cour par le cardinal de Richelieu, comme on l'a vu cy-devant, il ne manqua pas d'appeler l'attention de son Eminence sur cette petite communauté fondée depuis près d'un an, deluy exposer le bien qu'elle avoit déjà produit, et celuy plus grand encore qu'elle produiroit dans l'avenir, si son existence se trouvoit légalisée par l'obtentio[n] clos lettres patentes indispensables à tous les établissemens d'intérêt général. Le cardinal comprit aisément l'importance de la nouvelle communauté; ce pieux dessein luy parut utile à la gloire de Dieu, au salut des âmes, au bien public; c'est pourquoi, après avoir félicité l'auteur de cette bonne œuvre, il donna des ordres pour l'expédition des lettres patentes demandées. Elles sont datées du mois de novembre 1642, qui est le temps même où le P. Eudes se trouvoit à Paris. En voicy la substance:

« Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir. Sur ce qui nous a esté représenté qu'aucuns habitans de nostre ville de Caen portez de dévotion, auroient, avec le consentement desmaire et eschevins de la dite ville, désir d'establir une maison en icelle, pour soubz le nom de Nostre-Dame du Refuge y recevoir de deux sortes de personnes, sçavoir desfilles ou femmes qui, après avoir mené une vie scandaleuse, se retireroient volontairement et pour quelque temps afin

de changer leur mauvaise conduite, avec liberté d'en sortir comme d'y entrer, et d'honnêtes filles ou femmes libres qui, touchées du désir de servir Dieu et d'ayder au salut des âmes dévoyées, se renferment volontairement en la dite maison, lesquelles aussy, par le bien temporel quelles y aportent, donnent moyen d'y entretenir un plus grand nombre des premières; et ayant sceu qu'aucunes des dites filles désireroient se vouer entièrement à Dieu et faire profession de

LIVRE SIXIÈME.

135

« religieuses soubz la règle de St Augustin, ce qui augmenteroit et affermiroit grandement le dit establissement et institution, duquel la dite ville et les lieux voisins en ont desjà ressenty et pouvent recevoir de plus en plus un notable fruit, lors mesme que cette conversion sera praticquée par des religieuses;

« Sçavoir faisons que Nous, pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, désirans contribuer detout nostre pouvoir aux choses qui regardent la gloire de Dieu et le salut de nos subjects, avons agréé, aprouvé et confirmé, agréons, aprouvons et confirmons, par ces présentes signées de nostre main, le dit establissement de la maison du Refuge en nostre Ville de Caen, et avons accordé et octroyé, accordons et octroyons, voulans et nous plaist qu'il puisse y estre estably des religieuses faisant profession de la règle de St Augustin, soubz l'autorité et soubz l'obéissance de nostre St Père le pape et de l'évesque diocesin, pour la direction et conduite des filles ou femmes de mauvaise vie qui s'y retireront, avec pouvoir aus dites religieuses dy faire édifier et construire une esglize, maison et les logemens propres et convenables à leur institution, et suivant la dite règle, forme et façon de vivre des religieuses de l'ordre de St Augustin, et comme elles font et doibvent faire ez autres lieux de nostre royaume où elles sont establies; et à cet effect, de recevoir, prendre et accepter de quelques personnes que ce soit, tels fonds d'héritages, maisons, rentes, deniers et autres biens meubles et immeubles qui leur seront donnez et qui seront nécessaires pour le dit establissement; voulons que les religieuses qui seront receues en la dite maison et celles qui leur succèderont jouissent des mesmes priviléges, immunité, franchises, libertez que toutes les autres religieuses des monastères du dit ordre et réforme establies en nostre royaume, tout ainsy que s'ils estoient spécifieez par le menu.

Sy donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens tenants nostre court du parlement de Rouen, chambre de nos comptes au dit Rouen, présidents et trésoriers généraux de France au bureau de nos finances estably à Caen, et à tous autres, nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ces présentes ils fassent lire, publier et enregister, et de tout ce con-

136

VIE DU R. P.. EUDES.

tenu en icelles jouir et user les dites religieuses qui seront establies en la maison de Nostre-Dame du Refuge de nostre ville de Caen pleinement, paisiblement et perpétuellement, sans leur faire ny souffrir qui leur soit faict à présent ny à l'advenir aucun trouble ou empeschement au contraire, car tel est nostre plaisir; et afin que ce soit chose ferme stable à tousiours nous avons faict mettre notre scel à ces dites présentes, saouf en autres choses notre droict et l'autruy en toutes.

“ Donné à St-Germain-en-Laye au mois de novembre, l'an de grâce mil six cent quarante-deux, et de nosire règne le trente-troisième.

« Signé Louis.

Sur le reply:

Par le Roy,

Signé: SABLET.

Et scellée en cire verte, et à costé: visa. »

Ces lettres patentes furent au P. Eudes d'un merveilleux secours contre les oppositions que bien des gens mal intentionnez auroient voulu luy faire; car il en eut la précaution de les demander et de les faire expédier au nom des habitans de la ville de Caen, persuadé que grand nombre des principaux approuvoient fort cet établissement et sçauroient bien le soutenir contre ceux qui s'efforçoient de le détruire. Ces mêmes lettres ne contribuèrent pas peu à luy attirer de bons sujets qui, sans cette formalité, n'auroient eu garde de demander à entrer dans son Institut. Il n'y avoit encore, à cette époque, pour gouverner la maison, que la demoiselle Marguerite Morin, qui étoit la supérieure, et trois ou quatre autres avec elle qui paroissoient réussir dans cet employ. La première qui entra après l'obtention des lettres patentes fut la demoiselle de Saint-André, qui apportoit avec elle une dot de seize mille livres. Cette dot auroit sans doute fait grand plaisir à la Communauté naissante si cette demoiselle avoit persévétré dans ses intentions: mais elle se retira quelque temps après pour les raisons que nous allons rapporter.

La divine, Providence, qui avoit arrêté d'être, le seul fonde-

LIVRE SIXIÈME.

137

ment de cet édifice, ne voulut pas qu'on fît de fond sur les richesses du monde. Sur ces entrefaites, le P. Eudes, étant allé faire la mission de Valognes, durant l'été de cette année 1643, gagna à Dieu la demoiselle de Taillefer, qui se trouva extraordinairement touchée par les sermons du saint missionnaire. Il l'engagea à quitter son pays, la maison de son père, ses parens et toutes ses commoditez, comme un autre Abraham, pour aller en cette autre terre de promission aider au souverain Pasteur à ramener les brebis égarées. Elle fit ce sacrifice avec une générosité peu commune aux personnes de son âge et de son sexe; générosité qu'elle fit paroître en bien d'autres occasions, comme nous le verrons dans la suite. Elle amenoit avec elle trois autres demoiselles de son pays, qui avoient été touchées et gagnées à Dieu dans la même circonstance, mais qui n'eurent pas le bonheur de persévérer (1).

Tandis que le P. Eudes fut à Caen, ou que ses absences nécessitées par les missions ne furent pas de longue durée, il put visiter souvent les sujets qui composoient sa petite Communauté, les entretenir dans leurs pieux sentimens en leur remettant sans cesse devant les yeux leurs devoirs, les obligations qu'ils avoient de correspondre à leur vocation et aux grâces dont Dieu ne cessoit de les prévenir; grâce à cet appuy que leur apportoit leur saint Instituteur, ces gouvernantes réussirent bien à se soutenir et à vivre en paix. Mais le Serviteur de Dieu ayant été obligé clé s'absenter pour faire quelques-unes des missions dont ion a parlé cy-devant, et aussi pour s'occuper des intérêts de sa propre Congrégation, qu'il venoit de fonder, la mésintelligence éclata bientôt entre les gouvernantes chargées de la direction de cette maison. La légèreté, l'inconstance du sexe, une secrète jalousie, et aussi, il le faut bien dire la malice du diable pensèrent tout renverser.

Marguerite Morin, qui avoit la supériorité de la maison, ayant vu arriver la demoiselle de Saint-André qui, à beaucoup

(1) Au nombre de ces pieuses filles se trouvait une soeur de Mlle de Taillefer. Déjà, en 1642, la veille de la Présentation de la sainte Vierge, le P. Eudes avoit donné à la Communauté naissante sa propre nièce, Marie Herson, fille de sa sœur Marie, âgée seulement de 10 à 11 ans, connue plus tard en religion sous le nom de Soeur de la Nativité.

de mérites, joignoit une dot bien plus considérable que la sienne, s'imagina que cette nouvelle venue pourroit bien la supplanter et luy ôter la qualité de fondatrice dont elle s'étoit crue en paisible possession. Tourmentée par cette mauvaise idée, elle ne manqua pas de harceler continuellement celle qu'elle regardoit comme sa rivale: elle ne trouvoit rien de bien fait, ny bien dit de sa part, elle la brusquoit en toute occasion et étoit encore la première à se plaindre; bref, elle luy causa tant de chagrin qu'elle l'obligea de se retirer et de remporter avec elle les seize mille livres qu'elle avoit apportées en entrant dans la communauté (1).

Cene fut pas sans beaucoup de peine que la demoiselle de Saint-André se vit obligée de prendre ce parti; car elle avoit une véritable vocation pour la vie à laquelle elle s'étoit consacrée. Mais la persuasion où elle étoit qu'elle n'y trouveroit jamais la paix, que ce seroit toujours pour elle une occasion d'offenser Dieu, et le démon ne négligeant rien pour luy grossir les difficultez et augmenter ses appréhensions, tous ces motifs réunis luy firent prendre la résolution de se retirer. Une autre chose qui contribua encore beaucoup à sa sortie fut l'absence du P. Eudes, qui se prolongea malheureusement un peu trop, et la timidité de la demoiselle de Saint-André à luy, écrire pour luy confier ses peines. Marguerite Morin, au contraire, luy écrivoit souvent et s'appliquoit avec grand soin à luy présenter sa cause sous le meilleur aspect. Au milieu de toutes ces difficultez, l'homme de Dieu crut avec raison devoir suspendre son jugement jusqu'à son retour à Caen, afin d'examiner les choses de ses propres yeux. Il auroit voulu que la demoiselle de Saint-André eût tardé aussi quelque temps à prendre sa résolution; mais elle n'en eut pas la patience, et quand il arriva à Caen, elle avoit déjà quitté la maison. Cette demoiselle conserva cependant toujours beaucoup d'estime et d'affection pour cet Institut; plusieurs années après sa sortie,

(1) « Mademoiselle de Saint-André étoit de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Touchée par la grâce de Dieu dans une mission que notre bon Père avoit faite dans cette paroisse, elle venoit pour être fondatrice de l'établissement des Repenties. Dans ce dessein, elle avoit vendu une de ses terres, qui montoit à 16,000 livres. » (Annales de Notre-Dame de Charité.)

elle donna à la Communauté, pour les Pénitentes, la somme de trois mille sept cents livres.

Mais la paix ne se rétablît pas dans la Communauté par la séparation des deux rivales. Marguerite Morin, se croyant désormais entièrement maîtresse par la sortie de la demoiselle de Saint-André, commença d'agir comme si elle avoit été indépendante; sous prétexte de mieux, elle fit dans les règlements divers petits changemens qui, tout insignifiants qu'ils paroisoient, en préparoient de plus considérables. Le P. Eudes l'en reprit avec beaucoup de douceur, espérant la gagner à force de ménagemens, et l'amener à reconnoître ses fautes et l'injustice de la conduite qu'elle avoit tenue. Mais, bien loin d'en profiter, elle paroisoit au contraire se soucier peu de toutes ses corrections et de tous ses conseils; elle continua toujours ses innovations, jusqu'au point de vouloir introduire dans la Communauté l'esprit et les usages des Ursulines, de préférence à ceux de saint François de Sales pour lesquels le P. Eudes avoit opté. L'homme de Dieu, péniblement affecté de cette opposition, continuoit à dissimuler-la peine sensible qu'il en ressentoit, espérant que la demoiselle Morin finiroit par rentrer

en elle-même; mais tout fut inutile: plus il souffroit avec douceur et patience, et plus elle se mutinoit et persistoit dans ses prétentions. Enfin, s'étant entendue avec les autres gouvernantes, ses compagnes, elles prirent toutes ensemble l'étrange résolution de se retirer et d'emporter tout ce qu'elles pourroient de linge, de hardes et de meubles, sous prétexte de s'indemniser des sommes qu'elles avoient apportées. Mettant aussitôt leur projet à exécution, elles enlevèrent ce qu'elles purent emporter, ne laissant dans la maison que les Pénitentes, avec la demoiselle de Taillefer et une jeune nièce du P. Eudes, qui n'étoit âgée que d'environ douze ans; car, pour les trois demoiselles qui étoient venues de Valognes avec la demoiselle de Taillefer, elles étoient sorties aussitôt qu'elles avoient vu une si grande division entre les gouvernantes, et s'en étoient retournées à Valognes (1).

(1) Les biographes du P. Eudes nous paraissent avoir jugé avec une sévérité excessive la conduite de Marguerite Morin. Nous ne nous arrêterons pas à examiner le récit du P. de Montigny, *Le noir tableau* qu'il nous

Le P. Eudes, qui étoit sorti de l'Oratoire, dez le mois de mars de cette même année, et qui faisoit alors sa résidence avec ceux de sa Communauté en la maison que l'on appelle maintenant l'ancien Séminaire, ayant appris cette triste nou-

...a tracé des agissements de la criminelle Marguerite Morin et de sa cabale n'est évidemment qu'une de ces amplifications de rhéteur, qui prennent parfois sous sa plume la place de la vérité historique. Nous dirons seulement que le R. Père aurait pu, sans inconvénient peut-être, attendre une occasion plus favorable pour satisfaire ses goûts mélodramatiques: il n'est pas bon de jouer avec la réputation d'autrui. Le P. Beurier a copié littéralement le P. de Montigny: il a eu tort. Le P. Martine, plus réservé, plus correct dans la forme, n'a pas su non plus se défendre assez de cet esprit de corps, respectable souvent, mais qui a bien aussi ses dangers. Du reste, tous ces auteurs ont puisé leurs renseignements à une source commune. les Annales de la Congrégation de Jésus et Marie. C'est donc le récit du P. Costil que nous devons discuter de préférence. Voici le fait tel que le raconte cet auteur:

“ Entre celles (les directrices) qui y étoient entrées (dans la maison du Refuge) au nombre de dix, . . . il y avoit une demoiselle, nommée Marguerite Morin, originaire du diocèse de Coutances, fille de bons sens et de résolution, qui avoit apporté avec elle une somme de 800 livres, ce qui luy fit croire qu'elle pouvoit se regarder comme fondatrice, surtout se voyant à la première place. Car elle, gouverna la maison en qualité de supérieure pendant quatre ans ou environ; dezle premier jour qu'elle y entra, elle affecta de prendre une robe noire, un bandeau et un crêpe pour servir de voile; en quoy elle fut aussitôt suivie de ses associées, le tout sans consulter le P. Eudes. Mais ses espérances furent un peu troublées par l'arrivée de Mademoiselle de Saint-André, qui offrit à la Communauté une dot de seize mille livres. Elle eut peur que ce don n'acquît le titre de fondatrice à cette Demoiselle, ce qui l'obligea à la chagriner, et à luy faire perdre l'envie de rester avec elle. Mais Dieu, qui scâit nous punir par notre propre humeur des résistances que nous apportons à l'exécution de ses ordres, ne permettant pas qu'elle jouît d'un repos qu'elle cherchoit par des voyes injustes, et l'ayant livrée à son inquiétude, elle voulut changer l'esprit de l'Institut de saint François de Sales, qu'on commençait à introduire dans la maison, et prendre celuy de l'ordre des Ursulines. À quoy n'ayant pu réussir, elle prit la résolution de se retirer secrètement de la maison avec ses compagnes, emportant tout ce qu'elles purent, ne laissant pour meubles que les Pénitentes avec Mademoiselle de Taillefer et une jeune nièce du P. Eudes, nommée Marie Herson, qui étoit entrée depuis un an, et que Dieu se réservoit pour repeupler la maison après ce petit déluge. Cette sortie fit gros bruit, et on ne pouvoit, humainement parlant, en attendre moins que la destruction totale de la Communauté. Mais le P. Eudes, qui y accourut aussitôt avec M. Mannoury, consola ces pauvres filles et trouva en Mademoiselle de

...velle, se rendit aussitôt à la maison des Repenties, accompagné de M. Mannoury, un des premiers sujets de sa Congrégation, pour compatir aux misères de ces pauvres délaissées, les consoler et les empêcher de se laisser aller au découragement.

Taillefer une ferme résolution de tout souffrir plutôt que de manquer à sa vocation. Marguerite Morin, poursuivant sa pointe, se retira à Bayeux, où elle eut le moyen de faire ériger, en 1650, la Communauté qui y porte le nom de la Charité, et qui est destinée à l'instruction des pauvres filles orphelines, et qui devint ensuite une maison religieuse, en 1657. Elle y fut supérieure, sous le nom de Marguerite de Jésus. » (Annales, 1. I)

Redressons d'abord ce qu'il y a d'inexact dans ce récit.

« Marguerite Morin, dit le P. Costil, affecta de prendre une robe noire, un bandeau et un crêpe pour servir de voile, sans consulter le P. Eudes, en quoy elle fut aussitôt suivie de ses associées. » Loin de s'en plaindre, nous sommes convaincu que le P. Eudes, qui avoit horreur des parures mondaines, en congratula Marguerite Morin et ses compagnes; il ne put que se réjouir de voir ces vertueuses filles rompre d'elles-mêmes avec ces vains

colifichets que, dans son rude langage, il appelait les pompes du diable, et qu'il recommandait « de fuir et d'abhorrer plus que la peste. » Ce qui le prouve, c'est que les Annales de Notre-Dame de Charité disent, à ce sujet, d'une manière élogieuse pour les gouvernantes: « C'est à partir du 8 décembre 1641, fête de l'Immaculée Conception, que Marguerite Morin, qui étoit supérieure de la Maison du Refuge, quitta ses habits du monde, et se revêtit d'une robe noire faite en la manière d'une soutane, avec un simple

mouchoir carré, une cornette double, un bandeau et un grand crêpe noir pour luy servir de voile; ses compagnes suivirent son exemple. » Sur ce premier point, l'honnête fille ne mérite donc que des éloges.

« Marguerite Morin poursuivant sa pointe, se retira à Bayeux, où elle eut le moyen de faire ériger, en 1650, la Communauté qui y porte le nom de la Charité... Elle y fut supérieure, sous le nom de Marguerite de Jésus. » Avant de fonder la Communauté de la Charité, à Bayeux, cédant aux sollicitations de M. de Bernières, intime ami du P. Eudes, et l'un des bienfaiteurs de Notre-Dame de Charité de Caen, Marguerite Morin dirigea pendant environ quatre ans, avec l'autorisation de M. de Bernesq, grand-vicaire de Bayeux, l'hôpital des Petits-Renfermés attenant à l'ancien Hôtel-Dieu de Caen, et destiné aux enfants pauvres des deux sexes. M. de Bernières et M. de Bernesq avoient donc continué d'avoir confiance en Marguerite Morin, après sa sortie du Refuge. Le P. Costil auroit pu mentionner ce détail plus important, ce nous semble, que le précédent. De plus, ce n'est pas en 1650, mais le 25 juin 1652, que Marguerite Morin et Marie du Bosq fondèrent la Charité de Bayeux. Enfin, Marguerite Morin n'a pas été supérieure de cet établissement. Elle y fit sa profession, le 1er juin 1657 et y mourut, en odeur de sainteté, le 1er octobre de la même année. Sur tous ces points, le récit du P. Costil laisse donc beaucoup à désirer comme

Pour luy, sans se déconcerter en aucune manière, il receut ce coup comme venant de la main de Dieu; adorant ses desseins et se soumettant entièrement à la divine volonté, il s'appliqua à trouver des remèdes à une si grande désolation.

exactitude. Quant à l'enlèvement des meubles, il faut bien reconnaître que le procédé était par trop violent, et qu'un peu plus de charité et de modération n'eût assurément rien gâté. Toutefois, pour ne pas laisser place à des jugements sans fondement, l'annaliste auroit dû ajouter, comme l'a fait le P. Martine, que Marguerite Morin et ses compagnes avaient eu recours à ce procédé peu parlementaire « pour s'indemniser des sommes qu'elles avoient apportées », et que l'établissement, alors trop pauvre, ne pouvait leur rembourser. Notons cependant, sans nous y arrêter davantage, que l'enlèvement du mobilier paraît un fait constant: on le trouve rapporté de la même manière dans l'Année sainte de la Visitation. Si la sortie de ces filles « fit gros bruit », comme le dit le P. Costil, elle ne dut pas causer grand scandale; car. Huet, né à Caen, en l'année 1630, mentionnant le départ de Marguerite Morin et des gouvernantes, les appelle avec respect: « les bonnes Dames. »

Restent deux griefs à la charge de l'accusée. Il y a eu entre Marguerite Morin et Mlle de Saint-André une rivalité regrettable sans doute, mais qui, après tout, n'a rien de bien extraordinaire, même chez les personnes d'ailleurs sincèrement chrétiennes. Sous ce rapport, elles ont payé tribut à la faiblesse humaine, mais sans cesser d'être des filles honnêtes, vertueuses et dignes de la confiance des gens de bien. Autre grief, Marguerite Morin, qui d'après le P. Costil lui-même était une fille d'intelligence et de caractère, avait des idées à elle, qu'elle tenait à réaliser par amour du bien, à son point de vue personnel. Elle voulait introduire dans la maison du Refuge, dont elle était supérieure, la règle des Ursulines, assurément très-bonne en principe; le P. Eudes, lui, préférait l'esprit de la Visitation. Incontestablement, le droit était du côté du saint Instituteur: il ne faut pas qu'il y ait deux maîtres et deux directions dans la même maison; la supérieure des gouvernantes du Refuge eût agi sagement en se soumettant. Elle ne crut pas devoir faire le sacrifice de ses idées, faute d'un petit grain d'abnégation de plus, qui auroit bien eu son mérite devant Dieu; et elle prit le parti de se retirer: c'était son droit, puisqu'elle n'était liée par aucun vœu. Il n'y a rien là qui mérite les gros mots de conduite criminelle et de cabale organisée par la supérieure des gouvernantes du Refuge. Encore moins faut-il montrer le bras de Dieu étendu sur la coupable. Heureusement, Dieu est miséricordieux, et les foudres du Père de Montigny ne sont que des figures de rhétorique. La Providence, qui sait tirer le bien du mal, fit tourner, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, les défauts de la nature humaine au profit de la société chrétienne; le diocèse de Bayeux eut deux bons établissements au lieu d'un seul: les petites orphelines de Bayeux ne font que payer la dette sacrée de la reconnaissance en vénérant la mémoire de leur bonne Mère, Marguerite de Jésus.

Mademoiselle de Taillefer ne se troubla point non plus d'un si fâcheux accident; au contraire, elle s'affermi plus que jamais dans sa vocation, bien résolue de tout souffrir plutôt que de la quitter; elle s'abandonna de nouveau à la divine Providence et se soumit parfaitement à tout ce qu'il lui plairait d'ordonner. Les Pénitentes elles-mêmes se remirent bientôt du trouble que cet orage leur avoit causé; se confiant après Dieu en celuy qui les avoit assemblées en cette maison, elles prirent la résolution d'attendre en paix le remède à leurs misères.

Le P. Eudes commença par prier Madame, de Camilly de vouloir bien continuer ses charitables soins à cette Communauté désolée, et d'y aller le plus souvent qu'elle pourroit pour la consoler dans sa pauvreté. Il assembla ses amis pour aviser avec eux aux moyens à employer pour soutenir un ouvrage qui, après lui avoir déjà tant coûté de travaux et de peines, étoit sur le point de périr. Un d'entre eux lui répéta dans cette circonstance ce que d'autres lui avoient déjà dit précédemment: que son intention étoit parfaitement bonne et que, sans aucun doute, Dieu lui tiendroit compte de ses efforts; mais que le succès de l'entreprise étoit plus douteux que jamais au milieu des difficultez qui alloient, sans cesse croissant. « Il y a trop de faiblesse et d'inconstance dans le sexe, ajoutoit-il, pour qu'on

puisse prudemment s'y appuyer et espérer des résultats solides.» Tous furent d'avis qu'il y avoit de nombreux et notables changemens à apporter au nouvel Institut. Tant que les gouvernantes, disoient-ils, ne seroient pas retenues par des vœux et qu'elles auroient la liberté de sortir, l'existence de la Communauté seroit essentiellement fragile et sans garantie sérieuse pour l'avenir: les sorties, si rares, qu'on les suppose, devant infailliblement être la source d'une foule de relâchemens et peut-être même de dérèglements dans la suite. Ces-réflexions fournirent au P. Eudes l'occasion de proposer à ses amis les résolutions qu'il avoit prises dans cette entreprise difficile. Il étoit convaincu que la maison ne pouvoit vivre et se soutenir qu'à la condition d'être confiée à des Religieuses engagées par des vœux, et astreintes à une clôture perpétuelle. Comme il avoit beaucoup d'attrait pour l'esprit de saint François de Sales., il crut que l'Institut de la Visitation étoit celuy qui

conviendroit le mieux à son dessein. Tous les membres de la réunion partagèrent son avis; mais tous crurent aussi qu'il ne seroit pas facile d'obtenir des Religieuses de ce monastère, parce qu'on regardoit le nouvel Institut comme une œuvre des plus délicates. On trouvoit qu'il y auroit danger pour des Religieuses de prendre le soin de ces pénitentes, et on ne croyoit pas que leurs supérieurs consentissent à leur donner un employ qui pourroit être funeste à leur vertu et les exposer à tomber en voulant guérir les autres. Ce fut ce qu'on luy objecta pour lors et plus tard encore, tant en France qu'à Rome, quand il voulut faire approuver l'Institut par le Saint-Siège. Mais, comme l'homme de Dieu étoit très-estimé et regardé comme un saint dans la Communauté de la Visitation de Caen; comme M. d'Angennes, alors évêque de Bayeux, de qui le monastère dépendoit immédiatement, avoit aussi pour luy toute la considération possible, qu'il entroit assez facilement dans tous ses pieux desseins, on crut qu'il n'y avoit aucun inconvénient à en faire la demande. Pour le P. Eudes, il se faisoit fort de donner des réponses satisfaisantes à toutes les objections qu'on pourroit faire à une entreprise qui luy paroissoit si utile et si désirable. -

Il ne disconvenoit point qu'il y eût quelque danger à confier à des Religieuses le soin de personnes qui s'étoient abandonnées à une vie déréglée; mais il soutenoit que ce danger étoit incomparablement moins considérable qu'on ne se le figuroit, parce qu'on choisiroit pour cet employ des Religieuses très-affermies dans la piété et dans la pratique des plus solides vertus. D'ailleurs, ne pourroit-on pas prendre toutes les mesures dictées par la prudence, de manière que ces saintes filles n'eussent avec les Pénitentes que les relations strictement nécessaires? Ainsi, par exemple, une Religieuse ne resteroit jamais seule avec les Repenties; les sœurs devroient, alors même qu'elles seroient plusieurs ensemble, ne leur parler que pour les instruire, leur inspirer l'horreur de leurs dérèglements et les former à l'esprit de pénitence. Enfin, le saint Instituteur ajoutoit qu'on devoit, par dessus tout, compter sur l'assistance divine; que Dieu étoit trop bon pour permettre que des personnes, qui se dévoueroient pour son amour et par zèle du

salut des âmes à tirer ces malheureuses créatures du bourbier de l'impudicité, vinssent à y tomber elles-mêmes et à se perdre en voulant sauver les autres.

Voilà ce que le P. Eudes répondit aux objections de ses amis, à M. Rocher, chanoine théologal de Bernesq et grand-vicaire de Bayeux, et aux Religieuses de la Visitation, qui, tous prenant confiance en Dieu, se rendirent à la force de ses raisons. Mais il ne fut pas si facile d'obtenir le consentement de M. d'Angennes, évêque de Bayeux, à qui le Serviteur de Dieu fut obligé de s'adresser. Il luy présenta une requête pour obtenir quelques Religieuses de la Visitation auxquelles on confierait le soin de gouverner

la maison du Refuge. Le Prélat ne manqua pas de faire, à son tour, les mêmes objections; plus difficile à persuader, malgré tout ce que le P. Eudes put répondre, il se refusa énergiquement à laisser venir des Religieuses dans la maison du Refuge, et s'en alla ensuite à son prieuré des Moutiers, comme pour se dérober aux instances qu'on pourroit faire de nouveau près de luy, et montrer que sa résolution étoit irrévocablement prise à ce sujet. Cependant, quelque temps après, voyant que son grand-vicaire se rendoit aux observations du P. Eudes, et que les Religieuses de la Visitation étoient disposées à prêter leur concours, M. de Bayeux envoya son consentement dans la lettre suivante, qu'il écrivit au vénéré Instituteur, en date du 30 juillet 1644

MON PÈRE,

« Puisque vous, M. de Bernesq et les filles de la Visitation, trouvez bon d'envoyer quelques-unes de leurs filles pour avoir la direction de celles de la maison du Refuge, je me conforme à vos sentimens, quoique les miens y ayent grande répugnance. Si celles qu'on doibt y envoyer ne sont des filles très-sages, très-prudentes, et qui ayent de très-grandees qualitez pour résister au mal, nous courons fortune, en voulant sauver une desmaisons, de perdre les deux. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il ne le permette pas. J'espère que, l'expérience que vous et le dict sieur de Bernesq avez du gouvernement des dict monastères et la conduite de la Supérieure des filles de la Visitation, remédieront à tous ces

« inconveniens que je crains. Du moins je prie Dieu de toute mon affection, comme nous n'entreprendrons les uns et les autres cette affaire-là, sinon pour sa gloire, qu'il nous assiste de ses grâces. Continuez-moy, s'il vous plaist, les vostres, et croyez que je suis, mon Père,
Vostre très-affectionné frère et serviteur,
JACQUES, Evesque de Bayeux. »

Après un consentement si formel de M. d'Angennes, le P. Eudes n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandoit. On luy accorda trois Religieuses de la Visitation pour prendre le soin des Pénitentes, ainsi que des débris de la Communauté, et pour former d'autres sujets capables de leur succéder dans les mêmes emplois. M. de Camilly, continuant toujours ses bons soins pour la maison du Refuge, écrivit au Serviteur de Dieu, qui prêchoit alors le Carême à Coutances, à l'occasion d'une fille qui se présentoit pour être admise dans la Cominunauté. Quelque besoin que le P. Eudes eût de sujets, il fit bien voir que cette considération n'étoit pas capable de le faire se relâcher sur les conditions qu'il mettoit à l'admission dans son nouvel Institut, et qu'il aimoit mieux attendre que d'en admettre qui n'eussent pas les qualitez requises pour une œuvre si délicate. Voicy ce qu'il répondit à cette dame: « Je vous prie, dit-il, de bien considérer la fille pour voir si elle a les qualitez requises; à sçavoir: un esprit de piété, d'humilité, de douceur, d'obéissance, de simplicité; si elle a le zèle du salut des âmes; si elle est bien résolue de renoncer entièrement à sa propre volonté; si elle a l'esprit naturellement bon, et si elle est saine de corps. Car on ne sçauroit dire combien il est important de prendre garde aux filles qu'on reçoit, et de les examiner et éprouver soigneusement; surtout il faut bien se garder d'en recevoir qui ayent l'esprit du monde, l'esprit de superbe et de vanité. » Voilà de très sages précautions à prendre à l'égard des sujets de l'un et de l'autre sexe qui se présentent pour entrer dans les Communautés. Si on les suivoit fidèlement, on n'y verroit pas tant de membres qui deviennent un véritable fardeau et, ne manquent guère d'y causer bien des contrariéitez et des embarras.

La mère Françoise-Marguerite Patin, du monastère de la Visitation de Caen, fut choisie pour aller gouverner la maison du Refuge, avec deux autres Religieuses de la même maison, la mère Marie-Charlotte de La Rue et la mère Elisabeth-Angélique Le Conte. La mère Patin, pour lors âgée de quarante-quatre ans, étoit professe de la première maison de la Visitation fondée à Paris. Etant encore toute jeune religieuse, elle avoit été choisie par ses supérieurs pour aller fonder un monastère à Dol, en Bretagne. Les premières dispositions pour l'établissement de cette maison n'ayant pas eu de suite par la mort du Prélat, qui avoit résolu d'appeler ces saintes filles dans son diocèse, la mère Patin fut envoyée à Caen en 1631 pour fonder le monastère dont elle devint la première supérieure (1). Elle organisa si bien sa Communauté et la dirigea avec tant de prudence, de piété et de zèle, qu'elle la rendit une des plus ferventes de tout l'Institut. Elle étoit maîtresse des novices en la maison de Caen lorsque M. d'Angennes, évêque de Bayeux, luy fit la proposition de se charger de la conduite de la petite Communauté du P. Eudes. Cette proposition la jeta dans le trouble. Douée d'une remarquable intelligence, elle comprit que, dans l'état de pauvreté où se trouvoit la maison du Refuge, elle rencontreroit nécessairement de grandes et bien nombreuses difficultez dans l'œuvre dont on luy demandoit d'accepter la direction. La pensée de quitter cette sainte et paisible demeure, ce cher monastère de la Visitation où Dieu l'avoit appelée, où elle avoit trouvé une vie si calme, si heureuse, dans la prière et la méditation, pour entrer dans un nouvel Institut, où elle auroit à régir des sujets dont la conduite avoit été précisément ce qu'il y avoit de plus opposé à la sainte vertu, la faisoit frémir d'horreur. Cependant, comme elle avoit un grand fond de piété, elle domina ses bien légitimes appréhensions; la seule pensée que cette demande luy étoit adressée par son évêque, qui luy tenoit la place de Dieu, suffit pour rendre la paix à son âme. Elle s'abandonna donc à la sainte Providence; et, pleine de confiance en sa divine bonté,

(1) La première Supérieure de la Visitation de Caen a été la Mère Jeanne Marguerite Chahu.

sortant de son monastère avec les deux autres Religieuses, ses compagnes, elle entra le 16 d'août 1644 dans la petite Communauté du Refuge (1).

La Mère Patin s'appliqua d'abord à pacifier les troubles qui s'étoient élevés en cette maison; et elle réussit, par sa prudence, à en faire disparaître jusqu'aux moindres restes. Elle mit ensuite tous ses soins à former à la piété et aux pratiques de la vie religieuse les sujets qu'elle trouva dans l'établissement et ceux que la divine Providence voulut bien luy envoyer dans la suite. Elle leur inspira l'esprit de régularité et de ferveur, beaucoup plus par ses exemples que par ses paroles; car en tout, elle étoit le modèle d'une sainte religieuse. Les Pénitentes étoient l'objet des soins vigilans de cette bonne Mère. elle s'occupoit avec le plus grand zèle de leur instruction, qu'elle venoit surveiller elle-même toutes les fois que l'administration de la maison luy en donnoit le pouvoir. Elle les faisoit travailler sous ses yeux, leur distribuant leur tâche avec beaucoup de prudence et de charité. Elle les assistoit et les consoloit dans toutes leurs maladies, et fournissoit avec bonté à tous leurs besoins, autant que la pauvreté de la maison le pouvoit permettre: on peut dire qu'elle se conduisoit beaucoup plus en mère charitable qu'en supérieure.

Le P. Eudes, de son côté, prit soin de donner aux sujets de la Communauté les règlements qui étoient les plus indispensables. Comme il s'étoit proposé, dès le commencement, de leur faire prendre la règle de saint Augustin, désignée d'ailleurs d'une manière expresse dans les lettres patentes, qu'il la trouvoit la plus douce et la plus convenable au but qu'il se proposoit d'atteindre, il se borna à la leur donner tout entière, telle que saint François de Sales l'avoit prescrite aux filles de la Visitation, se réservant seulement d'y joindre dans la suite des Constitutions conformes aux besoins particuliers et

aux emplois de l'Institut. Jusqu'alors (1644), cette maison n'avoit point eu d'autre nom que celuy de (1) Les saintes filles de la Visitation donnèrent 200 livres à la Mère Patin, afin de venir en aide à la maison du Refuge, dont elle prenait la direction. (Archives de Notre-Dame de Charité.) La sortie de Marguerite Morin de la maison du Refuge a dû avoir lieu dans le mois de décembre 1643 ou dans les premiers mois de 1644.

Notre-Dame du Refuge; mais, en ce temps-là, on convint de luy donner le nom de Notre-Dame de Charité, qu'elle a toujours conservé depuis et sous lequel elle est encore connue aujourd'hui dans l'Eglise (1). Le P.. Eudes crut devoir régler le point relatif à l'habillement des Religieuses de sa communauté. Après avoir longtemps consulté Dieu, le conjurant de luy faire connoître sur cela sa très-sainte volonté, il établit que les Religieuses de Notre-Dame de Charité seroient vêtues d'une robe, ceinture, scapulaire et manteau d'étoffe blanche, voulant ainsi leur apprendre la grande pureté dont elles devoient faire profession, et le zèle dont elles devoient être animées pour inspirer l'amour de cette précieuse vertu aux pauvres créatures confiées à leurs soins. Il voulut qu'il y eût au dedans de la robe, et à l'endroit qui est vis-à-vis du cœur, une petite croix bleue: la croix étoit destinée à luy rappeler sans cesse la Passion endurée par le Sauveur pour elles-mêmes et pour celles dont elles avoient la direction; elles devoient l'aimer et la porter après le divin Maître, et supporter généreusement, et sans aucune réserve, les peines attachées à leur saint état. Cette croix, symbole de la douleur, leur disoit: tout pour Dieu et le salut des âmes. La couleur bleue ou céleste leur

(1) M. Huet dit que ce ne fut qu'après la fondation de M. de Langrie que les Religieuses changèrent le nom de leur Institut, et receurent des novices. Il se trompe: elles changèrent de nom en 1644, et receurent leur première novice en 1645. (Note du P. Martine.)

Le P. Martine pourrait bien commettre ici une erreur de date, en ce qui concerne le changement de nom de la Communauté. C'est dans une requête présentée à Mgr d'Angennes, et approuvée par lui le 24 août 1646, que les Religieuses ont demandé à sa Grandeur de vouloir bien les autoriser à opérer ce changement de nom: « et parce que les dicti Sieur et Dame fondateurs, disoit la requête, ont souhaité que la maison, qui a été appelée jusques à présent la maison de Nostre-Dame du Refuge, s'appelast désormais la maison de Nostre-Dame de Charité, à cause de la charité qu'on tasche d'y exercer continuellement au regard des âmes malades et en danger de perdition, il vous plaira aussy, Monseigneur, approuver et autoriser ce nom en l'honneur de la très-grande charité que la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, a pour les âmes rachetées du précieux sang de son Fils, et vous obligerez les suppliantes à prier Dieu qu'il vous conserve longues années. » Il pourrait cependant se faire que ce changement de nom, arrêté en l'année 1644, par le P. Eudes et les Religieuses, n'eût été soumis à l'approbation de Mgr d'Angennes qu'en 1646.

montrroit le ciel après lequel elles devoient sans cesse aspirer. Le saint Instituteur voulut encore qu'elles portassent à leur cou un cœur d'argent, sur lequel seroit en relief l'image de la sainte Vierge tenant entre ses bras le saint Enfant Jésus, avec deux branches de chaque côté, une de lys et l'autre de roses, pour leur marquer l'obligation qu'elles ont de porter toujours Jésus et Marie dans leur cœur, comme aussi pour exprimer l'amour inviolable qu'elles doivent professer pour la chasteté, figurée par la blancheur du lys, et le grand désir qu'elles doivent avoir de répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ, figurée par la douce odeur de la rose, qui est accompagnée de piquants, comme pour leur dire qu'il leur est défendu de s'attacher à personne, sinon à Celuy qu'elles ont choisi pour leur divin Epoux. Voilà ce qu'il vouloit qu'on leur inculquât sans cesse, et ce qu'il leur inculquoit luy-même continuellement dans les exhortations qu'il leur adressoit.

Enfin, il voulut qu'elles fissent à leur profession les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance en usage dans tous les Ordres approuvez dans l'Eglise, et de plus un quatrième vœu propre à leur Institut, qui est de s'appliquer à la conversion des filles et femmes qui sont tombées dans le désordre de l'impureté; de même que les Ursulines font le vœu, spécial à leur Ordre, de s'appliquer à l'instruction des petites filles; et les Hospitalières, celuy de se consacrer au service des pauvres malades. Il régla aussi l'heure du lever et du coucher, le temps de l'oraison mentale, des lectures et des examens. Il n'obligea les Religieuses qu'à la récitation du petit Office de la sainte Vierge. Il évita de les surcharger d'austérité et de mortifications corporelles; mais, par contre, il leur prescrivit beaucoup de pratiques intérieures, s'attachant avec un soin tout spécial à les porter au recueillement, à les rappeler à la grande pensée de la présence de Dieu, leur recommandant par dessus tout l'obéissance exacte à la règle. Il fit en même temps pour les Pénitentes quelques règlements en rapport avec leur état; mais il faut convenir que ces règlements, qu'il donna pour lors aux Religieuses et aux Repenties, ne furent guère qu'une ébauche, un premier essay préludant à des règles plus complètes. Le peu de temps qu'il avoit à y donner ne luy permit

pas d'y mettre la perfection qu'il auroit souhaitée; aussi il crut bon d'y faire plus tard de nombreuses additions, à mesure que l'expérience luy en montra la nécessité.

Un des premiers soins des Religieuses de la Visitation, lorsqu'elles furent arrivées en cette Communauté, fut de disposer les demoiselles qu'elles y trouvèrent à prendre l'habit du nouvel Institut. Une d'entre elles, Mademoiselle de Taillefer, postulante depuis un an, fixa surtout leur attention. Elles remarquèrent chez elle de si excellentes qualitez et de si belles dispositions à devenir une bonne religieuse, surtout tant de générosité, tant de détachement du monde, de ses parens et d'elle-même, qu'elles ne crurent rien hasarder en luy donnant le saint habit de religion. En effet, ny les brouilleries dont elle avoit été témoin entre les premières gouvernantes, ny la grande pauvreté où fut réduite la maison par leur sortie, ny le départ des compagnes qui s'en étoient retournées chez leurs parens, n'avoient point été capables d'ébranler sa vocation. La Mère Patin ne crut devoir différer à luy donner l'habit que pour la former à certains usages de communauté qu'elle n'avoit pas encore eu occasion d'apprendre. On luy donna l'habit de l'Institut, avec le nom de Marie-de-l'Assomption, le 12 defévrier 1645; elle fut la première Religieuse de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Depuis ce temps-là, elle marcha à grands pas dans les voies de la perfection, accomplissant constamment, avec une fidélité vraiment exemplaire, les exercices de la religion et généralement tout ce que luy prescrivoit la sainte vertu d'obéissance, sans perdre courage, même dans les rudes épreuves, par où il plut à Dieu de la faire passer, ainsi que nous aurons occasion d'en parler dans la suite.

Comme cette première maison que les Religieuses habitoient dans la grand'rue Saint-Jean se trouvoit trop petite, et qu'elles y avoient beaucoup d'incommodez, elles prirent la résolution de changer de demeure; elles louèrent, dans la rue des Jacobins, une habitation qu'on leur disoit être tout à fait à leur convenance, et vinrent s'y établir vers la fin de cette année 1645. Mais il s'en falloit de beaucoup qu'elle fût aussi commode qu'on le leur avoit persuadé. C'étoit, en effet, une mauvaise construction, tellement crevassée que le vent y

entroit de tous côtés; le froid y étoit si intense que leur pain y gela pendant cet hiver, qui fut fort rude (1). Au milieu de tant d'incommodez et de souffrances, il leur fallut pourtant prendre patience; car il n'étoit pas aisé de procéder à un nouveau changement de demeure, ny de trouver une habitation

convenable à une telle Communauté; sans compter que ces pauvres Religieuses n'étoient, pas en état de payer un gros loyer de maison. Elles restèrent avec patience dans un si triste état jusqu'en 1649.

En 1646, le P. Eudes, cherchant à affirmer l'établissement de Notre-Dame de Charité, présenta une requête à M. d'Angennes, au nom des Religieuses, pour demander à Sa Grandeur d'approver leur Institut et de l'autoriser à accepter la donation de M. de Langrie, président au Parlement de Rouen, et de Madame son épouse, qui tous les deux s'en déclaroient les fondateurs. M. d'Angennes se borna à répondre:

« La présente soit communiquée à Messieurs les maire et eschevins de la ville de Caen pour, veu leur response et consentement, y pourvoir ce que de raison.

Donné à Bayeux, en nostre, manoir épiscopal, le 24 aoust 1646.

La mesure, en effet, n'étoit pas sans difficulté; et M. de Bayeux ne pouvoit pas accorder une autorisation pour la fondation d'un tel établissement sans le consentement de la ville. Il est vray que le P. Eudes l'avoit obtenu dez le commencement, mais ce n'étoit que verbalement, et on ne pouvoit s'appuyer, ny rien éléver de solide sur un tel fondement. Quelques-uns des échevins, peu favorables au P. Eudes, étoient cir-convenus par ses adversaires, qui les pressoient de s'opposer au nouvel Institut. Pour tous ces motifs, l'homme de Dieu fut longtemps sans pouvoir obtenir ce qu'il deman-doit; mais, (1) C'est dans ce logement, fait de colombage, que la Mère Patin, se trouvant dans une grande détresse, se jeta au pied de son crucifix, en faisant cette prière du cœur "O mon Dieu, si c'est votre volonté que je vous serve dans cette maison, faites-le moy connoistre en me donnant de quoy faire subsister cette petite Communauté. (Archives de Notre-Dame de Charité.) Dieu, récompensant la prière de la foi, envoya un prompt secours à sa fidèle servante.

LIVRE SIXIÈME.

153

après bien des délibérations et des raisons alléguées de part et d'autre, les bourgeois consentirent enfin à autoriser l'établissement par un acte authentique en date du 20 de décembre 1646. Cette pièce fut regardée comme une chose de grande importance.

Pendant que le Serviteur de Dieu travailloit à obtenir ce consentement de la ville, il envoya M. Mannoury à Rome solliciter l'approbation de la Congrégation de Jésus et Marie par le Saint-Siège, le chargeant en même temps de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir l'approbation de l'Institut de Notre-Dame de Charité. Il luy donna, pour cet effet, une supplique qu'il adressoit au pape Innocent X, avec un cahier qui contenoit en abrégé le but et la fin de cet Institut, les principaux règlements des Religieuses et des Pénitentes, et quelques lettres de recommandation. La plupart des lettres qu'il luy remit étoient également pour les deux établissements.

M. Mannoury a exposé en détail, dans ses lettres au P. Eudes, ce qu'il fit à Rome, dans ses deux voyages, pour les Religieuses de Notre-Dame de Charité, et les difficultez qu'il y rencontra. Obligé de revenir en France, par suite de la fausse nouvelle de la mort de M. d'Angennes, évêque de Bayeux, qui se répandit à Rome, il écrivoit à son vénéré supérieur, relativement à Notre-Dame de Charité: «pour l'affaire de nos Sœurs, il n'y a pas moyen d'y travailler non plus, jusqu'à la venue du nouvel évêque; d'autant que les requestes des grands-vicaires ne sont pas recevables; et puis, nous ne sommes pas, dans le tems que je m'en puisse servir. » Il partit donc de Rome pour revenir en France, sans avoir rien pu obtenir pour cette Communauté dans ce premier voyage.

Mais ce contre-temps ne découragea pas le P. Eudes. Redoublant, au contraire, d'activité, il crut

devoir faire une autre démarche qui luy paroisoit d'une très-grande importance. M. d'Angennes n'étoit pas mort, comme le bruit en avoit couru, mais il étoit dangereusement malade à son prieuré des Moutiers. Ce Prélat, qui avoit consenti à tout ce que ce digne Instituteur luy avoit demandé jusque-là pour la Communauté, n'avoit cependant pas encore accordé de lettres d'Institution. Le Serviteur de Dieu résolut de se mettre en règle de ce côté et pria M. de Besnesq, grand-vicaire de Bayeux, protecteur de Notre-

Dame de Charité, de vouloir bien les luy obtenir. Celuy-ci s'y prêta de la meilleure grâce; mais comme l'administration générale du dioceze, dont il se trouvoit chargé, l'empêchoit de faire avancer cette affaire, autant qu'il l'eût désiré, et que la mort de M. d'Angennes paraisoit imminente, le P. Eudes réunit luy-même les pièces requises en pareille circonstance, les mit en ordre et les remit à M. de Bernesq, qui les envoya par un exprès au prieuré des Moutiers pour les faire signer par M. de Bayeux. Mais le Prélat, trop malade pour pouvoir y apposer sa signature, mourut peu après, le 16 may 1647.

Les persécutions, dont le P. Eudes fut l'objet aussitôt après la mort de M..d'Angennes, atteignirent aussi la petite Communauté de Notre-Dame de Charité. Il suffisoit qu'il en fût l'Instituteur pour que ses adversaires, qui étoient en grand nombre, prissent aussi party contre elle. De là vinrent aux Religieuses, en France et à Rome, des contradictions qui les firent beaucoup souffrir et détournèrent même plusieurs bons sujets d'entrer dans leur Communauté. Cependant tous ces orages ne purent ébranler la constance du P.. Eudes et des Religieuses, dont la confiance en Dieu croissoit à proportion des souffrances qu'ils avoient à endurer du côté des hommes. Une preuve bien autrement pénible, et de nature à entraîner la ruine de la Communauté naissante, leur étoit réservée comme surcroît à toutes ces peines déjà si grandes.

Les Religieuses de la Visitation de Caen, devant procéder, à cette époque, à l'élection d'une nouvelle supérieure pour leur monastère, choisirent la mère Patin., qu'elles avoient entendu ne pas abandonner à tout jamais, mais, en quelque sorte, seulement prêter au P. Eudes jusqu'à ce qu'il eût organisé son Institut naissant. Elles connoissoient trop le mérite de cette bonne Mère, son talent d'administration, sa piété édifiante, pour consentir à faire le sacrifice d'une Religieuse si précieuse pour leur monastère. La pensée de la voir exposée à tant de contradictions, au milieu des embarras sans nombre d'un établissement si traversé à son début, les remplissoient d'ailleurs d'une profonde douleur. Elles l'élurent, d'un commun accord, pour supérieure, le jour de l'Ascension de l'année 1647.

Se voyant élue, conformément à toutes les règles, la Mère Patin

ne crut pas devoir refuser la charge qui luy étoit imposée par ses Soeurs. Peut-être aussi ne-fut-elle pas fâchée de trouver une occasion si favorable de sortir d'un état où elle avoit déjà éprouvé tant de souffrances, et où, selon toute apparence, elle devoit en rencontrer de nouvelles dans l'avenir. La perte d'une supérieure si habile en administration, si éminente en sainteté, digne en tout de servir de guide et de modèle à ses Sœurs, jeta la petite Communauté dans la désolation la plus profonde. Il n'y avoit pas encore trois ans qu'elle avoit le bonheur de la posséder, et elle se voyoit enlever cette digne Mère, au moment où elle commençoit à ressentir les premières douceurs de son gouvernement, à s'affermir et à s'accroître sous sa protection tutélaire: elle se croyoit atteinte dans son existence. Il est vrai qu'en quittant la Communauté de Notre-Dame de Charité, la mère Patin y envoya la mère Catherine-Thérèse de Saint-Germain pour conduire le petit troupeau qu'elle avoit entouré de tant de soins: mais, soit que la

nouvelle supérieure n'eût point le même talent d'administration, soit qu'elle n'eût pas réussi à gagner au même degré la confiance des sœurs, l'ordre fut gravement compromis dans la Communauté, et il s'y produisit même des agitations et des dissenssiments qui auroient pu amener des résultats fâcheux. Peut-être aussi que les longues absences du P. Eudes à cette époque ne contribuèrent pas peu à cet état de choses. Occupé alors à un grand nombre de célèbres missions en Bourgogne et en d'autres pays assez éloignez, il ne pouvoit surveiller sa Communauté, s'occuper de sa direction, et, au moyen de ses ferventes exhortations, luy inspirer l'esprit de sacrifice, l'amour de la charité, de la paix et de l'obéissance à la règle. Nous ne trouvons pas même qu'il ait écrit alors aux Religieuses pour leur aider à se soutenir dans de si fâcheuses conjonctures.

Sur ces entrefaites, M. Molé fut nommé à l'évêché de Bayeux, et cette nomination fut encore le principe de grand nombre de peines et de difficultez pour ces pauvres Religieuses; car ce Prélat, s'étant laissé prévenir contre le P. Eudes d'une manière aussi fâcheuse que nous l'avons dit cy-devant, il suffisoit que le vénéré prêtre fût l'instituteur de Notre-Dame de Charité pour l'indisposer également contre cet établissement, Le P. Eudes, qui

comprit ce qu'il avoit à craindre de si regrettables préventions, prit la résolution de renvoyer au plus tôt M. Mannoury à Rome pour se mettre en mesure de parer aux inconveniens qui pouvoient résulter des mauvaises dispositions du Prélat à l'égard de ses communautez. Il ne doutoit pas que s'il réussissoit à les faire approuver par le Saint-Siège, cette puissante recommandation ne fût une forte digue capable de contenir les flots soulevez dont elles alloient être battues. Ainsi, il écrivit à M. Mannoury qu'il eût à se tenir prêt à partir le plus tôt qu'il pourroit pour Rome afin d'y continuer les poursuites qu'il avoit commencées en son premier voyage. M. Mannoury, à qui rien ne coûtoit, comme il le disoit, quand il s'agissoit de rendre service aux deux Congrégations de Jésus et Marie et de Notre-Dame de Charité, fil ses diligences, obtint, à Paris et ailleurs, des lettres de recommandation, et se trouva en état de se mettre en route vers la Toussaint de l'année 1647. Etant sur le point de partir, voicy ce qu'il écrivit de Paris au P. Eudes, qui faisoit pour lors la mission de La Ferté-au-Vidame, touchant les Religieuses de Notre-Dame de Charité:

“Je partiray, Dieu aydant, jeudy matin; toutes nos affaires sont comme il faut qu'elles soient. Quoyque M. de Mézeray fist un peu de difficulté d'attester ce que nous luy demandions pour nos Sœurs, leurs affaires sont faites avec M. le Nonce, tout ainsi que les nostres; il n'y trouva pas de difficultez; et en me disant adieu, il m'a dict qu'il espéroit que nous aurions contentement en tout ce que nous demandions.» Il luy parle ensuite de quelques lettres de recommandation qu'il avoit pour les deux Communautez; puis il ajoute: « Il me semble qu'il nous faudroit encore une lettre de M. le Nonce, laquelle je n'ay osé demander, de crainte d'estre importun; car je l'ay parlé tant de fois, et il m'a faict tant de signes que je n'ay osé luy demander cette lettre, qui est une recommandation pour Nostre-Dame de Charité. Il a faic l'information de fundation et aedibus; il a approuvé les lettres du Roy et de l'Evesque; mais il falloit une lettre qui attestast que la dicte maison a faict un grand fruct; personne ne luy ayant faict connoistre le fruct de cet establissement, je n'osoys le presser. M. de Renty pourroit faire cela:

priez-le aussy d'escrire à Rome, à ses amis, en faveur de nos Sœurs - car c'est l'affaire où nous aurons grand besoin de faveur. M. Loyac me dit que nous ne ferions rien si la Reyne n'escrivoit elle-mesme, et qu'elle ne recommandast à M. l'ambassadeur de solliciter cette affaire. C'est pourquoy il seroit bon que M. de Renty escrivit à M. l'ambassadeur, s'il le connoissoit. Enfin je laisse cela à vostre soin. Quand nos affaires seront faictes, si j'ay ces faveurs-cy demandées, à la bonne heure; sinon, je ne laisseray pas de tenter l'affaire avec ce que j'ay. » Par là on voit que le P. Eudes ne négligeoit rien pour procurer aux Religieuses de Notre-Dame de Charité les mêmes avantages qu'il tâchoit d'obtenir pour sa propre Congrégation, et que M. Mannoury correspondoit parfaitement aux intentions de ce vénéré Père. Les lettres de M. Mannoury permettent d'apprécier le zèle que ce digne prêtre déploya à Rome pour les Religieuses de Notre-Dame de Charité. Elles nous le montrent passant de l'espérance à la crainte, puis désespérant totalement du succez de sa mission, suivant les personnes auxquelles il s'adressoit, ou les difficultez qu'on luy faisoit remarquer. Tant d'efforts et de courage devoient hélas! rester sans résultat: il ne put rien obtenir. Voicy comment il s'exprime dans sa dernière lettre écrite de Rome au P. Eudes, en date du 8 de juin 1648: "Pour l'affaire de Nostre-Dame de Charité, dit-il, il n'y a rien du tout à espérer pour le présent; toutes les voies possibles ont esté tentées; il faut avoir un peu de patience; on a donné spérance qu'elle se fera; et mesme le dessein en a esté assez approuvé; mais il faut attendre pour des raisons que je vous diray. »

Mais si les affaires de Notre-Dame de Charité n'alloient pas bien à Rome, elles étoient encore plus compromises en France. Le départ de la Mère Patin, dans un moment où la Communauté étoit encore en proie à tant de privations et de souffrances, étoit pour les Religieuses un véritable malheur. Elles se voyoient dans la misère la plus complète. Tout ce qu'elles avoient pu se procurer soit par leur travail et leur industrie,-soit par la bienveillance de personnes charitables, avoit à grand'peine suffi aux besoins les plus urgents de la Communauté; en sorte que, peu de temps après l'arrivée de la Mère

Catherine-Thérèse de Saint-Germain, les Religieuses se trouvèrent à peu près dénuées de tout, sans provisions, sans meubles, jusqu'au point de n'avoir pas même de sièges pour s'asseoir. L'hyver étant devenu fort rude, elles n'eurent de bois, pour leur cuisine et pour se chauffer, qu'un arbre mort de leur petit jardin, que le maître de la maison voulut bien leur céder; et cela dans une maison toute crevassée, et où le vent souffloit de tous cotez. Au milieu d'une si grande pauvreté, elles se consoloient dans la pensée que c'étoit pour l'amour de Notre-Seigneur, qui avoit manqué de tout pour nous, qu'elles se trouvoient réduites à cette extrémité. Mais toutes n'eurent pas assez de force et de vertu pour faire de leur souffrance un si saint usage. Quelques postulantes qui étoient venues à dessein de se faire religieuses dans la maison s'ennuyèrent bientôt d'un état si triste; elles perdirent courage et s'en retournèrent chez leurs parens. Il faut avoir plus de vertu acquise que n'en ont ordinairement de simples postulantes, pour se voir exposé à de pareilles difficultez, et ne pas se décourager.

Mais les pauvres Religieuses de Notre-Dame de Charité, déjà éprouvées par de si grandes misères à l'intérieur de leur Communauté, furent en butte au dehors à de violentes contradictions; le plus grand sujet de peine leur vint principalement de la part de M. Molé, qui venoit d'être nommé à l'Evêché de Bayeux. Quoique ce Prélat ne fût pas encore sacré, et qu'il n'eût pas encore ses bulles, il ne laissa pas de se déclarer assez ouvertement contre le P. Eudes et contre sa Congrégation, ainsi que nous l'avons vu cy-devant. L'éloignement qu'il avoit pour le Serviteur de Dieu s'étendit à la Communauté de Notre-Dame de Charité, pour laquelle il ne se montra guère mieux intentionné que pour la Congrégation de Jésus et Marie. Il est vray qu'il ne le faisoit pas si à découvert, et qu'il prenoit toujours quelque prétexte spécieux pour couvrir ses fâcheux desseins. A peine sacré, il ne vouloit presque entendre à

rien de ce qu'on luy demandoit de plus raisonnable, alléguant, comme principal prétexte, que cette Communauté n'étoit point assez solidement fondée; et que dans un tel état de choses, il n'y avoit pas lieu de luy rien accorder, ny même d'espérer qu'elle pût se soutenir.

M. de Langrie, Président au Parlement de Rouen, et Madame son épouse, s'étant présentez pour être les fondateurs de l'établissement, et ayant offert dix mille livres à cet effet, il les refusa, en disant que cette somme n'étoit pas suffisante; il exigeoit quatorze mille livres, croyant probablement arriver à les décourager par cette demande. On insista longtemps, et on fit agir auprès de luy tout ce qu'on put trouver d'amis pour l'amener à accepter l'offre de dix mille livres que luy faisoit M. de Langrie; mais il tint ferme et ne voulut rien relâcher. Il y avoit déjà longtemps que la Sœur de Taillefer étoit novice, et souhaitoit faire profession; on fit diverses instances auprès de luy pour en obtenir l'autorisation; nouveaux refus de sa part. Il ne voulut point y entendre, disant qu'il n'y avoit pas moyen de permettre à une fille de s'engager dans un état où il n'y avoit rien d'assuré. On luy demanda des lettres d'Institution qu'il refusa pareillement, toujours pour le même prétexte. La conduite tenue par le Prélat laissoit voir d'une manière évidente qu'il étoit entièrement opposé à l'Institut de Notre-Dame de Charité, et qu'il n'eût pas été fâché de le voir tomber, pourvu qu'il ne parût pas qu'il fût l'auteur de sa ruine. Voilà en partie la triste situation où se trouvoit la Communauté de Notre-Dame de Charité, lorsque M. Mannoury revint de Rome; mais les choses n'en demeurèrent pas là.

Pendant que la Mère Patin fit son triennal comme supérieure au monastère de la Visitation, elle ne mit pas en oubly la pauvre maison de Notre-Dame de Charité; elle y vint faire une visite, environ un an après qu'elle en fut sortie, pour revoir et consoler les Sœurs qu'elle y avoit laissées. Elle trouva la Mère de Saint-Germain, qu'elle y avoit envoyée en sa place, si infirme et en si pauvre état qu'elle ne crut pas pouvoir l'y laisser plus longtemps, à, moins de vouloir l'exposer à la mort. Elle l'en retira donc et fit venir en sa place la Mère Marguerite Foy, sa nièce, qui continua à gouverner cette maison jusqu'en l'année 1649. Durant tout ce temps-là, la nouvelle supérieure supporta patiemment toutes les peines qu'elle rencontra, n'épargnant rien pour en faire un saint usage et pour aider à ses Sœurs à en profiter.

Mais cette supérieure et les autres Religieuses de la Visitation

venues à Notre-Dame de Charité avec la Mère Patin, quoique très-vertueuses, ne laissèrent pas de s'ennuyer des peines que leur faisoit M. Molé et des autres misères où elles se trouvoient exposées. Voyant qu'on formoit tant d'oppositions à l'érection de cet institut en Ordre religieux, tant en France qu'à Rome, elles perdirent courage et s'en retournèrent à leur monastère; en sorte que cette infortunée Communauté paroisoit condamnée à une ruine complète, si Dieu ne l'en eût préservée par une protection toute particulière. Il ne restoit plus, en effet, que la Sœur de Taillefer, qui étoit en voile blanc, pour gouverner la maison. Pendant le temps qu'elle soutint ce malheureux Institut, en butte à tant de contradictions et de misères, cette pieuse fille fit preuve de beaucoup de constance et de générosité; en la voyant à l'œuvre dans des circonstances si difficiles, on comprit ce dont elle étoit capable et ce qu'on en pouvoit attendre dans la suite. Il y eut encore quelques postulantes qui, ne perdant point courage, restèrent avec elle, dans l'espérance que cette tempête auroit enfin un terme et qu'elles pourroient alors se faire religieuses. Après le départ des Mères de la Visitation et de plusieurs postulantes celles qui restèrent changèrent une seconde fois de demeure. Elles vinrent occuper dans la Neuve-Rue une maison appartenant à M. le Président de Langrie, qui s'étoit déclaré leur fondateur, et

attendoit toujours impatiemment l'acceptation de M. Molé, évêque de Bayeux, pour payer la somme de dix mille livres qu'il avoit déjà offerte par plusieurs fois. Ce changement de demeure eut lieu en 1649, et les Religieuses restèrent dans cette habitation jusqu'en 1657. Elles ne laissèrent pas d'y éprouver encore quelques incommoditez, mais beaucoup moins cependant que dans les précédentes; elles y trouvèrent la paix, et leurs affaires y prirent un meilleur tour (1).

Cependant, quoique la Sœur de Taillefer eût fait paroître jusque-là tant de générosité, Dieu soumit sa vertu à une rude

(1) Les Annales de Notre-Dame de Charité portent que les très-honorées Mères de la Visitation, cédant aux prières qui leur furent adressées avec larmes, ne partirent qu'après avoir aidé la Sœur de Taillefer et les postulantes demeurées fidèles, à s'établir dans leur nouvelle demeure.

épreuve, peut-être pour l'humilier et luy faire connoître sa grande fragilité. Les inquiétudes qu'elle conceut sur sa vocation arrivèrent à un tel degré qu'elle fut sur le point d'abandonner l'Institut. Elle voyoit, d'un côté, M. Molé occupé à traverser le P. Eudes en toutes manières, menaçant de fermer et d'interdire la chapelle de son séminaire de Caen, dans le dessein évident de détruire entièrement la Congrégation de Jésus et Marie; et elle sçavoit qu'il n'étoit guère mieux disposé à l'égard de Notre-Dame de Charité. D'un autre côté, la vue de l'état présent de la maison et la grande pauvreté où elle étoit toujours réduite, la crainte qu'elle concevoit sur son avenir, sur son existence même, qui paroissoit singulièrement menacée, les dispositions fâcheuses des Pénitentes avec lesquelles elle auroit infailliblement tant de pénibles luttes à soutenir, toutes ces considérations réunies luy donnoient un grand dégoût de son état et la soumettoient à de dangereuses et rudes épreuves. Dans cet embarras, elle prit le parti d'écrire au P. Eudes pour luy faire connoître ses violentes tentations et ses peines; et, voicy la réponse qu'elle en receut:

MA TRÈS-CHÈRE FILLE,

“Je supplie Nostre-Seigneur et sa très-sainte Mère qu'ils soient vostre force dans la grande peine et tentation où vous estes, dont je suis extremement affligé. Hé! n'ay-je pas bien sujet de l'estre devoir des âmes que Dieu m'a adressées, et que je chéris plus que moy-mesme, dans l'angoisse où elles sont, et dans un grand péril de perdre leur vocation, et ensuite de tomber dans les griffes du loup infernal, et qu'il ne m'est pas permis de les voir et de leur parler pour les remettre! Certainement, celle qui y met empêchement doibt bien craindre la vengeance de Dieu. Je le prie pourtant de tout mon cœur qu'il luy fasse miséricorde. Pour vous, ma chère fille, je vous conjure, au nom de Dieu, de ne rien faire que je ne vous aye parlé: après que je vous auray parlé, vous ferez tout ce qu'il vous plaira. Ayez encore un peu de patience; ne vous laissez point aller à la tentation, et soyez assurée que dans peu de jours vous serez aussy resjouie et

“consolée comme vous estes maintenant attristée. Considérez, ma chère fille, que c'est à moy que la divine Providence vous a adressée, et qu'il luy a plu de se servir de moy pour vous attirer à son service. C'est pourquoi je vous supplie, au nom de Nostre-Seigneur et, de sa très-sainte Mère, de m'accorder ce que je vous demande, qui est de ne sortir pas de la maison que je ne vous aye parlé auparavant. Celle que vous écoutez vous fait accroire que je la chasse de la maison, ce qui n'est point vray; car je luy ay tousiours dict et je luy dis encore que si elle veut demeurer dans l'obéissance et ne se rendre point rebelle à toutes les choses que je luy dis, mais se soumettre comme elle doibt, et ainsy que M. de

Bernesq luy a dict, je seray très-aise qu'elle demeure. Si bien que si elle sort, ce n'est point par mon ordre, mais par sa désobéissance. Enfin, ma chère fille, je vous supplie encore une fois d'avoir un peu de patience, et vous voirez que tout cet orage passera. Ce que je vous dis, je le dis à toutes mes très-chères Sœurs, que j'aime en vérité de tout mon cœur. Faites-leur part de toutes ces choses, je vous en prie . et vous ferez une chose très-agréable à Dieu. Mettez-vous un peu aux pieds de la très-sainte Vierge et luy demandez force: c'est vostre vraye mère, elle ne vous abandonnera pas.

Vostre très-affectionné Père,,

JEAN EUDES, Prestre de la Congrégation
« de Jésus et Marie. »

Ce ne fut pas la seule fois que cette bonne novice fut attaquée de tentations au sujet de sa vocation; et ce ne put être que par une protection toute particulière qu'elle n'y succomba pas. Ce fut environ ce temps-là que le P. Eudes écrivit une autre lettre à toute la Communauté; elle est trop édifiante pour ne pas la rapporter ici tout entière. C'est la réponse à une lettre qu'elle luy avoit écrite peu de temps auparavant à l'occasion de la fête de Saint Jean-Baptiste:

« MES TRÈS-CHÈRES SOEURS,

Jésus, le très-saint Cœur de Marie soit la vie et la joie de nos coeurs

LIVRE SIXIÈME.

163

pour jamais! Vous m'avez bien resjouy par vostre belle et charitable lettre dont je vous rends mille grâces. J'espère que la communion que vous avez offerte à Dieu pour mon intention, en la feste de saint Jean, me sera utile et à vous aussy, puisque toutes mes intentions n'ont point d'autre but que la sanctification de vos âmes et l'establissement du royaume de Dieu dans vos cœurs. C'est à cela qu'il nous faut sans cesse travailler; c'est en cela que consiste tout nostre bonheur, et c'est en cela qu'il nous faut mettre nostre joie. A propos de joyes, je vous escris celle-cy, le 5 de juillet, qui est le jour de la feste des joyes de la très-sacrée Vierge, nostre bonne Mère. Si vous n'y avez pas pensé, je prie nostre chère Mère de vous marquer un autre jour auquel vous fassiez cette feste, et de vous permettre à toutes la sainte communion, laquelle vous offrirez pour cinq intentions: la première, en action de grâces à la très-sainte Trinité pour toutes les joies qu'elle a données à la bienheureuse Vierge, tant en la terre qu'au ciel; la deuxième, en satisfaction et réparation des douleurs et tristesses que nous luy avons causées par nos péchés pendant qu'elle estoit en la terre; la troisième, en augmentation et accroissement des joies qu'elle possède dans le ciel; la quatrième, pour demander à Dieu qu'il nous donne la grâce de mépriser et d'avoir en aversion toutes les fausses joies du monde; la cinquième, pour demander encore qu'il nous fasse la grâce de mettre toute nostre joie à suivre en toutes choses et partout sa très-aimable volonté et à porter la croix avec nostre très adorable Sauveur. Car, en vérité, en vérité, mes très-chères Sœurs, il n'y a aucun véritable sujet de joie en la terre que celuy-cy: faire la volonté de Dieu, et estre méprisé et crucifié avec Jésus-Christ. O quand sera-ce que nous serons dans les sentimens du bienheureux Jean de la Croix qui, interrogé par Nostre Seigneur sur ce qu'il souhaitoit pour les bons services qu'il luy avoit rendus, fit cette réponse: Seigneur, je ne vous demande autre chose, sinon de souffrir et d'estre méprisé pour vous. C'estoit certainement le Saint-Esprit qui luy inspira de demander le plus grand bien de cette vie.

“ Après que vous aurez communiqué pour les intentions susdictes, je vous prie, mes très-chères Sœurs, de penser sérieusement, chacune en vostre particulier, à ce que vous pourrez faire pour accroître les joies de la très-précieuse Vierge. Au reste, nous n'omettons rien, M. Mannoury et moy, de tout ce que nous pouvons faire pour vostre maison, ou plutôt pour la maison de Nostre-Seigneur et de sa très-sainte Mère. Mais les affaires de Dieu ne se font qu'avec beaucoup de patience et de résignation. J'espère pourtant que nous en voirons bientôt la fin, et qu'elle sera comme vous et nous le souhaitons. J'escris cette lettre pour la Mère et pour les filles que je salue toutes en général et en particulier. Je vous prie aussy de la communiquer à nos très-chers frères, afin que s'ils avoient oublié de faire la feste des joyes de la très-sainte Vierge, ils réparent ce défaut; car je n'ay pas le loisir maintenant de leur escrire. Je suis de tout mon cœur,

Mes très-chères Sœurs,
Tout vostre,
JEAN EUDES, Prestre missionnaire. »

La lettre est écrite de Paris, le 5 de juillet 1650.

Cette lettre, comme on le voit, et comme on le sent en la lisant, ne respire que piété et fait connoître quelles étoient les dispositions intérieures de celuy qui l'écrivoit. On y peut remarquer particulièrement sa tendre dévotion pour la très-sainte Vierge et son arquer pour la croix, les mépris et les souffrances. Mais nous y trouvons une espèce de prophétie que faisoit le P. Eudes et qui ne tarda pas beaucoup à s'accomplir, quoique rien ne présageât cet événement. J'espère pourtant, disoit-il aux Religieuses, que nous en voirons bientôt la fin, et qu'elle sera comme vous et nous le souhaitons. » Et encore plus formellement dans la lettre qu'il écrivoit à la Sœur de Taillefer, rapportée plus haut: « Ayez encore un peu de patience et ne vous laissez point aller à la tentation; et soyez assurée que, dans peu de jours, vous serez aussy resjouie et consolée que vous estes maintenant attristée. »

Il n'y avoit guère d'apparence que cela se dût accomplir si tôt lorsqu'il écrivoit ces lettres. Le Serviteur de Dieu avoit

fait tout ce qu'il avoit pu, par luy-même et par ses amis, pour toucher le cœur de M. Molé et pour l'engager à achever ce que son prédécesseur avoit si bien commencé, au sujet de l'Institut de Notre-Dame de Charité, et que la mort l'avoit forcé de laisser imparfait. Le P. Eudes s'étoit jeté plusieurs fois aux pieds de M. Molé pour luy demander cette grâce, et il n'y avoit rien gagné. Il y avoit déjà du temps que M. le Président de Langrie et Madame son épouse s'offroient pour prendre le titre de Fondateurs de l'Institut, et offroient à cet effet dix mille livres. On en avoit parlé plusieurs fois au Prélat; mais comme ce magistrat n'avoit point encore paru en personne devant M. de Bayeux pour luy en faire luy-même la proposition, l'évêque s'étoit toujours contenté de dire que cette somme n'étoit pas suffisante. M. Molé et M. de Langrie, se trouvant alors par hasard tous les deux à Paris, le P. Eudes engagea le Président d'aller faire une visite à Sa Grandeur, et de luy marquer luy-même qu'il étoit tout disposé à se déclarer le fondateur de la Communauté, et qu'il venoit à ce sujet luy offrir la somme de dix mille livres (1). M. Molé, se voyant pressé par un personnage de ce rang, n'osa pas le refuser durement; mais il luy dit avec beaucoup d'honnêteté que cette somme étoit insuffisante pour une telle entreprise, et qu'il falloit du moins quatorze mille livres; ajoutant que, sans cette condition, il ne donneroit point l'autorisation demandée.

On avoit tout lieu de croire qu'il ne cherchoit qu'à dégoûter ce magistrat et à empêcher ses bons

dessein. Il ne cessoit pas, en effet, de fatiguer fort M. de Langrie, et l'affaire étoit sur le point de manquer, si le P. Eudes n'eût pris la résolution, pour compléter la somme, de sacrifier luy-m6me quatre mille livres, du consentement de ses confrères du séminaire de Caen. Ce consentement étoit nécessaire, parce que cette somme avoit été donnée par M. de La Boissière, au moment où il entra dans la Congrégation de Jésus et Marie. Cette générosité du P. Eudes

(1) « M. de Langrie alla trouver le Prélat, accompagné de M. de La Porte, d'un conseiller du Parlement et de M. Mannoury. Mais la seule vue de ce dernier ayant ému Mgr Molé jusqu'à l'insulter, le missionnaire prit le parti de se retirer sur-le-champ. » (Annales, 1. IV.)

luy fit beaucoup d'honneur auprès de ceux qui en eurent connaissance; car on sçavoit bien qu'il avoit un pressant besoin d'argent pour les maisons de Caen et de Coutances, qui ne faisoient que de commencer. Il est vray que peu de personnes connurent cette belle action; et elle seroit demeurée à peu près ignorée si M. de Langrie n'avoit eu soin de la faire connoître par un acte public daté du 18 d'octobre 1651. On ne doutoit plus, après cela, que la chose dût s'achever au plus tôt, puisque l'on accordoit à M. Molé ce qu'il avoit demandé. Mais on se trompoit; on reconnut alors visiblement que ce n'étoit qu'une pure défaite, et qu'il ne cherchoit que de nouveaux prétextes pour tirer la chose en langueur et ne rien finir.

Le P. Eudes, voyant qu'il étoit désormais inutile de rien attendre du côté des hommes pour cette importante affaire, crut qu'il falloit, la solliciter uniquement du côté de Dieu, qui, tenant les cœurs des hommes entre ses mains, les tourne comme il luy plaît au gré de sa volonté toute-puissante. Il s'y employa donc de son mieux, et il y intéressa en même temps beaucoup de personnes de piété de sa connaissance. La grâce désirée fut sollicitée si efficacement auprès de Notre-Seigneur et de très-sainte Vierge, on fit tant et de si ferventes prières et autres bonnes œuvres qu'enfin le dénouement arriva d'une façon qui parut tenir du miracle. M. Molé continuoit toujours à tergiverser et à apporter de nouveaux retards. Le mardi, veille de la fête du Sacré-Cœur de la très-sainte Vierge, il avoit encore remis l'affaire jusqu'au vendredi suivant, lorsque le mercredi, jour de cette fête, de son propre mouvement et sans en être pour lors pressé par personne, il fit prier Monsieur et Madame de Langrie de venir en son logis. Ils concertèrent ensemble le contrat de fondation et le signèrent (1); et dez le même jour,

(1) Le contrat passé à Paris, le 8 février 1651, contenait ce pieux préambule, où se révèlent bien les sentiments chrétiens des fondateurs:

« ... Messire Jean Le Roux, chevalier, seignr, de Langrie, conseiller du Roy en ses conseils, président en son Parlement de Normandie, et Dame Marie Le Roux..... Considérant qu'il y a une plus grande joye au Ciel sur la conversion d'une âme pécheresse que sur nonante justes, et que N.-S. Jésus-Ch. est venu en la terre pour appeler non pas les justes, mais les pécheurs, pour lesquels il a donné son sang et sa vie en une croix, à raison

M. Molé accorda à la Communauté, avec la même facilité, des lettres d'Institution: d'où il étoit manifeste pour tout le monde que cet heureux résultat n'étoit point l'ouvrage des hommes, mais que, par la volonté de Dieu, cette grande affaire, qui avoit souffert durant dix années tant de difficultez et de contradictions, avoit été terminée en ce jour destiné à honorer le cœur de la Mère du Sauveur, auquel l'Institut devoit être entièrement dévoué. Ce fut donc le 8 de février 1651 que M. Molé approuva de quoy il n'y a point d'œuvre plus agréable à sa divine majesté que de coopérer avec luy au salut des âmes, spécialement de celles qui sont dévoyées; pour ces effecls désirant contribuer à l'establissement dans la ville de Caen... .. d'une maison et communauté de filles religieuses faisant profession de la regle de saint Augustin,

sous le nont et tiltre des filles de Nostre-Dame de Charité

A ces causes et autres à ce mouvantes, lesdits sieur et Dame de Langrie, pour la dévotion qu'ils ont vers N.-S. Jésus-Ch., rédempteur des pécheurs, et vers sa saincte Mère, advocate des âmes pénitentes et patronne spéciale de lade Communauté, ont de leur pure, franche et libérale volonté, pour eux et leurs héritiers, donné.....c'est à sçavoir la somme de quatorze mille livres tournois. ... » Les fondateurs assuraient ce legs de la manière suivante: ils donnaient à la Communauté des terres sises en la paroisse de Cambe, terroir d'Anisy, estimées 7,000 livres; 4,000 livres étaient déposées entre les mains de Jacques Blouet, écuyer, sieur de Camilly conseiller du Roy, contrôleur général des finances à Caen, pour les fournir aux dites filles, aussitôt que l'établissement de leur Communauté serait fait ... et les 3,000 livres restant, lesdits sieur et dame promettaient et s'obligeaient solidairement de les payer un an après la première profession qui se ferait dans la Communauté. La demoiselle Catherine Le Roux, fille des fondateurs, devait être reçue dans la Communauté, aux conditions déterminées dans le contrat, dans le cas où elle serait appelée par Dieu à la vie religieuse. La Communauté devait faire célébrer trois services, aux jours déterminés, « à l'intention et pour le remède des âmes tant desd. sieur et Dame que de leurs pârens et amis trespasssez. » Enfin ajoutait l'acte: « Ladicte Dame de Langrie aura la liberté d'entrer et séjourner en lad. maison et Communauté avec une autre fille ou femme, lorsque la dévotion l'induira à ce faire et qu'elle le désirera; et sy a encore lad. Dame de Langrie stipulé qu'en reconnaissance de ce que Dieu s'est servi de Damoiselle Anne Le Haguais, femme dud. sieur de Camilly, pour commencer lad. Communauté et pour la soutenir par ses soins et bienfaits, elle soit associée avec elle en la qualité et aux droicts de fondatrice de lad. maison.....

Les présentes furent faites et passées en l'hostel et maison de mond sieur évesque de Bayeux (à Paris) dans la cour du Palais, l'an 1651, le mercredy, après midy, 8e jour de fevrier. »

168

VIE DU R. P. EUDES,

l'Ordre de Notre-Dame de Charité (1) et qu'il luy donna des lettres d'Institution, dans lesquelles il prescrit aux Religieuses ce qu'il y a de plus essentiel à leur état. Il leur enjoint de faire, sous le bon plaisir du Pape, outre les trois vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, un quatrième vœu de vaquer et de s'employer à la conversion, instruction et conduite des filles et femmes qui, étant tombées dans les dérèglements de l'impureté, seront entrées dans ledit monastère pour changer leur mauvaise vie en une meilleure et expier leurs fautes par des œuvres de pénitence; elles devoient s'en tenir aux vœux simples, en attendant qu'il plût à Sa Sainteté d'approuver ledit Institut et de permettre de rendre ces vœux solennels. Quant à la direction de la maison, elle continueroit d'être confiée à des Religieuses de la Visitation jusqu'au moment où les Religieuses de Notre-Dame de Charité seroient assez nombreuses et assez formées aux exercices de la vie spirituelle pour pouvoir prendre parmy leurs Sœurs une supérieure et les officières. Enfin, M. Molé se réservoit de leur donner telles constitutions qu'il jugeroit à propos. Voilà en abrégé ce que contiennent les premières lettres d'Institution de l'Ordre de Notre-Dame de Charité, qui sont comme le fondement de ce saint édifice.

Le P. Eudes, qui étoit pour lors à Paris, ressentit de cet événement une satisfaction qu'il seroit difficile de bien exprimer. Nous ne pouvons mieux en donner une idée qu'en citant la lettre qu'il écrivit à la Communauté de Notre-Dame de Charité de Caen, pour en témoigner aux Religieuses toute sa joie, et pour les engager à en marquer leur reconnaissance à Notre-Seigneur et à sa très-sainte Mère. Elle est écrite du 11 de février 1651, c'est-à-dire trois jours après que cette grâce leur avoit été accordée; elle fera plaisir à ceux qui la liront.

(1) M. Huet dit que la fondation de M. de Langrie fut acceptée de M. Molé, le 22 décembre 1650; le contrat porte la date du 8 février 1651. (Note du P. Martine.)- V. la lettre d'Institution aux pièces justificatives.

“ MES TRÈS-CHÈRES FILLES,

“ Jésus, le très-saint Cœur de Marie soit nostre vie et nostre joie pour jamais!

“ En voicy une grande que je vous annonce: mettez-vous à genoux pour la recevoir, non pas de ma part, mais de la part de nostre très-aimable Jésus et de sa très-sainte Mère qui vous la donnent. Enfin, après plusieurs années d'attente et de patience, mercredy dernier, huitiesme jour de février, feste du très-saint Cœur de la bienheureuse Vierge, les lettres de vostre establissement ont esté signées de Monseigneur de Bayeux, et le contract de fondation a aussy esté signé par luy et par M. et Mme de Langrie. Si bien que vous estes les filles de la Reyne du Ciel; et vous estes obligées à honorer et aimer spécialement son très-aimable Cœur, à en célébrer la feste avec une dévotion toute particulière; à n'avoir qu'un cœur avec elle, et les unes avec les autres; et à exprimer en vos cœurs une image parfaite de l'amour, de la charité, de l'obéissance, de l'humilité, de la douceur, du zèle du salut des âmes, et des autres vertus qui règnent dans son Cœur, afin que par ce moyen vous soyez selon le Cœur de son Fils. Ne craignez plus rien; vostre Communauté et vostre Institut est fondé sur le très-sacré Cœur de la souveraine Impératrice de l'univers. Et cela s'est fait, non point par l'industrie des hommes, mais par un ordre particulier du Ciel. Car, mardy dernier, Monseigneur de Bayeux, après plusieurs autres remises et difficultez, avoit encore remis la chose à vendredy; et au mesme jour, il fit dire que ce seroit mercredy, ce qui a esté ainsy accompli. Grâces éternelles en soient rendues à la très-sainte Trinité, à Nostre-Seigneur Jésus-Christ, et à sa très-précieuse Mère, et à tous les Anges et Saincts qui y ont contribué! Et que bénis soient à jamais des plus saintes bénédictions du Ciel tous ceux et celles qui y ont contribué en quelque façon que ce soit.

“ Pour actions de grâces, je suis d'avis, mes très-chères filles, que vous fassiez ce qui suit, à sçavoir:

“ De réciter tous les jours, durant une semaine. toutes en-

“ semble le Te Deum laudamus, l'Ave cor sanctissimum, et chaque jour, une des huit litanies du très-saint Cœur de la bienheureuse Vierge, qui sont à la fin du livre de la dévotion à ce mesme Cœur; et après l'oraison du Cœur, dire l'oraison de saint Joseph, celle de saint Gabriel, celle des saints Anges gardiens, et celle de tous les Saints qui est au jour de la Toussaint.

Outre cela, de faire trente-quatre communions, à vostre commodité, en actions de grâces à la très-sainte Trinité, à Jésus, au très-saint Cœur de sa glorieuse Mère, aux Anges et aux Saincts, et pour Monseigneur de Bayeux, pour vos fondateurs et bienfaiteurs, et pour tous ceux et celles qui y ont contribué. De plus, il me semble que vous devez escrire quatre lettres de remerciement: la première, à Monseigneur de Bayeux; la deuxième, à M. le président de Langrie; la troisième, à Mme la Présidente; la quatrième, à Mme de La Porte, à qui vous avez de très-grandes obligations. Je prie nostre chère Sœur de Saint François d'escrire ces quatre lettres. Surtout je vous conjure de commencer maintenant à bon escient à vivre comme des véritables filles du très-saint Cœur de la Mère de Dieu. C'est en l'amour sacré de ce Cœur que je suis et seray éternellement,

“ Mes très-chères Filles,

“ Tout vostre.,

« JEAN EUDES, Prestre missionnaire.

« Attendez à chanter solennellement le Te Deum que M. Mannoury et M. de Langrie soyent à Caen; mais en attendant, ne laissez pas de le réciter comme il est dict en cette lettre.”

Cette lettre redonna, en quelque sorte, la vie aux pieuses filles qui composoient pour lors la Communauté de Notre-Dame de Charité; elles admoiroient la manière merveilleuse avec laquelle la divine Providence avoit conduit cette affaire et l'avoit tout d'un coup si heureusement terminée au moment même où elle sembloit désespérée:: elles ne cessoient de remercier Dieu, de le louer, de le bénir d'un dénouement si inespéré; et la joye

qu'elles ressentoient dans leur cœur se reflettoit dans tout leur extérieur, dans leurs traits, dans leurs saints entretiens. Après les tristes conjonctures dans lesquelles elles s'étoient trouvées, des jours de paix alloient donc enfin commencer, dans lesquels elles pourroient offrir à Dieu, en toute liberté, le sacrifice de leurs prières et se donner entièrement, et sans préoccupations, au service de Celuy qu'elles avoient pris pour la part de leur héritage. Cette douce pensée apportoit à leur cœur la plus pure jouissance. Leurs parens eux-mêmes, et leurs amis, venoient les congratuler de l'heureux résultat qu'elles avoient obtenu et leur exprimer la part qu'ils prenoient à leur joye. Plusieurs pieuses filles, qui s'étoient senties attirées vers ce saint Institut, mais qui n'avoient osé céder à cet attrait à la vue du triste état où se trouvoit cette pauvre maison et dans l'incertitude que présentoit son avenir, voyant arriver ces jours de paix que naguère l'on n'auroit osé se promettre, commencèrent à méditer sérieusement leur premier dessein, et demaïtèrent à être admises dans la Communauté, de sorte que bientôt la maison se trouva fournie de bons sujets, qui y prirent l'habit dans la suite et devinrent de saintes Religieuses.

La sœur de Taillefer, qui avoit si généreusement lutté contre les violentes tentations auxquelles il avoit plu à Dieu de la soumettre, n'avoit garde de reculer maintenant qu'elle voyoit les difficultez aplanies. Elle renouvela sa résolution de vivre et de mourir dans sa chère communauté, de ne rien épargner pour correspondre aux grâces abondantes qu'il plairoit à Dieu luy communiquer; et, sans plus tarder, elle se mit à solliciter avec un nouvel empressement la grâce d'être admise à la sainte profession. Elle écrivit au P. Eudes pour le prier de vouloir bien luy accorder cette faveur qui mettroit le comble à son bonheur. Rien ne sembloit plus juste que cette admission. Il y avoit longtemps qu'elle avoit pris l'habit; elle avoit passé par toutes sortes d'épreuves, et donné des marques d'un bon esprit et d'un excellent caractère; elle avoit déjà beaucoup de vertus acquises, et elle donnoit de grandes espérances pour l'avenir. Cependant le P. Eudes ne luy accorda pas encore la grâce après laquelle elle soupiroit si ardemment. Voicy ce qu'il luy répondit:

« MA. TRÈS-CHÈRE FILLE,

« Jésus, le très-sainet Cœur de Marie soit le nostre pour jamais!

« C'est bien mon désir que vous fassiez profession au plus tost, et si cela estoit en mon pouvoir, il seroit déjà faict; mais il est nécessaire que vous ayez des Religieuses avec vous auparavant, et vous en aurez bientost. Demeurez donc en paix jusque-là, ma chère fille, et vous préparez bien à cette sainte action. Je prie Nostre-Seigneur et sa très-sainte Mère qu'ils vous y préparent eux-mesmes et qu'ils

vous fassent toutes selon leur Cœur. C'est en l'amour sacré de ce très saint Cœur que je suis, et à toutes mes très-chères filles,

« Ma très-chère fille,

out vostre,

JEAN EUDES, Prestre missionnaire.

« J'ay présenté à M. de La Porte le livre du Cœur avec le signet et vostre lettre dont elle a tesmoigné beaucoup de satisfaction et m'a dict qu'elle vous escrira pour vous remercier.

De Paris, ce 11 mars 1651. »

Ce que le P. Eudes disoit icy à la Sœur de Taillefer, qu'il falloit attendre pour faire sa profession qu'elle eût d'autres Religieuses avec elle, montre que les Religieuses de la Visitation n'étoient pas encore rentrées à Notre-Dame de Charité, mais qu'on travailloit à les y faire revenir. En effet, dez que l'on vit les difficultez si heureusement terminées au dehors, par rapport à la fondation et à M. de Bayeux, on s'occupa activement d'assurer la bonne administration de la Communauté. Comme on connoissoit, par une assez longue expérience, le bon gouvernement de la Mère Patin, on pensoit avec raison que, sans contredit, cette sainte Religieuse, si apte en tout ce qui concerne l'administration d'une Communauté, rétabliroit les affaires de l'Institut dans le meilleur état, et y feroit refleurir la

LIVRE SIXIÈME

173

piété et la régularité dont elle donnoit elle-même l'exemple. Mais la difficulté étoit d'obtenir son retour. Elle étoit, à la vérité, déchargée de la supériorité du monastère de la Visitation, qui avoit motivé son départ de la Communauté de Notre-Dame de Charité en 1647; et à la rigueur, rien ne s'opposoit à ce qu'elle y revînt. Mais la Mère du Breuil, alors supérieure de la Visitation, et ses Religieuses craignoient, on le comprend, de priver leur monastère d'un si excellent sujet; connoissant d'ailleurs combien elle avoit eu à souffrir de peines de toutes sortes dans le premier séjour qu'elle avoit fait à Notre-Dame de Charité, elles n'étoient pas d'avis de l'y envoyer de nouveau; et la bonne Mère Patin elle-même, toute vertueuse qu'elle étoit, éprouvoit de grandes répugnances à y revenir. Il fallut une sorte de miracle pour l'y déterminer. Voicy de quelle manière la chose arriva et comme la Mère Patin le raconte ellemême à une supérieure de son ordre

« Caen, 22 mars 1658

« MA TRÈS CHÈRE MÈRE,

« Puisque c'est vostre consolation que je vous dise sincèrement ce qui s'est passé au regard de cette petite maison, en ma personne, je le feray par obéissance; voicy ce que c'est, selon mon peu de mémoire. Une grande partie du tems que je fus au rang de supériorité à la Visitation, je ressentis de très-grandes infirmités et une tristesse extraordinaire; estant déposée, cela ne me quitta point; nostre Mère fit ce qu'elle put, tant par médicaments qu'autres choses, mais, en vain; j'estois presque tousiours dans une mélancholie si profonde que je ne vous le puis exprimer. Cette bonne Mère me voyant en si pitoyable estat, me disoit qu'elle ne scavoit que penser; mes prières et oraisons n'estoierent que pour demander à Dieu et à la sainte Vierge la délivrance de mes peines; mes applications d'esprit n'estoient que dans le désir d'estre délivrée d'une si pesante croix; enfin mes peines intérieures estoient si grandes que je ne scay qui m'a soutenue; je ressentois une grande partie de toutes sortes de tentations.

« Un soir, après Matines, nostre Mère entra dans nostre cellule, et me voyant en si piteux estat, toute baignée de larmes, me dit ce qu'elle put pour ma consolation, mais en « vain ; ayant donc passé la nuit, sans avoir, ce me semble, aucunement dormy, sur les trois ou quatre heures du matin, comme je demandois à Nostre-Seigneur qu'il me délivrast du tourment où j'estoys, luy disant que je ne pouvois plus subsister, je vis à l'instant nostre Bienheureux Père, saint François de Sales, accompagné de deux de nos Sœurs de la Visitation, qui estoient à son costé gauche; il estoit en son habit ordinaire, un rochet et un camail violet, et me dit, d'une voix douce: « Ouy, vous aurez la santé du corps et la paix de l'esprit que vous désirez, non pour vous, mais pour rendre service à Nostre-Dame de Charité. » Aussitost ce Bienheureux disparut, et le calme de mon âme revint en un instant, avec la santé de mon corps; je fus ensuite à l'oraison et à tous les autres exercices, avec grande facilité. Nostre Mère et plusieurs autres de nos Sœurs estoient dans une grande admiration et me disoient: mais que vous estes joyeuse! Plusieurs moys se passèrent ainsy, pendant lesquels cette chère Mère me donnoit de tems en tems connoissance que quantité de personnes désiroient fort que je retournasse à la Charité; mais je vous asseure, disoit-elle, que vous n'irez pas. Je gardois pourtant dans mon coeur ce que nostre Bienheureux Père m'avoit dict, sans en parler à aucun, mesme je n'en dis jamais mot à nostre Mère, pour la laisser en liberté de faire ce qui luy plairoit. Quelques mois après, je tombay malade d'un mal de costé, avec oppression de poitrine et fièvre continue; si bien qu'après plusieurs saignées et remèdes, les médecins dirent qu'il n'y avoit plus d'espérance et que j'estoys une personne morte. Nostre Mère, à ce qu'elle m'a dict depuis et à plusieurs autres, fit vœu que si Nostre Seigneur me redonnoit la vie, elle ne mettroit plus empeschement à mon retour à la Charité, sans me découvrir rien autre chose. Je vous avoue que mes sens y répugnoient merveilleusement, ayant tant reconnu de bonté à la Communauté pour moy; car c'estoit depuis la première jusqu'à la dernière à me tesmoigner de la cordialité. Je voyois

« pourtant bien qu'il falloit faire le dépouillement, veu ce qui s'est passé, et que M. de Bernesq m'avoit dit lorsqu'il me vint confesser à l'infirmerie pendant mon grand mal, luy ayant demandé s'il croyoit que Dieu me voulust à la Charité, en cas que je revinsse en santé: ouy, je pense qu'il vous y veut, et il n'y avoit pas apparence qu'il dist cela par d'autre motif que celuy de la volonté de Nostre-Seigneur; car je scay bien qu'il avoit une naturelle aversion que j'y allasse. Enfin, voilà comme la divine Providence m'a faict acheminer icy. N'estoit-il pas juste pour réparer les manquemens que j'y avois faicts; car lorsque je fus élue à la Visitation, les meilleurs subjets en sortirent, et feu nostre sœur Anne Espérance, professe de nostre Monastère de Charolles, en estoit une. Comme j'alloy une fois à la Charité, pendant les trois ans que je fus supérieure à la Visitation, pour y faire quelques changemens de nos Sœurs, selon ma petite dévotion, j'alloy saluer la saincte Vierge, qui est une image en bosse assez grande, qui tient le petit Jésus de son bras gauche et de l'autre un bouquet; jettant donc les yeux sur elle, elle commença à me regarder d'un œil courroucé, et estendant son bras droit me dit: vous faites tort à ma maison d'en retirer les meilleurs subjets. Je fus tellement surprise que je ne pensois à autre chose par après, qu'au reproche que j'avois entendu. Nostre bon Dieu me pardonne, je l'en supplie de tout mon cœur, et me fasse la grâce de me disposer à bien mourir, ne croyant pas que sa bonté nie veuille davantage en ce misérable monde!»

La Mère Patin fut guérie en effet; mais n'ayant rien fait connoître à sa Supérieure de la vision qu'elle avoit eue, celle-cy refusoit toujours de la laisser aller. La Mère Patin retomba aussitôt dans le même état de maladie, et cette rechute l'obligea d'apprendre ce qui s'étoit passé à sa Supérieure qui, à

l'instant même, fit vœu de laisser partir la malade s'il plaisoit à Dieu de luy redonner la santé. La Mère Patin retrouva instantanément sa parfaite santé, et de plus, la tranquillité d'esprit; par où, Dieu montra de manière à n'en pouvoir douter que c'étoit par sa sainte volonté et par son ordre que tout se mé-

nageoit ainsi. Tous les obstacles étant levez, et toutes les difficultez aplanies, la Mère Patin retourna au monastère de Notre-Dame de Charité et y reprit les rênes du gouvernement. Cefut le 14 de juin 1651, et elle continua le reste de ses jours, c'est-à-dire pendant environ 17 ans, à gouverner cette maison. On luy donna pour compagnes les Mères Angélique Le Comte, Madeleine-Angélique de Vimont et Marie-Augustine Dubois, sœur converse.

Il seroit difficile d'exprimer la joye que ressentirent de cet événement tout providentiel la Sœur de Taillefer; alors novice, et les quelques postulantes qui composoient la maison. Mais cette joye ne demeura pas renfermée dans l'enceinte de leur petite Communauté; elle éprouva le besoin de se manifester au dehors d'une manière éclatante. M. de Bernesq, grand-vicaire de M. Molé, et déjà précédemment de M. d'Angennes, jugea à propos de célébrer, par une grande solennité, le retour des Mères de la Visitation. Cejour-là même, 18 de juin, il chanta une grand'messe où il y eut exposition du Saint-Sacrement, et fit un très-beau sermon en présence des principaux de la ville, et d'une foule de gens de bien accourus avec empressement pour prendre part à la joye de ces pieuses filles (1): la petite chapelle ne put contenir tous les assistans. Pour le P. Eudes, il n'osa se trouver à la cérémonie, de peur d'augmenter encore l'irritation du Prélat à son égard. Il étoit allé faire la mission de Bernay dez le commencement du mois de juin; il se contenta de marquer aux Religieuses, par une lettre, la part qu'il prenoit à leur joye, et de les exhorter à se renouveler dans la ferveur et fidélité au service de Dieu.

La Mère Patin étant ainsi rentrée, commença par travailler à former les postulantes à la piété et à l'esprit de religion, pour les disposer à prendre l'habit au plus tôt. La Sœur de Taillefer ne manqua pas de témoigner son empressement pour être admise à la profession; et il paroisoit très-juste de luy accorder

(1) M. Rocher, chanoine de Bernesq, théologal, grand-vicaire de Bayeux et père spirituel des Religieuses de la Visitation, prit pour texte de son sermon ces paroles de l'Ange à la très-Sainte Vierge: Dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in aeternum.

cette faveur, eu égard à tout ce que nous avons dit cy-devant. Mais la Mère Patin, ayant appris les violentes tentations qu'elle avoit éprouvées sur sa vocation et le danger où elle avoit été d'y succomber, jugea à propos de différer cette cérémonie, afin de l'éprouver encore et de la rendre plus solide. Elle fit comprendre la nécessité de cette sage précaution à la novice, qui se soumit avec humilité à toutes les épreuves qu'on voulut luy faire subir.

La première que la Mère Patin trouva en état d'être admise à la prise d'habit fut une nièce du P. Eudes, Mlle Marie Herson, fille de Marie Eudes, épouse de Pierre Herson. Elle étoit entrée dans la maison peu de temps après sa fondation, n'étant âgée que d'environ dix ans, et, par conséquent, elle avoit eu part aux grandes misères dont nous avons parlé. Elle fut admise pour la prise d'habit dans le mois d'aoüst 1651; la cérémonie fut fixée au 8 de septembre, jour de la Nativité de la très-sainte Vierge. La Mère Patin arrêta qu'elle prendroit le nom de Sœur Marie de la Nativité, en l'honneur du mystère dont l'Eglise célébrait la fête le jour où avoit lieu la prise d'habit; et elle la mit aussitôt en retraite pour la

disposer à cette importante action. La Sœur Herson manda tous ces détails à son oncle, qui luy écrivit en ces termes:

“ MA TRÈS-CHÈRE NIÈCE ET FILLE EN JÉSUS-CHIRIST,

« Je bénis de tout mon cœur ce très-aimable Sauveur des bons sentimens qu'il vous a donnez en vostre retraite, et le supplie qu'il vous fasse la grâce deluy estre fidelle dans le bon usage qu'il veut que vous en fassiez. C'est une mortification pour vous et pour moy que je ne sois pas à la cérémonie de vostre vesture; mais la chose n'en ira que mieux et sera plus remplie de bénédictions, puisqu'il est très-certain que plus il y a de croix dans les affaires de Dieu, et plus elles sont avantageuses. Cela n'empeschera pas que je n'y sois présent d'esprit et de cœur pour supplier Nostre-Seigneur et sa très sainte Mère qu'ils daignent employer eux-mesmes leurs divines mains pour vous dépoiller de vous-mesme et de

178

VIE DU R. P. EUDES.

toutes choses et pour vous revestir de leur esprit et de leurs vertus.

« De vostre côté, vous avez huit choses à faire: la première, est d'entrer dans un grand désir de renoncer entièrement à vous-mesme et à tout ce qui n'est point Dieu, et de vous donner parfaitement à Nostre-Seigneur, afin qu'il ordonne de vous tout ce qui luy plaira sans réserve;

La deuxième, de vous offrir à la bienheureuse Vierge, avec un grand dessein de la servir, honorer et imiter comme vostre très-chère Mère, et d'avoir une dévotion spéciale à son très aimable Cœur;

La troisième, de vous consacrer au Fils et à la Mère pour vous employer selon leur très-sainte volonté au salut des âmes perdues qui leur sont si précieuses;

La quatrième est de protester à Nostre-Seigneur que vous voulez faire toutes ces choses, et spécialement celle que vous ayez à faire le jour de la Nativité de la très sacrée Vierge, non point pour les récompenses du ciel ny pour les mérites et consolations de la terre, mais pour son pur amour, pour sa seule gloire et pour l'accomplissement de sa très adorable volonté en vous;

La cinquième est de vous ressouvenir que vous avez à faire une action qui a esté faicte par tant de saints Religieux et de saintes Religieuses qui l'ont faicte si saintement, et de vous unir à leurs saintes dispositions, et les prier de vous en rendre participante;

La sixième est de prier saint Joseph, saint Gabriel, vostre bon Ange, les saints Anges Gardiens de la maison et tous les Saints qui ont eu un zèle spécial pour le salut des âmes perdues, de vous assister dans cette sainte action;

La septième et la principale est de vous humilier profondément en la veue de vostre indignité, misère et bassesse, et de supplier instamment la très-sainte Vierge qu'elle vous obtienne de son Fils la grâce de vous regarder et traiter, et d'estre bien aise d'estre regardée et traitée toute vostre vie comme la dernière de la maison; c'est icy, ma chère fille, ce que je vous recommande particulièrement. Mettez cela si avant dans vostre cœur qu'il n'en parte jamais; et, par ce

« moyen, vous serez une des filles du Cœur de la Mère d'amour et d'humilité;

« La huitième est qu'après que vous aurez faict de vostre costé tout ce que vous pourrez, pour vous disposer à une si grande action, vous n'ayez aucune confiance et ne mettiez point vostre appuy sur toutes vos diligences et préparations, mais que vous vous offriez et donnez à Jésus et à Marie, les suppliant de faire pour vous tout ce que vous devez faire, et de vous préparer eux-mesmes à leur mode et selon leur très saincte volonté.

Au reste, tous les sentimens de nostre bonne Mère me sont si précieux que je ne puis vouloir que ce qu'elle veut; c'est pourquoy je seray très-aise que vous portiez le nom de la Nativité de la très-sacrée Vierge, afin que vous regardiez ce jour-là comme le jour d'une nouvelle naissance pour vous, dans une vie toute nouvelle, et qu'en ce jour vous commeniez à vivre, avec la Mère de belle dilection, d'une vie qui soit une image de la sienne.

Priez nostre bonne Mère qu'elle avise à ce qui sera bon de donner à chacune de nos bonnes Sœurs, et tout le reste qui sera convenable, et qu'elle le fasse acheter, et je satisferay à tout de bon cœur.

J'escris à mon neveu, vostre frère, qu'il est bon qu'il vienne; mais je ne pourray pas le voir, car je ne puis quitter ma solitude, et il n'est pas à propos qu'il vienne icy; n'oubliez pas de luy demander comment il se comporte, s'il va souvent à confesse et à un mesme et bon confesseur; s'il se met à genoux le matin et le soir pour prier Dieu; s'il va aux catéchismes et prédications. Donnez-luy quelques bonnes instructions: 1o de craindre surtout d'offenser Dieu; 2o de vivre en paix et charité avec tout le monde; 3o de ne mentir ny jurer jamais en vendant ou achetant; 4o de mettre toute sa confiance en Dieu; 5o d'avoir dévotibn à la saincte Vierge et à saint Joseph.

« Je salue nostre très-chère Mère, et la remercie de tout mon cœur de tous les soins .et peines qu'elle prend pour vous, et je supplie Nostre-Seigneur et sa très-saincte Mère de l'en remercier pour vous et pour moy. Je salue aussy

180

VIE DU R. P. EUDES.

toutes mes chères Sœurs et me recommande à leurs prières, a qui suis, en l'amour sacré du très-sainct cœur de Jésus et Marie,

Ma très-chère nièce et fille en Nostre-Seigneur,
Tout vostre,
JEAN EUDES, prestre missionnaire.

3 septembre 1651.

« N'oubliez pas de demander à vostre frère des nouvelles de vostre petite sœur, et comment elle faict, et combien il pourroit luy donner si elle vouloit estre religieuse. »

Après la cérémonie de la prise d'habit de la Sœur dela Nativité Herson la Mère Patin se pressa d'instruire et de former les autres postulantes, et leur fit prendre l'habit à mesure qu'elle les trouva disposées; en sorte quela Communauté compta bientôt bon nombre de Religieuses auxquelles vinrent se joindre peu à peu plusieurs bons sujets qui luy firent grand honneur.

La Sœur de Taillefer, dite de l'Assomption, obtint enfin la permission de faire cette profession

après laquelle elle soupiroit depuis si longtemps. La cérémonie fut fixée au 2 de juin 1652. On le fit savoir au P. Eudes, qui étoit pour lors à Coutances. Il auroit bien désiré assister à cette cérémonie touchante, et même y prêcher afin de contribuer à la rendre plus solennelle et plus édifiante. Il semble qu'il l'auroit pu faire aisément, puisque M. Molé étoit mort dez le 6 du mois d'avril précédent, mais l'espérance de raccommoder les choses sous le pontificat prochain, et la crainte d'irriter encore plus l'esprit des adversaires qu'il comptoit dans le Chapitre, s'il faisoit sentir son action sur la Communauté, l'empêchèrent de paroître à la cérémonie. D'ailleurs, l'interdit porté contre sa propre chapelle, et la défense d'exercer aucunes fonctions n'étant pas encore levez, puisqu'ils ne le furent que le 10 de may de l'année suivante, il crut prudent de s'abstenir et de s'effacer le plus possible. La pieuse novice vit avec infiniment de peine l'absence de son bon Père dans cette cérémonie de sa profession qu'il

avoit préparée luy-même; mais accoutumée à se soumettre en tout à la sainte volonté de Dieu, elle luy offrit généreusement ce sacrifice si pénible à son cœur, comme gage de la résignation parfaite en toutes choses qu'elle entendoit garder en entrant dans la vie religieuse. Elle fut la première professe de l'Institut comme elle en avoit été la première novice.

Il semble que M. Molé, ayant accepté la fondation de cette Communauté et donné ses lettres d'Institution, auroit dû au moins tolérer que le P. Eudes, qui en étoit l'Instituteur, y fût allé de temps en temps pour soutenir les Religieuses et les affermir dans l'esprit de leur vocation, alors même qu'il n'auroit pas eu la direction complète de l'établissement. Mais, résolu à se passer en tout des services du P. Eudes, il luy fit défense formelle de s'occuper de la Communauté et luy refusa même la consolation de la venir visiter. Le Serviteur de Dieu avoit affaire à des adversaires implacables, qui ne vouloient luy rien pardonner: ils tournoient à mal tout ce qui venoit de sa part, le regardoient comme un homme ambitieux, un esprit remuant, un brouillon, qui vouloit dominer, faire parler de luy, passer pour un saint alors qu'il n'étoit qu'un hypocrite: tels étoient les beaux sentimens dont ces esprits charitables étoient remplis à l'égard de notre saint Instituteur; et ils ne cessoient de les communiquer à tous ceux qui vouloient bien les entendre.

Voilà, notamment, les idées qu'ils avoient inspirées à M. Molé dez le temps qu'il fut nommé à l'évêché de Bayeux: et il les lui inculquèrent si bien qu'il les conserva jusqu'à sa mort. Ils inspirèrent les mêmes préventions à M. Servien, qui succéda à M. Molé dans l'évêché de Bayeux; et quand il les eut déposées dans la suite, comme nous l'avons dit cy-devant, et qu'il eut donné au P. Eudes des marques d'estime et de confiance si particulières, il ne voulut cependant jamais changer d'avis relativement à la Communauté de Notre-Dame de Charité, ny souffrir qu'il se mêlât de la conduite des Religieuses. Les différentes vacances du siège épiscopal qui arrivèrent dans ce temps-là ne furent pas plus favorables à notre vénéré Père, la plupart des officiers du Chapitre s'étant laissez entraîner dans les mêmes préventions. On ne peut pas douter que les fâcheuses dispositions de ces deux Prélats et de tant d'autres personnes

considérables à l'égard du P. Eudes ne fussent des effets de la malice de ses ennemis, qui étoient si animez: contre luy et si acharnez à le persécuter. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnoître aussi en cela une conduite toute particulière de Dieu sur cet homme apostolique, et un ordre spécial de la divine Providence pour le salut des âmes.

En effet, combien Dieu, par là, luy procura-t-il d'occasions favorables pour travailler à sa

propre sanctification, et d'unè manière beaucoup plus large et plus efficace à la sanctification des autres ? Comme sa vocation étoit de travailler aux missions, et que Dieu luy avoit donné de si beaux talens pour la conversion des pécheurs, s'il avoit eu la liberté de visiter souvent cette Communauté et dela diriger, combien ne luy auroit-elle pas emporté de son temps, de ce temps si précieux qu'il employoit si utilement à travailler au salut des âmes ? En l'éloignant de cette direction, Dieu luy permit de porter de puissans secours dans tant de lieux où il alla faire de ferventes missions, et qui en auroient été très-probablement privez, sans cette conduite de la Providence.

D'ailleurs, s'il avoit eu la liberté de visiter ces saintes filles, de leur parler, de les diriger, il leur auroit donné, à la vérité, tant en général qu'en particulier, de belles instructions, des exhortations touchantes, des conférences et entretiens spirituels d'un grand prix et dont elles auroient certainement tiré de nombreux avantages; mais tout cela eût été perdu pour la postérité, puisque le P. Eudes n'écrivoit point ses instructions, mais parloit de l'abondance du cœur. Au contraire, ne pouvant instruire ces bonnes Religieuses de vive voix, il y suppléa en leur écrivant; il leur donna de temps en temps d'excellentes instructions dans des lettres précieuses qui sont venues jusqu'à nous, et dont bien des gens pourront profiter dans l'avenir. Nous en allons donner un petit échantillon par où l'on pourra juger des autres. Voicy ce qu'il écrivit de Coutances, le 12 du mois d'aoust, à toutes les Religieuses de Notre-Dame de Charité pour les préparer à la fête de l'Assomption,

« Mes très-chères Soeurs et très-aimées Filles en l'amour sacré du très-saint Cœur de Jésus et Marie,

“La grâce, la paix et l'amour de ce mesme Jésus soyent avec vous pour jamais!

Ne pouvant pas avoir le bien de vous parler de bouche maintenant, je vous parle par escrit pour vous inviter et exhorter de vous bien préparer à la célébration de la solennité de la glorieuse Assomption de nostre Mère admirable. C'est sa plus grande feste, c'est le jour de son triomphe et de ses grandeurs; c'est le jour qui met fin à tous ses travaux et souffrances, et qui donne commencement à son repos et à ses félicités éternelles; c'est ce jour qui l'establit dans le throne de gloire et de majesté qui est deu à sa dignité de Mère de Dieu. C'est en ce jour qu'elle peut dire après son Fils et par dépendance de luy: toute-puissance m'est donnée au ciel et en la terre. C'est en ce jour qu'elle est constituée dans l'usage de la souveraineté que la très-sainte Trinité luy a donnée sur le ciel et sur la terre, sur l'enfer et sur toutes choses; à raison de quoy toutes les créatures sont obligées de luy rendre leurs respects et leurs hommages, comme à leur Reyne et à leur Souveraine, à laquelle elles appartiennent, et de laquelle elles dépendent et dépendront éternellement. Mais vous avez des obligations toutes particulières, mes très-chères Sœurs, d'honorer en toutes les manières possibles cette grande Princesse à laquelle vous appartenez, non pas seulement en qualité de servantes ou d'esclaves, comme font la plupart des autres créatures qui sont dans son empire, qui est l'univers, mais en qualité de filles et de filles de son Cœur, et de filles très-chères et très aimées.

« Disposez-vous donc à luy rendre ce que vous luy devez en cette grande feste. Pour cet effect, vous avez à luy rendre quatre devoirs, auparavant qu'elle sorte de la terre pour aller au ciel. Si une grande reyne vous estoit venue visiter, lorsqu'elle seroit preste à partir pour s'en retourner, que feriez-vous ? Vous feriez quatre choses: 1o vous la remercieriez de la faveur qu'elle vous auroit faict; 2o vous luy feriez des excuses et luy demanderiez pardon de ce que vous ne l'auriez pas receue et traitée selon ses mérites; 3o vous luy feriez des protestations de service, de respect et d'obéissance; 4o si vous cognoissiez qu'elle désirast quelque chose de vous,

comme quelque livre de dévotion, quelque image, quelque chapelet ou autres choses semblables, vous luy en feriez présent avec toute l'affection qui vous seroit possible; c'est aussy ce que vous devez faire à l'égard de la Reyne du ciel avant qu'elle sorte dela terre. Vous luy devez rendre quatre devoirs: 1o La remercier de tout ce qu'elle a faict et souffert icy-bas pour coopérer avec son Fils à l'œuvre de nostre salut et de nostre sanctification; remercier aussy la très saincte Trinité de nous l'avoir donnée et de toutes les grâces qu'elles luy a faictes, et qu'elle nous a départies par elle;

2o Luy demander pardon et luy faire amende honorable de toutes les injures, offenses et outrages qu'elle y a receus, car ça esté pour nostre subject et à nostre occasion; et, pour réparation et satisfaction, luy offrir le très-aimable Cœur de son Fils, tout plein d'amour vers elle, avec tout l'honneur, la gloire et les louanges qui lui ont esté, sont et seront rendues à jamais au ciel et en la terre;

3o Luy protester que vous désirez la servir, l'honorer, l'aimer luy obéir, l'imiter en ses vertus, et inviter tout le monde à cela autant que vous le pourrez;

4o Regarder ce qu'elle demande de -ous et ce que vous luy pouvez présenter qui luy soit bien agréable, et luy en faire une offrande de tout vostre cœur

Après cela, il la faut prier comme vostre bonne Mère de vous donner sa saincte bénédiction; ce qu'elle fera sans doute si vous estes dans une ferme résolution de vivre comme ses bonnes filles, c'est-à-dire de vous rendre semblables à elle, autant qu'il vous sera. possible, par une soigneuse imitation de sa saincteté. Voilà ce que vous avez à faire en la veille de de sa feste.

Pour le jour, vous devez aussi faire cinq choses:

1o Rendre grâce à la très-saincte Trinité, et inviter tous les Anges, tous les Saincts et toutes les créatures de luy rendre grâce avec vous de toutes les faveurs qu'elle a faictes à vostre très-bonne Mère en sa vie, en sa mort, en sa résurrection, en sa glorieuse Assomption, et depuis qu'elle est au ciel et qu'elle y sera de toute éternité;

2o Vous resjouir avec elle de toutes les gloires et félicitez qu'elle possède et possédera éternellement dans le ciel;

3o La saluer et honorer au moment qu'elle est establie à la dextre de son Fils, et qu'elle est constituée Dame Souveraine et Impératrice de tout l'univers; c'est luy rendre, au nom et de la-part de toutes les créatures, les hommages, les respects, les soumissions, les offres et protestations de service, de dépendance et d'obéissance qui luy sont deues, et vous unir à toutes les louanges qui luy sont données par tous les habitans et par le Roy mesme du ciel;

4o Luy donner entièrement vostre cœur, vostre esprit, vostre volonté, vostre personne, et la prier qu'elle vous sépare et détache de la terre et qu'elle vous emporte avec elle dans le ciel, qu'elle imprime en vous une image de la nouvelle vie qu'elle y a, toute saincte et céleste, et qu'elle vous unisse et associe

à l'amour, à la gloire, aux adorations et aux louanges qu'elle y rend et rendra à jamais à la très sainte Trinité;

50 Chercher des moyens pour accroistre sa gloire et sajoye; en voicy quatre très-excellens: Le 1er est de graver dans le fond de vostre cœur une forte résolution et une intention constante de ne chercher en toutes vos actions, mortifications et exercices rien que la seule gloire de son Fils et l'accomplissement de sa très-adorable volonté. Le 2e, de vous rendre exactes et fidelles en l'obéissance que vous devez à vostre bonne Mère Supérieure, que vous devez regarder et honorer comme celle qui vous tient la place, et qui vous représente la personne de la très-sainte Vierge, vostre véritable Mère et Supérieure primitive, comme aussy à vos règles et constitutions. Le 3e, de vous aimer et chérir les unes les autres d'un amour sincère, simple, tendre et cordial, qui bannisse de vos pensées, paroles et actions, tout ce qui luy est tant soit peu contraire, et qui vous porte à réparer promptement et efficacement les moindres fautes que vous pouvez faire contre la charité mutuelle. Le 4e est d'avoir une grande volonté pour la fin de vostre Institut, qui est de travailler par vos prières, par vos exemples, par vos instructions, en toutes les manières que la sainte obéissance vous pourra

prescrire, au salut des âmes perdues que la divine Providence vous adressera. C'est ici, mes très-chères filles, le moyen le plus propre et le plus puissant pour accroistre la gloire, les joyes, et mesme le domaine de nostre grande Reyne; car la conversion d'une âme luy donne plus de joye que toutes les autres bonnes œuvres que l'on peut faire en ce monde. Elle en reçoit elle seule une plus grande resjouissance que ne font tous les habitans du ciel ensemble; et ayder à retirer une âme de la tyrannie de Satan pour la soumettre à son empire, c'est luy rendre un plus grand service que si on luy donnoit un royaume terrestre. C'est pourquoi, c'est ce qu'elle a le plus à cœur, ce qui luy est le plus agréable. Ainsi, c'est par ce moyen que vous pourrez estre les filles de son Cœur, et que vous serez associées avec elle dans une mesme vocation. Ouy, mes très-chères filles, vous n'avez en quelque manière qu'une mesme vocation avec la Mère de Dieu; car, comme Dieu l'a choisie pour former son Fils en elle, et par elle dans les cœurs des fidelles, aussy il vous a appellées en la sainte Communauté où vous estes, pour faire vivre son Fils en vous, et pour le ressusciter par vous dans les âmes pécheresses dans lesquelles il est mort. Enfin, Dieu l'a envoyée en la terre et l'a faict Mère de son Fils, et luy a donné toutes les grâces et qualitez qu'elle possède en faveur des âmes pécheresses, sans lesquelles elle ne seroit point ce qu'elle est et il vous a mises dans sa sainte maison, et il a beaucoup de grâces à vous y donner pour la mesme fin. O mes chères Sœurs, que vostre vocation est sainte! O que vostre condition est avantageuse! O que la bonté de Dieu est prodigieuse à vostre égard de vous avoir appellées à un Institut vraiment apostolique! O que vostre ingratitudo seroit condamnable si vous ne recognoissiez l'obligation indicible que vous avez pour ce subject à la divine miséricorde!

Mais sçachez que comme cet employ déplaist estrangement à l'esprit malin, et que comme il n'y a point de personnes qu'il haïsse tant que celles qui travaillent au salut des âmes, il ne manquera pas aussy de vous tenter sur vostre vocation.

«Il vous représentera les peines et les difficultez qu'il y faut souffrir. Mais souvenez-vous, mes très-chères Sœurs, qu'il n'y a aucune condition en ce monde exempte de travail et de souffrance, et que si vous ne souffrez avec Jésus, vous ne règnerez point avec lui, et que tout nostre bonheur en cette vie consiste à estre crucifiez avec lui. C'est pourquoi il n'y a rien que nous devions tant craindre que de n'avoir point de part à la croix de nostre Sauveur. Jettez les yeux sur un crucifix et voyez ce qu'il a

souffert pour sauver les âmes. Est-il raisonnable que vous soyez associées avec luy dans la plus grande chose pour laquelle il est venu en ce monde, qui est pour sauver les pécheurs, et qu'il luy en ait tant couté, et que vous en soyez quittes pour rien? Hélas! où en seriez-vous si la crainte qu'il a eue des supplices, laquelle a été si violente, qu'elle l'a faict suer jusqu'au sang, l'avoit empesché de travailler à vostre salut? Considérez aussy les douleurs, les larmes et les angoisses par lesquelles il a fallu que la bienheureuse Vierge ait passé pour coopérer avec son Fils à la rédemption des âmes perdues.

« Lisez la vie de sainte Catherine, et vous voierez les effroyables tourmens qu'elle a soufferts pour le soulagement des âmes du Purgatoire; et sçachez qu'ayder à une seule âme à sortir d'un péché mortel, quand mesme elle ne devroit pas persévérer en la grâce, est plus néantmoins que de délivrer toutes les âmes du Purgatoire.

“Mettez-vous devant les yeux ces saintes filles qui quittent leur pays, passent les mers et s'en vont parmy les Canadiens, où elles sont tous les jours au milieu de mille dangers pour gagner quelques âmes à Dieu.

« Je cognois une personne de vostre sexe, une fille foible, timide et fragile comme vous, qui a demandé à Dieu pendant plusieurs années, avec des ardeurs incroyables, de souffrir les peines épouvantables de l'enfer pour un temps, afin d'en préserver quelques âmes méchantes pour l'éternité; et Dieu lui a faict souffrir pour ce sujet des tourmens si effroyables qu'il n'y a point de langues ny de plumes qui puissent en exprimer la moindre partie

188

VIE DU R. P. EUDES.

et il y a plus de quarante ans qu'elle est dans ces supplices (1).

Après cela, mes très-chères Sœurs, ne devrions-nous pas mourir de confusion à la veue de nos foiblesses et de nos laschetez? Les moindres difficultez nous abattent, les plus petites peines nous découragent, les plus faibles tentations nous surmontent, des mouches nous sont des éléphans nous nous attristons de ce qui devroit nous resjouir, nous tremblons où il n'y a aucun subject de craindre, nous voulons bien jouir des avantages de la sainte Religion, mais nous n'en voulons point les croix. Nous nous imaginons que la dévotion consiste à mener une vie oiseuse et sans travail. O que nous nous trompons lourdement! Toute dévotion qui ne va point à renoncer à soy-mesme, à ses volontez, à ses satisfactions propres, à porter sa croix et suivre Jésus dans la voye par laquelle il a marché en cherchant les âmes égarées, n'est qu'une pure illusion et tromperie.

Ne sçavez-vous pas, mes très-chères Sœurs, que le grand chemin pour aller au ciel, c'est le chemin de la croix, et qu'il n'y en a point d'autre que celuy-là; et que les véritables et solides vertus qui nous sont nécessaires pour estre agréables à Dieu, ne s'acquièrent que par beaucoup de peines, de sueurs, de mortifications et de violences qu'il faut faire sur soy-mesme?

« N'entendez-vous pas Nostre-Seigneur qui vous dit que le royaume des cieux souffre violence, et qu'il n'y a que ceux qui font effort sur eux-mesmes qui le ravissent; et qu'il a fallu que luy-mesme ait passé par une infinité detribulations pour entrer dans sa propre gloire qui luy appartenoff par tant de titres? Comment serez-vous du nombre de ses membres et de ses épouses si vous ne voulez point luy estre conformes? Voulez-vous qu'on fasse un Evangile nouveau pour vous; ou désirez-vous que Dieu vous envoie un autre Messie, un Messie de sucre et de roses? Voulez-vous aller en Paradis par un autre chemin

(1) La soeur Marie Desvallées.

LIVRE SIXIÈME.

189

«que celuy par lequel la Mère de Dieu et tous les Saincts ont passé pour y aller; ou bien voulez-vous y aller seules, et laisser vos pauvres sœurs dans le chemin de l'enfer, parce que vous estes si délicates que vous craignez la peine qu'il y a d'estendre vostre main pour les retirer ? Vous direz peut-estre qu'elles marchent dans un chemin plein de boue, et que vous craignez de vous souiller en les retirant; le diable est assez rusé pour vous donner cette tentation d'autant plus dangereuse qu'elle a une belle apparence. Mais je vous dis, mes très-chères filles, qu'il est impossible que Nostre-Seigneur laisse tomber ceux qui, pour l'amour de luy, aydent aux autres à se relever. La pureté ne peut jamais se souiller lorsqu'elle est avec la vraye charité, non plus que les rayons du soleil ne peuvent se salir dans la boue. Rejetez-moy donc ces vaines craintes, et ayez confiance en Celuy qui vous a appellées à ce divin employ. Si vous vous défiez de vous-mesmes, et que vous vous appuyiez sur Luy, il ne se retirera pas pour vous laisser tomber.

Enfin, mes très-chères filles, si vous désirez accroistre la joye et la gloire de nostre digne Princesse, soyez fidelles à son Fils dans vostre vocation. Fermez vos oreilles aux sifflemens du serpent; ne soyez pas filles d'Eve qui l'a écouté et s'est laissée séduire; mais soyez filles de Marie qui l'a vaincu et écrasé sous ses pieds. Je la supplie de tout mon cœur de l'écraser entièrement sous les vostres, et de vous rendre dignes d'estre les véritables filles de son sacré Cœur tout embrasé d'amour et de zèle pour le salut des âmes pécheresses, qui ont couté le précieux sang de son Fils Jésus. C'est en cet amour sacré du très-aimable Cœur du Fils et de la Mère que je suis et seray tousiours,

Mes très-chères Sœurs et très-aimées filles,
Tout vostre,
JEAN EUDES,
Prestre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie. »

Ces excellentes instructions, principalement sur le zèle

du salut des âmes, sur l'amour des croix et des souffrances, sur la fausse et véritable dévotion, ne sont pas seulement pour les Religieuses de Notre-Dame de Charité, mais pour toutes sortes de personnes; spécialement pour ceux et celles qui sont obligez par état de travailler au salut des âmes. il y auroit bien des réflexions à faire sur cette grande lettre; je les laisse à faire au pieux lecteur, de crainte de le fatiguer par des considérations trop nombreuses. Nous avons encore plusieurs autres lettres écrites à cette Communauté. en général, ou à quelques Religieuses en particulier, dans lesquelles le saint Instituteur donne d'excellentes Instructions; nous devons forcément les omettre: il faudroit un volume entier pour les rapporter. Nous dirons seulement ici en général que les lettres que le P. Eudes écrivoit aux Religieuses produisirent en elles de merveilleux résultats; les sermons, conférences et autres instructions qu'il donnoit, soit dans les missions, soit ailleurs, avoient coutume de produire de grands effets; nous en avons vu assez de preuves dans tout ce que nous avons dit jusqu'ici. Ses lettres, à la vérité, n'en faisoient pas tant, parce qu'elles n'étoient pas animées et soutenues par cette voix onctueuse qui pénétrait les cœurs et par ces gestes qui frappaient les yeux, par tous ces signes extérieurs qui parlent si vivement aux sens et portent l'émotion dans l'âme; mais elles ne laissoient pas d'y participer beaucoup, car elles étoient ordinairement remplies d'expressions qui produisoient de vives impressions sur les personnes qui les lisoient, surtout quand elles connoissoient le grand mérite de l'auteur.

cet homme de Dieu, leur Instituteur, qui avoit touché leurs cœurs et les avoit gagné à Dieu, avant même qu'elles eussent pris la résolution d'entrer dans cette Communauté, pour ne pas bien recevoir tout ce qui leur venoit de sa part. Aussi, elles se trouvoient extraordinairement animées et remplies de ferveur par toutes les lettres qu'il leur écrivoit, soit qu'elles s'adressassent à toutes en général ou seulement à quelqu'une en particulier; de sorte qu'elles firent, en peu

LIVRE SIXIÈME.

191

de temps, des progrès très-considerables dans la voie de la perfection.

La Mère Patin, profitant des heureuses dispositions où elle voyoit ses chères filles, redoublloit d'efforts pour nourrir leur ferveur et les exercer à toutes les pratiques de la vie religieuse. Bientôt on vit fleurir dans la Communauté les plus admirables vertus. C'étoit parmy ces pieuses filles une sainte émulation, une lutte: généreuse de prévenances réciproques, d'empressement à s'entr'aider, à se secourir; on se disputoit comme un honneur le soin de remplir les emplois les plus pénibles et les plus répugnans à la nature. Souvent, un seul mot de la bonne Mère suffisoit pour faire disparaître toutes leurs peines, pour rendre la paix à leurs cœurs, et les remettre dans le devoir, s'il leur arrivoit, par hasard, de s'en écarter.

Cette conduite si édifiante et si vertueuse leur gagna les bonnes grâces de M. Servien, quise montra toujours empressé à leur donner des marques de sa bienveillance. Les bontez de ce Prélat pour Notre-Dame de Charité firent concevoir aux Religieuses l'espérance d'aider à le réconcilier avec le P. Eudes, contre qui on avoit réussi à luy inspirer les plus fâcheuses préventions, dont alors il n'étoit pas encore revenu; .car c'est en l'année 1655 qu'elles tentèrent cette première démarche. Elles firent donc auprès de M. Servien toutes les instances possibles, le conjurant de leur donner ce saint homme pour supérieur, ou du moins de luy permettre de les venir voir de temps en temps pour les soutenir et les encourager dans le service de Dieu (1). Pour réussir dans cette

(1) Le P. Martine met sur ce point un peu d'exagération dans son récit. Mgr Servien a bien enlevé au P. Eudes la supériorité de la Communauté de Notre-Dame de Charité; mais jamais il ne lui a interdit de venir visiter et encourager les Religieuses dans le service de Dieu. Voici les lettres adressées à ce sujet à Mgr Servien par la R. Mère Patin et les Religieuses à Notre-Dame de Charité.

« Monseigneur,

« C'est avec toute l'humilité, la soumission et le respect possibles, que je prends la liberté de témoigner à vostre Grandeur, qu'ayant fait connoistre

192

VIE DU R. P. EUDES.

tentative, elles employèrent même, à diverses reprises, toutes les personnes dont elles avoient la sympathie et la protection; mais tout fut inutile; le Prélat ne voulut rien écouter de ce côté-là, non-seulement pendant les temps que

« à nos Soeurs les difficultez qui s'opposoient au désir qu'elles m'avoient marqué d'obtenir pour supérieur nostre Révérend Père Eudes, elles m'ont priée instamment de leur permettre d'exposer leurs sentimens sur ce sujet aux pieds de Vostre Grandeur. Je n'ay pu leur refuser cette consolation; et moy, Monseigneur, je ne doibs pas m'exempter du devoir de me signaler fille d'obéissance; et, dans cette disposition, après vous avoir très-humblement demandé le R. P. Eudes, je supplie vostre bonté,

en cas de refus, de vouloir bien nous accorder M. Verel dont nous avons plusieurs fois entendu parler avec estime. C'est l'unique sur qui nostre Communauté fonde son élection, soubz vostre bon plaisir et autorité, Monseigneur, vous demandant instamment la continuation de vostre insigne protection et bienveillance; faveurs qui nous seront entièrement gratuites et dont nous nous estimons infiniment indignes, et moy en particulier qui prends la liberté de vous assurer du respect très-profound avec lequel je seray toute ma vie, de Vostre Grandeur, Monseigneur. la très-humble et indigne fille et servante en Nostre Seigneur.

Soeur Frangoise-Marguerite PATIN,
De la Visitation Sainte-Marie.

D. S. Bény!

« Monseigneur,

« Comme nous avons justement subject d'appréhender que Vostre Grandeur ne soit insatisfaite du long tems qui s'écoule, sans que nous terminions nostre élection d'un Père spirituel, nous prenons en tout respect la liberté de venir par celle-cy, avouer nostre irrésolution, ayant toutes les peines imaginables à nous résoudre d'en choisir un autre que celuy que nous avons très-humblement supplié Vostre Grandeur nous vouloir octroyer, qui est le R. Père Eudes. Nous recognoisissons bien, Monseigneur, nous rendre en cela importunes; mais cependant nous en souffrons plus volontiers la confusion, que la douleur qui pénètre nos cœurs d'une telle pressure, nous ne pouvons la soulager qu'en vous exposant humblement nos sentimens, espérant que vostre bonté ordinaire, Monseigneur, se laissera flétrir à nos importunités, et nous les pardonnera, ayant égard à la juste cause de nos poursuites; puisque, outre le motif que le R. Père Eudes est nostre Père et Instituteur et la considération de ses mérites, nous avons de plus une certitude entière qu'il n'y a aucun ecclésiastique dans le dioceze, qui le surpassé en respect et estime pour vostre illustre personne, ny qui ait plus de fidellité, de soumission et

LIVRE SIXIÈME

193

durèrent ses préventions contre le Serviteur de Dieu; mais même après qu'il se fut réconcilié avec luy de la manière aussi éclatante que nous l'avons rapporté cy-devant.

Les Religieuses logeoient encore, en ce temps, dans la maison de M. le président de Langrie, leur fondateur; mais le nombre de leurs sujets s'étant considérablement augmenté, elles se trouvèrent trop à l'étroit. Comme elles ne pouvoient s'agrandir en cet endroit, elles acquirent en 1656 l'emplacement où elles se sont fixées, et où elles sont restées depuis, dans la rue des Quais. Le reste de l'année 1656 se passa, aussi bien que le commencement de l'année suivante, à faire les arrangements nécessaires pour y venir habiter le plus tôt qu'elles pourroient. Mais lorsque toutes les choses furent préparées, la difficulté fut d'obtenir l'autorisation d'y aller

“d'obéissance pour observer et faire observer les ordres de Vostre Grandeur; sur quoy nous nous appuyons fort, et ne pouvons nous arrêter sur la difficulté de son grand âge et foiblesse corporelle, ayant devant les yeux les fatigues qu'il essuye dans les missions, y faisant autant de travail que les plus jeunes et robustes; de sorte, Monseigneur, que s'il vous plaist nous faire la grâce de nous le donner pour Supérieur, nous espérons moyennant la divine miséricorde, que nostre conduite ne luy sera pas beaucoup à charge, et que nous n'abuserons en aucune manière de vostre débonnaireté à nous favoriser et protéger, de la continuation de l'honneur de vostre insigne bienveillance à laquelle, nous serions

éternellement obligées, si elle nous est propice en cette occasion.

Prosternées en esprit aux pieds de Vostre Grandeur, nous vous en conjurons, Monseigneur, avec toute l'humilité et l'instance possibles; vous assurant unanimement de nostre profond et très soumis respect, estant de Vostre Grandeur, Monseigneur, les très-humbles, très-obéissantes et indigines filles et servantes en Nostre-Seigneur.

Les Sœurs de la Communauté de Nostre-Dame de Charité.
D. S. Bény! »

Toutes ces remontrances ayant été faites inutilement, il fallut se soumettre au choix que M. Servien fit de M. Le Grand, curé de Saint-Julien de Caen, pour gouverner cette maison en qualité de Supérieur; et quoique le Prélat honorât dans la suite nostre saint Instituteur de son estime et de sa bienveillance, il ne jugea pas à propos de changer le Supérieur qu'il avoit donné et qui conduisit cette Communauté pendant 20 ans; c'est-à-dire jusqu'en 1677, avec beaucoup de charité.

(Annales de Notre-Dame de Charité,)

194

VIE DU R. P. EUDES.

loger. Tandis qu'elles avoient occupé des maisons de louage ou d'emprunt, les maire et échevins n'avoient pas fait trop de réclamations: ils s'étoient contentez de murmurer, et de menacer de s'opposer à leur établissement. Le P. Eudes avoit bien été autorisé par la ville, dix ans auparavant, à fonder cette maison; mais les nouveaux échevins n'ayant pas alors les mêmes sentimens que ceux qui avoient donné l'autorisation de fonder l'établissement, prétendoient avoir le droit de s'y opposer, et de faire annuler le premier consentement de la ville. Cette prétention ne laissoit pas d'embarrasser les Religieuses, et de leur donner les plus vives appréhensions. La Supérieure écrivit au P. Eudes, qui étoit pour lors à Paris, pour sçavoir la conduite qu'elle devoit tenir dans cette fâcheuse conjoncture. Le P. Eudes, fort inquiet aussi de son côté, recommanda la chose à Dieu, et répondit en ces termes au conseil qui luy étoit demandé: « Il est vray, dit-il, qu'il faut tousiours, de nostre costé, faire ce que nous pourrons. Or, on peut faire de trois choses l'une: la première, d'aller si secrètement que vous fussiez logées auparavant qu'on le sceust; la seconde, que M. de Bernières escrivisL à Madame de Longueville pour la prier d'escrire aux eschevins de ne vous troubler point en cette occasion ou si elle juge à propos, je l'en prieray en passant à Rouen mais il faudroit me mander son sentiment; la troisième, d'en parler à MM. les Eschevins et aux gens du Roy, et les prier d'agréer que vous alliez prendre possession de cette maison. Cette voye estant de soumission et d'humilité, Dieu la béniroit, et le succez n'en pourroit estre que bon; et s'ils refusoient, on auroit recours pour lors à Madame de Longueville. Ne vous arrestez pourtant point à mes pensées; mais priez les amis de la maison, M. de Bernières et Madame de Camilly, de s'assembler pour aviser à ce qui est bon de faire, et Nostre Seigneur leur inspirera sa sainte volonté. »

Quoique ces avis et expédiens que fournissoit le P. Eudes en cette occasion fussent très-sages et très-prudens, il ne vouloit cependant pas qu'on les prît comme unique règle de conduite. On peut juger par là combien il se défloit de luy-même; et combien étoit profonde son humilité de préférer ainsi le sentiment des autres à ce qu'il avoit si prudemment conseillé. Les

amis de la maison s'assemblèrent, et ayant entendu les moyens proposez dans la lettre du Serviteur de Dieu, ils ne balancèrent pas à choisir le dernier comme étant le plus droit, le plus chrétien et le plus conforme à l'esprit et au caractère des délibérans. Ils se contentèrent de charger M. de Bernières de vouloir bien voir les principaux échevins, pour leur demander de laisser les Religieuses s'établir dans la nouvelle maison. Cet homme de bien s'acquitta de cette mission avec empressement et avec une simplicité vraiment chrétienne; et Dieu y donna une telle bénédiction qu'aucun des échevins n'y fit la moindre opposition; à tel point que ceux-mêmes qui jusque-là, y avoient paru les plus opposez, et avoient fait entendre les plus grosses menaces, abandonnèrent entièrement toutes leurs réclamations. Les Religieuses vinrent se loger fort tranquillement dans leur nouvelle maison, le dimanche des Rameaux 1657, qui, en cette année, tomboit le 25 de mars, jour bénit et deux fois heureux pour le P. Eudes et ses Congrégations; faveur précieuse que les Religieuses attribuèrent à une protection spéciale de la trèssainte Vierge (1).

(1) Les Annales de Notre-Dame de Charité, après avoir fait remarquer que la Communauté ne pouvait s'agrandir en restant dans la maison de M. de Langrie, parce que, « d'un côté elle étoit bornée par l'évêché, et de l'autre par la rue », ajoutent:

« La Mère Patin se trouvoit fort en peine touchant le choix qu'elle devoit faire pour acheter une maison qui fût convenable, et où il y eût moyen de s'accroître. Elle recommandoit souvent cette affaire à Dieu et à la sainte Vierge: ce ne fut pas inutilement. Cette bonne Mère luy en fit voir une, en esprit, toute ruinée, et dont elle luy montra toutes les particularitez jusqu'aux terrasses de la ville qui étoient devant la porte, les croix de l'évêché qui se voient par le jardin de ladite maison, et même des pierres ciselées des fénêtres d'une galerie; luy faisant entendre que c'étoit le lieu qu'elle avoit destiné pour ses filles. Peu de temps après, on luy vint proposer une maison, qui étoit en vente; lorsqu'elle l'eut vue et considérée, elle reconnut visiblement celle que la sainte Vierge luy avoit montrée; ce qui luy en fit entreprendre l'acquisition et luy fut un nouveau gage des bénédictions que la Providence nous devoit accorder en ce lieu. Ce n'étoit alors qu'une décharge des marchandises du Quai, mais avec des êtres très-spacieux et belles places pour bâtir. » C'est l'emplacement du monastère actuel. (Ann, de la Charité.)

Le zèle des Religieuses pour accommoder cette nouvelle demeure aux usages d'une Communauté était tel « qu'elles se faisoient un plaisir de porter les

Cette année 1657 fut encore remarquable pour la maison de Notre-Dame de Charité par un événement d'une grande importance, nous avons vu cy-devant que, dez l'année 1642, le P. Eudes, par la faveur du cardinal de Richelieu, luy avoit obtenu des lettres patentes. Depuis ce temps-là, ny le saint homme, ny les Religieuses n'avoient guère été en état d'en poursuivre la vérification et l'enregistrement au Parlement de Normandie: les grandes épreuves où la Communauté avoit été si longtemps soumise l'avoit empêchée de remplir cette formalité et par ce retard lesdites lettres patentes luy étoient devenues inutiles. Les Religieuses receurent le conseil de recourir à la protection de leurs amis pour obtenir des lettres de surannation. Elles profitèrent de cet avis, et elles furent si bien servies par les amis qu'elles employèrent, qu'elles obtinrent les dites lettres de surannation, le 10 du mois de décembre 1657. Elles en poursuivirent l'enregistrement au Parlement de Rouen où elles furent vérifiées le 9 décembre 1658; l'acte fut donné gratuitement par M. de Carnilly, conseiller audit Parlement. Les Religieuses remirent de cette manière leurs affaires en bon état (1).

La soeur Marie de l'Assomption de Taillefer, suivant l'impulsion de sa vivacité naturelle, entreprit de faire une muraille pour séparer le Noviciat d'un autre appartement, et y réussit aussi bien qu'auroit pu faire un maçon. » (Annales, I. IV.)

(1) M. Huet dit que ce fut en 1647 qu'elles obtinrent ces lettres de surannation; il se trompe de dix ans. (Note du P. Martine.)

« Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à nos amez et feaux conseillers, les gens tenans nostre court de parlement et chambre de nos comptes à Rouen, présidens et trésoriers généraux de France au bureau de nos finances estably en nostre ville de Caen, et autres, nos juges et officiers qu'il appartiendra, Salut;

« Par lettres du moys de novembre mil six cent quarante deux cy attachées soubz le contre scel de nostre chancellerie, le feu Roy de glorieuse et immortelle mémoire, nostre très-honoré seigneur et père, auroit permis aux filles religieuses faisans profession de l'ordre de St-Augustin de s'establir en nostre ville de Caënsoubz le tiltre de Nostre-Dame du Refuge et de la Charité, et d'autant que les dites lettres sont surannées, et qu'à cause de ce vous pourriez faire difficulté de procéder à la lecture, publication et enregistrement des dites lettres, les Exposantes ont eu recours à Nous pour leur estre sur ce pourveu.

LIVRE SIXIÈME.

197

Parmy les bons sujets qui entrèrent dans l'Ordre naissant de Notre-Dame de Charité, celuy qui luy fit le plus d'honneur fut la dame de Bois-David de Soulebieu, originaire de Montmartin, près Carentan, dans le Cotentin. Devenue veuve à l'âge de 36 A 37 ans, elle quitta toutes les vanitez et les grandeurs du monde pour embrasser les humiliations de la croix et se retirer dans ce saint Institut. Elle tiroit son origine d'une famille distinguée par sa noblesse et par ses grands biens en Basse-Normandie. Étant encore toute jeune elle avoit épousé M. Simon de Bois-David, capitaine aux Gardes, dont elle eut six enfans, du nombre desquels il y en eut un qui dans la suite fut fait colonel du régiment de Piémont et gouverneur du Catelet en Picardie. Madame de Bois-David, dont il s'agit ici, étoit née avec d'excellentes inclinations pour le bien; elle avoit une grande âme, un esprit solide, un cœur tendre et bienfaisant, une humeur douce et complaisante envers ceux qui l'entouraient. Sensible aux misères des autres, et toujours prête à les soulager, elle n'éprouvoit pas de plus grande jouissance que lorsqu'elle pouvoit faire le bien. Pendant sa jeunesse, et les premières années de son mariage, elle suivit les pompes et les vanitez du monde et aussi beaucoup de ses maximes, quoiqu'à vray dire elle n'y fût attachée que par les bienséances de sa condition. Elle ne laissoit pas, en effet, de conserver parmy toutes, ces pompes et cet éclat un grand fond de religion qui

« A ces causes, Nous vous mando ns que vous ayez à faire lire, publier et registrer les dites lettres et de l'effect d'icelles faire jouir les dites religieuses Augustines de Nostre-Dame du Refuge et de la Charité plainement, paisiblement et perpetuellement, selon qu'il vous est mandé par icelles, nonobstant qu'elles soient surannées, ce que ne voulons leur nuire et préjudicier, ou dont nous les avons relevées et relevons par ces presentes. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le dixième jour de décembre l'an

de grâce mil six cent cinquante sept et de nostre règne le quinze.

Par le Roy en son conseil,

Signé: COUSINET.

Et scellé en cire jaune.

Collationné sur les originaux, estant au greffe de la Chambre des comptes de Normandie par moy greffier en chef en icelle soubzsigné.

Signé. LANGLOY, "

198

VIE DU R. P. EUDES.

luy faisoit faire de temps en temps de sérieux retours sur elle-même, et luy causoit de grandes inquiétudes sur l'affaire de son salut (1).

Comme le P. Eudes étoit très-ami de la famille de son mari, et particulièrement de M. de Mémont, son beau-frère, et de Madame son épouse, elle eut occasion de le voir chez eux et de faire connaissance avec luy. Aussitôt qu'elle l'eut entendu parler des choses de Dieu, elle en fut touchée, et conceut une grande estime pour sa vertu. Le P. Eudes, de son côté, remarqua en cette Dame d'excellentes dispositions pour la piété, et il ne douta point que s'il pouvoit la gagner à Dieu, il ne luy fit faire de grands progrès dans le chemin de la perfection. Un jour, l'homme de Dieu s'étant trouvé à dîner chez M. de Mémont, Mme de Bois-David s'y rencontra aussi: comme elle avoit, suivant le mauvais usage de ce temps-là, la gorge fort découverte, le P. Eudes dit, au milieu de la conversation, que cette nudité étoit une mode pernicieuse, qui entraînoit la damnation de bien des âmes. La jeune Dame en fut vivement frappée, et luy adressant la parole - « Mais, mon Père, luy di-telle, est-il vray qu'on soit damné pour cela ? » - « N'en doutez pas, Madame, répondit le P. Eudes, d'un ton ferme »; et sans s'arrêter davantage à cet incident, il passa aussitôt à une autre matière d'entretien. Un moment après, la Dame qui ne paroisoit en cet

(1) Nous avons déjà fait la remarque que les Saints sont toujours les premiers à s'accuser et à se regarder devant Dieu comme de grands coupables. Madame de Bois-David, qui se jugeait si sévèrement, avait toujours mené une conduite éminemment chrétienne au milieu du monde. Son mari l'ayant laissée libre de se livrer aux exercices de pénitence pour lesquels elle éprouvait un grand attrait, « elle se donnoit la discipline jusqu'au sang, portoit une ceinture de fer armée de clous et accomplissoit plusieurs autres actes héroïques de mortification. Pour vaincre sa délicatesse naturelle, elle panoit les malades les plus infects et les ulcères les plus rebutans. Un jour, on frisonne d'horreur à cette pensée, elle se dépouilla de sa chemise pour en revêtir une malheureuse créature dont le corps étoit rempli de pus, et elle eut le courage de prendre celle qui luy avoit servi, de s'en revêtir, et malgré l'horreur qu'elle en ressentoit, de la porter durant l'espace de trois jours. » (Annales, 1. IV.) Voilà l'idée qu'il faut avoir de cette grande pécheresse. Madame de Bois-David, vivant dans le monde, appartenait déjà à la famille de sainte Elisabeth de Hongrie et de l'admirable Mère de Chantal.

état que par bienséance, se levant de table, monta à sa chambre et mit un mouchoir sur son cou, avec une résolution généreuse et constante, de continuer toujours à observer cette règle de la modestie; et quoique le monde en pût dire, elle y fut toujours fidèle.

Cette correction du P. Eudes amena M- de Bois-David à faire encore d'autres réflexions très-sérieuses sur les vanitez dont elle s'étoit montrée esclave jusqu'alors. Elle vit avec étonnement qu'elle n'avoit travaillé qu'à se damner, et que tout ce luxe déployé, toutes ces vanitez auxquelles elle s'étoit soumise, toutes ces modes pernicieuses qu'elle avoit suivies avoient été comme un filet pour prendre les âmes. « Hélas! quel malheur, se disoit-elle, de perdre les âmes qui ont tant coûté au Fils de Dieu! » C'est ainsi que Dieu rompoit insensiblement les liens qui jusque-là l'avoient si fortement attachée au monde, et qu'il dissipoit les ténèbres au milieu desquelles elle a-voit vécu. Mais Mme de Bois-David ne s'en tint pas à de simples réflexions et à de beaux sentimens; elle se rendit fidèle à correspondre à ces premières grâces, et par là en attira de nouvelles plus grandes encore. Il y avoit déjà du temps qu'elle désiroit trouver un bon directeur pour luy aider à mettre ordre aux affaires de sa conscience, et qu'elle demandoit, à Dieu de le luy envoyer. Elle crut l'avoir rencontré en la personne du P. Eudes. Elle ne luy en marqua cependant rien pour lors; mais à quelque temps de là, elle fit tout exprès un voyage à Caen pour pouvoir conférer plus librement avec luy à ce sujet. Luy ouvrant alors

sincèrement son cœur, elle luy fit part de ses peines et de ses inquiétudes, et elle en ressentit un si grand soulagement, qu'elle se trouva tout à coup déchargée du fardeau qui l'accabloit; elle ne se reconnoissoit pas elle-même, tant étoit grande la paix qu'elle goûtoit dans son cœur. Depuis ce temps-là, elle fit encore quelques autres fois le voyage de Caen pour consulter le P. Eudes, et elle en réceut toujours tant de force et de consolation, qu'elle en étoit dans l'admiration. Elle assista aussi à quelques-unes de ses missions, lorsqu'elle en trouva l'occasion; et elle s'y affermit dans une volonté sincère d'être entièrement à Dieu, luy demandant de rompre luy-même, en la manière qu'il luy plairoit, les liens qui l'attachoient au monde, et de rendre

Dieu maître absolu de son cœur. Elle ne fut pas longtemps sans être exaucée au-delà de ses désirs, et elle eut besoin de toute sa soumission aux ordres de Dieu pour se soutenir dans les fâcheux accidens par où il luy plut de la faire passer.

La mort de son mari (1), et celle de plusieurs de ses enfans qui arrivèrent bientôt après, la soumirent aux épreuves les plus dures à la nature et aux affections de famille; mais désormais entièrement résignée à tout ce qui étoit la volonté de Dieu, elle les supporta avec une constance et une fermeté tout à fait héroïques. Elle comprevoit que les péchez qu'elle avoit commis et ceux dont elle avoit été la cause méritoient des pénitences plus rudes encore, et qu'il étoit bien juste qu'elle s'efforçât d'acquitter les grandes dettes qu'elle avoit contractées envers Dieu, en luy sacrifiant ce qu'elle avoit de plus cher au monde. Mais ce qui l'aida bien à se consoler de ces grandes pertes, ce fut l'heureuse liberté où elle se vit par là de servir Dieu et de ne plus partager son cœur avec le monde. Dez la première année de son veuvage, elle procura une mission en sa paroisse de Montmartin en Graignes, proche Carentan; elle auroit bien souhaité que le P. Eudes l'eût faite; mais d'autres affaires urgentes qui survinrent au Serviteur de Dieu, dans ce temps-là ne luy permirent pas de s'y trouver. Cefut M. Manchon qui en eut la direction, et y fit des merveilles, à son ordinaire (2). Mme de Bois-David logea les missionnaires dans sa maison pendant les six semaines que dura la mission, et voulut les défrayer entièrement, ravie qu'elle étoit de rendre service à Notre-Seigneur en la personne de ses ministres.

Après cette mission, elle se donna entièrement à la pratique des bonnes œuvres: elle se livroit tous les jours à l'oraison, faisoit de pieuses lectures, de fréquens retours sur elle-même et approchoit souvent des sacremens; elle étoit à l'église dans

1) Le marquis de Bois-David, capitaine aux gardes françaises, fut tué, en 1648, dans un combat où il reçut onze blessures.

(2) « Pendant cette mission donnée par M. de Soulebieu de Briseval, son père, Mme de Bois-David voulut remplir l'office de sacristine de la chapelle du Rosaire, regardant comme un grand honneur de la parer, de la balayer et de blanchir le linge. Elle avoit beaucoup contribué à faire ériger dans sa paroisse la confrérie du Saint-Rosaire. » (Archives de Notre-Dame de Charité)

un recueillement qui donnoit de la dévotion à ceux qui la voyoient. Sacharité pour le prochain étoit sans bornes: elle ne pouvoit souffrir qu'on dît rien au désavantage de personne, et mettoit tout en usage pour réconcilier ceux qui étoient en dissension. On l'a vue se mettre à genoux devant de simples paysans pour les engager à se pardonner et à se réconcilier ensemble. Elle aimoit les pauvres d'une manière extraordinaire, et les assistoit en tout ce qu'elle pouvoit pour l'âme et pour le corps; elle les visitoit, les consoloit dans leurs maladies; elle les instruisoit des choses nécessaires au salut, leur apprenoit à prier Dieu, à se bien confesser; elle en logeoit même dans sa maison durant leurs maladies, faisoit leurs

lits, épluchoit leur vermine, leur portoit des bouillons, leur servoit de gardienne et leur rendoit tous ces services avec une tendresse de mère, continuant à leur rendre ces bons soins durant des cinq et six semaines de maladie, et jusqu'à ce qu'ils fussent guéris. Telle étoit Madame de Bois-David lorsqu'elle se détermina à entrer dans l'Institut de Notre-Dame de Charité.

Mais sa vocation à cet Institut eut quelque chose de bien particulier, et l'on peut même dire de tout à fait surnaturel. Depuis la mort de son mari, elle avoit eu de grands désirs de quitter entièrement le monde et de se renfermer dans quelque monastère pour y passer le reste de sa vie dans les pratiques d'une sincère pénitence elle ne croyoit pas qu'il y eût d'autre parti à prendre pour elle, afin d'assurer son salut. La seule chose sur laquelle elle crut devoir délibérer fut sur l'Ordre dans lequel elle devoit entrer. D'abord, elle se sentit vivement pressée de se faire Carmélite, espérant trouver dans la vie sévère de cet ordre les moyens d'expier sa vie mondaine et de faire pénitence de ses péchez; m'ais réfléchissant à l'importance de l'entreprise, elle ne crut pas devoir la décider d'elle-même. Quoyqu'elle fût persuadée que ce pieux dessein luy venoit de Dieu, elle regarda pourtant comme une témérité, qu'on luy pourroit justement reprocher, de vouloir élever un tel édifice sans avoir calculé auparavant, suivant la parole du saint Evangile, si elle pourroit fournir à une si grande dépense.

Elle résolut de faire un pèlerinage à Notre-Dame de La Délivrande pour prier la très-sainte Vierge de luy obtenir les grâces

dont elle avoit besoin en cette occasion, et d'aller ensuite de La Délivrande à Caen pour conclure cette importante affaire avec son directeur. Pendant qu'elle faisoit son action de grâces en ladite chapelle, après avoir communié, elle crut entendre intérieurement une voix qui luy dit assez distinctement: « Tournez du côté de Notre-Dame de Charité, vous y trouverez le Saint Enfant Jésus: c'est là que Dieu vous veut (1).» Elle fut tellement persuadée en ce moment que ces paroles luy venoient du Ciel qu'elle ne douta plus que ce ne fût la vocation où Dieu l'appeloit. Se rendant aussitôt à Caen, elle fit connoître au P. Eude tout ce qui s'étoit passé et le pria d'achever de la déterminer, bien résolue de s'en tenir à ce qu'il luy conseilleroit. Le Serviteur de Dieu étoit trop éclairé pour ne pas reconnoître que cette inspiration venoit de Dieu. Après qu'il luy en eut donné l'assurance, ils ne pensèrent plus l'un et l'autre qu'aux moyens d'en venir à l'exécution, et de ménager toutes choses dans un grand secret.

Mais quelque désir que Mme- de Bois-David eût de tenir la chose cachée, on ne fut pas longtemps sans en avoir quelque connaissance; et il en résulta pour elle bien des difficultez et bien des obstacles de la part de ses parens et de ses amis, qui n'épargnèrent rien pour la détourner de son dessein et la retenir. Mais tout n'aboutit qu'à affirmer sa vocation et à faire connoître la généreuse résolution qu'elle avoit prise d'appartenir désormais uniquement à Dieu. Ce fut aussi ce qui obligea son directeur de la presser d'exécuter au plus tôt son pieux dessein sans écouter davantage la chair et le sang, l'assurant que, plus elle différeroit, plus elle rencontreroit de difficultez à vaincre les résistances. En conséquence de ce conseil, elle fit ses dernières dispositions et fixa le jour où devoit avoir lieu son entrée en la maison de Notre-Dame de Charité. Le P. Eudes la conduisit luy-même à la porte du monastère, accompagné de M. Manchon, de M. de Bernières, de M. et Mme de Mémont, qui

Au (1) Au moment où elle prioit avec plus de ferveur, elle entendit une voix intérieure qui luy disoit: Tournez vers l'étable de Béthléem, vous y trouverez l'Enfant Jésus: ce qu'elle interpréta de la petite Communauté de la Charité assez bien représentée par la pauvreté et la simplicité dont on faisoit profession. » (Costil, Ann., 1. IV.-Annales de Notre-Dame de Charité.)

avoient eu bien de la peine à donner leur consentement, de Mme de Camilly et de quelques autres personnes de piété.

Mme de Bois-David entra dans la Communauté avec une générosité qui étonna ses amis selon le monde, et ceux mêmes qui l'étoient le plus selon l'esprit de Dieu. Les Religieuses, postulantes et novices vinrent la recevoir à la porte de la Communauté en grande cérémonie et la conduisirent au chœur, où l'on chanta le Te Deum en reconnaissance de la faveur que Dieu accordoit à l'Institut de luy donner un tel sujet. Pour elle, gémissant au fond de son cœur, elle se confondoit devant Dieu à la vue de cet honneur et de toutes ces marques de distinction qu'on luy accordoit, et dont elle se réputoit très-indigne. Sa première pensée, en arrivant dans cette nouvelle demeure, fut d'aller répandre au pied du Saint-Sacrement les sentimens d'amour et de reconnaissance qui débordaient de son cœur. S'abandonnant à Notre-Seigneur, sans réserve aucune, elle luy offrit le sacrifice entier de sa propre volonté dont elle avoit fait un si mauvais usage tandis qu'elle en avoit été la maîtresse, luy protestant qu'elle la luy remettoit entre les mains, bien résolue à ne plus la reprendre jamais.

Depuis ce temps, on a peine à concevoir le peu d'attention qu'elle eut pour elle-même et pour tout ce qui la touchoit personnellement. Les Religieuses demeuroient alors dans la maison de M. de Langrie, où elles ne manquoient pas d'incommodez; mais rien ne fut capable de rebuter cette courageuse dame: ny la pauvreté de cette Communauté si peu pourvue des choses nécessaires, ny les logemens si étroits; aucun sacrifice ne luy paroisoit dur; les privations et les souffrances ne produisoient aucune impression sur son cœur. Les gens du monde, accoutumez à ne juger des choses que suivant leurs idées, ne pouvoient se persuader qu'une personne de sa condition, accoutumée à vivre dans l'abondance, pût être longtemps sans se repentir du parti qu'elle avoit pris. Ses parents firent encore tous leurs efforts pour la décider à quitter la Communauté; ils employèrent à cet effet tous les moyens que peut trouver en pareil cas un esprit ingénieux. Il se trouva même des personnes de piété qui voulurent luy faire un scrupule d'avoir abandonné les pauvres à qui elle auroit pu rendre encore tant de services.

On luy disoit qu'elle avoit cédé à un zèle indiscret; que c'étoit enfouir le talent et cacher la lumière sous le boisseau que de s'ensevelir ainsi dans une Communauté obscure, où elle n'auroit occasion de faire que très-peu de bien, tandis qu'elle abandonnoit une si ample moisson de bonnes œuvres et de mérites qu'elle auroit pu accomplir en restant dans le monde.

Mais elle ne prit point le change et ne se laissa point surprendre à ces raisons spécieuses; elle tint ferme envers et contre tout, se montra insensible à tout ce qu'on put luy alléguer, et ne pensa plus qu'à offrir à Dieu le sacrifice de tout ce qui luy avoit tenu le plus au cœur. Elle aida beaucoup à acquérir la maison qui est en la rue des Quais, dont nous avons parlé cy-devant, comme aussi à y faire les réparations nécessaires, et à la mettre en état de pouvoir être appropriée aux besoins d'une Communauté. Enfin, elle alla s'y loger en même temps que les autres Religieuses, le dimanche 25 de mars 1657. Après un an d'épreuve, elle fut admise à prendre l'habit de l'Institut; la cérémonie de la vêteure fut fixée au 29 avril 1658. Ce jour tant désiré étant arrivé, il se fit un grand concours de monde en la chapelle de Notre-Dame de Charité. Mme de Bois-David reçut le nom de sœur Marie de l'Enfant Jésus, qui luy avoit été si clairement prédit en la chapelle de Notre-Dame de La Délivrande (1). Cenom ne fut point pour elle un nom vuide, mais bien l'expression même des rares qualitez qui firent l'ornement de son âme. On peut dire en effet qu'elle reçut en même temps l'esprit de la sainte enfance, les vertus et les dispositions du saint Enfant Jésus, qu'elle eut grand soin de cultiver et d'accroître

incessamment par son exactitude à remplir tous les exercices religieux de la Communauté. Sa vie, pendant le temps de son noviciat, ne fut qu'une continue imitation de celle de notre divin Sauveur. Elle avoit en horreur le monde et ses maximes; l'amour de la croix et la pauvreté faisoient toutes ses délices. Quand elle venoit à considérer devant Dieu combien de fois elle avoit mérité l'enfer

(1) Cette même année il y eut à Notre-Dame de Charité cinq professions et douze vêtures. Ce fut donc une année de bénédiction pour le monastère. (Archives de Notre-Dame de Charité.)

par le nombre et l'énormité de ses fautes, et par la perte de tant d'âmes dont elle avoit peut-être été cause, elle sentoit s'augmenter en elle le désir et l'amour de la pénitence; elle croyoit toujours n'avoir jamais assez fait d'œuvres expiatoires pour satisfaire à la justice de Dieu. Plongée et comme abîmée dans la méditation de ces saintes pensées, que de larmes de compunction, que d'actes de pur amour elle répandit au pied de son crucifix! Combien grandes étoient les effusions de son âme reconnaissante! Cefut aussi ce qui luy donna tant de facilité pour toutes les pratiques de la religion, et ce qui luy aplanit toutes les difficultez qu'il luy arrivoit de rencontrer sur sa route. Elle trouvoit une douce jouissance à s'employer dans la Communauté aux travaux et aux emplois les plus bas et les plus pénibles; cette vie de fatigue et de labeur avoit toute sa prédilection; et tant que ses forces le luy permirent, elle s'y livra avec amour. Sujette aux infirmités et à la maladie, dez le temps de son noviciat, elle n'en continuoit pas moins de se montrer toujours contente, toujours égale à elle-même dans la santé et dans la maladie, et toujours disposée à recevoir de la main bénie de Dieu la vie ou la mort, avec la plus entière et la plus parfaite soumission à sa sainte et adorable volonté.

Elle avoit une fille, encore toute jeune, qui entra avec elle au couvent, pour y demeurer en qualité de pensionnaire. Cette enfant avoit toutes les bonnes qualitez que l'on peut désirer dans une jeune personne de son âge et de sa condition. Chérie de tout le monde, elle l'étoit particulièrement de sa mère qu'elle ne cessoit de combler des témoignages de la plus tendre affection. Cependant cette généreuse mère exerçoit, à l'égard de cette chère enfant, celle de toutes les mortifications qui devoit luy coûter le plus, ne luy parlant que très-rarement, seulement dans les heures de récréation et jamais sans permission: encore tous ses entretiens avec elle ne tendoient-ils qu'à la former à la piété, à la détacher du monde, et à la porter à Dieu, Ainsi se passa le noviciat de la Sœur Marie de l'Enfant Jésus. On l'admit sans difficulté aucune à la profession, quand le temps marqué par la règle fut arrivé: elle étoit d'une conduite si régulière, si pieuse, qu'elle paroisoit en tout devoir être le modèle accompli d'une bonne Religieuse. La cérémonie

de sa profession eut lieu le 1er jour de may 1659. Ce fut pour elle un motif de redoubler de ferveur à remplir tous ses devoirs, et d'apporter une plus grande fidélité à correspondre aux grâces abondantes dont Dieu la favorisoit. A peine eut-elle prononcé ses vœux qu'elle déclara une nouvelle guerre à ses passions, et à toutes les inclinations de la nature, par le soin qu'elle mettoit à rechercher les mortifications de toutes sortes. Tel étoit son amour pour la pénitence qu'elle paroisoit insensible aux peines et aux souffrances qu'il luy arrivoit d'éprouver. Alloit-elle au parloir, ce qui n'arrivoit que rarement, elle ne se livroit qu'à de pieux entretiens: et ne s'y arrêtoit que le temps réclamé par la nécessité ou la bienséance. Le zèle ardent dont elle étoit animée pour le salut des âmes fit qu'on la chargea bientôt du soin des Pénitentes: elle avoit un talent merveilleux, pour cet employ qui est le plus important de l'Institut. Tout ce qu'elle disoli étoit plein d'onction et alloit droit au cœur; elle faisoit toutes ses actions avec un recueillement édifiant pour tous ceux qui en étoient témoins; ce qui faisoit

dire à la mère Patin, sa digne supérieure si éclairée dans les voyes de la sainteté, qu'elle ne pouvoit exprimer tout le bien qu'elle avoit reconnu en cette grande servante de Dieu.

Mais ce fut un fruit bientôt mûr pour le ciel; ses grandes mortifications ne tardèrent pas longtemps à épuiser ses forces. Attaquée de grandes infirmités qui luy fournirent un long exercice de patience, elle ne se plaignoit cependant pas; et s'il avoit été en son pouvoir, elle n'en eût donné connaissance à personne. Voyant que ses maux et ses douleurs augmentoient considérablement, sans que les médecins luy pussent donner de soulagement, elle comprit bien que cette maladie la conduiroit, selon toutes les apparences, à la mort. Elle en fit l'acceptation entière telle qu'il plairoit à Dieu de la luy envoyer, la regardant comme un des plus excellens moyens de réparer le mauvais usage qu'elle avoit fait de la plus grande partie de sa vie passée au service du monde. Le désir qu'elle avoit de satisfaire à Dieu pour tous ses péchez la rendit comme insensible à ses douleurs, qu'elle demandoit à Dieu de rendre plus grandes encore: sa prière devoit être largement exaucée. Comme elle avoit tâché d'imiter Notre-Seigneur autant qu'il avoit été en

son pouvoir depuis sa-conversion, il voulut aussi se la rendre semblable en sa mort. Il la fit mourir sur une dure croix, dans une espèce d'abandon et de délaissé-ment de tout ce qui auroit pu la consoler. C'est ainsi que Dieu préparoit luy-même la victime qu'il étoit sur le point d'immoler, et qu'il luy faisoit payer le reste de ce qu'elle devoit à sa divine justice.

Pendant cette longue passion, on la voyoit pleine de foy; la sérénité de son âme rejaillissoit en quelque sorte dans ses traits; toujours soumise aux ordres de Dieu, elle se contentoit de jeter de temps en temps quelques regards sur son crucifix, pour trouver la force de supporter ses douleurs. Voyant que son mal augmentoit de jour en jour, et craignant d'être surprise par la mort, elle demanda avec instance les sacremens de l'Eglise. Elle les receut avec des dispositions si édifiantes qu'elle tira les larmes de toutes les personnes qui en furent témoins. Peu de temps après, elle appela sa fille, et luy donna ses dernières instructions pour son salut. elle parla peu à cause de l'extrême foiblesse à laquelle elle étoit réduite; mais le peu de paroles qu'elle luy adressa furent prononcées avec tant d'onction que cette chère enfant fendoit en larmes, aux derniers accens de cette voix aimée. Les dernières paroles de sa mère restèrent gravées dans son esprit le reste de sa vie, et luy inspirèrent un ardent désir de marcher sur ses traces. Enfin, l'enfant se mit à genoux en sanglottant et receut la bénédiction de sa mère. A partir de ce moment, la sœur Marie de l'Enfant Jésus ne s'occupa plus que de son Dieu; plusieurs fois encore elle répéta les sacrez noms de Jésus et de Marie, et rendit son âme à son Créateur, en grande paix, le 30 de janvier 1660, n'étant âgée que de 41 ans. Telle fut la vie sainte et édifiante de la sœur Marie de l'Enfant Jésus de Bois-David de Soulebieu, depuis sa conversion; telle aussi fut sa précieuse mort, digne récompense de sa fidélité à correspondre à la grâce de sa vocation, et des excellentes vertus qu'elle pratiqua dans la vie religieuse, durant le peu de temps qu'elle y vécut. Le P. Eudes étoit à Rouen lorsque cette mort arriva et qu'il en apprit la nouvelle. Voicy la lettre qu'il en écrivit à la Mère Patin deux jours après

« MA TRÈS-CHÈRE ET BONNE MÈRE,

“ La divine volonté soit nostre conduite en toutes choses!

Le décez de nostre chère sœur Marie de l'Enfant Jésus m'a un peu surpris d'abord; mais ayant aussitost jetté les yeux sur cette très-adorable volonté, qui dispose si bien de toutes choses qu'il ne se

peut pas mieux, mon cœur est demeuré en paix, et ma bouche n'a pu dire autre chose sinon: Pater, non mea, sed tua voluntas fiat. O que cela est bien aussi, ma chère Mère, puisque tel est le bon plaisir du divin Enfant Jésus qui a voulu prendre cette chère Sœur, consacrée à la divine Enfance, dans le tems qui est dédié à ce grand mystère! Elle est allée prendre possession du ciel au nom de toutes ses Sœurs, et y commencer un établissement éternel de la Communauté de Nostre-Dame de Charité. Elle est allée dans le Paradis pour y adorer, louer et aimer continuellement la très-sainte Trinité avec la très-sainte Vierge et avec tous les bienheureux, au nom et de la part de ses très-chères Sœurs. Ce sont les prémisses de vostre maison que vous avez offertes à la divine Majesté: c'est vostre premier sacrifice qui aura été très-agréable devant le thron de Dieu. »

Ces pieuses considérations, remplies d'une foy si vive, étoient bien capables de consoler ces bonnes Religieuses, pénétrées alors de la plus vive douleur à la vue de la grande perte qu'elles venoient de faire, mais d'ailleurs très-animées à suivre les beaux exemples de vertus que cette chère Soeur défunte leur avoit donné, pour la rejoindre un jour dans l'éternité.

Ce fut environ ce temps-là que les Religieuses de Notre-Dame de Charité pensèrent sérieusement à solliciter du Saint Siège l'approbation de leur Institut. Une occasion favorable se présentait alors. M. de Maupas, évêque du Puy, et qui le fut depuis d'Evreux, avoit été choisi pour aller à Rome solliciter la canonisation de saint François de Sales, et le Prélat se disposoit à partir. Le P. Eudes, qui en étoit connu et estimé, avoit lieu d'espérer que ce digne évêque pourroit aider à obtenir l'approbation si désirée par les Religieuses; mais il étoit persuadé

qu'il falloit en outre y envoyer un mandataire spécial, chargé de conduire cette affaire et d'y donner tous ses soins. Nous avons plusieurs lettres du saint homme écrites à la Mère Patin pour la presser, de bien préparer cette importante démarche. Il proposa à cet égard aux Religieuses un prêtre qui demeuroit actuellement à Paris, qu'il connoissoit, et croyoit très-propre à poursuivre l'exécution de ce projet; ce prêtre, flamand de nation, s'appeloit M. Boniface; il avoit déjà fait un voyage à Rome, et parloit très-bien la langue italienne.

Les Religieuses eurent un peu de peine à se rendre à cet avis, prévoyant bien qu'un mandataire spécial entraîneroit pour la Communauté des dépenses trop lourdes dans un temps où elles étoient encore peu avantageées des biens de la fortune. Cependant M. Boniface, qui n'avoit pas pour lors de grandes occupations à Paris, s'étant déterminé assez facilement à entreprendre ce voyage, les Religieuses finirent par donner leur consentement, et se résolurent de risquer la dépense nécessaire. Elles s'appliquèrent à tout disposer: papiers, copies et autres pièces requises en pareille circonstance; et à chercher, aussi bien que le P. Eudes, des lettres de recommandation. Enfin, M. Boniface partit pour Rome en 1661.

Aussitôt qu'il fut arrivé, il alla trouver le banquier dont M. Mannoury s'étoit servi, environ treize ans auparavant, pour sçavoir de luy en quel état étoient les choses. Le banquier luy apprit que tout étoit manqué, à cause du quatrième vœu que les Religieuses se proposoient de faire, à sçavoir de s'appliquer à l'instruction des Pénitentes; que l'on regardoit à Rome cette mission comme trop dangereuse pour des filles d'honneur, infailliblement en danger de se pervertir elles-mêmes en voulant aider à sauver ces sortes de personnes. Il ajouta que si l'on vouloit se désister de cet engagement, la chose pourroit réussir. M. Boniface n'avoit garde de consentir à la suppression de ce vœu: il sçavoit que c'étoit le but principal de l'Institut, ou du moins ce qui précisément le distinguoit de tous les autres Ordres de l'Eglise. Ces renseignemens fâcheux ne le rebutèrent point; il se flatta même de convaincre les

juges, et de leur faire voir que ce qui paroissoit si dangereux à Rome et en Italie ne l'étoit presque point en France, à cause de

210

VIE DU R. P. EUDES.

la diversité des climats et des tempéramens; et que d'ailleurs les grandes précautions que l'on prendroit feroient cesser tout danger.

M. Boniface, suivant le conseil de son banquier, commença par demander un autre commissaire pour pre ndre connoissance de cette affaire, craignant avec raison de rencontrer des opinions préconceues chez celuy qui avoit été chargé antérieurement d'examiner la première demande. Il n'eut pas beaucoup de peine à obtenir ce premier article; mais il ne fut pas beaucoup plus avancé. M. Boniface ne négligeant rien de ce qui pouvoit contribuer au succez de sa demande, produisit alors les attestations très-avantageuses qui démontroient que non seulement la chose, objet du quatrième vœu, pouvoit se faire, mais qu'elle s'exécutoit déjà, depuis près de vingt ans, avec beaucoup de fruit et d'édification; et il ajouta qu'une si loiigue expérience devoit beaucoup servir à rassurer contre les appréhensions qu'on avoit conceues.

Il présenta les attestations authentiques de ce qui se passe dans l'Hôtel-Dieu de Paris, où les Religieuses sont toujours parmy grand nombre d'hommes malades, convalescens, médecins, chirurgiens, apothicaires, serviteurs de l'hôpital, et même de filles perdues auxquelles les Sœurs donnent leurs soins charitables. Il cita encore beaucoup d'autres exemples qui se voient en France, pour démontrer que cette mission toute de charité est remplie sans qu'il en résulte aucun danger pour les Religieuses consacrées à cet employ. Mais malgré toute sa bonne volonté et tous ses efforts, M. Boniface ne put réussir à faire changer de sentimens les commissaires de la Congrégation romaine; ils continuèrent de garder toutes les préventions qu'ils avoient conceues dez le principe. Voyant que les exemples qu'il avoit citez n'avoient pas produit l'effet qu'il en espéroit, M. Boniface proposa certains réglemens et ajustemens, tous propres à garantir les Religieuses, chargées de la direction des Pénitentes, du danger qu'on appréhendoit. Il avoit même le tort de les donner comme déjà établis, quoiqu'ils ne le fussent pas, croyant tout arranger pour le mieux, en écrivant au P. Eudes qu'ayant fait ces avances, il étoit à propos de les adopter et de les mettre

LIVRE SIXIÈME.

211

sans retard à exécution; ce qui fut en effet accompli, et a toujours subsisté depuis. Mais tout cela ne servit de rien pour lors.

Toutes ces démarches de M. Boniface luy prenoien bien du temps et par conséquent entraînoient bien des dépenses: les Religieuses commencèrent bientôt à se fatiguer de tous ces délais et à perdre patience. Seul, l'intrépide mandataire ne perdoit point courage; tout au contraire, les difficultez qu'il rencontrroit sembloient exciter son ardeur. Il écrivit au P. Eudes qu'il se disposoit à faire une nouvelle tentative, qu'il alloit, frapper les grands coups, mais qu'il ne falloit point épargner l'argent, si l'on vouloit réussir. Le P. Eudes, de son côté, communiquoit aux Religieuses les nouvelles qu'il recevoit de Rome, et les pressoit d'envoyer de l'argent, faute de quoy l'affaire manqueroit nécessairement. Voicy ce qu'il en écrivit à la Mère Patin, supérieure de la Communauté:

"MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

« La divine Volonté soit nostre conduite en toutes choses!

J'ay receu cette semaine une lettre de M. Boniface qui m'escrit que vos affaires vont de mieux en mieux, grâce à Dieu, et qu'il est tems de redoubler nos vœux vers le Ciel; car voicy les grands coups, dit-il, qui se vont donner. Il m'escrit aussi qu'on l'a averty que le change, c'est-à-dire ce qu'il faut donner pour porter de l'argent à Rome, augmentera bientost de cinq pour cent, et qu'ainsi au lieu qu'il ne coustoit que dix pour cent il en coustera quinze, à cause du grand nombre d'argent qu'il faudra tirer de Paris, lorsque l'ambassadeur et Mgr le Cardinal de Retz qui partiront bientost d'icy pour aller à Rome, y seront; et qu'il en aura bientost besoin n'ayant plus qu'environ cent écus, et que sa dépense va à dix écus par mois, sa chambre, à trois écus, sans compter le blanchissage, le bois et la chandelle; qu'en arrivant à Rome il luy a fallu plus de cent écus en habits et en linge; car il partit d'icy avec des habits tout rompus, de peur

212

VIE DU R. P. EUDES.

d'estre dépouillé en chemin; que les hardes sont très-chères à Rome et ne durent point, ce qui l'a obligé de prendre des habits de serge pour passer l'hiver; mais qu'il luy faudra encore une soutane et un manteau d'été de vingt écus; qu'il est impossible, à tracasser comme il fait, de s'entretenir d'habits à moins de soixante ou quatre-vingts écus par an; qu'il luy coustera beaucoup à faire faire plusieurs escriptions, et beaucoup davantage en présens qu'il est obligé de faire à diverses personnes; sans quoy on ne fait rien dans ce pays-là; et qu'enfin je seray estonné, quand il me fera voir ses comptes.

Voilà ce qu'il m'escrit, et c'est un homme très-sincère et véritable, et qui ne met point d'argent que là où il est nécessaire. On est bien heureux de l'avoir trouvé, et de ce qu'il donne son tems et sa peine, qui est grande; car il travaille beaucoup pour cette affaire, et n'y épargne aucun soin, ny aucune diligence, et il ne fait rien que cela. C'est pourquoi je vous prie, ma très-chère Mère, de donner ordre à trouver de l'argent pour le luy envoyer.

Je vous ay escrit comme je luy envoyay au mois de septembre cinq cents livres; et qu'il me cousta cinquante livres pour les faire porter. Comme j'avois cet argent et qu'il m'escrivoit en avoir besoin, je ne voulus point vous importuner alors; si j'en avois encore, je luy envoirois aussi volontiers comme j'ay faict celuy-là dans la croyance que vous me le rendriez; mais je n'en ay point; trouvez-en donc, s'il vous plaist, et me l'envoyez au plus tost, tant parce que le change augmentera bientost que parce que je ne seray plus guère ici; car sans cela, ma très-chère Mère, vostre affaire demeureroit là, et M. Boniface seroit contraint de l'abandonner et de la laisser là. Après tant de peines et defrais, il ne faut pas la laisser en si beau chemin; il ne faut plaindre l'argent dans les affaires de Dieu; si vous n'en avez, il faut en emprunter ou en prendre en rente, et n'envoyez pas moins de quatre à cinq cents livres. Il en coustera bien davantage pour les bulles, et on vous tiendra compte de tout. Faites cela au plus tost, ma très-chère Mère, je vous en prie.

LIVRE SIXIÈME.

213

Je salue très-cordialement toutes nos chères Sœurs, qui suis de tout mon coeur, ma très-chère Mère, Tout vostre,

JEAN EUDES, Prestre missionnaire. »

Si le P. Eudes dit ici que M. Boniface ne faisoit rien autre chose que de travailler à cette unique

affaire, c'est que ce Monsieur, vif et intrigant comme il l'étoit, avoit offert au Serviteur de Dieu de s'occuper en même temps de la Congrégation de Jésus et Marie; mais l'homme de Dieu l'en remercia, et luy manda qu'il n'eût pas à s'en mêler, que le temps n'étoit pas favorable. En effet, cette démarche eût tout gâté, et n'eût pu que nuire aux intérêts de Notre-Dame de Charité; aussi, le P. Eudes ne voulut pas même qu'on demandât des Indulgences pour luy.

Mais les Religieuses étoient bien contrariées de la longueur de ces poursuites et des dépenses qu'elles avoient faites sans avoir avancé l'affaire. On leur avoit fait croire d'abord que toute la dépense n'iroit pas en tout à plus de six ou sept cents livres, et cette somme étoit déjà de beaucoup dépassée. Il avoit fallu avancer une somme considérable à M. Boniface à son départ, et luy envoyer plusieurs fois, depuis ce temps, différentes sommes pour fournir à sa dépense. Tous ces frais, joints aux dépenses continues qu'il falloit faire à Caen pour disposer les appartemens et lieux réguliers dans leur nouveau bâtiment, les mettoient dans de grands embarras; plus d'une fois elles se repentirent de s'être embarquées dans une affaire si dispendieuse avec aussi peu de ressources.

Sur ces entrefaites, la Mère Patin tomba dangereusement malade, et se vit en peu de temps réduite à l'extrémité; les médecins ne pouvoient presque rien connoître à son mal et ne sçavoient quels remèdes luy prescrire. Ceux qui connoissoient l'état de ses affaires, et les contradictions qu'elle éprouvoit au sujet de cette approbation de Rome, étoient persuadé que l'inquiétude et la contrariété étoient la vraye cause de sa maladie. Dans cette extrémité, se voyant ainsi sans espérance de secours du côté des hommes, elle se tourna vers Dieu; et,

pleine de confiance en son infinie bonté, elle luy fit un sacrifice entier de sa vie, acceptant avec résignation la mort si c'étoit son bon plaisir. Mais Dieu se contenta pour cette fois de sa bonne volonté et de sa soumission à ses ordres, et luy rendit la vie. Elle se rétablit en peu de temps, et recouvrira assez de forces pour reprendre bientôt l'exercice de ses fonctions. Le P. Eudes, qui, étoit encore à Paris, ayant appris la maladie de la Mère Supérieure, luy écrivit pour luy marquer la part qu'il prenoit à ses souffrances, l'exhortant à se bien soumettre aux médecins, afin de rétablir sa santé si précieuse pour la Communauté. En terminant, il l'engageoit à se ménager davantage à l'avenir. La lettre étoit du 28 de février 1662; mais la chère malade étoit presque entièrement guérie lorsqu'elle la reçut. Quelque temps après, sçachant que la Mère Patin étoit rétablie, le P. Eudes luy écrivit encore une grande lettre de Paris pour l'exhorter de nouveau à envoyer de l'argent à Rome. Cette lettre nous paroit assez intéressante pour que nous la reproduisions ici entièrement:

1662.

“ MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,
“ La divine Volonté soit nostre conduite en toutes choses!

Si je me laissois aller aux sentimens humains, vostre maladie me touchoroit vivement; mais outre que j'espère que Nostre-Seigneur vous rendra la santé, la veüe de sa très adorable volonté fait que je ne puis dire autre chose sinon: Ita, Pater; quoniam sic placitum fuit ante te.

Je vous conjure, ma très-chère Mère, d'avoir un peu plus de soin de vostre santé, et de vous soumettre au jugement des médecins pour les choses qui peuvent contribuer à vous la donner.

Mais, mon Dieu, ma chère Mère, quel sujet avez-vous de m'escrire ce que vous m'escrizez

touchant vos affaires ? Est-ce que vous les voulez abandonner estant en si beau chemin et si avancée; ou si c'est que vous pensez que l'on puisse faire quelque chose à Rome sans argent; ou que M. Boniface y puisse vivre ou s'entretenir sans cela? N'est-ce point, assez,

qu'il vous donne sa peine et son tems? je vous ay asseurée, et vous asseure encore que c'est un très-honnest ecclésiastique, et très-homme de bien, qui n'a entrepris vostre affaire que par zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, et par pure charité, ayant bien moyen de vivre sans cela. Est-ce que vous me prenez pour un menteur et un trompeur, et que vous croyez qu'il dépense vostre.argent, on plutost le mien, mal à propos ? Voudriez-vous bien payer toutes ses peines d'une telle monnoie ?

Mais vos amis intimes, dites-vous, s'estonnent qu'un homme soit si longtems à Rome pour vos affaires, et pour une affaire comme celle-là. Plust à Dieu que ces amis intimes voulussent aller prendre la place de M. Boniface! Ils voiroient comme l'on fait à Rome, et comme les plus petites affaires ne s'y font qu'avec beaucoup de longueur et de patience.

Sçachez, ma chère Mère, que si M. Boniface avoit présenté vostre affaire avant que d'avoir les dernières attestations qu'on luy a envoyées, il l'auroit perdue sans ressource, parce que sans cela, elle auroit esté rebutée pour une seconde fois; en suite de quoy il n'y auroif plus rien à espérer.

Sachez aussi, avec vos intimes amis, que c'est une des affaires les plus difficiles qui se puissent traiter à Rome; car, 1o on la regarde à Rome comme un nouvel Institut, et par conséquent, comme chose des plus importantes et des plus difficiles entre celles qui se traitent en ce lieu-là; 2o on voit que c'est un Institut, une Communauté composée d'honnêtes filles qui doibvent estre appliquées à la conduite et direction des filles et femmes de mauvaise vie; ce qui fait une difficulté que personne n'a encore pu surmonter jusques à présent à Rome, parce qu'on croit que ces honnêtes filles ne peuvent converser avec ces autres qu'avec un péril évident de se perdre elles-mesmes. Et pour vous faire voir que personne n'a encore pu vaincre cette difficulté, il faut que vous sçachiez que les Religieuses du Refuge de Nancy, qui sont aussi à Avignon, à Dijon et à Rouen, n'ont pu encore obtenir des bulles de Nostre Saint Père le Pape, quelque effort qu'elles y aient faict; et cependant leur affaire n'est pas si difficile que la vostre; tant parce que leur Communauté est

composée de filles pénitentes, qui ne sont pas en péril avec des pénitentes comme les honnêtes filles, que parce qu'elles ont esté receuës et approuvées à Avignon par le Légat du Pape, et néanmoins n'ont pu encore avoir leur approbation de Rome, quoyqu'elles y aient un homme qui travaille à cela pour elles, depuis un plus long tems que M. Boniface; et c'est un homme fort considérable, et qui a beaucoup de crédit à Rome, avec lequel M. Boniface a conféré, qui m'escrit que cet homme est demeuré d'accord avec luy, qu'il attendra l'issue devostre affaire, pour voir le chemin qu'elle prendra, et ce qui en arrivera, afin de prendre ses mesures là-dessus, pour voir ce qu'il aura à faire par après pour celle des Religieuses de Nancy. Sur quoy j'ay escrit à M. Boniface que je suis fort aise que cet homme ait pris cette résolution; car si son affaire avoit passé devant la vostre, ou elle auroit esté receue ou non; si elle avoit esté rejetée il n'y auroit plus eu rien à espérer pour la vostre; si elle avoit esté receue et qu'ensuite on eust proposé la vostre, on vous auroit obligées de vous unir à celle-là, et de prendre Règles. Jugez donc par là qu'une telle affaire comme la vostre n'est pas si facile comme pensent vos amis intimes. Mais il y a encore une troisième chose qui la rend très-difficile: c'est qu'elle a desjà esté rejetée une fois. Dites, s'il vous plaist, toutes ces choses à vos intimes amis, et ils changeront de

sentimens, ou ils ne seront pas les intimes amis de vostre maison: dites-leur encore, et le croyez vous-mesme, ma très-chère Mère, car il est vray, qu'il n'est pas permis de faire des jugemens au préjudice de la charité que nous devons à nostre prochain, en une chose de conséquence, comme celle-cy, sans aucun fondement, à moins d'offenser Dieu mortellement. Je vous l'ay desjà dict plusieurs fois, et je vous le dis encore, que M. Boniface ne fait autre chose du tout à Rome que pour vostre affaire. Ce qui est tellement vray que je n'ay pas voulu mesme le prier de nous obtenir aucune indulgence, ny quoy que ce soit pour nous, afin de ne le divertir point, et que vous ne puissiez pas dire qu'il travaille à d'autre affaire qu'à la vostre. Quand elle

LIVRE SIXIÈME.

217

sera faicte, s'il reste encore à Rome, quand ce ne seroit qu'un jour, je vous asseure que ce ne sera pas à vos dépens, et qu'il vous rendra bon compte de vostre argent et de celuy que je luy ay envoyé pour vous. Mais ne vous attendez pas que je luy en envoie davantage; et si vous ne luy en envoyez, soyez asseurée que quand il sera au bout de ce qu'il a encore, à la réserve de ce qui luy sera nécessaire pour s'en revenir, il cessera de poursuivre vostre affaire, et s'en reviendra, et ainsi elle ne se fera point; et toutes les peines que vous aurez prises pour la maison de Nostre Dame de Charité seront inutiles; car si l'on n'a point de bulles de nostre Saint Père le Pape, elle ne pourra subsister, parce que la première Religieuse qui sera tentée contre sa vocation se persuadera facilement que sa Communauté n'estant point approuvée du Pape, ses vœux seront nuls; et ainsi elle sortira, et toute la maison s'en ira par terre; et on en imputera la faute devant Dieu et devant les hommes à la bonne Mère Marguerite Patin qui n'aura pas voulu fournir ce qui estoit nécessaire pour avoir les bulles.

O ma chère Mère, les Saints n'ont jamais épargné l'argent quand il a esté nécessaire pour les affaires de Dieu. Vous en avez bien trouvé pour avoir la maison de la Vieille Monnoie, qui vous accommodoit, quoyqu'elle ne fust pas absolument nécessaire; voudriez-vous l'épargner pour une chose qui doit estre le fondement de vostre Communauté, et sans laquelle elle ne peut subsister? Au nom de Dieu, ma très-chère Mère, quittez vos défiances et vos soupçons mal fondez, comme une chose qui est indigne d'une sainte telle qu'est la Mère Patin; et n'écoutez pas tellement vos intimes amis, dont vous m'escrivez, que vous n'ayez quelque créance à ce qui vous est dict par une personne qui a plus d'estime et d'affection pour vous, et plus de zèle pour le bien de vostre maison, que qui que ce soit.

C'est celuy qui est en l'amour sacré du très-saint Cœur de Jésus et Marie, ma très-chère Mère,
Tout vostre,
JEAN EUDES, Prestre missionnaire, »

218

VIE DU R. P. EUDES.

La bonne Mère, découragée de tant de dépenses faites en pure perte, ne vouloit décidément plus entendre parler de cette ruineuse affaire et des démarches de M. Boniface. Mais à quelque temps de là, elle dut malheureusement écrire au P. Eudes pour luy faire part de l'entrée d'une de ses nièces à la Communauté; elle dut par conséquent dire quelques mots de la question de Rome; et aussitôt le bon Père, saisissant l'occasion de faire une dernière tentative, adressa à la Mère Patin une lettre assez roide dans laquelle il laissoit éclater tout le dépit qu'il éprouvoit de voir abandonner une question qui luy paroissoit d'une si grande importance pour la Communauté, objet de toute son attention. Elle mérite bien que nous la citions ici:

(Mars 1662).
« MA TRÈS-CHÈRE ET BON-NE MÈRE,

“ La divine Volonté soit nostre conduite en toutes choses!

Je rends grâces infinies à Nostre-Seigneur et à sa très saincte Mère de vostre meilleure santé, et les supplie de vous la conserver et fortifier, et de vous rendre toute saine et toute saincte pour leur gloire et pour la sanctification de la très-chère maison de leur divine charité. Je -vous rends aussi « mille grâces, ma très-chère Mère, de la consolation que vous me donnez, en. m'escrivant que vous avez receu ma petite nièce (1); mais je m'estonne que je n'ay point sceu plus tôt

(1) Françoise Herson, fille de feu Pierre Herson et de Marie Eudes. Elle prit l'habit religieux, le 25 juillet 1662, à l'âge de vingt-et-un ans, fit profession le 25 mars 1665 et mourut le 26 mars 1733, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Elle est connue en religion sous le nom de sœur Marie de Saint-François. Elle n'est pas mentionnée dans le tableau généalogique donné par M. Le Vavasseur.

Le monastère de Notre-Dame de Charité compte encore au nombre de ses Religieuses deux petites-nièces du P. Eudes: Anne-Charlotte et Françoise,-apience Eudes, filles de Jean Eudes, qui, devenu veuf, se fit prêtre, et de Geneviève de Droullin. Anne-Charlotte Eudes, née à Argentan, prit l'habit religieux à l'âge de vingt-six ans deux mois, le 25 novembre 1713, et reçut le nom de sœur Marie de la Nativité. Elle fit profession le 28 novembre 1715 et décédale 7 janvier 1768, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après cinquante-cinq. ans de religion. Françoise- Sapience Eudes, née aussi à Argentan, prit

par vous, ou par d'autres, une chose que je désirois il y a si longtems. Vous me consolez en cecy, mais permettez-moy de vous dire, ma très-chère Mère, que vous m'affligez bien de voir que vous abandonniez vostre affaire de Rome en si beau chemin. J'ay encore receu une lettre cette semaine de M. Boniface, qui m'escrit qu'elle est en fort bon estat. Vous me mandez que vous ne pourrez pas envoyer d'argent, qu'on ne vous donne asseurance que la chose réussira. Est-il possible que la Mère Patin, qui est si vertueuse et si raisonnable, fasse une telle proposition! Voulez-vous traiter M. Boniface, qui a faict un si long voyage, et qui prend tant de peines pour vous, par pure charité, comme un banquier? Est-ce que « vous voulez qu'il vous rende ce qu'il aura employé pour ses nécessitez en vous servant? S'il vous servoit en qualité de valet vous ne pourriez l'obliger à cela. N'est-ce point assez qu'il vous promette de vous rendre un fidelle compte de sa dépense ? Vous dites que je vous ay escrit que la divine Providence y pourvoiroit. Il est vray; mais est-ce que vous. prétendez que je sois obligé par ces paroles à fournir l'argent qui est nécessaire? Si j'en avois, je l'avancerois volontiers pour cela. Mais j'y ay mis tout ce que j'avois, et par delà, en ayant beaucoup emprunté pour ce sujet; car il 'est très-vray que j'y ay employé plus de 600. l., tant de ce que j'avois que de ce que j'ay emprunté. Si néantmoins vous m'asseuriez de me le rendre, j'en cherchois encore et tascherois d'en trouver. Mais il faudroit me l'escrire, et m'en envoyer une asseurance par la poste de jeudy ou de vendredy au plus tard; car Dieu aydant, je partiray bientost; mais je ne seray pas sitost à Caen; car je tarderay

...l'habit religieux à l'âge de quarante-quatre ans sept mois, le 14 juin 1729, et le nom de sœur Marie de Saint-Joseph. Elle fit profession le 21 janvier 1732 et décédale 22 décembre 1757, à l'âge de soixante-treize ans, après vingt-cinq ans. de religion.

On trouve aussi dans les Annales de Notre-Dame de Charité, comme ayant été Religieuse de ce monastère, Anne Pelvé, fille de Pasques Pelvé et de Marie Herson. Elle mourut le 25 mars 1752., à l'âge de quatre-vingt deux ans, après cinquante-cinq ans de religion. Les enfants et petits-enfants d'Isaac Eudes et de Marthe Corbin forment, on le voit, une famille choisie et visiblement bénie de Dieu.

« quelques jours à Rouen et à Lisieux; et si vous me laissez partir d'icy sans donner ordre à cette affaire, que deviendra-t-elle? Et que fera M. Boniface à qui je seray obligé d'escrire avant que de partir que vous ne voulez plus luy rien envoyer, sinon de quitter tout là et de s'en revenir. Et qui est-ce qui respondra à Nostre-Seigneur et à sa très saincte Mère d'avoir ainsi abandonné leurs affaires, et une affaire si importante à leur service et au salut des âmes ? N'en rejetez point la faute sur autrui, ma très-chère Mère
car je suis certain que cela dépend de vous.

Au nom de Dieu, ma bonne chère Mère, n'épargnez point de l'argent pour une chose qui est le fondement de la maison de Nostre-Dame de Charité, pour laquelle vous avez tant travaillé et souffert jusques à présent, et sans laquelle ellet seroit dans un péril évident d'estre renversée. Si vous n'en avez point, envoyez-moy un escrit par lequel vous m'asseurrerez de me le rendre, et je feray tout ce que je pourray pour en trouver. .

Je salue très-cordialement toutes nos chères Sœurs, qui suis detout mon cœur, ma très-chère et bonne Mère,

« Tout vostre,

« JEAN EUDES, Prestre missionnaire.

Je recommande à vos prières, et à celles de vos chères filles, Monseigneur de Bayeux, qui sera sacré Dimanche. (19 Mars 1662). .»

Mais quoy que le P. Eudes pût dire, la Mère Patin ne voulut plus entendre parler ny de l'affaire de Rome, ny surtout de M. Boniface: elle tint ferme et n'envoya plus rien; elle ne fit pas même de réponse à la lettre du P. Eudes; et force fut à M. Boniface de s'en revenir en France sans avoir pu rien obtenir, après avoir cependant beaucoup dépensé durant environ deux ans de séjour à Rome. Il fallut donc prendre patience pour lors, et ajourner l'affaire jusqu'à ce qu'il plût à la divine Providence de procurer une occasion plus favorable (1).

(1) La bonne Mère Patin avait fini par reconnaître que M. Boniface faisait

Cette occasion ne fut pas longtemps sans se rencontrer; mais avant de la rapporter, voicy un fait assez singulier qui arriva en l'année 1663, qui n'est pas indifférent à l'histoire de Notre-Dame de Charité; je ne feray pas difficulté de le rapporter ici sur la foy de ceux qui nous l'ont laissé par écrit. M. de Langrie, président au Parlement de Rouen, qui étoit, comme on l'a dit cy-devant, fondateur de Notre-Dame de Charité de Caen, mourut en l'année 1663, après avoir mené une vie très chrétienne et très-édifiante. Mais comme les jugemens de Dieu sont bien différens de ceux des hommes, le P. Eudes se crut obligé, par reconnaissance, de prier et de faire prier tous les sujets de ses deux Congrégations pour le repos de son âme. Il se chargea pour sa part de célébrer tous les jours, durant un an, la sainte messe à son intention. Au bout de ce temps-là, Dieu luy fit connoître, d'une manière sensible, combien cette piété et cette gratitude luy avoient été agréables. Toutes les fois qu'il disoit la sainte messe, durant cette année, pour ce cher défunt, il voyoit comme une flamme accompagnée de fumée auprès de l'autel, du côté de l'Epître; mais le dernier jour, pendant qu'il disoit la dernière messe de l'anniversaire, il vit cette même flamme pure, et sans rien. qui en altérât l'éclat, s'élever vers le ciel et disparaître à ses yeux. Au même instant, il crut entendre une voix qui le remercioit des prières qu'il avoit faites pour l'âme du défunt, et l'assuroit qu'elle alloit jouir du bonheur éternel; ce qui le remplit d'une grande consolation. C'est ce qu'il raconta depuis à sa nièce, Religieuse de Notre-Dame de Charité, et à M. de

Langrie, fils du vénéré défunt, qui l'ont rapporté eux-mêmes à plusieurs autres personnes très-dignes de foy.

L'année suivante, qui fut 1664, M. de Rancé, Abbé et réformateur de l'abbaye de la Trappe, et M. Georges, Abbé et réformateur du Val-Richer, deux Ordres de l'Etroite Observance de Cîteaux, furent députés par le Chapitre général de leur maison respective-pour aller à Rome soutenir les intérêts de leur maison contre l'Abbé de Cîteaux, général de l'Ordre, qui, sous

...payer bien cher son zèle et son dévouement. Il est évident que le rusé flamand exploitait singulièrement la grande bonne foi du P. Eudes.

le prétexte spacieux de conserver l'unité, se refusoit à leur permettre d'avoir des officiers et supérieurs majeurs qui fussent de leur propre Congrégation. Il n'est pas de notre sujet de nous arrêter ici à raconter ce que ces deux grands Abbez firent pour se bien acquitter de cette importante mission: mais ce qui s'y rapporte entièrement, c'est que ce voyage fut l'occasion favorable préparée par la Providence pour faire approuver par le Saint-Siège la Communauté de Notre-Dame de Charité.

Il y avoit déjà, longtemps que le P. Eudes étoit ami de M. Georges, Abbé du Val-Richer, qui est une abbaye de Bernardins, à deux lieues de Lisieux. Le voyant député pour Rome, il crut devoir profiter de cette occasion et le prier devoir, tandis qu'il seroit à Rome, ce que l'on pourroit faire pour obtenir du Saint-Siège la confirmation de- Notre-Dame de Charité. L'Abbé du Val-Richer connoissant déjà par lui-même et par les relations particulières qu'il avoit eues sur ce sujet avec le P. Eudes, le but spécial de ce pieux Institut, il ne paroisoit pas avoir besoin d'autres détails pour s'employer à cette affaire. Cependant le Serviteur de Dieu crut devoir l'instruire de l'état présent de cette question, et des grands biens qui en reviendroient à l'Eglise, si on pouvoit obtenir l'érection canonique de cette Communauté en. Ordre religieux. Il lui donna des mémoires instructifs, lui exposa les objections qu'on faisoit à Rome, la manière dont on y avoit répondu: la question étoit bien connue; restoit à persuader les juges de l'importance de la fondation et à obtenir leur approbation.

L'Abbé du Val-Richer étoit trop zélé pour le bien, et trop ami du P. Eudes, pour refuser une telle commission; il s'en chargea bien volontiers, et promit non-seulement de s'y employer autant qu'il le pourroit, mais encore d'engager pareillement l'Abbé de la Trappe à joindre ses bons offices. L'affaire ne pouvoit pas tomber en de meilleures mains. Ces deux grands hommes de bien étant arrivés à Rome commencèrent par s'occuper de leurs propres affaires; mais en même temps, ils sondèrent adroitement le gué et s'informèrent de l'état où étoit la question relative à Notre-Dame de Charité. Ils furent renseignés sur tous les détails de l'affaire par les banquiers mêmes qui s'en étoient occupés devant, et

apprirent les principales difficultés qu'on y faisoit. Les deux Abbez parurent n'y prendre intérêt que faiblement, et seulement comme d'une question dont ils avoient entendu parler en France.

L'année suivante, le Cardinal de Retz vint à Rome. Il y étoit déjà venu quelque temps auparavant, et avoit assisté à l'élection d'Alexandre VII, qui siégeoit pour lors; il y avoit même beaucoup contribué. Par une permission de la divine Providence, nos deux Abbez se trouvoient logés dans le même quartier que le Cardinal et assez près des appartemens qu'il occupoit. Ils s'écoulent profiter de cette conjoncture

pour l'entretenir souvent de leurs- affaires et aussi de celles de Notre-Dame de Charité dont il pouvoit plus aisément servir les intérêts. Ils firent si bien goûter à ce Cardinal l'importance de cet Institut, qu'il l'approuva luy-même, encouragea leurs efforts, et leur promit d'en entretenir Sa Sainteté à la première occasion. Il le fit, en effet; et Alexandre VII, qui luy avoit beaucoup d'obligation, fut bien aise de trouver cette occasion de luy rendre quelque service. il luy promit de faire examiner la question et d'accorder tout ce que l'on pourroit désirer dans l'intérêt de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Pendant que les choses paroisoient prendre si bon tour à Roine, les Religieuses de Notre-Dame de Charité, de leur côté ne demeuroient point indifférentes dans une affaire qui les intéressoit si fort. Pour obtenir la grâce demandée, elles convinrent avec leur Supérieure: 1o que, tous les jours, une d'entre elles, à tour de rôle, seroit en retraite; 2o que cette retraitante jeûneroit et prendroit la discipline ce jour-là; 3o que, chaque jour, toutes les Sœurs ensemble feroient une procession à laquelle la retraitante assisteroit pieds nuds, portant l'image de saint Joseph pendue à son cou; 4o qu'enfin elles réciteroient tous les jours en chœur, durant un an, le petit Office de l'Immaculée Conception: elles s'y engagèrent par un vœu.

Quelque-temps après que ces dévotions furent commencées, toutes les Religieuses étant assemblées, la Mère Patin leur dit qu'elle avoit un secret pressentiment que la bulle de là confirmation de l'Institut leur seroit accordée avant que l'année fût achevée; qu'il falloit s'efforcer de faire une sainte violence

au Ciel en redoublant de ferveur dans la prière, qu'enfin Dieu se laissoit toucher et leur accorderoit ce qu'elles demandoient avec tant d'instances. Ce discours de la bonne Mère Patin fut regardé par ses saintes filles comme une prédiction de ce qui devoit arriver, et servit merveilleusement à renouveler leur confiance en Dieu et à animer leur dévotion.

Le Cardinal de Retz qui, de son côté, avoit pris cette affaire fort à cœur, ne perdit pas de temps; il supplia de nouveau sa Sainteté de prendre des mesures efficaces pour la terminer. Le Pape, après y avoir réfléchi, ne jugea point à propos d'en renvoyer l'examen à aucune des Congrégations ordinaires; et ce fut véritablement un coup tout particulier de la divine Providence. On évitoit ainsi la longueur qu'on est toujours sûr de rencontrer en pareille matière, en même temps qu'on échappoit aux mauvaises préventions où s'étoient laissé aller beaucoup des officiers chargez en premier lieu d'examiner la question. Sa Sainteté établit une Congrégation de cardinaux choisis exprès pour étudier avec soin cette affaire, et luy en présenter ensuite un rapport complet, de manière à luy permettre d'accorder tout ce qui luy paroitroit utile pour la gloire de Dieu, et pour le bien de l'Eglise.

Les Cardinaux qui avaient été désignez par le Pape prirent jour pour s'assembler: le Cardinal de Retz s'empessa d'assister à cette réunion. Ils ne négligèrent rien pour se bien instruire de la question; ils examinèrent avec la plus scrupuleuse attention les mémoriaux et requêtes qui avaient été présentez et pesèrent la force des objections formulées et des réponses qu'on y avoit faites. A l'objection tirée du danger où seroient les Religieuses de se pervertir en communiquant avec des personnes corrompues, on répondit en exposant les précautions que l'on prenoit pour obvier à ce danger; de sorte que l'objection perdoit toute sa force. D'ailleurs le Cardinal de Retz démontra d'une manière si complète que ces raisons qui paroisoient fortes à Rome étoient sans valeur en France, à cause de la différence des climats et des tempéramens, que presque tous les Cardinaux parurent incliner en faveur de l'approbation de l'Institut.

Durant ce temps-là, nos deux Abbez ne paroisoient pas s'oc

cuper de l'affaire; ils ne laissoient, pourtant pas de servir ses intérêts autant que s'ils avoient été présens aux assemblées qui se tenoient à ce sujet. Dans les visites qu'ils faisoient aux cardinaux de cette Congrégation, relativement à la Réforme de leurs Ordres, ils ne manquoient pas de faire tomber adroitement le discours sur la question de Notre-Dame de Charité, à laquelle ils ne paroissoient prendre part que comme des témoins désintéressez: de cette manière ils servoient merveilleusement à confirmer tout ce que le cardinal de Retz avoit avancé; et, sans paroître avoir rien concerté, ils agissoient beaucoup plus efficacement que s'ils avoient agi directement et en faisant cause commune. Les cardinaux chargez d'examiner la demande n'ayant plus rien de solide à opposer, prirent la résolution de s'en tenir au témoignage du cardinal de Retz et des deux Abbez françois: ils conclurent en faveur de l'approbation de l'institut. Un des cardinaux fut choisi pour faire le rapport à Sa Sainteté; le Papeluy-même fixa le jour où il rendroit son jugement. Le jour venu, le cardinal désigné ad hoc fit son rapport d'une manière si nette et si avantageuse, que le Saint Père, après avoir pris les précautions ordinaires, donna enfin la bulle d'érection de cet Institut sous la règle de saint Augustin. Il luy accordoit les mêmes priviléges que l'on a coutume d'accorder aux autres Ordres religieux, et approuvoit tout ce qui avoit été fait jusqu'à ce jour pour son établissement; il, chargeoit en outre le Seigneur évêque diocezain de prescrire des règlements nécessaires. La bulle est datée du 2 de janvier 1666.

Ainsi fut confirmé l'Institut de Notre-Dame de Charité, après de longues poursuites d'environ vingt ans, et de grandes dépenses qui se montent à plus de 2,250 livres (1). Sans doute, pour atteindre ce but, on dut avoir recours à de puissantes recommandations; mais les moyens les plus efficaces, sans contredit, furent toutes les bonnes œuvres qu'accomplirent les Religieuses pour obtenir cette faveur de la divine bonté. Vainement, en effet, emploieroit-on la médiation des hommes, quelque puissans

(1) Les dépenses faites à Rome pour obtenir l'approbation de l'Ordre de Notre-Dame de Charité atteignaient le chiffre de 3,256 livres. (Annales)

qu'ils soient, si on n'a soin en même temps de solliciter ardemment la grâce de Dieu, et de l'engager, par de ferventes prières et par la pratique des bonnes œuvres, à la faire réussir.

Quoique la bulle fût accordée le 2 janvier 1666, on étoit bien avant dans le Carême lorsque la Mère Patin en reçut la nouvelle de Rome. Elle étoit malade pour lors et retenue à l'infirmerie; elle en ressentit une joie si vive, que toute malade qu'elle étoit, elle se fit conduire au chœur où elle assembla aussitôt toute la Communauté pour marquer à Dieu la reconnaissance que méritoit une si grande faveur. Entourée de toutes ses filles, elle entonna elle-même le Te Deum, demeurant debout pendant ce temps, avec un recueillement qui portoit la ferveur dans l'âme de ses Religieuses. De plus, elle fit vœu de faire continuer la récitation du même Office de l'Immaculée Conception pendant une seconde année: après quoi, elle se pressa d'en écrire au P. Eudes, qui étoit retourné à Paris, pour l'informer d'une si heureuse nouvelle. Elle ne pouvoit rien luy mander qui luy fit plus de plaisir: il avoua qu'il en étoit pénétré d'une joie qu'il ne pouvoit exprimer. Voicy la réponse qu'il adressa à la Mère Patin:

« MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Je vous remercie de tout mon coeur des heureuses nouvelles que vous m'escrivez dont j'ay une

joye indicible. Grâces infinies en soient rendues à jamais à la très-sainte Trinité! Grâces infinies à nostre très-adorable Jésus! Grâces éternelles à sa très-sainte Mère qui est aussi la nostre! Grâces immortelles à tous les Anges et à tous les Saints, spécialement à saint François de Sales! Bénédiction sur bénédiction à toutes les personnes qui ont contribué à ce grand succéz!

Resjouissons-nous en Nostre-Seigneur, ma très-chère Mère, resjouissons-nous, mes très-chères Soeurs, et que ces faveurs du Ciel nous animent à aimer plus ardemment et à servir plus fidellement nostre très-bon Jésus et nostre très aimable Mère par la pratique des solides vertus, spécialement de l'humilité, de l'obéissance, de la charité, et surtout, surtout du zèle du salut des âmes perdues et aban-

«données. C'est en cecy que vous pouvez davantage faire paroistre l'amour que vous portez à Celuy qui s'est sacrifié pour elles, et le désir que vous avez de plaire à sa très charitable Mère.

Au reste, je ne doute pas, que vous n'ayez bien chanté nostre saint Alleluia. O que j'ay grand désir de le chanter avec vous, ma très-chère Mère et mes très-chères Soeurs, et de vous porter une sacrée relique des saints martyrs compagnons de saint Denys, que j'ay obtenue pour vous de Madame de Montmartre! Car je ne vous oublie pas, mes très-chères Sœurs, quoiqu'il semble que vous m'oubliez totalement, n'ayant eu aucune nouvelle de vous depuis que je suis parti de Caen. Je vous asseure que tous les jours je vous présente toutes à Dieu, en général et chacune en particulier, au saint autel, comme mes pauvres brebis, et mes chères filles, pour vous sacrifier avec nostre adorable Hostie, à la gloire et à la louange de la très-sainte Trinité, et pour faire plusieurs autres choses pour vous qui seroient trop longues à escrire.

Je vous prie, ma très-chère Mère, de donner lecture de cette lettre à toutes nos chères Soeurs, et de n'oublier point devant Dieu celuy qui est en vérité dans le très-saint Coeur de Jésus et Marie,

Ma très-chère Mère,
Tout vostre,
JEAN EUDES, Prestre missionnaire. »

La bulle expédiée de Rome, en faveur des Religieuses de Notre-Dame de Charité, fut adressée à M. de Nesmond, évêque de Bayeux; mais il ne la receut qu'après Pâques. Comme il aimoit cette sainte maison et prenoit beaucoup d'intérêt à son affermissement, il se donna la peine de l'apporter luy-même, et de la présenter à la Communauté (1). Il assembla

(1) «Monseigneur de Nesmond, rencontrant notre Sœur tourière, luy dit agréablement en mettant la main sur sa poche: J'ay icy de quoy resjouir la Communauté: dites à la bonne Mère Supérieure que ce sont ses bulles, et que je les luy apporteray au plus tost. Le même jour, en effet, le Prélat, tout joyeux, apporta les bulles au monastère. » (Archives de Notre-Dame de Charité.)

toutes les Religieuses à la grille du choeur, leur parla d'une manière fort touchante, et les engagea à marquer à Dieu leur reconnaissance pour une si grande faveur. Après leur avoir bien fait connoître l'excellence de cette bulle, et les avantages qui en revenoient à leur Institut, il leur recommanda de considérer soigneusement devant Dieu combien cette question intéressoit toutes et chacune d'elles en particulier. Jusque-là, leur dit-il, elles n'avoient tenu à la Religion que par des voeux simples dont elles pouvoient se faire aisément dispenser avec de bonnes raisons; mais si elles renouveloient ces

vœux, ils deviendroient pour lors solennels et irrévocables. Elles devoient donc, dans cette grave circonstance, bien réfléchir, pendant qu'il en étoit encore temps, à la décision qu'elles alloient prendre; elles devoient se décider librement, sans céder en rien à la crainte ou au respect humain. Mais afin qu'elles eussent le temps d'y réfléchir et de prendre avis, sa Grandeur fixa la cérémonie de leur nouvelle Profession au jour de l'Ascension. Il donnaordre ensuite à la Mère Patin de mettre en retraite toutes les Religieuses qui avoient fait profession- suivant l'ancien usage, afin qu'elles pussent examiner avec soin la résolution qu'elles devoient prendre, et se préparer à renouveler solennellement leurs voeux, si telle étoit leur volonté. Ces Religieuses étoient au nombre de seize; deux autres durent ajourner leur profession parce qu'elles n'avoient pas encore atteint l'âge de vingt ans exigé par la bulle pour cet engagement solennel. La retraite étant achevée, M. Le Grand, curé de Saint-Julien de Caen et Supérieur de cette Communauté, s'y transporta par ordre de M. de Bayeux pour examiner de nouveau les Religieuses sur leur vocation, sçavoir celles qui voudroient librement faire une nouvelle profession et s'engager par des vœux solennels. Pour cet effet, les ayant fait sortir l'une après l'autre de leur clôture, il n'épargna rien pour les bien convaincre qu'en ce moment elles étoient entièrement libres, et leur offrit dispense de leurs vœux simples. Mais, aucune de ces saintes filles ne voulut user de la dispense offerte; au contraire, toutes demandèrent avec instance la grâce de se consacrer de nouveau par des vœux solennels au

service de Dieu, bien résolues à vivre et mourir dans ce saint Institut.

Le Prélat, ravi de leur générosité et de leur ferveur, prit les mesures pour présider luy-même cette cérémonie avec beaucoup de solennité, le jour de l'Ascension, comme il l'avoit marqué. Pour cet effet, il se rendit ce jour-là à leur chapelle, accompagné de ses officiers, d'un bon nombre de personnes de distinction et des amis dela maison, et il y célébra la sainte messe. Le P. Eudes, chargé de prononcer le sermon, prit pour texte ces paroles du dernier chapitre de saint Marc, qui se trouvoient dans l'Evangile du jour - *Super aeqros manus imponent, et bene habebunt: ils imposeront les mains sur les malades, et ils se porteront bien* (chap. XVI, v.18). Il montra d'une manière touchante l'obligation où étoient les Religieuses de Notre-Dame de Charité de travailler à la guérison des malades spirituels et à la sanctification des âmes, auxquelles elles devoient procurer une santé et une sainteté parfaites; il fit ressortir l'excellence, l'importance et l'étendue de cette obligation et ce qu'elles devoient faire pour s'en bien acquitter. Sur la fin de son sermon, il complimenta le digne Prélat, devant qui il avoit l'honneur de parler, principalement sur son zèle pour le salut de ses diocézains, sur l'onction de sa parole, sur ses vertus qui permettoient de concevoir la douce espérance qu'il augmenteroit le nombre des saints évêques de Bayeux. Revenant ensuite aux Religieuses, il les exhora à faire leur dernier sacrifice avec toute la générosité dont elles étoient capables, et à remplir avec ferveur et fidélité leurs grandes obligations (1).

(1) «Le jour de la fête de l'Ascension, disent les Annales de Notre-Dame de Charité, eut lieu la rénovation des vœux que Monseigneur voulut recevoir luy-même. On luy prépara un trône dans notre chapelle, qui fut parée de tous nos plus beaux ornement. Sa Grandeur dit la sainte messe en présence d'un grand nombre de personnes des plus qualifiées de la ville. Notre digne Instituteur fit un sermon fort touchant sur l'Evangile du jour ...» Après le compliment à Monseigneur de Nesmond, le P. Eudes, s'adressant à nos Sœurs, qui soupiraient depuis si longtemps après cet heureux moment qui devait consommer leur sacrifice et leur holocauste, parla à peu près en ces termes: « C'est à vous, mes très-chères Soeurs, que j'adresse maintenant la parole pour vous dire: ô vous, les filles du saint Cœur de la Mère de belle dilection, vous voilà à cette journée tant attendue, en laquelle vous allez

Le sermon étant achevé, le Seigneur évêque, commença le *Veni Creator*, après lequel les Religieuses vinrent, une à une, devant la grille du chœur, prononcer leurs Vœux entre les mains de leur Prélat. Cette cérémonie si auguste se fit avec grande joie de la part des Religieuses, joie qui fut partagée par tous ceux qui eurent la consolation d'en être les témoins. Après la cérémonie, les Religieuses laissèrent éclater leur allégresse en chantant le psaume: *Laudate Dominum, omnes gentes* avec les cinq *Alleluia*, avant et après chaque verset; leur chant ému prit à ce moment un accent si touchant que les assistans laissèrent couler leurs larmes. Le P. Eudes de son côté ne pouvoit contenir la joie dont il étoit rempli. Il disoit que ses vœux les plus chers étoient accomplis, et qu'il n'auroit point de regret de sortir de ce monde, dez qu'il plairoit à Dieu, puisqu'il voyoit cet Institut, qui luy avoit tant coûté de peines, désormais si solidement établi (2).

...renouveler vos saints vœux! Faites-le donc d'un grand cœur, *Corde magno et animo volenti*. Vous allez faire le vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance comme les autres Religieuses; mais vous serez grandement distinguées d'elles par le quatrième vœu que vous ferez de travailler au salut des âmes rachetées par le précieux sang du Fils de Dieu. Souvenez-vous, mes très-chères filles, que vous n'êtes fondées que pour cela, que la ville ne vous a receues qu'à cette condition, et qu'à l'heure de la mort Dieu vous demandera un grand compte de cet employ. O que la Religieuse de Nostre-Dame de Charité, qui n'aura pas d'âmes à luy présenter en ce moment, sera mal receue! C'est à vous, mes chères filles, à y penser, et croyez fermement, et l'observez encore mieux, que vous êtes indispensablement obligées d'employer tous vos soins, vos prières et vostre industrie, mais surtout l'exemple d'une sainte vie, pour attirer à vostre époux les âmes qu'il a déjà rachetées au prix de son sang. Voilà vostre obligation; pensez-y instamment. Ah! si vous estiez assez malheureuses pour vous en dédire et ne vous en pas acquitter, je prie dez ce moment, de tout mon cœur, le Père Céleste de vous chastier si sévèrement que, par ce moyen, vous puissiez rentrer au plus tôt dans vostre première ferveur pour vostre divin et unique employ. »

(2) « Peu de temps après la renovation des vœux de nos Soeurs, la Mère Patin, qui devenoit de plus en plus infirme, receut la visite de la vénérable Mère Françoise Madeleine de Chaugy, si connue pour avoir tant travaillé à la canonisation de saint François de Sales, son bienheureux Père, et rendu de si importans services à son Institut de la Visitation. Elle vint, conduite par la très-honorée Mère Madeleine Augustine d'Alégre, visiter cette respectable malade et se montra fort édifiée de sa grande vertu. Elle voulut

Pour la vénérable Mère Patin, la digne coopératrice du P. Eudes en ce grand ouvrage, qui avoit tant souffert pour organiser et soutenir cet Institut, elle ne ressentoit pas moins de joie et de consolation en se voyant si bien récompensée de ses peines. Elle crut qu'il étoit de son devoir de s'appliquer désormais à bien former selon l'esprit de leur vocation toutes les Religieuses qui étoient sous sa conduite, à les affirmer dans les saintes résolutions qu'elles venoient de prendre, et à leur faire mettre en pratique toutes les instructions que le P. Eudes leur avoit données de vive voix et par écrit.

Une des choses qui luy parut des plus nécessaires, et par où elle crut devoir commencer, fut de mettre les Règles et Constitutions en état d'être imprimées, afin que chaque Religieuse pût les avoir, les étudier et les pratiquer. Ce fut à quoy la Mère Patin s'appliqua conjointement avec le P. Eudes, convenant avec luy lorsqu'il étoit présent, ou par lettres lorsqu'il étoit absent, des choses auxquelles il falloit se fixer, et de l'ordre ou arrangement qu'on devoit y donner. Voicy une lettre du Serviteur de Dieu à la Mère Patin, écrite d'Evreux, où il étoit à faire la mission, dans laquelle il luy marquoit

l'arrangement de quelques articles en cette manière:

« MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

« Vous ferez fort bien de mettre le Directoire à la fin des Constitutions et d'ajouster aux mesmes Constitutions les trois chapitres: le premier, de la réception des filles; le second, de l'entrée des novices; le troisième, de l'obligation des Règles. Mais dans le 2ème article du premier, je voudrois en oster ces paroles " où elle arrêtera quelques jours comme estrangère ", car il me semble que cela ne se peut point pratiquer. Au reste, prenez garde à mettre les deux premiers chapitres aux endroits de vos Constitutions qui

...emporter la dentelle commencée par notre vénérée Mère, disant que c'étoit l'ouvrage d'une sainte, qu'elle conserveroit comme une relique. Ces deux bonnes Mères firent beaucoup d'amitié à nos Soeurs et se retirèrent très satisfaites de tout le bien qu'elles virent dans ce cher petit monastère. » (Annales de Notre-Dame de Charité.)

232

VIE DU R. P. EUDES.

seront convenables; pour le troisième, il doibt estre mis à la fin. Pour le Cérémonial, nous le ferons, Dieu aydant, en quelque autre occasion. Je vous rends mille grâces, ma très chère Mère et à toutes nos chères Sœurs, de vos prières pour la mission à laquelle, Dieu donne de grandes bénédications, dont il soit bény éternellement, et sa bienheureuse Mère aussi! » La lettre est du 12 de novembre 1666.. Voilà l'ordre que le Serviteur de Dieu conseilloit de mettre à certains endroits des Constitutions.

Le P. Eudes ne se contenta pas de diriger la Mère Patin dans l'arrangement des Constitutions, il y travailla aussi beaucoup selon que le temps le lui permettoit. Il fit une Préface pour mettre à la Règle de saint Augustin et la rendre propre à ses Religieuses, comme saint François de Sales en avait mis une pour la rendre propre aux Religieuses de la Visitation. Il a encore ajouté, après la Règle, trois chapitres qui regardent les Religieuses de Notre-Dame de Charité. Mais la Mère Patin n'eut point la consolation de voir ces Règles et Constitutions achevées et en état d'être imprimées: car elle mourut le 31 d'octobre 1668, à l'âge de 68 ans, après avoir donné tant d'exemples de vertus et rendu de si importans services à cet Ordre naissant. Elle fut inhumée dans le cimetière de la maison de Notre-Dame de Charité de Caen, dans un cercueil de plomb. Elle fut regrettée et pleurée de toute la Communauté comme une bonne mère de ses enfans. Elle étoit en effet digne de l'amour de ses chères filles, car elle les avoit elle-même beaucoup aimées: c'étoit par ses soins qu'elles avoient été enfantées à la vie religieuse: toujours elles avoient trouvé en elle la plus franche cordialité, la douceur la plus exquise, et, pour tout dire, une incomparable bonté. Sa mémoire sera en éternelle bénédiction dans la maison de Caen et dans toutes les autres de l'Institut (1).

(1) « Le corps de la Mère Patin fut gardé deux jours après sa mort, pendant lesquels il demeura si souple qu'on ne pouvoit toucher à ses mains que ses doigts ne pliaissent comme si elle eût été en vie; il rendoit une si agréable odeur qu'on en étoit tout embaumé. Une pensionnaire eut la dévotion de faire toucher à ses pieds une image qui garda longtemps l'odeur la plus, suave. Les linges qui étoient auprès de son corps pendant sa maladie,

Quand les Religieuses eurent rendu les derniers devoirs à la vénérable Mère Patin, M. Le Grand, Supérieur de la maison, les assembla au parloir. Après son compliment de condoléances sur la perte qu'elles venoient de faire, il leur demanda de délibérer en sa présence si elles choisiroient pour Supérieure une d'entre elles, ou bien si elles demanderoient encore une Religieuse de la Visitation. On s'étoit si bien trouvé du gouvernement de la défunte qu'il sembla qu'on ne devoit pas balancer à confier la direction de la maison à une Sœur de la Visitation: presque toutes les Religieuses étoient de cet avis. Cependant une des plus jeunes, demandant la parole, repréSENTA au Supérieur, qu'il paroissait surprenant qu'on eût si mauvaise opinion de leur Communauté que de se déterminer ainsi à aller chercher une Supérieure ailleurs; que sans doute toutes les Sœurs, et elle-même, dévoient être très-reconnoissantes des grands biens qu'elles avoient receus de l'Ordre de la Visitation; mais qu'elle croyoit qu'on pouvoit trouver dans leur Communauté plusieurs bons sujets dignes de bien remplir cette place vacante; qu'il seroit injuste de s'imaginer que des filles que l'on juge capables de ramener les brebis égarées, et qui étoient chargées par état d'un employ si important, ne le fussent pas de conduire les brebis fidèlement attachées au bon Pasteur; qu'il falloit du moins éprouver s'il ne s'en trouveroit point quelqu'une qui eût assez profité de la sage conduite de la vénérée défunte pour être en état de luy succéder dans le gouvernement de la maison (1).

Ainsi, chose digne de remarque, ces bonnes Religieuses

...gardez longtemps sans être lavez, parfumoyent tout ce qu'ils touchoient de leur bonne odeur. »
« La Soeur Marie de l'Assomption de Taillefer, professe depuis seize ans, étoit morte le 30 may 1668, à l'âge de quarante-six ans. Elle a rendu les services les plus signalez à l'institut, où sa mémoire est en bénédiction. » (Annales de Notre-Dame de Charité.)

(1) Celangage, tout à la fois ferme et modeste, fut tenu par la Soeur Angélique de Balde, professe depuis deux ans seulement, et alors âgée de vingt-deux ans: Ex ore infantum perfecisti laudem.

étoient si solidement humbles et si pénétrées des bas sentimens qu'elles avoient d'elles-mêmes, qu'elles n'avoient garde de se croire capables de gouverner les autres. Cependant, le raisonnement de la jeune Sœur leur ouvrit pour ainsi dire les yeux; elles comprirent la sagesse de cette observation, et arrêtèrent que la Supérieure seroit élue parmy les sujets de leur Institut. Toutefois, pour avoir le temps d'y réfléchir mûrement, et de recommander à Dieu la décision si grave qu'on alloit prendre, on résolut de remettre l'élection à quelques jours, pendant lesquels on fit beaucoup de prières et de bonnes œuvres.

Enfin l'élection eut lieu au jour marqué; et à la pluralité des voix, la Sœur Marie du Saint-Sacrement Pierre fut choisie pour Supérieure. C'étoit une bonne et vertueuse Religieuse, digne élève de la Mère Patin, et qu'on jugea avec raison comme une des Soeurs les plus remplies de l'esprit de l'Institut. Elle ne fut élue que pour trois ans; mais, on fut si content de son bon gouvernement, qu'au bout de son triennal elle fut encore élue pour trois autres années. Comme le P. Eudes n'étoit point à Caen lorsque cette élection eut lieu, la Mère du Saint-Sacrement se pressa de luy écrire pour luy en donner avis et se recommander à ses prières. Le P. Eudes fut très-satisfait de ce choix, parce qu'il regardoit cette Religieuse comme une des plus aptes à remplir dignement cette place. Il luy répondit par une lettre datée du 9 de janvier 1669, dans laquelle il luy donne d'excellentes instructions pour se bien comporter dans cette charge et pour en remplir les obligations.

Un des premiers soins de cette nouvelle Supérieure fut d'achever de mettre les Constitutions en état d'être imprimées. Elle y travailla et y fit travailler durant le reste de cette année, et au commencement de la suivante; et quand elle les eut mises au net, elle les fit présenter à M. l'évêque de Bayeux avec une requête signée d'elle et des principales officières de la Communauté, le priant de vouloir bien les approuver. Le Prélat, les ayant fait examiner par des personnes exercées en ces sortes de matières, y donna son approbation le 21 d'avril 1670, ordonnant de les observer exactement à l'avenir, et défendant d'y rien changer si ce n'est par son ordre formel ou celui de ses successeurs.

seurs, Elles furent imprimées en effet à Caen, la même année. Les Religieuses en receurent chacune un exemplaire, de manière qu'elles purent les étudier, les connaître à fond et y conformer leur conduite.

L'approbation de l'Institut par le Saint-Siège et les résultats qui en furent la conséquence immédiate ne servirent pas peu à y attirer de nouveaux sujets, et à en multiplier les établissements. De l'année 1666, deux ans avant la mort de la Mère Patin, on fit quelques tentatives pour fonder une maison à Rennes, capitale de la Bretagne. M. de La Vieuville, qui en étoit évêque, fit demander quelques Religieuses de la maison de Gaen pour commencer cet établissement. Mais M. de Nesmond jugea la Communauté trop foible pour pouvoir fournir de ses meilleurs sujets à la fondation de la Communauté projetée. La Mère Patin proposa d'envoyer à Rennes Mlle Heurtant pour fonder l'établissement, en attendant qu'on pût lui adjoindre quelques autres Religieuses.

On avait déjà remarqué bien des faits merveilleux en cette demoiselle. Novice pendant deux ans, elle alloit être receue Sœur de chœur à Notre-Dame de Charité, lorsque ses parens n'ayant pu payer la dot promise, on lui offrit de l'accepter en qualité de converse: elle accueillit avec beaucoup d'humilité l'offre qu'on lui faisoit. Après deux nouvelles années de noviciat, on refusa de l'admettre à la profession, à cause des faits extraordinaires qui lui arrivèrent. On la renvoya chez ses parens contre l'avis de la Mère Patin, qui prédit qu'elle ne laisseroit pas de mourir professe de l'Institut, et qu'elle en seroit même une des principales colonnes. En effet, elle conserva toujours un grand désir d'être Religieuse de Notre-Dame de Charité. Envoyée seule à Rennes pour commencer la maison, en attendant qu'on pût y envoyer des Religieuses, elle réussit admirablement. Elle fit paroître là les grands talents dont elle étoit douée pour l'administration: elle s'associa d'autres demoiselles, les forma à la règle comme des Religieuses, et les soumit aux exercices dont elle avoit pris l'habitude dans le monastère de Caen. On avoit remarqué chez elle, de l'avis de son premier noviciat de Caen, une aptitude toute spéciale pour diriger les Pénitentes; elle justifia à Rennes les espérances qu'elle avoit fait concevoir; de

sorte qu'il ne manquoit plus que des Religieuses pour rendre le nouvel établissement parfait.

En 1670, pendant que le P. Eudes donnoit la mission de Rennes, dont nous parlerons cy-après, on fit de nouvelles instances pour avoir des Religieuses, mais sans réussir davantage, pour la même raison que nous avons déjà rapportée. Cependant la Sœur Heurtant ne perdit pas courage; ayant appris que les Constitutions de Notre-Dame de Charité de Caen étoient imprimées, elle en demanda un exemplaire; ce qu'on lui accorda sans difficulté, parce qu'on espéroit toujours que l'établissement de Rennes se feroit, et seroit uni à celui de Caen. Elle s'empressa de se conformer en tout à ces Constitutions, même en ce qui concernoit l'habit. Elle reprit alors le nom de Sœur Marie de la Trinité qu'on lui avoit donné à sa prise d'habit à Caen, et sous lequel elle s'est rendue fameuse à Rennes et par toute la Bretagne. Enfin M. l'Evêque de Rennes, à la demande de ladite Sœur de la Trinité, ayant insisté de nouveau pour obtenir des

Religieuses au mois de novembre 1673, on y envoia la Mère Marie de Saint-Julien Le Blond, et la Sœur Marie Angélique de Balde, du Monastère de Caen: c'est la véritable date que l'on doit assigner à l'établissement de la maison de Rennes, en Bretagne (1).

Ce fut aussi environ ce temps-là, c'est-à-dire en 1673, que M. de Nesmond demanda deux Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen, pour gouverner la maison de la Charité de Bayeux. Cette Communauté avoit été établie dez 1650, sous l'épiscopat de M. Molé (2). Ce fut, en effet, ce Prélat qui receut la requête que luy présentèrent Marguerite Morin et Marguerite du Bosq, pour l'établissement d'une Communauté de filles sous la règle de saint Augustin, avec le titre de Religieuses de Notre-Dame de la Charité. Cenom avoit beaucoup de conformité avec celuy que le P. Eudes avoit donné à la maison qu'il avoit fondée à Caen. Cette Marguerite Morin, une des deux fondatrices de la Communauté de la Charité de Bayeux, étoit celle-là même que le P. Eudes avoit mise à la tête de son Institut dans le temps

(1) La fondation de cet établissement date du 11 novembre 1673.

(2) Le 25 juin 1652, et non en 1650,

qu'il n'étoit encore désigné que sous le nom. de Notre-Dame du Refuge, et qui s'en retira comme nous l'avons dit cy-devant.

Cette maison de Bayeux n'a jamais été regardée comme sortie de l'institut de Caen. En effet, ces deux Instituts n'ont de rapport, quant à leur objet respectif, que dans la ressemblance du nom qui est presque le même; mais leurs fins sont entièrement différentes. Celuy de Caen est établi pour ramener à Dieu les filles et femmes tombées dans le dérèglement; celuy de Bayeux a pour but d'élever de pauvres filles dans la piété et de leur apprendre à gagner leur vie, en les faisant travailler jusqu'à ce qu'elles puissent choisir un état. Ce dernier établissement étoit encore bien peu avancé lorsque M. Molé mourut.

M. Servien, qui fut son successeur, donna son approbation à ce nouvel Institut, et s'employa fortement à soutenir et affermir un si louable dessein. Il commit M. Corbet, chanoine de Port, son grand-vicaire, pour donner l'habit de religion à Marguerite Morin, fondatrice de cette maison, qui prit le nom de Marguerite de Jésus; cette cérémonie eut lieu le 1er de juin 1657 (1). Ce Prélat accorda plusieurs autres faveurs à cette

(1) Extrait du registre des Examens des Sœurs de la Charité de Bayeux pour la profession.

« Jeudi, dernier jour de mai 1657, devant Me Jean Corbet, Vicaire-Général du Révérendissime Evêque de Bayeux, Soeur Marguerite de Jésus, dite dans le monde Marguerite. Morin, fille de Philippe Morin, bourgeois de Caen, et de Marie Bourdon, ses père et mère, décédés, a été examinée pour sa future profession religieuse au Monastère de la Charité de Bayeux. Répondant aux questions qui lui sont adressées par ledit Vicaire Général, elle a déclaré être âgée d'environ 50 ans, novice de 2 ans 5 mois, vêtue du saint habit, le 6 janvier 1655, depuis lequel temps elle a pratiqué la règle et les constitutions, ayant exercé toutes les fonctions dudit Monastère (comme désirant qu'il soit gardé inviolablement et à perpétuité sous le bon plaisir de Monseigneur l'Evêque); duquel Monastère et Institut elle nous a fait paraître être fondatrice. Sur quoi lui faisant plusieurs interrogations, elle a déclaré les choses qui ensuivent: A l'âge de 15 ou 16 ans, Dieu lui inspira de quitter l'hérésie en laquelle elle était née, pour se convertir à la Foi catholique; ce qui étant venu à la connaissance de son père, il la poursuivit à tuer. Comme elle s'en allait, après sa conversion, à Notre-Dame de La Délivrande, elle évita la fureur de son Père; s'étant sauvée en une pauvre petite maison sur le chemin, il ne la put trouver. Au retour du voyage de La Délivrande, les R.R.P.P. Jésuites la

Communauté; il y entra plusieurs sujets qui y prirent l'habit; mais faute de moyens suffisans pour se former à l'esprit et aux pratiques de la vie religieuse, ils étoient peu en état d'organiser une Communauté véritablement digne de ce nom. Ce fut ce qui obligea M. de Nesmond de demander deux Religieuses firent transporter au Cotentin, chez feu M. de La Renaudière, chez lequel elleacheva de s'instruire des vérités catholiques durant 14 ans, après lesquels elle fut sollicitée d'aller à Caen établir la maison du Refuge, où elle réussit assez bien, par la grâce de Dieu, durant 3 ans 4 mois qu'elle y fut. Mais comme elle demanda que cet établissement fut reçu en Communauté de Religieuses, on lui en fit refus; ce que voyant, elle se retira, et avec elle, toutes ses filles qu'elle plaça en des maisons religieuses. Pour elle, la grande affection qu'elle avait pour la vie religieuse la fit aller chez Mme de Protection; mais elle fut obligée d'en sortir pour recouvrer des forces; et pour cette fin elle vint à Bayeux, où s'étant trouvée voisine de Mme Marie du Bosq, elle se lia avec elle d'une étroite amitié. Au bout de 18 mois de séjour à Bayeux avec Marie du Bosq, elle fut sollicitée de la part de M. de Bernières et autres personnes de mérite pour aller à l'hôpital des Pauvres- Renfermés de Caen. Elle consulta M. de Bernesq qui la dirigeait et qui lui déclara que c'était la volonté de Dieu qu'elle y allât. Elle prit encore quelque temps, durant lequel elle décida ladite du Bosq à l'accompagner, ce qui fut approuvé par M. de Bernesq; elle conféra encore de ce dessein avec M. l'abbé de Barbery, du consentement de M. de Bernesq. L'abbé de Barbery lui dit de s'employer pour la gloire de Dieu dans la maison des Pauvres-Renfermés, mais que Dieu les réservait pour autre chose. Donc, elles partirent toutes les deux de Bayeux, le dimanche 22 décembre 1647, pour aller à l'hôpital des Pauvres-Renfermés; elles mirent la maison en assez bon ordre, et au contentement de tous les Messieurs de la Ville et de toutes les personnes de piété, se firent agréer à Mgr Edouard Molé, évêque de Bayeux, qui leur permit de réciter l'Office en choeur et d'avoir le Saint-Sacrement dans la chapelle, comme Marguerite Morin avait obtenu qu'il fût aussi en la maison du Refuge. Elles travaillaient dans l'hôpital, ladite du Bosq et elle, comme ayant dessein d'y passer le reste de leurs jours et d'y faire une Congrégation; mais, dans la quatrième année, elles reconnurent que leur œuvre ne serait pas stable si les filles qui étaient avec elles n'étaient liées par des vœux solennels. Sur l'avis conforme de quelques personnes de probité consultées par elles, elles présentèrent requête à Messieurs de la Ville de les recevoir en Communauté religieuse. Cela fut débattu; en espérant peu, et ne voulant pas supporter les délais, elles demandèrent congé de se retirer. Ce ne fut qu'avec peine, et après bien des contestations et des instances, qu'elles obtinrent et de se retirer et de reprendre leurs biens. Cefut le 25 juin 1652 que lesdites du Bosq et Marguerite Morin partirent des Renfermés pour venir à Bayeux; elles se logèrent dans une maison sise sur la paroisse de la

de Notre-Dame de Charité de Caen pour gouverner la maison et former les Sœurs de la maison de Bayeux à la vie de communauté. Les Religieuses de Notre-Dame de Charité se prêtèrent difficilement à la demande du Prélat. Elles objectoient, avec raison, que leur Communauté, encore peu nombreuse, venoit d'envoyer deux de ses meilleurs sujets à Rennes, et qu'elle courroit grand risque de perdre les deux qu'on enverroit à Bayeux; tant de départs l'affaibliroient d'une manière regrettable. Cependant sur la parole que M. de Nesmond leur donna que les sujets envoyez à Bayeux n'y resteroient qu'un temps assez court, et qu'il les reverroit aussitôt qu'elles en feroient la demande, on se détermina à lui accorder deux Religieuses: la Mère Marie de la Nativité Herson, nièce du P. Eudes, qui fut choisie pour en être Supérieure, et la Sœur Marie de l'Enfant Jésus de Bois-David, fille de la sœur Marie de l'Enfant Jésus dont nous avons parlé cy-devant. Nous avons plusieurs lettres du P. Eudes, à l'une et à l'autre de ces Religieuses pendant leur séjour à la Charité de Bayeux: elles sont très-instructives et mériteroient bien de trouver place ici, si nous ne craignions de devenir trop long.

À peine ces deux Religieuses furent-elles arrivées à Bayeux, que leurs Sœurs du monastère de Caen se repentirent de les avoir laissé aller: on avoit en effet bien de la peine à fournir à

...Poterie. Là, elles prirent sept à huit petites filles pauvres pour les instruire à connaître Dieu et à travailler; elles ne perdaient pas de vue leur but, le dessein d'ériger une maison religieuse qui pût servir d'asile aux pauvres petites filles. Ayant été encouragées par des personnes de mérite, elles présentèrent leur requête au vénérable Chapitre, durant la vacance du siège, le 14 octobre 1652. Une autre requête à Messieurs dela Ville fut reçue et agréée le 24 octobre dela même année. Le quatrième jour dé décembre 1652, Marie du Bosq se rendit à Paris pour obtenir des lettres patentes pour leur établissement, sous le titre de la Charité, comme aussi pour avoir le consentement de M. l'abbé de Sainte-Croix, évêque nommé de Bayeux. Ayant réussi de toutes parts, Marguerite Morin et Marie du Bosq achetèrent la maison où elles habitaient et y établirent leur monastère. Sur l'ordre de Mgr François Servien, devenu évêque de Bayeux, elles firent venir deux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Caen, sous la conduite desquelles elles mirent leur Communauté. »

Marguerite Morin mourut l'année même de sa profession, le 1er octobre 1657. (V. Laffetay, Histoire du diocèse de Bayeux, t. I, p. 206-208.)

VIE DU R. P. EUDES.

240

tous les emplois. Mais il y avoit une autre raison qui faisoit regretter le départ de la Mère de la Nativité; on n'y avoit pas fait attention d'abord, et cependant elle ne laissoit pas d'être de grande importance. Les six ans de la supériorité de la Mère du Saint-Sacrement s'avançoient; et comme il falloit suivant les Constitutions songer nécessairement à trouver un sujet qui fût en état de luy succéder, beaucoup de Religieuses pensoient à élire la Mère de la Nativité. Le P. Eudes, renseigné sur ce dessein, écrivit à sa nièce plusieurs lettres pour la presser de revenir au plus tôt, luy laissant entendre que sa présence étoit nécessaire à Caen, mais sans luy rien dire du sujet dont il s'agissoit.

Toutes les lettres de l'homme de Dieu ont pour but de la presser de revenir au plus tôt, et de luy indiquer les motifs qu'elle devoit faire valoir pour engager M. de Bayeux à consentir à son retour: car elle ne pouvoit pas honnêtement sortir de la maison qu'elle dirigeoit à Bayeux, sans l'agrément de ce Prélat. Elle mit à profit les avis du P. Eudes; elle fit tant d'instances et sceut si bien presser M. de Nesmond, à temps et à contre-temps, qu'il consentit à son départ: elle revint à Caen le 8 de février 1675, c'est-à-dire près de deux ans après qu'elle avoit été envoyée à Bayeux. Je ne parle que du retour de la Sœur de la Nativité; car la Sœur de l'Enfant Jésus étoit revenue dez le 7 de septembre 1674: la Mère de la Nativité, craignant qu'on ne voulût retenir sa compagne, avoit eu la précaution de la renvoyer avant elle. Voilà toute la liaison que la Charité de Bayeux a eue avec le monastère de Notre-Dame de Charité de Caen: d'où nous pouvons conclure qu'elle ne doit point être comptée au nombre de ses maisons.

En cette même année, 1675, fut fondé à Hennebont, en Basse-Bretagne, le troisième établissement de Notre-Dame de Charité. Hennebont est une petite ville dans le diocèze de Rennes, à six lieues d'Auray sur la rivière de Blanet, et à deux, lieues de son embouchure: c'est une espèce de port où il arrive par mer beaucoup de marchandises. Cette maison paroisoit d'autant plus nécessaire en ce lieu que, pour l'ordinaire, il règne toujours beaucoup de corruption et de libertinage dans les villes commerçantes et maritimes. Fondée par Madame la

Marquise de Brie, cette maison eut pour première Supérieure la Mère Marie de la Conception le Lieupaul, assistée de la mère Marie de Sainte-Marguerite d'Anisy. Elle ne subsista que jusqu'en 1687; car en cette année, le roy ayant donné une déclaration par laquelle il suprimoit les monastères et communautés de nouvelle érection, non établis en vertu de lettres patentes, la maison d'Hennebont, qui n'en avoit point, fut obligée, comme beaucoup d'autres, de subir cette loy; ainsi cet établissement ne subsista que douze ans. Cefut la Mère de la Trinité Heurtaut qui procura cet établissement de Hennebont en 1675, et, l'année suivante, celuy de Guingamp, qui est le quatrième de l'Institut. Guingamp est une petite ville de Bretagne, du diocèse de Tréguier. La même Mère de la Trinité en fut la première Supérieure, le 20 de décembre 1676. On luy donna pour assistante la Mère Marie du Saint-Esprit de Porcon (1). Cette Communauté s'est distinguée parmi toutes les autres, en ce que depuis sa fondation elle a fourni des sujets pour créer trois autres établissements. Elle donna jusqu'à seize de ses Sœurs pour fonder la maison de Paris en 1724. Ces quatre monastères furent fondés du vivant du P. Eudes. Le cinquième établissement de l'Ordre de Notre-Dame de Charité fut celuy de Vannes, aussi en Bretagne. Ce fut encore la Mère de la Trinité Heurtaut qui le procura, et en fut la première Supérieure, dans le mois de janvier 1683. Elle étoit encore Supérieure de cette maison en 1687, lorsque l'établissement de Hennebont fut supprimé suivant la déclaration du Roy. Elle eut la générosité de recevoir en son monastère de Vannes tous les sujets qui composoient celuy de Hennebont. Elle demeura en cette maison de Vannes jusqu'en 1709, et y mourut en odeur de sainteté. C'est ainsi que se vérifia la prédiction de la Mère Patin, qui avoit dit que cette Sœur de la Trinité Heurtaut

(1) Notre chère sœur Marie du Saint-Esprit de Porcon étoit de l'illustre maison de Lampastre, descendant des ducs de Bretagne. Notre bon Père l'appeloit la fille de son cœur. Dans les difficultés qu'elle éprouva relativement à sa vocation, elle disoit: «J'aime mieux être Sœur tourière à la Charité qu'abbesse partout ailleurs.» (Ann. de N.-D. de Charité.)

mourroit professe de l'Institut, et qu'elle en seroit une des plus fermes colonnes (1).

Un sixième établissement fut fondé à Tours en 1714; un septième à La Rochelle, en 1715; et le dernier à Paris en 1724 par M. le cardinal de Noailles. Comme ces derniers établissements ont été fondés depuis la mort du P. Eudes, et qu'ils ne regardent point l'histoire de sa vie, nous nous bornons à donner la date de leur fondation. Si les maisons de l'Ordre de Notre-Dame de Charité ne se sont pas multipliées davantage, c'est que jusqu'à ce jour on n'a pas suffisamment apprécié leur importance et leurs services; c'est qu'elles n'ont point eu recours aux sollicitations pour se produire; c'est qu'elles se sont contentées de chercher uniquement à plaire à Dieu dans le secret d'une vie simple, obscure et cachée, aspirant à mettre en tout leur conduite entièrement en rapport avec leur nom; c'est-à-dire de mener une vie toute pleine de charité, cette reine des vertus chrétiennes qui est comme l'âme de leur Institut. Si on les connoissoit bien, ces bonnes et charitables Religieuses, il y auroit presse à qui en pourroit obtenir; on en voudroit établir dans tant de lieux où il y en a un si grand besoin. Il faut remarquer ici que toutes ces maisons dont nous venons de parler, qui composent la Congrégation de Notre-Dame de Charité, font profession d'entretenir entre elles une grande union, comme étant sœurs et filles d'un même Père, suivant les mêmes Règles et Constitutions, chargées des mêmes emplois et fonctions; mais qu'aucune ne prétend, avoir droit d'autorité ny de supériorité au-dessus des autres. Chacune est uniquement soumise, au Seigneur évêque dans le diocèse duquel elle se trouve établie; et elle fait profession à son égard de la plus humble et de la plus respectueuse dépendance; toutefois, elles conservent toutes un grand fond de respect et de déférence pour la maison de Caen qu'elles regardent comme la maison-mère, et la source d'où toutes les autres sont sorties.

Les six ans de la supériorité de la Mère du Saint-Sacrement,
(1) La Mère de la Trinité Heurtaut est originaire de Ouistreham, canton de Douvres (Calvados).

supérieure de la maison de Caen, étant expirez, il fallut procéder à son remplacement. La Mère de la Nativité Herson, nièce du P. Eudes, fut élue avec toutes les formalitez prescrites par les Constitutions de l'Ordre, le 30 de may 1675. Ferme et vigoureuse dans son gouvernement, elle sceut remédier à bien des petits abus et relâchemens que la supérieure précédente avoit laissé introduire par un peu trop de condescendance.

Durant sa supériorité, elle travailla beaucoup, de concert avec le P. Eudes, à fixer etachever le Directoire, le Coutumier et le Cérémonial, qui étoient demeurez jusque-là très-imparfaits. Elle y consacra tout le temps dont elle pouvoit disposer, désirant les mettre en état d'être imprimez pendant que la Communauté avoit encore le bonheur de posséder son saint Instituteur. On voyoit bien que le Serviteur de Dieu s'affoiblissoit, et que, selon les apparences, il ne luy restoit pas beaucoup de temps à vivre. La nouvelle du travail en préparation s'étant répandue dans les maisons de l'Institut fut accueillie avec joye; car toutes en connoissoient l'importance. Voicy ce que la Mère de la Trinité Heurtaut, qui étoit pour lors supérieure du monastère de Guingamp, en écrivoit à la Mère de la Nativité Herson pour l'en remercier: « Vostre chère et cordiale lettre, luy dit-elle, n'a pas esté une petite consolation pour nous; et je loue Dieu de tout mon cœur de l'heureux succez que sa divine Majesté donne à vos saintes entreprises, ayant si avancé les affaires de nostre tant désiré Coutumier par vos charitables soins et travaux. Qu'à jamais en receviez-vous la récompense, tant dans ce monde que dans la bienheureuse éternité! Car c'est le plus signalé service que nostre saint Institut puisse recevoir. » La lettre est datée du 29 de mars 1678. La Mère de la Nativité ne quitta point ce travail qu'elle n'eût mis son manuscrit en état d'être présenté à l'approbation de M. de Nesmond. Le Directoire, le Coutumier et le Cérémonial furent présentez à Sa Grandeur dans le mois de may 1679, comme il paroît par un acte qui est au revers du manuscrit, par lequel M. de Bayeux ordonne que les dispositions contenues dans ces livres seront fidèlement observées dans la maison de Caen; et même qu'on exhortera les autres

maisons qui en sont sorties à les observer pareillement, sous le bon plaisir de leur évêque, afin que, toutes ensemble, elles communiquent ce qu'elles y auront remarqué de difficultez ou d'omissions, et que tout luy soit représenté dans six mois. Cet acte est écrit et signé de la propre main de M. de Nesmond, en date du 4 de may 1679, c'est-à-dire quinze mois et demi avant la mort du P. Eudes, ce qui est bien à remarquer.

La même Mère Marie de la Nativité travailla encore avec le P. Eudes et avec quelques-unes des principales Sœurs à faire certains petits changemens dans les Constitutions pour les mettre aussi en état d'être réimprimées. Quand ce travail fut terminé en 1670, et que ces Constitutions furent entre les mains des Religieuses, chacune d'elles eut la commodité de les lire et de les examiner à loisir; on ne laissa pas d'y trouver quelques endroits susceptibles de changemens. Bien que les modifications à apporter fussent pour la plupart sans grande importance, l'exactitude demandoit cependant qu'on ne négligeât pas de les accomplir. On ne peut pas douter que ces changemens ne fussent concertez avec le P. Eudes, puisque plusieurs d'iceux se trouvent en propres termes dans le manuscrit qui fut présenté à M. de Bayeux plus de quinze mois avant la mort de l'homme de Dieu.

La Mère de l'Enfant-Jésus de Bois-David fut choisie pour succéder à la Mère de la Nativité

Herson dans la supériorité. Elle n'étoit encore âgée, pour lors, que de 31 ans, mais elle n'en avoit pas moins de mérite. Elle étoit entrée toute jeune dans le monastère avec sa mère dont nous avons vu c y devant les qualitez et les vertus; elle n'avoit que treize ans lorsque cette excellente mère mourut. Quoyqu'elle eût pu espérer une grosse fortune dans le monde, elle ne voulut jamais entendre à aucune des propositions qu'on luy en fit. Elle conserva toujours le désir de se consacrer entièrement à Dieu, à l'exemple de sa mère; elle préféra les pures et saintes jouissances de la vie religieuse, avec la pauvreté et le travail, aux palais des grands du monde. Aussitôt qu'elle eut atteint l'âge fixé par les Constitutions, elle demanda le saint habit. Elle n'étoit encore que postulante, lorsque la bulle d'Alexandre VII fut apportée à la Communauté par M. de Nesmond elle partagea en cette circonstance la

joye de toutes les Religieuses. Voyant cette chère maison si bien affermie, elle demanda à être admise à la prise d'habit. Sa demande fut accueillie avec empressement; depuis plusieurs années déjà on avoit pu étudier cette belle âme; et souvent on avoit eu occasion d'admirer les vertus qui en faisoient l'ornement. Elle prit l'habit le troisième jour de may 1667, et on luy donna le nom de Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, en mémoire de sa chère Mère, afin de l'exciter par là à imiter ses excellentes vertus et ses beaux exemples. Elle ne se pressa cependant pas de faire sa profession, quand elle eut atteint l'âge de 20 ans, après les deux années de noviciat exigées par la bulle d'Alexandre VI! Soit que ses parens missent des obstacles à ses pieux desseins, soit qu'elle voulût prendre plus de temps pour réfléchir sur une affaire d'une si grande importance, elle ne fit sa profession que le 18 de février 1672, c'est-à-dire près de cinq ans après sa prise d'habit. Depuis ce temps-là, elle passa par les différens emplois de la Communauté, et elle les remplit tous dignement et avec édification.

En 1673, on la donna pour compagne à la Mère Marie de la Nativité, ainsi que nous l'avons dit, lorsqu'elle fut envoyée comme Supérieure à la Charité de Bayeux. A Caen et à Bayeux, elle fut regardée comme un excellent sujet que l'on voyoit chaque jour croître en âge, en sagesse et en perfection. Enfin, après le triennal de la Mère de la Nativité, toutes les Sœurs rendant justice à son mérite la choisirent pour Supérieure, bien qu'elle n'eût que 31 ans, c'est-à-dire l'âge strictement requis par la Règle pour être élevée à cette charge. Voicy ce que je trouve à son sujet dans un mémoire que les Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen envoyèrent en 1692 à M. Hérambourg. Après avoir rapporté les principales vertus de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Soulebieu, mère de celle dont il s'agit ici, le mémoire ajoute:

« À l'égard de nostre très-honorée Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David, sa fille unique, à présent nostre Supérieure, qui estoit pensionnaire et encore fort jeune lorsque sa mère mourut, qui possédoit toutes les bonnes qualitez capables de la faire aimer, etc. Un bon arbre produit de bons

fruits, dit Nostre-Seigneur: nous en faisons une heureuse expérience en cette très-honorée Mère, nostre Supérieure, qui marche à grands pas sur les traces de sa sainte et pieuse mère. Nous avons tout lieu de croire qu'en luy donnant sa bénédiction avant que d'expirer, elle l'aura laissée en même temps héritière de son double esprit. Nostre saint Instituteur a toujours témoigné beaucoup d'estime pour l'une et pour l'autre; c'est avec grande raison, puisqu'on leur doit la justice de reconnoître que ce sont en vérité des colonnes de grand prix pour nostre saint Ordre. Nous avons dérobé à la vue et à la connaissance de nostre très-honorée Mère Supérieure ce que nous disons ici d'elle; sachant bien que son humilité et sa modestie ne luy permettoient pas de rien souffrir à son avantage; mais nous ne pouvons nous empêcher de rendre justice à la vérité. Toute cette Communauté rend témoignage qu'on

n'a rien avancé qui ne soit très-vray; et s'il estoit permis defaire l'éloge des personnes vivantes, nous pourrions nous étendre davantage sur ses louanges; chacune de nous est dans ce juste sentiment. » Voilà ce que l'on pensoit et ce que l'on disoit de cette bonne Religieuse, quatorze ans environ après qu'elle eut été élue pour la première fois Supérieure de la Communauté de Notre-Dame de Charité de Caen.

Durant le temps de cette supériorité, il se fit un accord pour le bien de la paix entre le monastère desdites Religieuses et le séminaire de Caen. Dez le 7 de may 1670, une convention avoit été conclue entre ces deux Communautéz par devant des arbitres choisis, touchant différentes sommes d'argent payées et employées. Les Religieuses s'étant trouvées redevables envers ledit séminaire de la somme de 750 1., elles la payèrent, dez le même jour. Mais le P. Eudes craignant qu'après sa mort il ne s'élevât de nouvelles contestations entre ces mêmes Communautéz, à l'occasion de quelque dépense qu'il avoit faite pour elles, spécialement à l'occasion des 4,000 livres qu'il avoit données pour joindre aux 10,000 livres de M. de Langrie, et fournir ainsi les 14,000 1. que M. Molé exigeoit pour la fondation de leur monastère de Caen, il voulut qu'il se fit un accord entre les deux maisons, par

lequel elles renonçoient à s'inquiéter l'une l'autre pour quelque sujet que ce pût être, se donnant mutuellement tout ce qu'elles pourroient avoir droit de réclamer. Cette convention fut conclue le 14 de novembre 1679. Elle a fait cesser tout sujet de contestation, et a produit entre la Congrégation de Notre-Dame de Charité et la Congrégation de Jésus et Marie une union cordiale qui a toujours subsisté depuis, et qui subsistera, Dieu aidant, tant qu'existeront les deux Instituts.

Un fait assez important qui se passa durant cette première supériorité de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus mérite bien d'être rapporté ici. Nous voulons parler d'une seconde Bulle qui fut accordée à la Communauté par Innocent XI, en 1681. Il y avoit dans la Bulle d'Alexandre VII une clause qui étoit fort incommodé pour les Religieuses, sc̄avoir qu'il leur falloit l'âge de vingt ans pour être admises à la profession. Cette clause faisoit que la Communauté avoit bien de la peine à trouver des sujets qui voulussent embrasser leur Institut, parce que la plupart des jeunes personnes prennent leur parti avant l'âge de vingt ans. D'ailleurs, l'expérience démontre que des personnes jeunes sont plus facilement formées à l'esprit de communauté que celles qui, plus avancées en âge, peuvent avoir déjà des habitudes prises. On conseilla aux Religieuses de faire représenter cet inconvénient au Souverain Pontife qui étoit alors Innocent XI. Elles confièrent cette mission à un banquier de Rennes, qui supplia Sa Sainteté de vouloir bien accorder sur ce point aux Religieuses de Notre-Dame de Charité la même faveur dont jouissoient les autres Ordres. La supplique, présentée au nom des Religieuses, fut très-bien receue du Pape: il leur donna un nouveau Bref, en date du 7 de may 1681, qui confirmoit tout ce qu'Alexandre VII avoit accordé audit Institut, et qui de plus autorisoit les Novices à faire profession à l'âge de dix-sept ans, au lieu de vingt qu'il falloit auparavant.. Cefut M. Pradines, banquier de Rennes, qui leur obtint ce Bref que M. de Nesmond, évêque de Bayeux, visa en son château de Neuilly, le 15 de juin de la même année 1681.

C'est ainsi que, contre toute apparence, ce saint Institut

s'est formé et solidement établi dans l'Eglise de Dieu, par les soins et les travaux du P. Eudes, en dépit de tous les efforts du monde et de l'enfer, malgré les violentes tempêtes qui vinrent l'assaillir, à son début, et les contradictions de toutes sortes qu'il rencontra durant un très-long espace de temps. Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère ont pris sous leur spéciale protection ces Religieuses si dévouées, si

charitables; et parce que, s'oubliant elles-mêmes elles avoient cherché d'abord, et avant tout, la gloire de Dieu et la conversion des âmes souillées par le péché, Jésus et Marie ont pourvu à tous leurs besoins, au temporel et au spirituel. Mais il est temps de reprendre la suite de la vie du P. Eudes: c'est ce que nous allons faire dans le livre suivant.

LIVRE SEPTIÈME

SOMMAIRE.

Mission d'Evreux. - Etablissement du séminaire. - Mission de Rouen. - Missions de Besneville, Percy, Brucheville. - Nouvelles croix. - Missions de Marigny, Carentan, Montfarville, du Plessis. - Le P. Eudes donne son Manuel au public. - Son contrat d'alliance avec la sainte Vierge - Missions de Montsurvent, Genilly, Quettehou. - Visite au Val- Richer. - La peste à Rouen. - Mission de Rennes. - Établissement du séminaire. - Fête du divin Cœur. - Croix du Serviteur de Dieu. - Mission de Versailles. - Liberté du P. Eudes à dire la vérité aux grands. - M. Hubert, sacristain de la chapelle de Versailles. - Projet d'établissement à Versailles manqué. - Mort de M. Hubert. - Le P. Eudes fait son testament. - Ses croix et persécutions en ce temps-là. - Maladie de M. de Maupas; le P. Eudes luy écrit. - Projet d'établissement à Paris manqué. - Mission à des Religieuses de Vernon, - Alternatives de croix et de consolations. - Etablissement de la fête du divin Cœur. - Excellence de cette fête. - M. de Maupas demande le P. Eudes pour coadjuteur. - Mission de Saint-Germain-en-Laye. - Mission d'Elbeuf; accidens qui s'y produisent. - Le livre de l'Enfance de la sainte Vierge. - Donation de Mme la duchesse de Guise. - M. de Bonnefond à Rome. - Dévotion à la sainte Vierge en Italie. - Prévention contre le P. Eudes à Rome. - Comment M. de Bonnefond se défend. - Résignation du P. Eudes. - Mauvaises affaires qu'on luy suscite en France. - Il en écrit à M. de Bonnefond à Rome. - De quelle manière il les porte. - Il est persécuté par un de ses sujets. - Il tombe malade. - Mort du cardinal Bona. - On réussit à indisposer la duchesse de Guise contre le P. Eudes. - Pesante croix que luy occasionne une supplique trouvée à Rome et que l'on fait voir au Roy. - Le P. Eudes la désavoue. - Irritation du Roy. - Le P. Eudes se rend à Paris. - Il est disculpé par M. Boniface. - Il voit M. l'Archevêque de Paris, et fait un Mémoire

pour se justifier. - M. de Bonnefond trouve l'original de la supplique. Malice des ennemis du P. Eudes dans cette circonstance. - Le Serviteur de Dieu demande à se démettre de la supériorité. - M. de Bonnefond fait le pèlerinage de Lorette et obtient des indulgences. - Effusions de joie du P. Eudes. - Retour de M. de Bonnefond en France. - Mission de Saint-Lô; heureux effets qu'elle produit. - Les croix du P. Eudes et l'usage qu'il en fait. - Il prie M. de Harlay de le réconcilier avec le Roy. - Affaiblissement du saint missionnaire. - Il travaille à ses livres. - Il transfère la Probation ou Noviciat. - Il prêche à Saint-Pierre de Caen pour l'hôpital-général, - Epuisement du P. Eudes. - Il tombe dangereusement malade. - Ses dispositions en ce temps, -- Il guérit et il écrit à M. Auvry pour faire sa paix avec le Roy. - Il en écrit à M. de Harlay, au Roy lui-même et au P. de La Chaize. - Ferventes prières qu'il adresse à Dieu dans cette pénible conjoncture. - Il fait sa paix avec le Roy. - Il se trouve fort incommodé à son retour. - Il se choisit un vicaire. - Origine des Petites Assemblées. - Les inquiétudes de la Congrégation. - Assemblée générale. - M. Bleuet de Camilly est élu supérieur général. - Joye que le P. Eudes éprouve de cette élection. - Il achève son livre du Saint-Cœur. - Il fait sa dernière retraite et sa préparation à la mort. - Son chapelet de Jesu Maria. - Sa dernière visite aux Religieuses de Notre-Dame de Charité. - Sa dernière maladie et ses belles dispositions. - M. Bleuet mande assemblé les médecins. - Grande patience du Serviteur de Dieu dans ses souffrances. - Consolations qu'il éprouve. - Il reçoit le Saint-Viatique. - Ses actes avant et après la sainte communion. - Il recommande le soin des malades. - Il reçoit l'Extrême-Onction. - Ses oraisons jaculatoires. - Son adieu à Mme de Camilly. - Sa mort précieuse devant Dieu. - Réflexions sur cette mort.

Après la longue digression que nous avons été obligé de faire dans la vie du P. Eudes, pour rapporter tout d'une suite le commencement, le progrez et l'établissement de l'Ordre de Notre-Daine de Charité, il faut reprendre le fil de notre histoire. .

Nous en étions resté aux missions faites par le Serviteur de Dieu en l'année 1666. Nous avons maintenant à entretenir nos lecteurs de la mission d'Evreux commencée en l'année 1666, et terminée l'année suivante. Le P. Eudes. dit dans son Journal qu'elle finit à la fête des Roys 1667, sans marquer en quel temps elle avoit commencé. L'ouverture avoit dû avoir lieu vers la Toussaint; car nous avons rapporté cy-devant une

lettre que le saint missionnaire écrivoit d'Evreux à la Mère Patin, en date du 12 de novembre, pour la remercier des prières qu'elle avoit faites au début de cette mission, à laquelle Dieu donnoit, disoit-il, de grandes bénédictions; d'où il résulte que la mission étoit déjà commencée depuis quelque temps. M. de Maupas, évêque d'Evreux, qui l'avoit demandée, la défraya entièrement. Comme ce digne Prélat étoit très-zélé pour le salut des âmes de ses diocezains et qu'il connoissoit particulièrement le P. Eudes et les grands talens que Dieu luy avoit donné pour les missions, il crut ne pouvoir procurer un plus grand bien à son dioceze que de luy faire donner une mission par ce saint missionnaire, dans la ville épiscopale.

Le P. Eudes correspondit parfaitement à, l'attente de ce bon Prélat et surpassa même ses espérances; car les fruits en furent tout à fait extraordinaires. Les novateurs mêmes, qui étoient alors en grand nombre en cette ville et aux environs, en rendirent les témoignages les plus avantageux. Regardant toujours le zélé missionnaire comme leur ennemi irréconciliable, ils l'observèrent de près durant tout le cours de cette mission, bien résolus de ne laisser passer aucune parole qui donneroit tant soit peu à reprendre. Mais toute leur application à l'observer des i près ne servit qu'à les convaincre de la solidité de sa doctrine, et des grandes bénédictions que Dieu avoit attachées à ses travaux apostoliques.

Un de ces novateurs surtout, qui avoit suivi assidûment ses instructions et les avoit examinées de près, assuroit que cette mission avoit fait un bien immense dans le pays, et qu'il avoit été très-éduqué du zèle du prédicateur et de la pureté de sa morale. A la fin de cette mission, lors de la cérémonie ordinaire du brûlement des mauvais livres et autres instrumens de péché, cet homme voyant que le P. Eudes jetoit au feu les livres des Jansénistes, ainsi que les romans et les livres impudiques, voulut voir si le respect humain ne luy en feroit pas épargner quelqu'un. Il luy présenta pour cet effet le livre de l'Apologie des Casuistes qui venoit d'être censuré par l'Université de Paris; et en le luy présentant devant tout le monde, il crioit tout haut: "Et celuy-cy, mon Père, qu'en

dites vous ? faut-il aussi le brusler? " Le P. Eudes l'ayant pris et en ayant lu seulement le titre répondit: Hé! qui en doute ? Ouy, il faut aussi le brusler comme les autres; » et au même instant il le jeta au feu.

Mais le principal résultat de cette mission fut de procurer à la Congrégation de Jésus et Marie un nouvel établissement dans la ville d'Evreux. M. de Maupas fut si content des grands fruits produits par cette mission, dont il étoit luy-même le témoin et l'admirateur, qu'il crut ne pouvoir mieux en marquer sa reconnaissance à cet homme apostolique, ny procurer un plus grand bien à tout son dioceze, que de confier au P. Eudes le soin du séminaire qu'il désiroit depuis longtemps établir. On ne sçauoit

s'imaginer toutes les marques d'estime, de bonté et de confiance qu'il donna dès lors, et tout le reste de sa vie, à notre vénéré Instituteur et à ses confrères; c'est à tel point qu'il venoit se confesser à l'un d'eux dans la chapelle du séminaire, comme le moindre de ses diocézains. Les novateurs, ayant appris le dessein qu'avoit le Prélat de donner son séminaire au Serviteur de Dieu, ne manquèrent pas de faire tous leurs efforts pour l'en détourner; mais ils eurent beau mettre tous leurs artifices en usage, ils ne purent y réussir. Ils avoient affaire à: un évêque trop éclairé, et qui connoissoit trop leurs ruses pour s'y laisser prendre.

Pour en venir à l'exécution, il acheta de ses propres deniers le fonds où ont été bâties depuis l'église et le séminaire, donna une somme d'argent pour acheter les ameublemens nécessaires, et légua par son testament sa bibliothèque au séminaire. Voyant l'église qu'on bâtissoit déjà très-avancée, M. de Maupas luy fit un présent que le P. Eudes estima plus que toutes les offrandes receues jusque-là: sçavoir, plusieurs belles Reliques que le Prélat avoit apportées de Rome lorsqu'il y alla pour solliciter la canonisation de saint François de Sales, et une chasuble de ce même saint, que les Religieuses de la Visitation luy offrirent par reconnaissance des grands services qu'il leur avoit rendus, et du zèle dont il avoit fait preuve dans la poursuite de cette importante affaire. M. de Maupas donna ensuite au P. Eudes des lettres d'Institution, en date du 14 de janvier 1667. Comme elles sont peut-être les plus honorables de

toutes celles qui ont été accordées au Serviteur de Dieu, nous les donnons ici intégralement:

« Henri de Maupas du Tour, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque d'Evreux, conseiller d'Estat ordinaire du Roy, nostre Sire, à tous fidèles de Nostre Seigneur, salut et bénédiction.

Le désir qu'il plaist à la divine bonté Nous donner de procurer le salut des âmes qu'elle a daigné commettre à nostre conduite, fait que Nous taschons de ne point perdre de moyens ny d'occasions propres à ce grand dessein, qui a couté le sang adorable d'un Dieu.

Et comme Nous connoissons par expérience qu'il n'y en a point de plus avantageux que les séminaires ecclésiastiques dans lesquels on s'emploie à former et instruire les personnes qui sont dans l'estat du sacerdoce ou qui y aspirent, en ce qui est de la vie, des moeurs et de toutes les fonctions et obligations de leur sainte profession; sçachant aussi toutes les particulières et singulières bénédictions que Dieu a données depuis plusieurs années au R. P. Eudes, prestre, Supérieur de la Congrégation des Séminaires établis aux diocèses de Bayeux, Coutances, Lisieux et Rouen, et aux autres prestres, ses associez en ladite Congrégation, pour la conduite des séminaires, et ayant veu les grands fruits que la divine miséricorde a produits par les dicti prestres, tant au regard des ecclésiastiques que des laïques, en cette ville d'Evreux, où Nous les avons appellez pour y faire la mission, Nous avons résolu de Nous servir des dicti prestres pour l'establissement et la direction de nostre séminaire, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

C'est pourquoi, suivant la puissance et autorité que Nous en avons par les sacrez Conciles et les Ordonnances de nos Roys très-chrétiens, Nous avons donné et donnons par ces présentes signées de nostre main; pouvoir au R. P. Jean Eudes et aux autres prestres, ses associez, d'ériger et établir en cette ville d'Evreux une Communauté d'Ecclésiastiques pour vivre en société, et pour s'employer par leur exemple et par les exercices du séminaire, à former et instruire les ecclésiastiques en ce qui regarde la vie, les mœurs et toutes les,

obligations cléricales, comme aussi pour travailler au salut des fidèles de nostre diocèze par les catéchismes, prédications, conférences spirituelles, administration des sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, et autres exercices des missions, tant en leur chapelle que Nous leur permettons d'ériger et bastir à cette fin, et d'y mettre et conserver le Saint-Sacrement de l'autel, qu'en tous les lieux de nostre diocèze où lis seront envoyez par Nous ou nos grands-vicaires.

Et parce que les choses unies sont plus fortes et se soutiennent mieux que celles qui sont séparées, afin que la dicte Communauté soit appuyée et soutenue par l'union qu'elle peut avoir avec plusieurs autres maisons et communautés semblables de la dicte Congrégation, Nous déclarons que nostre intention est que le dict Séminaire et Communauté soient unis, agrégez et incorporez aux maisons et Séminaires de la dicte Congrégation qui sont établis à Gaëns, à Coutances, à Lisieux et à Rouen, et qui par cy-après pourront s'établir en d'autres diocèzes pour ne faire qu'un même corps et une même Congrégation qui soit régie et gouvernée par un même Supérieur général, et qui ait un même esprit et une même conduite; le tout sous nostre autorité, juridiction, droit de visite et de correction et tous droits épiscopaux pour Nous et nos successeurs au tems à venir...

Voulons que le Supérieur général de la dicte Congrégation choisisse et établisse celuy qui sera Supérieur de la dicte Communauté et Séminaire, lequel sera tenu de se présenter à Nous ou à nostre vicaire-général pour estre approuvé et confirmé en sa charge.

Avons aussi donné et donnons au dict Supérieur général de la dicte Congrégation pouvoir de recevoir, admettre et incorporer dans la dicte Communauté ceux qui s'y présenteront, et qu'il jugera avoir les qualitez requises pour y servir Dieu, soit dans le dict séminaire, ou dans les missions; comme aussi de retrancher et renvoyer ceux qu'il en jugera incapables.

Avons encore donné et donnons aux dictz prestres de la dicte Congrégation pouvoir d'administrer les Sacremens de Pénitence et de Communion paschale, tant aux prestres,

clercs et laïques qui y demeureront en qualité de séminaristes ou pensionnaires, pendant seulement le tems qu'ils y feront leur séjour. Et lorsque ceux qui demeureront dans la dicte Communauté viendront à estre malades, soit qu'ils soient du corps de la dicte Communauté comme ecclésiastiques ou comme laïques, soit qu'ils y demeurent en qualité de séminaristes, pensionnaires, ou autrement, Nous donnons aussi pouvoir auxdicts prestres de leur administrer les Sacremens de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrem-Onction, et en cas de mort de les inhumer dans leur église ou cimetière, sauf, en cet article de la sépulture desdicts pensionnaires qui ne seroient pas du corps de la Congrégation, le droit du sieur curé de la paroisse en laquelle nostre dict séminaire sera estably.

Permettons aux dictz prestres de la Communauté de célébrer solennellement, tous les ans, le 8 de février, la feste du très-saint Cœur de la très-sacrée Mère de Dieu, avec Octave, de se servir pour ce sujet de l'Office et Messe propres approuvez de Nous, et de faire le même Office double le premier samedy de chaque mois non occupé d'un Office double ou semi-double; comme aussi de faire tous les autres Offices de Nostre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très-sainte Mère, et autres, qui sont dans le Propre de la dicte Congrégation, aux jours qui y sont marquez.

Voulons enfin que les dictz prestres observent les mesmes règles et constitutions, suivent les

mesmes usages et exercices qui se pratiquent dans la plupart des maisons et cormunautez de ladict Congrégation.

En foy de quoy Nous avons à ces présentes signées de nostre main, faict apposer le sceau de nostre cour épiscopale, et faict contre-signer icelles par nostre secrétaire ordinaire. Donné à Evreux, en nostre palais épiscopal, le 14e jour de janvier, feste du très-adorable Nom de Jésus, qui luy a esté imposé par sa très-sainte Mère et par saint Joseph, l'an du mesme Sauveur, 1667.

HEINRI, évesque d'Evreux. »

Tant et de si grands bienfaits donnoient à M. de Maupas

256

VIE DU R. P. EUDES.

le droit de prendre le titre de fondateur du Séminaire d'Evreux. Il y renonça généreusement et offrit cet honneur à M. Le Doux de Melleville, haut doyende la cathédrale. Celuy-cy, pour mériter cette qualité, et en même temps pour imiter le zèle et la libéralité de son Prélat, fit aussi beaucoup de bien au séminaire. Il luy donna la maison et le grand jardin qu'il possédoit près du terrain acheté par M. de Maupas pour fonder cet établissement. Cette donation se fit en présence de Monseigneur, de M. le Président de Bonneval et de plusieurs chanoines de la cathédrale, qui signèrent tous au contrat; après quoy, il offrit à tous ces Messieurs un magnifique repas, pour montrer, sans doute, que conformément aux préceptes des Livres Saints, il donnoit avec joie. Peu de temps après, ce généreux bienfaiteur se démit encore, en faveur du Séminaire de son prieuré de Notre-Dame du Désert, appelé communément le prieuré de Sainte-Suzanne.

Le P. Eudes, rempli de joie, écrivit à la Mère Patin, Supérieure de Notre-Dame de Charité de Caen, pour luy apprendre le succéz de cette mission et l'établissement du Séminaire; il luy disoit dans cette lettre: « Je seray encore ici huit ou dix jours, après quoy je seray obligé d'aller à Rouen pour une nouvelle mission, en laquelle j'auray grand besoin, ma très-chère Mère, de vos prières et de celles de nos très-chères Sœurs. » Il donna en effet cette mission très-peu de temps après dans la cathédrale; commencée à la Septuagésime, qui en cette année, 1667, étoit le 6 de février, elle ne finit que le dimanche de Quasimodo; elle dura donc six semaines entières. Ce fut M. Cornier, maître des comptes qui en fit la principale dépense; quelques autres personnes de piété contribuèrent aussi à la défrayer.

Cette mission ne manqua pas de rencontrer de violentes contradictions. Ceux qui avoient tout mis en usage pour empêcher l'établissement du Séminaire en cette ville, neuf ans auparavant, n'étoient pas revenus de leur haine invétérée contre le saint homme: aussi n'épargnèrent-ils rien pour traverser la mission et pour en empêcher le succéz. Mais Dieu, qui s'en étoit déclaré visiblement le protecteur, rendit toutes leurs attaques et leurs contradictions inutiles et sans

LIVRE SEPTIÈME

257

aucun effet. Quant au P. Eudes, il ne s'en troubla point; accoutumé à voir s'élever contre luy de semblables tempêtes, il les regarda comme des marques certaines du bien que devoit produire la mission, et travailla pendant tout le temps qu'elle dura avec la même ferveur et la tranquillité la plus complète. Il ne fut point trompé dans ses espérances Dieu y répandit ses grâces en abondance, et les fruits en furent au-delà de tout-ce qu'on peut dire.

Après la mission de Rouen, le P. Eudes passa au diocèze de Coutances, où il fit encore trois

missions durant l'été et l'automne de cette même année. La première fut à Besneville dans l'archidiaconé du Bautois, tout près du bourg de Saint-Sauveur-le- Vicomte: elle fut défrayée par M. de Gourmont, archidiacre de ce canton. La seconde fut à Percy, une des plus grandes paroisses du diocèze, où il y a trois curez: M. de Matignon en fit toute la dépense. La troisième fut à Brucheville, proche de Sainte-Marie-du-Mont et du grand Vey: elle fut défrayée par M. le Curé de cette paroisse (1). Nous ne trouvons rien de particulier sur ces trois missions; mais on ne peut douter que l'infatigable missionnaire n'y ait apporté son zèle ordinaire, et qu'il n'ait obtenu de merveilleux résultats, Dieu répandant sensiblement d'abondantes bénédictions sur ses travaux apostoliques. Bien rarement se trouvoit-il quelque pécheur assez endurci pour résister à l'esprit de Dieu qui parloit par sa bouche.

Après avoir rapporté dans son Journal ce que nous venons de dire de ces trois missions, le P. Eudes ajoute: « En cette même année, il a plu à la divine bonté de me donner plusieurs croix extraordinaires, dont elle soit louée et bénie éternelle-ment. » Comme il ne donne aucune explication à ce sujet, nous ignorons en quoy elles consistoient, et quelle en étoit la cause. Ce que nous savons, c'est qu'il les recevoit toujours de la main de Dieu, avec soumission et reconnaissance, les regardant comme de véritables bienfaits, et des faveurs de sa divine bonté. En l'année 1668, le saint missionnaire (1) Besneville, à 23 kil. de Valognes, 1,450 hab.; Percy, à 24 kil. de St-Lô, 3,000 hab. Brucheville, à 27 kil. de Valognes, 300 hab.

donna encore quatre missions dans le diocèze de Coutances nous ne pouvons en dire que bien peu de choses, parce qu'il ne fait guère que les mentionner dans son Journal, et que nous n'avons point d'autres Mémoires qui puissent suppléer à son silence.

La première fut à Marigny, bourg assez considérable entre Saint-Lô et Coutances. Cette mission fut procurée par les soins de deux bons prêtres, M. Héleine et M. Chardin: elle dura depuis la fin de 1667 jusqu'au Carême de 1668. Elle produisit de grands fruits, quoyqu'elle eût lieu dans une saison très-incommode. Aussitôt qu'elle fut terminée, il en donna, une seconde, durant tout le Carême, à Carentan, proche le petit Vey. Cette seconde mission fit merveille: car outre la bénédiction ordinaire que Dieu versoit sur les travaux de cet homme apostolique, le temps du Carême contribua encore beaucoup à y attirer de tous côtés les plus grands pécheurs. Elle fut défrayée, en grande partie, par M. le Curé de Brévands paroisse éloignée de Carentan d'environ une lieue. Durant l'été il en fit encore deux, savoir à Montfarville, proche de Barfleur, dans le val de Saire; et au Plessis, qui est une paroisse sur le chemin de Coutances à Valognes, et également distante de ces deux villes (1).

Au commencement de l'année 1668, le P. Eudes fit approuver, et ensuite imprimer, un livre qu'il avait composé principalement pour sa Congrégation; il est intitulé: Le Manuel contenant plusieurs exercices de piété pour l'usage d'une Communauté ecclésiastique. Cet ouvrage est rempli de prières et d'exercices spirituels de nature à nous faciliter le moyen de sanctifier nos actions: il nous fait bien connaître la véritable et solide piété de l'auteur. Ce fut par les mouvements de cette tendre et solide piété qu'il mit par écrit, vers ce temps, une sorte de contrat d'alliance spirituelle qu'il avait fait, de sa jeunesse, avec la très-sainte Vierge, alors qu'il étudiait à Caen sous les PP. Jésuites, comme nous l'avons dit en son lieu. A partir de ce moment, il avait souvent

(1) Marigny, 1,500 hab.; Carentan, 3,000 hab.; Montfarville, 1,300 hab.; Le Plessis, 600 hab.

réfléchi aux grandes bontez dont elle avoit toujours usé envers luy, aux grâces immenses qu'il avoit receues par sa protection. Pénétré de plus en plus d'amour, de respect et de reconnoissance pour cette digne épouse à laquelle il avoit juré une éternelle alliance, il résolut de renouveler cette sainte union, et d'en consigner par écrit les pactions en forme de contract. Le lecteur nous saura gré de reproduire ici cette belle pièce si remplie de tendresse et de la plus suave dévotion.

JÉSUS, MARIA, JOSEPH!

Contract d'une sainte alliance avec la très-sacrée Vierge
Marie, Mère de Dieu.

« O admirable et toute aimable Marie, Mère-de Dieu, Fille unique du Père éternel, Mère du Fils de Dieu, Epouse du Saint-Esprit, Reyne du ciel et de la terre, ce n'est pas merveille que vous vouliez bien estre l'épouse du dernier de tous les hommes, et du plus grand de tous les pécheurs, qui a bien osé vous choisir dez ses plus tendres années pour sa très-unique épouse, et vous consacrer entièrement son corps, son cœur et son âme. C'est que vous voulez imiter la bonté infinie de vostre Fils Jésus, qui veut bien estre l'époux d'une âme pécheresse et misérable. Que tous les Anges, tous les Saints, toutes les créatures et le Créateur mesme, vous en louent et bénissent éternellement, et qu'ils réparent pour moy toutes les ingratitudes et les infidélitez innombrables que j'ay commises envers vous.

Puisque vous avez desjà eu tant de bonté pour moy, ô la plus charitable de toutes les créatures, ayez pour agréable, s'il vous plaist, les conditions de nostre sainte alliance que je vais escrire sur ce papier; il en sera, comme le contract ou plutost comme une copie du contract dont je supplie le Saint-Esprit d'estre le notaire, pour l'escrire dans vostre Cœur et dans le mien, en lettres d'or de son pur amour qui soient ineffaçables.

Au lieu que l'époux est le chef et le supérieur de l'épouse, et que celle-cy est assujettie à son autorité, je veux vous respecter et vous honorer comme ma Reyne et ma souveraine

“Dame; et je veux que tout mon estre, avec toutes ses dépendances et ses appartenances, soit pleinement assujetty à vostre puissance, afin que vous en disposiez ainsi qu'il vous plaira. Au lieu qu'une partie de la dot de l'épouse, ce qu'on appelle vulgairement son mobile, demeure entre les mains de l'époux qui en fait ce que bon luy semble, je ne veux rien m'approprier ny retenir de la dot que vous m'avez apportée; c'est-à-dire des grâces et des faveurs innombrables que le Père céleste m'a données par vous. Je renonce de tout mon cœur à en tirer aucun avantage pour mes intérêts personnels; mais je les mets entre vos mains, avec tous les fruits qui en sont procédez, afin que vous les renvoyiez à Celuy qui en est la première source, et auquel seul toute la gloire en soit rendue éternellement.

Au lieu quel l'épouse n'a pour son douaire, après le décez de son époux, qu'une partie de son bien, mon intention est, ô ma très-honorée Dame, que tout ce que je suis, tout ce que je puis, tout ce que j'ay, quant au corps et quant à l'âme, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, et tout ce que j'espère en sa gloire, et généralement toutes les choses qui m'appartiennent au temporel et au spirituel, ou qui dépendent de moy en quelque façon que ce soit, soient à vous entièrement, et sans aucune réserve, afin que vous en fassiez ce qui vous sera le plus agréable. Mais tout cela n'est rien. O si j'avois cent millions de mondes, que de bon cœur je vous les donnerois, ô ma divine maistresse! Bien

plus, si par impossible, j'avois un estre divin comme vostre Fils Jésus, j'aurois un grand contentement de vous le donner, en union du mesme amour avec lequel il s'est donné à vous.

Au lieu que l'épouse doibt se conformer et se rendre semblable à son époux, selon ces divines paroles: *Faciamus homini adjutorium simile sibi*, je désire de tout mon cœur m'estudier à me rendre semblable à vous, ô ma Reyne, par une soigneuse imitation de vostre sainte vie et de vos éminentes vertus. Employez, s'il vous plaist, le pouvoir que Dieu vous a donné pour destruire en moy tout ce qui y peut mettre empeschemet, et pour y imprimer une vive image et une parfaite ressemblance de vous-mesme.

LIVRE SEPTIÈME.

261

« Comme l'époux et l'épouse doibvent demeurer dans une mesme maison, je souhaite aussi de demeurer avec vous dans le très-aimable Cœur de Jésus, qui est vostre Cœur. Faites, s'il vous plaist, que je n'en sorte jamais, mais que je n'aie point d'autre demeure pour le tems et pour l'éternité.

Comme l'épouse est inséparable de son époux, et qu'elle est obligée de le suivre et de l'accompagner partout, je vous supplie aussi, ô ma toute bonne, d'estre tousiours avec moy en tout lieu, en tout tems et en toutes mes actions, pour me conduire et gouverner en toutes choses, selon la très adorable volonté de vostre Fils.

Comme l'honneur de l'épouse qui est la gloire de l'époux, luy doibt estre très-cher et très-précieux, je proteste aussi que je veux avoir un zèle particulier pour vous honorer et pour vous faire honorer en toutes les manières qu'il me sera possible, moyennant la grâce de vostre Fils.

Comme l'époux et l'épouse doibvent s'aimer réciproquement d'un amour sincère, constant et cordial, aussi ay-je toutes les preuves imaginables, ô ma toute aimable, de vos incomparables bontez à mon égard; et vous voyez pareillement les feux et les flammes, les cordialitez et les tendresses de mon cœur pour vous. O ma toute désirable, qu'est-ce que je veux et qu'est-ce que j'aime, au ciel et sur la terre, en dehors de vous, après vostre Jésus et le mien? O le très unique object de mon cœur après mon Dieu, qu'est-ce que je ne voudrois pas faire et souffrir pour vostre amour? Je sais qu'il n'y a rien qui soit plus agréable à vostre Fils et à vous que de travailler au salut des âmes: certainement vous voyez les sentimens de mon cœur sur ce sujet. O que n'ay-je tous les cœurs des hommes et des Anges, avec toute la capacité d'aimer qui fut et qui sera jamais, pour les employer à aimer Jésus, fils de Marie, et Marie, mère de Jésus! Mais cela ne me contenteroit pas encore; il faut avoir le cœur d'un Dieu pour aimer dignement un Homme-Dieu et une mère de Dieu. Grâce à Dieu, j'en ay un, car Jésus s'estant tout donné à moy, son cœur par conséquent est à moy. Ouy, le Cœur de Jésus est mon cœur. C'est en l'amour de ce Cœur que j'aime mon très-

262

VIE DU R. P. EUDES.

« bon Sauveur et sa très-aimable Mère, et que je les veux aimer fortement, ardemment, tendrement, uniquement et éternellement; et je ne veux rien aimer que ce qu'ils aiment, ny haïr rien que ce qu'ils haïssent, ny me resjouir de rien que de ce qui les contente, ny m'attrister de rien que de ce qui leur déplaist. Et je veux mettre toute ma consolation et mes délices à penser à eux, à converser avec eux, à parler et à entendre parler d'eux, à agir pour leur service, à souffrir pour leur amour, et à mourir dix mille fois, s'il estoit possible, pour Jésus et Marie.

Comme l'époux et l'épouse sont obligés réciproquement de s'assister et de se consoler l'un

l'autre dans leurs infirmitéz, maladies et afflictions, mon désir est de vous servir, ayder et consoler, selon le pouvoir que Dieu m'en donnera, en la personne des pauvres, des malades et, des affligez, dans lesquels je vous regarderay comme la mère dans ses enfans; je vous supplie aussi, ma toute bonne, de m'assister, de me protéger, de me soutenir dans tous mes besoins corporels et spirituels.

Comme l'époux et l'épouse ne doibvent avoir qu'un cœur et qu'une âme, faites aussi, s'il vous plaist, ô la Reyne de mon cœur, que je n'aie qu'une âme, qu'un esprit, qu'une volonté et qu'un cœur avec vous. Pour cet effect, ostez-moy mon cœur et donnez-moy le vostre, selon vostre parole, afin que je puisse chanter éternellement:

0 qualis hœc Benignitas,
Ardens Mariae charitas,
Meum sibi cor abstulit,
Suum mihi Cor praebuit.

Que ce Cœur sacré de ma très-chère Mère soit l'âme de mon âme et l'esprit de mon esprit; que ce Cœur aimable soit le principe de ma vie et de toutes mes pensées, paroles, actions, sentimens et affections; que je fasse toutes mes actions, que je porte toutes mes peines et afflictions avec l'amour, la charité, l'humilité, la soumission, la patience, et les autres dispositions et intentions de ce très-saint Cœur. Comme l'épouse doibt redoubler ses soins et ses affections vers son époux dans ses derniers jours et à l'heure de sa mort,

je vous demande aussi, ô la bien-aimée de mon âme, d'estre présente et près de moy personnellement, en mon dernier jour, et en ma dernière heure, selon vostre promesse, pour me deffendre des ennemis de mon salut, pour me fortifier et consoler, pour me préparer à une sainte mort, pour m'associer avec vous dans les saintes dispositions avec lesquelles vous estes morte, pour recevoir mon âme à la sortie de mon corps, pour l'accueillir dans vostre sein et dans vostre cœur maternel (car vous estes ma mère et mon épouse, comme vous estes la mère et l'épouse de mon Jésus), pour l'emporter avec vous dans le ciel, afin que j'y loue et glorifie à jamais la très-sainte Trinité, avec vous et avec tous les Anges et tous les Saints.

Comme l'épouse doibt prendre soin des enfans que son époux luy a laissez après sa mort, je vous supplie aussi de tout mon cœur, ô ma toute charitable, de prendre un soin particulier de tous les enfans spirituels que Dieu m'a donnez, qui sont aussi vos enfans, puisqu'il me les a donnez par vous. Je les mets tous, dez maintenant, entre vos mains, vous suppliant de les conserver si bien que pas un ne périsse. Je mets aussi en vos bénites mains les Communautez dont la divine Providence m'a chargé ou avec lesquelles elle m'a donné une liaison particulière, et toutes les personnes qui ont quelque amitié et charité pour moy, ou qui se sont recommandées à mes prières, ou auxquelles j'ay quelque obligation, de quelque façon que ce soit, sans oublier celles qui ont eu quelque haine ou aversion contre moy, pour lesquelles je vous prie de demander pardon à la divine miséricorde. Mais surtout je vous recommande très-instamment, ô ma toute bonne, la petite Congrégation de Jésus et Marie, que vostre Fils et vous m'avez donnée, vous conjurant, ô ma Reyne, par toutes les bontez de vostre Cœur si doux, de suppléer à toutes les fautes que j'y ay commises, d'y anéantir tout ce qui peut mettre empeschement aux desseins que Dieu a sur elle, de la protéger, bénir et gouverner en toutes choses. Souvenez-vous, ô très-bonne et très-puissante Vierge, que vostre Fils Jésus en est le fondateur, le supérieur et le père; que vous en estes la fondatrice, la supérieure et

la mère, et qu'elle est toute dédiée et consacrée à vostre très-saint Cœur. Faites donc en sorte, s'il vous plaist, que tous les enfans de cette Congrégation soient les vrais enfans de vostre Cœur, et qu'à cette fin ils renoncent entièrement à leur propre volonté, pour suivre en tout et partout la très adorable volonté de Dieu. Chassez-en tous ceux qui voudroient vivre selon les désirs de leur cœur, et ne souffrez point qu'il y en entre de semblables. Bénissez, et favorisez en toutes manières ceux qui observeront fidellement les règles qui sont établies dans cette Congrégation. Bénissez aussi de vos plus saintes bénédictions tous ceux qui l'aimeront et qui la protégeront. Mais principalement, je vous demande, ô ma divine Princesse, que vous luy donnez un Supérieur qui soit selon vostre cœur, qui répare les fautes innombrables que j'y ay faictes et qui la régisse dans vostre esprit, qui est l'esprit de vostre Fils. Voilà les conditions du contract de la sainte alliance que vous m'avez inspiré de faire avec vous, ô Reyne du ciel, comme avec la très-sainte Epouse de mon esprit et de mon cœur; je vous supplie de nouveau de l'avoir pour agréable et de le signer du sang de vostre Cœur virginal, comme je vais le signer de mon sang, désirant ardemment de le signer de la dernière goutte du sang de mon cœur. Faites en sorte, s'il vous plaist, qu'il soit agréé et signé de vostre Père adorable, qui est aussi mon Père, de vostre Fils Jésus mon Rédempteur, et de vostre époux, le Saint- Esprit, de vostre père, saint Joachim, de vostre mère, sainte Anne, de vostre époux, saint Joseph. Et que vostre bon ange gardien, saint Gabriel, et mon saint ange, saint Jean-Baptiste et saint Jean-l'Evangéliste, et tous les Sa ints qui vous ont eu une dévotion particulière pendant qu'ils estoient sur la terre, et tous les autres Anges y signent comme tesmoins, et que le Saint-Esprit y mette le sceau éternel de son divin amour; Amen, amen, fiat, fiat!

Faict à Caen, en la maison de la Congrégation de Jésus et Marie, ce samedy vingt-huitième d'avril mil six cent soixante et huit.

JEAN EUDES,
Prestre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie."

Voilà l'hymne d'amour qu'il tiroit de son cœur pour cette divine Epouse.. Il voulut que cette pièce, signée de son sang, fût mise après sa mort sur son cœur, et enfermée avec luy dans son cercueil.

Durant le Carême de l'année 1669, le P. Eudes fit une belle mission à Montsurvent, paroisse à deux lieues de Coutances, du côté de la mer; et pendant l'été, une autre non moins remarquable en la paroisse de Notre-Dame de Cenilly, à trois lieues de la même ville, mais à l'opposite de Montsurvent. Enfin, dans l'automne, il en donna une troisième à Quettehou, dans le Val de Saire, à peu de distance de La Hougue (1). Le P. Eudes s'est borné à mentionner ces missions dans son Journal, sans rien ajouter: tant il mettoit de réserve à publier les grandes grâces que Dieu distribuoit si abondamment par son ministère, et les résultats heureux qui pouvoient luy attirer des louanges.

Entre la mission qu'il fit à Cenilly et celle de Quettehou, il s'en retourna à Caen pour prendre un peu de repos pendant le mois d'aoust; mais à peine arrivé, il fut obligé de se rendre à Lisieux pour des affaires qui demandoient sa présence. En revenant à Caen, il se détourna un peu de son chemin pour visiter M. l'Abbé du Val- Richer et ses Religieux. Nous avons déjà parlé cy-devant des grandes liaisons de piété qu'il avoit contractées avec ce digne Abbé. Il se faisoit un plaisir, quand il passoit près du Val- Richer, et que ses affaires le luy permettoient, de s'entretenir avec ce saint prêtre des intérêts de la gloire de Dieu, de nourrir sa foy, de renouveler son courage en méditant les enseignemens et les exemples d'un homme si justement admiré pour sa vertu. Mais si le P. Eudes trouvoit dans son séjour

au Val-Richer un sujet d'édification et d'encouragement au bien, l'Abbé et ses Religieux ne profitoient pas moins des exemples et des conversations de leur hôte, qu'ils regardoient comme un saint.

Ce fut donc cette année une agréable surprise pour ces bons Religieux de voir arriver l'homme de Dieu dans leur solitude; car il y avoit déjà bien du temps qu'ils n'avoient receu sa visite. Ils le firent prier par le Père Abbé de leur accorder une conférence. Le P. Eudes, qui ne demandoit que

(1) Montsurvent, 500 hab.; Cenilly, 1,800 hab, Quettehou, 1,530 hab.

des occasions de parler de Dieu et de procurer le bien des âmes, y consentit facilement. L'Abbé ayant marqué l'heure convenable, et la Communauté s'étant assemblée dans la salle du Chapitre, le Serviteur de Dieu fit un entretien très instructif et tout plein d'onction, dont les Religieux furent très-édifiés. Un des moines, s'étant retiré ensuite dans sa cellule, s'empressa de mettre par écrit ce qu'il avoit pu retenir de cette touchante conférence. Cet extrait m'étant tombé entre les mains, j'ay cru faire plaisir au lecteur d'en donner ici du moins la substance.

Le P. Eudes prit pour texte de son discours ces paroles de Notre-Seigneur à la Samaritaine: Si scires donum Dei! Si vous connoissiez le don de Dieu! Ces paroles luy fournirent occasion de parler aux Religieux de l'excellence de leur vocation. Après avoir comparé la grâce de la vocation à la vie religieuse au grand don que le Père Eternel fit au monde en luy donnant son Fils unique, il exposa les précieux avantages qui accompagnent cette glorieuse vocation à la vie du cloître. Quand Dieu, dit-il, retire un homme du monde pour en faire un religieux, c'est comme s'il le prenoit par la main pour le retirer de l'enfer, et le mener au ciel, ou du moins dans le chemin sûr qui y conduit. Si un religieux connoissoit à fond cette grâce, souvent il se jetteroit à genoux et en remercieroit Dieu dans l'effusion de son cœur. Le Religieux, en effet, est l'objet spécial des faveurs de Dieu qui le choisit de préférence à une infinité d'autres pour l'appliquer aux plus saints exercices, et aux plus hautes fonctions du christianisme, aux louanges divines, à la psalmodie, aux oraisons, aux lectures spirituelles, au fréquent usage des sacremens.

Les Religieux sont le plus à couvert de tous les dangers et occasions qui perdent une infinité de chrétiens; ils sont de la maison de Dieu et comme ses premiers officiers; et dans ce glorieux ministère, ils trouvent un parfait bonheur à accomplir en tout et toujours la volonté de leur maître. Bien que dans la solitude, ils peuvent travailler au salut des âmes, autant que les Missionnaires qui y sont occupés par état, autant que les Prédicateurs et les Confesseurs, et souvent même d'une manière plus avantageuse et moins dangereuse; car ils ne sont pas

exposez à la vaine gloire que causent les applaudissemens des hommes, tandis que retirez au pied de l'autel, sous le regard de leur aimable Sauveur, présent au Très-Saint-Sacrement, ils demandent à Dieu chaque jour dans la prière, dans la mortification, les grâces nécessaires aux âmes pour assurer leur salut. La vie du Religieux est donc une sorte de mission non interrompue et qui ne finit qu'avec la vie pour aller se continuer au ciel. Le bon Religieux peut bien dire, par proportion, comme la très-sainte Vierge: Fecit mihi magna qui potens est. Le Tout-Puissant a fait en moy de grandes choses.

Après avoir exposé aux Religieux tous ces précieux avantages de la vie du cloître, le P. Eudes leur fournit les moyens d'en rendre à Dieu dignes actions de grâces: 1o en haïssant tout ce qu'il hait, et en aimant tout ce qu'il aime; 2o en observant fidèlement leur Règle, dont il s'attacha à faire voir

l'importance, même dans les plus petites choses; 3o en se soumettant en tout et toujours aux Supérieurs qui leur tiennent la place de Dieu. En terminant, il les exhorte puissamment à la ferveur et à la fidélité; et il conclut en leur recommandant la dévotion envers la très-sainte Vierge, cette dévotion si chère à son cœur, sujet inépuisable et sur lequel il leur dit les choses les plus tendres. Celuy qui envoya cet extrait à M. Hérambourg, en 1692, ajoutoit que le Religieux, qui en étoit l'auteur, paroisoit encore tout émerveillé et tout pénétré d'onction, à vingt-cinq ans de distance; il ne pouvoit parler de ce sermon qu'avec les sentimens de la plus profonde vénération pour la mémoire du P. Eudes.

En l'année 1669, la peste fit beaucoup de ravages dans la ville de Rouen et dans la haute Normandie. L'alarme se répandit au loin, mais principalement dans les populations qui entretenoient quelque commerce avec cette ville affligée. On prit toutes les précautions en usage en pareille occasion pour tâcher de se garantir de la contagion. Le P. Eudes, qui s'y étoit exposé autrefois si généreusement sans rien craindre pour luy-même, ne laissa pas d'être vivement inquiet pour ceux de ses confrères qui demeuroient dans le séminaire de Rouen. Il écrivit, à ce sujet, à M. de Bonnefond, alors supérieur de cet établissement, il luy marquoit dans sa lettre qu'il étoit fort

en soin d'eux tous, qu'il faisoit prier et dire des messes à leur intention, et qu'il les avoit tous mis sous la protection de la très-sainte Vierge. Il leur donnoit, de plus, d'excellentes instructions, et leur prescrivoit des règles de prudence, les engageant fortement à faire une neuvaine de messes en l'honneur du sacré Cœur, et une autre en l'honneur de saint Charles Borromée.

Sur la fin de cette année, le P. Eudes fit une grande mission en la ville de Rennes en Bretagne. Il y avoit longtemps que M. de La Vieuville, qui en étoit évêque, l'avoit demandée à cet homme apostolique. Il avoit manifesté le désir qu'elle eût lieu durant l'été de cette année 1669, et qu'on la commençât à la fête de la Trinité. Le P. Eudes luy avoit promise d'abord; mais ayant appris ensuite que le Prélat avoit fixé à ce temps-là le Jubilé que le Pape Clément IX avoit accordé à son avènement au souverain Pontificat, dans la persuasion que cette coïncidence contribueroit au bien de la mission, il prit la liberté de luy représenter que ce seroit tout le contraire qui arriveroit. Il luy écrivit une lettre très-respectueuse pour luy faire connoître combien cette conjoncture causeroit de préjudice à la mission. Cette lettre, dont la copie est encore dans les archives du séminaire de Caen, est ainsi conceue:

« Je vous supplie, Monseigneur, de considérer ou que le jubilé précèdera la mission, ou qu'il l'accompagnera, ou qu'il la suivra.

« S'il la précède, elle ne sera plus de saison, parce que chacun aura gagné son jubilé. S'il l'accompagne il la rendra inutile pour deux raisons: 1o parce que tous les fruits de la mission dépendant des bons confesseurs, comme les bulles du jubilé donnent pouvoir à un chacun d'élire tel confesseur que bon luy semblera, on quittera les confesseurs missionnaires, qui sont plus exacts, pour aller à d'autres qui seront plus larges; 2o quand tout le mondeiroit aux missionnaires, le jubilé ne durera que quinze jours. Or, afin qu'une mission fasse quelques changemens dans les mœurs, et qu'elle destruise les vices et les mauvaises coutumes, il est nécessaire qu'elle dure pour le moins sept à huit semaines.

« Nous n'en faisons point dans les plus petites paroisses de la campagne qui ne dure six semaines; autrement, on plaste le mal, mais on ne le guérit pas; on rompt les mauvaises habitudes, mais on ne les déracine pas; on fait du bruit, mais peu de fruit.

Si le jubilé suit la mission, tout le monde la laissera passer, pour l'attendre. Je ne vous dis rien, Monseigneur, dont je n'aye eu l'expérience en divers jubilez, où nous avons faict des missions, et je le vois encore dans une que nous avons commencée depuis trois semaines dans le dioceze de Bayeux. Pendant qu'on n'a point entendu parler de jubilé, elle a produit de grands fruits; mais, depuis que les nouvelles en sont venues, nous ne faisons plus rien. Il est d'une grande importance de choisir un tems propre pour prescher cette mission, ayant à la faire en vostre cathédrale, et étant la première que nous donnerons dans vostre dioceze. »

M. de La Vieuville se rendit à ces raisons, qui luy parurent très-solides, et chargea le P. Eudes de mettre la mission au temps qu'il jugeroit le plus convenable. L'ouverture de cette mission eut lieu au commencement de l'Avent de l'année 1669. Elle fut la plus grande, et peut-être la plus fructueuse que le Serviteur de Dieu eût donnée jusqu'alors. Elle finit dans l'Octave de Pâques, qui étoit le 13 d'avril 1670, c'est-à-dire qu'elle dura plus de quatre mois.

Le P. Eudes y travailla avec un zèle et une vigueur extraordinaires . quoyqu'il fût âgé de près de 69 ans, et que le froid de cet hyver fût si rude, que plusieurs des ouvriers de Normandie, qu'il avoit itivitez à y venir travailler, n'osèrent se mettre en chemin; il déploya autant d'ardeur que s'il n'avoit eu que trente ans. Il y prêcha presque tous les jours; et Dieu donna une bénédiction merveilleuse à ses travaux apostoliques. M. de La Vieuville, qui fit toute la dépense de cette mission, étoit dans une joye indicible en voyant les résultats obtenus par le saint missionnaire.

Les beaux effets de cette mission se manifestèrent non seulement par le grand nombre de conversions éclatantes, qui se firent dans la ville, par les restitutions des intérêts,

usuraires receus sur des billets de pur prêt, auxquels personne ne s'étoit fait scrupule d'avoir recours, mais aussi par l'assiduité remarquable des peuples à assister aux sermons: on fermoit les boutiques pour aller entendre les instructions, surtout quand on sçavoit que le P. Eudes devoit prêcher. La satisfaction du Prélat fut si grande, qu'avant la fin de la mission, il résolut d'établir le séminaire dont il avoit conceu depuis longtemps le projet, et d'en donner la direction au P. Eudes, et aux sujets de sa Congrégation.

Il décréta la fondation de cet établissement le 8 de mars de cette année 1670. Dans ses lettres d'Institution, il donne de grandes louanges au P. Eudes, et luy accorde d'amples pouvoirs. Il fit plus encore: il acheta une maison avec un beau jardin pour les directeurs de son séminaire, et leur donna deux mille livres de revenu en fonds, ainsi que le P. Eudes l'a consigné dans son Journal. Les habitans de Rennes, de leur côté, étoient si satisfaits de la mission, qu'ils en témoignèrent leur reconnaissance par de grandes libéralitez faites aux missionnaires pour le nouvel établissement: elles furent si considérables, qu'elles fournirent abondamment tout ce qui étoit nécessaire à la décoration de la chapelle, aux ameublemens et à tous les besoins du séminaire. Mais ce qui combla surtout de joye le Serviteur de Dieu, dans les lettres d'Institution que M. de La Vieuville luy accorda pour le séminaire de Rennes, fut la permission donnée aux directeurs de célébrer dans leur chapelle la fête du divin Cœur de Jésus, qui n'avoit point été encore établie dans aucune autre des maisons de la Congrégation, et qui ne le fut que deux ans après dans le séminaire de Caen.

Elle fut célébrée pour la première fois, avec une grande Solennité au séminaire de Rennes le 31 aoust 1670, jour où elle continua d'être solennisée les années suivantes, jusqu'à ce que ayant été dans la suite établie dans les autres maisons, elle fut fixée au 20 d'octobre, ou au dimanche suivant.

L'autorisation accordée, à ce sujet, par M. de La Vieuville, facilita l'établissement de cette fête dans les autres diocèses (1).

(1) Permettons aux dicti prestres de la dicte Congrégation de célébrer solennellement, tous les ans, le 31 d'aoust, la feste du Cœur adorable de

Le P. Eudes confia la direction du séminaire de Rennes à M. Blouet de Camilly ainsi se forma le sixième établissement de la Congrégation de Jésus et Marie.

Quelques jours après la fin de cette mission, le P. Eudes étant encore à Rennes écrivit une lettre à la Mère Saint-Gabriel, religieuse de l'Abbaye de Montmartre, avec laquelle il entretenoit de grandes liaisons de piété: il luy mandoit ce qui s'étoit passé de plus important en cette grande mission, et la prioit ainsi que les autres Religieuses de sa communauté, de luy aider à en remercier Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère. Il ajoutoit que dans six ou sept jours il alloit retourner à Caen, d'où il partiroit quinze jours après pour aller faire deux missions pendant l'été dans le diocèze de Coutances, et une troisième à Clermont en Auvergne, à la Toussaint. La lettre est du 16 d'avril 1670. Cependant, nous ne voyons point que ces projets de missions se soient exécutés; nous ne trouvons aucun vestige de cette mission de Clermont et des deux autres qu'il devoit faire au diocèze de Coutances.

Il se borne à dire dans son Journal: « En la mesme année 1670, il a plu à Nostre-Seigneur me favoriser de plusieurs bonnes croix, dont il soit bénny éternellement, et qu'il me fasse la grâce de pouvoir dire, durant toute l'éternité: Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi; c'est-à-dire: à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne nous fait point connoître quel fut le sujet de ces souffrances ny d'où luy venoient ces croix dont il parle. Nous voyons seulement dans son Journal que depuis ce temps-là le reste de sa vie ne fut presque plus qu'un enchaînement de croix, de souffrances et de persécutions. La divine Providence

« Nostre-Seigneur Jésus-Christ, avec Octave, et de se servir pour cet effect d'office et de Messe propres, et de faire . le mesme Office double le premier jeudy de chaque rnoys non occupé d'une feste double ou semi-double; et d'en user de mesme à l'égard du Cœur de la sainte Vierge, et de l'Office et Messe propres le 8 de fevrier avec Octave, et le premier samedy de chaques moys non occupé pareillement d'une feste double ou semi-double.

Donné à Rennes le 8 mars 1670.

CHARLES-FRANÇOIS, Évesque de Rennes. »

eut grand soin de luy en fournir souvent des occasions pour servir de contre-poids au trop de satisfaction qu'il auroit eu, en voyant les fruits extraordinaires de ses missions et les grandes bénédictions dont Dieu avoit coutume de les favoriser. Nous ne pouvons pas douter aussi que Dieu ne les luy envoyât pour le préparer de loin à la mort, et luy faire mériter les récompenses de l'éternité: car la souffrance est la meilleure monnoye pour obtenir le ciel et les grâces qui y conduisent.

Au commencement de l'année 1671, le P. Eudes, s'étant rendu à Paris pour quelques affaires concernant sa Congrégation, alla saluer M. l'archevêque, qui était alors M. de Harlay de Champvallon, récemment transféré de l'archevêché de Rouen à celuy de Paris. M. de Harlay avoit confié le séminaire de Rouen à l'homme de Dieu, et luy avoit fait prêcher dans sa cathédrale, en 1667, une mission dont

nous avons parlé cy-dessus. Ce Prélat conservoit toujours une haute estime des vertus, du talent et du mérite du P. Eudes. La présence du saint missionnaire à Paris donna l'idée à M. de Harlay de luy procurer une belle occasion de produire le grand talent qu'il luy sçavoit pour la prédication. Il s'agissoit de luy faire prêcher le Jubilé que le Pape Clément X venoit d'accorder à son avènement au souverain Pontificat, et de placer cette station à Versailles, afin que le Roy et toute la cour en pussent profiter. Il crut que le P. Eudes étoit l'homme de tout le royaume le plus en état de luy servir pour ce grand dessein; tant à cause du genre tout apostolique de sa prédication, de l'onction qu'il sçavoit y mettre, que par sa liberté à dire la vérité à tous, sans exception, aux grands, aussi bien, qu'aux petits.. Mais comme il n'en avoit point encore parlé au Roy, il se contenta pour lors de dire à ce digne ouvrier, qu'il le reverroit volontiers, avant qu'il s'en retourñat en Normandie, l'assurant qu'il pouvoit compter sur sa protection.

Pendant que le P. Eudes traitoit les affaires qui l'appeloient à Paris, l'archevêque alla saluer le Roy et luy proposa le dessein qu'il avoit de faire travailler le P. Eudes à Versailles, pendant le Jubilé. Comme le mérite du Serviteur de Dieu étoit déjà connu de Sa Majesté, M. de Harlay n'eut pas de peine à en obtenir l'autorisation qu'il étoit venu chercher; il

fut convenu que le Jubilé auroit lieu pendant la quinzaine de Pâques.

Aussitôt de retour à Paris, M. l'Archevêque, mandant le P. Eudes, luy dit alors que le Roy souhaitoit qu'il travaillât à Versailles avec quatre de ses missionnaires, durant le temps du Jubilé qui auroit lieu dans la quinzaine de Pâques; qu'en conséquence, il eût à trouver incessamment des ouvriers et à se tenir prêt au temps marqué. Le P. Eudes, ayant rendu ses très-humbles actions de grâces à M. de Harlay, se hâta d'informer de cette nouvelle ses prêtres du séminaire de Caen et de Rouen, les priant d'en remercier Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère, et leur demandant le secours de leurs prières,

Il choisit les sujets les plus capables de sa Congrégation pour prêcher avec luy cette importante station; et aussitôt qu'ils l'eurent joint, il partit avec eux de Paris pour Versailles, le dimanche des Rameaux, après avoir receu, avec la bénédiction de M. l'Archevêque, tous les pouvoirs qui pouvoient luy être nécessaires. A son arrivée à Versailles, il alla saluer le Roy qui s'y étoit rendu depuis peu avec la Reine et toute la cour. Le Roy l'accueillit avec beaucoup de bonté, et luy dit après avoir receu son compliment: « Je suis, bien aise que M. l'Archevêque vous ait choisi pour cette mission; vous y ferez beaucoup de bien, vous convertirez plusieurs personnes; vous ne conver-tirez pourtant pas tout le monde; mais vous ferez tout ce que vous pourrez. »

Le P. Eudes alla ensuite rendre ses devoirs à quelques-uns des Princes et des Seigneurs de la cour, dont il avoit l'honneur d'être connu, et qui l'avoient en grande vénération. Il fut receu de tous avec l'estime et la considération que son mérite et sa grande réputation luy avoient acquises; mais il ne se laissa point éblouir par tout cet éclat. Dez qu'il eut satisfait aux devoirs de bienséance, il se retira avec ses prêtres dans les appartemens que luy avoit préparez M. Bontems, gouverneur du château de Versailles, qui avoit été chargé par Sa-Majesté de loger les missionnaires, et de pourvoir à tous leurs besoins -. il ne pensa plus qu'à se bien acquitter du grand employ pour lequel on l'avoit appelé.

Il commençala station du Jubilé le lundy de la Semaine Sainte et parla avec la même force et la même liberté qu'il auroit pu faire dans une simple mission de campagne. Il y fut écouté avec autant d'attention que les prédicateurs les plus renommez alors par leur éloquence, et certainement avec plus

de fruits; ses exemples, joints à ses discours si pathétiques, produisirent une vive impression sur le coeur de ceux qui eurent le bonheur de l'entendre; on sentoit quel l'esprit de Dieu parloit par sa bouche. Tous les soirs, il y avoit salut, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement. Le P. Eudes fit deux de ces exhortations, en présence de la Reine, avec ce ton vigoureux et plein de sentiment dont il avoit le secret, et en tenant le soleil à la main; cette pieuse Princesse fut fort édifiée de cette prédication et se retira tout émue.

Il en donna une troisième en présence même du Roy. Pendant un quart d'heure, il parla de la Passion de Notre-Seigneur d'une manière fort touchante; pendant ce temps, le Roy, à genoux, l'écoutoit avec un recueillement qui faisoit connoître combien il étoit satisfait et touché du sujet traité par le saint missionnaire. Sa Majesté resta encore en cette même situation quelques momens après l'exhortation, ce qui fut d'une merveilleuse édification pour toute la cour et donna une telle autorité au P. Eudes, que désormais il put prêcher la parole de Dieu avec la plus entière liberté.

Le Serviteur de Dieu mandoit à M. de Bonnefond, à Caen, tous ces détails que nous venons de rapporter le lundy de Pâques, 30 de mars, lorsque la mission étoit dans sa plus grande ferveur; et il ajoutoit qu'elle étoit visiblement bénie de Dieu. En effet, un grand nombre de personnes de la première qualité, qui écoutoient avec applaudissement le saint missionnaire, s'adressèrent à lui, et le consultèrent sur l'état de leur conscience. La Reine étoit si satisfaite de ses exercices, et y trouvoit tant de jouissance qu'elle eût bien voulu les suivre tous, sans aucune exception. Elle pousoit la bonté jusqu'à aller quelquefois elle-même à la cuisine voir ce qu'on y préparoit pour les missionnaires, et s'ils étoient traitez avec tout l'égard qui leur étoit deu; elle ne manquoit pas alors de

s'enquérir du frère domestique des exercices qu'on alloit faire, et de l'heure où les instructions devoient avoir lieu.

Un jour, le P. Eudes fit un, acte singulièrement hardi mais qui montre bien la liberté tout apostolique avec laquelle il osoit dire la vérité aux grands du monde. Le Roy assistoit à la messe à genoux avec une piété édifiante, lorsque l'homme de Dieu étant arrivé à l'Offertoire, jugea à-propos de le complimenter sur le bel exemple qu'il donnoit à ses sujets du respect qui est deu au Roy des Roys, en présence duquel les Souverains de la terre, quelque grands qu'ils soient, ne sont qu'un peu de poussière. Voyant la plupart des assistans qui se tenoient debout avec assez peu de religion, il continua, toujours en parlant au Roy: mais, ce qui m'étonne, Sire, c'est que pendant que Vostre Majesté s'acquitte si parfaitement des devoirs de la religion, et qu'elle rend à Dieu avec humilité ses plus profonds hommages, je vois une multitude de vos sujets qui font tout le contraire. »

Il n'en fallut pas davantage pour rappeler ces gentilshommes à leur devoir; tous se jetèrent à genoux comme si un coup de tonnerre eût éclaté dans le lieu saint. Quelques-uns furent indignez detant d'audace; car le Roy ayant tourné la tête, ils craignoient beaucoup d'avoir été surpris dans la tenue irrespectueuse signalée par le prédicateur; mais il leur fallut dissimuler lent ressentiment et louer comme les autres le zèle et la générosité de l'homme de Dieu.

C'étoit ainsi que le P. Eudes faisoit profession de dire la vérité à tout le monde et de reprendre le vice partout où il le trouvoit. Quelque besoin qu'il eût de la protection des grands dans tant de fâcheuses affaires qu'on lui suscita, il ne donna jamais rien à la flatterie; toujours disposé à sacrifier non-seulement tous les intérêts humains, mais sa vie même s'il avoit été nécessaire, pour soutenir la Vérité, et combattre le vice. on peut se souvenir de ce que nous avons dit ailleurs de ses désirs ardens du

martyre: il se seroit estimé heureux, s'il l'avoit rencontré en de pareilles occasions.

Dans cette mission, le P. Eudes laissa voir tout son désintéressement .en ne faisant pas la moindre démarche ny pour luy-,même, ny pour les siens, ny pour ses deux Congrégations. Il

auroit cependant pu facilement obtenir du Roy tout ce qu'il auroit voulu; et bien d'autres en sa place n'auroient pas manqué de profiter d'une conjoncture si favorable; luy ne pensa qu'à la seule affaire pour laquelle on l'avoit appelé, c'est-à-dire à procurer la gloire de Dieu et à travailler à la conversion des pécheurs: c'étoit là toute son ambition, et le seul intérêt qu'il croyoit avoir à ménager partout où il venoit exercer son ministère d'apôtre.

Cependant, le Roy ayant appris par d'autres qu'il avoit entrepris de bâtir une église pour le séminaire de Caëii, en l'honneur du Cœur sacré de la très-sainte Vierge, et que ce monument seroit le premier élevé à cette pieuse intention, il désira y contribuer et fit délivrer au saint homme deux mille livres; s'il ne donna pas davantage, ce fut uniquement parce que le P. Eudes évita avec soin de rien demander.

Ce ne furent pas les seules marques que le Roy luy donna de sa bonté et de l'estime qu'il faisoit du Supérieur et des sujets de la Congrégation de Jésus et Marie; car il voulut avoir M. Hubert, un des prêtres qui prêchoient la mission, pour prendre soin de la chapelle de Versailles en qualité de sacristain; voicy quelle en fut l'occasion et de quelle manière la chose arriva: M. Hubert avoit une aptitude remarquable et un grand zèle pour la décoration des églises. A son arrivée à Versailles, il vit avec peine que la chapelle du château n'étoit pas dans un état suffisamment convenable, et que bien des choses pouvoient facilement être mieux disposées. Il s'employa de luy-même au service de la chapelle, sans en parler au Roy ny aux officiers, et bientôt tout y fut dans un ordre parfait. Le Roy étant venu le lendemain pour entendre la messe, fut frappé et en même temps édifié de ce changement subit; trouvant tout arrangé avec goût, et voyant régner partout la plus exquise. propreté, il demanda qui avoit disposé les choses, avec tant de soin et dans un si bel ordre. Quand il sceut que c' étoit M. Hubert, un des Pères de la mission, il le demanda pour en faire son sacristain. Le P. Eudes l'accorda à Sa Majesté avec empressement et plaisir: il aimoit d'ailleurs à penser que M. Hubert pourroit faire honorer et glorifier Dieu, par la piété et le zèle dont il s'çauroit faire preuve dans ce nouvel employ. Il ressentit

pourtant bien quelque peine en se voyant privé d'un excellent sujet qu'il aimoit tendrement, et qui auroit pu rendre encore beaucoup de bons services à sa Congrégation.

M. Hubert se comporta dans cette honorable charge avec beaucoup d'édu-cation; il soutint les intérêts de Dieu avec fermeté, sans que le respect humain ny la crainte de déplaire aux grands fussent capables de luy faire trahir son devoir; et en même temps en s'inspirant de cette sage discréption que demandoit la prudence. On en raconte un fait qui mérite bien de trouver place ici; il permettra de juger la conduite ferme et prudente du zélé missionnaire. Comme il se croyait obligé, en sa qualité de sacristain, non-seulement d'orner la chapelle qui luy avoit été confiée, mais aussi d'en empêcher les profanations, qui ne sont que trop communes dans le monde au milieu duquel il se trouvoit, il avoit grand soin d'en chasser les chiens, conformément à ce que le P. Eudes prescrit à ce sujet dans ses Constitutions. Un jour, le chien d'un des seigneurs les plus distinguez de la cour étant entré dans la chapelle, M. Hubert accourut le chasser à coups de fouet, et avec aussi peu de ménagement que s'il avoit appartenu à un simple paysan. Plusieurs de ceux qui sçavoient à qui étoit le chien ne purent retenir leur indignation ny s'empêcher d'accuser cet acte de témérité, et de blâmer un zèle qu'ils croyoient outré. La chose alla si loin, qu'on porta plainte au Roy; mais comme le sacristain avoit eu la précaution d'en parler, luy-même à Sa Majesté auparavant et d'obtenir son agrément, son action fut approuvée, et déclarée digne d'un véritable ministre du Seigneur. Il n'en fallut pas davantage pour faire changer de sentiment ceux qui avoient blâmé M. Hubert; ceux-là mêmes qui l'avoient accusé de témérité et d'indiscréption furent les premiers à louer son zèle et à y applaudir.

Le Roy fut toujours très-satisfait de la conduite de M. Hubert, jusque là même qu'il pensa à prendre dessujets du P. Eudes pour desservir entièrement sa chapelle de Versailles. Il en conféra avec le P. Ferrier, jésuite, qui étoit pour lors son confesseur. Conformément aux ordres de Sa Majesté, ce Père demanda au P. Eudes S'il voudroit donner six de ses prêtres

pour former une Communauté chargée de desservir la chapelle royale. Le P. Eudes y donna bien volontiers son consentement; mais la chose n'ayant point été tenue secrète, ses bienfaiteurs perpétuels, ainsi qu'il les appeloit, en ayant appris la nouvelle, ne manquèrent pas de faire tous leurs efforts pour y mettre obstacle: ce projet n'alla pas plus loin.

Cependant, M. Hubert continua encore quelque temps à édifier toute la cour. Dans les saintes fonctions qu'il remplissoit, l'amour ardent qu'il avoit pour Jésus-Christ au Saint-Sacrement, et sa tendresse extrême envers la sainte Vierge trouvoient abondamment de quoy se satisfaire. Les ornementa pour le divin sacrifice, et tout ce qui servoit à l'autel rendoient sa dévotion plus vive: il ne touchoit à rien qu'avec respect et esprit de religion. On prenoit plaisir à luy voir parer l'autel, orner les images et statues de la Mère de Dieu, balayer l'église: sa ferveur, sa dévotion et sa modestie relevant ses moindres actions, inspiroient la foy et l'amour de la religion à tous ceux qui le voyoient occupé à ce pieux employ. Mais Dieu ne le laissa pas jouir longtemps d'une fonction si agréable, et si conforme à ses goûts; il mourut le 30 du mois de mars de l'année 1674, estimé de tous ceux qui l'avoient connu, comme un homme de bien et un excellent prêtre (1).

Le P. Eudes étant retourné à Paris, alla saluer M. l'Archevêque, qui luy fit de grandes congratulations sur les succez obtenus à Versailles; car ce Prélat sçavoit déjà tout ce qui s'y étoit passé, et combien le Roy avoit été satisfait: il en fut luy-même si content, qu'il l'établit chef de toutes les missions qui se feroient dans son dioceze, luy accorda tous les pouvoirs nécessaires à cet effet, et de plus l'insigne faveur d'appliquer les indulgences archiépiscopales, toutes les fois qu'il le jugeroit à propos.

Mais tous ces grands applaudissements n'éblouirent point le Serviteur de Dieu, et ne luy enflèrent nullement le cœur. Pénétré de sa grande misère, il ne pensoit qu'à s'anéantir toujours de plus en plus en soy-même, et à rapporter à Dieu

(1) M. Thomas Hubert était originaire de la paroisse de Bricqueville-la-Blouette, dans le diocèse de Coutances.

seul toute cette gloire et ces succez, ne se regardant que comme un chétif instrument qui, sans la grâce, seroit capable de tout gâter. Craignant donc que ces succez et ces applaudissements ne luy fissent concevoir quelques sentimens de complaisance et de vaine gloire, il crut devoir se servir d'un excellent contre-poison. Quoyqu'il ne fût point malade, il jugea à propos, tandis qu'il étoit à Paris de faire son testament, et de régler toutes ses affaires, comme s'il avoit été proche dela mort. Il étoit âgé pour lors de près de 70 ans, puisque son testament est daté du 24 d'avril 1671. Mais comme il ne crut pas devoir le faire connoître en ce temps-là, et qu'il y fit encore quelques changemens dans la suite, nous remettons à en parler aux approches de sa mort. L'unique but qu'il vouloit atteindre, en prenant alors cette mesure, étoit de s'humilier à la pensée de la mort qui ne pouvoit pas tarder à venir, et de se demander dans quel état il seroit lorsque sonneroit sa dernière heure.

Il semble que Dieu luy-même, entrant dans les vues de son Serviteur se plut alors à l'abreuver d'humiliations et de peines. Il permit, en effet, que ses ennemis fissent tous leurs efforts, et à Paris et en Basse-Normandie, pour ternir la haute réputation qu'il s'étoit faite à la cour. N'ayant point actuellement de nouveaux sujets de le décrier à Paris, ils renouvelèrent les anciennes calomnies dirigées contre luy, s'attachant à les rajeunir, en quelque sorte, en y donnant un nouveau: tour; mais on refusa généralement d'ajouter foy à ces mensonges. Le jeu de ses adversaires fut découvert, et ces

calomnies réchauffées ne diminuèrent en rien la vénération dont l'homme de Dieu étoit justement entouré.

Le P. Eudes fut encore plus maltraité en Basse-Normandie qu'à Paris; là surtout, il fut déchiré de la manière la plus noire et la plus sanglante par des libelles diffamatoires. Observant toujours cette sage réserve dont il ne se départoit jamais, il ne nous a point fait connoître les reproches qu'on luy adressoit: il se borne à nous dire dans son Journal: "En cette mesme année 1671, les croix m'ont tousiours accompagné partout. Grâces éternelles en soient rendues au très-aimable crucifié, et à sa très-sainte Mère, et la

« mienne! » Nous ne pouvons douter que le démon n'enrageât de tout le bien qu'il luy voyoit faire, et qu'il ne mit tous ses suppôts en campagne pour le décrier, et le mettre hors d'état de continuer à travailler pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Tandis que le saint homme étoit le plus occupé à la mission de Versailles, M. de Maupas, évêque d'Evreux, tomba dangereusement malade; on crut même que le Prélat étoit en danger de mort. Cette triste nouvelle affligea profondément le P. Eudes qui luy étoit entièrement dévoué. Il se proposoit d'écrire au vénéré malade aussitôt qu'il le pourroit, pour luy exprimer sa douleur; mais ayant appris à Paris que M. de Maupas étoit heureusement tiré de sa maladie, il luy écrivit une lettre de congratsulation, sur sa prompte guérison, et sur sa convalescence. Il luy marqua qu'étant toujours retenu à Paris pour des affaires relatives à la gloire de Dieu, il n'a pu se transporter à Evreux pour luy marquer la part qu'il a prise à sa dangereuse maladie; mais qu'il a toujours été près de luy d'esprit et de cœur, compatissant à toutes les souffrances qu'il avoit éprouvées. Sa douleur, ajoutoit-il, avoit été bien grande à la vue du danger auquel avoit été exposée une vie si précieuse; mais maintenant que, grâce à Dieu, sa Grandeur étoit entrée en convalescence, son cœur étoit tout à la joie, et qu'il faisoit d'instantes prières pour la conservation d'une existence si utile à l'Eglise.

Les affaires qui retenoient le P. Eudes à Paris, et dont il parloit à M. de Maupas dans sa lettre, concernoient un projet d'établissement qu'on luy proposoit dans cette grande ville. Le Serviteur de Dieu avoit formé le dessein d'acheter à Paris une maison pour servir de lieu de retraite aux jeunes étudiants de sa Congrégation qu'il enverroit étudier en Sorbonne. Le Roy et la Reine, qui avoient été si satisfaits de la mission de Versailles, étoient très-disposez à favoriser ses pieuses entreprises. Sur ces entrefaites, Mme Petau, veuve de M. Traversay, conseiller au Parlement de Paris, accorda au P. Eudes et à sa Congrégation, par contract de donation entre vifs, les deux tiers d'une maison qui luy appartenloit proche de l'église de Saint-Josse, pour les étudiants susdits, qui s'y réu-

niroient sous la conduite de deux prêtres de la même Congrégation, à charge de rendre à la paroisse de Saint-Josse divers services énoncez dans l'acte.

Cependant, comme cette dame craignoit qu'on ne mit des obstacles à sa donation, elle déclara, dans son contract, qu'en cas que le P. Eudes et ses sujets fussent évincentz de la possession de cette maison, le prix qui en proviendroit seroit employé à l'achat d'une autre maison destinée à la même fin. Il semble qu'elle prévoyoit ce qui devoit arriver; car le curé et les marguilliers de cette paroisse, poussez apparemment par les ennemis de l'homme de Dieu, ne manquèrent pas de s'opposer à cette donation, soutenant que cette maison, si favorablement située, étoit d'une grande utilité au service de l'église; ils

offroient d'en donner le prix au P. Eudes à due estimation, pour l'employer, suivant les clauses du contract, à acheter une autre habitation affectée au même usage.

Le P. Eudes se voyant ainsi frustré de son espérance, voulut néanmoins profiter sans retard des bonnes dispositions où étoit le Roy à son égard, et sollicita des lettres patentes pour l'exécution de ce contract. Il les obtint avec assez de facilité au mois de mars de l'année suivante (1672). Mais les difficultez commencèrent lorsqu'il fut question de les faire enregistrer au Parlement. On ne manqua pas de luy alléguer bien des raisons pour refuser sa demande. Il s'y étoit bien attendu; mais il ne croyoit pas que la chose dût aller si loin. Voicy ce qu'il en écrivoit quelque temps après au Supérieur du séminaire de Caen: « Nous n'avons point encore présenté nos lettres patentes au Parlement; nous préparons les moyens d'en avoir un bon succéz, que nous espérons d'en haut. Faites prier Dieu et luy recommandez bien cette affaire; je pense que nous l'embarquerons la semaine prochaine. Je voudrois bien qu'on allast pour cela à Nostre-Dame de La Délivrande. Circumdederunt me canes multi; mais toute ma confiance est, après Dieu, en nostre très-puissante et toute bonne Mère. Quoy qu'il arrive, Dieu aydant, je seray tousiours content, et j'auray tousiours mon compte: car je ne veux point d'autre contentement ny d'autre compte que celuy de mon Dieu. » Cette parfaite confiance en Dieu et cette résignation à sa très-

sainte volonté luy furent d'un grand secours dans la suite de cette affaire; car on mit sa patience à de rudes épreuves.

Il alla faire visite à ceux auxquels ressortissoit cette affaire. Quelques-uns parurent très-bien disposez à luy accorder l'effet de sa demande; mais d'autres au contraire sembloient extrêmement prévenus contre luy, particulièrement M. le premier Président et M. le Procureur général, qui, gagnez par ses adversaires, firent la plus grande opposition au projet. Le P. Eudes eut recours aux moyens les plus capables de vaincre leur résistance: il fit agir des évêques et des premiers seigneurs de la Cour; la Reine même y employa son autorité et sa recommandation.. Elle écrivit aux membres récalcitrans du Parlement, elle leur envoya même de ses officiers pour les entretenir, en son nom, de cette question: ces magistrats promirent tous de favoriser cette affaire, et cependant rien n'avançoit.

La chose ayant été rapportée au Roy, sa Majesté donna ordre à M. Colbert, contrôleur général, d'écrire de sa part au premier Président et au Procureur général qu'il vouloit que cette affaire passât. Qui n'auroit cru qu'après une telle injonction la chose n'eût deu effectivement réussir ? Cependant comme le P. Eudes n'avoit point encore trouvé d'occasion favorable pour remplacer les deniers provenant de la vente de la maison de Saint-Josse, et que les marguilliers de la fabrique refusoient de s'en dessaisir sans cela, les deux magistrats se servirent de ce prétexte pour traîner la chose en longueur et empêcher la conclusion. Après bien destours et des détours qui ne tendoient qu'à pousser à bout la patience du P. Eudes, ils donnèrent, à la vérité, un arrêt dans le mois de juillet de l'année 1672. Mais dans cet arrêt ils demandoient au Serviteur de Dieu tant de choses impossibles, qu'ils réussirent presque à luy faire perdre courage. Voicy de quelle manière il en écrivit à M. de Bonnefond, à Caen, le 9 de juillet 1672:

«Le Parlement, dit-il, a donné un arrest; mais les magistrats demandent tant de choses, que cela décourage estrangement, et me porte quasi à abandonner cette affaire, dans le doute que j'ay, si c'est la volonté de Dieu que nous la poursuivions davantage. Faites prier Dieu là-dessus. Il ne perdit pourtant pas encore toute espérance, et ne cessa pas la pour-

suite. M. Mannoury qu'il fit venir pour s'occuper pendant quelque temps encore de cette question, reprit les choses tout de nouveau. Il ne négligea rien pour lever les obstacles et satisfaire aux difficultez qu'on luy faisoit; mais ce fut en vain: il n'avança pas plus que le P. Eudes; toutes ses démarches n'aboutirent qu'à perdre bien du temps, à faire bien de la dépense, et à ne rien obtenir. M. Mannoury continua toujours ses sollicitations, jusqu'en 1673, époque où arrivèrent au P. Eudes ces fâcheuses affaires dont nous parlerons cy-après. C'est ainsi que Dieu prenoit plaisir à exercer la patience de son fidèle serviteur, et qu'il luy fournissoit les occasions de pratiquer les plus excellentes vertus.

Nous nous sommes un peu étendu sur ce sujet pour le traiter tout de suite: reprenons maintenant le récit des événemens qui arrivèrent dans ces mêmes années.

Après la mission de Versailles, le P. Eudes passa quelques mois à Paris, occupé de différentes affaires, qui regardoient le bien de ses deux Congrégations, après quoy il prit le parti de revenir en Normandie. En passant par Evreux, il voulut saluer M. de Maupas, et l'assurer de vive voix de la joye qu'il ressentoit de son rétablissement. Cedigne Prélat, qui avoit une vénération particulière pour notre saint Instituteur, fut ravi de le voir, et profita clé cette occasion pour l'engager à donner une mission aux Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame établies à Vernon; elles étoient tombées dans un grand relâchement et bien déchues alors de leur première ferveur.

L'homme de Dieu l'accepta d'autant plus volontiers, qu'il y trouvoit une occasion de faire plaisir à un Prélat à qui il avoit tant d'obligation, sans trop s'écartier de Paris, où ses affaires le rappeloient. Bref, cette mission dura six semaines, durant lesquelles le P. Eudes, bien que seul, travailla cependant avec tant de bénédiction, qu'il renouvela cette Communauté, et en fit une des plus ferventes et des plus édifiantes de tout le diocèze. Il commença d'abord par montrer aux Religieuses le dangereux état de tiédeur où elles s'étoient laissées aller, et les infidélitez à leur règle qui en étoient les suites naturelles. Dans

les conférences qu'il leur donna, il les toucha jusqu'au point de faire couler leurs larmes.

Il leur fit le tableau le plus émouvant du bonheur d'une Religieuse parfaitement unie à Dieu et fidèle en tout à correspondre à ses grâces; après avoir développé le passage de nos saints Livres où il est dit que la plus grande desjouissances est dans le bon témoignage de la conscience, il leur donna comme moyen d'arriver à cet ineffable bonheur la fidélité à l'observation exacte de leur règle, et la ferveur dans le service de Dieu selon les obligations de leur état. A ces motifs il ajouta la crainte de Dieu, la rigueur de sa justice et de ses redoutables jugemens à l'égard des épouses infidèles, qui n'auroient pas correspondu aux ineffables bontez de leur céleste Epoux.

Quand il les eut fortement émues par ces exhortations à la fois animées et pathétiques, il leur fit faire presque à toutes des confessions générales ou extraordinaires; toutes prirent la généreuse résolution de bannir de leur cœur la funeste tiédeur où elles s'étoient laissées entraîner. Le renouvellement accompli dans la Communauté fut complet. On y vit désormais une merveilleuse émulation dans toutes les pratiques de l'humilité, de la charité, de la mortification; l'oisiveté, l'esprit de propriété, les relations trop fréquentes avec les gens du monde, les visites inutiles en furent impitoyablement exclues. En un mot, Dieu bénit tellement les travaux du zélé missionnaire, que cette maison changea entièrement de face, et qu'on y vit refleurir toutes les, vertus chrétiennes. Cette mission se fit pendant le mois de juillet 1671.

Voicy ce que le P. Eudes en écrivit quelque temps après à la Mère Saint- Gabriel, religieuse de Montmartre: « Me voicy, dit-il, revenu à Evreux, ma très-chère fille; je n'ay pas tousiours esté icy, car j'ay faict une mission à des Religieuses, qui a duré longtems, et où j'ay beaucoup travaillé. Et il a plu à nostre très-bénin Sauveur, et à sa très-bonne Mère y faire paroistre leur puissance admirable, leur bonté incomparable, et y donner tout le meilleur succez qu'on pouvoit désirer. Je ne puis pas vous en dire davantage par escrit. Je vous prie, ma chère fille, de m'ayder à rendre grâces au Fils et à la Mère, de la grande faveur

LIVRE SEPTIÈME 285

qu'ils ont faicté à ces bonnes Religieuses dont j'ay receu une consolatidn, qui est une des plus sensibles que j'aye eues en ma vie. » La lettre est du 25 de septembre 1671.

C'est ainsi que Dieu, après avoir permis que notre vénéré Maître fût humilié par tant de calomnies, affligé et contristé par tant de contradictions et de persécutions, trouvoit le moyen de le relever et de le consoler, de peur qu'il ne succombât sous de si pesantes croix. Nous avons déjà vu bien des exemples de ces alternatives par où Dieu le conduisoit; et on peut dire qu'elles ont duré pendant toute sa vie, et qu'elles l'ont accompagné jusqu'à la mort. L'année 1672 nous en fournit des exemples les plus remarquables. Voicy ce qu'il nous en dit luy-même dans son Journal: « En l'année 1672, j'ay presque tousiours esté dans les croix; parmy lesquelles la divine bonté m'a faict tant de grâces, que je pouvois dire: Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione mea. » Il ne nous a pas dit quelles furent ces croix; mais nous scayons que le saint usage qu'il en faisoit étoit capable de le combler des plus grandes consolations.

Cette même année 1672 fut remarquable par un événement important qui apporta une bien douce jouissance au cœur du P. Eudes. nous voulons parler de l'établissement public de la fête du divin Cœur de Jésus dans les maisons de sa Congrégation. Cette grande fête fut célébrée solennellement pour la première fois, et fixée au 20 d'octobre. Quoique le saint homme eût été autorisé à faire cette fête, longtemps avant cette époque, il avoit cru prudent de différer jusqu'à ce temps-là à user des permissions qui luy avoient été accordées. Il scavoit que bien des gens avoient critiqué la fête qu'il avoit déjà établie dans sa Congrégation en l'honneur du sacré Cœur, de la trèssainte Vierge; et il s'attendoit que celle du sacré Cœur de Jésus ne rencontreroit pas moins de contradictions. Avant de l'établir, il voulut prévenir les prêtres de sa Congrégation, et leur fournir des moyens de répondre aux objections des esprits forts, qui se font un mérite de critiquer et de condamner les meilleures choses, quand. elles sortent du cercle étroit au-delà duquel ils s'obstinent à ne rien voir. Cette admirable

286

VIE DU R. P. EUDES.

instruction est si glorieuse pour la mémoire de notre vénéré Père que nous éprouvons une grande joie à la donner icy tout entière.

Paris, 29 juillet 1672.

« MES TRÈS-CHERS ET TRÈS AIMEZ FRÈRES,

« C'est une grâce inexplicable que nostre très-aimable Sauveur nous a faicté, de nous avoir donné dans nostre Congrégation le Cœur admirable de sa très-sainte Mère. Mais sa bonté, qui est sans bornes, ne s'arrestant pas là, a passé bien plus outre, en nous donnant son propre Cœur pour estre avec le cœur de sa glorieuse Mère le fondateur et le Supérieur, le principe et la fin, le cœur et la vie de cette mesme Congrégation.

Il nous a faict ce grand don dez la naissance de cette mesme Congréation; car quoique jusqu'icy nous n'ayons pas célébré une feste propre et particulière du Cœur adorable de Jésus, nous n'avons pourtant jamais eu intention de séparer deux choses que Dieu a unies si étroitement, comme sont le Cœur très-auguste du Fils de Dieu et celuy de sa bénite Mère; au contraire, notre dessein a tousiours esté dez le commencement de nostre Congréation, de regarder et honorer ces deux aimables Cœurs comme un mesme Cœur en unité d'esprit, de sentimens, de volonté et d'affection, comme il paraist manifestement en la salutation que nous disons tous les jours au divin Cœur de Jésus et de Marie, comme aussi en l'oraison et en plusieurs endroits de l'Office et de la Messe que nous célébrons en la feste du Cœur sacré de la mesme Vierge.

Mais, la divine Providence, qui conduit toutes choses avec une merveilleuse sagesse, a voulu faire marcher la feste du Cœur de la Mère avant la feste du Cœur du Fils, pour préparer les voyes dans les cœurs des fidèles à la vénération de ce Cœur adorable, et pour les disposer à obtenir du Ciel la grâce de cette seconde feste, par la grande dévotion avec laquelle ils ont célébré la première. Car, encore que celle-cy ait esté combattue d'abord par

l'esprit du monde, qui ne manque jamais de s'opposer à ce qui procède de l'esprit de Dieu, aussitost néanmoins qu'elle commença à paroistre aux yeux de ceux qui font profession d'honorer particulièrement la très-sainte Mère de Dieu, ils la regardèrent avec joie, l'embrassèrent avec ardeur, et l'ont célébrée depuis plusieurs années avec beaucoup de ferveur; et aujourd'hui elle est solennisée par toute la France, et en plusieurs Ordres et Congréations, avec tant de bénédictions, qu'il y a lieu d'espérer qu'elle se célébrera un jour très-solennellement par tout l'univers.

« C'est cette ardente dévotion des vrais enfans du Cœur de la Mère d'amour qui l'a obligée d'obtenir deson Fils bien-aimé cette faveur très-signalée qu'il fait à son Eglise, deluy donner la feste de son Cœur royal, qui sera une nouvelle. source d'une infinité de bénédictions pour ceux qui se disposeront à la célébrer saintement. Mais qui est-ce qui ne le feroit pas? Quelle solennité plus digne, plus sainte, plus excellente que celle-cy, qui est le principe de tout ce qu'il y a de grand, de saint, de vénérable dans toutes les autres solennitez? Quel Cœur plus adorable, plus aimable et plus admirable, que le Cœur de cet Homme-Dieu, qui s'appelle Jésus? Quel honneur mérite ce Cœur divin, qui a tousiours rendu et rendra éternellement à Dieu plus de gloire et d'amour, en chaque moment, que tous les cœurs des hommes et des Anges ne luy en pourront rendre en toute l'éternité? Quel zèle devons-nous avoir pour honorer ce Cœur. auguste, qui est la source de nostre salut, qui est l'origine de toutes les félicitez du ciel et de la terre, qui est une fournaise immense d'amour vers nous, et qui ne pense, nuit et jour, qu'à nous faire une infinité de biens, et qui enfin est crevé de douleur pour nous en la croix, ainsi que le Fils de Dieu et sa très-sainte Mère l'ont déclaré à sainte Brigitte, au rapport d'un excellent docteur, « M. Bail.

Si on m'objecte la nouveauté de cette dévotion, je répondray que la nouveauté dans les choses de la foy est très pernicieuse, mais qu'elle est très-bonne dans les choses de la piété; autrement il faudroit réprouver toutes les festes

qui se font dans l'Eglise, qui ont esté nouvelles quand on a commencé de les célébrer, spécialement celles qui ont esté establies les dernières, comme les festes du Très-Saint-Sacrement, du Saint Nom de Jésus, de la Conception immaculée de la sainte Vierge, de son Saint Nom, de ses Grandeurs, de Nostre-Dame de

Pitié, de l'Expectation de Nostre-Dame de la Victoire, au dioceze de Paris, et de plusieurs autres, et un grand nombre de nouvelles festes de Saints qu'on a ajoutées au bréviaire romain. Si on dit que cela s'est fait par l'autorité de Nostre-Saint-Père le Pape, je répondray avec saint François de Sales et avec un très-grand nombre de très-illustres et savans Prélats, et de grands docteurs: que chaque évesque, dans son dioceze, spécialement en France, a le mesme pouvoir en cette matière, que le Souverain Pontife en toute l'Eglise (1).

Reconnaissons donc, mes très-chers Frères, la grâce infinie et la faveur incompréhensible dont nostre très-bon Sauveur honore nostre Congrégation, de luy donner son très-adorable Cœur, avec le Cœur très-aimable de sa sainte Mère. Ce sont deux thrésors inestimables, qui comprennent une immensité de biens célestes et de richesses éternelles, dont il la rend dépositaire, pour ensuite les répandre par elle dans les cœurs des fidelles (2). Humilions-nous infiniment en la veue de nostre indignité infinie au regard de choses si grandes. Entrons dans nue profonde reconnaissance vers la bonté ineffable de nostre très-bénin Sauveur, et la charité incomparable de sa très-chère Mère et la nostre. Necessons point de les bénir, louer et glorifier, et d'inviter tous les saints et toutes les créatures à les bénir et remercier avec nous. Embrassons avec joye et jubilation la solennité du divin Cœur de nostre très-aimable Jésus.

(1) Cette opinion était effectivement soutenue, à cette époque par bon nombre de théologiens de l'Eglise gallicane, comme on disait alors: le principe accepté de la meilleure foi du monde par le P. Eudes est inadmissible.

(2) Un très-ancien tableau retrouvé, en 1872, au Carmel d'Orléans, représente deux Eudistes allumant des torches à un cœur enflammé, tandis que d'autres cherchent à embraser un globe avec des torches allumées.

« En voicy l'Office et la Messe que je vous envoie approuvez de tous Messieurs nos Prélats. Employons tout le soin, la diligence et la ferveur possibles pour la bien célébrer. Pour cet effect 1o invitez-y tous nos amis et toutes les personnes de dévotion; 2o si vous recevez ce paquet assez tost, faites-la publier; s'il y avoit du tems, il faudroit y prescher; 3o jesusnez la veille de la feste; 4o faites disner douze pauvres au réfectoire, la veille ou la surveille. L'Octave n'est pas encore imprimée pour vous l'envoyer.

Enfin, je vous conjure, mes très chers Frères, de célébrer cette feste avec toute la dévotion et solennité que vous pourrez, et, de me rescrire ensuite comme elle se sera passée: vous resjouirez extresmement celuy qui vous désire ardemment les plus saintes bénédictions de nostre très-bon Sauveur et de sa très-douce Mère, et qui est dans l'amour sacré de leur divin Cœur, etc.

« JEAN EUDES, Prestre missionnaire. »

Les faits démontrent bientôt que les sages précautions prises par le P. Eudes n'avoient pas été inutiles. Les contradictions furent si nombreuses, que longtemps la plupart des prédicateurs qui traitoient de la dévotion au sacré Cœur de Jésus étoient obligéz d'en faire l'apologie dans leurs sermons, pour fermer la bouche à ceux qui ne cherchoient qu'à la décrier. Il y eut dans ce temps-là un prélat qui, s'étant laissé prévenir par quelques-uns de ceux qui l'approchoient, ne vouloit point permettre qu'on la célébrât dans son séminaire, sous prétexte que c'étoit une nouveauté (1). Le P. Eudes luy écrivit à ce sujet cette lettre très-respectueuse et très-instructive:

« Il est vray, disoit-il, Monseigneur, que la nouveauté dans les choses de la foy est très-

pernicieuse et tout à fait damnable; mais je vous prie, Monseigneur, de considérer que ce n'est pas de mesme dans les choses de piété: car il y a un grand nombre de festes dans l'Eglise qui n'ont pas esté establies dez le commencement, et qui sont nouvelles. » Il rapporte ensuite plusieurs de ces fêtes nouvelles, que l'Eglise a

(1) Mgr de Médavy, archevêque de Rouen.

290

VIE DU R. P. EUDES.

ou établies ou adoptées, et il ajoute: « Certainement si toutes ces nouveautés estoient mauvaises, l'Eglise ne les admettroit pas. Considérez encore, s'il vous plaist, que tous nos Prélats nous ont donné leur approbation et permission là-dessus. C'est pourquoi, je vous supplie très-humblement, par ce très-adorable Cœur, qui est la source de tout ce qu'il y a de saint et de vénérable dans toutes les festes que l'Eglise célèbre, par l'amour dont il est embrasé envers vous, et par tous les effets de cet amour, que vous avez ressenti et que vous désirez ressentir à l'heure de vostre mort, de n'empescher pas que cette feste se fasse dans vostre séminaire aussi bien que dans les autres. Si vous me refusiez cette grâce, que je vous demande avec tout le respect et la soumission qui m'est possible, j'avoue que j'en recevrois un très-grand déplaisir; et si vous me l'accordez, comme je l'espère de vostre bonté, vous me donnerez une très-grande joie et m'obligerez infiniment. Ne rejetez donc pas la très-humble et très instante prière qui vous est faicte par celuy qui est en vérité de tout son cœur, et dans tout le respect, Tout vostre,

JEAN EUDES, Prestre missionnaire. »

Le Prélat à qui le P. Eudes écrivoit étoit trop raisonnable pour ne se rendre pas à de si fortes raisons, et il avoit trop de piété pour refuser une grâce qui étoit si conforme aux dispositions de son cœur. Il accorda ce que le Serviteur de Dieu luy demandoit, et la fête fut célébrée avec toute la solennité prescrite, dans son séminaire comme dans tous les autres de la Congrégation (1).

Telles étoient les dispositions, ordonnées par le P. Eudes, relativement à la fête du Sacré-Cœur de Jésus: la veille, on jeûnoit dans toutes les maisons de la Congrégation, et on donnoit à dîner à douze pauvres; de plus, la fête devoit

(1) A la date de 1672, la fête du Sacré-Cœur de Jésus, établie par le P. Eudes, était déjà approuvée par NN. SS. les évêques de Rennes, de Coutances, d'Evreux, de Rouen, de Bayeux, de Lisieux et par Mgr Abelly évêque démissionnaire de Rodez.

LIVRE SEPTIÈME.

291

être annoncée aux prêches et aux sermons le dimanche précédent; le jour de la fête, il y avoit sermon, et indulgence des 40 heures, durant lesquelles le Saint-Sacrement étoit exposé; cette cérémonie de l'exposition commençoit la veille; enfin, un Salut solennel terminoit ce beaujour; cette fête, on le voit, étoit solennisée avec la plus grande pompe possible. Ce fut ainsi que le P. Eudes et ses frères célébrèrent pour la première fois cette grande fête qui leur apporta un renouvellement de ferveur extraordinaire. Depuis ce temps, on l'a toujours célébrée dans les établissements de la Congrégation, avec Octave, en observant les mêmes règles. Plusieurs maisons ont même obtenu la permission de faire tous les soirs, durant l'Octave, un Salut avec la bénédiction du Très-Saint-Sacrement; ce qui est d'une merveilleuse édification dans les lieux où cette dévotion est en usage.

Cette fête n'a pas laissé de rencontrer encore dans la suite bien des contradictions, sous différens prétextes; mais, grâce à Dieu, elle n'a plus besoin aujourd'hui d'apologie. Elle a triomphé de la malignité de tous les critiques, et se trouve maintenant établie avec beaucoup de gloire dans bon nombre

de congrégations, de communautes et de paroisses. Pour s'édifier à ce sujet, il suffit de lire les pieux mandemens de M. de Belsunce de Castel-Moron, évêque de Marseille, à l'occasion de cette peste cruelle, qui, en 1720, exerça des effroyables ravages dans sa ville épiscopale et aux environs, les cérémonies accomplies pour honorer le très-adorable Cœur de Jésus, les vœux qui luy furent adressez, et les effets tout miraculeux qui s'en suivirent. Ce digne Prélat décréta qu'à partir de cette époque une grande fête seroit célébrée tous les ans dans tout son diocèze, en l'honneur de ce divin Cœur.

Il faudroit lire aussi ce qu'en a écrit M. Languet, archevêque de Sens, dans le savant discours qu'il a mis en tête de la vie de la Mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation, et aussi dans le cours de cette vie. Quoique cet ouvrage ait été beaucoup critiqué, on ne voit pas qu'on ait rien dit contre la dévotion au sacré Cœur de Jésus; les hommes qui se sont déclarés de la manière la plus ouverte contre l'auteur et contre son ouvrage,

292

VIE DU R. P. EUDES.

n'ont osé s'attaquer à ce sacré Sanctuaire. Mais, ce qui est bien digne de remarque, et ce qui fait tant à la gloire du P. Eudes, c'est que ça été luy que la divine Providence a choisi pour commencer à faire rendre un culte public à cet adorable Cœur, dont la dévotion a fait de si merveilleux progrès depuis quelques années (1).

(1) Le P. Eudes est le premier apôtre de la dévotion au sacré Cœur de Jésus.

Pour établir ce fait d'une manière évidente, il suffit d'un simple rapprochement de dates et d'une définition. La lettre de Mgr de La Vieville, autorisant le P. Eudes à célébrer la fête du Sacré-Cœur de Jésus dans le séminaire de Rennes, porte la date du 8 mars 1670. Six autres évêques, dont nous avons donné les noms, l'ont également approuvée, de 1671 à 1672. Enfin, le culte public et solennel de cette fête a été institué dans tous les établissements eudistes, par ordre du Supérieur général, le 29 juillet 1672. Quand la première adoration publique du sacré Coeur de Jésus eut lieu au monastère de Paray, le 20 juillet 1685, il y avait donc 15 ans que les prêtres eudistes avaient rendu ce même hommage au Cœur du Sauveur, dans le séminaire de Rennes, et 13 ans que le P. Eudes avait établi une fête spéciale à cette intention dans toutes les maisons dont il était l'Instituteur. Sur ce point, il n'y a point de question à élucider, de discussion à engager; c'est un fait évident.

Mais que faut-il entendre par ces mots: « le P. Eudes est le premier apôtre de la dévotion au sacré Cœur de Jésus ? » Une explication bien précise de ces paroles fera disparaître, entre certains auteurs, une divergence d'opinion qui est purement apparente. Le P. Eudes est le premier apôtre de la dévotion au sacré Cœur de Jésus, non pas, certes, en ce sens qu'il ait le premier rendu hommage à ce divin Coeur; une telle idée serait évidemment plus qu'une erreur: ce serait de l'ignorance. Cette vénération profonde, ardente, pour le Cœur si bon, si aimant du divin Sauveur, se trouve dans les écrits des Pères de l'Eglise, notamment dans le beau sermon de saint Bernard De Passione Domini. Qui ne connaît encore les touchantes expressions de saint Bonaventure: « Ibi loquar ad Cor Jesu, et ab ipso quod voluero impetrabo; je m'adresserai au Cœur de Jésus, et j'en obtiendrai tout ce que je voudrai ? » Mais ce n'est pas assez d'avoir rendu hommage dans un écrit ou dans un sermon au Cœur du Sauveur pour mériter d'être appelé le premier apôtre de cette douce et consolante dévotion. Le P. Eudes le mérite ce titre, lui, parce qu'il a exposé ce culte d'une manière détaillée, complète, précise, dans ses missions, dans ses ouvrages, spécialement dans le 12e livre du Cœur admirable, qui, sans être un gros volume in-4o, n'en est pas moins un traité important sur la question. Il est encore le premier apôtre de cette dévotion parce qu'il en a formulé et organisé le culte, qu'il l'a établi dans toutes ses maisons, et fait adopter par bon nombre de Communautés dans plusieurs provinces de France, avec l'autorisation des évêques et l'approbation

Un second événement très intéressant pour la vie du P. Eudes, qui eut lieu pareillement en cette année 1672, fut la démarche entreprise par M. de Maupas, évêque d'Evreux, à l'effet d'avoir le saint missionnaire pour son coadjuteur et son successeur. Ce Prélat fut dangereusement malade durant tout l'été de cette année; dans le mois de mai, il reçut l'Extrême-Onction et les médecins désespérèrent de le sauver. Dans cet état, il pensa à se démettre de son évêché en faveur du P. Eudes, ou du moins à le demander pour coadjuteur. Depuis la mission que le Serviteur de Dieu avoit faite à Evreux, ce Prélat avoit conceu tant d'estime et de vénération pour...

...du Souverain Pontife, Clément X; parce qu'enfin, il a lui-même composé, dès l'année 1670, l'Office et la Messe en l'honneur du sacré Coeur de Jésus, Office et Messe adoptés pendant plus d'un demi-siècle par les Visitandines. C'est le P. Eudes qui, le premier, a accompli tous ces actes; et c'est pour cette raison qu'il a droit à être honoré du nom de premier apôtre du sacré Coeur de Jésus.

Mais cette gloire, qu'il est impossible de contester au P. Eudes, n'enlève rien à la mission surnaturelle dont Dieu a honoré la Bienheureuse Marguerite-Marie. Là le P. Eudes, lui, ne paraît pas avoir reçu de mission surnaturelle, reposant sur des manifestations miraculeuses, dans le culte du sacré Coeur de Jésus, tel qu'il l'a compris, prêché et établi dans ses maisons. Doué d'un esprit sage et d'un coup d'oeil pénétrant, il a vu que cette dévotion sortait, en quelque sorte, des entrailles mêmes du catholicisme; il a obtenu cette vérité, il l'a mise en lumière par voie de déduction théologique, et sans être favorisé d'une révélation divine. De plus, il est important de le remarquer, la dévotion au sacré Coeur de Jésus révélée à la Bienheureuse Marguerite-Marie a un caractère spécial qui la distingue de la dévotion à ce divin Coeur telle que l'a comprise et exposée le P. Eudes: le caractère de réparation, d'amende honorable pour l'ingratitude et les péchés des hommes. Le P. Eudes est le noble initiateur de cette grande dévotion au divin Coeur de Jésus, vue d'une manière générale; et en ce sens, il a préparé la voie à la mission divine de la pieuse Visitandine. Ajoutons encore que le culte du sacré Coeur de Jésus, établi par le vénérable missionnaire, est resté limité aux maisons d'origine eudiste, et à quelques autres Communautés; la bienheureuse Marguerite-Marie, au contraire, a eu pour mission de répandre cette dévotion dans le monde entier. C'est le cas de le redire; on discute parfois sur des questions tranchées depuis longtemps. On verra aux pièces justificatives que le P. Beurier a jugé ce point d'histoire religieuse avec une remarquable et complète précision, il y a un siècle révolu, dans sa Vie du P. Eudes restée manuscrite. Il faut accorder à César ce qui appartient à César; la mission de l'historien, c'est, avant tout, de rendre hommage à la vérité historia testis veritatis.

luy, qu'il le regardoit comme un saint, un homme tout apostolique et plein de l'esprit de Dieu. Tout pénétré de cette pensée, il se mettoit à genoux pour luy écrire et pour lire les lettres qu'il en recevoit, les baisant religieusement avant de les ouvrir. La haute idée qu'il en avoit luy fit désirer de l'avoir pour son successeur. Etant hors du danger où la maladie l'avoit réduit, il consulta à ce sujet diverses personnes; toutes furent d'avis qu'il ne pouvoit faire un meilleur choix.

Cependant M. de Maupas paroisoit avoir oublié ce projet, lorsqu'étant tombé de nouveau gravement malade, il fit voeu à la sainte Vierge de demander le P. Eudes pour coadjuteur s'il recouvroit la santé. Depuis qu'il eut pris cette nouvelle résolution, et qu'il l'eut déclarée en présence d'un de ses grands vicaires et de M. Mannoury, supérieur du séminaire d'Evreux, sa santé se rétablit et alla toujours en s'affermissant. C'est pourquoy, aussitôt qu'il vit ses forces suffisamment réparées, il fit

présenter un placet au Roy à cette intention, et écrivit une lettre au P. Ferrier, confesseur de Sa Majesté, pour le prier d'appuyer sa demande: il se proposoit, en outre, d'envoyer incessamment un de ses grands-vicaires à Paris pour négocier cette affaire.

Le P. Eudes, informé de toutes ces démarches, s'en mit d'abord peu en peine; il étoit persuadé que la demande ne pourroit réussir. Mais, quand il apprit les mesures prises par M. de Maupas, il commença à s'inquiéter et à craindre le succez du projet formé. Il redoubla ses prières, ses jeûnes et ses mortifications pour demander à Dieu de le préserver de cet écueil, et de luy accorder les lumières nécessaires pour connoître sa très-sainte volonté; il eut aussi recours aux prières d'un grand nombre de personnes de piété. Voicy ce qu'il en écrivit à Caen à M. de Bonnefond, le 18 d'octobre 1672: « M. du Vaucel, grand vicaire d'Evreux, sera demain à Paris pour l'affaire que vous scayez, mon très-cher frère, qui me fait trembler, et qui devroit me faire mourir de frayeur, si ce n'estoit la très grande confiance que j'ay en la bonté incomparable de mon très-bénin Sauveur, et de ma très-bonne Mère. Je vous prie, mon très-aimé frère, de faire faire une neuvaine de messes chez vous en l'honneur du très saint Cœur de Jésus et Marie, en laquelle on ne dira point pourtant d'autre messe que celle

du divin Cœur de Jésus; d'escrire de ma part à Coutances, à Rennes, à Lisieux, qu'on fasse de mesme; et à Rouen qu'on fasse une neuvaine de messes à saint Joseph, le tout selon mes intentions; et de prier nos Carmélites de faire une neuvaine à leur dévotion en l'honneur de la bienheureuse Vierge et de sainte Thérèse. » Il demanda, en outre, à deux personnes très pieuses et à deux frères domestiques de Caen de faire une neuvaine de rosaire, et un pèlerinage à Notre-Dame de La Délivrande. Enfin, il prioit M. de Bonnefond de mettre dans la sacristie un billet dans lequel il recommanderoit aux prières de la Congrégation une affaire importante.

Le P. Ferrier ne receut point bien M. du Vaucel, et ne parut point entrer dans les désirs de M. de Maupas: il donnoit comme la principale raison de son refus, que le Roy ne recevoit point de placet rempli. Le P. Eudes ayant appris cette nouvelle, éprouva la même joie que ressent un homme qui se voit échappé à un grand danger, où il étoit exposé. « Ayant sceu la disposition du P. Ferrier, dit-il dans une lettre du 25 d'octobre, et me persuadant que tout estoit renversé, je vous asseure que j'en ay dict un Te Deum, de bon cœur. » Mais il n'étoit pas échappé au danger autant qu'il aimoit à le penser. Le Prélat ne se rebuva pas du mauvais accueil que le P. Ferrier avoit fait à sa demande. Repoussé de ce côté, il prit la résolution de s'adresser au Roy directement, et de luy députer M. le haut doyen du Chapitre, avec M. du Vaucel, pour le prier de luy accorder cette grâce objet de tous ses désirs. Cesdeux Messieurs désirant fortement quela chosera réussît, prirent encore avec eux le P. Cyprien, qui étoit pour lors à Evreux, et M. Mannoury, supérieur du séminaire.

A leur arrivée à Paris, ayant appris que la demande qu'ils venoient faire devoit d'abord être soumise au P. Ferrier, ils crurent l'affaire désespérée. Cependant, ne perdant pas courage, ils résolurent de faire agir auprès du P. Ferrier quelques personnes influentes, et d'essayer ainsi de le rendre favorable à leur projet. M. Mannoury en parla en confidence à la prieure des Carmélites et à la Sœur Thérèse, qu'il scavoit très affectionnées au P. Eudes; ces deux excellentes Religieuses

promirent de s'intéresser à leur démarche de tout leur pouvoir. Sur ces entrefaites, la Sœur Thérèse ayant receu une visite de M. l'Evêque d'Amiens, qui étoit assez ami du P. Ferrier, pria sa Grandeur de vouloir bien appuyer la demande faite par les députez de M. d'Evreux.

Ce Prélat, qui connoissoit le mérite du P. Eudes, s'y prêta bien volontiers. Il approuva fort le choix de M. de Maupas, et dit même qu'il ne pouvoit pas en faire un meilleur. Il promit de voir le P. Ferrier, dez le lendemain, et de luy apporter de si bonnes raisons à l'appuy de ce dessein, qu'il ne éroyoit pas qu'il pût refuser plus longtemps d'y donner son approbation. Ces raisons, en effet, parurent si pressantes à ceux qui les entendirent, que le succez de la demande adressée paroisoit assuré. C'est ce que M. Mannoury, qui étoit présent, manda à M. de Bonnefond, à Caen, le 20 de novembre 1672. Mais, plus les amis du P. Eudes ressentoient de joye de ces premiers résultats, plus l'homme de Dieu en concevoit d'inquiétude et d'affliction. Sans cesse, il avoit devant les yeux les dangers inséparables de ces grandes dignitez; il regardoit l'épiscopat comme une mer orageuse toute pleine d'écueils; et il appréhendoit, s'il étoit constraint de s'y embarquer, d'y faire bientôt un triste naufrage. Mais Dieu en disposa autrement: le P. Ferrier répondit à M. d'Amiens et à tous ceux qui luy parlèrent de ce projet, qu'en donnant un évêché au P. Eudes, ce seroit le tirer de son centre et sacrifier le bien immense qu'il opéroit dans les missions; et que dans cette nouvelle fonction il rendroit certainement moins de services à la cause de Dieu et de l'Eglise. Il en écrivit dans le même sens à M. de Maupas, et il fallut en demeurer là; car M. d'Amiens déclara aux députez qu'ils s'adresseroient inutilement au Roy, puisque le P. Ferrier n'entroit point dans leurs vues. Sa Majesté, en effet, ne faisoit rien, en pareille matière, sans consulter ce Père dans lequel il avoit grande confiance. C'est ainsi que Dieu, dans sa miséricorde, délivra le P. Eudes de l'épiscopat, dignité après laquelle tant de gens soupirerent, et qui luy avoit causé, à luy, tant d'alarmes. Le pieux missionnaire, heureux d'avoir échappé à cette fonction redoutable, en bénit Dieu de tout son cœur, et luy en témoigna toute sa reconnois-

sance. La Providence avoit sur luy d'autres desseins qui ne se seroient pas accommodez avec la prélature.

En l'année 1673, le Serviteur de Dieu donna deux missions très-fameuses; la première fut à Saint-Germain-en-Laye. Le Roy, la Reine et toute la Cour avoient été si satisfaits de la mission de Versailles, durant la quinzaine de Pâques, en 1671, qu'ils en désirèrent une à Saint-Germain, où la Cour se trouvoit habituellement, dans ce temps-là; plusieurs Seigneurs et Dames de la Cour avoient prié la Reine de vouloir bien s'employer pour procurer un si grand bien. Elle s'en chargea d'autant plus volontiers qu'elle avoit conceu une estime toute particulière pour le P. Eudes et qu'elle l'écoutoit toujours avec grand plaisir. Elle luy fit demander cette mission, en son nom, par M. l'Archevêque de Paris, dez l'année 1672.

Le P. Eudes n'avoit garde de refuser une si belle occasion de travailler; et il prit, dez ce temps-là, des mesures pour s'en bien acquitter. Mais, comme la Reine souhaitoit fort que le Roy pût en prendre sa part, et qu'il étoit alors occupé dans cette fameuse guerre où il conquit toute la Hollande, on jugea à propos de différer ces saints exercices à l'année suivante; en conséquence, on se prépara dez le commencement de 1673, à faire donner cette mission avant que le Roy se remît en campagne.

Le Jubilé de Clément X n'ayant point encore été publié dans celle contrée, M. l'Archevêque de Paris décréta qu'il auroit lieu à Saint-Germain-on-Laye, dans la quinzaine de Pâques de cette année, de manière à le faire coïncider avec la mission qu'on demandoit au P. Eudes. La décision fut prise à Versailles par le Roy, la Reine et M. de Harlay, en présence de M. Hubert, sacristain de la chapelle du Roy, qui receut ordre d'écrire incessamment au P. Eudes de se tenir prêt à venir donner cette mission. Le P. Eudes ne manqua pas de s'y rendre en toute diligence; il amena avec luy M. Blouet de Camilly, qui fut son successeur, M. de Launey-Hue, qui devint depuis si fameux dans le diocèze de Bayeux, et M. Paillot, de Saint-Michel de Vaucelles de Caen, dont on a parlé cy-devant; nous ne

sçavons point le nom des autres ouvriers qui furent employez à cette mission. A son arrivée, le P. Eudes alla saluer le Roy, la Reine, Monseigneur le Dauphin et M. le duc d'Orléans, qui le receurent avec beaucoup de bonté. C'est ce qu'il marque dans une lettre qu'il écrivit à M. de Bonnefond, à Caen, lorsque la mission étoit dans sa plus grande ferveur, puis il ajoute: " J'ay presché tous les jours sur le soir, avec autant de force que jamais, et des prédications fort touchantes, grâce à Dieu, et tout le monde tesmoigne en estre fort touché. M. Blouet presche le matin, à six heures, où il a beaucoup de monde, et M. de Launey-Hue aussi; quelquefois M. Paillot fait le catéchisme à deux heures, où la Reyne a assisté une fois. Elle me dit hier que je continuasse à prescher encore tous les jours durant cette semaine. Enfin, tout le monde nous dit que le Roy et la Reyne sont très-contens. » La lettre est datée du 2 d'avril 1673.

En effet, les fruits de cette mission furent très-sensibles. Le saint missionnaire renouvela la piété dans le cœur de la plupart de ses auditeurs, qu'il impressionna vivement par la force de ses discours; mais on peut dire que ces heureux résultats furent autant les productions des beaux exemples qu'il donna, que les effets de ses éloquentes prédications; car sa piété, sa douceur, sa mortification, sa modestie, charmèrent toute la Cour. Une seconde lettre qu'il écrivit de Paris, après la mission, au même M. de Bonnefond, nous le fera mieux comprendre que tout ce que nous pourrions dire. Elle est du 21 d'avril 1673. " Hier, dit-il, la Reyne vint icy aux Carmélites, pendant que j'estois à Montmartre: elle tesmoigna tant et tant de satisfaction de la mission et des prédicateurs, que cela ne se peut exprimer: elle dit que les autres prédications n'estoient que des paroles; mais que celles-là pénétroient jusqu'au fond du cœur, que tout le monde en estoit touché, et qu'elle voyoit du changement en la conduite du Roy. Priez Dieu qu'il bénisse nos petits travaux. Enfin, elle fit paroistre tant et tant de bonté, tant et tant d'amitié (ce sont les termes de nostre bonne Sœur Thérèse, qui allumoit le feu tant qu'elle pouvoit) envers le néant des néants, que cela n'est pas imaginable. Et elle recommanda instamment à la Sœur Thérèse de

« ne laisser point passer la journée sans me dire toutes ces choses. Bienheureux ceux qui sont aimez de la Reyne du Ciel (1)! »

La seconde mission que le P. Eudes fit en cette année 1673 fut à Elbeuf. Si cette mission ne fut pas pour l'homme de Dieu aussi glorieuse ny aussi honorable que la précédente, en ce qui concerne l'auditoire, on peut dire qu'elle ne fut pas moins abondante en bénédicitions et en fruits. Elbeuf est une petite ville, située sur la rivière de Seine, du diocèse d'Evreux en la meilleure partie, et pour le reste, du diocèse de Rouen. Cette mission fut procurée et en partie défrayée par M. de Maupas, évêque d'Evreux. M. le Curé d'Elbeuf et M. Le Sueur, son vicaire, pourvurent au reste de la dépense. Elle commença le 8 de juin 1673. Elle fut remarquable par deux accidens bien extraordinaires qui y arrivèrent. Le P. Eudes nous les ayant laissé par écrit dans son Journal, je ne feray point difficulté de les rapporter textuellement icy. « Le quatrième jour de la mission, dit-il, qui estoit l'onzième jour de juin, comme je me disposois à monter en chaire pour prescher, voilà un épouvantable coup de tonnerre qui remplit tous les cœurs d'une estrange frayeur, et qui tomba dans l'église, où il laissa des marques de sa violence partout, et mesme au maistre-autel; mais il ne toucha point à l'autel de la sainte Vierge, dont plusieurs en attribuèrent la cause à la dédicace qui avoit été faite de la mission, de laquelle premier jour, en l'honneur de son très-saint Cœur. Il brisa deux petites colonnes de pierre qui estoient des deux costez d'une image en bosse de la mesme Vierge, laquelle estoit sur une petite porte de l'église par laquelle, on entre dans la nef; mais il ne toucha point à l'image. il frappa un prestre, qu'on emporta

demi-mort, et dont on trouva la chemise en feu, quoiqu'il n'en parust point au dehors. L'usage de la raison qu'il avoit perdue, luy estant revenu, il se confessa, receut tous ses sacremens, et

(1) M. Hermant, curé de Maltot, dit que le P. Eudes donna une mission au Louvre; il n'y en a jamais donné. M. Grandet, dans la vie de M. Cresey, curé de Barenton, a commis la même erreur. Il ajoute que le P. Eudes en a aussi fait une à la Sainte-Chapelle cette assertion est également erronée. (Note du P. Martine)

300 VIE DU R. P. EUDES.

« mourut chrétiennement. Ce tonnerre ne tua que ce prestre; mais il blessa plusieurs autres personnes, et entre autres un notaire, qui avoit un genou sur un petit coffre bas, en priant Dieu, et l'autre en l'air; le tonnerre le jeta par terre, pour luy apprendre le respect avec lequel il devoit parler à sa divine majesté, et le blessa aux deux genoux, pour le punir par les choses mesmes par lesquelles il manquoit.» Dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet, il ajoute: « On ne peut pas exprimer les effects merveilleux que cette prédication à opérez dans les cœurs, qui en sont extreſemment touchez. »

Par rapport au second événement qui arriva en cette mission, voicy de quelle manière il s'en exprime dans son Journal: « Le deuxième jour de juillet ayant faict une prédication sur la très-sainte Vierge, comme je commençay à parler à la fin contre le vice qui est incompatible avec la dévotion à la Reyne des Vierges, voilà qu'on commence à entendre sur la vouste de l'église, comme un tonnerre effroyable; et quoique le tems fust fort serein, et sans aucun nuage, on crut néantmoins d'abord que c'estoit un tonnerre.

Mais comme on fit réflexion qu'il duroit longtems, c'est-à-dire pendant l'espace d'un Miserere ou environ, et qu'il estoit sur la vouste de l'église, on crut qu'elle s'ouvroit, qu'elle alloit crouler, et que tout le monde alloit estre écrasé. Alors, vous eussiez veu une désolation la plus grande du monde: toute l'église retentissoit de cris, de pleurs, de gémissemens, de lamentations pitoyables. Les uns croioient miséricorde; les autres appelloient la sainte Vierge et les Saints à leur secours; les autres se prosternoient par terre, d'autres se jettoient aux pieds des confesseurs proche desquels ils se rencontroient, les suppliant de leur donner l'absolution de leurs péchez. Enfin, ce bruit ayant cessé, chacun se retira plus mort que vif. Pour moy, je me mis à genoux dans la chaire pour adorer la divine justice, et faire ce que je devois pour mes auditeurs et pour moy. On n'a point sceu au vray quelle fut la cause de cet accident; car sitost qu'il fut cessé, on alla promptement sur la vouste, mais on n'y trouva rien. Tout le monde a

« jugé pourtant que c'estoit un effet de la rage du démon contre la mission; mais la confusion luy en demeura. Car Dieu se servit de ces deux sortes de tonnerres pour amolir les cœurs endurcis, et pour les disposer à recevoir les grâces de la mission, dont les fruits furent très grands. »

En effet, le P. Eudes ne manqua pas de tirer de ces accidens de grands avantages pour la conversion des pécheurs. Dans le premier sermon qu'il fit après cette rude alarme, il exhorts ses auditeurs à ne jamais oublier cet horrible fracas, qui les avoit fait si justement trembler; et il leur dit qu'il alloit leur suggérer, sur cet événement, les réflexions salutaires qu'ils auroient deu faire, si la trop grande frayeur dont ils étoient saisis ne leur en eût ôté la liberté. Il les compara à un vaisseau chargé de monde, en pleine mer, battu d'une horrible tempête, près de faire un triste naufrage, et de périr misérablement sans espérance de salut. Tel fut le triste état, leur dit-il, où se trouvèrent ceux qui renfermez dans ce grand vaisseau, se virent sur le point d'y être accablez, lorsque cette église, si violemment agitée, sembloit devoir être le tombeau commun de tous ceux qui y étoient réunis. Il les fit

souvenir de l'épouvantable consternation qui régnoit alors au milieu d'eux, et descris lamentables qui retentissoient de toutes parts. Dans quel état étoit alors leur conscience ? Etoient-ils prêts à paroître au redoutable tribunal de la justice de Dieu ? Bon nombre d'entre eux s'étoient jetez en ce moment aux pieds des confesseurs, en criant miséricorde, et en demandant l'absolution; mais, hélas ! combien de ces dispositions étoient sincères ? Il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, de ce Dieu qui, d'un seul regard, fait trembler la terre et la jette dans la consternation. Ce fracas horrible qui avoit excité un tel effroy dans l'église où ils étoient assemblés, n'étoit pourtant qu'une bien foible image de ce qu'il réserve aux pécheurs au jour de sa colère. Comment soutiendroient-ils alors le poids de sa justice ? Dieu avoit permis cet événement dans sa miséricorde pour les faire rentrer en eux-mêmes et les amener à repentance. C'étoit à eux de profiter de cet avertissement salutaire, et de faire leur paix avec Dieu pendant la mission.

Ce discours du P. Eudes, prononcé avec la force et l'onction qui luy étoient si naturelles, produisit une si grande impression sur les cœurs même les plus endurcis, qu'il n'y en eut guère qui ne donnassent des marques d'une véritable et sincère pénitence. Les confesseurs profitant des bonnes dispositions où ils trouvoient ceux qui s'adressoient à eux, leur faisoient prendre des mesures efficaces pour affermir leur conversion: de sorte qu'on ne vit jamais mission plus fertile en fruits de grâces et plus abondante en bénédictions. Pendant les deux mois qu'elle dura, douze ouvriers furent occupez sans relâche à entendre les confessions, mais cinquante y auroient été bien employez. C'est ainsi que Dieu continuoit à favoriser de ses grâces les travaux du P. Eudes.

Ce fut vers ce temps-là que le Serviteur de Dieu donna au public un de ses livres, intitulé: l'Enfance admirable de la sainte Vierge. De la fin de l'année 1672, il avoit receu l'approbation des docteurs; en 1673 il obtint le privilége du Roy, qui luy permettoit de le faire imprimer: il le dédia à la Reine. L'estime toute particulière que cette Princesse avoit conceue pour ce digne ouvrier, dans les missions de Versailles et de Saint-Germain, estime qu'elle luy marquoit en foule occasion, fit prendre au P. Eudes cette liberté; la Reine le réceut avec beaucoup de satisfaction. Ce livre est un gros in-12, divisé en trois parties, qui traitent des mystères, de l'excellence et des vertus de cette Sainte Enfance. Il renferme de très-utiles instructions pour l'éducation des enfans, et particulièrement pour celle des filles. C'est un ouvrage précieux pour les Religieuses qui sont chargées de l'éducation des jeunes personnes. Profitant de cette occasion, le P. Eudes demanda également le privilége du Roy pour l'impression de plusieurs autres livres qu'il avoit composez, mais dont quelques-uns n'étoient pas encore complètementachevez; il l'obtint facilement. Nous parlerons de ces livres dans la suite.

Cefut encore en cette même année, entre la mission de Saint-Germain-en-Laye et celle d'Elbeuf, que Mme la duchesse de Guise donna au P. Eudes la somme de 12,000 livres, pour être employez au bâtiment de l'église du séminaire de Caen,

qui, commencé en 1664, étoit encore bien peu avancé. Les échevins de la ville, pressez d'achever la place Royale, voyant que l'édifice alloit si lentement, menaçoient de temps en temps le P. Eudes de renverser ce qu'il avoit déjà élevé, et de construire sur ce terrain une place d'armes. Cette menace ne laissoit pas de l'inquiéter fort; car tout résigné qu'il étoit à la divine volonté, il craignoit que ses infidélitez ne luy attirassent un tel malheur. Cefut ce qui l'engagea à ménager l'esprit de la Princesse de Guise, afin qu'elle l'aydât par ses libéralitez. Elle possédoit de grands biens dont elle employoit une bonne partie en œuvres de piété. Elle étoit fille de Gaston d'Orléans, oncle du Roy, et veuve pour lors de

Louis-Joseph de Lorraine, due de Guise, de Joyeuse et d'Angoulême.

Le P. Eudes avoit de grandes liaisons avec sa belle-sœur, Mme de Lorraine, abbesse de Montmartre, et avec ses Religieuses qui avoient pour luy une profonde vénération et l'honoroiient comme un saint. Ces liaisons spirituelles luy procurèrent la connoissance de Mme la duchesse douairière de Guise. Cette Princesse luy fit cette donation pour ayder à bâtier l'église du séminaire de Caën, aux conditions qu'on feroit à perpétuité, tous les samedys, un Salut des prières convenues, dans ladite église lorsqu'elle sera achevée, et en attendant, dans la chapelle du séminaire, pour attirer la protection de la sainte Vierge sur la donatrice, sur son fils, M. le duc d'Alençon, et autres de sa famille. Le contract en fut fait à Paris, le 5 de juin 1673. Avec ce secours, le P. Eudes fit travailler à son église, dez qu'il fut de retour à Caën, après la mission d'Elbeuf. On en commença le portail, et on continua tant que les douze mille livres durèrent; après quoy cet édifice fut encore interrompu plusieurs fois durant un temps assez considérable (1)

(1) « En 1673, le Corps de Ville permit d'avancer le portail de la nouvelle église de l'espace de cinq pieds sur la place Royale, sans y comprendre celuy qui étoit nécessaire pour y dresser les degrés; le tout sans autre attribution de propriété, ou de pouvoir avancer les autres bâtimens qu'on feroit sur l'alignement du même portail. » (Costil, Annales, I. VII.)

En cette même année, le 17 janvier, mourut M. de Than, fondateur du séminaire de Caën. « Il fut inhumé dans la nouvelle église, au haut et au milieu de la nef, en tirant un peu du côté de l'épitre. » (Id.)

Vers ce même temps, le P. Eudes reprit le dessein d'envoyer quelqu'un des siens à Rome pour obtenir du Saint-Siège l'approbation de sa Congrégation. Il se voyoit très-bien en cour; les marques de bonté que le Roy luy avoit données et les offres de services qu'il luy avoit faites, luy firent croire que c'étoit une conjoncture bien favorable pour conduire à bonne fin cet important dessein. D'ailleurs, il se voyait déjà, d'un âge fort avancé et avoit sujet de craindre que si cette affaire n'étoit pas terminée avant sa mort, il ne se trouvât pas aisément quelqu'un pour la réaliser. Il choisit pour cet effet M. de La Haye de Bonnefond, alors supérieur du séminaire de Caën: c'étoit sans contestation un des sujets les plus propres à poursuivre cette entreprise. Il étoit robuste, âgé de 41 ans, et doué d'un caractère prévenant et aimable. Le P. Eudes luy donna toutes les instructions qu'il crut nécessaires à ce dessein; il luy remit beaucoup de lettres de recommandation de la part du Roy, de plusieurs Prélats et autres personnes de distinction, qui auroient été plus que suffisantes pour luy obtenir l'effet de sa demande, si Dieu n'en avoit pas décidé autrement. M. de Bonnefond partit de Paris le 5 de juin 1673 (1), et arriva à Rome le 8 de juillet, trente-trois jours après son départ, quoy qu'il se fût écarté de sa route pour passer par Florence, où il vouloit aller saluer M. le Grand Duc de Toscane, à qui il avoit été adressé par Mme la duchesse de Guise. Il fut très-bien receu par le Duc et par son secrétaire d'Estat, M. l'abbé Marucelli; il leur fit connoître son dessein et en receut des lettres de recommandation pour plusieurs cardinaux.

Dez que M. de Bonnefond fut arrivé à Rome, son premier soin fut d'aller visiter l'église de Saint-Pierre au Vatican, pour y accomplir, en son nom et au nom de toute la Congrégation, dont il étoit le député, les devoirs de religion et d'obéissance que tous les membres font profession de rendre à ce Prince des Apôtres et à ses légitimes successeurs, les

(1) « Cefut le 5e jour de juin que M. de Bonnefond partit de Paris par la diligence de Lyon, qui est une voiture de quatre jours, où il arriva le 8e de juin. » (Annales.)

vicaires de Jésus-Christ, et les chefs visibles de son Eglise en terre. Deux x jours après, il écrivit au P. Eudes une longue lettre, en laquelle il luy racontoit en grand détail son voyage, la bonne réception que M. le Grand-Duc luy avoit faite et tout ce qui fixoit son attention à Rome. Il s'attachoit surtout à luy rapporter toutes les marques de dévotion envers la sainte Vierge qu'il remarquoit non-seulement à Rome, mais en Italie, dans les lieux par où il étoit passé.

« Au reste, mon très-cher Père, luy dit-il, quand vous voudrez rajeunir, vous n'aurez qu'à venir faire un voyage à Rome, et dans toute l'Italie; car je suis sûr que voyant la dévotion quel'on y a pour nostre incomparable Reyne, cela seroit capable de vous ressusciter, quand vous seriez mort. Et quoique cette dévotion soit universelle dans tous les lieux par où j'ay passé depuis Marseille, c'est spécialement dans les états du Grand-Duc, où j'en ay remarqué davantage; je ne scaurois vous en marquer toutes les particularitez; mais il n'y a pas de maison bourgeoise, ny hotellerie, ny coin de rue, ny pont, qui sont en grand nombre en Italie, où il n'y ait l'image de nostre divine Mère, avec, une lampe, et quelquefois plusieurs lampes allumées. Et s'il y en a quelques-uns qui ne les allument pas tousiours, du moins ils n'y manquent pas tous les samedys; non plus qu'e de jeusner ce jour-là en son honneur, et de faire abstinence tous les mercredys. C'est le mystère de l'Annonciation qui est particulièrement honoré dans l'Estat du Grand-Duc de Toscane. »

Voicy encore ce qu'il dit dans une autre lettre sur ce sujet: "Je vous diray, mon très-cher Père, qu'une de mes consolations dans mon exil est un livre que j'ay acheté. Vous jugerez de la qualité du livre par le tiltre, qui est: *Dormitantis animœ excitationes ad colendam, laudandam, et diligendam sanctissimam Virginem Deiparam*. C'est un in-folio imprimé à Venise. Ce tiltre, à mon gré, luy convient très-bien: car il dit une infinité de belles choses pour faire honorer et aimer nostre divine Mère. » Tout ce qu'il dit là nous fait connoître combien il avoit luy-même de dévotion envers la sainte Vierge. Mais cette tendre dévotion ne luy faisoit pas négliger

le but important pour lequel il avoit été envoyé à Rome. Dezqu'il y fut arrivé, afin de travailler plus commodément, il alla loger chez M. Paturle, expéditionnaire en cour de Rome, qui, chargé de cette affaire, avoit déjà commencé à y travailler. Les renseignemens qui luy furent donnez par ce correspondant étoient loin d'être salisfaisans. Les Cardinaux Brancacio, Cibo et Vidoni, chargez par la Congrégation des Evêques d'examiner la question, paroisoient déjà prévenus contre le P. Eudes: on le leur avoit dépeint comme un ambitieux qui, sorti de l'Oratoire pour se rendre indépendant, n'épargnoit rien pour détruire cette Congrégation et établir la sienne à la place. Les Eminentissimes Cardinaux le regardoient comme un homme qui aimoit fort les singularitez, et affectoit beaucoup de se distinguer de tous les autres. Ils pensoient qu'il y avoit danger à autoriser la fondation d'une seconde Congrégation poursuivant le même but que l'Oratoire, et qu'il en résulteroit infailliblement des divisions et des troubles dans l'Eglise. Il ne paroisoit donc pas facile de détruire les fâcheuses impressions que leur avoient inspirées les ennemis du P. Eudes.

Cependant M. de Bonnefond ne perdit pas courage; plein d'une parfaite confiance en Dieu, et en la protection de la très-sainte Vierge, il crut qu'il devoit travailler à instruire Messieurs les Cardinaux de l'objet de sa venue à Rome et de la justice de sa cause. Dans les visites qu'il fit à leurs Eminences il fut receu avec toute la bienveillance qu'il pouvoit souhaiter, particulièrement lorsqu'il leur eut présenté les lettres de recommandation dont il étoit porteur; tous luy doiffierent de belles espérances. Le Cardinal Vidoni parut même très-favorable à l'Institut du P. Eudes. Mais M. de Bonnefond ne tarda guère à s'apercevoir qu'il y avoit en toutes ces belles promesses beaucoup plus d'apparence et de complimens que de sincérité; et que, comme son hoste le luy avoit dit, ils étoient déjà extrêmement prévenus. Cen'étoit plus tant les PP. de l'Oratoire qui étoient alors ses parties adverses, que Messieurs de la Mission; ny les uns ny les autres ne paroisoient cependant en rien. Mais soit que Messieurs de la Mission, qui étoient très-puissans à Rome, sollicitassent sous main, comme bien des gens le pensoient,

soit que les Cardinaux par l'estime qu'ils faisoient de ces Messieurs, comme le disoit M. de Bonnefond, prissent d'eux-mêmes le soin de leurs intérêts, toujours est-il certainqu'ils agissoient comme des personnes remplies de préventions et gagnées par de puissantes sollicitations. Cependant, dans les visites que leur fit M. de Bonnefond, ils parlèrent peu du caractère du P. Eudes, et des idées qu'on leur en avoit données; sans doute parce qu'ils remarquoient dans ces accusations quelque chose de trop violent et de trop passionné; il n'étoit pas, en effet, vraisemblable que le Supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie eût pu obtenir des attestations aussi avantageuses que celles qu'on leur avoit produites, s'il avoit mérité les reproches sanglans qu'on luy adressoit. Mais tous, sans exception, objectèrent à M. de Bonnefond que ce qu'il demandoit avoit déjà été repoussé deux fois, par les Congrégations romaines en 1654 et en 1661; et que, d'ailleurs, il y auroit une sorte d'injustice envers Messieurs de la Mission, et d'injure envers le Saint-Siège, à accorder à une autre Congrégation le privilége qu'ils avoient obtenu et dont ils étoient depuis déjà plusieurs années en paisible possession. M. de Bonnefond répondit de vive voix à ces deux difficultez: 1o que l'affaire ne pouvoit avoir été rejetée ny en 1654, ny en 1661, puisqu'à ces deux dates on n'avoit adressé aucune demande à ce sujet; 2o que l'approbation de la Congrégation de Jésus et Marie ne feroit aucun tort à Messieurs de la Mission, vu les grandes différences qui se trouvoient entre la Congrégation de la Mission et celle du P. Eudes; qu'elles n'avoient rien à démêler ensemble,

puisqu'elles ne se trouvoient point établies dans les mêmes lieux; et qu'il y avoit assez de diocezes où l'on avoit besoin de séminaires, pour que chaque Congrégation pût se livrer à cette œuvre si nécessaire à l'Eglise. Mais M. de Bonnefond ne se contenta pas de répondre de vive voix aux objections qu'on luy faisoit. Pour permettre aux Eminentissimes Cardinaux d'étudier la question plus facilement et d'une manière plus complète, il dressa un ample mémorial, dans lequel il exposoit toutes ces objections avec la réponse qu'on pouvoit y faire. Il se servit

de l'avocat de M. le Grand-Duc, à qui il avoit été recommandé, pour rédiger cet exposé dans le style de la cour de Rome et du tribunal où il devoit être produit. Sans entrer, dans le détail de ce mémorial, nous dirons seulement que M. de Bonnefond n'auroit pas eu de peine à obtenir l'effet de sa demande, s'il s'étoit adressé à des esprits moins prévenus. Mais après s'être beaucoup remué, il apprit par voyes non suspectes que les Cardinaux commissaires ne luy étoient pas favorables, et que ce que ses adversaires n'obtiendroient pas par la bonté de leurs causes, ils ne laisseroient pas de l'obtenir par la faveur.

Pendant que les choses se passoient ainsi à Rome, M. de Bonnefond en écrivit au P. Eudes, pour luy faire connoître les préventions où étoient les Cardinaux devant lesquels devoit se traiter son affaire. Il luy marquoit qu'il doutoit beaucoup du succez de ses démarches, qu'il avoit encore besoin de quelques lettres de recommandation, surtout, qu'une bonne lettre de M. l'Abbé du Val-Richer au Cardinal Bona luy seroit, très-utile. Cet Abbé avoit lié une étroite amitié avec ce pieux Cardinal dans son voyage de Rome, dont nous avons parlé cy-devant; depuis ce temps-là, ils avoient continué d'avoir ensemble des relations par lettres.

Le P. Eudes obtint facilement une lettre des plus favorables de l'Abbé du Val-Richer avec lequel il entretenoit de grandes liaisons d'amitié, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus. Il s'empressa de l'envoyer à M. de Bonnefond, l'accompagnant, pour l'encourager, d'une lettre qui mérite bien de trouver place ici.

« Nous n'avons jamais faict aucune affaire, luy dit-il, qui n'ait esté accompagnée de quelque croix, qui est le caractère de toutes les affaires de Dieu. Plus les entrepri-ses sont traversées, et plus elles portent de fruits et de bénédic-tions. J'en espère beaucoup de cette affaire, puisqu'il y a tant de difficultez; mais il ne faut pas nous en estonner, ny perdre courage. J'espère de la bonté de Nostre-Seigneur et de sa très sainte Mère qu'ils lèveront ces obstacles. Enfin, mon très-cher frère, si dans les oeuvres de Dieu on se rebutoit facilement pour les obstacles et difficultez, on ne feroit jamais rien.

“Quand vous aurez faict tout ce qui se pourra faire, si vous ne gagnez rien, je seray aussi content, Dieu aydant, comme si tout estoit faict; car, qu'est-ce que je cherche? Est-ce mon intérêt et ma satisfaction? Nullement, grâces à Dieu, mais sa seule volonté.»

Ce fut environ ce temps-là que le cardinal Brancacio, un des commissaires, qui étoit souvent incommodé de la goutte, se démit entièrement du soin de la question relative à la Congrégation de Jésus et Marie, et renvoya à M. de Bonnefond tous les papiers dont il étoit saisi. Le Cardinal Ursini fut substitué en sa place; on jugea à propos d'y en joindre encore deux autres, sçavoir le Cardinal Nerli et le Cardinal Carpègue, qui faisoient le nombre de cinq en tout: ce qui n'augmenta pas peu le travail de M. de Bonnefond; car il luy fallut multiplier à proportion ses mémoriaux ainsi que les copies de toutes

ses pièces, et travailler à instruire ces nouveaux commissaires de la bonté de sa cause. Il ne se rebuta point de toutes ces peines; et il n'épargna rien pour donner aux Cardinaux la faculté de bien connoître les raisons sur lesquelles il appuyoit sa demande.

Mais tandis que M. de Bonnefond combattoit si bien à Rome, et qu'il réfutoit solidement toutes les objections qu'on luy faisoit, le P. Eudes se trouvoit dans bien d'autres difficultez en France: ses ennemis remuoient ciel et terre, et employoient le sacré et le profane pour faire échouer ses pieux desseins; si la divine Providence n'y avoit mis la main, ils l'auroient infailliblement perdu et auroient réussi à détruire de fond en comble sa Congrégation. Ils répandirent contre luy les plus noires calomnies et luy susciterent les plus dangereuses persécutions qui eussent encore été mises en oeuvre contre sa personne. Ils publièrent plusieurs libelles diffamatoires, dans lesquels ils l'accusoient d'actes indignes, non-seulement d'un prêtre, mais de tout homme qui n'auroit pas encore perdu toute pudeur.

Il sembloit que tous les démons étoient déchaînez contre luy. Ils attaquèrent sa réputation d'une manière si horrible et si pleine d'artifice, que les personnes les plus instruites, et qui luy étoient les plus attachées, pensèrent perdre toute l'estime qu'elles avoient conceue pour luy. Voicy de quelle manière le Serviteur de Dieu s'en exprime dans son Journal: « Sur

« la fin de cette année 1673 et au commencement de 1674, la divine Providence m'a favorisé de plusieurs croix et tribulations plus grandes, en quelque façon, que toutes les précédentes. » Et un peu après: « Nostre très-aimable Crucifié m'a honoré de plusieurs grandes croix, ayant permis qu'on ait publié contre moy presque par toute la France des libelles diffamatoires pleins d'injures atroces et de calomnies, m'accusant d'un grand nombre d'hérésies, dont, grâces à Dieu, je suis très-éloigné. »

Il écrivit sur le même sujet à Rome, à M. de Bonnefond, une lettre où il entre dans un grand détail du plus gros de ces libelles, principalement des différentes hérésies dont on l'accusoit. Il soupçonneoit que ce libelle avoit été fait par les novateurs, qui l'avoient d'abord distribué dans toutes les communauitez de Paris et répandu ensuite par toute la France. Il luy disoit qu'ils menaçoient de l'envoyer jusqu'à Rome; que c'étoit pour ce motif qu'il luy en écrivoit, afin qu'il veillât à empêcher les mauvaises impressions que ces calomnies pourroient produire. Il n'est pas aisé d'exprimer le tort que cette malheureuse pièce fit à la réputation de cet homme apostolique: la vie vertueuse et édifiante qu'il avoit toujours menée, sa piété éclatante, son zèle pour le salut des âmes, les grands biens qu'il avoit faits dans ses missions, tout cela fut rabaisé, et presque entièrement détruit; sa réputation, si solide qu'elle fût, ne put tenir contre la malignité de ces noires calomnies; les gens de bien, eux-mêmes, ne sçachant que penser de toutes ces accusations, sentoient leur confiance ébranlée, et suspendant leur jugement, attendoient des éclaircissemens; ses ennemis triomphoient et se flattoient de l'avoir coulé à fond.

Le P. Eudes ressentit vivement les coups qui luy furent portez; mais il n'en fut pas moins soumis à, la volonté de la divine Providence. Ce qui le contristoit le plus, c'est que toutes ces diffamations le mettoient hors d'état de travailler au salut des âmes dans les missions: encore sur ce point là même, se soumettoit-il à la volonté de Dieu, content de rester entièrement inutile, si tel étoit son bon plaisir. Comme ses amis le pressoient d'écrire pour se justifier, il se contenta de jeter sur le papier quelques idées dont on pourroit se

servir pour faire une apologie; puis il en demeura là, laissant à Dieu le soin de le justifier quandet en la manière qu'il luy plairoit. « Vous sçavez, mon Dieu, s'écrioit-il, jusqu'à quel point ma réputation m'est nécessaire pour le salut des « âmes; c'est vostre affaire; vous me la redonnerez, quand il vous plaira. Et en attendant, je resteray soumis à vostre adorable volonté soubz le poids de la croix, que vous avez mise sur mes foibles épaules. »,

Cependant il fut arrêté dans une petite assemblée d'amis qui se fit au Val-Richer, que M. de Launey-Hue, docteur de Sorbonne, grand-vicaire de Bayeux, dont on a parlé cy-devant, prendroit sa défense, et qu'en conséquence on luy mettroit aux mains les mémoires nécessaires pour réfuter les calomnies dirigées contre l'homme de Dieu. Le célèbre apologiste remplit avec talent la mission qu'on luy avoit confiée: au jugement des personnes désintéressées, il justifia parfaitement le P. Eudes et confondit ses adversaires, répondant solidement à tout, et réfutant les accusations d'hérésies, qu'il retournoit parfois contre l'auteur du libelle (i). Mais le Serviteur de Dieu en ayant

(1) Quelques lignes empruntées à l'histoire du diocèse de Bayeux par M. l'abbé Laffetay suffiront pour faire connaître le talent de M. de Launey-Hue. « Aussi conciliant que le P. Eudes, dit le judicieux historiographe, non moins aguerri que l'abbé Véron aux luttes de l'intelligence, M. de Launey-Hue leur succéda sur le champ de bataille, à une époque où le Consistoire de Caen était dirigé par des hommes d'une valeur remarquable: il suffit de nommer MM. Du Bosc et Morin Quand on lit sans prévention ce qui nous reste des écrits de M. de Launey, et qu'on se représente la force de sa dialectique, soutenue par une éloquence naturelle, par une piété sincère et une conviction profonde, on n'est plus étonné d'entendre ses contemporains porter à huit cents le nombre des conversions par lesquelles Dieu récompensa son zèle. » (T. 1er, p. 77 et 86). Le libelle réfuté par M. de Launey était l'oeuvre de M. Dufour, abbé d'Aulnay. C'était une réédition des accusations ridicules que nous avons déjà rencontrées dans le réquisitoire du moine de Barbery. Le thème général du pamphlet était l'éternel sujet de Marie Desvallées, dont le P. Eudes était de nouveau accusé d'avoir voulu faire la sauveresse du genre humain, un Messie-fille, réunissant en sa personne la nature divine et la nature humaine. Le libelliste prétendait, en bonne et due forme, que le P. Eudes avait commis dans ses écrits treize hérésies plus monstrueuses les unes que les autres, et que, conséquemment, il méritoit les anathèmes de l'Eglise. Nous nous garderons bien d'entrer dans l'examen de cet amas d'in vérités, de mensonges,.

conféré avec ses amis, leur persuada qu'il valoit mieux ne point publier cette apologie, leur faisant remarquer que les réponses attirent ordinairement des répliques et donnent lieu, à des écrits sans fin; qu'il étoit beaucoup plus chrétien et plus édifiant de garder le silence, de souffrir en paix, et dans une parfaite confiance en la bonté de Dieu; que ces libelles tomberoient d'eux-mêmes, et que le sacrifice en seroit beaucoup plus agréable à Dieu. Il porta donc cette pesante croix le plus chrétiennement qu'il put.

En effet, quoyqu'il connût très-bien le principal auteur de ce libelle, et plusieurs de ceux qui y avoient aidé, jamais il ne s'en plaignit, ny ne laissa voir le moindre ressentiment. Au contraire, écrivant un jour à une Religieuse de Montmartre, et luy parlant de ceux qui le persécutoient, il disoit: « Je supplie Nostre-Seigneur de leur pardonner tous les maux qu'ils me font, qui ne sont pas grandes choses. Plust à Dieu qu'ils ne se fissent pas plus de mal qu'à moy. Il y en a un qui est mort subitement ces jours passéz, dont j'ay bien de la douleur; parce que c'estoit un de ceux qui ont travaillé au libelle: Plaise à Dieu qu'il ne s'en trouve pas mal! Mais si par malheur cela estoit, il n'y a rien que je ne voulusse faire pour le racheter, s'il estoit possible. » On voit par là de quelle manière il recevoit ces

croix, et quel usage il sçavôit en faire.

Nous le voyons encore mieux par la réponse qu'il fit à

...d'interpolations qui forment cette indigeste et soporifique diatribe: nos lecteurs auraient le droit de se plaindre de nous, si nous étions assez téméraire pour l'entreprendre.

Qu'il nous suffise dedire que le grand apologiste chargé de venger le P. Eudes des attaques de la calomnie a démontré d'une manière péremptoire que le livre de l'abbé d'Aulnay « est entièrement contraire aux règles de la charité, de la justice et de la vérité» De ce pamphlet nous ne voulons dire qu'un mot: c'est une œuvre inique. Si un homme de la valeur de M. de Launey-Hue crut devoir le réfuter, c'est qu'alors il y avait avantage à le faire. Après l'avoir parcouru, nous déclarons qu'aujourd'hui on peut se borner à le mépriser. L'indécent libelle de l'abbé Dufour démontre combien il était nécessaire que le P. Eudes fondât des séminaires pour donner à notre province des prêtres dignes, pieux et vraiment instruits dans la science de Dieu.

une lettre de condoléance que luy avoit écrite un de ses amis: "Je vous rends mille grâces, mon cher Monsieur, dit-il, de toutes les bontez que vous avez pour nostre petite Congrégation; dont je vous demande la continuation pour l'amour de Nostre-Seigneur et de sa très-sainte Mère. Je ne suis pas surpris des calomnies que l'on fait courir contre nous; car il semble que tout l'enfer est déchaîné contre nous; mais le moindre de mes péchez en mérite mille fois davantage; et je ne doute point que Nostre-Seigneur n'en tire sa plus grande gloire. Je le supplie detout mon cœur de faire miséricorde à tous les médisans et calomniateurs. »

Il receut encore en ce temps là quelques autres lettres de condoléance de la part de quelques-uns de ses amis qui luy étoient demeurez fidèles. L'Abbé du Val-Richer ne fut pas un des derniers à luy marquer la part qu'il prenoit à ses peines. Il luy écrivit à ce sujet une lettre très-consolante que nous n'avons plus, mais qui devoit être remplie des sentimens les plus affectueux, si nous en jugeons par la manière dont le P. Eudes y répondit. Notre vénéré Supérieur, profitant de cette occasion, demanda au saint Abbé une nouvelle lettre de recommandation pour le Cardinal Bona. Les ennemis du Serviteur de Dieu avoient envoyé à Rome la plupart des libelles publiez en France contre luy; quelques-uns même avoient écrit directement au Cardinal Bona, pour le détourner de s'intéresser à sa cause. Il étoit donc bien à propos que ce Cardinal fût instruit dela vérité par une personne aussi amie et aussi digne de foy que l'Abbé du Val-Richer. Cependant, cette recommandation servit peu, pour les raisons que nous dirons cy-après.

Les persécutions ne vinrent pas seulement au P. Eudes de personnes étrangères à la Congrégation; un de ses propres sujets se joignit à ses persécuteurs et contribua à rendre plus vive une douleur déjà bien grande. Voicy de quelle manière le Serviteur de Dieu, en parle dans une lettre qu'il écrivit à M.. de Bonnefond- à Rome: « Je vous puis dire, mon très-cher frère, que depuis que je suis au monde, je n'ay point souffert de persécution si sanglante que celle-cy.

« Ce qui m'a le plus affligé, c'est qu'un de mes propres enfans, qui estoit icy, qui n'a jamais receu de moy que tous les tesmoignages possibles d'amitié, a esté mon plus cruel persécuteur: reddit mihi mala pro bonis. » Il rapporte ensuite les outrages dont il a été abreuvé par cet enfant infidèle, les

efforts inutiles qu'il a faits luy- même pour le ramener à de meilleurs sentimens; puis il ajoute: "Jugez, mon très-cher frère, quelle douleur et quelle angoisse pour moy! C'est en suite de cela que je suis tombé malade.»

En effet, il fut atteint d'une fièvre continue, qui ne laissa pas d'être dangereuse, bien qu'elle ne durât que dix jours. Rétabli de cette indisposition, il écrivit à une Religieuse de Montmartre pour luy en expliquer les particularitez, et la prier de luy ayder à remercier Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, de son rétablissement; mais il se garda bien de rien dire de celuy qui avoit été la cause de sa maladie. Peu de temps après, il receut une lettre de Rome dans laquelle M. de Bonnefond, après luy avoir exprimé la part qu'il prenoit à ses croix, à ses souffrances et à sa maladie, luy apprenoit la mort du savant Cardinal Bona, lui recommandant d'en donner avis à M. l'Abbé du Val-Richer, afin qu'il pût prier pour le repos de l'âme du vénéré défunt, son cordial ami. La lettre est du 30 d'octobre 1674. Le P. Eudes fut profondément affligé de cette mort; car en dehors de la perte que faisoit l'Eglise, il avoit espéré que le Cardinal Bona luy seroit à Rome d'un grand secours dans l'affaire que sollicitoit alors M. de Bonnefond. Mais sur ce point, comme sur tout le reste, il se soumit avec amour à la très-sainte volonté de Dieu.

Ce fut encore sur la fin de 1674, ou au commencement de 1675, que les ennemis du P. Eudes trouvèrent le moyen de le mettre mal dans l'esprit de Madame la Duchesse de Guise. Elle luy avoit donné la somme de 12,000 l. pour l'église du Séminaire de Caen, comme nous avons dit cy-dessus; et il avoit lieu d'espérer de la libéralité de cette Princesse, qu'elle luy aideroit encore dans la suite à achever ce grand édifice. Mais les ennemis de cet homme de Dieu, toujours appliquez à luy nuire, mirent tout en usage pour aliéner de

luy l'esprit de la Duchesse et la détourner de luy faire du bien. Ils y réussirent par une noire calomnie qu'ils inventèrent et publièrent contre luy en 1675. Ils l'accusèrent d'avoir parlé très-désavantageusement de cette bienfaitrice, et de la traiter avec la dernière ingratitudo. Jamais calomnie ne fut plus mal concertée, et plus invraisemblable. En effet, pour que ce saint homme eût été capable d'une pareille faute envers une telle personne, dans un temps où il avoit le plus besoin de protection, et où il étoit tellement décrié, qu'à peine il osoit se montrer en public, il faudroit qu'il eût été atteint d'une véritable folie. Cependant, tout incroyable qu'étoit l'accusation, ils trouvèrent le moyen d'en persuader cette Duchesse.

Le P. Eudes, informé de cette noire calomnie par la bienveillance d'un évêque, son protecteur, en fut vivement attristé. Profondément reconnaissant par nature même dans les plus petites choses, il souffroit à la pensée de passer pour ingrat envers une si grande bienfaitrice, alors que, sa conscience ne luy reprochoit rien sur ce point. Cependant, il receut cette nouvelle croix dans ses dispositions ordinaires, c'est-à-dire avec la résignation la plus complète, et en bénissant Dieu de toutes les persécutions et de toutes les peines qu'il luy plaisoit luy envoyer. Comme l'Abbesse de Montmartre étoit belle-sœur de Madame la Duchesse de Guise, il crut prudent d'écrire à une Religieuse de cet abbaye, pour la prier de luy faire savoir en quoy il pouvoit avoir donné lieu à ce bruit mensonger. La lettre est du 16 avril 1675; mais nous ne connaissons pas la réponse qu'il en receut.

Toutes ces persécutions étoient accablantes, et par leur nature, et par leur nombre; mais la plus dangereuse de toutes fut incontestablement celle que nous avons à rapporter ici. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, en parle en ces termes dans son livre des Origines de la ville de Caen: « Il essaya pendant sa vie de grandes traverses. La principale fut à l'occasion d'une supplique qui fut présentée au

Pape sous son nom, pour demander la confirmation de sa Congrégation, offrant d'engager par un vœu indispensable tous ceux qui la composeroint, d'enseigner et de soutenir toutes

“ les opinions, même incertaines, qui tendroient au maintien et à l'agrandissement du Saint-Siège (1). »

Voicy l'histoire de cette supplique: on a vu cy-devant que le P. Eudes ayant conseillé en 1661 aux Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen, d'envoyer à Rome un exprès pour demander la confirmation de leur Ordre, leur avoit offert, à cette effet, un prêtre flamand appelé M. Boniface. Celuy-cy, après avoir déjà bien dépensé sans avoir rien avancé, demanda à notre vénéré Père s'il vouloit qu'il fit quelques tentatives pour obtenir l'approbation de la Congrégation de Jésus et Marie, tandis qu'il étoit à Rome. Le Serviteur de Dieu luy répondit qu'il le remercioit de sa bonne volonté, mais que cette démarche n'étoit pas opportune, et, qu'en conséquence, il luy défendoit expressément de s'en occuper. Nonobstant un ordre si positif, M. Boniface, pensant faire merveille, rédigea la supplique dont il est ici question, et la présenta au nom du P. Jean Eudes au Souverain Pontife, qui refusa de la recevoir (2). Le dit sieur Boniface étant de retour en France ne se vanta pas de son aventure, et surtout se garda bien d'en

(1) Origines de Caen, ch. XXIV, P. 430.

(2) « Beatissime Pater,

“ Est quœdam sacerdotum sœcularium congregatio, recepta ab aliquot Gallice Episcopis, et a Rege plurimum commendata, qua a viginti circiter annis suœ et proximorum saluti ad Dei gloriain, et Ecclesiae augmentum, fideliter et strenue laboravit. Haec petit a Sancta Sede apostolica sui instituti confirmatione in; et, quia diversis temporibus, diversœ succedunt haereses quœ etiam communitates sacerdotum fere integras corrumpunt, qui audent, sub prœtextu veritatis, summo Christi Vicario et ejus determinationibus non tantum detrahere, sed etiam aperte contradicere, ideo prœdicta congregatio, surmopere desiderans sua membra, indissolubiliter manere Ecclesiae romance conjuncta, petit ulterius licentiam emitendi votum indispensabile de sequenda semper et sustinenda, etiam in rebus quœ dubium movere possunt, summi Pontificis auctoritate. Et pro gratia etc. »

On conserve aux Archives Nationales, à Paris, la réponse suivante qui fut faite à cette supplique:

“ In parvo regesto rescriptorum et resolutionum Sanctœ Congregationis Episcoporum et Regularium. negotiis praepositœ, sub die 2 junii 1662, ad ante scriptas preces ita reperitur decretum: Ex audiencia SSmi, 31 maii 1662. Congregatione del seminario in Francia-Ludovîco Boniface--- Sanctissimus abnuit. In quorum fidem. Romae, 4 septembris, 1662-- G. Epis Com.- Secret.

rien dire au P. Eudes. Sa supplique resta oubliée dans un des secrétariats de la cour de Rome.

Les ennemis du P. Eudes ayant appris, en 1673, que le saint homme, appuyé sur la protection que le Roy luy avoit fait espérer, après les missions de Versailles et de Saint-Germain-en-Laye, avoit formé le dessein de recommencer de nouvelles poursuites pour faire- approuver sa Congrégation par le Saint-Siège, et que dans cette intention il avoit envoyé à Rome M. de Bonnefond, mirent tout en usage pour traverser son projet. Non contenus des libelles diffamatoires qu'ils colportèrent de tous côtés contre cet homme de Dieu, ils prirent le parti d'envoyer un de leurs affidez à Rome; soit, comme le crurent bien des gens, à dessein de chercher si, dans les greffes et secrétariats des différentes

Congrégations, il n'y avoit point quelques pièces compromettantes pour le P. Eudes, dans les premières poursuites; soit, comme d'autres le disoient, pour trouver un écrit qu'on leur avoit positivement signalé, et dont ils pourroient tirer grand parti contre le P. Eudes et sa Congrégation.

Quoy qu'il en soit de la cause qui les fit agir, il est toujours certain, qu'ils envoyèrent un agent chargé de se livrer à ces recherches. M. de Bonnefond, qui étoit pour lors à Rome, apprit dans la suite qu'un gentilhomme de M. l'Ambassadeur de France s'étoit rendu deux fois au Vatican pour aider à faire ces perquisitions; et que trois autres personnes allèrent, de leur côté, fureter dans les archives des autres tribunaux. Enfin, après bien des recherches, ils trouvèrent cette mauvaise pièce dans le secrétariat de la Congrégation des évêques: elle étoit si mal conditionnée, qu'elle ne méritoit que le mépris. Cependant, les ennemis du P. Eudes, ravis d'une si belle découverte, n'épargnèrent rien pour en profiter. Ils en firent faire une copie en bonne forme, et l'envoyèrent à leurs correspondans à Paris. Les consorts et amis n'eurent rien de plus empressé que de la faire voir au Roy en y joignant leurs commentaires; ils firent entendre à Sa Majesté que le P. Eudes étoit un homme inquiet, entreprenant, d'un zèle outré, tout dévoué au Pape, qui prendroit toujours parti, avec sa Congrégation, pour Rome, au préjudice de la France,

et contre les intérêts de Sa Majesté. On peut juger quelles impressions purent produire de tels discours sur l'esprit d'un Roy si jaloux des droits de sa couronne.

Le P. Eudes apprit la nouvelle de cette disgrâce par une lettre, de son frère, M. de Mézeray, sur la fin de novembre 1673. Il luy marquoit que M. l'Archevêque de Paris luy avoit parlé de ladite supplique, que ses ennemis avoient mise entre les mains de M. le Procureur général, et que le Roy en avoit parlé à ce Prélat dans des termes très-sérieux; ainsi, qu'il eût à voir la conduite qu'il avoit à tenir. Le Serviteur de Dieu fut fort étonné de cette affaire, dont il n'avoit jamais entendu parler; mais fort de son innocence et de sa confiance en Dieu, il ne se laissa pas abattre. Peu de jours après, il receut une lettre de M. le Procureur général de Paris, qui luy envoyoit une copie de la prétendue supplique, et le prioit, d'une manière fort obligeante, de luy faire sçavoir si cette supplique étoit authentique ou supposée, par une déclaration rédigée devant deux notaires, ou devant M. le Lieutenant général de Caen.

Le procédé honnête de M. le Procureur général rassura un peu le P. Eudes. Il parut avec confiance devant M. le Lieutenant-général de Caen, assisté de l'avocat du Roy et du greffier, qui luy firent passer un interrogatoire sur ladite supplique. Il la désavoua formellement, protesta qu'elle n'avoit jamais été présentée par son ordre, et condamna la conduite de tous ceux qui l'avoient adressée en son nom. Il ajouta que non-seulement cette supplique n'avoit pas été présentée par son ordre, ou avec sa participation, mais qu'elle étoit entièrement contraire à ses sentimens et à ceux de tous les prêtres de sa Congrégation; et que jamais aucun d'eux n'avoit donné lieu de croire qu'ils eussent de pareils principes (1).

(1) « Devant nous, Nicolas du Moutier, escuyer, sieur de La Motte, conseiller du Roy, lieutenant-général au bailliage et présidial de Caen, le lundy 27 de novembre 1673, présence de Me Jacques de La Ménardièrre, escuyer, conseiller du Roy, et advocat de Sa Majesté, assisté de Me Charles d'Auge, greffier au dict bailliage, est comparu le R. P. Jean Eudes, prestre, supérieur de la Congrégation des séminaires establis en la province de Normandie, lequel, après avoir eu communication de la copie d'une sup-

Il semble qu'un désaveu si formel devoit suffire pour le justifier, puisque M. le Procureur général ne demandoit, dans sa lettre, qu'une déclaration sur la nature de la pièce en question. Dans un cas analogue, le Roy s'étoit contenté du simple désaveu opposé par les Carmélites du grand couvent de Paris. Tous les jours, d'ailleurs, en pareille matière, quand un homme est généralement reconnu comme honnête, n'ajoute-t-on pas foy à son affirmation?

La déclaration si nette et si précise du P. Eudes ne fut point jugée suffisante. Ses ennemis l'avoient placé dans une position critique d'où il luy étoit bien difficile de se tirer; car, s'il reconnoissoit qu'il avoit fait présenter ladite supplique, ou consenti qu'elle fût présentée en son nom, de par son propre aveu, ils le déclaroient coupable envers le Roy; au contraire, s'il la désavouoit par un acte juridique, ils étoient bien résolus à soutenir qu'il en étoit l'auteur, et de plus à l'accuser de parjure.

...« plique que l'on prétend avoir été présentée à Rome, soubz son nom, et d'une lettre de M. le Procureur général du Parlement de Paris, adressée à Mme Jacques de La Ménardière, escuyer, ancien conseiller et avocat du Roy, pour recevoir la déclaration dudit R. P. Eudes, sur la vérité ou le désaveu de la dicte supplique, nous a dict et déclaré que la dicte supplique, que l'on prétend avoir été présentée à N. S. P. le Pape en son nom, pour obtenir l'érection d'une Congrégation, par laquelle entr'autres choses ceux qui la composeront doibvent faire un vœu indispensable de soutenir toutes les opinions, mesme douteuses, et establies pour l'autorité du Saint-Siège, n'a point été présentée avec cette clause par son ordre, qu'il désavoue tous ceux qui peuvent l'avoir donnée en son nom, renonce à en poursuivre jamais l'effet soubz de semblables conditions; nous disant de plus que, non-seulement cette supplique n'a pas été présentée par son ordre ou participation, mais mesme, qu'une semblable proposition est entièrement contraire à ses sentirriens et à l'esprit de toute sa Congrégation, n'ayant jamais, dans toutes les prédications qu'il a faites ou instructions particulières, donné lieu de croire qu'il fust de sentiment pareil à ceux énoncés par cette supplique; nous demandant acte du désaveu qu'il forme de la dicte supplique, tant en son nom qu'en celuy de toutes les Congrégations dont il a la conduite; de laquelle déclaration nous avons accordé acte au dict avocat du Roy, et au P. Eudes, pour valoir et servir ce que de raison.

ù « Faict en nostre hostel, l'an et jour que dessus, en présence du dict avocat du Roy. »

Aussitôt donc que l'homme de Dieu eut attesté que la supplique étoit une pièce apocryphe dont il n'avoit pas même connu l'existence, ses ennemis, rééditant toutes leurs anciennes calomnies, crièrent de tous côtés que le P. Eudes étoit un homme sans foy, sans pudeur, sans religion, qui, durant toute sa vie, n'avoit rien fait autre chose que de tromper, et d'en imposer à tout le monde.

Nous ne scaurions dire si le Roy le crut aussi coupable que ses ennemis le publioient; mais il est certain, qu'il ne se contenta pas de sa déclaration juridique, il exigea encore d'autres preuves pour sa justification. Le saint homme ne scachant comment établir son innocence, quelques-uns de ses confrères luy conseillèrent de se rendre à Paris, pour tâcher de conjurer la tempête, et d'essayer s'il ne pourroit, point apaiser le Roy par le moyen de ses amis. Mais d'autres lui disoient, au contraire, de bien s'en garder, qu'il y avoit danger à s'y exposer; que le Roy, mécontent, et poussé peut-être par ses ennemis, pourroit bien le faire arrêter. D'ailleurs, il scavoit que de tant de grands, et de puissans amis qui l'avoient honoré de leur protection, tandis qu'il jouissoit des bonnes grâces du Roy, la plupart luy avoient tourné le dos depuis qu'ils l'avoient sceu dans la disgrâce, et l'abandonnoient à sa mauvaise

fortune. Ses protecteurs les plus dévouez n'osoient parler en sa faveur: la position étoit des plus critiques.

Dans cette triste circonstance, le P. Eudes écrivit à M. de Bonnefond, qui étoit à Rome, pour l'informer des mauvaises affaires qu'on lui avoit suscitées. Il luy demandoit de suspendre les poursuites relatives à l'approbation de la Congrégation, et de mettre tout son soin à découvrir l'original de la supplique, source pour luy de tant d'embarras en ce moment.

Cependant le P. Eudes fit le voyage de Paris, mais à petit bruit, et en ayant soin de se produire le moins qu'il put. monsieur Boniface, l'auteur de la malencontreuse supplique, voyant l'affreuse position dans laquelle il avoit mis le P. Eudes, par son imprudence, le vint trouver pour luy en demander pardon, luy offrant de l'argent ou tel dédommagement qu'il voudroit exiger. Le P. Eudes, repoussant bien loin tous les

moyens de réparation offerts par cet imprudent mandataire, luy demanda seulement de rendre témoignage à la vérité et de déclarer si c'étoit par son ordre qu'il avoit présenté cette pièce à Rome. M. Boniface luy accorda bien volontiers ce qu'il luy demandoit, parce que c'étoit la pure vérité. Après avoir dit la sainte messe, il luy donna une déclaration authentique, par laquelle il le disculpoit entièrement et prenoit tout sur luy. Cette pièce est datée du 8 avril 1674 et signée de la main de M. Boniface. On la garde au Séminaire de Caen comme une preuve incontestable de l'innocence du P. Eudes,

Notre vénéré Père se rendit ensuite chez M. l'Archevêque de Paris. Le souvenir de la bienveillance qu'il avoit toujours rencontrée chez ce Prélat luy faisoit espérer qu'il voudroit bien venir à son secours dans une si fâcheuse conjoncture. Mais M. de Harlay, après luy avoir exprimé toute la peine qu'il éprouvoit de le voir dans une situation si difficile, luy déclara que, pour le moment, il n'y avoit aucun espoir de dissiper les préventions du Roy, qu'il falloit prendre patience et laisser agir le temps. Il luy conseilla de donner quelques missions d'éclat, en attendant qu'une occasion favorable luy permît de tenter une démarche en sa faveur.

Au milieu de cette grande désolation, le P. Eudes résolut de présenter au Roy un Mémoire dans lequel il prouvoit son innocence, et désavouoit la pièce que luy attribuoient faussement ses ennemis. Après avoir exposé d'une manière succincte les démarches faites à Rome par M. Boniface, il ajoute: «Je proteste aux pieds de vostre Majesté, Sire, et devant Dieu, que cette supplique n'a jamais été présentée ny par mon ordre, ny par mon consentement; que je n'ay jamais sceu ce qu'elle contient, et que le sieur Boniface, n'a jamais été de nostre Congrégation. C'est un bon prestre flamand, qui a été parmi les prestres de l'Oratoire, dont il dit estre sorti parce que ces Pères luy avoient paru incliner à ceux qui ne condamnent pas assez fortement le livre, de Jansénius. Il est vray, que ce bon prestre estant à Rome, il y a treize ou quatorze ans, m'offrit ses services pour les affaires de nostre Congrégation; mais il m'a donné un escrit par lequel il promet d'affirmer par serment, que je

le priai de ne se mesler pas de nos affaires, et il paroist_ par deux suppliques, que j'ay remises entre les mains de M. l'Archevêque (1) qui ont été autrefois présentées de nostre part, que jamais nous n'avons ny désiré, ny poursuivi chose aucune qui ait rapport à cette supplique. Cela seul semble assez justifier nos intentions . et je ne puis concevoir quelle utilité ont pu retirer, ceux qui nous sont opposez, de cette supplique qu'ils ont mise au jour, après avoir été enveloppée dans les ténèbres

quatorze ans, et contre laquelle ils ne s'étoient point récriez dans ce tems-là, si ce n'est de trouver le moyen de me faire passer pour un imposteur; car elle ne pouvoit leur porter aucun préjudice dans ce tems icy, puisque les dernières suppliques présentées de ma part n'avoient rien de pareil. Il y a donc apparence, qu'ayant, par quelques moyens, qui me sont inconnus, découvert cette vieille paperasse, et sachant d'ailleurs que j'estois fort opposé à ce qu'elle contenoit, ils me firent interroger brusquement, se doutant bien que je répondrois simplement, selon ma coutume et mes propres pensées, sans prévoir le piège que l'on me vouloit tendre, de rendre mon innocence suspecte par la supplique du sieur Boniface.

Ne permettez pas, Sire, que la bonne foy d'un prestre septuagénaire, qui travaille depuis cinquante ans pour l'Eglise, demeure suspecte, ny qu'une Congrégation establee par des lettres patentes du Roy, vostre père, de glorieuse mémoire, soit annulée. Dans les lettres d'establissement que nous a données ce grand Roy, il déclare qu'il emploieroit volontiers sa vie pour l'accomplissement d'un si saint œuvre, et qui pourroit apporter tant d'avancement à la gloire de Dieu. La Reyne, vostre Mère, nous a tousiours favorisez d'une puissante protection; et par les bontez de de vostre Majesté, j'ay eu lieu d'espérer que Dieu luy destinoit la fin d'un ouvrage commencé par ce grand Prince et cette sainte Princesse.

Prosterné, Sire, aux pieds de vostre Majesté, je vous de-
(1) Mgr Harlay de Champvallon, archevêque de Paris.

“mande cette grâce. J'espère que Dieu, qui vous a donné un cœur si juste et si droit, vous rendra le protecteur de l'innocence.

« JEAN EUDES, Prestre missionnaire. »

Le P. Eudes fit présenter ce Mémoire au Roy par la Reine elle-même, qui ne s'étant point laissée aller à la même prévention, voulut bien rendre ce service à l'homme de Dieu. En le recevant de la main de cette Princesse, le Roy dit, avec un respect mêlé d'une certaine sévérité: « J'ay les meilleures intentions du monde pour le P. Eudes; je crois qu'il est homme de bien mais voilà une supplique qui est contre mon Etat il faut qu'il se justifie, et après cela, on travaillera à ses affaires. » La difficulté étoit de trouver le moyen de faire cette justification de la manière que le Roy le souhaitoit; car les ennemis du P. Eudes empoisonnoient toutes ses démarches, tous ses actes, et empêchoient l'effet des mesures qui pouvoient amener cet heureux résultat.

Cependant le Serviteur de Dieu ne restoit pas inactif. Informant M. de Bonnefond, qui étoit alors à Rome, de cette malheureuse affaire, et de toutes les difficultez qu'elle luy créoit, il disoit: « Quoy que vous fassiez, mon très-cher frère, dit-il, il faut travailler à me justifier de ce qu'on m'impute, d'avoir faict cette supplique, ce qui est tout à faict contraire à la vérité. M. Boniface m'a donné un escrit par lequel il proteste, qu'estant à Rome, il m'escrivit pour me demander, si je voulois qu'il s'employast pour nos affaires, et que je luy fis response que non: mais on ne se contente pas de cela. Enfin tout le succez de nos affaires dépend de cette justification. »

Depuis que M. de Bonnefond eut receu la première nouvelle de la position critique dans laquelle étoit le P. Eudes, il s'étoit donné beaucoup de mouvement à Rome pour tâcher de découvrir l'original de cette supplique. Après avoir fouillé partout, il réussit à le trouver dans le secrétariat de la Congrégation des Evêques, où les émissaires des ennemis du P. Eudes l'étoient eux-mêmes venus chercher. Après avoir

examiné cette pièce avec soin, il s'empressa d'en donner avis au P. Eudes et de luy faire part de ses appréciations à ce sujet. Il luy disoit qu'il ne comprenoit pas qu'un écrit de cette nature eût pu être pris au sérieux et soulever tant de difficultez. Il n'y étoit parlé ny du P. Eudes, ny de la Congrégation de Jésus et Marie; cependant, la première condition d'une supplique, c'est de contenir le nom de celuy qui l'adresse ou la fait adresser. Sur le dos de cette pièce, qui étoit sans date, se trouvoient ces mots: Par M. Boniface, pro Joanne Eudes. Or M. Boniface n'étoit pas de la Congrégation du P. Eudes et n'avoit pas été commis pour agir en son nom, en présentant cette supplique. Cet écrit ne dit pas même un mot du but principal de la Congrégation, qui est d'établir des séminaires. Il est seulement mis sur le dehors, par une main étrangère, Congregatione del seminario, Congrégation du Séminaire. Comment, dez lors, peut-on prouver qu'il a pour objet la Congrégation du P. Eudes, qui avoit, à cette époque, quatre bons séminaires, sçavoir à Caen, à Coutances, à Lisieux et à Rouen?

Si le P. Eudes avoit été instruit de ces défauts, et qu'il se fût tenu sur la négative, par où eût-on pu le convaincre qu'il étoit responsable de cette supplique? Et, si le Souverain Pontife, à qui elle fut présentée, au lieu de la rejeter avec mépris, comme il fit, l'avoit receue favorablement et accordé l'objet de la demande, comment le P. Eudes auroit-il pu s'en prévaloir, et justifier que la grâce s'adressoit à luy et à sa Congrégation, puisqu'il n'y étoit fait mention ny de luy, ny d'aucun dessiens, ny de son Institut, ny de rien qui le pût faire connoître? Ces raisons étoient excellentes; mais elles vinrent trop tard; les premiers coups frappez avoient produit degrandes impressions sur l'esprit du Roy, et luy avoient donné de violentes préventions contre le P. Eudes et sa Congrégation; il n'étoit pas aisé de l'en faire revenir.

Cependant les ennemis du saint missionnaire triomphoient de l'avoir mis dans cette situation difficile, et n'épargnoient rien pour le conduire à sa ruine. Ils grossissoient les objets, et donnoient à cette prétendue démarche du P. Eudes le, sens le plus malin dont ils pouvoient s'aviser. Ils l'accusoient

de la plus noire ingratitudo envers son Souverain, qui l'avoit pourtant comblé d'honneurs et de biens; ils luy reprochoient d'avoir trahi les intérêts de la couronne et les droits de l'Église gallicane, sa mère. Mettant tout en usage pour luy aliéner l'esprit de plusieurs grands Prélats, qui auroient pu luy rendre de bons services, ils trouvèrent le moyen de faire croire à la plupart d'entre eux que tout ce qui étoit dans les libelles diffamatoires publiez contre le P. Eudes étoit très-véritable: ils le disoient parfaitement convaincu de tout, parce qu'il ne paroisoit rien pour sa justification. La disgrâce du Roy, qu'il avoit encourue par cette mauvaise supplique, aidoit beaucoup à persuader tout le mal qu'on disoit de luy; et presque personne n'osoit prendre la défense du juste si indignement accusé.

Voyant que toutes ces agitations bien loin de s'apaiser, se compliquoient de plus en plus et paroisoient, en quelque sorte, naître les unes des autres; convaincu, d'un autre côté, que luy seul étoit l'occasion de toutes ces tempêtes, l'homme de Dieu écrivit à M. de Bonnefond à Rome: « Je n'ay attaché à rien qu'à la très-adorable volonté de mon Dieu, qui me sera manifestée par celle de nostre Saint Père le Pape. Pour ce qui est de ma personne, qu'on en fasse tout ce qu'on voudra; qu'on me jette dans la mer, afin que cette tempête cesse; qu'on m'anéantisse, et qu'on mette un autre, en ma place: que m'importe par qui, pourvu que le bien se fasse? Qu'est-ce que je veux? Qu'est-ce que je cherche, sinon que mon Dieu soit glorifié? Ouy, c'est de, tout mon cœur que je me démets aux pieds de Sa Sainteté de toute supériorité. »

Cefut dans le même esprit qu'il écrivit à la Mère Saint-Gabriel, religieuse de Montmartre, en qui il avoit beaucoup de confiance. « Priez Dieu pour moy, ma très-chère fille, luy disoit-il.; car j'en ay un très-grand besoin, estant plus chargé de croix que jamais: le moindre de mes péchez en mérite mille fois davantage. Ma consolation est que Dieu est tousiours Dieu, qu'il tirera sa gloire de toutes choses, et que toutes les puissances de la terre et de l'enfer ne scauroient m'empescher de faire mon unique affaire, qui est de servir et d'aimer mon très-bon

« Sauveur et sa très-aimable Mère.» Voilà comment parloit cet homme de Dieu, et voilà ce qu'il cherchoit uniquement. Tout rempli de ces pensées, il prit la résolution de s'enfermer dans le plus complet silence, remettant à la bonté de Dieu le soin de sa justification, et attendant dans une soumission parfaite à l'ordre desa divine Providence, le moment qu'il avoit marqué pour le décharger de cette croix (1).

Mais Dieu, qui ne vouloit pas l'accabler, luy donna, dans ce temps-là, quelques consolations pour le soutenir: M. de Bonnefond, qui étoit toujours à Rome, ayant receu ordre de cesser de poursuivre l'affaire qui l'y avoit amené, jusqu'à ce qu'on vît quel tour prendroient les choses, profita de ce moment d'arrêt pour faire le pèlerinage de Notre-Dame de Lorette, où il receut de grandes grâces et des consolations très-sensibles. A son retour, il écrivit au P. Eudes pour luy marquer les lieux de dévotion qu'il avoit visitez sur sa route et tous les sujets d'édification qu'il avoit trouvez. Ce pieux récit réjouit l'âme si affligée du vénéré Supérieur. M. de Bonnefond tourna ensuite ses vues d'un autre côté: il s'appliqua à demander des indulgences pour les missions que le P. Eudes et les prêtres de sa Congrégation faisoient en France, dessein qu'on avoit poursuivi autrefois durant bien du temps sans succez. Cette fois, la

(1) Dans une autre lettre adressée aux prêtres de sa Congrégation, le saint apôtre disait avec l'expression de la résignation la plus touchante: « Gardons-nous bien de perdre un seul grain de nostre confiance; nous offenserions la puissance et la bonté infinies de nostre très-adorable Père et de nostre très-aimable Mère, si après tant d'effets de leur incomparable charité, nous manquions de confiance en eux. Ils suscitent plusieurs personnes puissantes pour nous soutenir et nous défendre. J'espère que cette persécution est un dernier effort de la rage de l'enfer contre nous; vous ne scauriez croire combien de sortes de calomnies le démon répand de tous costez- contre moy. Mais, au milieu de tout cela, je chante de tout mon coeur:

“Vive Jésus, mon seul désir!
Vive Jésus tout mon plaisir!
Vive Jésus, mon doux Sauveur!
Vive Jésus, Dieu de mon cœur!

Vive la Reyne de mon coeur
Vive Marie, Mère d'amour!
Je veux chanter et nuit et jour
Les merveilles de son bon cœur.”

démarche réussit par le moyen du banquier chez lequel M. de Bonnefond étoit logé. Aussitôt qu'il eut obtenu le Bref, qui accordoit cette faveur, il l'envoya au P. Eudes, luy marquant comment la chose avoit

réussi.

Voicy ce que l'homme de Dieu écrivit à ce zélé mandataire pour luy témoigner sa joye et sa reconnaissance: « J'ay receu vos deux paquets, avec les Indulgences pour les missions, qui m'ont donné une consolation indicible; car jamais nous n'avions pu obtenir une pareille faveur, dont je vous rends mille et mille grâces, mon très-aimable- frère. » La lettre est datée de Caen, le 21 d'aoüst 1674.

M. de Bonnefond, ayant obtenu cette première faveur du Saint-Père, s'enhardit à en demander encore d'autres. Il sollicita une bulle pour établir une Confrérie du divin Cœur dans l'église du Séminaire de Coutances. Il eut le bonheur de l'obtenir, non toutefois sans rencontrer beaucoup de résistance; car les officiers de Sa Sainteté ne vouloient point entendre parler de cette dévotion. Il dut s'adresser au Saint-Père luy-même, qui l'accorda et la signa sans faire aucune difficulté. La lettre que M. de Bonnefond écrivit au P. Eudes pour luy apprendre cette heureuse nouvelle le remplit de consolation; il se laissa aller à des transports, à des effusions de joye, qui montrent bien l'importance qu'il attachoit à la grâce accordée. Voicy en quels termes il s'en exprime dans une lettre qu'il adressa à M. de Bonnefond le 27 novembre 1674.

« O quelle consolation, mon très-cher et très-aimé frère, vostre lettre nous a donnée! Louanges éternelles au très-adorable Cœur du bon Jésus, d'avoir si bien inspiré le vostre! Bénédictons immortelles au très-aimable Cœur de nostre divine Mère de vous avoir si bien conduit en cette affaire! Quetout le Paradis redouble ses prières pour la «conservation et la sanctification de nostre très-saint Père le Pape! Que Jésus et Marie vous fassent parfaitement selon leur Cœur, mon très-aimé frère, et qu'ils vous inspirent, et conduisent si bien, que vous fassiez, s'il est possible, pour les autres maisons ce que vous avez faict pour la maison de Coutances. »

Ces beaux souhaits du P. Eudes ne furent point inutiles; car M. de Bonnefond obtint peu de temps après la même faveur pour les autres maisons de la Congrégation. C'est ce qu'il manda au Serviteur de Dieu par une lettre du 23 de janvier 1675. Il luy marquoit que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère luy avoient accordé pour la maison d'Evreux une Indulgence pareille à celle qu'il avoit déjà envoyée pour la maison de Coutances, malgré tous les obstacles que le démon s'étoit efforcé d'y apporter. Peu de temps après, il luy apprenoit que les mêmes priviléges avoient été étendus aux autres maisons de la Congrégation, et que, de plus, il avoit obtenu des Indulgences pour le jour où les sujets entreroient dans la Congrégation, et pour le moment de leur mort. M. de Bonnefond attribuoit toutes ces grâces à la bonté de notre très-aimable Jésus et de son incomparable Mère; puis il continuoit en ces termes: « Qu'est-ce que nous ferons, mon très-cher Père, pour remercier dignement nos divins et très-aimables bienfaiteurs? Si nos ipsos tradamus eis servos, non erimus condigni providentiae eorum; bonis omnibus per eos repleti sumus; quid illis ad haec poterimus dignum dare? Sed peto te, Pater mi, ut roges eos, si forte digna- buntur, non medietatem, sed totalitatem nostram, ipsumque cor amantissimum quod nobis dederunt in mercedem sibi assumere. » C'est une allusion aux paroles du jeune Tobie exposant à son Père les grands biens qu'ils avoient receus par le moyen de l'ange Raphaël. Le reste de la lettre est une suite, de beaux passages de l'Ecriture, par lesquels il invite le P. Eudes à se joindre à luy pour louer, bénir et remercier Notre-Seigneur et sa sainte Mère pour les grandes faveurs dont ils l'avoient comblé (1).

(1) « Une consolation sensible qu'eut encore le saint homme, durant le cours de cette disgrâce, fut que les Evêques qui avoient favorisé la Congrégation jusqu'alors, en luy donnant des établissements, ou en prenant ses intérêts, ne l'abandonnèrent point, et qu'au contraire, ils entreprirent hautement sa défense en public et en particulier. Nous le voyons par la lettre de recommandation que cinq d'entre

ces Prélats écrivirent au pape Clément X, en date du 10 de février de cette année 1674. Elle porte en tête les noms de l'archevêque de Paris, M. de Harlay de

M. de Bonnefond ne resta pas longtemps à Rome après qu'il eut obtenu ces grâces du Saint-Siège; car il receut ordre, du P. Eudes des'en revenir en France. Après avoir satisfait ses dévotions, en visitant quelques-uns des lieux des plus fameux de Rome, il repassa les Alpes, apportant avec lui les brefs d'indulgences qui lui avoient été accordés. En arrivant à Paris, il alla saluer M. l'Archevêque, qui présidoit pour lors l'Assemblée générale du clergé à Saint-Germain-en-Laye, et lui rendit compte de la mission qu'il venoit de remplir à Rome. Ce Prélat le félicita de la conduite qu'il avoit tenue, et lui dit en le quittant, qu'il rendroit service au P. Eudes et à sa Congrégation en tout ce qui dépendroit de lui; mais qu'il faudroit du temps pour pacifier les choses,

...Champvallon, de M. de Matignon, évêque de Lisieux, de M. de Maupas, évêque d'Evreux, de M. Auvry, ancien évêque de Coutances, et de M. de La Vieuville, évêque de Rennes; elle contient en substance qu'ils ont confié la direction des séminaires et des missions de leurs diocèses au P. Eudes, recommandable par la pureté de ses mœurs, sa piété, sa modestie, sa doctrine et ses autres vertus, et en particulier, par son profond respect pour le Saint-Siège; que ce bon prêtre travaille depuis plus de quarante ans dans la vigne du Seigneur, avec un zèle très-ardent et des bénédictions très-abondantes, comme il paroît par les fruits que produisent ses missions, où l'on a besoin quelquefois de plus de quarante confesseurs pour satisfaire à la dévotion des fidèles qui veulent en profiter. Ensuite ils ajoutent: "Hinc est quod, secundum pium regis et reginæ desiderium, ad sancti Germani et Versalii oppida nuper cum. sociis canonice missus et benovole exceptus, missione sua cum, summa lande et singulari curiae aedificatione functus est. Nihilominus fama est contra eum commotas fuisse calumnias et contradictiones, et dictum. palam fuisse, ipsum. in Normania duo tantum. habere seminaria, licet quinque possideat, nempè Rothomagense, Cadomense, Constantiense Lexoviense, Ebroicense, et Rhedonense in Britannia, nulla potuisse obtinere regia diplomata, licet septem. habeat à defuncto domino Cancellario Seguier, Franciæ cancellario signata et rite sigillata; eum. esse superbo et elato animo, eoque motum. fuisse ad prædictos presbyteros congregandos, licet solam Dei gloriam. et animarum. salutem exquisivisse in comperto sit, ex eo quod Deus, qui superbis resistit et humilibus dat gratiam, præfatam gratiarum abundantiam. in ipsius labores effuderit. Denique possumus, et expedit Sanctitati vestræ testari, eum, sive ratione zeli ad religionem. propagandam. et animarum saluti invigilandum, sive ratione sinceræ erga Sanctam Sedem. apostolicam. et Episcopos obedientiae, dignum esse quem Sanctitas Vestra gratiis suis et favoribus benigne prosequatur. » (Costil, Annales, 1. VIII.)

parce que le Roy avoit conceu contre le saint homme des préventions dont il seroit difficile de le faire revenir.

De retour à Caen, M. de Bonnefond exposa en détail au P. Eudes tous les incidents de son voyage, les démarches qu'il avoit faites, les résistances qu'il avoit rencontrées, les faveurs que le Souverain-Pontife avoit daigné accorder à la Congrégation de Jésus et Marie; après quoy ce digne prêtre reprit la charge de Supérieur du Séminaire qu'il occupoit dans cette ville avant son départ pour Rome, et la direction des jeunes sujets qui faisoient dans cette maison leur probation ou noviciat.

Peu de temps après, le P. Eudes le chargea d'aller faire, à sa place, la visite du Séminaire d'Evreux, tandis que luy-même, accompagné des ouvriers qu'il put réunir, alla donner en la ville de Saint-Lô sa dernière mission, ou du moins la dernière mentionnée dans les Mémoires de la Congrégation. Il avoit déjà donné précédemment deux missions en cette ville: la première, en 1642, alors qu'il étoit encore à l'Oratoire; la seconde, en 1663; cette dernière eut lieu sur la fin de 1675, ou au commencement de 1676. Il la commença le premier dimanche de l'Avent, et elle dura neuf semaines. Elle fut encore des plus abondantes en fruits de grâces et en bénédicitions. Les peuples y accourroient de quatre et six lieues à la ronde, malgré toutes les incommoditez de la saison, puisqu'on étoit alors au milieu de l'hyver. Les exercices s'y faisoient avec une merveilleuse ferveur, tant de la part des missionnaires que des fidèles. Quoique l'église soit très-grande, il s'en falloit bien qu'elle pût contenir tous ceux qui accourroient pour entendre les sermons de cet infatigable prédicateur qui avoit usé sa vie dans les missions. Tout le monde vouloit voir et entendre encore une dernière fois ce vieil athlète qui avoit juré de tomber en combattant pour Dieu. La foule étoit telle que le P. Eudes fut obligé de prêcher tous les jours dehors sur la place publique. Quoique le vent soufflât de toutes parts, et que le vénéré vieillard fût alors âgé de plus de 74 ans, il étoit entendu facilement de tous ses auditeurs, même des plus éloignez. Il semble que Dieu ait voulu le récompenser

du zèle qu'il déployoit pour sa cause; car bien que le temps fût fort rude, il n'en fut presque point incommodé. La presse n'étoit guère moins grande, par proportion, aux confessionnaux; quoiqu'il y eût vingt confesseurs, tous bons ouvriers et ayant l'expérience des missions, ils ne pouvoient suffire au travail: il en eût fallu plus de trente pour satisfaire à l'empressement et à la ferveur des pénitens.

Il se fit dans cette mission un grand nombre de restitutions et de réconciliations et on y brûla publiquement beaucoup de mauvais livres et autres instrumens de péché. Monseigneur de Coutances, qui étoit M. de Loménie de Brienne, y assista pendant une semaine entière, y prêcha plusieurs fois, et y administra la Confirmation. Mais le fait le plus remarquable de cette mission, fut la conversion d'un bon nombre de huguenots, qui abjurèrent leurs hérésies. Nous avons déjà remarqué qu'il y avoit en cette ville beaucoup de ces hérétiques. Pendant tout le temps que dura la mission, le P. Eudes, outre les sermons ordinaires, prêchoit la controverse trois fois la semaine, mais avec une telle force et une telle onction, que les plus opiniâtres ne pouvoient résister, pour peu qu'ils vinssent l'entendre assidûment. Ce fut donc par la conversion des hérétiques et des plus grands pécheurs qu'il se vengea des cruelles persécutions que le démon luy suscitoit de toutes parts, et en toutes sortes de manières.

C'est de luy-même que nous tenons toutes ces particularitez. Dans une lettre qu'il écrivoit à une Religieuse de Montmartre, après luy avoir rapporté les fruits obtenus dans cette mission, il ajoutoit: « Je vous escris toutes ces choses, ma très-chère fille, afin que vous nous aydiez à en remercier Nostre-Seigneur et sa très-sainte Mère. » Dans un autre, il fait à peu près le même récit, puis il ajoute: « Mais avec tout cela, les traverses et les croix ne me manquent pas, et en plusieurs manières: j'ay appris hier qu'il y a encore un nouveau libelle et de nouvelles calomnies, dont Dieu soit béný! Je le supplie de tout mon cœur de faire de grands saints de tous mes calomniateurs, ou, pour mieux dire, de tous mes grands bienfaiteurs. »

Dans une autre lettre qu'il écrivit en date du 20 avril 1676, il

dit encore: « Pour ce qui est de l'estat où je suis, je vous diray, ma très-chère fille, que depuis ma

dernière mission, j'ay esté travaillé de plusieurs incommoditez; mais tout cela n'est rien. Je suis mieux maintenant, grâce à Nostre-Seigneur! Mes bons amis ne se lassent point de me faire du bien; et moy, grâce à Dieu, je ne me lasse pas de supplier la divine bonté d'en faire de grands saints. »

Nous voyons par là le saint usage qu'il faisoit de ses persécutions et de ses souffrances, et combien elles servoient à le faire croître en mérite devant Dieu, et à lui faire pratiquer les plus excellentes vertus. Par là, il accomplissoit à la lettre ce beau conseil qu'il donnoit aux autres: Maledicent illi et tu benedices; et cet autre de Notre-Seigneur: Dilige inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos; orate pro persequentibus et calumniantibus vos (Matt., V) . (1).

(1) Comme le divin Maître, le P. Eudes accablé de ce torrent d'opprobres se taisait: Ipse autem tacebat. Cédant enfin aux instances de ses amis, il se contenta d'adresser à Monseigneur de Nesmond la déclaration suivante: « Je soubzigné, prestre du Séminaire de Caen, déclare à Monseigneur l'ILLUSTRISSIME et Révérendissime évesque de Bayeux, mon Prélet, qu'il y a plusieurs années, ayant esté obligé, par les ordres de Monseigneur de Matignon, pour lors évesque de Coutances, de prendre la conduite de Marie Desvallées, native de son dioceze, j'ay cru qu'il estoit de mon devoir, pour rendre un compte exact de l'esprit et intérieur de cette fille, de recueillir et de mettre par escrit tout ce que j'en ay pu apprendre, tant de plusieurs personnes d'une doctrine et d'une piété singulières qui l'avoient connue ou dirigée plusieurs années avant moy, que de ce qui est venu à ma connoissance depuis que j'en ay pris la conduite; mais qu'en cela je n'ay point eu d'intention d'en composer un livre pour le publier, ny de donner ces choses pour des véritez indubitables, mais seulement comme des Mémoires et comme un récit sur lequel mes supérieurs pussent porter tel jugement qu'il leur plairoit. Que si j'ay adjousté en quelques endroits des réflexions, ce n'a esté que pour leur proposer de quelle façon ces choses se pourroient expliquer et entendre; mon dessein n'estant point que d'autres qu'eux vissent ces escrits; de sorte que, s'ils se trouvent aujourd'huy en d'autres mains, comme j'entends que quelques personnes disent en avoir, cela est arrivé par la négligence ou par l'infidellité de quelques-uns de mes amis auxquels je les avois confiez soubz la bonne foy, pour les voir seulement en leur particulier, qui en ont pris ou laissé prendre des copies à mon insceu et contre ma volonté. Ensuite, quelques gens mal intentionnez, non-seulement les ont confondus et meslez avec d'autres escrits qui avoient déjà esté faicts

La clôture de cette mission se fit avec beaucoup d'éclat et de magnificence; il s'y trouva un merveilleux concours de peuple. on porta processionnellement le Très-Saint-Sacrement, avec la plus grande solennité possible, à un magnifique reposoir construit sur une grande place. Au moyen de cette magnificence et de tout cet appareil, on vouloit frapper l'attention des huguenots qu'on scavoit devoir se trouver en grand nombre à cette cérémonie, et les amener à comparer les splendeurs du culte catholique avec la sécheresse de leur froide religion qui ne dit rien au cœur.

Pendant cette procession, il se produisit un fait qui fit admirer l'énergie et la force de caractère du P. Eudes. Comme il portoit le Saint-Sacrement en allant au reposoir, il aperceut un grand nombre de personnes restées debout sur la place, parce que le pavé étoit couvert de boue. Indigné de ce manque de respect envers son divin Maître: « A bas, vers de terre, s'écria-t-il d'une voix vibrante, rendez vos hommages à vostre Souverain. » À l'instant tous se jetèrent à genoux, comme si la foudre les eût renversez.

Aussitôt que cette mission fut terminée, le Serviteur de Dieu écrivit une grande lettre à M. l'Archevêque de Paris, pour

... « par d'autres personnes sur le même sujet, mais encore les ont tronqué et altéréz en plusieurs endroits pour avoir lieu de leur donner des interprétations sinistres et criminelles.

Après tout, je reconnois que je ne suis pas impeccable ny infaillible, mais que, de moy-mesme, je serois capable de tomber en toutes sortes d'erreurs, si la bonté divine ne m'en préservoit; et je reconnois, avec le grand saint Augustin, que je suis redévable à la grâce de Dieu, non-seulement du peu de bien que j'ay tasché de faire, mais encore de tout le mal que je n'ay point faict. Au reste, s'il se trouve dans les escrits, qui sont véritablement de moy, quelque expression trop forte ou quelque proposition qui ne soit pas entièrement conforme à la doctrine commune de l'Eglise, je suis prest et disposé à la rétracter sincèrement de bouche et par escrit, et de soumettre tout ce que j'ay écrit et tout ce que j'escriray jamais au jugement et à la correction de la très-sainte Eglise catholique apostolique et romaine, et spécialement de Monseigneur mon Evesque, entre les mains duquel j'ay remis tous mes escrits, afin qu'il en juge et qu'il en ordonne en la manière qu'il plaira à Dieu de luy inspirer, et me soumets entièrement à son jugement.

« Faict à Caen, le 25e jour de juin 1675.

JEAN EUDES, prestre.”

luy rendre compte des beaux effets qu'elle avoit produits. Après luy en avoir fait le récit complet, abordant la grande question qui le touchoit personnellement, c'est-à-dire la disgrâce dans laquelle il étoit toujours, il le conjuroit dans les termes les plus tendres de le remettre bien dans l'esprit de Sa Majesté. Il rappeloit à M. de Harlay les grandes bontez qu'il avoit eues pour luy et pour sa Congrégation, la protection qu'il luy avoit accordée, et il le supplioit d'y mettre le comble en luy rendant les bonnes grâces et la faveur de son Roy. La lettre est du 24 de février 1676. Nous ne voyons point que celle lettre ait eu l'effet que le P. Eudes en espéroit, du moins à cette époque. Il devoit longtemps encore rester dans la douleur et la tribulation pour être purifié comme l'or dans le creuset, et arriver à l'état de perfection où Dieu vouloit l'élever avant de le retirer de ce monde.

Depuis cette mission, on remarqua, en effet, que les forces du Serviteur de Dieu diminuoient considérablement. Les grands travaux auxquels il se livra pendant ces saints exercices, le zèle dont il fit preuve, tant de sermons qu'il prêcha dehors, durant les rigueurs de l'hiver, avec les mêmes efforts que s'il eût été dans toute la vigueur de la jeunesse, toutes ces fatigues réuniesachevèrent de ruiner son tempérament déjà beaucoup affoibli par son grand âge et par les labeurs d'un apostolat incessant.

Cefut vers cette époque qu'il s'appliqua à revoir et à retoucher certains de ses livres, qui n'étoient point encore imprimés, et dont quelques-uns même n'étoient point encore achevés. Le premier étoit intitulé: Le Cœur admirable de la très-sainte Mère de Dieu; il ne l'acheva pourtant que très-peu de temps avant sa mort. Le second avoit pour titre: Le Prédicateur apostolique, contenant les qualitez et les dispositions extérieures et intérieures du prédicateur évangélique, la manière de prescher sur toutes sortes de sujets, comme aussi pour faire le catéchisme avec utilité. Le troisième fut: Le Mémorial de la vie ecclésiastique. Ces trois livres ne furent imprimés qu'après sa mort par les soins de son successeur, M. Blouet de Camilly.

Ses autres livres qui n'ont point été imprimés sont: 1o trois tomes de ses Sermons; 2o des Méditations pour toutes sortes d'états et de personnes; 3o Tout pour Jésus; 4o L'Homme chrétien; 5o

L'Office divin; 60 Le Sacrifice admirable de la sainte Messe. Voilà les livres qu'il avoit composez et qu'il s'appliquoit à corriger dans les dernières années de sa vie, autant que ses affaires et ses forces le luy permettoient; la mort ne luy laissa pas le temps de les réviser tous. Il est étonnant qu'un homme occupé à tant de missions, chargé de la direction générale des maisons de sa Congrégation et de travaux de toutes sortes, ait pu trouver le temps de composer tant d'ouvrages. Le seul travail de sa correspondance eût été une occupation suffisante pour un homme moins actif.

En 1678, il pensa sérieusement à tirer la Probation du Séminaire de Caen(1). Comme le logement dont on disposoit alors étoit peu spacieux, et que les jeunes sujets étoient obligez d'habiter avec les ordinands, ils trouvoient parfois des difficultez à se livrer aux exercices de piété qui leur étoient particuliers (2). Cet état de choses inspira au P. Eudes la pensée de mettre la Probation au Prieuré du Désert, dit vulgairement le Prieuré de Sainte-Suzanne, dépendant du Séminaire d'Evreux. Celieu luy paroissoit d'autant plus propre à ce dessein qu'il étoit isolé non-seulement du bâtiment affecté aux ordinands, mais aussi de toute autre habitation, et environné de bois de tous côtés. Il écrivit à M. de Bonnefond, qui étoit alors à Paris, de saluer M. de Maupas en repassant par Evreux, et d'obtenir de luy les pouvoirs nécessaires à l'exécution de ce dessein.

(1) La Probation, établie à Coutances en 1652, avait été transférée à Caen en 1671.

(2) « De plus, le dessein que formoit M. de Nesmond d'obliger ses ecclésiastiques à augmenter le temps de leur demeure au séminaire, comme il l'exécuta, en effet, l'année 1679, pour la première fois, pour loger en par obligeant les aspirans aux saints Ordres à y passer un mois pour les Ordres moindres, pour le Sous-Diaconat et la Prêtrise, trois mois, et deux mois pour le Diaconat, ne permettoit pas d'espérer qu'on trouvât des chambres de réserve pour loger en particulier nos mêmes confrères, comme cependant la bienséance et la régularité le demandoient, » (Costil, Annales, 1. VIII.)

M. de Bonnefond pouvoit plus que tout autre apprécier l'importance de cette mesure; car étant chargé de la direction des jeunes sujets, il connoissoit les difficultez qu'on rencontrroit pour bien former ces jeunes gens dans la Séminaire de Caen. Ce bon prêtre exécuta ponctuellement tous les ordres de son vénéré Supérieur; et tous les préparatifs étant terminez, il partit de Caen après Pâques avec les novices et vint établir la Probation au Prieuré du Désert. Mais on ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que ce lieu étoit loin d'être aussi commode qu'on se l'étoit imaginé: les vivres y étoient fort chers, et le trop grand éloignement des lieux de commerce créoit bien des difficultez qu'on n'avoit pu prévoir.

Le P. Eudes, trompé dans les espérances qu'il avoit conceues de ce côté, jeta les yeux sur la terre de Launay, appartenant au Séminaire de Coutances, dont elle étoit distante de trois lieues. Il pensa qu'on pourroit y établir la Probation dans des conditions assez avantageuses. Cette terre n'est qu'à trois quarts de lieues du bourg de Périers, où il y a toutes les semaines un bon marché; on pourroit donc facilement pourvoir aux différens besoins de l'établissement. De plus, il y avoit dans cette terre une ancienne chapelle réédifiée depuis peu; il ne restoit qu'à disposer quelques bâtimens pour recevoir les novices (1). Ils arrivèrent à Launay le 2 juillet de la même année 1678, jour de la Visitation de la très-sainte Vierge; et ils y sont toujours restez depuis ce temps-là, quoique placez dans une situation assez incommode.

Cefut durant l'été de cette même année que le P. Eudes fit encore quelques sermons en l'église de Saint-Pierre de Caen, qui est le lieu où se font les prédications extraordinaires pour toute la ville. Voicy quelle fut l'occasion de ces

(1) « Cette terre est une vavassorie royale, relevant immédiatement du Roy dans son origine, située

en la paroisse de Saint -Aubin-de-La-Pierre, ornée d'une chapelle dédiée à saint Edmond, martyr, et environnée de plusieurs pièces de terre et de quelques étangs qui en font le revenu. M. du Pont, supérieur du Séminaire de Coutances, l'avoit achetée, dez l'an 1655, d'Anne Le Comte, fille et héritière de M. Le Comte, sieur de La Conterie, qui prit l'habit à Notre-Dame de Charité, sous le nom de Marie de la Présentation. » (Costil, Annales, 1. VIII.)

sermons et quels en furent les fruits. On avoit commencé en 1677 à bâti l'Hôpital, général dans le lieu où on le voit aujourd'hui; M. de Gavrus-Louvigny, trésorier de France à Caen, fut un de ceux qui contribuèrent le plus par ses biens et par ses soins à l'exécution de cet ouvrage si important pour la ville. Mais voyant que peu de personnes s'intéressoient à cette œuvre, à tel point que quinze mois après le commencement des travaux, l'édifice étoit bien peu avancé, M. de Gavus-Louvigny s'adressa au P. Eudes, et le pria de donner quelques sermons en l'église de Saint-Pierre, pour exciter les personnes qui en avoient le moyen de contribuer par leurs aumônes à la construction du bâtiment. Le P. Eudes, toujours heureux de faire le bien, accueillit cette proposition avec joie: « Bien volontiers, nostre très-cher frère, répondit-il, je le feray avec bien du plaisir. » On annonça cette nouvelle par toute la ville; et afin de permettre aux habitans de venir plus facilement assister à la prédication, au lieu du matin, qui est l'heure ordinaire des sermons, l'homme de Dieu les fit l'après-midi, après les Vêpres. Il s'y trouva tant de monde, que l'église, quoique très-grande, pouvoit à peine contenir la multitude des auditeurs,

Les sermons que fit le P. Eudes en cette occasion ne furent qu'une sorte de paraphrase du psaume Beatus qui intelligit super egenum et pauperem. Le prédicateur traita son sujet avec la plus grande simplicité; cependant, il excita une telle émotion chez ceux qui l'entendirent qu'ils fendoient tous en larmes; et ces impressions ne furent ny passagères, ny stériles. Ses sermons, qui n'avoient lieu que tous les huit jours, eurent de si grands résultats, qu'après quatre ou cinq de ces discours, M. de Gavrus vint remercier le saint missionnaire en lui disant: « Nous vous sommes bien obligéz, mon Père; vous cesserez vos sermons dez qu'il vous plaira; nous avons, grâce à Dieu, de quoy faire travailler et fournir aux besoins les plus pressans de nostre hospital: » il y fit travailler, en effet, et avec tant de diligence, que les pauvres qui étoient à la Gobelinière y furent transférez le 16 d'aoust suivant, de la même année 1678;

par où l'on reconnut que les sermons du bon P. Eudes avoient encore autant de force et d'onction que lorsqu'il étoit dans la plus grande vigueur de l'âge.

Mais si l'âme paroisoit toujours vigoureuse chez l'infatigable apôtre, le corps devenoit de plus en plus débile: on vit, depuis ce temps-là, ses forces s'affoiblir, et ses infirmités augmenter. Le temps approchoit où le Souverain Juge devoit récompenser ce vaillant serviteur detout ce qu'il avoit fait pour sa gloire et pour le salut des âmes. Il fut atteint à cette époque d'une fièvre continue très-violente., à laquelle vinrent s'ajouter les hémorroïdes qui le firent beaucoup souffrir, et une rétention d'urine dont il avoit déjà plusieurs fois ressenti les attaques. Dans cet état, il dut se soumettre aux opérations chirurgicales les plus douloureuses et très humiliantes. Quoyqu'il fût déjà tellement cassé de vieillesse et accablé de souffrances, qu'on dût s'attendre à le perdre bientôt, cependant ses prêtres et tous les gens de bien qui comprenoient l'étendue de la perte qu'on alloit faire, redoublèrent leurs prières pour obtenir au cher malade du soulagement et la prolongation d'une vie si précieuse à tant de titres.

Pour luy, il comprit que cette maladie alloit le délivrer des misères de cette vie; et, au lieu de s'en troubler, il s'en réjouissoit au fond de son cœur. Il voyoit approcher ce moment avec une merveilleuse tranquillité, plein de confiance dans les bontez et les miséricordes de son Dieu: il y avoit si longtemps qu'il l'attendoit, et qu'il tenoit sa lampe prête et ornée pour aller au devant de l'Epoux! Dans cet état, il ne laissoit échapper aucun moment sans en profiter: toutes ses aspirations étoient vers le ciel. Souvent, on l'entendoit proférer ces saintes paroles qui avoient été pendant sa vie le cri habituel de son âme désireuse de voir arriver son Sauveur:: Veni, Domine Jesu. L'expression de ses traits, son regard, ses paroles, la ferveur de ses prières, toute sa manière d'être, édifoient ceux qui étoient auprès de luy. Durant tout le cours de cette maladie, M. Dufour, qui luy servoit ordinairement de secrétaire, écrivit plusieurs lettres aux Religieuses de l'abbaye de Montmartre pour leur apprendre

l'état du malade, et leur demander le secours de leurs prières.

Une de ces lettres, écrite par M. Dufour, alors que l'état du malade s'étoit sensiblement amélioré, se terminoit par ces belles paroles: « Enfin, que la très- adorable volonté de Dieu soit faict; c'est en cela qu'il met toute sa consolation et son repos. Tout le tems, depuis qu'il est malade, n'a esté qu'une continue préparation à la mort; et le bel exemple qu'il nous a donné, nous fait désirer à tous de mourir de la sorte. » La lettre est du 27 de septembre 1678.; Quelque temps après, le malade écrivoit luy-même à une de ces Religieuses: « Mes péchez m'ont attiré une maladie, qui me conduisoit à la mort; mais Celuy qui a entre les mains les clefs de la vie et de la mort a renvoyé la mort, et m'a conservé la vie, afin de me donner le tems de me convertir et de commencer une nouvelle vie, c'est ce que je désire ardemment; priez Nostre-Seigneur et sa très-sainte Mère qu'ils m'en donnent la grâce, et que je commence à les aimer comme je le doibs; car je ne sc̄ais pas encore si j'ay commencé. » Ainsi parloit cet homme si sincèrement humble. Une des choses qui luy tenoit le plus au cœur durant sa maladie, étoit de se voir toujours, dans la disgrâce du Roy et de penser que s'il mourroit sans avoir fait sa paix, sa Congrégation seroit en grand danger d'avoir elle-même à souffrir d'une faute, dont il n'étoit point coupable. C'est pourquoy, aussitôt qu'il se vit en état d'agir, il prit la résolution de tenter une nouvelle démarche pour retrouver les bonnes grâces de son Souverain, qu'il désiroit si ardemment. Il eut recours, pour cet effet, à plusieurs personnages puissans qu'il crut propres à ménager cette réconciliation; un de ceux auxquels il s'adressa avec le plus de confiance et de liberté, fut M. Auvry, ancien évêque de Coutances. Dans une lettre très -respectueuse et très-touchante, qu'il luy écrivit pour le prier d'y employer son crédit, il luy proposoit les motifs les plus pressans et les plus tendres pour l'engager à luy procurer les moyens de retrouver la faveur du Roy; il le prioit. d'agir auprès de M. l'Archevêque de Paris et de le conjurer de luy obtenir la grâce d'aller se jeter aux pieds de son auguste Maître pour

luy demander pardon d'une faute dont il étoit pourtant bien innocent, et en faire telle réparation qu'il plairoit à Sa Majesté. Il ajoutoit que M. l'Archevêque pouvoit luy prescrire ce qu'il jugeroit à propos, afin de satisfaire un si grand Roy, pour lequel il seroit disposé à sacrifier mille vies, s'il les avoit.

Il écrinait aussi directement à M. de Harlay luy-même pour luy demander l'appuy de son crédit. Il luy rappeloit, dans cette lettre, qu'il gémissoit, depuis déjà six ans, sous le poids de la disgrâce du Roy, pour une faute qu'il n'avoit pas commise; il se plaignoit qu'après avoir passé près de cinquante

ans à travailler pour l'Eglise, après avoir consumé son temps, ses forces, sa vie tout entière pour le service des Prélats, il n'en rencontroit pas un, excepté M. Auvry, qui voulût faire un pas, ny dire une parole en sa faveur; que tous le renvoyoient à M. l'Archevêque de Paris, en disant: « M. de Harlay est tout-puissant, et il a, d'ailleurs, tant de bonté, que ses ennemis mêmes en ressentent les effets. » Il le faisoit souvenir ensuite de la grande bienveillance qu'il luy avoit témoignée par le passé, et des faveurs dont il l'avoit honoré en tant d'occasions; il le conjuroit de vouloir bien y mettre le comble en une circonstance si importante en parlant au Roy pour l'assurer de son innocence; il finissoit en faisant de ferventes prières pour la conservation de ce Prélat. Après avoir réclamé la protection de M. Auvry et de M. de Harlay, il résolut, en outre, d'adresser au Roy luy-même la requête suivante, pour le conjurer, par les plus pressans motifs, de luy accorder ses bonnes grâces:

« Sire,

C'est le dernier de vos sujets, qui revient des portes de la mort, dont il est encore assez proche, y ayant été conduit par une maladie mortelle. Mais Dieu n'a pas permis que je sois sorti de ce monde avec la tache hideuse qu'on m'avoit mise sur le front, en m'accusant d'avoir présenté à N.-S.-P. le Pape une supplique qui choquoit les intérêts de Vostre Majesté. . Certainement je la puis assurer que cette

« accusation m'a esté, en quelque façon, plus amère dans cette extrémité que la mort même que j'avois devant les yeux, puisque j'aimerois mieux estre mort que de rien faire qui déplust à celuy qui me tient en terre la place du Roy du ciel, devant lequel je proteste que cette supplique n'est jamais entrée dans mon esprit. Je supplie Vostre Majesté d'avoir égard que c'est un prestre qui a l'honneur de luy parler, et qui, depuis plus de cinquante ans, offre tous les jours à Dieu le sacrifice du corps adorable et du précieux sang de Celuy qui est la Vérité éternelle, et qu'il est de la charité chrétienne de donner quelque créance à ses paroles plutost que de le juger et condamner comme un menteur et un imposteur, veu principalement que je suis prest d'affirmer ce que je dis par tous les moyens par lesquels un chrétien peut affirmer une vérité, et que je déclare hautement que je désavoue et déteste de tout mon cœur cette supplique, protestant que j'aimerois mieux donner mille vies que de rien faire contre le moindre des intérêts de Vostre Majesté, laquelle je supplie très-humblement de perdre le souvenir de cette misérable supplique, comme elle désire que le Sauveur des âmes anéantisse totalement tout ce qui pourrait s'opposer à son bonheur éternel, et de permettre que je m'aille prosterner à ses pieds pour luy protester de vive voix que je suis, dans un très-profound respect, Sire, de Vostre Majesté, etc. (1) »

Il envoya cette nouvelle supplique à M. Auvry, le plus fidèle de ses protecteurs, en le conjurant d'engager M. l'Archevêque de Paris à la présenter luy-même au Roy. Dez le lendemain, craignant que cette requête n'eût pas les bons effets qu'il s'en étoit promis, il écrivit au même M. Auvry le priant d'examiner

(1) Pour bien comprendre l'attitude si humble du P. Eudes, sa profonde douleur, ses larmes, ses protestations réitérées de dévouement sans bornes, le pardon qu'il implore, bien que parfaitement innocent du crime de lèse-majesté dont il était accusé, il importe de ne pas oublier que la Majesté offensée était Louis XIV: le Maître tout-puissant n'avait qu'à vouloir pour faire disparaître la Congrégation de Jésus et Marie. Il fallait se courber ou cesser «être.

si cette adresse étoit opportune et s'il n'y avoit point danger à la remettre; de sorte que nous ne scâvions point si elle fut présentée, ny si elle eut quelque effet. Enfin, il écrivit au P. Lachaise, confesseur du Roy, une lettre des plus pressantes dans laquelle il luy marquoit la profonde vénération qu'il avoit toujours eue pour sa sainte Compagnie, et les liaisons très-étroites qu'il avoit eu le bonheur de conserver constamment avec elle; à tous ces titres, il le supplioit de vouloir prendre sa défense. Il avoit joint à cette lettre une sorte de factum imprimé, pour luy exposer ce dont il s'agissoit, avec toutes les raisons qu'il pouvoit faire valoir à l'appuy de son innocence. Mais après avoir employé tous ces moyens humains, il n'oublia pas d'avoir recours à l'action beaucoup plus puissante de la prière. Comme il étoit persuadé que Dieu tient entre ses mains non-seulement le cœur des Roys, mais aussi le cœur de ceux qui les approchent, il eut soin de lever les yeux et les mains vers le ciel, de luy faire une sainte violence par les plus ferventes supplications et d'autres saintes pratiques dont il avoit tant de fois éprouvé les effets, dans ses plus pressantes nécessitez. Il fit vœu, entre autres, de dédier une des chapelles de l'église du Séminaire de Caen qu'il bâtissoit, en l'honneur de la Conception Immaculée de la très-sainte Mère de Dieu. La Vierge immaculée écouta sa prière: peu de jours après, il receut la bonne nouvelle, objet de tous ses désirs.

Depuis sa première lettre écrite à M. Auvry, ce Prélat s'étoit employé active-ment pour réconcilier son cordial ami avec le Roy. Comme il scavoit l'estime que M. l'Archevêque de Paris conservoit toujours pour le Serviteur de Dieu, il ne négligea rien pour s'assurer sa puissante protection. Il sceut aussi intéresser le P. Lachaise à la cause du P. Eudes; et tous ensemble, ils agirent si fortement sur l'esprit du Roy, que Sa Majesté, déposant enfin ses préventions, dit à M. l'Archevêque que le P. Eudes pouvoit venir, et qu'il le verroit avec plaisir. M. de Harlay fit scâvoir cette bonne nouvelle à M. Auvry, qui s'empressa d'écrire au Serviteur de Dieu, luy marquant que le Roy avoit renoncé à toutes les préventions qu'on luy avoit inspirées et qu'il eût à venir incessamment

en Cour, pour remercier Sa Majesté qui vouloit bien luy rendre sa faveur.

Le P. Eudes ayant receu cette agréable nouvelle en bénit Dieu de tout son cœur. Il alla se prosterner devant le Saint-Sacrement et récita le Te Deum pour remercier son divin Sauveur qui le délivroit de la pesante croix sous laquelle il gémissoit depuis si longtemps. Il partit sans retard et se rendit à Saint-Germain-en-Laye, où étoit pour lors la Cour. M. l'Archevêque de Paris qui, par bonheur, s'y trouvoit en ce moment, l'accueillit avec bonté et luy promit de nouveau de s'intéresser à sa cause. Ce fut ce Prélat qui le présenta au Roy, le 16 de juin 1679, comme nous l'apprenons d'une lettre que le saint homme écrivit à M. Dufour à Caen.

Le Roy receut le P. Eudes avec une expression de bienveillance bien marquée, et luy accorda aussitôt une audience aussi favorable qu'il la pouvoit souhaiter. Notre vénéré instituteur, après avoir fait son compliment à Sa Majesté, désavoua de rechef cette malheureuse supplique, source de tant de contrariétez, protesta que ny luy ny aucun de ses prêtres n'avoient jamais eu la coupable idée de rédiger cette pièce; que celuy qui l'avoit fabriquée n'appartenoit pas à sa Congrégation, et qu'il n'avoit receu en aucune manière l'ordre de faire cette démarche. Après cette déclaration si nette et si explicite, il protesta de son dévoûment pour les intérêts du Roy, l'assurant qu'il prieroit de tout son cœur le puissant Dieu des armées de bénir ses armes, de luy donner la victoire sur tous ses ennemis et d'accorder longue vie à son auguste personne.

Le Roy, satisfait de cette protestation, dit avec beaucoup de bonté au P. Eudes que l'incident étoit oublié, qu'il continuât de travailler, en toute liberté, au salut des âmes, comme par le passé, qu'il

seroit bien aise de le voir encore, et que toujours, il pourroit compter sur sa protection. Les bonnes paroles du Roy remplirent le Serviteur de Dieu de la plus douce consolation; son cœur, éprouvé par tant de douleur, se sentit vivre d'une vie nouvelle. Quant aux témoins de cette scène émouvante, ils étoient dans l'étonnement en voyant le Roy parler avec une bonté si exquise au

même homme, pour lequel, naguère encore, il n'avoit que des paroles sévères. Cette conduite du Roy contribua beaucoup à rétablir la réputation du P. Eudes, compromise auprès de bien des gens par la disgrâce qu'il avoit encourue. Il y eut cependant un certain nombre de gens qui n'abandonnèrent jamais les mauvaises impressions qu'ils en avoient receues (1)

(1) Lettre du P. Eudes à M. Dufour, son secrétaire, pour lui rendre compte de son entrevue avec Louis XIV.

Paris, 16 juin 1679,

« Hier, j'eus l'honneur de voir le Roy à Saint-Germain, ce qui se passa de cette façon: On me fit entrer dans la chambre du Roy, où je me trouvay environné d'une grande troupe d'Evesques, de Prestres, de Ducs, de Comtes, de Marquis, de Maréchaux de France et de Gardes du Roy. Monseigneur de Paris m'ayant faict mettre à un coin de la chambre, lorsque le Roy vint à y entrer, il passa au milieu de tous ces grands seigneurs et s'en vint droit à moy avec un visage plein de bonté. Alors, je commençay à luy parler de nostre affaire, et il m'écouta avec grande attention, comme estant bien aise d'entendre ce que je luy disois: Sire, luy dis-je, me voicy aux pieds de Vostre Majesté pour luy rendre mes très-humbles grâces de la bonté qu'elle a de souffrir que j'aie l'honneur et la consolation de la voir encore une fois avant que je meure, et pour luy protester qu'il n'y a point d'homme au monde qui ait plus de zèle et d'ardeur pour son service et pour ses intérêts que j'en ay. C'est dans ce sentiment que je désire employer et consumer le a peu de jours qui me restent à vivre. Je vous supplie aussi très-humblement, Sire, de nous honorer de vostre royale protection et de nous continuer l'honneur de vos grâces et de vos faveurs. C'est ce que j'espère de cette merveilleuse bonté qui resjouit et ravit les cœurs de ceux qui ont l'honneur de parler à Vostre Majesté, dont il ne retourne personne qui ne soit comblé de joye et de consolation. Le, Roy, ayant entendu ces choses, me dit: ~ « Je suis bien aise de vous voir; on m'a parlé de vous. Je suis bien persuadé que vous faites beaucoup de bien dans mes Estats; continuez à travailler comme vous faites. Je seray bien aise de vous voir encore, et je vous serviray et protégeray dans toutes les occasions qui s'en présenteront. » - Voilà les paroles du Roy qui me remplirent d'une satisfaction indicible, et qui furent entendues de Monseigneur de Paris et de tous les seigneurs qui estoient présens, et qui furent étonnez de voir un si grand Roy parler avec tant de douceur et de bonté au dernier de tous les hommes. Après quoy, j'allay dire la messe aux Récollets, puis on me mena disner avec les aumosniers, qui me receurent avec grande bonté et charité.

« Escrivez à, tous les supérieurs de nos maisons de ma part que je les prie,

Le P. Eudes après avoir rendu compte de cette entrevue avec le Roy, ajoute dans sa lettre: « J'allay dire la sainte messe aux Récollets; puis, on me mena disner avec les aumosniers du Roy, qui me receurent avec grande bonté et charité. Il ajoute dans son Journal: « C'est ainsi qu'après une désolation de six ans, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation a voulu essuyer mes larmes et changer mes angoisses très-amères en des joies incroyables, dont il soit bény et loué éternellement! Grâces aussi et louanges immortelles à la Mère de grâces et de bénédictons, par les mains de laquelle passent tous les biens que la divine bonté nous envoie! » Après le dîner de ce même jour, le P. Eudes se rendit à Paris, où il eut la consolation de revoir, et de saluer beaucoup de ses

anciens amis, de se conjourir avec eux; et surtout avec ses chères filles spirituelles, les Religieuses de l'abbaye de Montmartre, de la grande faveur qu'il venoit de recevoir du Roy.

Le Serviteur de Dieu, ayant terminé tout ce qu'il avoit d'affaires à Paris, partit pour se rendre incessamment à Caen, dans le dessein de consacrer le peu de forces et de vie qui luy restoit au salut des âmes et à la gloire de Dieu; car, quoiqu'il fût alors âgé de 78 ans, et sujet à de grandes infirmités, rien ne luy coûtoit, quand il trouvoit moyen de faire le bien. Souvent, il répétoit les belles paroles du grand évêque saint Martin qui, tout cassé de vieillesse, disoit à Dieu « Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem; fiat voluntas tua! Mon Dieu, si je suis encore nécessaire à vostre peuple, je ne refuse pas le travail; que vostre volonté soit faicta? » Noble sentiment par où il exprimoit que non-seulement il vouloit finir sa vie dans le travail, mais

...de faire trois choses: la 1^{re} de faire une Octave d'action de grâces à N.-S. et à sa très-sainte Mère du bon succez de cette affaire; la 2^e de prier beaucoup pour le Roy et toute la maison royale, pour Messeigneurs de Paris et de Coutances; et la 3^e de prendre une forte résolution de servir et aimer nostre très-bénin Sauveur et sa très- bonne Mère avec plus de ferveur que cy-devant par la pratique des solides vertus.

JEAN EUDES,.Prestre-missionnaire. »

346

VIE DU R. P. EUDES.

dans le désir de travailler beaucoup plus encore qu'il ne l'avoit fait jusque-là, s'il en avoit eu le pouvoir.

Mais Dieu se contenta de sa bonne volonté; il le voulut désormais sur la croix pour achever de le purifier, et d'augmenter ses mérites par le bon usage qu'il s'çauroit faire de la souffrance. L'accident qui luy arriva en s'en retournant à Caen luy fit comprendre que telle étoit la volonté de Dieu. Car le coche, qu'il avoit pris pour revenir, passant par un chemin fort raboteux et plein de grosses pierres, fut si violemment agité, que la secousse causa au pauvre vieillard une descente qui le fit beaucoup souffrir et luy enleva l'espérance de pouvoir désormais travailler aux missions, ce qui étoit l'objet de tous ses désirs. C'est luy-même qui nous donne tous ces détails dans son Journal. Cet accident augmenta considérablement ses infirmités et ses grandes douleurs; mais, dans les desseins de la Providence, il servit à faire éclater son admirable patience et toutes les autres vertus qui étoient l'ornement de cette âme d'élite.

Dez que le P. Eudes fut de retour à Caen, se voyant incommodé comme nous venons de dire, une de ses premières pensées fut de se démettre de la charge de Supérieur général de sa Congrégation, pour se préparer plus tranquillement à la mort. Cependant, après quelques réflexions, il crut, qu'il suffiroit peut-être d'établir un Vicaire pour luy aider à gouverner la Congrégation, conformément aux Constitutions. Comme le choix de ce coadjuteur dépendoit entièrement de luy, il jeta les yeux sur M. de Bonnefond, qui luy paroissoit avoir les qualitez voulues pour remplir dignement cette place. Mais comme il luy avoit donné depuis longtemps la direction de la Probation, employ des plus importans, et qu'il pouvoit y avoir quelque inconvénient à opérer un tel changement, deux ans à peine après l'établissement de la maison à Launay, il crut devoir convoquer une assemblée des Supérieurs et principaux de sa Congrégation afin d'en conférer avec eux, et d'aviser à ce qui seroit le plus expédient. Il arrêta que cette réunion auroit lieu au Séminaire de Caen au commencement d'octobre de cette année 1679.

Lorsque les membres convoquez furent assembliez, le

P. Eudes leur adressa une allocution fort touchante dans laquelle il leur représenta le triste état de sa santé et le besoin qu'il avoit de quelqu'un pour luy ayder à gouverner la Congrégation. Il n'avoit pas voulu, leur dit-il, faire par luy-même le choix du sujet sans leur participation, quoique les Constitutions luy en donnassent le droit: il avoit désiré s'entourer de leurs sages conseils. Il se bornoit à appeler leur attention sur M. de Bonefond qu'il croyoit très-propre à remplir cette fonction. Pleins de déférence pour le sentiment de leur bon Père, et d'estime pour le sujet qu'il proposoit, tous les membres de l'assemblée s'empressèrent d'approuver la proposition qui leur étoit soumise. Ondressa alors un acte où il étoit dit que le R. P. Eudes, Supérieur de la Congrégation de Jésus et . Marie, a déclaré que son âge et ses infirmitez le mettant hors d'état de vaquer, comme il avoit accoutumé, aux diverses affaires de ladite Congrégation, et à ce qui regarde son gouvernement, il avoit besoin de quelqu'un pour luy ayder, et qu'en conséquence, il avoit choisi, à cet effet, pour son vicaire, M. de Bonnefond, prêtre de la même Congrégation, tant pour faire les visites annuelles, que pour vaquer aux autres emplois de la charge de Supérieur général: le tout dans la dépendance et l'obéissance dudit Supérieur, sans la participation et consentement duquel il ne pourra rien faire d'important dans la Congrégation (1).

Dans cette réunion, on arrêta encore quelques autres articles dont le plus important fut que le Supérieur général assembleroit tous les ans, au temps et au lieu qu'il jugeroit

(1) Le poète Jean Vauquelin, sieur de La Fresnaye, en publiant ses œuvres, a écrit son nom de neuf façons, différentes; M. de Bonnefond, plus modeste, s'est contenté de trois variantes pour sa signature: de Bonnefond, de Bonnefont, et quelquefois de Bonnefonds, en reléguant l's dans un crochet du paraphe. Il signe plus ordinairement de Bonnefond. (Livre des Visites du séminaire de Rouen.)

Nous avons écrit dans cette histoire Marie Desvallées et non des Vallées. Nous ne voyons pas de raison de mettre la particule devant le nom de cette humble fille des champs. En fait de noblesse, elle avait celle que donne la vertu. " La véritable noblesse, a dit le P. Eudes, se trouve dans la vertu, et elle seule, mérite d'être honorée. » (Hérambourg, Ile partie, ch. XXVII.)

le plus commode, quelques-uns des principaux membres en petit nombre, pour conférer avec eux sur les choses qui concernent le progrez et, l'intérêt de la Congrégation. Il paroît que c'est là l'origine des Petites assemblées dans lesquelles le Supérieur général convoque ses assistans, pour délibérer avec eux des affaires qui regardent le gouvernement général de l'Institut. Ce fut en l'assemblée de 1708 que cet usage fut établi en règle, et il a été fidèlement observé depuis. Dans le principe, ces petites assemblées se tenoient après Pâques . et vers la Saint-Michel; mais dans la suite, pour ne point trop multiplier les voyages, on convint de les renvoyer à l'époque des visites annuelles du Supérieur général, parce qu'alors il connoît mieux les besoins des maisons, et est plus en état d'y pourvoir.

Cependant, cet établissement d'un vicaire pour aider à gouverner la Congrégation ne put tranquilliser les esprits, ny contenir tout le monde. Les infirmitez du P. Eudes, bien loin de diminuer, augmentèrent considérablement; il fut question de le soumettre à des opérations toujours dangereuses, mais surtout pour un pauvre vieillard ruiné par le travail et dont la vie s'en alloit goutte à goutte. A cette affligeante nouvelle, l'inquiétude gagna plusieurs membres de la Congrégation; ils

craignoient, avec raison, que le Serviteur de Dieu venant à mourir, leur Institut, qui comptoit tant d'ennemis acharnez, ne pût se soutenir. Ils ne pensoient pas que M. de Bonnpfond, malgré son incontestable mérite, pût luy donner un appuy suffisant, et répondre à toutes les nécessitez. Ils jetèrent lés yeux sur M. Blouet de Camilly, dont l'influence étoit déjà grandement établie au dedans et au dehors, le croyant plus en état que tout autre de soutenir la Congrégation dans les conjonctures présentes. Quelques-uns même luy écrivirent pour appeler son attention sur le danger que courroit la Congrégation, et l'exhorter à se mettre en mesure de parer aux accidentis fâcheux qui pouvoient arriver, s'il prenoit mal au P. Eudes. En effet, ce n'étoit pas sans raison qu'ils regardoient M. Blouet comme le plus capable de succéder au P. Eudes. Il étoit à la fleur de l'âge, n'ayant alors que quarante-huit ans, d'une famille distinguée, et,

joignant à un zèle éclairé et à une piété édifiante une aptitude remarquable pour le gouvernement; il étoit, de plus, chanoine-théologal, archidiacre et grand-vicaire de Coutances. C'étoit à sa générosité que l'on devoit le grand bâtiment du Séminaire de Coutances construit presque entièrement à ses frais. Il avoit travaillé avec bénédiction à l'œuvre des missions, et M. de Harlay l'avoit en grande estime. Le P. Eudes, qui avoit aussi pour luy beaucoup de considération, prit luy-même le parti de le mander à Caen au plus tôt. Il luy représenta que vu son grand âge et ses infirmititez, il avoit l'intention de le faire reconnoître pour son successeur; que c'étoit aussi le désir manifesté par la plupart de ses confrères, et qu'il le prioit de luy donner cette satisfaction, ou plutôt, à Notre-Seigneur et à sa très-sainte Mère.

M. Blouet fut forcé, malgré sa profonde humilité, de céder aux instances de son vénéré maître; et tous deux furent d'avis qu'il falloit écrire incessamment une lettre circulaire à toutes les maisons de la Congrégation, pour convoquer une assemblée chargée de procéder à l'élection d'un Supérieur général, conformément aux règles prescrites dans les Constitutions. La réunion fut fixée au mercredy dans l'Octave du Saint-Sacrement, le 26 juin de l'année 1680. En attendant le terme marqué, on fit, dans toutes les maisons de la Congrégation, beaucoup de prières pour implorer les lumières du Saint-Esprit, et obtenir la grâce de donner au P. Eudes un digne successeur.

Lorsque le temps fut arrivé, tous ceux qui, selon les Règles avoient droit d'assister à l'assemblée, se rendirent au Séminaire de Caen. Ils s'y trouvèrent réunis au nombre de quatorze, en comptant le P. Eudes. Le lendemain, qui étoit le jour de l'Octave du Saint-Sacrement, après avoir dit la sainte messe, où tous les membres assistèrent, le Serviteur de Dieu fit ressortir d'une manière touchante, dans une petite allocution, l'importance de l'acte qu'ils alloient accomplir. Il s'agissoit, leur dit-il, d'élire un Supérieur général exact, vigilant et ferme, qui, par sa conduite sage et irrépréhensible, ne donnât aucune prise aux ennemis de la Congrégation, et, qui fût en état de réparer les fautes innombrables, qu'il

disoit avoir faites durant une si longue administration: "quel malheur, ajoutoit ce bon Père, si au lieu d'un Supérieur qui réparast mes grandes fautes, on m'en donnoit un qui en augmentast le nombre, et qui par sa mauvaise conduite fournist à nos ennemis de justes subjets de détruire l'œuvre de Dieu! Ainsi, mes chers frères, je vous conjure d'y bien penser, et d'y placer quelqu'un de qui nous n'ayons pas lieu d'appréhender un si grand malheur."

Mais l'Assemblée ne jugeoit pas ainsi de son gouvernement. Elle luy répondit par la bouche du

premier assistant, que toute la Congrégation luy avoit, des obligations infinies pour tout ce qu'il avoit fait et souffert pour elle; qu'il étoit juste deluy donner tout le soulagement qui luy étoit nécessaire; que l'Assemblée vouloit bien procéder à l'élection d'un Supérieur, puisqu'il le souhaitoit; mais que c'étoit à condition qu'il trouveroit bon que la Congrégation le regardât et l'honorât toujours comme son premier et principal Supérieur; que celuy qui seroit élu ne pourroit rien innover, ny faire aucune chose d'importance en ladite Congrégation, qu'avec sa participation et son consentement; à condition encore qu'après l'élection du sujet appelé à luy succéder, l'Assemblée, pour aider ledit Supérieur en son gouvernement, choisiroit trois assistans sans l'avis desquels il ne pourroit être rien fait de conséquence, conformément aux Constitutions. Que si celuy qu'on alloit élire venoit à mourir avant luy, il rentreroit sans autre formalité dans la charge de Supérieur général, et gouverneroit comme auparavant, sauf à luy de convoquer une autre assemblée, pour faire une nouvelle élection, s'il le jugeoit à propos.

Après tous ces préliminaires, qui ne venoient que du grand fond de vénération que toute l'Assemblée avoit pour le P. Eudes, et de sa reconnaissance pour les bons services qu'il avoit rendus à la Congrégation, on procéda à l'élection par voie de scrutin. M. Blouet de Camilly fut élu canoniquement, à la pluralité des voix, pour Supérieur général. Il fut choisi préférablement à tous les autres, parce qu'il étoit effectivement le plus digne et le plus capable de soutenir la Congrégation: il étoit, en effet, un des plus fidèles imitateurs des vertus du

P. Eudes et joignoit à un fond solide der piété une grande expérience du gouvernement et du maniement des affaires. Aussi tout le monde applaudit à ce choix, au dedans et au dehors de la Congrégation.

Mais personne n'en receut plus de joye et de consolation que le P. Eudes. Cevénérable vieillard se prosterna aussitôt aux pieds du nouveau Supérieur pour luy demander avec humilité sa bénédiction, et pour s'offrir à tout ce qu'il luy plairoit de luy ordonner. Ce spectacle attendrit sensiblement toute l'Assemblée, et tira des larmes à tous ceux qui en furent témoins. Depuis ce temps-là, le P. Eudes fut toujours le premier à donner à M. Blouet des marques de sa parfaite soumission. Il refusa de se rien réserver de la supériorité; et on peut dire que son humilité ne parut jamais mieux, ny avec plus d'éclat, que dans cette occasion. Il voulut que M. Blouet prit toute l'autorité et toutes les préséances qui étoient dues à sa charge, et que tous s'adressassent désormais à luy dans les questions qui concernoient la Congrégation. On ne remarqua point entre eux ces ombrages, ces petites jalousies et ces rivalitez trop fréquentes entre ceux qui ont quitté des emplois élevéz et leurs successeurs. L'humilité du P. Eudes à se soumettre à tout, comme le dernier de la Congrégation, et l'honnêteté de M. Blouet à ne vouloir user d'aucune autorité à l'égard du P. Eudes, établissoient entre ces deux saints prêtres une lutte de générosité, d'autant plus édifiante que la grâce de Dieu, en dominant la nature, produisoit seule cette parfaite correspondance de pensées et de sentimens.

Le P. Eudes, après avoir marqué dans son Journal la grande consolation qu'il avoit ressentie de l'élection de M. Blouet, ajoute: « Consolation, d'autant plus grande, qu'elle a esté précédée d'une douleur et d'une angoisse très-sensibles, pour des causes que je ne puis dire. » Nous ne scaurions dire quelles pouvoient être les causes de cette douleur. Ce qui est évident, c'est que Dieu ne l'épargnoit point, et qu'il travailloit sans cesse à le purifier par les afflictions, pour le mettre en état d'entrer bientôt en possession de la gloire éternelle.

A partir de ce moment, le Serviteur de Dieu se voyant déchargé du gouvernement de la Congrégation ne pensa plus qu'à se préparer à la mort. Son livre du Cœur admirable de la Mère de Dieu, qui n'étoit pas encore entièrement achevé, luy donnoit seul quelque inquiétude. Il y travailla activement, autant que ses forces le lui purent permettre, et l'acheva, comme il l'a marqué dans son Journal, le 25 de juillet 1680. Ce livre est un gros in-quarto, qui contient douze livres, dont le dernier comprend dix-sept méditations sur l'adorable Cœur de Jésus. Ce fut M. Blouet qui prit soin de le faire imprimer à Caen après la mort du saint homme en 1681. Il l'offrit à plusieurs personnes de piété, qui en firent beaucoup d'estime et luy en marquèrent leur profonde reconnaissance.

Dez que le P. Eudes eut achevé ce livre, il commença sa retraite annuelle. Comprenant bien qu'elle seroit la dernière, il la fit d'une manière à luy servir de préparation prochaine au grand passagede la terre à l'éternité. Cette pensée le remplit d'une ferveur tout extraordinaire; quoique accablé d'infirmité, il en accomplit encore tous les exercices avec autant d'exactitude que s'il avoit été dans la vigueur de l'âge et dans une parfaite santé. Ce ne furent qu'élans et transports d'amour, sacrifice absolu de soy-même, acceptations de la mort et de toutes les peines et souffrances qui la précéderoient ou l'accompagneroient, qu'une suite non interrompue de pieuses affections.

Il n'avoit pas attendu à ces derniers temps à se disposer à ce grand passage; on peut dire que toute sa vie y avoit été une préparation perpétuelle; ces exercices, auxquels il se livroit régulièrement tous les ans, ne servoient qu'à en renouveler la mémoire. Outre sa retraite, il avoit encore la pratique de faire les exercices de la préparation à la mort pendant dix jours, en la manière qu'il les a marquez dans son livre la Vie et le Royaume de Jésus. Dieu luy accorda la grâce de s'en acquitter encore cette année avec d'autant plus de fidélité qu'il les regardoit comme les derniers qu'il feroit.

Dezl'an 1673, il avoit eu soin de dresser un petit mémoire des actes qu'il désiroit accomplir lorsqu'il seroit aux approches

de la mort. Il l'avoit cacheté, et avoit prié quelqu'un de ses confrères de l'ouvrir quand il le verroit en péril, et d'avoir la charité de luy procurer tout ce qui y étoit contenu. Voicy quels en étoient les principaux articles: il demandoit 1o qu'on luy fit administrer de bonne heure, et tandis qu'il auroit encore le plein usage de la raison, le Saint Viatique et l'Extrême-Onction; 2o, qu'on fît pour luy les exercices de la préparation à la mort, dont on vient de parler, et les protestations marquées dans le petit livre du Contract de l'homme avec Dieu par le saint Baptesme; 3o qu'on luy aidât à gagner les indulgences plénières accordées pour l'heure de la mort; 4o qu'on produisît des actes de foy et des autres vertus, en son nom, en cas qu'il perdit l'usage de la raison; 5o qu'on inhumât son corps dans l'église du Séminaire de Caen, avec le petit habit blanc qu'il portoit en l'honneur des trois grands priviléges de la sainte Vierge, c'est-à-dire de sa Conception immaculée, de sa Maternité divine et de sa Virginité perpétuelle, avec son scapulaire et son rosaire, une image de la très-sainte Vierge tenant son Fils, dans laquelle il y avoit des Reliques, et son Magnificat tel qu'il est dans le Manuel de la Congrégation.

Voilà en substance ce que contenoit ce mémoire: par où l'on peut connoître le grand fond de piété et de religion qui dominoit dans son cœur et se manifestoit dans toutes les occasions, surtout envers Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère. Nous trouvons encore une ample confirmation de ces véritez

dans son testament, que nous rapporterions ici, si nous ne craignions d'être trop long et de fatiguer le lecteur. Nous avons vu cy-devant qu'il le fit en 1671, à Paris, après la mission de Versailles. Il le relut pendant sa dernière retraite, et le ratifia presque en tout, à l'exception de deux petits articles qu'il y changea, dont l'un étoit qu'il donnoit à Mme de Camilly, mère de M. Blouet, une image de la très sainte Vierge qu'il portoit à son cou dans une petite niche d'argent; et l'autre, qu'il révoquoit la donation qu'il avoit faite de son cœur aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, voulant qu'il restât avec son corps pour être inhumé dans l'église du Séminaire de Caen.

354

VIE DU R. P. EUDES.

Ce fut par ce même principe de piété que longtemps avant les approches de la mort, il avoit composé un petit chapelet de trente-quatre petits grains en l'honneur des trente-quatre années que Notre-Seigneur a vécu sur la terre, et de trois gros grains en l'honneur des trois personnes de la très sainte Trinité.. Il le commençoit en disant trois fois ces paroles, qui étoient son oraison jaculatoire la plus ordinaire: Veni, Domine Jesu, Venez, Seigneur Jésus. Sur chaque petit grain, il prononçoit les sacrez noms de Jesus Maria, désirant ardemment de mourir en les prononçant; et sur les gros grains, il disoit ces autres paroles: Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui Jesus. Il y avoit longtemps qu'il s'étoit fait une sainte habitude de réciter tous les soirs ce petit chapelet avant que de se coucher; et il conseilloit à tous ceux qu'il conduisoit de finir par là chaque journée, en souhaitant que ce fussent aussi les dernières paroles qu'ils prononçassent avant que de mourir, et en demandant instamment cette grâce à la divine bonté.

Enfin, il avoit encore demandé souvent, et avec de grandes instances à Dieu par l'intercession de la très-sainte Vierge, la grâce de pouvoir mourir dans la foy des martyrs, dans la contrition des saints pénitens, dans l'amour, par l'amour et pour l'amour de Jésus: et on a tout lieu de croire que Notre-Seigneur luy accorda cette grande faveur. Voilà une partie des dispositions éloignées que l'homme de Dieu apporta pour bien mourir. Je dis une partie, car nous ne finirions pas si nous voulions les rapporter toutes ici.

Immédiatement après la retraite qu'il avoit faite pour se préparer à la mort, le P. Eudes voulut visiter une dernière fois ses chères filles, les Religieuses de Notre-Dame de Charité, pour se recommander à leurs prières et pour leur dire le dernier adieu. Il leur fit un petit entretien pour les exhorter à la ferveur et à la persévérance dans la fidélité au service de Dieu, Il leur dit que c'étoit pour la dernière fois qu'il leur parloit, qu'il alloit prendre le lit, et que, selon toutes les apparences, il n'en releveroit pas. Son discours prononcé d'une voix très-foible, fut touchant et rempli d'onction. Après les avoir remerciées avec des paroles pleines de tendresse,

LIVRE SEPTIÈME

355

il se mit à genoux, et levant les yeux et les mains vers le ciel, il demanda à Dieu qu'il luy plût les combler de ses grâces et de ses plus abondantes bénédicitions, et de leur servir luy-même de père. Enfin, il leur donna sa bénédiction, et les laissa toutes fondant en larmes.

Tout ce qu'il leur avoit dit les avoit profondément attristées; mais la pensée que c'étoit pour la dernière fois, et qu'elles ne reverroient plus ce bon Père dans cette vie mortelle, les accabloit de douleur. Elles regardèrent ses paroles comme une prophétie de sa mort, qui ne tarderoit pas beaucoup à avoir son exécution. En effet, aussitôt qu'il fut de retour au Séminaire, il fut attaqué de sa dernière maladie et obligé de prendre le lit. Il la regarda comme celle qui devoit mettre fin à toutes ses misères. Son mal étoit une fièvre continue assez violente qui, jointe à plusieurs autres maux compliqués, le

firent extraordinairement souffrir pendant environ trois semaines qu'il vécut encore.

Dez qu'il se vit frappé à mort, il s'abandonna parfaitement à la divine volonté pour souffrir tout ce qu'il luy plairoit. il prit une forte résolution d'obéir fidèlement à tout ce que les médecins et son infirmier luy prescriroient. De là vint cette patience et cette profonde paix qui furent d'une si grande édification pour tous, ceux qui en furent les témoins. Comme il n'avoit respiré durant sa vie que pour Dieu, pour son amour et pour sa gloire, et qu'il avoit toujours entretenu dans son coeur un désir ardent de se réunir à luy dans la bienheureuse éternité, il eut grand soin de renouveler tous ces beaux sentimens durant sa maladie; et ses saintes dispositions devinrent d'autant plus vives qu'il approchoit de sa fin.

Quoyqu'il eût toujours été intimement pénétré de la crainte des jugemens de Dieu, qu'il avoit tant de fois prêchée et inculquée aux plus grands pécheurs, ce n'étoit plus là sa disposition pour lors; son ardent amour pour Dieu et sa ferme confiance en sa bonté et en ses miséricordes, le rassuroient. Quelqu'un, luy ayant demandé dans ce temps-là s'il ne craignoit point la mort: «J'en ay bien sujet, répondit-il, mais j'espère aux miséricordes de mon Dieu et aux mérites infinis de mon bon Sauveur. J'espère de la bonté de sa

« très-sainte Mère, qui est la mienne, qu'elle ne m'abandonnera pas. » Ces pieux sentimens dissipoient tout ce qui auroit pu luy causer quelque inquiétude.

Lorsqu'on le vit si dangereusement malade, on le fit savoir à M. Blouet, qui étoit retourné à Coutances. Il ne fut pas nécessaire de le presser de venir. Il comprit, assez par ce qu'on luy en marquoit, qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, et que tout étoit à craindre pour un homme de cet âge et qui avoit de si grandes infirmités; ainsi, il s'empregsa de se rendre à Caen. Il trouva le P. Eudes encore plus en danger qu'on ne le luy avoit fait entendre, et qui désiroit fort de l'avoir auprès de luy. M. Blouet fut sensiblement touché de le voir dans cet état; car il l'aimoit et le respectoit comme un bon père, et il en avoit toujours été tendrement aimé. Il étoit dans une profonde douleur en le voyant dans de si cruelles souffrances; mais il se consoloit un peu en considérant les dispositions admirables de ce vénérable vieillard qui, au milieu de ses douleurs, se montroit si patient, si soumis à la divine volonté, si plein de l'espérance des biens éternels dont il alloit bientôt prendre possession.

M. Blouet, réfléchissant sur ce qu'il y avoit à faire, commença par assembler les médecins. Ils essayèrent encore de soulager le malade et d'apporter quelque adoucissement à ses grandes douleurs; mais tout leur art et tous leurs remèdes furent inutiles; car il étoit dans un âge où la nature n'ayant plus de ressources, les remèdes ne produisent presque aucun effet. Ils firent même sur le malade quelques opérations, qui luy causèrent des souffrances très-aiguës; pendant tout ce temps, le saint homme ne poussa pas la moindre plainte; il laissa seulement échapper quelques soupirs que la violence du mal luy arracha, pour ainsi dire, malgré luy. Quelqu'un de ceux qui l'entouraient luy demanda: « Mon Père, souffrez- vous beaucoup? » Épouvantable- ment, » répondit-il. - « Mais mon Père, ajouta le même, ne voulez-vous pas bien souffrir toutes ces douleurs pour l'amour de Nostre-Seigneur? » - « Ah! de tout mon cœur, répondit-il; de tout mon cœur; ouy, mon Sauveur, c'est de tout mon cœur que j'embrasse toutes les peines que vous me faites souffrir.

« Il est bien juste, mon Dieu, que le criminel souffre, puisque l'innocent a tant enduré; il est bien

raisonnable que le serviteur endure, puisque le Maistre a tant souffert; ouy, mon Dieu, c'est de tout mon cœur, puisque vous l'avez ainsi voulu, vous sçavez que je n'ay jamais eu d'autre volonté que la vostre; faites de moy selon vostre bon plaisir.»

Il éprouva en cette occasion combien Dieu est un bon Père, combien il est miséricordieux pour ceux qui le craignent et qui l'aiment, combien il sçait consoler, soutenir et fortifier ceux qu'il afflige, quand'ils veulent bien souffrir pour luy: car il surabondoit de consolations au milieu de ces violentes souffrances. Cependant, sentant son mal augmenter considérablement, et craignant de perdre la présence d'esprit nécessaire pour bien recevoir les Sacremens, il demanda avec instance qu'on luy administrât le Saint Viatique. On ne balança pas à luy accorder cette consolation; et il le receut avec une dévotion qui attendrit tous ceux qui se trouvèrent présens.

Aussitôt qu'il aperceut le Saint Sacrement en sa chambre, il pria son infirmier deluy ayder à se lever; tous les assistans firent ce qu'ils purent pour l'en empêcher, mais rien ne fut capable de l'arrêter ny de retenir sa ferveur. Saris avoir égard à sa grande foiblesse et à tout ce qu'on put luy dire, il se mit à genoux sur le pavé, devant le Saint Sacrement. Soutenu par deux frères, il commença alors par faire amende honorable et réparation à Notre Seigneur pour les innombrables péchez qu'il disoit avoir commis, et récita quantité des plus beaux actes de résignation, d'abandon de luy-même et de tous ses intérêts, d'acceptation de la mort et autres semblables. Il demanda ensuite pardon à tous ses enfans~ présens et absens, qui composoient sa Congréation, des peines qu'il pouvoit leur avoir données; il leur souhaita mille bénédictions, les offrant ious à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, et les exhorta à l'observation fidèle de leurs règles et Constitutions. Tout cela se dit et se fit d'une manière si touchante, qu'il n'y eut pas un des assistans qui ne fondit en larmes; enfin, toujours à genoux et soutenu par deux frères, il receut

le Saint Viatique. M. Dufour, des mains duquel le P. Eudes receuL la sainte Communion, rapporte luy-même toutes ces particularitez, dans une lettre qu'il écrivit peu de temps après à M. Hérambourg. Le malade, s'étant fait remettre au lit, continua son action de grâces, avec une ferveur égale à la préparation qu'il y avoit apportée. Il fut longtemps occupé à produire des actes du plus ardent amour envers Celuy qu'il avoit le bonheur de posséder, désirant que toutes ses respirations et tous les mouvements de son cœur fussent autant d'actes d'amour parfait, de résignation entière aux volontez de son Dieu, d'humilité la plus profonde, et d'une confiance filiale en sa divine bonté et en ses miséricordes infinies.

Après quoy, se tournant vers la très-sainte Vierge, il luy disoit avec la confiance la plus tendre: Maria, à to Mater gratiae, et cette tendre invocation: Monstra te esse matrem. Enfin, il dit un adieu général utes les choses créées, pour ne plus s'occuper que de Dieu seul, et du désir de le posséder. On luy entendoit répéter de temps en temps ces affectueuses paroles: « Jesus meus et omnia, mon Jésus qui m'êtes toutes choses; dilectus meus mihi, mon bien aimé est tout mon amour. Veni, Domine Jesu, ah! venez s'il vous plaît, ô mon aimable Jésus. Unum volo, unum quero, unum amo, je ne veux qu'une seule chose, qui est mon Dieu, je le désir, je le cherche et je l'aime de tout mon coeur, pour le temps et pour l'éternité. »

Ce grand détachement des choses de la terre ne l'empêcha pas cependant de donner des avis, dans ce même temps, c'est-à-dire peu de jours avant sa mort, aux Supérieures des religieuses de Notre-Dame de Charité et des Carmélites de Caen. Il leur recommanda de se bien garder de contrister ou de laisser contrister par quelque autre les malades de leur Communauté; peut-être parce qu'il sentoit

par sa propre expérience combien un malade est foible et digne de compassion dans ce temps-là, et combien il faut peu de chose pour révolter ses passions et le mettre en danger d'offenser Dieu, de perdre le mérite de ses souffrances et de se perdre soy-même. Il l'en faut pas non plus douter qu'il n'eût la pensée

11nspirer ce sentiment charitable à ceux de ses confrères qui étoient présens, et de le faire parvenir par là à toutes les maisons de sa Congrégation, comme étant une de ses dernières volontez qui devoit être bien précieuse à tous ses sujets, leur étant adressée dans une conjoncture si remarquable.

Cependant, s'apercevant que son mal augmentoit, et que ses forces alloient toujours en diminuant, le Serviteur de Dieu crut qu'il état temps de se faire donner l'Extrême-Onction. Il demanda donc ce Sacrement, et il le receut avec une présence d'esprit et une piété tout extraordinaires. Il répondit luy-même à toutes les prières de l'Eglise avec une vive foy et des sentimens de la plus sincère componction, à la vue des péchez qu'il avoit commis par chacun dessens sur lequel on faisoit les onctions. Il employa ensuite le peu de temps que Dieu luy laissa encore la vie, à produire des oraisons jaculatoires qu'il pousoit vers le ciel avec une grande ferveur; elles luy servoient merveilleusement à le soutenir au milieu de ses souffrances et à luy donner la force d'en faire un saint usage. Ces oraisons jaculatoires étoient plusieurs beaux passages de la sainte Ecriture, qui luy avoient été toujours très-familiers; mais il les prononçoit en ce moment suprême d'un ton et avec une onction qui inspiroit de la dévotion à tous ceux qui les entendoient proférer.

Pendant que les choses étoient en cet état, Mme de Camilly luy fit demander si elle ne pourroit point avoir la consolation de le voir encore une fois et de recevoir sa dernière bénédiction. - « Qu'on la fasse monter, répondit le P. Eudes, c'est ma fille aînée» Cette pieuse Dame ne put le voir en proie à de si violentes souffrances, sans en être vivement touchée et sans répandre beaucoup de larmes. Elle luy témoigna la part qu'elle prenoit à ses douleurs et au triste état où elle le voyoit réduit. Mais il la consola par l'espérance qu'il avoit d'en voir bientôt la fin et d'entrer en possession des grandes récompenses qu'il en attendoit. Elle se jeta ensuite à genoux pour luy demander sa bénédiction pour elle et sa famille, et pour le prier de se souvenir d'elle quand il seroit dans le ciel. Il la luy donna aussitôt, puis il ajouta « O! si

“ le bon Dieu me fait miséricorde, et si j'ay quelque pouvoir auprès de luy, je ne vous laisseray pas longtems ici après moy. »

Ce fut pour cette pieuse Dame une prophétie qui ne tarda guère à s'accomplir. Environ trois mois après, comme elle revenoit de la chapelle du Séminaire de Caen, où elle avoit fait ses dévotions, s'en retournant chez elle, sans aucune maladie, elle fut prise d'une foiblesse par le chemin: elle n'eut le temps que de se mettre à genoux, et joignant les mains et levant les yeux au ciel, elle expira sur la place. La vie qu'elle avoit menée, et tout le bien qu'elle avoit fait, comme nous avons vu dans plusieurs endroits de cette histoire, donnent tout lieu de croire que Dieu luy fit miséricorde. Cefut le jugement qu'en portèrent dans Caen ceux de qui elle étoit connue. Elle était mère de M. Blouet de Camilly, dont on a parlé cy-devant, et grand'mère de M. de Camilly, archevêque de Tours, et de M. le chevalier de Camilly, assez connu en France (1).

Pour revenir au P. Eudes, cet homme de Dieu, voyant son dernier moment approcher, le regarda non-seulement sans s'effrayer, mais même avec une sainte joie. Voyant ses confrères autour de son lit

qui s'affligoient et pleuroient dans la pensée qu'ils alloient bientôt perdre un si bon père, à qui

(1) Au nom de NostreSeigneur Jésus-Christ et de sa très-divine Mère. Je, Anne Le Haguays, veuve de feu Jacques Blouet, sieur de Camilly, mon très-cher et très-honoré mari, desclare par set escrit, que je désire fere en forme de testament, que quand il plera à Dieu m'apeler à luy, je le supplie de me fere miséricorde. Je luy donne mon ame; je suplie la très-sacrée Vierge dela luy présenter et tout ce qui m'appartient. Je donne mon cœur à mais bonnes sœurs les Religieuses de Nostre-Dame de la Charité qui me l'ont demandé avec grande instanse et amitié, me faisant la grasse de me regarder comme leur fondatrisse avec feu Madame de Langrie; et je désire que mon cors soit innumé dans l'église des prestres missionnères de la Congrégation du Cœur adorable de Jésus et Marie... etc.

Fet à Caen, se samedi catorse d'aoüst, veille de la feste de la glorieuse Assomption de la divine Mère de Dieu, mil sis sens soissante et disset (1).

ANNE LE HAGUAYS.

(1) Les plus grandes dames, au XVle siècle, alors même qu'elles parlaient fort bien français ne connaissaient pas l'orthopaphe: témoin Madame de Sévigné.

LIVRE SEPTIÈME.

361

ils avoient des grandes obligations: « Pourquoy pleurez-vous, leur dit-il, mes frères? N'est-il pas juste que je paie à la nature le tribut que nous luy devons tous, que nos pères ont payé avant moy, et dont personne n'est dispensé? « Resjouissez-vous plutost de ce que je vais estre délivré de cette vallée de misères, où il y a si longtemps que je gémis, et de ce que je vais entrer en possession de ces grands biens qui nous sont promis et préparez dans le ciel. Il n'appartient qu'aux payens et à ceux qui n'ont point l'espérance des biens éternels, de s'affliger de la perte de leurs amis et de leurs proches. »

C'est ainsi que le saint homme regardoit la mort et qu'il vouloit que ceux qu'il quittoit la regardassent, c'est-à-dire, comme la fin de ses misères et le commencement du parfait bonheur dont il alloit bientôt jouir. Enfin, il mourut le 19 du mois d'août de l'année 1680, un lundy, sur les trois heures après-midy, plein de jours, de vertus et de bonnes œuvres. Son âme se détacha de son corps sans efforts ny convulsion, comme un fruit mûr qui se détache de l'arbre,. Ainsi finit cette longue vie, si remplie de grandes œuvres faites pour Dieu et la sanctification des âmes.

On ne s'étonnera pas des dispositions si consolantes où se trouva le P. Eudes à sa mort, si on fait attention à celles où il avoit été durant toute sa vie. Toujours son cœur avoit brûlé d'amour pour Dieu, de zèle pour sa gloire, de fidélité pour son service. Après avoir conduit tant d'âmes au ciel, mené une vie si sainte et si pure, après avoir tant souffert d'afflictions et de persécutions pour Dieu, que n'en devoit-il pas espérer? Un grand capitaine qui a toujours glorieusement combattu les ennemis de son pays et remporté grand nombre de victoires, retourne après sa campagne avec bien de la joie vers son Prince, persuadé qu'il en sera très-bien receu. Telle étoit la disposition où se trouvoit ce saint homme à sa mort, et c'est ce qui le rendoit si tranquille et le remplissoit de si solides consolations.

LIVRE HUITIÈME

SOMMAIRE.

Grand concours du peuple de Caen pour visiter le corps du P. Eudes.- Son inhumation. - Témoignages rendus à sa sainteté.- Témoignage des habitans de Caen.- Des Religieuses de Notre-Dame de Charité. - De M. Auvry, évêque de Coutances. - Du P. Gautruche et de quelques autres PP. Jésuites - De M. Hermant, curé de Maltot.- D'un prêtre de la Congrégation de Jésus et-Marie. - Des Religieuses de Sainte-Trinité de Caen. - des Religieuses de Montmartre. - Des Religieux du Val-Richer. - De M. Huet, évêque d'Avranches. - - - Diverses guérisons miraculeuses. - Miracles spirituels. - Marques de sainteté, plus certaines. - Les vertus du P. Eudes.- Vérité et solidité de ses vertus. - Sa foy. - Son attrait pour le mystère de la sainte Trinité. - Beaux effets de sa foy. - Son aversion pour les nouveautés.- Sa dévotion pour la sainte Ecriture. - Son espérance et sa confiance en Dieu. - Son grand amour pour Dieu. - Son amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. - Grandeur ineffables du Nom de Jésus. - Sa dévotion aux mystères du Sauveur - Le mystère de l'Incarnation. - De la demeure de Jésus en Marie. - De la divine Enfance.- Le mystère de la mort et de la passion de Notre-Seigneur. - La sainte Eucharistie. - Le divin Cœur de Jésus. - Sa dévotion à la très-sainte Vierge. - Amour de la sainte Vierge pour le P. Eudes.- Sa dévotion pour les saints Anges.- Sa dévotion envers saint Joseph et quelques autres Saints. - Sa dévotion aux saintes Reliques - Sa vertu de religion en général. - Sa religion dans la célébration de la sainte Messe. - Sa religion dans la récitation de l'Office divin. - Son grand respect pour les Prêtres et les Religieux. - Son don d'oraison. - Piété de ses livres. - Sa conformité à la volonté de Dieu.

364

VIE DU R. P. EUDES.

- Sa reconnaissance envers Dieu. Sa gratitude envers ses bienfaiteurs. - Sa charité envers le prochain.- Son amour pour ses ennemis. - Sa charité envers les pauvres et les misérables. - Son zèle pour le salut des âmes.- Qualitez de son zèle. - Sa haine pour le péché. - Son aversion pour le monde. - Son estime pour les Religieux. - Son amour pour les souffrances et les croix. - Son talent pour consoler les affligréz. - Son amour pour la vertu de pauvreté. - Son amour pour la vertu de chasteté. - Son amour pour la vertu d'obéissance. - De son humilité.

Dez que le P. Eudes fut décédé, on disposa au plus tôt son corps: on le revêtit de ses habits sacerdotaux, suivant l'usage d'ensevelir les prêtres dans ce pays; on le mit dans un cercueil de plomb et on l'exposa dans la chapelle du Séminaire. La nouvelle de sa mort s'étant répandue dans la ville, le peuple vint en foule pour le visiter et lui donner des marques de vénération, dans la persuasion quela plupart avoient de son pouvoir auprès de Dieu. On se recommandoit à ses prières comme à celles d'un Saint; on lui baisoit les pieds, on lui faisoit toucher des chapelets et autres objets de piété. Le concours devint si grand, que l'on fut obligé, pour satisfaire la piété des fidèles, de différer son inhumation jusqu'au troisième jour (1).

Cefut M. Guilbert, curé de Notre-Dame de Caen et Official, accompagné d'une partie du clergé de la ville, qui fit l'inhumation, en présence d'un peuple innombrable. Le corps fut inhumé dans

l'église neuve du Séminaire, qui étoit encore bien imparfaite; on le déposa dans le lieu où on voit maintenant une belle tombe de marbre blanc, que fon mit dans

(1) Le Vénérable P. Eudes mourut à Caen, où il fut regretté généralement de tout le monde. Ce fut le 19e d'août 1680. Dès qu'on en eut appris la nouvelle dans la ville, le concours du peuple à venir voir ce fidèle serviteur de Dieu fut si grand, qu'on eut beaucoup de peine d'avoir la liberté de l'enterrer. L'empressement de tout le monde à lui rendre les derniers devoirs, les louanges qu'on lui donna et qui retentissoient de toutes parts, firent assez voir que Dieu honore dans le ciel celuy à qui tant de monde rendoit par avance tant d'honneur sur la terre. » (Hélyot et Bullot Histoire des Ordres religieux, t.VIII, p. 166. Paris, 1719.)

la suite sur son tombeau, qui se trouve aujourd'hui au milieu du chœur (1).

Pendant bien du temps, on ne s'entretint dans la ville que de sa mort précieuse devant Dieu, des beaux exemples de vertu qu'il avoit donné durant sa vie, et des grandes choses qu'il avoit faites pour Dieu. Chacun prenoit plaisir à raconter ce qu'il en scavoit, ce qu'il en avoit vu ou ce qu'il en avoit entendu. Sa dénomination ordinaire étoit le bon Père Eudes. Nous pouvons dire qu'il étoit dans une estime générale d'être un saint, excepté parmi ses ennemis, qui n'ont rien épargné pour le décrier pendant sa vie et pour ternir sa mémoire après sa mort. Les Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen rendirent les témoignages les plus avantageux de sa sainteté. C'est à elles que nous devons grand nombre de ses lettres qu'elles avoient ramassées, et dont nous avons tiré quantité de faits rapportez dans cette histoire. C'est d'elles que nous tenons le récit de beaucoup de miracles opérés par l'intercession de leur saint fondateur, dans leur monastère, ou dans les autres maisons de leur Institut. De plus, elles nous ont fourni un Mémoire assez instructif sur certaines particularitez qu'elles avoient remarquées, ou qu'elles avoient apprises de la nièce du P. Eudes, la Mère Marie de la Nativité Herson, qui fut, on le sciait, une des premières Religieuses de leur Institut, notamment de saintes instructions et de pieuses pratiques de piété qui les établit et les conserva dans une admirable ferveur'

Voicy le témoignage authentique que M. Auvry, archevêque de Coutances, rendit de la sainteté de notre vénéré Père, le 24 d'août 1680, dans une lettre qu'il écrivit à M. Blouet: « Je vous fais cette lettre, Monsieur, en sortant de l'autel

(1) Sur ce premier tombeau se trouvait cette inscription:

Hic jacet venerabilis sacerdos
Joannes Eudes,
Seminariorum Congregationis Jesu et Marice institutor et rector
Obiit die 20 Augusti 1680, aetatis suae 79.

La date du décès est erronée: le P. Eudes est mort le 19 août.

“où je viens de célébrer la messe pour le repos de l'âme du très-vertueux P. Eudes, nostre bon et cher amy, dont j'appris hier au soir, par vostre lettre, l'heureuse mort. Et je vous puis dire que ça esté avec des mouvemens et sentimens bien contraires, puisque l'extremme douleur et la grande joye y ont eu leur part; considérant, d'un costé, la perte que fait l'Eglise d'un si saint homme et si zélé pour le

salut des âmes, dont il en a gagné une infinité à Dieu, et qu'il pouvoit encore luy acquérir en demeurant au monde; et, d'ailleurs, faisant réflexion sur l'extreme consolation et satisfaction que doibvent avoir ses bons et véritables amis de le sçavoir jouir d'une félicité et gloire éternelles, dont Dieu vraisemblablement l'a honoré, pour le récompenser de tous ses grands travaux et des fatigues qu'il a souffertes pour glorifier son saint nom (1). Je vous puis dire avec vérité, Monsieur, que ce sont les pensées que Dieu m'a données dans la célébration de ce saint et auguste sacrifice. Après quoy, je vous assureray que j'ay tousiours la mesme intention de vous servir, et tous Messieurs vos confrères, avec toute l'affection et la tendresse possibles, estant résolu de la conserver pour les chers enfans d'un si aimable Père. » On a vu en différens endroits de cet ouvrage les liaisons étroites que ce digne Prélat a entretenues avec cet homme de Dieu, l'estime et la vénération profondes qu'il avoit conceues pour luy depuis qu'il l'eut connu. Nous voyons icy les sentimens avantageux qu'il en conserva après sa mort. Ce témoignage rendu par M. Auvry au grand mérite du P. Eudes et à ses solides vertus n'est pas un des moins considérables qu'on puisse citer en sa faveur.

« La vie du P. Eudes intéresse à un haut degré l'histoire et la religion. Il importe de mettre en relief et de faire briller de tout son éclat cette belle et noble figure qui jusqu'ici est restée, au moins pour un grand nombre, dans une sorte d'obscurité. En faisant mieux connaître le vénérable P. Eudes, vous ferez voir une fois de plus au monde tout ce qu'il y a de fécondité surnaturelle et de vitalité sainte dans le cœur d'un apôtre. Vous contribuerez peut-être aussi à hâter la venue du jour où il nous sera permis de contempler sur les autels le vénérable serviteur de Dieu, et de rendre à sa mémoire de légitimes et solennels hommages (Lettre de Mgr Le Coq, évêque de Nantes, à l'éditeur).

Entre les RR. PP. Jésuites avec lesquels le P. Eudes eut de grandes liaisons de piété, il n'y en eut point qui luy fût attaché d'une manière plus cordiale et plus respectueuse que le P. Gautruche, qui a demeuré longtemps dans le collège de Caen et qui y mourut peu de temps après le Serviteur de Dieu. C'étoit un pieux et sçavant religieux qui alloit écouter fidèlement le saint missionnaire toutes les fois qu'il prêchoit à Caen. Pendant que le P. Eudes faisoit la mission de Saint Pierre de Caen, en 1666, on vit ce bon Père assidu à ses sermons et touché jusqu'aux larmes, en l'entendant traiter des jugemens de Dieu et des grandes vérités du salut. Plusieurs fois même, on l'entendit prononcer tout haut à genoux, comme les simples fidèles, les protestations que le saint homme avoit coutume de faire répéter à ses auditeurs à la fin de ses sermons. Le P. Gautruche étoit l'admirateur constant du P. Eudes: il le regardoit et l'honoroit comme un Saint à canoniser. Après la mort du Serviteur de Dieu, il venoit souvent faire sa prière sur son tombeau. Lorsqu'il passoit devant le Séminaire, il alloit trouver le frère portier et luy disoit: « Ouvrez-moy la porte, mon frère, afin que j'aille me recommander aux prières de ce bon Serviteur de Dieu, de ce Saint (1). » Telle est la vénération profonde que ce pieux Jésuite eut pour le P. Eudes.

Le P. Buffier, jésuite, dans la vie qu'il a écrite de M. l'Abbé du Val-Richer, appelle le P. Eudes le saint Instituteur des Missionnaires de Normandie. L'auteur des Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis 1600, que l'on croit aussi être un Jésuite, parle de cette manière du P. Eudes, au 2 dejanvier 1666: « Le Pape, dit-il, accorde une bulle de confirmation aux Religieuses établies à Caen, sous le titre de Notre-Dame de Charité. Ces filles

(1) « Un grand personnage du XVIIe siècle a fait peindre le P. Eudes avec cette devise: Maximus in salutem electorum. Ce digne serviteur de Dieu étoit dans une estime si universelle, que lorsqu'il marchoit par les rues, le peuple se jettoit à genoux devant luy, pour luy demander sa bénédiction. on le regardoit comme un Saint, on croyoit voir Jésus-Christ dans sa personne, on se recommandoit à ses prières, et l'on s'estimoit heureux d'avoir quelque part à son souvenir. » (Hérainbourg, 1re partie,

suivent la règle de saint Augustin; et outre les trois voeux ordinaires de Religion, elles en font un quatrième de s'employer à l'instruction des femmes et filles libertines, qui pensent à changer de vie. Cet établissement est le fruit des prédications du P. Eudes, grand homme de bien, qui, après avoir quitté les PP. de l'Oratoire, avoit fondé ceux de la Mission, sur le modèle de la Congrégation du P. Vincent de Paul, Cet illustre Serviteur de Dieu, dont le nom est encore en vénération dans la province de Normandie, a été extrêmement maltraité par le P. Gerberon, qui le représente dans son Histoire générale du Jansénisme, comme un fanatique, ennemi déclaré de la grâce de Jésus-Christ. »

Nous devons rapporter avec un soin tout spécial le témoignage de M. Hermant, curé de Maltot, né à Caen, en 1650, qui, par conséquent, avoit vécu longtemps encore avec le P. Eudes, et avoit connu intimement bon nombre de personnes auprès desquelles il avoit pu se renseigner sur le caractère et la vie du saint Missionnaire. « On peut avec justice, dit-il, mettre le P. Eudes au nombre des grands hommes de ce siècle, dont la mémoire est en bénédiction. Cefut à Caen que la divine Providence se servit de luy pour opérer les grandes merveilles dont il y a encore tant de témoins oculaires. Il y trouva de justes admirateurs de son mérite, et bientôt il s'acquit une estime universelle. Ses fréquentes prédications, qu'il rendit fort populaires, qu'il soutint par un zèle généreux, ennemy du respect humain, et qu'il accompagna d'une grande sainteté de vie, firent quantité de conversions; depuis longtemps on n'avoit point vu de prédicateur plus suivy; les églises les plus grandes étoient trop petites pour contenir la foule des auditeurs.

« Ainsi, l'on peut dire que c'est à sa conduite et à sa vertu, et à celle de ses enfans, que presque tout le clergé de cette grande province (de Normandie) est redevable de sa régularité et d'un nombre infini de bonnes actions.....Il fit éclater son zèle d'une manière bien glorieuse pour la religion, dans le nombre prodigieux de missions qu'il fit pendant près de 40 ans, avec des résultats surpre-

nans, qui furent les fruits de ses prédications apostoliques.

Pendant qu'il a vécu, il n'a pas manqué d'ennemis qui luy ont donné, en plusieurs occasions, des marques violentes de leur haine et de leur mauvaise volonté; et en cela, il a eu le partage de presque tous les grands hommes, qui n'ont jamais été exempts de persécutions. Mais son désintéressement, sa sincère piété, le témoignage authentique de tous les gens de bien, et plus que tout cela, l'innocence de sa vie, l'ont assez justifié de tous les sanglans reproches et de toutes les atroces calomnies dont on a tâché vainement de le noircir. Quoyqu'il ne parût pas fort robuste, néanmoins il étoit infatigable dans le travail (1) »

Voilà le témoignage avantageux que luy rend cet auteur, qui parle conformément à tous les autres monumens que nous possédons sur ce sujet, et qui confirme beaucoup de choses que l'on a vues dans toute cette histoire.,

Quelques années après la mort du P. Eudes, un de ses confrères rendoit hommage à sa sainteté en ces termes: « J'ay eu le bonheur de demeurer trois ans avec luy; ce que j'ay toujours compté entre les plus grandes grâces que j'aye receues de la divine bonté, d'avoir mis devant mes yeux un si grand

modèle de sainteté. Je ne l'ay jamais regardé que comme un Saint. J'avois un si grand respect pour luy et une si haute idée de sa vertu, que tout imparfait et indévor que j'estoisois, je me suis cependant faict un sujet de dévotion de baiser humblement le seuil de la porte de sa chambre, et les vestiges de ses pieds. Je ne me souviens point de luy avoir jamais veu faire d'action ny entendu dire de parole qui eussent seulement l'apparence du péché. Mais, au contraire, il ne paroisoit rien en luy qui ne donnast de l'édification et ne respirast un,doux air de sainteté. »

Il ajoutoit de plus qu'un de ses anciens confrères, secrétaire du P. Eudes, pendant qu'il composoit ses livres, avoit entendu dire au Serviteur de Dieu que, dans ses plus grandes souffrances occasionnées par la maladie, il suffisoit, pour diminuer

(1) Histoire de l'établissement des Ordres religieux, p, 438-439.

370

VIE DU R. P. EUDES.

visiblement son mal et parfois même pour le guérir, de luy parler de la très-sainte Vierge, ou de quelque mission. Un autre rapportoit qu'il avoit également entendu dire du P. Eudes qu'il n'y avoit que deux choses qui pussent adoucir l'amertume de son exil sur la terre: la première étoit la très adorable volonté de Dieu. Il luy suffisoit, en effet, de sçavoir que Dieu vouloit une chose de luy pour la luy rendre agréable, quelque pénible et fâcheuse qu'elle fût d'ailleurs. La seconde étoit de pouvoir travailler au salut des âmes; car il eût volontiers tout quitté et tout sacrifié pour contribuer à les sauver. Nous avons vu cy-devant les preuves des dispositions de son cœur sur ce point.

Les Religieuses Bénédictines de l'Abbaye de Sainte-Trinité de Caen, après la mort du Serviteur de Dieu, donnèrent un ample Mémoire, d'où nous avons tiré quantité de faits que nous avons rapportez en leur temps: nous y rencontrons ce petit détail qui mérite bien de trouver place ici. « Le P. Eudes, dit-on dans ce Mémoire, fit un voyage de Paris avec Mme de Budos, où la vénérée Supérieure fut obligée d'aller pour sa santé; et j'ay ouï raconter aux Religieuses qui estoient de la compagnie, que c'estoit une chose admirable devoir en voyage sa piété et son soin à découvrir, de loin les Églises, afin d'adorer le Saint Sacrement et de produire quantité d'autres actes de Religion qui leur furent de grande édification. »

Les Religieuses de l'Abbaye de Montmartre avoient trop profité, des instructions du P. Eudes, et trop connu son mérite, pour ne pas luy consacrer un pieux souvenir. Une de ces filles, écrivant à un prêtre du Séminaire de Caen, en 1681, luy parloit ainsi du Serviteur de Dieu: « Nous avons eu durant plusieurs années, dit-elle, le bonheur d'assister à ses conférences qui estoient fort touchantes. Il paroisoit un lion en chaire, mais au confessional c'estoit un agneau... Madame de Guise, nostre digne Abbesse, l'estimoit lieaucoup pour sa sainteté et sa simplicité. Un jour, après avoir assisté une de nos Mères à la mort, comme il tesmoigna qu'il avoit une grande dévotion de visiter une de nos chapelles qui est dédiée à Nostre-Dame de Lorette, Madame voulut l'accompagner avec toute la Communauté.. Il y eut

LIVRE HUITIÈME.

371

“quelques-unes de nos Sœurs qui trouvèrent le moyen de luy couper de ses cheveux, du cordon et de l'oreille de ses souliers et du bas de son manteau, pour les garder comme des reliques. Mais lorsqu'il le sceut, il paroisoit inconsolable, disant qu'il n'estoit qu'un chien pourry. »

Les Religieux du Val-Richer avoient aussi la plus haute idée de la vertu de notre vénéré Maître. Voicy en quels termes en parloit un moine de cette abbaye peu de temps avant la mort du P. Eudes: « La mémoire de ce grand Serviteur de Dieu, disoit ce Religieux, est tellement en vénération

parmy nous, que nous gardons le sermon qu'il fit en nostrie Chapitre comme une relique très-précieuse. (Nous en avons rapporté un précis cy-devant). On parloit avec tant d'estime et de vénération du P. Eudes dans l'Abbaye du Val-Richer, que plusieurs novices l'ayant aperçu célébrant la sainte Messej

furent dans cet intervalle à la sacristie couper des boutons de sa casaque et de son manteau, qu'ils vouloient garder comme des reliques; et ils firent ce petit vol sans s'estre parlé les uns aux autres. Car c'auroit esté un crime de se dire un mot sans la permission du R. Père Abbé ou du Père maistre.

« Le R. P. Eudes avoit une grande dévotion envers saint Bernard; quand il sceut que le Val-Richer avoit esté fondé par ce saint lorsqu'il y envoya son frère Nivard, il en faisoit encore beaucoup plus d'estime. Il disoit que le R. Père Abbé de ce lieu avoit le double esprit de ce grand patriarche, qu'il y faisoit fleurir la vie des premiers Abbez de son Ordre. Il fit l'honneur de demander au R. Père Abbé d'estre associé aux prières de la Communauté du Val-Richer, suivant l'ancienne pratique de leur Ordre, et qui se renouvelle en quelques maisons de l'Etoite-observance de Cisteaux; ce qui luy fut accordé bien volontiers. Dans l'Abbaye de Clairvaux, on considéroit beaucoup le R. P. Eudes. Il demanda comme une grande faveur d'estre revestu par dévotion de la coule de saint Bernard, ce qui luy fut accordé, avec un fragment considérable de ce vêtement (Nous avons parlé de ce fait après la mission de Châlons en Champagne).

« Le R. P. Eudes nous édifloit tous d'une manière singulière, continue le Mémoire, spécialement lorsqu'il estoit en prière devant le Saint Sacrement, les mains jointes, le corps immobile, et avec une grande sérénité qui paroisoit sur sa face. Comme cet homme de Dieu s'entretenoit un jour avec le R. Père Abbé du Val-Richer, survint tout à coup un Prélat qui fit une réprimande très-aigre et très-sévère au R. P. Eudes, lequel se mit aussitôt à genoux, et ne répondit jamais aucun mot, quoique cette réprimande, fust fort longue.

« Un Religieux du Val-Richer rapporte qu'estant allé quérir le R. P. Eudes pour dire la sainte messe, il le trouva dans sa chambre couché de long sur son lit, tout habillé, tenant devant luy son crucifix, qui estoit environ de la longueur d'un pied, en la posture qu'on a coutume de peindre sainte Madeleine dans ses contemplations. Et ce Religieux l'ayant salué, le supplia ensuite d'avoir la bonté de le recommander à la sainte Vierge, parce qu'il le connoissoit fort dévot envers cette Souveraine du Ciel et de la terre: ce qu'il luy accorda avec bien de la tendresse.

« Quand il célébroit la messe au Val-Richer, dit encore le même, c'estoit tousiours à l'autel de sainte Marie-Majeure; et il souhaitoit que le rideau qui couvre la sainte Image fust entièrement tiré, pour mieux satisfaire sa dévotion. Estant à l'autel, il disoit la messe avec tant de grâce et de piété, soit pour le ton de la voix, soit pour la prononciation bien articulée; sa tenue estoit si recueillie et ses cérémonies si bien faictes qu'il excitoit à la dévotion et à l'amour de la vertu ceux qui le voyoient célébrer le saint sacrifice. L'amour qu'il avoit pour cette sainte Image luy fit demander à nostre R. P. Abbé la permission d'en faire tirer une copie par un peintre. Mais il ne permit jamais que ce peintre entrepris cet ouvrage au Val-Richer, qu'il ne se fust confessé et n'eust communiqué auparavant. Enfin, il prenoit occasion de tout ce qu'il voyoit, des fleurs du jardin, des fruits qu'on luy présentoit, pour parler de Dieu et s'élever à Dieu - il voyoit Dieu dans toutes ses créatures.”

Le passage de ce Mémoire que je viens de citer m'a paru

plus propre, dans sa simplicité, à faire impression sur l'esprit que si j'avois pris la peine de le retoucher et de l'ajuster pour le rendre plus agréable. on y remarque des traits d'une rare piété, qu'on peut dire avoir été comme le caractère distinctif du P. Eudes. Le tableau de sainte Marie-Majeure devant lequel l'homme de Dieu se plaisoit tant à dire la sainte Messe, et dont on luy permit de faire tirer une copie, étoit une reproduction de celuy qui est à Rome dans Sainte-Marie-Majeure, peint, dit-on, par saint Luc. Dans le voyage qu'il fit à Rome, le vénérable abbé Dominique Georges avoit été autorisé par le Pape Alexandre VII à en faire prendre une copie, ainsi que nous l'avons dit cy-devant.

Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter ici tout le bien qu'on a dit du P. Eudes, de vive voix et par écrit. Citons cependant encore le jugement vraiment magistral que M. Huet, ancien évêque d'Avranches, a porté dans ses Mémoires sur notre saint Instituteur (1). « Depuis longtemps, dit le Prélat, le P. Eudes avoit gagné mon affection et mon estime par l'éclat de ses rares vertus et d'une piété très-ardente. Je croirois perdre le temps de l'employer à donner des louanges à un homme qu'une infinité de travaux entrepris dans la seule vue d'étendre le culte divin et de procurer le salut des âmes, et plusieurs écrits également pieux et utiles, ont rendu cher à Dieu et vénérable à l'Eglise. Tant qu'il a vécu, j'ai eu une profonde vénération pour sa sainteté; et soit que j'eusse le bonheur de l'entretenir en particulier, ou de l'entendre dans la chaire, je sentois augmenter la piété dans mon cœur et ma tiédeur disparaître. »

(1) « *Is singulari sua virtute et ardentissima pietate, me ad sui amorem et admirationem jam allegerat. Inanern hic sumerem operam, si laudes prosequeret hominis, quem infiniti ad promovendum Dei cultum, et animarum procurandam salutem suscepti labores, ac piissimœ etiam et utilissimœ scriptiones, et Deo carum et Ecclesiae venerabilem effecerunt.* »

Hujus viri sanctitatem, dum in vivis esset, summa prosecutus sum observantia; et, sive privatim ejus fruerer colloquio, sive concionantem audirem, acres pectori subdere sentiebam ad pietatrem faces et languentem excitare.» (Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p, 352.)

Notre siècle a peu de goût pour les miracles. Il est cependant évident pour tout homme raisonnable que le bras de Dieu n'est pas raccourci, et qu'il en fait encore quand il le juge à propos. Les meilleurs auteurs qui, dans ces derniers temps, ont écrit des vies de Saints, n'ont pas laissé de donner place aux faits miraculeux, quand ils les ont trouvez solidement établis. A leur exemple, nous allons rapporter quelques miracles des plus authentiques que l'on croit avoir été opérés par l'intercession du P. Eudes: les lecteurs auront la liberté d'en porter tel jugement qu'il leur plaira.

Un jour qu'il visitoit la Communauté des Ursulines de Lisieux, le P. Eudes s'entretenoit au parloir avec la Supérieure de cette maison des bontez de la très-sainte Vierge et de la protection particulière qu'elle accorde à ceux qui la servent. Pendant cet entretien le P. Eudes eut une extase qui dura l'espace d'un bon quart d'heure. Lorsqu'il fut revenu à luy-même, la Supérieure luy adressa quelques questions, auxquelles il ne répondit rien, sinon que la très-sainte Vierge s'étoit trouvée là. Puis, regrettant cet aveu, il luy fit promettre de n'en point parler. La bonne Mère garda avec un religieux respect le secret qui luy avoit été confié, et elle ne le révéla qu'après la mort de l'homme de Dieu. La personne qui envoya la déclaration de cette sainte Religieuse à la Congrégation de Jésus et Marie ajoute cette réflexion: « Cette chose est d'autant plus certaine qu'elle est attestée et signée par la même qui estoit supérieure lorsque ce ravissement arriva, et qui l'est encore aujourd'hui. C'est une Religieuse d'un grand mérite, d'une famille illustre, d'une vertu et d'un esprit solides, qui a vieilli dans la supériorité et dans les autres offices. Elle s'appeloit la Mère Renée de Sainte Agnès. » Ce

fait, qui paraît assez extraordinaire, est bien propre à nous faire connoître la grande dévotion du P. Eudes à la sainte Vierge; mais les miracles qui arrivèrent après sa mort sont bien plus frappans encore et plus propres à faire connoître son pouvoir auprès de Dieu.

Voicy le premier fait tiré du Mémoire fourni par les Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen. « Il a plu à

Dieu, dit ce Mémoire, de manifester le pouvoir qu'il a donné à son digne Serviteur, bientôt après sa mort, par la guérison d'une de nos chères Sœurs professes de ce Monastère de Caen, qui est encore vivante. Elle-même a rapporté le fait de la manière suivante: Dieu ayant voulu pour sa gloire, et pour la manifestation de celle de notre digne Père et Instituteur, que je sois née avec une infirmité autant humiliante que pénible, j'étois, en outre, fort incommodée d'un froid très-sensible autour des reins, que j'avois si foibles, que je ne pouvois agir dans aucun travail, pour peu qu'il fût pénible, sans en ressentir de très grandes incommoditez. Après a-voir usé inutilement des remèdes des médecins, durant toute une année, huit jours après la mort de notre digne Père, notre chère Mère Marie de l'Enfant Jésus de Bois-David, troisième supérieure de notre maison de Caen, pour lors en charge, fut inspirée de me porter à faire une neuvaine à notre digne Instituteur, à qui j'avois bien de la dévotion. Je promis de dire en son honneur et en reconnaissance des grâces que Dieu luy avoit faites, trois Pater, trois Ave et un Salve Regina à la très-sainte Vierge, afin qu'il luy plût manifester la gloire de son bon et fidèle serviteur. Et avant que ma neuvaine fût finie, je fus parfaitement guérie, sans que depuis je m'en sois trouvée incommodée, ne ressentant plus ny le froid ny le mal et foiblesse des reins. De plus, il s'est fait autour des reins comme un bourrelet de chair qui me donne une grande force. Pendant ma neuvaine, je me sentis portée à m'employer à faire le travail le plus rude et le plus pénible; et plus je travaillois, plus je sentois de force. J'étois pour lors agée de 26 ans.

« Cen'est pas la seule faveur, continue-t-elle dans son Mémoire, que j'aye receue de Dieu par l'entremise et le crédit de ce bon Père: je luy dois, après Dieu, le bonheur que j'ay d'être Religieuse. Il m'obtint de notre très-chère Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre l'entrée au noviciat contre la volonté de mes parens, qui peu après y consentirent d'une manière miraculeuse. En toutes mes difficultez j'ay éprouvé

« son pouvoir et son secours, particulièrement depuis que je suis en charge. Il est à souhaiter et je le souhaite, que tout le monde connoisse ses mérites, et les grâces dont Dieu a gratifié son Serviteur, qui a été un fidèle économie; plusieurs en seront participans en recourant à sa favorable intercession. » Cette Religieuse étoit la Sœur Marie de Saint-Paul Le Poutrel, supérieure de la maison de Guingamp en Bretagne, à l'époque où elle écrivit ce Mémoire.

Une autre Religieuse de Notre-Dame de Charité de Caen rapporte cet autre fait également miraculeux: « Se -voyant affligée d'un mal d'yeux qui luy ôtoit le pouvoir de dis tinguer les objets, elle appréhendoit fort de demeurer dans un si triste état; néanmoins, pensant que c'étoit la main de Dieu qui la frappoit, elle tâchoit de se soumettre à sa volonté sainte. Bien que très-résignée à tout souffrir, l'idée luy vint de s'adresser à notre digne Instituteur pour obtenir d'être délivrée de cette peine. Mais craignant de n'être pas assez soumise, elle renouveloit souvent son acte de conformité au bon plaisir de Dieu, lorsqu'un jour cette autre pensée se présenta à son esprit: mais si Dieu veut

manifester dans cette occasion le pouvoir dont il glorifie notre bon Père, je serois infidèle de résister à l'inspiration qu'il m'envoie. Sur ce, elle s'adressa à luy avec confiance; et elle se trouva guérie et rétablie en son état ordinaire, mais avec une certaine impression de la bénédiction de son bienfaiteur. » Ceci arriva un jour de la Nativité de la très sainte Vierge, et est tiré du même Mémoire fourni par les Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen.

« En 1702, la Sœur Marie de l'Ascension Le Chevalier, du Monastère de Notre-Dame de Charité de Guingamp, fut guérie d'une surdité par l'intercession du R. P. Eudes: cette Religieuse fut envoyée à Paris avec quelques autres Sœurs, en 1724, pour y établir une maison.

« En 1723, au même Monastère de Guingamp, une jeune Religieuse étoit attaquée depuis plus de deux ans d'une langueur extrême, jointe à une douleur dans une jambe, qui luy causoient des mouvements et tremblements extraordinaire, avec de grandes convulsions par tout le corps.

« La jambe se raccourcit pendant plus de six mois d'une façon épouvantable. Après beaucoup de prières et de voeux pour sa guérison, la malade fut réduite à l'extrême; on luy administra les Sacremens, et on n'attendoit plus que sa fin, lorsqu'un jour elle pria son infirmière de luy aider à dire trois Pater et trois Ave pour remercier Dieu des grâces qu'il avoit faites au bon P. Eudes. L'infirmière les récita auprès de son lit; la malade étoit si foible qu'elle n'en put dire qu'une partie, ce dont elle étoit très-affligée; bien qu'elle se reprochât sa lâcheté, elle avoit cependant une certitude entière qu'elle obtiendroit sa guérison. Elle pria qu'on récitat une autre prière; et voyant qu'on ne la trouvoit pas assez vite, elle demanda les litanies que le P. Eudes a composées en l'honneur du sacré Cœur de la très-sainte Vierge. À peine en eut-on récité quatre versets, que le nerf de la jambe malade s'allongea à l'égal de l'autre. Aussitôt, se jetant à bas de son lit, elle se mit à genoux en criant: «Miracle! Puis s'étant habillée, elle alla trouver la Mère Supérieure qui, fort surprise d'une guérison si extraordinaire, fit lever toutes les Religieuses de la Communauté pour aller au chœur chanter le Te Deum. La Religieuse assista debout aux prières d'action de grâces qui se prolongèrent plus de deux heures; et depuis, elle s'est toujours très-bien portée. Il y a des circonstances très-particulières de cette guérison, ajoute le Mémoire; nous vous en enverrons le récit dans son entier, si vous le souhaitez.»

En l'année 1718, une novice de Notre-Dame de Charité de la ville de Tours étoit sur le point de sortir, et de s'en retourner chez ses parents, à cause de quelques infirmités auxquelles les médecins ne trouvoient point de remèdes. La pauvre fille, à genoux devant le tableau du P. Eudes, promit de faire une neuvaine en l'honneur de notre vénéré Père, et de pratiquer certains actes d'obéissance pour lesquels elle éprouvoit beaucoup de répugnance. À peine eut-elle fait cette promesse, qu'elle se trouva parfaitement guérie. Le médecin qui la soignoit en a donné une attestation authentique, en date du 22 janvier 1722.

En l'année 1723, au même Monastère, une pénitente fut

guérie d'une apoplexie qui l'avoit réduite à l'extrême. on n'attendoit que son dernier soupir, lorsqu'on s'aperçoit qu'elle portoit la main à sa tête pour prendre et baisser un morceau de la doublure

de la chasuble du saint homme qu'on y avoit attaché; ce qui engagea la Supérieure de luy demander si elle vouloit qu'on la vouât au Serviteur de Dieu. La malade pressant la main fit entendre qu'on luy seroit très-agréable en le faisant. Alors les Religieuses qui étoient auprès d'elle se mirent à genoux, et réciterent trois Pater et trois Ave. Elles ne les eurent pas plus tôt achevez que la malade se mit à parler et à manger, disant qu'elle étoit guérie. Un moment après, arrivèrent le confesseur dans l'intention de réciter les prières des agonisants, et le médecin pour essayer de calmer une souffrance à laquelle il ne voyoit pas de guérison possible.. Mais ils furent bien surpris de la trouver levée et en bonne santé. Elle se rendit de son pied à une tribune voisine et resta debout pendant le Te Deum qui fut chanté en action de grâces, en présence de ces Messieurs. Il n'y eut pas moyen de douter de la réalité de ce miracle, puisque l'on vit cette pénitente passer ainsi instantanément de l'agonie à la santé.

Beaucoup d'autres guérisons miraculeuses ont encore été opérées par l'intercession de cet homme de Dieu. On m'écrivoit de Notre-Dame de Charité de Caen, il y a peu de temps: " Quant aux guérisons miraculeuses obtenues dans plusieurs de nos Monastères par l'intercession de notre bon Père, si vous en voulez voir le récit dans son entier, nous vous l'enverrons. » Mais je n'ay pas cru nécessaire de m'arrêter davantage sur ces faits miraculeux, ceux que j'ay citez étant suffisans pour donner une idée de son pouvoir auprès de Dieu. Je m'attachera de préférence à d'autres marques qui ne sont ny moins solides, ny moins propres à nous en convaincre: je veux dire les miracles spirituels que Dieu a opérez par le ministère de ce saint homme. Ceux-cy ne sont-ils pas aussi dignes de notre admiration que les miracles corporels? Ces sortes d'opérations de la puissance de Dieu ne devroient-elles pas même l'emporter, à nos yeux, sur la guérison des

corps, si nous jugions sainement des choses? Nous admirons tous les jours ce nombre prodigieux de miracles de toutes sortes, que Notre-Seigneur opéra dans son passage sur la terre, et qui sont rapportez dans le saint Evangile: tant d'aveugles éclairez, de sourds et de muets guéris, de boiteux redressez, de paralytiques, de lépreux et d'autres malades délivrez de toutes leurs infirmités. Combien de fois le P. Eudes n'a-t-il pas opéré ces mêmes merveilles sur les âmes? Nous ne rencontrons dans l'Evangile, dit Saint Augustin, que trois morts ressuscitez par Notre-Seigneur; mais qui sait et qui connaît le nombre des morts spirituels à qui il a redonné la vie? Quot autem mortuos invisibiliter suscitaverit, quis novit? Ne pourrions-nous pas dire la même chose, par proportion, du P. Eudes? Il est vray que nous ne voyons point de morts à qui il ait redonné la vie du corps; mais combien de morts spirituels n'a-t-il pas ressuscitez? À combien de pécheurs qui étoient plus corrompus que Lazare, n'a-t-il pas redonné la vie de la grâce, qu'ils avoient perdue? Quoi autem mortuos invisibiliter suscitaverit, quis novit?

C'étoit sans doute un grand miracle, et bien digne de notre admiration, que la tempête apaisée subitement par quelques paroles de Notre-Seigneur, au moment où les Apôtres alloient être submergez sur la mer de Galilée: Porro homines mirati sunt dicentes: qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei? Mais n'est-ce pas aussi un miracle que de rendre, en un instant la tranquillité à un esprit troublé, à un cœur agité de violentes passions, et tourmenté de grosses peines? Combien le P. Eudes n'a-t-il pas apaisé de ces sortes de tempêtes? A combien n'a-t-il pas rendu la tranquillité de l'âme, lorsqu'ils se voyoient sur le point de faire naufrage pour l'éternité?

Mais il y a d'autres témoignages qui ne sont ny moins certains, ny moins puissans que les faits miraculeux, pour démontrer la sainteté d'un sujet: les véritables vertus acquises et pratiquées dans le degré éminent qui font les Saints. Ce sont ces marques de la sainteté du P. Eudes qui nous restent maintenant à rapporter. Nous allons dire quelques mots de ses vertus en général, et traiter plus

longuement et en détail de ses vertus en particulier.

M. Jollain, chanoine de Bayeux dans l'oraison funèbre du P. Eudes, prononcée en 1682, parlant de la vertu en général de ce bon Serviteur de Dieu, distingue deux sortes de vertus: une solitaire, qui se cache dans les ténèbres, qui se dérobe aux yeux des hommes, contente qu'elle est de paroître aux yeux de Dieu à qui seul elle désire plaire. Telle fut la vertu de ces anciens anachorètes, qui ont passé leur vie dans le fond des déserts, connus de Dieu seul, et inconnus des hommes; l'autre, qui se laisse voir dans toute sa beauté et sa majesté, est destinée dans l'ordre de la Providence à trouver chez les hommes tout à la fois l'admiration et l'imitation. Et l'orateur montroit que la vertu du P. Eudes, durant sa longue vie et dans tous les lieux où il a prêché, a eu ce caractère public qui l'a manifesté aux yeux des hommes.

Pour donner une juste idée des vertus de ce saint homme, M. Jollain exhorte ses auditeurs à se faire l'idée la plus exacte d'un parfait chrétien, d'un saint prêtre, d'un prédicateur zélé, d'un sage directeur, d'un bon supérieur, d'un grand missionnaire et d'un digne apôtre. Car toutes ces qualitez et d'autres encore, dit-il, se sont trouvées dans la personne du P. Eudes. Il veut qu'on se le représente comme un ciel éclairé d'autant de flambeaux et brillant d'autant d'astres lumineux, qu'il a possédé de vertus et accompli d'actions pendant sa vie. Et ce n'étoit point par flatterie que M. Jollain parloit de la sorte, mais bien parce qu'il étoit persuadé de la vérité de ces paroles, ayant connu particulièrement ce saint homme, et travaillé avec lui dans plusieurs missions. C'est en accompagnant le P. Eudes, comme prêtre auxiliaire, qu'il acquit ces lumières, ce zèle, cette éloquence et ce don de toucher les cœurs, qui en firent un des premiers prédicateurs de son temps et un des plus beaux ornemens du chapitre de Bayeux.

M. l'abbé de La Palluelle prononça aussi une excellente oraison funèbre du P. Eudes la même année dans l'église du Séminaire de Coutances. Voicy un extrait des belles idées qu'il développa sur la vertu du Serviteur de Dieu. Sans faire de comparaison, dit-il, entre le Maistre et le serviteur, la patience du P. Eudes a deu convaincre ses ennemis les

plus déclarez de sa solide vertu. En effet, on voit dans sa vie le caractère des plus grands Saints: N'a-t-il pas imité Elie dans son zèle? N'a-t-il pas crié non licet dans la Cour des Princes, à l'exemple de Jean-Baptiste? N'a-t-il pas gémi dans la solitude, comme Paul et Hilarion? Mais il donna la preuve la plus asseurée de sa vertu, lorsqu'il imita Aaron, stans inter mortuos et viventes, pro populo deprecatus est, dans ces jours de deuil où la peste ravageoit tout aux environs d'Argentan et à Caen. Dans les autres occasions, l'hypocrisie et la vertu ont tant de rapports, qu'on a peine à les distinguer; mais dans ces circonstances critiques, on ne voit point les hypocrites mettre leur dissimulation à de telles épreuves. Telle estoit la vertu du P. Eudes, ardent pour le salut des âmes et pour la gloire de son Maistre, infatigable dans les travaux, terrible dans la chaire, prudent dans le confessionnal, patient dans l'adversité, affable dans la conversation, assidu dans la prière. En un mot, on peut dire qu'on trouvoit en lui, en même temps, l'assemblage de toutes les vertus.

« On peut dire de lui qu'il a été la bonne odeur de Jésus-Christ en tout lieu, qu'il l'a portée et répandue comme un agréable parfum qui a embaumé tous les lieux où il est allé travailler; et, c'estoit par le bon exemple de ses vertus, autant que par la force de ses prédications, qu'il a gagné tant d'âmes à Dieu. Plus les aromates sont broyés, et plus la bonne odeur qu'ils produisent s'augmente: telles

furent les vertus du P. Eudes: elles rendirent une odeur d'autant plus douce et agréable, qu'il fut plus violemment persécuté; et au milieu de ses plus violentes persécutions, on le vit toujours tranquille et content, sans jamais ressentir le moindre trouble en son esprit, ny le moindre désir de se venger, ny souvent mesme de se justifier, se soumettant humblement à la volonté de Dieu, et luy remettant le soin de sa justification, demandant sans cesse miséricorde et pour luy-mesme, et pour tous ceux qui le faisoient souffrir. Ses vertus ayant donc tant de fois esté mises à l'épreuve du feu des tribulations, et s'y estant toujours également soutenues, pourroit-on légitimement

après cela douter de leur solidité? Pour peu qu'on estudie sa conduite, on y aperçoit la sagesse d'un Salomon, la douceur d'un David, la foy d'un Abraham, l'amour du disciple bien-aimé, aussi bien que sa pureté, la force de prescher d'un saint Paul, le zèle d'Elie et de Phinées. C'est cet arbre mystérieux de l'Apocalypse, per singulos menses reddens fructum suum et folia ligni ad sanitatem gentium. » C'est, en ces termes que M. de La Palluelle parloit des vertus de ce saint prêtre.

Voilà, en effet, quel a été le caractère des vertus du P. Eudes; toujours égal dans la bonne et la mauvaise fortune, on l'a vu haï, méprisé, contredit, chargé d'opprobres; et, parmy tous ces mauvais traitemens, il pratiquoit toutes les vertus avec la même sérénité d'âme, avec une égale fidélité. Qu'on l'outrage, il ne laisse pas d'être doux et débonnaire, qu'on le méprise, il ne perd rien de sa gravité et de sa confiance; qu'il soit appliqué à prêcher et à instruire des personnes simples et grossières, il l'accepte avec joie; il ne néglige personne, n'envisageant que le salut des âmes qui sont toutes aussi chères à Dieu, et qui ont toutes coûté un prix égal à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne se lasse point d'exhorter les hommes à bien vivre: il parcourt les villages, les bourgs et les villes avec une patience infatigable. Il n'a point d'égard à la condition des personnes, il ne rejette aucun de ceux qui s'adressent à luy. S'il parle des affaires temporelles, ce n'est que pour passer aux spirituelles et de là s'élever aux éternelles. tout ce qu'il rencontre luy sert à s'élever à Dieu. L'intérêt de Dieu seul le touche; c'est l'unique règle de ses affections. S'il se fâche quelquefois, c'est par amour de la gloire de Dieu: il est dévoré de zèle lorsqu'il le voit offensé, déshonoré, mal servi. Les opprobres, les injures qui ne regardent que sa personne, il les supporte avec une patience inaltérable, il les pardonne avec bonheur. Comment n'auroit-il pas pardonné à ses ennemis, comment ne les auroit-il pas aimé, luy qui a si souvent recommandé cette grande obligation à ses enfans dans les règles qu'il leur a données et dans les lettres qu'il leur a écrites?

Jamais on n'a vu sa vertu se démentir un seul instant; toujours on le trouvoit égal à luy-même, toujours patient et gracieux; jamais il n'agissoit par humeur et par passion. Vif et vêtement dans ses paroles, d'un tempérament tout de feu, il n'étoit cependant point sujet à la colère; et s'il faisoit les corrections fortes, souvent même pour d'assez petites fautes, ce n'étoit point par passion, mais par zèle pour le bien de ceux qu'il reprochoit: dez qu'on acquiesçoit à sa correction, qu'on se soumettoit et qu'on promettoit de se corriger, il se trouvoit à l'instant même désarmé. C'étoit un plaisir de l'entendre parler de Dieu et des choses spirituelles: il avoit des termes si expressifs qu'il portoit la lumière dans les esprits et embrasoit les cœurs des plus saintes ardeurs. Telles étoient les vertus du P. Eudes considérées en général.

Dira-t-on avec ses ennemis que toutes ces vertus n'ont été que des vertus fausses et une véritable hypocrisie? Et en reconnoissant forcément les grandes, les innombrables et éclatantes conversions qu'il a opérées dans ses missions, osera-t-on soutenir que des vertus fausses, apparentes

et contrefaites aient pu produire de telles merveilles, que Dieu ait voulu se servir d'un ministre si criminel pour accomplir tant de conversions et faire des saints? Qui croira jamais que cet homme ait voulu être méchant, et tant travailler à rendre les autres bons; tromper les hommes par des vertus feintes pour les rendre véritablement vertueux? Comment admettre surtout qu'il eût pu soutenir ce mauvais personnage pendant toute sa longue existence, et réussir à tromper tant de personnes éclairées qui le voyoient de près, et qui n'auroient certes pas manqué de découvrir ses impostures, s'il y en avoit eu en sa conduite? Il faut donc reconnoître que ses vertus ont été véritables et très-solides: s'il en étoit autrement, le P. Eudes seroit un personnage incompréhensible (1). Mais

(1) « Le P. Eudes étoit doué de toutes les vertus chrétiennes et ecclésiastiques. Sa foi étoit si pure, si vive et si ferme, qu'il demandoit souvent à Dieu la grâce de la sceller de son sang. Il avoit une telle expérience de la providence de Dieu sur lui, qu'il espéroit dans les choses mêmes où il sembloit qu'il y eût moins à espérer. Son amour pour Dieu étoit si ardent, que son cœur pousoit des aspirations continues vers le Ciel. Deux

pour démontrer d'une manière plus complète encore la vérité que nous affirmons, examinons maintenant ses vertus en particulier.

SA FOY.

Il seroit difficile de trouver un homme qui ait eu une foy plus vive et plus solide que le P. Eudes. Il avoit toujours présentes à son esprit les vérités de la Religion; et il proteste dans son testament, dont nous avons parlé cy-devant, qu'il, seroit heureux de donner mille vies, s'il les avoit, pour la défense de la moindre vérité qu'elle enseigne. Le principal objet vers lequel sa foy le portoit plus fréquemment et où il trouvoit plus de douceur, étoit le mystère ineffable de la très-sainte Trinité; cet auguste mystère faisoit les délices de son coeur, et son plus grand plaisir étoit de s'en entretenir. Il le considéroit et l'adoroit comme l'origine et le centre de toutes choses, comme le principe et la fin du sacerdoce, comme l'idée et le modèle de toutes les saintes Communautés. Ses actions et principalement ses exercices de piété ne tendoient qu'à la gloire de la très-sainte Trinité.

...vertus qui lui furent singulières le faisoient aimer de Dieu et des hommes son humilité et sa simplicité.

« Tout prêchoit en lui; sa modestie dans le public, son recueillement à la prière et à l'autel lui attiroient une vénération profonde de tous ceux qui le voioient. Quoiqu'il prêchât avec tant de force que les plus grands libertins se sentoient portés à quitter leurs vices par la crainte qu'il imprimoit dans leurs coeurs, néanmoins au Tribunal il avoit beaucoup de douceur, surtout envers ceux qu'il trouvoit disposés à profiter des grandes vérités qu'il leur avoit annoncées. Il se conduisoit en cela selon l'esprit de Dieu qui scâit mortifier et vivifier à propos. » Personne ne lui a jamais reproché une douceur mondaine et complaisante. Il conservoit en toute occasion la fermeté évangélique; et souvent, plein de charité pour les pauvres pécheurs qui s'adressoient à lui, il se punissoit lui-même pour obtenir de Dieu les grâces dont ils avoient besoin. Tous ceux qui l'ont connu ont été les témoins de sa mortification et de ses austérités; enfin comme son principal soin avoit été de former les prêtres qui étoient de sa Compagnie, il y avoit emploïé tous les moyens que son zèle lui avoit suggérés; et il y réussit si bien, qu'il les laissa remplis de son esprit et héritiers de ses vertus. » (Hélyot, Histoire des Ordres religieux, t.VIII, p.166.

Toutes les fois qu'il prononçoit ou entendoit prononcer le saint nom de l'adorable Trinité, il se découvroit, ou s'il étoit découvert, il inclinoit la tête; dans les Constitutions qu'il a laissées à ses enfans, il leur a recommandé d'observer toujours religieusement, cette pieuse pratique.

C'étoit la foy qui étoit le principe de toutes ses actions, et comme l'âme qui les animoit. Il regardoit tout à la lumière de la foy, pour n'être pas trompé par les fausses lumières des sens et de la raison humaine. Il la faisoit présider à toutes les décisions qu'il devoit, prendre, et on peut dire avec saint Paul, qu'il ne vivoit que de la vie de la foy: *Justus autem meus ex fide vivit.* C'est ainsi que cet homme de Dieu honoroit sa foy par sa vertu et par ses bonnes œuvres, et que sa foy réciprocement donnoit un merveilleux relief à toutes ses actions. C'étoit la conviction profonde qu'il avoit des grandes véritez de la foy qui le faisoit parler avec tant de force dans ses sermons; il pouvoit dire avec David: *Credidi, propter quod locutus sum.* Dans l'ardeur de sa foy, il eût voulu, s'il eût été en son pouvoir, communiquer à tout le monde ses pensées et ses affections, et planter cette divine vertu dans le cœur de tous les hommes; c'est ce vif sentiment qui rendoit les expressions qu'il employoit si énergiques et si expressives. C'étoit la foy qui luy donnoit cette jouissance qu'il éprouvoit à faire le catéchisme aux enfans et aux jeunes gens: il brûloit de communiquer à leurs âmes le bonheur qu'il trouvoit à croire les véritez, révélées. C'étoit encore par un motif de foy qu'il avoit rendu ses sermons et ses entretiens si simples et si familiers, voulant de cette manière les mettre à la portée de tout le monde. C'étoit la foy qui luy faisoit entreprendre tant de missions dans les villes et dans les campagnes, sans se rebuter, jamais ny de l'incommodité des chemins, ny de la rigueur des saisons, ny de la fatigue de ses travaux apostoliques. Et comme si ce n'étoit pas encore assez pour son grand cœur, il eût désiré pouvoit se multiplier pour porter les lumières de la foy jusqu'aux extrémités du monde.

Ce même esprit, il tâchoit de l'inspirer à ses confrères, afin de faire par eux et avec eux ce qu'il ne pouvoit accomplir

par ses seules forces. Il exhortoit beaucoup les sujets de sa Congrégation à s'exercer avec soin à faire le catéchisme: il avoit l'intime persuasion que c'étoit surtout en remplissant cette sainte fonction que l'on pouvoit inspirer la foy et la faire fructifier dans les âmes. Il a pris soin de prescrire aux prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie d'excellentes règles pour leur donner le moyen de s'acquitter dignement de cet important exercice.

De sa foy si ferme et si profonde naissoit, comme naturellement, la grande aversion qu'il ressentoit pour les nouveautés et les novateurs. Toujours, il a été, parfaitement soumis aux décisions de l'Eglise; toujours, il a receu ses décrets avec le plus profond respect; et il disoit qu'il ne comprenoit pas qu'on pût prendre un autre parti. Il souffroit de voir l'Eglise si cruellement agitée par ces novateurs qui, en s'opiniâtrant à soutenir leurs propres opinions, troubloient la paix et déchiroient la robe de Jésus-Christ, jetant ainsi la division parmy les chrétiens. Nous avons déjà rapporté ces paroles énergiques par lesquelles il déclaroit que « luy et ses confrères étoient autant éloignez du Jansénisme que le ciel l'est de l'enfer. » Cette aversion qu'il avoit pour les nouveautés, et qu'il faisoit paroître toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion, luy attira la haine de bien des gens, qui, non contens de le persécuter luy-même, étendirent encore leurs vexations sur tous ceux qui appartenioient à sa Congrégation.

Il avoit eu des désirs ardents d'endurer le martyre, et de répandre son sang pour la foy; il en avoit fait le vœu, comme nous l'avons vu en son lieu. Il n'eut pas, à la vérité, ce bonheur; mais il eut

du moins celuy de souffrir pendant la plus grande partie de sa vie d'étranges contradictions, les médisances et les calomnies les plus noires et les plus atroces. Ce même zèle pour la foy le fit travailler dans les Missions à la conversion des hérétiques anciens et nouveaux. Gémissant souvent sur le malheur de ces pauvres brebis égarées, il demandoit à Dieu, avec larmes, la grâce de les retirer de leurs ténèbres. Il donna beaucoup de sermons de controverse dans plusieurs de ses missions, et il eut la consolation

de ramener un grand nombre de ces hérétiques au giron de l'Eglise.

Il ne vouloit point d'autre fondement de sa foy que la seule parole de Dieu qu'il lisoit continuellement, et qu'il méditoit avec une dévotion tendre et affectueuse. Telle étoit sa vénération pour les Livres Saints, qu'il ne les lisoit qu'à genoux, la tête nue et avec une humilité et un recueillement aussi profonds, que si Dieu, se rendant visiblement présent, luy eût déclaré ses adorables volontez. Il regardoit la Sainte Ecriture comme la plus belle et la plus précieuse des reliques que Notre-Seigneur nous pût laisser de luy-même, après son sacré corps dans la Sainte Eucharistie; comme le sacré réservoir des secrets et des mystères de Dieu, la vie deschrétiens et un riche arsenal contenant des armes contre les attaques de tous les ennemis; enfin, comme un trésor où l'on trouvoit des remèdes à tous les maux, des consolations à toutes les douleurs. Mais quoiqu'il eût une facilité merveilleuse pour en comprendre les endroits les plus difficiles, il ne s'attachoit pas à son propre sens; il se défloit beaucoup de luy-même, et connaissant les écueils où les hérétiques avoient fait naufrage, il s'attachoit à les éviter, en prenant pour guides les Saints Pères et les interprètes approuvez par l'Eglise.

SON ESPÉRANCE.

Si le P. Eudes étoit rempli d'une si vive foy, il possédoit à un égal degré l'espérance et la confiance parfaite en Dieu. C'étoit cette inaltérable confiance qui, affermissant son espérance, le rendoit tranquille au milieu des plus grands dangers, et lorsque tout paroissoit déchaîné contre luy. Il étoit convaincu que la divine Providence gouverne tout et dispose de tout comme il luy plaît; et il regardoit tous les événemens de la vie comme appartenant à cet ordre providentiel qui fait servir le mal luy-même à l'accomplissement de la volonté divine, les créatures n'étant que des instrumens dont Dieu se sert pour arriver à ses fins. Aussi, s'abandonnant tout entier et sans réserve à la miséricorde

388 VIE DU R. P. EUDES.

dieuse Providence de Dieu, il luy laissoit le soin de son corps, de son âme, de sa santé, de sa réputation, de ses biens, de ses affaires, de sa vie, de sa mort, de son salut et de son éternité, certain que ce Dieu bon en disposeroit toujours en la manière la plus conforme à ses véritables intérêts.

Sa confiance dans la Providence le rendoit généreux à former de grands desseins pour la gloire de Dieu, et à les entreprendre sans jamais craindre de manquer des moyens nécessaires pour les exécuter. Quoyqu'il fût persuadé de son impuissance, il prenoit courage en pensant que Dieu aime à choisir les instrumens les plus foibles pour faire les plus grandes choses. Il disoit qu'un homme qui sçavoit bien se défier de soy-même et se confier en la Providence divine, obligeoit Dieu à se mêler de ses affaires, de ses employs et de ses occupations; qu'il devenoit fort de la force de Dieu même, sage de la sagesse de Dieu même, et qu'il pouvoit dire comme saint Paul: Omnia possum in eo qui me confortat. Plein de la plus haute estime pour cette excellente vertu, il la regardoit comme l'œil de l'épouse, qui

blesse le cœur de son bien-aimé; il la demandoit continuellement à Dieu, et il mettoit tout en usage pour l'obtenir, la fortifier et agir conformément à sa divine impulsion. Considérant la conduite de Dieu envers luy et envers tous les hommes, il admiroit les moyens dont il se servoit pour faire tourner les événemens à sa gloire et au bien des âmes.

Il avoit fait un recueil de passages de l'Ecriture qui montrent le bonheur et les récompenses de ceux qui mettent leur confiance en Dieu, afin de se servir de ces citations, pour nourrir sa foy et augmenter son courage. Il avoit également réuni les plus beaux passages dans lesquels les Livres Saints marquent l'amour que Dieu nous porte, et le soin qu'il prend de pourvoir à tous nos besoins. Parmy ces beaux passages, il en avoit choisi quelques-uns qu'il répétoit souvent en forme d'oraisons jaculatoires, quelquefois en latin, et quelquefois en françois, mais toujours avec une grande ferveur. Voicy ceux qui luy étoient les plus familiers: Sperent in te, qui noverunt nomen tuum, Domine. In te, Domine, speravi, non confundar in ceternum.

Si ambulavero in medio umbrae mortis, non timebo quid faciat mihi homo. Non timebo mala quoniam tu mecum es, etc. Il avoit une dévotion particulière pour ces paroles de Dieu dans le prophète Isaïe: Audite domus Jacob, et omne residuum domus Israel, qui portamini a meo utero, qui gestamini a mea vulva: usque ad senectam ego ipse, et usque ad canos ego portabo: ego feci,. et ego feram, etc. « Ecoutez-moy, maison de Jacob, « et vous tous qui êtes restez de la maison d'Israël, vous que dans mon sein, et que je renferme dans mes entrailles: je vous porteray jusqu'à la vieille jusqu'à l'âge le plus avancé; je vous ay créez, et je vous soutiendray. » Et pour ces autres paroles du même prophète: Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? Et si illa oblita fuerit, egotamen non obliviscar tui. Ecce in manibus meis descripsi te. » Une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir point de compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles? Mais quandmême elle l'oublieroit, pour moy, je ne vous oublieray jamais; je vous porte gravé dans mes mains. »

Il adopta ces consolans passages, et plusieurs autres semblables, dans ce bel Office qu'il composa pour la fête du divin Cœur de Jésus: on ne peut rien voir de plus tendre, ny de plus propre à porter à la parfaite confiance en Dieu. Car il n'avoit pas seulement en vue de s'affermir soy-même dans ces saintes dispositions, mais aussi d'y établir fortement ceux qui étoient sous sa conduite, et particulièrement les sujets de sa Congrégation qui devoient réciter ce saint Office; il ne laissoit échapper aucune occasion de les y exhorter. Mais c'étoit principalement aux Supérieurs de ses maisons, qu'il recommandoit ces sentimens; nous avons plusieurs de ses lettres qui sont toutes pleines de ces exhortations.

SON AMOUR DE DIEU.

La troisième vertu que nous devons admirer dans le P. Eudes, c'est son grand amour pour Dieu. La grandeur et la perfection de cet amour n'ont été connues que de Dieu seul; ce beau feu est demeuré caché aux yeux des hommes, au

moins quant à la plus noble partie. Tout ce qui en a paru au dehors, son zèle, ses paroles, ses actions, n'ont été que des étincelles qui sortoient de cette fournaise toujours embrasée du feu du divin amour.

Nous pouvons juger de la grandeur de l'amour pour Dieu dont le cœur du P. Eudes étoit embrasé par les preuves non équivoques qu'il en a données toute sa vie, en tant de circonstances. En effet, si au témoignage de Notre-Seigneur luy-même, personne ne peut donner une plus grande marque de son amour que de vouloir sacrifier sa vie pour la chose aimée: *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis,* les désirs ardents que ce saint homme a eus si longtemps d'endurer le martyre et de répandre son sang, n'attestent-ils pas la grandeur de l'amour dont son cœur étoit rempli pour Dieu? Et pour en venir aux actes positifs, que de dangers encourus, que de travaux incessans supportez dans les missions, quels rudes labours en chaire, au confessionnal, quelle patience admirable dans les persécutions, quel courage héroïque alors qu'il passoit comme l'ange de la charité au milieu des pestiférez, fortifiant les vivans, portant des paroles de consolation aux moribonds, entouré de morts auxquels il avoit ouvert les portes du ciel, acceptant avec bonheur la mort, pourvu qu'il gagne des âmes à Dieu! Ce dévouement, cette conduite intrépide et que rien n'effrayoit, n'étoient-ils pas. un continual martyre?

Son amour pour Dieu étoit incessant, il ne s'en séparoit pas un seul instant, il apparoissoit dans ses moindres actes aussi bien que dans ses grandes entreprises; jusque-là même qu'il produisoit ou souhaitoit produire autant d'actes d'amour qu'il portoit de morceaux de pain à sa bouche durant ses repas. il s'étoit fait un exercice ordinaire et familier de s'élever à Dieu, et il l'accomplissoit avec tant de facilité, que rien n'étoit capable de l'en empêcher: pendant qu'il s'entretenoit avec les hommes, son âme conversoit intérieurement avec Dieu. Cependant, en dehors de cet exercice continual, il avoit soin de prendre quelque temps dans la journée pour témoigner à Dieu son amour d'une manière spéciale par différens actes

LIVRE HUITIÈME.

391

et par de pieuses affections. C'étoit dans ses heureux momens qu'il souhaitoit d'être converti avec toutes les créatures en n-es envers le divin objet de son amour adorations et en louanges envers le divin objet de son amour; c'étoit alors que répandant son âme devant son créateur et maître, il se donnoit à luy absolument et sans aucune réserve, pour le temps et l'éternité, acceptant tout ce qu'il luy plairoit faire de luy, selon son bon plaisir.

Son amour étoit fécond, et se communiquoit à tous ceux qui avoient le bonheur de vivre et de converser avec luy: ses paroles étoient autant de traits de flammes dont il embrasoit leurs cœurs. Il s'entretenoit avec bonheur des grandeurs de Dieu et de ses infinies perfections; et, son amour excité par ces sortes de discours alloit sans cesse grandissant. Le style de ses livres est encore une preuve sensible de l'amour qu'il y avoit pour Dieu en son cœur. Ce ne sont qu'élévations vers Dieu, aspirations, affections, louanges, bénédicitions, protestations d'amour, de désirs de l'aimer de plus en plus et de le voir aimé par toutes les créatures. Rendoit-il un service à quelqu'un, toute la récompense qu'il demandoit étoit qu'il produisit un acte d'amour de Dieu. Quand il rencontrroit quelque personne de piété avec laquelle, il avoit un peu de familiarité, son compliment ordinaire étoit de luy dire: Hé bien! aime-t-on bien le-bon Dieu?»

On ne pouvoit luy causer une plus grande joie que de luy exprimer le désir sincère que l'on avoit dé bien aimer le bon Dieu. Voicy ce qu'il écrivit à ce sujet à une Religieuse de l'abbaye de Montmartre qui étoit sous sa direction; « je vous rends grâces de tout mon cœur, ma très-chère fille, de vostre charitable lettre qui m'a bien resjouy de vous voir tousiours dans le désir d'aimer de plus en plus nostre très-aimable Sauveur et sa très-chère Mère. Je les supplie très-humblement de vous jeter toutes, c'est-à-dire, Madame et toutes ses filles, mes très-chères, Sœurs, dans le plus profond de la fournaise du divin amour. Je vous y jette toutes, tous les jours, autant que je puis, avec

un très-grand désir que vous soyez, toutes, embrasées, dévorées et consumées dans les sacrées flammes de cette divine, fournaise pour jamais. Le divin Cœur de

« Jésus et de Marie est cette fournaise d'amour, dont les feux et les flammes ne se repaissent que de cœurs. O qu'heureux sont les cœurs qui se perdent dans ces divines flammes! Mais elles demandent des cœurs humbles, purs, détachez de tout, charitables, fidèles, soumis, embrasez d'un très-grand désir de plaire à Dieu, et tout pleins de confiance» en la bonté infinie du Fils de Marie, en la bénignité incomparable de la Mère de Jésus. »

La plupart de ces expressions si originales sur le Cœur de Jésus et de Marie sont tirées de ce bel Office que le Serviteur de Dieu a composé pour la fête du divin Cœur; elles sont comme autant de charbons ardents, capables d'embraser tous les cœurs; elles font bien comprendre les ardeurs du divin amour dont son cœur étoit tout brûlant, et le grand désir qu'il avoit de voir tous les cœurs remplis de ce même amour. Cefeu divin le portant à tout entreprendre pour son bien-aimé, il souhaitoit d'être en tous les lieux du monde pour luy procurer des zélateurs; son amour pour Dieu étoit immense, sans borne et sans mesure. Toutes les créatures luy fournissoient de puissans motifs pour allumer et entretenir le feu de son amour. Il les voyoit toutes, couvertes des beautez et des bontez de Dieu; il luy sembloit que le Créateur avoit écrit sur chaque objet qu'il rencontroit: « Amour, amour, amour pour Dieu qui est tout amour pour vous! »

Parlant ensuite à ces mêmes créatures, il leur disoit dans de grands transports: « Aimons ce très-aimable Sauveur, employons tout nostre estre et toutes nos puissances pour aimer Celuy qui nous a tant aimez et qui ne nous a créez que pour l'aimer. O si j'avois autant de pouvoir que j'ay de volonté, que Dieu seroit aimé! Que n'ay-je un million de cœurs pour l'aimer comme je le souhaiterois! Ah! Seigneur, disoit-il quelquefois tout transporté d'amour, que ne suis-je tout converti en désirs, en soupirs, en volontez et en langues pour vous aimer et vous donner des marques de mon amour! O feu dévorant et consumant, où sont vos célestes ardeurs? Que n'anéantissez-vous en moy toute la vie de malice et de péché, pour y establir vostre vie sainte et divine! Ah! mon doux amour! qui m'empeschera de vous

aimer? Sera-ce mon corps? Ah! réduisez-le plutost en poudre. Seront-ce mes péchez passez? Abîmez-les dans la mer rouge de vostre précieux sang, et faites-moy souffrir tout ce qu'il vous plaira. pour les effacer entièrement, afin qu'ils ne m'empeschent point de vous aimer. Sera-ce le monde, ou les créatures? Je renonce de tout mon cœur aux affections des créatures; je veux fuir le monde comme un excommunié, et le regarder comme un Antechrist. O amour! O amour! Ou mourir ou aimer; "ou plutost, mourir et aimer. O amour, plus d'ingratitudes, plus d'offenses, plus de péchez, plus rien qu'amour!" C'est ainsi qu'il donnoit à Dieu des marques de son amour, et des désirs qu'il avoit de l'aimer encore de plus en plus.

Rien ne l'ailligeoit davantage que de penser au peu d'amour que l'on a pour Dieu. Il auroit volontiers crié avec descris lamentables: " Amor non amatur L'amour n'est point aimé! l'amour n'est point aimé!", Il souffroit une sorte de martyre de ne pas l'aimer luy-même autant qu'il auroit désiré. Mais connoissant son impuissance à cet égard, et celle de toutes les créatures, il se donnoit tout entier à Notre-Seigneur et s'unissoit à toutes ses actions et affections; sachant qu'il est notre grand supplément, pour rendre à son Père tout l'honneur et tout l'amour qui luy sont dus. Il étoit persuadé

que cet adorable Sauveur s'étant donné tout à nous, nous pouvons conséquemment aimer Dieu infiniment, puisque nous pouvons l'aimer de toute la puissance de la divinité.

Enfin, c'étoit le désir d'aimer Dieu plus parfaitement qui le faisoit sans cesse soupirer après le ciel; non pour y goûter les délices dont jouissent les bienheureux, mais pour se perdre dans ce vaste océan, de l'amour divin, et ne se plus retrouver, pour ainsi dire, que tout déifié par l'union intime avec l'objet de son amour. C'est ce qu'il exprimoit quelquefois de cette manière tout extatique: « O ciel, que tu es désirable! C'est en toy que l'on aime Dieu parfaitement! C'est en toy quel'on ne voit point de cœur qui ne soit tout transformé en ce divin amour! O terre! ô monde! ô corps, prison obscure de mon âme, que tu es in-

394

VIE DU R. P. EUDES.

« supportable? Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? Faudra-t-il demeurer encore longtems en ce misérable exil, en cette terre estrangère, en ce lieu de péché et de malédiction? Viendra-t-il point bientost, ce jour, ce moment tant désirable et tant de fois désiré, auquel je commenceray à aimer parfaitement mon Dieu! Ah! mon Dieu! Dieu des miséricordes, n'aurez-vous point pitié de ma douleur, n'entendrez-vous point m'es soupirs? N'exaucerez-vous point mes prières? C'est vers vous que je crie; c'est vous que je désire; c'est après vous que je soupire. Vous sçavez que je ne veux rien au ciel et en la terre, en la vie et en la mort que vostre pur amour. »

Après s'être ainsi adressé à Dieu, et l'avoir conjuré d'apporter quelque remède à ses langueurs, il s'adressoit à la très-sainte Vierge, aux Anges et aux Saints, et les conjuroit de luy obtenir une prompte séparation de son âme d'avec son corps, pour le mettre en liberté d'aimer son Dieu plus parfaitement: « Mère de Dieu, leur disoit-il, Anges de Dieu, Saints et Saintes de Dieu, toutes les créatures de Dieu, ayez compassion de mes douleurs! Parlez pour moy au bien-aimé de mon âme; dites-luy que je languis d'amour pour luy; dites-luy que je ne veux, au tems et en l'éternité; que son pur amour. Non le ciel, non la gloire du ciel, non les grandeurs du Paradis, non les douceurs de la grâce, mais son très-pur amour; dites-luy que je ne veux plus vivre sans ce très-pur amour; dites-luy qu'il se haste d'accomplir en moy les desseins et les œuvres de sa grâce, et de me consumer dans son divin amour, afin de me transporter bientost dans le royaume éternel de ce mesme amour. »

Voilà quelles étoient les flammes qui sortoient de ce coeur dévoré du feu du divin amour; voilà quelles furent les dispositions de ce saint prêtre, qu'on représente avec raison dans ses portraits tenant un coeur enflammé en sa main; car son coeur étoit tout brûlant d'amour pour son Dieu. Il entretenoit cette sainte flamme dans son cœur, par ces deux grandes fournaises d'amour, le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie, qui selon luy ne font qu'un seul et même Cœur: il les

LIVRE HUITIÈME

395

avoit choisis pour être le principal objet de sa dévotion, et nous aurons à en parler cy-après

SON AMOUR POUR NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,

Un des objets les plus ordinaires de la dévotion du P. Eudes, et le sujet favori de ses contemplations, étoit le Verbe incarné, le très-adorable Jésus. Il avoit appris de bonne heure à l'école du Cardinal de Bérulle et du P. de Condren à s'attacher à cette solide dévotion, et à tourner toutes les affections de son cœur vers ce divin objet. Il trouvoit dans ce qu'il étoit en luy-même, et dans ses

excellentes perfections de puissans et de pressans motifs de l'aimer. Il le regardoit comme le trône de la grandeur où les perfections de Dieu se manifestent avec éclat, et où la plénitude de la divinité se trouve renfermée corporellement; comme une arche mystérieuse, où le Père Eternel a renfermé tous ses trésors et toutes ses richesses; comme le terme de sa gloire, l'objet de ses délices, et le fils bien-aimé en qui il met ses plus douces complaisances.

Le considérant ensuite par rapport à nous, et à tout ce qu'il a fait pour racheter les hommes, il y trouvoit encore une infinité d'autres motifs de l'aimer. Il le suivoit en esprit dans tous ses mystères et dans toutes ses démarches, depuis le premier moment de son Incarnation jusqu'à sa mort; il approfondissoit toutes ses démarches extérieures, tous ses sentimens et ses dispositions intérieures, tout ce qu'il a fait et souffert pour la gloire de son divin Père et pour notre salut. Il se perdoit dans ces abîmes; il faisoit le sujet de ses plus grandes joies et de ses plus doux plaisirs de s'en occuper. Il sentoit un goût tout particulier et une dévotion sensible à méditer ces paroles du divin Sauveur: manete in me, par lesquelles il exhorte les hommes à chercher en lui leur repos, leurs joies et leurs consolations,

GRANDEUR INEFFABLE DU NOM DE JÉSUS.

Aussitôt que le Serviteur de Dieu fut élevé au sacerdoce,

396

VIE DU R. P. EUDES.

il se donna sans réserve à Jésus, pour exprimer en sa personne une copie fidèle des vertus de cet Homme-Dieu, entrer dans ses desseins, épouser ses intérêts, et ne plus vivre que pour sa gloire et son service; ce qu'il regardoit comme l'âme du sacerdoce qu'il venoit de recevoir. Il n'est pas en notre pouvoir d'exprimer ici les sublimes idées qu'il avoit conceues de cet adorable Sauveur. Sa foy luy découvroit dans ce divin objet des grandeurs immenses et incompréhensibles. Le seul nom de Jésus luy paroissoit si grand, si auguste, si digne de respect et de vénération qu'il étoit persuadé, que tout devoit flétrir à ce seul mot, au ciel, sur la terre et même dans les enfers. Ecoutez-le parler de ce nom sacré, et reconnoissons par ses paroles les feux dont son cœur étoit embrasé.

« Si je me croiois, disoit-il, je ne voudrois jamais tenir d'autre langage que celuy de Jésus, et je ne dirois, ny n'escrivois jamais que cette seule parole Jésus; car il me semble que la langue qui a une fois proféré, et la plume qui a une fois escrit cet adorable nom, et cette divine parole, Jésus, ne devroient plus estre employées à proférer, ny à escrire autre chose, puisqu'en disant Jésus, c'est dire tout, et il n'y a plus rien à dire. Jésus est une parole abrégée, qui contient en soy tout ce qui se peut penser et dire de grand: Verbum abbreviatum. Jésus est un nom admirable, qui par sa grandeur immense remplit le ciel et la terre, le temps et l'éternité, tous les esprits et les coeurs des Anges et des Saints, et qui remplira et occupera, durant toute l'éternité, la capacité infinie du cœur de Dieu. C'est pourquoi, quand je n'escrivois autre chose que cette seule parole Jésus, et que j'irois par tout l'univers crient sans cesse, et ne proférant point d'autre nom que celuy de Jésus, Jésus, Jésus, il me semble que j'en escrirois et dirois assez pour remplir entièrement tous les esprits et tous les coeurs des habitans de la terre; que ce seroit un saint et délicieux langage, si on pouvoit parler et se faire entendre sans proférer autre chose que cette sacrée et aimable parole Jésus, Jésus! Tandis que le cœur me battra dans la poitrine, et que

jamais autre chose que Jésus, et je ne veux point avoir de vie, ny d'esprit, ny de langue, ny de plume, que pour annoncer de bouche et par escrit les merveilles et les miséricordes de ce. glorieux nom.

“ Qui me donnera une langue et une plume séraphique et divine pour prononcer et escrire dignement ce divin nom? Mais j'aimerois beaucoup mieux un cœur pour l'aimer, qu'une plume et une langue pour en escrire et en parler. «Seigneur, vous me pouvez donner l'un et l'autre; et c'est ce que j'espère de vostre infinie bonté. Le nom de Jésus est si plein de sainteté, qu'il ne faudroit que le prononcer une seule fois dignement pour estre tout saint. Si tous les pécheurs qui sont en la terre et dans l'enfer le pouvoient prononcer une seule fois comme il faut, ils destruiroient en eux l'enfer du péché et y establiroient un paradis de sainteté. » C'est ainsi que parloit ce grand amant de Jésus; voilà quelques-unes des marques de l'ardent amour dont son cœur étoit embrasé pour lui.

Sa plus vive passion étoit de contribuer en quelque chose à augmenter la gloire de Jésus, à établir son royaume dans les âmes; il eût donné pour atteindre ce but jusqu'à sa propre vie, comme il l'a tant de fois déclaré. Toute sa vie s'est passée en désirs fervens et continuels que Jésus fût établi en lui sur sa propre destruction. On a trouvé, à ce sujet, après sa mort, plusieurs écrits qu'on ne peut lire sans être vivement touché. Il ne se passoit point de jour qu'il ne produisît plusieurs actes du plus pur et du plus ardent amour envers cet aimable et bon Sauveur; et on ne peut mieux exprimer son état qu'en disant que c'étoit un homme tout dédié et tout dévoué à Jésus. Quelque affliction, quelque souffrance qu'il éprouvât, il n'avoit qu'à tourner son esprit et son cœur vers Jésus, et il étoit aussitôt consolé. Il se sentoit rempli de joie et de consolation par cette seule pensée que Jésus étoit toujours Jésus, c'est-à-dire qu'il étoit toujours Dieu; toujours grand et admirable, toujours dans le même état de gloire et de félicité, sans que, rien fût capable de l'en priver,

ou d'y apporter quelque diminution. C'est ce qui lui faisoit produire souvent avec grande ferveur cette oraison jaculatoire: « O Jésus! Soyez tousiours Jésus, et je seray content.”

SA GRANDE DÉVOTION ENVERS LES MYSTÈRES DU SAUVEUR.

La grande dévotion que le P. Eudes ressentoit pour les différens mystères de la vie mortelle de Notre-Seigneur, étoit une suite naturelle de l'ardent amour qu'il avoit pour Notre-Seigneur lui-même; et un des grands étonnemens de cet homme de Dieu étoit de voir comment ces divins mystères étoient si peu connus, aimez et honorez de ceux en faveur desquels ils se sont accomplis. C'étoit pour éviter un pareil malheur, qu'il étoit presque continuellement occupé à les méditer, à les honorer et à les exprimer en sa propre conduite.

LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

Mais quoique le saint homme eût une vénération singulière pour tous les mystères de cet Homme-Dieu, il y en eut pourtant quelques-uns qui furent pour lui l'objet d'une vénération spéciale, d'un culte privilégié. Le premier fut celui de l'Incarnation, à cause des humiliations que le Fils de Dieu voulut bien y subir, et de la gloire que la sainte Vierge y receut; comme aussi des biens sans nombre qui furent communiqués aux hommes par ce mystère, qui est le commencement de leur salut.

LE MYSTÈRE DE LA DEMEURE DE JÉSUS EN MARIE.

A celui-cy doit être joint celui de la demeure de Jésus dans le sein virginal de Marie, durant

l'espace de neuf mois: le P. Eudes en faisoit souvent le sujet de ses méditations. il admirait l'amour immense qu'il nous y a témoigné, les humiliations qu'il y a souffertes et les grâces extraordinaires qu'il nous y a méritées. Il s'étonnoit que ce mystère fût un

des moins connus de la plupart des chrétiens, qui, à la vérité, consentent à le croire, mais sans le méditer assez.

LE MYSTÈRE DE LA DIVINE ENFANCE.

La divine Enfance de Jésus étoit le second mystère pour lequel le P. Eudes avoit une affection toute particulière. Il se trouva porté à- cette pieuse considération par l'exemple de plusieurs personnes de sa connaissance qui, de son temps, s'étoient élevées par ce moyen à une éminente vertu et à une haute perfection; et aussi par ces paroles de Notre-Seigneur à ses apôtres: *Nisi efficiamini sicut parvuli non intrabitis in regnum cœlorum. Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic major est in regno cœlorum.* Il disoit que c'étoit du Fils de Dieu fait enfant pour nous, du saint Enfant Jésus, que ces paroles devoient s'entendre; qu'il falloit devenir petit et humble comme luy, pour devenir grand devant Dieu et dans le royaume des cieux. Ce fut ce qui luy donna une si grande dévotion pour la divine Enfance du Sauveur, et un si vif désir de l'imiter dans toutes les dispositions et vertus qu'il a pratiquées dans ce premier âge de sa vie humaine.

Non content de vénérer ainsi luy-même la sainte Enfance du Sauveur, il y portoit encore de tout son pouvoir ceux qui étoient sous sa conduite, surtout ses confrères, particulièrement dans le temps qui est consacré par l'Eglise à honorer ce mystère. Un jour, leur faisant un entretien sur ce sujet, il s'écria: « Qu'en est-il en mon pouvoir, ô saint Enfant Jésus, de vous cacher à tous les Hérodes qui ne vous cherchent que pour vous massacer!Il est vray qu'il n'y en a pas ici; mais il y en a bien trop ailleurs. »

Dans les lettres qu'il écrivoit à ses prêtres et aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, il avoit soin de les exhorter à aller en esprit à la crèche de Béthléem pour rendre leurs devoirs à Jésus enfant, et s'exercer beaucoup à acquérir l'esprit de la sainte Enfance. Enfin, il fit imprimer un petit livre ou cahier contenant diverses pratiques sur ce sujet et destiné à ceux auxquels il avoit inspiré cette salutaire dévotion,

LE MYSTÈRE DE LA PASSION ET DE LA MORT DE NOTRE-SEIGNEUR.

La Passion et la mort de Notre-Seigneur étoit le troisième mystère affectionné du P. Eudes. Il s'appliquoit à le considérer comme un moyen de réparation envers la gloire de Dieu, comme la source d'une infinité de grâces pour la rémission des péchez, pour la pratique de toutes les vertus et la sanctification des âmes. Il étoit persuadé que si la plupart des chrétiens n'en retiroient pas de plus grands avantages, c'est qu'ils ne le méditoient pas assez, et qu'ils ne connoissoient pas les riches trésors que Dieu y a renfermez. Pour ne pas tomber dans ce malheur, il employoit les derniers quinze jours du Carême et tous les vendredys à honorer Notre Seigneur dans ses souffrances. Le Vendredi Saint, sur les deux heures et demie d'après-midi, il faisoit assebler sa Communauté devant le Saint Sacrement pour rendre les derniers devoirs à Notre-Seigneur, en ce temps de son agonie, par plusieurs actes qui sont proposez dans son Manuel; et il a fort recommandé cette sainte pratique à tous

les sujets de sa Congréation.

Nous scavons de plus qu'il en faisoit le sujet ordinaire de sa méditation et un exercice presque continual. Il ne laissoit passer presqu'aucun jour sans pratiquer la dévotion aux playes sacrées, telle qu'il l'a enseignée dans son livre du Royaume de Jésus, en produisant à chacune de ces playes qu'il baisoit un acte d'amour envers le divin Crucifié. De plus, il portoit toujours avec luy un crucifix qu'il exposoit devant ses yeux lorsqu'il prioit ou étudioit, qu'il tenoit entre ses mains lorsqu'il entendoit les confessions, et auquel il exprimoit différentes affections suivant les occurences. Son esprit étoit continuallement attaché à la Passion et à la mort de JésusChrist; il n'avoit point de plus grand plaisir que de devenir hostie et d'être crucifié avec son Sauveur. Toutes ses lettres sont pleines de l'estime qu'il faisoit des croix, des persécutions et du désir ardent qu'il avoit d'être éprouvé par la souffrance.

LE MYSTERE DE LA SAINTE EUCHARISTIE

Le quatrième mystère de Notre-Seigneur, objet de la dévotion du P. Eudes, étoit la sainte Eucharistie. Il avoit une telle vénération pour cet auguste Sacrement, et il luy portoit une si tendre et si affectueuse dévotion, qu'on peut dire que c'étoit le mystère de son cœur. Il n'y avoit point de devoir de religion qu'il ne luy rendît lorsqu'il en trouvoit l'occasion. Il faisoit au Très-Saint-Sacrement de fréquentes et longues visites; bien loin que la conversation avec ce Dieu anéanti luy apportât de l'ennuy et du dégoût, il l'auroit continuée volontiers toute sa vie, tant elle luy donnoit de jouissance et de consolation: il y trouvoit matière à de nombreuses et sublimes contemplations. Son âme abîmée dans ce mystère d'amour se répandoit aux pieds du Sauveur, en une infinité de pieuses et suaves affections. Il luy offroit ses plus profonds respects et l'hommage de ses adorations, pour luy-même et pour tous les hommes, souhaitant que toutes les créatures de l'univers fussent converties en autant de cœurs et de langues sans cesse occupez à l'aimer et à publier ses louanges. Il demandoit aux esprits bienheureux de luy prêter leurs cœurs pour adorer, aimer et remercier son aimable Jésus; il exprimoit alors à ce divin bienfaiteur sa reconnaissance pour tous les biens dont il l'avoit comblé et pour toutes les faveurs qu'il avoit accordées aux autres créatures; il luy demandoit pardon de ses infidélitez et ingratitudes; il s'attendrissoit sur les outrages qu'il avoit receus par le passé et qu'il recevoit de la part des infidèles, des hérétiques et des mauvais catholiques; il luy offroit, en réparation de tous les crimes des hommes, le tribut de louanges, d'adoration, d'amour que luy rendent les Anges, les Saints et les âmes des justes au ciel et en la terre, luy déclarant avec toute l'ardeur dont son cœur étoit capable que désormais son unique désir seroit, jusqu'à son dernier soupir, de l'honorer et de le faire honorer en toutes les manières qui luy seroient possibles. Quelquefois, dans ces heureux momens, quand il se croyoit seul devant le saint

tabernacle, épanchant son cœur aux pieds de son Sauveur avec un tendre abandon, il laissoit échapper ces paroles enflammées: * O amour, ô amour qui ne vous aimera! O Jésus, plus de cœur, plus d'amour que pour vous! O fournaise d'amour, échauffez, embrasez, enflammez, consmez mon cœur, mon esprit, mon âme et mon corps de vos divines ardeurs! »

Il ne se bornoit pas à accomplir seul ces devoirs d'amour et d'adoration envers Jésus-Christ présent dans l'auguste sacrement de l'Eucharistie; il auroit voulu que tout le monde se fût uni à luy pour luy aider à rendre à cet adorable Sauveur tout ce qui luy est dû dans cet ineffable mystère: il ne cessoit d'inviter toutes les créatures à se joindre à luy, leur disant souvent: Magnificate Dominum mecum, magnificate Dominum mecum.

Il entretenoit souvent ses prêtres de ce grand et consolant sujet, les invitant à venir visiter fréquemment ce Dieu d'amour dans le Sacrement où il réside, et de luy demander conseil dans les difficultez qu'ils pouvoient rencontrer dans l'exercice de leur ministère. Quand le Saint-Sacrement étoit exposé en quelque lieu de la ville, il avoit soin d'y envoyer quelques-uns de ses sujets pour luy offrir les adorations, les hommages et les respects de la Communauté, les exhortant fortement à ne pas manquer à cet important devoir de religion,.. surtout quand il y avoit exposition du Saint-Sacrement dans leur Eglise; rien de plus beau que ce qu'il leur disoit à ce sujet pour leur faire comprendre l'excellence de cette dévotion.

« Exposer le Très-Saint-Sacrement dans notre église, leur disoit-il, c'est inviter le Roy des Roys à venir dans nostre maison et à prendre son repas avec nous; c'est pourquoy, nous luy devons faire la plus honorable réception, et luy préparer le plus magnifique festin qu'il nous sera possible, et prier tous nos amis de nous y assister. Les viandes et les mets de ce festin sont les adorations, les louanges, les actions de grâces et autres actes semblables de religion et de piété., que nous luy devons rendre et faire rendre par les autres. Si quelqu'un prioit un grand Roy de luy faire, l'honneur de venir dans sa maison et

d'y prendre un repas, il ne manqueroit pas d'inviter tous ses amis à luy venir tenir compagnie, et à luy faire une réception digne de sa majesté; il luy prépareroit le banquet le plus somptueux qu'il luy seroit possible; et, par ce moyen, il gagneroit les bonnes grâces de ce Prince, et obtiendroit tout ce qu'il souhaiteroit; mais s'il ne se trouvoit pas dans sa maison lorsque le Roy y viendroit, s'il ne luy faisoit aucune réception et qu'il ne luy eust rien préparé pour son repas, ne mériteroit-il pas justement son indignation? » Passant ensuite à l'application, il leur faisoit voir l'importance et les avantages de cette pieuse pratique et le soin qu'ils devoient apporter à en profiter.

Les conseils qu'il venoit si souvent demander au divin Sauveur résidant dans son Saint-Sacrement sont encore despreuves bien certaines de sa foy et de sa confiance en cet auguste mystère. En effet, lorsqu'il avoit quelque chose à décider ou à entreprendre, pour peu qu'il y eût de difficulté, il se prosternoit devant le saint tabernacle, et s'adressant avec confiance à Jésus-Christ, qu'il regardoit comme son oracle, il imploroit ses lumières et ne déterminoit rien que par l'inspiration de sa grâce. C'est ce qu'il conseilloit aussi beaucoup aux sujets de sa Congrégation. « Ayons souvent recours à nostre oracle, écrivoit-il au Supérieur d'une de ses maisons, qui est Nostre-Seigneur au Saint-Sacrement, pour le prier de nous-conduire et diriger en toutes nos voyes; reconnoissons que nous ne sommes que ténèbres, et que nous avons un besoin extrême de nous défier de nous-mesmes, et une nécessité infinie de la lumière de la grâce. » Enfin, on peut dire que Jésus caché dans cet auguste sacrement luy étoit toutes choses, omnia in omnibus Christus; qu'il y trouvoit lumière dans ses difficultez, consolation dans ses afflictions, force dans ses abattemens, abondance dans son indigence, remède à tous ses maux et nécessitez: Omnia in omnibus Christus.

LE DIVIN COEUR DE JÉSUS.

Le dernier mystère de Notre-Seigneur, qui faisoit l'objet de

VIE DU R. P. EUDES.

la dévotion du P. Eudes, étoit le divin Cœur de Jésus: c'étoit comme le centre de toutes ses dévotions et

l'objet de toutes ses complaisances. Si ce n'est pas à luy que nous sommes redévalues des premiers commencemens de cette salutaire dévotion, que nous voyons aujourd'huy si accréditée dans l'Eglise, nous devons reconnoître, au moins, que c'es tpar luy qu'elle a commencé à se produire en public et à être connue dans le monde (1). De l'heure qu'il étoit ericore de la Congrégation de l'Oratoire, les premières idées de cette dévotion luy furent suggérées par la lecture des écrits de sainte Gertrude, de sainte Mechtilde, de sainte Thérèse et de quelques autres saints personnages à qui Dieu avoit donné de grandes lumières sur ce divin objet. Il en fit le sujet de ses méditations et de ses oraisons; et Dieu luy découvrit sur ce sujet de si grandes merveilles, qu'il en fut ravi d'admiration. Rien de plus beau que ce qu'il a écrit sur le divin Cœur de Jésus: il le regarde comme le chef-d'œuvre du Saint-Esprit, souverainement agréable à Dieu, qui a toujours été et qui sera à jamais l'objet de ses plus tendres complaisances, le centre de la religion du ciel et de la terre, le principe de toute la gloire de Dieu. Il disoit que ce Cœur sacré est

(1) « La Normandie, nos très-chers Frères, c'est à elle et non pas à la Bourgogne, comme on le croit trop communément, qu'appartient en réalité l'honneur d'avoir été le berceau de la dévotion au Sacré-Cœur, de cette dévotion si touchante, si divine et si providentiellement répandue de nos jours Le 29 juillet 1670, Mgr de Loménie de Brienne établissait la fête du Sacré-Cœur dans le diocèse de Coutances. » (Mandement de Mgr Germain, évêque de Coutances, pour la consécration de son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus, le 14 janvier 1878.).

Coïncidence providentielle. La fête du Sacré-Cœur de Jésus a été célébrée dans l'église de l'abbaye de Montmartre, en 1670, l'année même où elle avait été instituée dans le séminaire de Rennes par un mandement de Mgr de La Vieville. A l'appui de notre assertion, nous citons le livre des Offices imprimés, notés et datés de la royale abbaye de Montmartre, contenant la Messe et l'Office du Sacré-Cœur de Jésus composés par le Vénérable P. Eudes. Le livre porte la date de 1670. L'église votive qui s'élèvera sur la colline de Montmartre est bâtie sur une parcelle de terrain qui a fait partie de l'ancienne abbaye. Désormais, pour contester au P. Eudes la gloire d'avoir été le premier apôtre de la dévotion au sacré Cœur de Jésus, il faudrait faire litière des documents historiques les plus authentiques.

le soleil dont tous les astres empruntent leur lumière, le grand fleuve qui réjouit la cité de Dieu; que par luy les Anges louent le Créateur, les Dominations l'adorent, les Puissances le vénèrent, les Chérubins rayonnent de lumière, les Séraphins brûlent des flammes du plus pur amour; enfin que les Saints bénissent et glorifient la très-sainte et très-auguste Trinité par le divin Cœur de Jésus. Il disoit encore que le Cœur de Notre-Seigneur est le riche trésor dans lequel les pécheurs peuvent puiser pour payer leurs grandes dettes, et les justes pour fortifier leur foi, vivifier leur espérance, embraser leur amour et s'enrichir d'une infinité de grâces qui les élèveront à la plus haute perfection; que c'est ce festin mystique dans lequel les âmes pieuses éprouvent cette sainte ivresse dont il est parlé dans le Cantique des Cantiques.

Le P. Eudes fut le premier à profiter des lumières que Dieu luy communiquoit sur cet adorable objet. Depuis ce temps, il voua une affection toute spéciale au sacré Cœur de Jésus; il le regarda comme le parfait modèle de toutes les vertus qu'il devoit pratiquer, comme le plus excellent moyen pour arriver à la sainteté; et il prit la résolution de ne rien épargner pour communiquer ses lumières aux autres, et pour les en faire profiter dans toutes les occasions qu'il plairoit à la divine bonté luy procurer. Au moment même où Dieu luy communiquoit ces grandes lumières, il formoit le projet de fonder sa Congrégation; il crut cette occasion très-favorable pour établir solidement cette consolante dévotion. Pour cet effet, il résolut de faire du culte du divin Cœur, comme le fondement de tout le grand édifice dont il avoit conceu l'idée, et d'obliger tous ceux qui auroient le bonheur d'entrer dans cette

Congrégation de s'appliquer sans cesse à contempler les grandeurs de ce Cœur adorable, à en découvrir les excellences et les merveilles, à en reconnoître les bontez, à en imiter les vertus, enfin et surtout à y établir leur demeure, sûrs qu'ils seroient d'y trouver tous les moyens nécessaires pour travailler à leur propre perfection et à la sanctification des âmes.

C'est ce que M. Jollain a parfaitement exprimé dans l'oraison funèbre qu'il fit du Serviteur de Dieu, lorsqu'en parlant de la Congrégation qu'il a instituée, il dit: « que comme saint

406

VIE DU R. P. EUDES.

Zénon de Vérone appelle le Fils de Dieu, cordis paterni nobilis inquilinus, parce qu'il demeure tousiours dans le sein de son Père, ainsi nous pouvons bien dire que tous les sujets qui composent la famille et la Congrégation du P. Eudes sont les habitans du sacré Cœur de Jésus et de sa très-sainte Mère, parce qu'il est de leur devoir indispensable d'y demeurer tousiours comme dans le lieu où ils ont pris naissance et où ils trouveront les moyens qui leur sont nécessaires pour travailler à leur perfection et à la sanctification des autres. » Ce sont les paroles et les expressions de M. Jollain.

Dez le 26 octobre 1643, c'est-à-dire sept mois après qu'il eut jeté les fondemens de sa Congrégation, il écrivit une lettre à M. Mannoury, dans laquelle il luy marquoit quand et de quelle manière il falloit réciter la Salutation au très-saint Cœur; il luy indiquoit aussi deux fêtes qu'il falloit célébrer tous les ans en l'honneur des sacrez Cœurs de Jésus et Marie, de ces deux Cœurs qui n'en font qu'un moralement (1); ce qui prouve d'une manière évidente que cette dévotion a commencé à se produire au dehors dez les commencemens de sa Congrégation. Le P. Eudes composa plus tard, en l'honneur du sacré Cœur de Jésus, un Office particulier, des hymnes et une messe propres dont la seule lecture est capable d'embraser les cœurs, tant ces belles compositions sont pleines de lumière et d'onction: nous en avons déjà parlé cy-devant.

Les premières personnes auxquelles il communiqua cette sainte dévotion furent les Religieuses de Notre-Dame de Charité. Comme il étoit leur Instituteur, et qu'il se faisoit un devoir de les former à la perfection, il n'avoit garde de leur refuser un moyen qui étoit si propre à les y conduire. Il fit encore part de cette dévotion à différentes autres communautés avec lesquelles il avoit des relations spirituelles, dont il étoit le

(1) « La profonde et saine théologie lui avoit assez démontré qu'en proposant d'honorer par une dévotion spéciale les saints Cœurs de Jésus ci de Marie, il ne faisoit que donner à un trait de piété aussi ancien que le Christianisme l'essor et l'élan qui lui manquoient encore. Ces deux objets ne se séparèrent jamais dans le culte qu'il demandoit pour eux. » (Panégyrique du V. P. Eudes, par Mgr Besson, évêque de Nîmes.)

LIVRE HUITIÈME

407

confesseur ou le conseiller; il leur en faisoit connoître l'excellence, les grandeurs et les avantages: il eût désiré pouvoir répandre cette précieuse dévotion dans le monde entier.

SA DÉVOTION A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Il n'est pas possible d'avoir une véritable dévotion et un amour sincère pour Notre-Seigneur Jésus-Christ sans éprouver en même temps dans son cœur des sentimens de tendresse, et d'amour pour sa très-sainte Mère. Le P. Eudes, étant rempli d'un amour ardent envers notre très-aimable Sauveur, devoit de lors avoir une dévotion proportionnée envers la très-sainte. Vierge. Pour s'en

convaincre, il suffiroit de se rappeler tout ce que nous en avons déjà rapporté dans cette vie. On rencontre à chaque page les témoignages de cet amour pour la sainte Mère du Sauveur. On ne peut rien voir de plus honorable pour le P. Eudes, relativement à la dévotion qu'il avoit vouée à la sainte Vierge, que ce qu'en dit encore M. Jollain dans la même oraison funèbre dont nous avons déjà parlé, et dont nous voulons encore citer ce beau passage: « Que dirons-nous de la dévotion du R. P. Eudes envers la très-sainte Mère de Dieu? Ah! cette dévotion étoit la vie de son cœur! C'est dans ce Cœur que Jésus et Marie ont placé le throsne de leur amour: Sol et luna steterunt in habitaculo suo. Jésus, le soleil de justice, et Marie représentée sous le symbole de la lune, ont faict de l'âme du P. Eudes comme leur temple; son cœur leur a servi de throsne. Cesaint homme a donné extérieurement toutes les marques qui peuvent faire connoistre la très-haute estime qu'il a tousiours conservée pour la très sainte Vierge, et le grand amour, dont son cœur estoit embrasé pour celle qui est la plus aimable de toutes les créatures. Il a tout faict, tout entrepris sous la conduite de Marie. C'est le flambeau qui a éclairé ses pas, c'est l'étoile qui l'a conduit en ses voyages, c'est l'aimant qui a attiré tous les mouvements de son cœur. Dez sa jeunesse, il s'obligea par vœu de l'honorer et de la servir en toutes les manières possibles, et de la regarder tousiours comme sa bonne Mère et sa très-honorée Maîtresse. Hé! que n'a-t-il point

fait pour contenter le désir de son cœur, pour honorer et faire honorer cette divine Mère? Les prières, les oraisons, les pèlerinages, les Offices, les festes, les confréries, les autels, les chapelles, les églises, et spécialement ses deux Congrégations, qu'il n'a fondées que pour servir Dieu, honorer et faire honorer très-particulièrement, la sainte Vierge, seront à jamais les monumens de la piété du P. Eudes et de sa dévotion envers la Mère de Dieu..»

T o u t e

cette histoire est pleine de faits qui établissent et qui confirment ces grandes véritez. Nous en allons encore rapporter plusieurs qui ne déplairont pas aux lecteurs, et qui serviront beaucoup à faire connoître la solidité et la tendresse de la dévotion du P. Eudes envers Celle qu'il appelloit sa bonne maîtresse, la Mère de belle dilection. Tous les jours, il récitoit son chapelet ou une partie de son Rosaire., avec de grands sentimens de piété; il se sentoit attiré à cette pieuse pratique par la considération des mystères qu'on honore dans le Rosaire, et par la joie qu'il éprouvoit en récitant la Salutation angélique dont est composé ce saint exercice. Il se faisoit une gloire de porter son chapelet à sa ceinture. Toutes les fois qu'il entroit dans sa chambre ou qu'il en sortoit, il fléchissoit le genou et saluoit la sainte-Vierge par un Ave Maria: il a beaucoup recommandé cette sainte pratique à ses enfans dans ses Constitutions. Il vouloit que chacun des membres de sa Congrégation eût une image de la sainte Vierge dans sa chambre; mais s'il vénéroit toutes les images de la Mère de Dieu, il avoit cependant une dévotion spéciale pour celles qui représentent la Mère tenant le saint Enfant Jésus dans ses bras; et il ne souffroit qu'avec peine qu'on la représentât autrement (1),

(1) On luy a souvent ouy répéter à ce sujet ce beau distique:

Pingenti solam sire Nato, Mater aiebat:
Me sine me potius pingi, dolebo minus.
Me peindre sans mon Fils, disoit l'aimable Mère
Oh! c'est bien mal comprendre et mon coeur et ma foy;
Je ne suis moy pourtant que par ce haut mystère,
Et je me plaindrois moins, qu'on me peignît sans moy."

Il fut ravi pour la même raison de trouver dans l'Office de l'Eglise cette formule qui luy permit de demander en même temps la bénédiction du Fils avec celle de la Mère: *Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria; il l'adulta et il voulut qu'elle fût en usage dans sa Congrégation.* Il fit placer (1631) des images de la sainte Vierge sur les principales portes de la ville de Caen, la mettant ainsi sous la protection spéciale de cette divine Mère, qui depuis ce temps l'a préservée de la peste et de tout fâcheux accident. Dans la conversation même, il baisoit souvent une médaille de la sainte Vierge, qu'il portoit attachée à son chapelet; quelqu'un luy en ayant un jour demandé la raison: «C'est, dit-il en riant, que je fais l'amour. Les amans passionnez, continua-t-il, ne se lassent point de caresser une fragile beauté, qui n'est qu'imaginaire ou empruntée; que ne doibs-je point faire pour une aussi bonne et aussi belle maistresse que la mienne?»

On remarque que saint Paul était si plein d'amour et de vénération pour Jésus-Christ, qu'il le nommoit presque continuellement, dans ses épîtres, à temps, pour ainsi dire, et à contre-temps, et toujours avec quelque épithète marquant le respect et l'amour; c'est ainsi que le P. Eudes en usoit à l'égard de la sainte Vierge: elle étoit toujours présente à son esprit. Son nom sacré et celuy de Jésus étoient comme un miel délicieux en sa bouche. Il ne la nommoit presque jamais qu'il n'y ajoutât quelque épithète, honorable, la divine Marie, la Mère admirable, la Mère de la belle dilection, la toute bonne, et autres semblables. Si on vouloit, luy faire plaisir, il falloit l'entretenir de ses grandeurs et de ses perfections: luy-même n'avoit point de plus grand plaisir que d'en parler; il ne tarissoit point lorsqu'il étoit sur cette matière; et il le faisoit avec tant de zèle, qu'il embrasoit les cœurs de tous ceux qui l'entendoient. «O qu'elle est bonne, disoit-il quelquefois! Quelle est aimable et digne de nos respects! O qu'heureux sont ceux qui s'engagent à son service et qui luy sont dévots!» Elle n'a point eu de panégyriste plus ardent que luy dans le dernier siècle. Sa plus grande joie étoit d'employer sa langue et sa plume pour faire connoître, aimer et servir cette grande Princesse. Il ne

faisoit point de sermon, ny d'instruction, il n'écrivoit point delivre, ny même de lettre sans trouver moyen d'y faire entrer le nom de la très-sainte Vierge, et sans s'efforcer de luy faire rendre tous les honneurs qui luy sont dus; il recommandoit constamment cette dévotion à Marie comme un moyen assuré de salut. Il exhortoit à avoir recours à elle dans tous les besoins; et il eut la consolation de voir grand nombre de pécheurs endurcis et presque abandonnez, se convertir en accomplissant en l'honneur de la très-sainte Vierge quelques pratiques de dévotion qu'il leur avoit conseillées. Il s'adressoit souvent luy-même à elle, pour les pécheurs qui paroisoient obstinez; et il ne manquoit guère d'en obtenir la conversion. On a trouvé après sa mort, parmy ses papiers, une Salutation à la très-sainte Vierge, qui commence par ces paroles, *Ave Maria, filia Dei Patris . etc.*, écrite de son sang: il l'avoit faite imprimer longtemps auparavant. C'étoit surtout cette prière qu'il conseilloit aux plus grands pécheurs; après avoir employé inutilement les autres moyens, il recourroit en dernier lieu à celuy-là. Il ne se lassoit pas de recommander cette pieuse prière à ses prêtres et aux fidèles dans les missions, leur demandant non-seulement de la faire eux-mêmes, mais de travailler à la répandre et à en donner le goût. Il avoit notamment prescrit la récitation de cette prière aux régens du Collège de Lisieux, et aux Religieuses de Notre-Dame de Charité pour les pénitentes et les pensionnaires. Ce fut cette même affection qui luy fit réunir dans la bibliothèque du Séminaire de Caen tout ce qu'il put trouver de livres traitant de la dévotion à la sainte Vierge, de ses grandeurs ou de ses louanges; il étoit heureux quandon luy faisoit présent de quelques-uns de ces ouvrages, ou qu'on luy indiquoit où il pourroit en acheter. On luy est redevable de ces deux excellens tomes des conférences théologiques sur les Grandeur de la très-sainte Vierge, composez par le P. Louis François d'Argentan, capucin. Ce fut luy

qui décida, à force de sollicitations, ce pieux et sçavant Religieux à entreprendre la composition de cet ouvrage, qu'il n'acheva qu'en la dernière année de sa vie.

I honoroit tous les mystères de la très-sainte Vierge et

célébroit toutes ses fêtes avec une piété et une dévotion extraordinaires. Il adopta pour sa Congrégation, avec la permission des Ordinaires, toutes les fêtes qu'on célèbre en son honneur en différens diocezes. Il composa des offices particuliers pour les fêtes de l' Immaculée-Conception, du sacré Mariage de la sainte Vierge avec saint Joseph, de Notre-Dame de Pitié, de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa très-sainte Mère après sa Résurrection, des Joyes de la bienheureuse Vierge, du saint Nom de la bienheureuse Vierge Marie, de Notre-Dame de la Victoire, de la Sainte Enfance de la bienheureuse Vierge, de l'Expectation de la bienheureuse Vierge Marie et de son très-saint Cœur (1).

Ecrivant à une Religieuse pour la reprendre de quelques fautes légères qu'elle avoit faites, il luy disoit: " Hélas! mes fautes sont bien autres que celles-là! Vive Jésus et Marie qui seuls sont exempts de fautes et de péchez! Honorez bien aujourd'huy le premier moment de la vie de la très sainte Vierge sur la terre: ô moment, ô vie, qui vaut mieux que tous les siècles qui l'ont précédé, depuis le commencement du monde! 0 vie plus chère et plus précieuse à Dieu, en ce seul moment, que toutes les vies des Anges et des plus grands Saints. 0 qui pourroit dire ce que Dieu est à

(1) Approbation du Culte du saint Cœur de Marie

par le Cardinal de Vendôme, légat a latere.

Louis de Vendôme, cardinal-diacre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie in Porticu, légat a latere du Saint-Siège apostolique et de notre Saint-Père le Pape, Clément IX, Nous, ayant vu le livre qui a pour titre: Office du très-saint Cœur de la bienheureuse Vierge Marie, livre approuvé par des archevêques, des évêques et des docteurs, de l'autorité apostolique dont Nous usons en ce point, louons, approuvons et confirmons cette louable et utile dévotion envers le très-saint Cœur et le glorieux Nom de la Vierge Marie.

Donné à Paris, le 12 juillet 1668.

Signé: Cardinal DE VENDOME, légat.

Et plus bas: DE BONFILS, auditeur et secrétaire de la légation.

Et scellé.

(Voir pour l'approbation des évêques le tableau donné à la page 197 du 1er volume).

"l'égard de cette petite fille, qui ne fait que de naistre, et ce qu'elle est à l'égard de Dieu! Quelle abondance de grâces et de bénédictons Dieu répand dans l'âme de cette Enfant! Quelle application, quelle union, quel amour de cette sainte Enfant envers Dieu! Elle rend plus d'honneur et d'amour à Dieu, en ce moment, qu'il ne luy en a esté rendu en quatre mille ans qui l'ont précédée. 0 Vierge sainte, que tous les momens de ma vie et de mon éternité rendent hommage à ce premier moment de vostre vie! Commencez, ma chère Sœur, commencez, en ce moment, à vivre avec la bienheureuse Vierge, d'une vie sainte et céleste, en l'honneur de cette vie sainte et divine de la bienheureuse Vierge. Vive Jésus et Marie! » Cette lettre, comme on le voit, fut écrite le jour de la Nativité de la sainte Vierge.

Tous les faits que nous avons rapportez montrent combien le P. Eudes étoit zélé pour l'honneur

de la très-sainte Vierge, les sentimens qu'il en avoit conceus, et l'amour qu'il luy portoit. Aussi, a-t-il passé pour un des plus grands serviteurs, qu'elle ait eus dans ce dernier siècle: c'est une gloire que ses ennemis mêmes, quelque déchaînez qu'ils ayent été contre luy, ne luy ont point contesté. Un d'entre eux, dans un sanglant libelle publié contre le Serviteur de Dieu, l'accuse d'avoir porté le culte de la sainte Vierge jusqu'à l'idolâtrie. Il est vray qu'il se faisoit gloire de rendre à la sainte Vierge le culte d'honneur le plus grand possible; mais il étoit trop sage et trop ennemi de l'hérésie pour vouloir avancer rien qui pût blesser la foy et la religion.

Il disoit quelquefois à ses amis qu'il ne croyoit pas qu'il y eût personne au monde qui aimât plus la sainte Vierge que luy; et que si on luy enseignoit quelqu'un qui l'aimât davantage, fût-il à cent lieues, il iroit le trouver pour apprendre de luy la manière de l'aimer d'un amour plus large et plus ardent. Il cédoit aux autres bien volontiers la première place en toutes choses: en esprit, en talens, en science; mais il ne pouvoit souffrir qu'aucun le surpassât en amour, en respect et en confiance envers la très-sainte Vierge. Cefut ce qui luy attira la lettre suivante qui luy est infiniment honorable. Elle est du P. Chaumonnet, qui travailloit à la conversion

des sauvages dans le Canada; ce pieux Jésuite avoit luy-même le plus brûlant amour pour la très-sainte Vierge.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« J'ay esté consolé d'apprendre de M. Torcapel la sainte ambition que vous avez de surpasser qui que ce soit à aimer Nostre-Dame. Plust à Dieu que vous pussiez communiquer cet esprit à tous les ambitieux de la terre! Oserois-je vous demander, pour l'amour de Marie, Vierge-Mère, que vous aimez tant, de me procurer le bien d'estre admis pour le dernier de vos conserviteurs au service de cette souveraine maistresse, ou si vous aimez mieux, pour le plus petit de vos cadets à l'adoption de cette Mère de miséricorde; et que si vous mourez devant moy, vous ayez la bonté de me résigner, ou laisser en héritage, autant qu'il sera en vostre pouvoir, une partie dela dévotion que vous avez pour elle, afin que vous continueiez, mesme après vostre mort, à l'honorer sur la terre en ma personne. » Cette lettre est écrite de Québec, le 14 octobre 1660.

Nous ne savons point quelle fut la réponse du P. Eudes à ce pieux et dévot Jésuite: mais nous ne pouvons pas douter qu'elle ait été conforme à ce qu'il désiroit, si nous en jugeons par cette seconde lettre que ce Père luy écrivit de Montréal en Canada, le 27 septembre de l'année suivante.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

Quand le plus grand monarque de la terre m'auroit adopté pour son fils, à dessein de luy succéder dans tous ses Estats, je n'aurois pas eu la millième partie de la joye que j'ay receue de la promesse que vostre Révérence me fait de me résigner tout ce que le bon Jésus vous a donné de dévotion, de vénération et de zèle pour la gloire de sa très-aimable et admirable Mère: Unde hoc mihi Lazaro mendicanti? Unde hoc mihi rusticō et terrae filio? Sinon de l'immense bonté de cette Mère de miséricorde qui se plaist de faire ses plus grandes faveurs envers les plus indignes. » Nous ne finirions

pas, si nous voulions rapporter tous les témoignages que différentes personnes ont rendus de la dévotion du P. Eudes envers la très-sainte Vierge.

Mais si le P. Eudes eut tant de dévotion et de zèle pour la Mère du divin Sauveur, on peut dire que réciproquement elle eut pour lui un cœur maternel tout plein de bonté, et qu'elle le regarda toujours comme son enfant bien-aimé. En effet, pour nous en convaincre, il ne faudroit que repasser ici différens traits que nous avons cités dans le cours de cette histoire. Qu'il nous suffise de dire qu'elle avoit pour lui le soin d'une vraye Mère, et l'attachement d'une fidèle épouse: elle le conduisait dans tous ses actes, conformément aux desseins de Dieu sur lui. Elle se communiquoit intérieurement à lui, parfois même d'une manière sensible; au milieu des circonstances les plus difficiles et les plus inquiétantes, on l'a vu tellement occupé de cette bonne Mère, qu'il oublioit les mauvais traitemens dont ses ennemis l'accabroient au dehors. Ce dévot Serviteur de Marie avoit toujours souhaité de mourir dans un jour consacré à son honneur, et de déposer son âme entre ses bénites mains en répétant son saint nom: les désirs de son cœur furent exaucés; car il mourut le 19 du mois d'août dans l'Octave de la glorieuse Assomption de la très-sainte Vierge, avec une paix et une consolation intérieures qui faisoient bien voir que cette Mère de la belle dilection et de la sainte espérance étoit près de lui à sa mort, comme elle avoit été près de lui à sa naissance.

SA DÉVOTION AUX SAINTS ANGES.

L'amour de Dieu entraîne naturellement avec soi l'amour des Anges et des Saints; car il n'est pas possible de l'aimer parfaitement, sans aimer ceux qu'il aime. L'honneur et la gloire qu'ils reçoivent de Jésus, et qu'ils renvoient incessamment vers lui, étoit le double motif de la dévotion que le P. Eudes avoit pour eux. Ainsi, après la très-sainte Vierge, ceux qui avoient le premier rang dans son culte et dans sa dévotion étoient les saints Anges. Il se servoit de quantité de pratiques pour les

LIVRE HUITIÈME.

415

honorier. Chaque année, il rendoit un honneur spécial à un des neuf Chœurs de ces esprits célestes. Mais la dévotion qu'il avoit pour les saints Anges gardiens étoit de tous les temps et de tous les lieux. Il les appeloit les grands du ciel, les Princes de la cour céleste, députés par Dieu pour nous accompagner partout, nous rendre une infinité de bons services, nous protéger et nous défendre tous les jours de notre vie et nous conduire au bonheur éternel.

Il honoroit l'Ange que Dieu avoit commis à sa garde d'une manière qui pouvoit faire croire qu'il entretenoit un commerce continual avec lui. Il avoit une confiance spéciale à l'archange saint Gabriel, à cause de la part qu'il avoit eue au mystère de l'Incarnation, et pour les services qu'il avoit rendus à Notre-Seigneur, et à sa très-sainte Mère. Il pensoit souvent avec bonheur aux saintes communications qui avoient existé entre cet esprit céleste et la très-sainte Vierge; et il le prioit de le rendre participant du grand amour qu'il portoit, alors surtout, à Jésus et à Marie. Il avoit encore une dévotion très-particulière pour les saints Anges, protecteurs des lieux où il donnoit des missions et où il passoit dans ses voyages; comme aussi pour les bons Anges des personnes au salut desquelles il travaillloit. Il n'omettoit rien de ce qu'il pouvoit faire pour leur témoigner ses respects et pour engager ceux qui l'accompagnoient à lui accorder leur concours. On le voyoit quelquefois s'arrêter tout court au milieu des confessions qu'il entendoit, se découvrir et adresser une fervente oraison jaculatoire au bon ange de la personne qui se confessoit à lui.

SA DÉVOTION AUX SAINTS.

Le P. Eudes n'avoit pas moins de dévotion envers les Saints. Il se faisoit un devoir detémoigner souvent à tous ces bienheureux, avec lesquels il espéroit un jour être uni, tout ce qu'il y avoit pour eux en son cœur de respect et d'amour. Mais entre tous les Saints, il avoit une vénération particulière pour ceux qui étoient de la famille de Jésus, ou qui avoient eu quelque relation avec luy durant sa vie conversante avec les hommes.

SA DÉVOTION ENVERS SAINT JOSEPH ET QUELQUES AUTRES SAINTS.

Le premier de tous étoit saint Joseph, sur lequel Dieu luy avoit donné des lumières toutes spéciales. Il le regardoit comme le chef de la Sainte-Famille, le Supérieur de la plus digne communauté qui ait jamais existé, comme l'Epoux sacré de la très-sainte Vierge, le conducteur fidèle de Jésus sur la terre, le tuteur, le nourricier et le sauveur même de ce divin Sauveur des hommes. Il luy étoit très-affectionné, non seulement pour tous ces motifs, mais encore à cause de ses rares vertus, de ses mérites personnels et des grandes faveurs qu'il avoit receues de ce bon et tendre Père. Il avoit légué cette dévotion à ses enfans, et non content de la leur avoir recommandée avec le plus grand soin dans ses Règles et Constitutions, il avoit donné saint Joseph comme patron moins principal à sa Congrégation. Il avoit composé en son honneur une salutation très-dévote, du même style affectueux que celle de la sainte Vierge, qui commence par ces paroles: Ave Joseph, imago Dei Patris, etc. Il la faisoit réciter dans ses maisons, tous les soirs après souper: il avoit encore établi qu'on réciteroit l'oraison de ce saint tous les jours, dans les prières du soir. Enfin dans ses ouvrages, dans ses sermons, dans ses lettres à différentes personnes, partout et toujours, il s'est appliqué à inspirer et à répandre cette tendre dévotion.

Il avoit encore beaucoup de vénération pour saint Joachim et sainte Anne, père et mère de la sainte Vierge, pour saint Lazare, ami de Notre-Seigneur, en l'honneur duquel il avoit composé un Office qu'il avoit fait vœu de réciter, pour saint Jean l'Evangéliste qu'il regardoit comme son patron, en ayant receu le nom en son baptême. Il le révéroit très-particulièrement à cause de ses prérogatives, spécialement parce que Notre-Seigneur, en mourant, l'avoit donné pour fils à sa trèssainte Mère. Il vouloit que dans sa Congrégation on eût beaucoup de confiance en cet apôtre bien-aimé du Sauveur, et qu'on l'en regardât comme le second Patron. Cette dévotion étoit appuyée sur d'autres raisons particulières qu'il n'a com-

muniquées qu'à quelques-uns de ses intimes amis, et qui ne sont point venues jusqu'à nous. On ne peut douter qu'il ait puisé cette vénération spéciale pour l'apôtre saint Jean chez ses premiers maîtres, le Cardinal de Bérulle et le P. de Condren; cette explication, fondée sur des faits historiques, doit suffire pour répondre à l'objection de quelques gens de bien qui voudroient que le P. Eudes eût plutôt choisi saint Charles Borromée et saint François de Sales, ou quelques autres saints évêques pour patrons de sa Congrégation, comme étant des modèles plus convenables pour des ecclésiastiques. Mais on peut répondre d'abord que saint Jean, apôtre et évangéliste, étoit bien un Pontife digne de servir d'exemple aux prêtres et aux évêques; et, en second lieu, que notre vénéré maître n'a point négligé l'idée indiquée par ces personnes pieuses. En effet, non content d'avoir inspiré à ses enfans une dévotion toute particulière aux saints évêques, patrons des diocèses où sa Congrégation se trouve établie, il a institué de plus une fête en l'honneur du divin sacerdoce de Jésus-Christ, et des saints prêtres et lévites, ordonnant de la célébrer chaque année dans sa Congrégation, avec Octave, le 13 de novembre. Il

composa à cette intention un Office et une Messe bien propres à inspirer la piété et l'esprit ecclésiastique à tous ceux qui ont le bonheur de les réciter.

Les autres saints qu'il honoroit plus volontiers, et qu'il a recommandez comme des modèles à ses enfans, sont les saints Apôtres, les saints Martyrs et les saintes Vierges, comme étant ceux dont la vie et les exemples peuvent le plus contribuer à former le caractère des sujets de sa Congrégation. Il honoroit encore tous les saints qui ne sont point connus en la terre, et l'animoient d'une sainte jalouse pour la vie cachée qu'ils ont menée en ce monde. Il avoit une vénération spéciale pour les saints dont on avoit des Reliques et pour ceux dont il étoit fait mention dans le martyrologe. Enfin, il prenoit chaque mois pour patron un saint auquel il rendoit chaque jour un honneur particulier, et dont il s'appliquoit à imiter les vertus et à suivre les exemples.

SA DÉVOTION AUX SAINTES RELIQUES.

Cet honneur qu'il rendoit et qu'il recommandoit tant de

418

VIE DU R. P. EUDES.

rendre aux Saints s'étendoit à toutes les choses qui leur avoient appartenu, ou qui avoient été à leur usage: de là venoit cette grande vénération qu'il avoit et qu'il vouloit que l'on eût dans sa Congrégation pour les Reliques des Saints. Il les estimoit comme les précieux restes des membres du corps mystique de Jésus-Christ. Les playes qu'ils ont receues pour le divin Sauveur, les témoignages qu'ils ont rendus à la gloire de son nom, les instructions et les exemples de vertus qu'ils ont donnez aux hommes, la protection et les secours que les chrétiens en reçoivent tous les jours, la gloire qu'ils posséderont dans le ciel, étoient les motifs et le fondement du culte religieux qu'il aimoit à leur rendre.

De là venoit aussi ce grand zèle qu'il fit paroître en tant d'occasions pour obtenir de tous côtés de saintes reliques. Il seroit difficile de trouver quelqu'un qui ait eu un attrait plus singulier pour cette dévotion. Considérant, d'un côté, le culte que la sainte Eglise leur a toujours rendu, le pieux empressement des chrétiens de la primitive Eglise à recueillir les restes des martyrs aux risques des plus rigoureux tourmens, et de l'autre, la fureur avec laquelle les protestans avoient si indignement profané les saintes reliques dans le siècle précédent, il s'efforçoit de renouveler les sentimens de vénération des premiers fidèles pour ces précieux monumens, dans ceux qui se glorifient d'être les successeurs de leur foy. Il n'en parloit jamais qu'avec un profond respect, et il eût voulu porter tout le monde à entrer dans ses pieux sentimens à leur égard. Il estimoit très-heureux ceux qui en possédoient quelque partie considérable.

Mais quoique la dévotion du P. Eudes embrassât généralement toutes les reliques des saints, il se sentoit cependant une tendresse particulière pour celles des martyrs, qui avoient eu le bonheur de sceller leur foy de leur propre sang: il leur portoit toujours une sainte envie, aspirant sans cesse après une occasion qui luy permit de les imiter. Nous ne redirons pas ici ce qu'il fit en différentes occasions pour obtenir de ces saintes reliques, objet de ses désirs et de sa vénération; nous ajouterons seulement que M. de Bonnefond et M. Mannoury étant allé à Rome par son ordre pour les affaires de sa

LIVRE HUITIÈME

419

Congrégation, comme nous l'avons dit en son lieu, en rapportèrent des reliques très-authentiques, qui firent plus de plaisir à l'homme de Dieu que s'ils y avoient recueilli les plus riches trésors du monde.,

Il a prescrit dans ses Constitutions d'excellentes pratiques quant à la manière de les conserver et de les honorer. Il veut, qu'elles soient enfermées dans un lieu honnête et sûr, qui ferme à trois clefs gardées par le Supérieur de la maison, par le premier assistant et par le sacristain, afin que personne ne puisse en dérober la moindre parcelle ou leur rendre un honneur indiscret. Il fixe les jours qu'on les peut exposer à la vénération des fidèles; et prescrit que quand on les transfère du lieu où elles sont gardées, à l'autel, ou qu'on les remet en leur place, ce soit toujours un prêtre ou un diacre en surplis et en étole qui remplisse cette fonction, précédé d'un cierge allumé, et qu'il récite les antennes, versets et oraison des Saintes Reliques. Dans les commencemens qu'il en eut amassé d'assez considérables, il avoit établi en leur honneur dans sa Congrégation une fête avec vigile, pour rendre la solennité plus grande et en inspirer une plus haute idée. Il avoit composé luy-même pour cette fête qu'il affectionnoit beaucoup une Messe et un Office propres; et il s'étoit attaché à donner une grande pompe à toutes les cérémonies religieuses en ce saint jour. Dans la suite, on s'est contenté d'en faire la fête le jour qu'on honore les reliques du diocèze dans lequel on se trouve établi. Tous ces détails nous font bien connoître combien grande étoit la dévotion du P. Eudes pour les Saintes Reliques.

SA VERTU DE RELIGION EN GÉNÉRAL.

On peut dire que la vertu de Religion faisoit le caractère propre de cet homme de Dieu, et qu'elle étoit comme la vertu qui a paru en luy avec plus d'éclat. On ne rencontre guère de personnes dans le dernier siècle en qui cette vertu ait atteint un degré plus éminent. Il avoit une si haute idée de l'excellence et de la nécessité de cette vertu, par rapport aux ecclésiastiques, qu'il a employé sept chapitres de ses

Constitutions pour en instruire ses sujets, afin de les mettre en état de donner eux-mêmes cet enseignement aux autres. La regrettable routine, si ordinaire aux personnes engagées dans l'état ecclésiastique, n'a jamais eu d'entrée dans son coeur. Il veilloit continuellement sur luy-même pour l'en bannir et s'entretenir dans une continue ferveur.

Il faisoit paroître cet esprit de religion en tout temps, en tout lieu, en toute occasion: dans ses repas, ses conversations, ses études, surtout dans l'étude de la sainte- Ecriture, dans ses voyages, jusque dans les auberges où il étoit forcé d'arrêter, dans ses courses apostoliques, dans sa manière de prêcher, dans le ton de sa voix, dans ses gestes, dans les traits de son visage, de l'heure commencément de ses instructions, en faisant le signe de la croix, dans la récitation de l'Ave Maria, dans la manière si pieuse, si tendre de prononcer cette salutation angélique. Il ne pouvoit souffrir ces prédicateurs qui ne font que marmotter cette sainte prière, ou qui ne la récitent qu'avec une précipitation plus propre à scandaliser leurs auditeurs qu'à les édifier. Il reprochoit aussi énergiquement ceux qui ne formoient pas bien le signe de la croix, qui ne luy donnaient pas les dimensions requises, en quelque temps et en quelque lieu que ce fût. Un jour, en une de ses missions, quelques-uns des missionnaires qui l'accompagnoient comme prêtres auxiliaires arrivant après les autres pour dîner firent avant le Benedicite le signe de la croix un peu trop précipitamment, et sans le bien former. Le P. Eudes s'adressant aussitôt à celuy qui faisoit le catéchisme en cette mission: « Nostre très-cher frère, luy dit-il, apprenez-vous à vos enfans à faire le signe de la croix? Apprenez-donc, je vous prie, à ces Messieurs à le faire eux-mêmes; car, apparemment, ils l'ont oublié; et il leur fit ensuite une petite correction bien douce pour leur en montrer l'importance. Il ne vouloit, pas non plus qu'on fît ses

prières sans joindre les mains, sans se mettre à genoux, ou ne mettant qu'un seul genou en terre.

Il avoit un zèle admirable pour tout ce qui regardoit le culte divin, il vouloit que les églises fussent dans un parfait état de décence, proprement ornées. et que tout ce qui sert

au saint autel et aux sacrez mystères fût tenu avec la plus grande grande propreté (1) Il avoit extrêmement à cœur que l'Office divin se fit avec la maieté.que mérite une si sainte fonction;

(1) On a vu que les églises laissaient beaucoup à désirer, au point de vue de la décence, au milieu des splendeurs du grand siècle (t. I, p. 352), et que ces désordres existaient jusque dans la chapelle de Louis XIV, à Versailles (t. II, p. 276).

Le passage suivant d'un ouvrage du P. Eudes complète le tableau:

« Allez dans les églises, vous en verrés plusieurs au dehors environnées d'ordure et de puanteur, au dedans tapissées de toiles d'araignées, pauées de bouë et de poudre, les vitres et la couverture rompuës et ouvertes au vent, à la pluye, à la gresle et à la neige, les autels dénués d'ornemens et couverts de poussière, les prestres offrir le redoutable sacrifice avec des aubes et des chasubles tout déchirés, des corporaux et des purificatoires si sales qu'ils font mal au cœur, des calices d'étain et tout noirs, le très-saint Sacrement dans un ciboire de mesrne métal et dans un chétif tabernacle tout couvert et remply de poudre et d'ordures, sans lampe et sans lumière, et sans aucune marque de religion. O Dieu, ô grand Dieu, où est la foy des chrestiens?... Les payens et les Turcs les jugeront et les condamneront pour vous. »

Un autre chapitre intitulé: Contre les gens du faux honneur qui apportent leur idole, et qui mettent l'abomination de la désolation dans le lieu saint, contient le passage suivant:

« Mais ce qui me navre le cœur de douleur, c'est quand je voy qu'ils sont tellement passionnés pour cet idole abominable de leur faux honneur, qu'ils luy dressent un trône et qu'ils l'élèvent au-dessus de celuy de Dieu... voulans qu'il préside et qu'il commande partout, même dans les temples et sur les autels du grand Dieu... Témoins les querelles, les inimitiés, les effusions de sang et les meurtres qui arrivent souvent pour les préséances qu'ils prétendent dans l'église, pour le pas deuant qu'ils veulent avoir en allans à l'Offrande, pour la préférence qu'ils croient leur estre deuë en la distribution de l'eau bénite, du pain bénit et de l'encens, voulans mesme, que le prestre, qui leur tient la place de Dieu, leur fasse des réverences et inclinations contre les loix qui luy sont prescrites par l'Eglise, auparavant que de leur donner l'eau bénite et de l'encens, et après leur en avoir donné... N'a-t-on pas veu en nos jours un de ces monstres d'orgueil et de superbe, donner de son épée au trauers du corps d'un homme qui estoit aux pieds d'un confesseur, parce qu'il ne luy vouloit pas céder la place? En a-t-on pas veu d'autres qui, au sortir du confessionnal, et à l'heure qu'ils se présentoient pour recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, le jour mesme de Pasques, ayans esté appellés pour aller sur le pré, tourner le dos à Dieu, pour aller sacrifier leur sang et leur vie à Sathan et à l'idole du poinct d'honneur. »

(La Vie et le Royaume de Jésus, partie VI, p. 442 et 432; édition imprimée à Caen en 1666.)

qu'on chantât gravement avec une solennité proportionnée à la fête du jour, en ayant soin d'accomplir toutes les cérémonies avec exactitude et modestie. Dans tous les lieux où il travailla il n'omit rien pour inspirer aux peuples cet esprit de religion: son exemple, et celuy de ses confrères, fut le moyen qu'il employa pour y réussir. Rien n'étoit plus édifiant que de voir la tenue du vénéré Supérieur et de

tous ses prêtres dans les églises, le respect avec lequel ils traitoient les choses saintes, leur piété et leur recueillement en faisant l'oraison, leur préparation et leur action de grâces après l'offrande du saint sacrifice. Leur manière de dire la messe étoit une prédication éloquente pour tous ceux qui y assistoient et qui les voyoient au saint autel. A ce premier moyen, il joignit quantité de salutaires instructions qu'il donnoit au peuple en toutes sortes d'occasions: dans la récitation des prières du matin et du soir, à la messe de la mission, dans les communions générales qui se faisoient deux fois la semaine: dans toutes ces différentes circonstances, il avoit grand soin d'exposer aux fidèles la manière dont ils devoient s'acquitter de ces importans devoirs de religion.

Mais c'étoit principalement dans les catéchismes qu'il donnoit ou faisoit donner ces enseignemens par des prêtres remplis de son esprit. Comme il prêchoit fréquemment, il traitoit souvent cette matière importante d'une manière admirable. dans ses sermons, mais surtout dans les conférences qu'il faisoit aux prêtres. C'est.là, qu'exposant cette grande question avec tous les détails qu'elle comporte, il montrroit aux ecclésiastiques combien le culte extérieur de la Religion sert à en inspirer le véritable esprit et à donner une haute idée de nos,divins mystères; combien la magnificence des églises et la majesté des cérémonies frappent les sens, et, en parlant aux yeux, arrivent fortifier la foy, à nourrir la piété; tandis. qu'au contraire, on fait à la religion un tort dont on ne peut mesurer l'étendue, quand on néglige le lieu saint et tout ce qui sert à l'autel, ou qu'on remplit avec indécence les fonctions du saint ministère (1).

(1) « Dez le commencement de sa Congrégation, il voulut que ses enfans

Il eut bientôt la consolation de recueillir des fruits abondans de ses travaux et de son zèle. Il vit la discipline refleurir, l'office divin chanté dans. bien des endroits avec toute la décence qu'on pouvoit souhaiter, le saint sacrifice célébré avec une modestie, et une dévotion qui faisoient honneur à la religion, et qui inspiroient le respect aux peuples les plus grossiers. on auroit peine à se figurer combien ses sages recommandations, et surtout ses bons exemples, servirent à réformer les mœurs des peuples, à détruire les abus et à rétablir la piété dans tous les cantons où il alla donner des missions (1).

À l'égard du sacrifice de la sainte messe, le P. Eudes le célébra toujours avec la piété convenable à un si auguste mystère. Combien Il étoit éloigné de la manière d'agir de ces prêtres qui, se montrant très-zélez dans les premiers temps qu'ils ont l'honneur de dire la messe, se refroidissent bientôt et tombent ensuite dans une honteuse tiédeur! Un de ses plus

...fussent, comme luy les auxiliaires dévouez des prestres du clergé séculier. Le dimanche et les fêtes, tous s'empressoient de se disperser dans les paroisses pour les aider dans les offices de ces jours et dans les fonctions de leur ministère. » (Hérambourg.) - Le saint prêtre, M. Charles Tallebot-Dupré, curé de Vaucelles de Caen, de 1816 à 1838, surnommé dans sa paroisse le Père des pauvres, avait fait ses études dans le Séminaire eudiste de Caen. Il venait de recevoir les Ordres mineurs quand éclata la Révolution. Le jeune abbé chanta une dernière fois la messe à Saint-Etienne-le-Vieux, peu de temps avant de partir pour l'exil. Il avait trop le sentiment du devoir et de l'honneur pour être un soldat lâche et déserteur. L'éditeur du P. Martine devait ce pieux souvenir à son vénéré curé. In memoria cœterna erunt justi.

(1) " Il fit imprimer sur une feuille des avertissements touchant la manière avec laquelle on doit se comporter dans les églises; il voulut qu'on les attachât aux portes en un lieu où chacun pût les lire facilement..... Il ne vouloit point qu'on permît aux femmes d'entrer dans le chœur, et beaucoup moins

encore d'y occuper la place des prêtres... Il en chassoit les chiens... Il s'opposoit, par esprit de religion, autant qu'il le pouvoit prudemment, à la vanité des personnes qui font mettre leurs armoiries et les enseignes de leur ambition sur les tabernacles, les ciboires, les calices, les ornemens, les bancs et les murailles destemples. Il comparoit cette vanité à celle des Pharisiens qui publioient partout le bien qu'ils faisoient. »

(Hérambourg, Ile partie, chap. XVII.)

424

VIE DU R. P. EUDES.

ardens désirs fut de ne passer aucun jour sans la célébrer et il falloit qu'il fût ou malade ou dans de grandes difficultez pour s'en dispenser. Même dans ses voyages, il n'y avoit rien qu'il ne tentât pour n'être pas privé d'une si grande consolation; ny la lassitude du chemin, ny le repos dont il luy falloit se priver pour être prêt à partir, ne pouvoient l'empêcher d'accomplir cet exercice le plus saint de la vie du prêtre. Il n'y avoit point de motif qui pût la luy faire dire avec précipitation, ou avec un moindre recueillemenl. Il mettoit toujours tout le temps nécessaire pour s'y préparer, la célébrer, et faire son action de grâces.

Rien de plus élevé que ses idées sur cet auguste mystère, qu'il nous a laissées dans son livre du Sacrifice admirable de la sainte Messe. Lorsqu'il s'agissoit de se préparer à la célébrer, il entroit autant qu'il pouvoit dans les sentimens de notre divin Sauveur au jardin des Oliviers; il s'abîmoit profondément devant Dieu à la vue de tous ses péchez, se regardant comme chargé des fautes de tout le monde. Sa grande application durant ce temps-là étoit de se pénétrer de l'excellence de l'action qu'il alloit faire, de bien diriger et purifier ses intentions, de protester à Dieu qu'en offrant le saint sacrifice, il ne vouloit chercher que sa seule gloire et luy procurer un honneur parfaitement digne de luy, le remercier de ses bienfaits, expier ses péchez et ceux de tout le monde, et obtenir les grâces dont luy et tous les autres chrétiens ses frères avoient tant de besoin. Voilà quelles étoient ses préparations ordinaires, qu'il sçavoit pourtant varier suivant les mouvemens de sa dévotion.

Mais qui pourra comprendre et exprimer les saintes ardeurs qui remplissoient son âme lorsqu'il célébroit la messe? Son cœur étoit alors tout de feu. On en peut juger par les paroles suivantes qu'on a trouvées après sa mort écrites de sa main; elles sont comme les étincelles qui, jaillissant de son cœur embrasé de l'amour divin, s'élançoint vers le ciel. Peut-être pourront-elles faire quelque impression sur la tiédeur de ceux qui voudront s'en bien pénétrer: « 0 abisme d'amour! 0 bonté infinie! 0 charité immense! Qu'en suis-je tout amour envers vous, ô très-aimé, très-aimant et très-aimable

LIVRE HUITIÈME

425

« Jésus! Quand sera-ce que je vous aimeray parfaitement! 0 qui me donnera que toutes les parties de mon corps et toutes les puissances de mon âme soient changées en cœurs de Séraphins! 0 qui me fera ce bien, que je sois tout transformé en un feu très-ardent et en une très-pure flamme d'amour envers vous! 0 Séraphins! ô Anges ô saints et saintes du Paradis, donnez-moy vostre amour, afin que je l'emploie à aimer mon Jésus! 0 hommes, ô créatures capables d'aimer, donnez-moy tous vos cœurs, afin que je les sacrifie à mon Sauveur! 0 très-doux Sauveur, que n'ay-je en moy tout l'amour du ciel et de la terre, s'il estoit possible! 0 que très-volontiers je le tournerois vers vous! 0 le bien-aimé du Père éterneî, ô le trésor et les délices du ciel et de la terre, comment estes-vous maintenant adoré, aimé et glorifié sur ces autels par desmilliers d'Anges qui vous environnent de tous côtés! 0 comment devriez-vous y estre révéré, loué et aimé deshommes, puisque c'est pour l'amour, non pas des anges, mais des hommes, que vous y estes présent! Ah! que tous les Anges et les hommes, que

toutes les créatures de la terre et du ciel soient converties en adoration, glorification et amour envers vous! Que toutes les puissances de vostre divinité et de vostre humanité soient employées à vous magnifier et à vous aimer éternellement. »

Les flammes qui sortoient de son cœur embrasé d'amour durant le saint sacrifice ne l'empêchoient cependant pas de remplir toutes les cérémonies prescrites par l'Eglise; au contraire, il apportoit sur ce point une exactitude exemplaire et vraiment édifiante; et, bien que très-long à dire la messe, il ne fatiguoit point ceux qui avoient le bonheur d'y assister. Ils se sentoient pénétrés de dévotion en voyant célébrer nos saints mystères avec un recueillement si profond et une piété si tendre. Après avoir dit la sainte messe, se prosternant aux pieds de Notre-Seigneur, qui résidoit alors dans son cœur, il luy rendoit de dignes actions de grâces; il profitoit de ces précieux momens pour répandre devant luy ses adorations, ses louanges, ses remerciemens, son amour, et accomplir, en un mot, tous les actes accomplis par le Sauveur sur l'autel à

l'égard de son divin Père. Il avoit encore différentes pratiques et industries que luy suggéroit son amour, pour se bien acquitter de ces grands devoirs de religion qu'il diversifioit pour ne pas tomber dans la routine en reproduisant toujours les mêmes affections. Il se servoit souvent de ce verset du psaume 102: *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quae intra me sunt nomini sancto ejus; désirant que non-seulement toutes les puissances de son âme s'accuittassent de ce devoir, mais que Jésus-Christ même qui étoit pour lors dans son cœur voulût bien luy-même le faire d'une manière digne de son divin Père.* C'étoit encore dans le même esprit qu'il répétoit ces paroles qui exprimoient si bien les grandes ardeurs dont son cœur étoit consumé: « *O très-doux, très-cher, très-désirable, très-aimable Jésus! O l'unique de mon cœur, l'objet de mes amours! O ma chère âme! O mon très-cher cœur, mon trésor et ma gloire, tout mon contentement et ma seule espérance! Amote, amantissime Jesu, amote, bonitas infinita, amo te ex toto corde meo, ex tota anima mea, et ex totis viribus meis, et magis atque magis amare volo* »; voulant signifier par son âme et son cœur, le cœur et l'âme de Jésus, toutes les puissances de sa divinité et de son humanité qui étoient en luy et à luy par la sainte Communion; et dont il avoit droit d'user actuellement comme d'un bien qui luy appartenoit en propre. Voilà de quelle manière toute pleine de piété et de religion il se comportoit avant et après la sainte messe et pendant qu'il la célébroit.

Il ne cessoit d'exhorter ses confrères à apporter tout le recueillement dont ils étoient capables, en offrant le saint sacrifice. Il a mis un article très-pressant sur ce sujet dans les Constitutions de sa Congrégation, et il l'a recommandé pareillement dans plusieurs lettres adressées aux supérieurs de ses maisons. « *Je supplie, dit-il dans une de ces lettres, un chacun de nos chers confrères, surtout de dire la messe avec grande application d'esprit et de cœur à un mystère si grand et si divin, de ne se haster jamais, et de bien prononcer tout ce qu'il dit à l'autel.* » Et après avoir rapporté ce passage de Jérémie: *Malediclus qui facit opus Dei negligenter, il ajoutoit, qu'un prêtre qui célébroit la sainte*

messe, qui est l'œuvre de Dieu par excellence, sans respect et sans dévotion, avoit tout à craindre.

Mais quelle douleur ne ressentoit-il point quand il voyoit un prêtre approcher du saint autel sans la modestie, le recueillement et le respect que demande un si redoutable mystère; ou encore lorsqu'il l'entendoit célébrer avec trop de précipitation! Ayant un jour remarqué qu'un de ses sujets l'avoit dite en un quart d'heure, il ne put dissimuler sa douleur; et il déclara en présence de la

communauté, sans cependant nommer le coupable, que si ce cher confrère ne se corrigeoit de cette faute, il falloit qu'il sortît de sa Congrégation, ou qu'il en sortiroit luy-même plutôt que d'être témoin d'une pareille indévotion, « qui seroit capable, disoit-il, de le faire mourir de douleur de voir son maistre si mal servi. »

SA RELIGION A RÉCITER L'OFFICE DIVIN.

Le P. Eudes regarcloit la récitation du saint Office comme la fonction la plus importante de la Religion pour les ecclésiastiques, après la célébration de l'auguste sacrifice de la messe. Il disoit que c'étoit la plus digne occupation du ciel et de la terre, des anges, des trois saintes personnes divines elles-mêmes, qui sont continuellement occupées à se louer l'une l'autre dans l'éternité. Pénétré de l'excellence de cette sainte fonction, il regarda toujours comme un devoir des plus sacrez de s'en acquitter avec le plus grand soin, même au plus fort du travail des missions, il n'eut jamais la mauvaise habitude de le dire avec précipitation. Pour le bien réciter, et se prémunir contre la routine qui est la ruine de tout sentiment pieux dans les exercices de religion, il eut recours à différentes pratiques qu'il nous a fait connoître dans le livre qu'il a composé sur l'Office divin et de la manière de le réciter.

Il s'étoit attaché principalement à ces trois petits mots, dignè, attentè et devotè, et il se faisoit un devoir de les observer avec toute l'exactitude dont il étoit capable. Pour cet effet, il tenoit toujours son esprit et son cœur élevé vers Dieu, s'efforçant de se détacher complètement du monde sensible. Durant le cours de cette sainte action, il se renou-

428

VIE DU R. P. EUDES.

veloit souvent dans cet esprit de religion et de piété par de vives aspirations, par des élancemens de son cœur vers le ciel, et par des affections conformes aux paroles qu'il prononçoit; veillant de plus à se tenir de la manière la plus respectueuse possible, et à choisir, autant qu'il le pouvoit, le temps et les lieux les plus favorables au recueillement et à la piété; en un mot, il ne falloit que le voir ou l'entendre dire son office pour se sentir pénétré de dévotion (1).

« Je vous conjure surtout, écrivoit-il à un supérieur, que les exercices qui regardent directement Dieu, comme le saint sacrifice de la messe, l'Office divin, les prières du matin et du soir, celles d'avant et d'après les repas, ne se fassent jamais à la haste, sous quelque prétexte que ce soit, mais posément, distinctement et dévotement. » Il invectivoit avec force contre l'irréligion des prêtres, qui célèbrent les divins Offices avec si peu de révérence, “qu'à les entendre chanter, disoit-il, on croiroit qu'ils sont gagez pour mépriser Dieu, se moquer de luy et le faire deshonorer par les autres (2). » Passant un jour devant une église, il y entra,

(1) « Le P. Eudes ne finissoit jamais l'Office, quelque application qu'il eût mise à le bien réciter, sans l'offrir au divin Cœur de Jésus, dans lequel il espéroit trouver la réparation de toutes les négligences qu'il avoit pu commettre dans ce saint exercice. » (Hérambourg, 1^{re} partie, chap, XVIII) Il récitoit dans ce but la prière suivante:

O Clementissime Jesu, gratias ago tibi ex toto corde meo. Propitius esto mihi vilissimo peccatori. Ego hanc actionem offero divino Cordi tuo emendandam atque perficiendam, ad laudem et gloriam sanctissimi Nominis tui et beatissimœ Matris tuœ, ad salutem animœ meœ totiusque Ecclesiœ tuae sanctœ. Amen.

Cette prière est restée, depuis le P. Eudes, en usage dans plusieurs diocèses; beaucoup d'ecclésiastiques, en Normandie et en Bretagne, la récitoient fidèlement après le Sacrosanctæ. (Le R. P. Le Doré)

(2) Voici textuellement le passage cité par le P. Martine:

“Je passe sous silence la façon en laquelle se comportent dans les églises plusieurs d'entre ceux qui partout, mais spécialement dans ces lieux-là, deuroient estre des exemplaires de modestie, de dévotion, de silence et de respect en la présence de Dieu. Je ne parle point de la manière étrange en laquelle on célèbre le redoutable sacrifice de l'autel et le divin Office

selon sa pieuse coutume, avec son compagnon, pour y adorer le Saint-Sacrement. Les prêtres du lieu chantoient pour lors l'Office des morts avec une précipitation véritablement indécente. Un d'entre eux entonna sur le ton le plus leste, et comme s'il eût voulu en finir le plus vite possible l'admirable cantique d'Ezéchias qui se dit aux Laudes des défunts: Ego dixi in dimidio dierum meorum, vadam ad portas inferi: j'ai dit: Au milieu de mes jours, je descendray aux portes du tombeau (Isaïe, XXXVIII, 10).

Indigné de voir ainsi traitée la parole de Dieu: « continue, continue, dit le P. Eudes, assez haut pour être entendu, de ce pas là, tu y seras bientôt (1). »

SON GRAND RESPECT POUR LES PRÊTRES ET LES RELIGIEUX

« C'étoit ce même esprit de Religion qui luy donnoit tant d'estime et de vénération pour les bons prêtres, et le portoit à ne rien épargner pour aider à les former, soit dans les missions, soit dans les séminaires. Il ne pouvoit souffrir qu'un prêtre restât découvert en luy parlant. S'il en voyoit quelqu'un debout à ses sermons, il demandoit qu'on lui fit place, et s'arrêtait jusqu'à ce qu'il fût assis: voulant apprendre par là au peuple le respect qui est dû au caractère sacerdotal. Partout et toujours, il faisoit honneur à Messieurs les Curez, et il

...en beaucoup d'endroits, si éloignée de la piété, majesté et sainteté qui est convenable à une action toute sainte et divine, comme celle-cy; et si accompagnée d'immodestie, de précipitation et d'irrévérence, pour ne pas dire d'impiété, qu'à voir le maintien de plusieurs sans retenuë, leur posture messéante, leurs gestes dérégis, leurs yeux égarés, et à les entendre causer, crier, rire, anticiper les uns sur les autres les choses qu'ils prétendent chanter, en étouffer la plus grande partie entre leurs dents, on croiroit qu'ils sont gagés, non pour chanter, mais pour gronder; non pour servir Dieu, mais pour le mépriser; non pour le louer, mais pour se moquer de luy; non pour l'honorer, mais pour le déshonorer et le faire déshonorer aux autres.”

(La Vie et le Royaume de Jésus, partie VI, p. 443, 444).

(1) Le P. Eude traduisait, pour les besoins de la circonstance, le mot inferi par enfer. Le sens était donc: « de ce pas là, malheureux, tu y seras bientôt aux portes de l'enfer. »

n'en parloit jamais en chaire que le bonnet carré à la main. Il portoit et vouloit qu'on portât un profond respect à tous les évêques et surtout au seigneur évêque diocezain. Il a donné l'exemple de ce respect envers les Prélats mêmes qui luy étoient des plus opposés, et qui s'unissoient à ses ennemis pour exercer sa patience. Il ne pouvoit souffrir que l'on parlât de leurs personnes sacrées sans leur accorder toute la vénération qui leur est due.

Il avoit les sentimens de la plus cordiale charité pour tous les ordres religieux, et s'appliquoit à

bien saisir le but spécial de chaque Institut, et tout ce qui étoit de nature à le rendre recommandable. Il entretenoit des liaisons de piété avec un grand nombre de ces Ordres; mais il avoit une vénération particulière pour la sainte Compagnie de Jésus, à cause du zèle de ses enfans pour la gloire de Dieu et le salut des âmes: il n'y avoit rien qu'il ne fût disposé à faire pour leur donner des marques de son respectueux attachement.

SON DON D'ORAISON.

Le grand amour du P. Eudes pour Dieu, Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère, pour tous les Anges et les Saints, étoit le fruit de son oraison mentale; l'oraison étoit comme la fournaise ardente où il abîmoit son cœur pour l'embraser des célestes ardeurs dont nous avons parlé précédemment. C'étoit dans ce sanctuaire où il trouvoit ce grand fond de religion, où il puisoit ces lumières qui ont paru dans sa conduite, cette force et cette onction qui se faisoient sentir dans ses sermons auxquels rien ne pouvoit résister.

L'oraison mentale étoit son exercice privilégié, et il y éprouvoit d'ordinaire tant de douceur, qu'il disoit que mille ans des plaisirs du monde n'avoient pas un moment des suaves jouissances que Dieu luy faisoit goûter dans ce saint exercice. Rien de plus élevé et de plus beau que ses idées sur ce sujet. C'est par l'oraison, disoit-il, qu'une âme possède Dieu et en est possédée, qu'elle reçoit les lumières et les grâces: elle fait le bonheur de la vie chrétienne, et, versant dans l'âme les plus pures jouissances, elle luy apporte comme un avant-

goût du bonheur du ciel. Cet exercice lui paroisoit d'une telle importance, qu'il ne croyoit pas que l'air, la terre, et le pain fussent plus nécessaires à l'homme pour entretenir la vie animale, que l'oraison ne l'est au chrétien pour le faire vivre de la vie spirituelle et surnaturelle. Il disoit encore: l'oraison est la source de la véritable piété et de toutes les vertus chrétiennes qui naissent et grandissent dans ce doux entretien de l'âme avec Dieu. Aussi, ce bienfaisant exercice est une des pratiques que le Serviteur de Dieu a le plus recommandées dans sa Congrégation. Il étoit tellement convaincu de sa nécessité qu'il auroit refusé d'accepter la direction d'un établissement, s'il n'avoit pu luy assurer le temps notable qu'il entendoit toujours consacrer à l'oraison. Il vouloit que les ordinans qui venoient dans ses Séminaires y employassent une heure tous les jours aussi bien que ses propres sujets. Les Supérieurs d'un diocèze dans lequel il avoit un Séminaire ayant cru qu'une heure d'oraison étoit un temps trop considérable pour des ordinans et qu'on devoit se contenter d'une demi-heure, il en ressentit beaucoup de peine, s'en plaignit amèrement, et il eût certainement abandonné cet établissement si ses prêtres n'eussent continué à donner tous les jours une heure entière à l'oraison. Luy-même prêchoit d'exemple autant que ses occupations le luy permettoient: il faisoit régulièrement une heure d'oraison tous les jours; il en sortoit embrasé d'amour, comme rayonnant des grandes lumières que Dieu luy avoit communiquées, et avec une résolution sans cesse renouvelée de s'appliquer de plus en plus à bien remplir les saintes fonctions dont Dieu avoit bien voulu l'honorer. C'étoit dans cet exercice au pied de son crucifix, qu'il négocioit ses propres affaires et celles des autres. C'étoit surtout dans ce saint livre qu'il étudloit pour s'instruire des règles de la divine sagesse et y apprendre les enseignemens qu'il devoit ensuite adresser aux prêtres et aux fidèles. Aussi, quand il prêchoit les grandes vérités du salut, après les avoir ainsi préparées et ruminées dans l'oraison, à genoux, devant son crucifix, il ravissoit les cœurs de ses auditeurs; tout ce qui sortoit de sa bouche étoit tellement accompagné de grâces et de bénédictions, que les choses les plus communes paroisoient comme transfigurées

et que les vérités les plus simples touchoient les cœurs les moins sensibles.

PIÉTÉ DE SES LIVRES.

C'est encore ce qu'on peut remarquer dans les livres qu'il a donné au public; on n'y remarque d'abord qu'une grande simplicité, un style qui n'a rien de pompeux, une éloquence dénuée de ces artifices que la rhétorique enseigne; mais sous cette simplicité, on sent une vertu secrète et cachée, qui porte la lumière dans l'esprit, la chaleur dans le cœur, la force dans la volonté; l'intelligence s'ouvre à la clarté de la vérité, et l'âme s'embrase d'amour pour la vertu. Le saint Evangile, sous la simplicité de ses expressions et de ses paraboles, ne cache-t-il pas aussi les plus hauts mystères de notre Religion et les plus beaux secrets de la grâce? Cecaractère général aux livres du P. Eudes les fit estimer des gens de bien, à tel point qu'une pieuse Communauté prescrivoit à ses pensionnaires d'apporter avec eux quelques-uns des livres de cet homme de Dieu, si riches de la science des Saints (1). Cette sainteté étoit le fruit de ses oraisons qui, bien souvent, se continuoient à différens momens de la journée, en dehors du temps fixé par les règlements de la Congrégation et cela sans nuire en rien aux obligations attachées à sa position; jamais personne n'a, tout à la fois, plus prié et plus agi que luy; jamais homme n'a entretenu un commerce plus fréquent avec Dieu et avec les hommes. Quand il pouvoit disposer d'un moment de loisir, il en profitoit pour se jeter au pied de la croix de son Sauveur; et, quand tout son temps étoit pris par les occupations diverses et incessantes de la vie apostolique, surtout dans les missions, il y suppléoit par des oraisons jaculatoires, qui devenoient une sorte d'oraison continue.

(1) "Son livre du Bon Confesseur a été si universellement estimé, qu'avant la mort de son auteur, on en avoit fait plus de 9 éditions; et qu'un des plus illustres archevêques de France en ordonna la lecture à tous les prêtres de son diocèse par un statut particulier." (Helyot, Hist. des Ordres religieux, t. VIII.)

SA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Un des principaux fruits que le P. Eudes retraitoit du saint exercice de l'oraison étoit cette parfaite conformité à la volonté de Dieu qui est une des plus solides preuves de sa sainteté. La vie du Fils de Dieu sur la terre n'a pas eu d'autre objet que de faire en tout la volonté de son Père; les Anges et les Saints du ciel, les justes qui sont sur la terre, sont occupés constamment à se conformer en toutes choses à la sainte volonté de Dieu, On peut dire que notre saint Instituteur a fait de ce principe la règle de toute sa conduite pendant sa longue existence. La volonté de Dieu en toutes choses, c'étoit le principal objet de sa dévotion, le plus agréable sujet de ses pensées, le principe de ses plus tendres affections et la matière presque continue de ses sermons et de ses entretiens. Il regardoit la divine volonté comme sa fin, son centre, son élément, son souverain bien; il s'abandonnoit entièrement à elle pour l'âme et pour le corps, pour la vie et pour la mort, pour le temps et pour l'éternité. Il ne vouloit point d'autre joie, d'autre trésor, d'autre gloire, d'autre paradis en ce monde et en l'autre. Renonçant complètement à sa propre volonté, il voulut que Dieu en disposât, la conduisât et l'appliquât. à tout ce qu'il désirait: il eût mieux aimé mourir que de rien faire contre la divine volonté. Il faisait tous les matins un acte d'acceptation de toutes les croix qui luy devoient arriver durant la journée; et il avoit grand soin de le renouveler à chaque événement qui se rencontroit pendant le jour., Il se montrait d'une indifférence complète pour les lieux où la divine Providence l'appelait, et pour tous les travaux où il luy plaisoit de l'appliquer. Quand il croyoit que Dieu vouloit de luy une chose, il la faisait

aussitôt; et quoy qu'il luy en pût coûter, rien au monde n'eût été capable de l'en détourner: la dévotion qu'il avoit à cette divine volonté ne luy permettant pas d'en différer l'exécution. Il vouloit tout ce que Dieu vouloit, rien que ce qu'il vouloit, l'accomplissant toujours avec empressement et joie, parce que tel étoit le bon plaisir de la divine Majesté. De là, cette parfaite

résignation qui n'a jamais laissé échapper le moindre murmure, quand il perdoit quelqu'un de ses meilleurs sujets et de ses plus intimes amis. Cet abandon au bon plaisir de Dieu dans tous les événemens de la vie produisoit dans son âme une paix querien ne pouvoit troubler. Cette résignation chrétienne est encore une preuve solide de la pureté de son amour pour Dieu, dont le souverain degré consiste à faire, à souffrir et à accepter avec. joye tout ce qui arrive par sa très-sainte volonté.

Il trouva et employa quantité de moyens pour honorer et faire honorer cette divine volonté. 1o Il la regarda comme la fin et le but de sa Congrégation, et demanda à tous ses enfans de se bien pénétrer de cette grande idée. C'est pourquoy il leur proposa, dez le commencement dé ses Constitutions, ces belles paroles tirées du deuxième livre des Machabées: *Colere Deum, et facere voluntatem, ejus, corde magno et animo volenti.* Il leur recommandoit de les avoir sans cesse devant les yeux comme le but vers lequel ils devoient continuellement aspirer. 2o, Quoyqu'il se fût longtemps servi de plusieurs belles sentences pour mettre à la tête de ses lettres, il adopta principalement celle-cy: *La divine volonté soit nostre conduite en toutes choses, surtout quand il écrivoit aux sujets de sa Congrégation.* Il voulut aussi que ses prêtres l'employassent lorsqu'ils écrivoient; il leur en fit même un point de règle dans ses Constitutions. 3o Il composa à ce sujet une sorte de cantique formé de différens versets des psaumes où il est parlé de cette divine volonté, afin que luy et ses sujets puissent s'en servir pour rendre hommage, tous les jours, à la sainte volonté de Dieu. 4o Il avoit consacré un jour, chaque année, pour luy rendre et faire rendre un hommage général dans la Congrégation: c'étoit le XXIe dimanche après la Pentecôte, dont l'Introït de la messe commence par ces paroles: *In voluntate tua, etc., et dont la Collecte montre la soumission du peuple fidèle à cette suprême volonté.* 5o Il fit imprimer et distribuer à ses prêtres de petits billets qu'il vouloit que chacun portât sur son cœur; d'un côté étoit écrit: *Benedictum sit Cor amantissimum, et dulcissimum, nomen Jesu et Mariae in aeternum et ultra. Nos cum prote pia benedicat Virgo Maria; et sur*

l'autre côté: *Peto Domine, et ex toto corde meo desidero, ut semper in me et in omnibus creaturis landabilissima voluntas tua perficiatur, secundum optimum beneplacitum, tuum.* Ces dernières paroles sont tirées des écrits de sainte Gertrude.

Il a travaillé continuellement à établir cette précieuse dévotion dans le cœur des sujets de sa Congrégation. Il leur disoit souvent qu'elle étoit comme l'âme de son Institut; que la perfection et la force de la Congrégation dépendoient de sa soumission à la divine volonté, qui en étoit la base et en devoit être aussi la supérieure et la mère chargée de la régir et gouverner en toutes choses selon son bon plaisir. « La divine volonté est nostre bonne mère, leur disoit-il, car c'est d'elle que nous avons receu l'estre et la vie, tant de nature que de grâce: c'est elle qui doibt nous gouverner, et nous luy devons obéir, et nous abandonner à sa conduite avec grande confiance, puisqu'elle a pour nous un amour vraiment maternel. C'est pourquoy, je vous supplie, mes frères très aimez, que nous la regardions, aimions et honorions comme nostre très-aimable mère, et que nous mettions nostre principale dévotion à nous attacher fortement de cœur et d'esprit à la suivre fidellement en tout et partout; et à obéir à tous ses ordres, corde magno, et animo volenti. Mettons en cela toute nostre gloire

et nostre joye. »

Une autre fois il leur écrivoit - « L'accomplissement de la divine volonté est l'unique fin pour laquelle nous sommes en ce monde, c'est nostre unique affaire, et nostre unum necessarium. C'est ce que nous demandons à Dieu tous les jours par ces paroles: Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra. C'est nostre centre, et nostre élément dans lequel nous trouverons nostre vray repos et la vraye vie « Mais afin que la divine volonté règne sur nous et nous gouverne, il est absolument nécessaire de renoncer à sa propre volonté, qui luy est aussi contraire que le diable est opposé à Dieu. Nous devons nous efforcer avec le secours de Dieu de la mettre sous nos pieds, de l'écraser comme un serpent et comme l'Antéchrist, dans la persuasion qu'il n'y a rien en nous qui mette plus d'obstacle

436

VIE DU R. P. EUDES.

à l'accomplissement de la divine volonté, que nostre volonté propre. »

Il donna à peu près les mêmes instructions de vive voix et par écrit à ses filles, les Religieuses de Notre-Dame de Charité; il inspiroit aussi les mêmes sentimens à tous ceux qu'il conduisoit. Nous avons un grand nombre de ses lettres écrites à des personnes de différentes conditions, à plusieurs de ses sujets, à des Religieuses de Notre-Dame de Charité, de Montmartre et autres, dans lesquelles il dit, sur cette matière, les plus belles choses qui se puissent énoncer, pour leur inspirer l'amour de cette dévotion et leur apprendre à faire un saint usage de leurs peines et des accidens fâcheux qui pouvoient leur arriver: nous n'en rapporterons point ici davantage, parce que ces citations nous conduiroient trop loin.

SA RECONNOISSANCE ENVERS DIEU.

Ce beau sentiment dont il étoit si profondément pénétré luy inspiroit une parfaite reconnaissance pour tous les bienfaits qu'il avoit receus, et qu'il recevoit de Dieu tous les jours; pour les grâces accordées à sa Congrégation et à toutes les créatures, mais spécialement à celles qui ne luy en témoignoient pas leurs remercimens. Il avoit remarqué, dans les divines Ecritures, que le Seigneur exigeoit toujours de son peuple le devoir de reconnaissance pour tous les bienfaits dont il le favorisoit; que, pour ce motif, il avoit institué des fêtes et prescrit des sacrifices et des offrandes, afin de rappeler aux Israélites les grâces dont il les avoit comblées, et la reconnaissance dont ils luy étoient redevables: toute l'Ecriture est pleine des plaintes, des reproches, des menaces et des punitions de Dieu motivées par les nombreuses ingratitudes du peuple élu. Le P. Eudes avoit trop de piété et de religion pour négliger un si juste devoir; il fut toujours très-fidèle à s'en bien acquitter, et à en inspirer la pratique à tous ses sujets. Il bénissoit Dieu, il le louoit et le remercioit sans cesse pour tout ce qu'il est en luy-même considéré dans son être. divin, pour ses infinies perfections, pour la gloire immense qu'il possède, et pour celle que luy a rendue et luy, rendra

LIVRE HUITIÈME.

437

éternellement son Fils fait homme. il luy rendoit pareillement de très-humbles actions de grâces pour tous les biens qu'il a faits aux hommes par la création, par la rédemption et par tous les autres mystères ineffables qu'il a accomplis pour notre sanctification: il se regardoit comme chargé de cet important devoir envers Dieu, et pour luy-même, et au nom de toutes les créatures. C'étoit principalement dans le saint exercice de l'oraison et par l'offrande du sacrifice adorable de l'autel qu'il travailloit à remplir cette importante obligation.

Mais si le P. Eudes étoit si fidèle à rendre à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits accordez aux hommes, il n'apportoit pas moins de soin à luy marquer sa reconnaissance pour les bienfaits particuliers qu'il en avoit receus. Pour s'acquitter de ce devoir, il composa sur le modèle du Magnificat un Cantique dans lequel il a renfermé les grâces spéciales qu'il avoit receues de la libéralité de Dieu durant sa vie. Il demanda instamment qu'on mit ce papier à côté de son corps dans son cercueil, pour protester par là du désir qu'il avoit que tous les grains de la poussière en laquelle son corps seroit réduit fussent autant de langues et de cœurs occupez éternellement à bénir et remercier le divin Cœur de Jésus et le très-saint Cœur de Marie de tous les bienfaits qu'il reconnoissoit en avoir receus, afin qu'ils en remerciassent eux-mêmes la très-sainte Trinité, qui étoit la première source d'où ces biens étoient venus.

De plus, il fut toujours très-fidèle à rapporter à Dieu toute la gloire des grandes choses qu'il faisoit par le secours de sa grâce, comme on le peut remarquer dans son Journal, où on le voit à chaque article épancher son cœur en actions de grâces pour toutes les faveurs et bénédicitions qu'il recevoit de la bonté divine. Le titre même de ce Journal, qu'il a appelé Memoriale beneficiorum Dei, indique bien un cœur parfaitement reconnaissant, qui ne mettoit toutes ces faveurs en écrit que pour s'en souvenir et s'exciter par là à en bénir Dieu le reste de ses jours. C'est aussi pour la même raison qu'il conclut chaque article de ce Mémorial par quelque beau passage de l'Ecriture, ou par quelque verset des hymnes de l'Eglise; voulant par là marquer sa reconnaissance envers Dieu, et

438

VIE DU R. P. EUDES.

inviter toutes les créatures à s'unir avec luy pour bénir louer et glorifier leur commun Créateur, et l'unique principe de toutes ces grâces.

Non content de toutes ces marques de gratitude qu'il donnoit luy-même à son souverain bienfaiteur, il invitoit encore les autres à joindre leurs remercîments aux siens. Il écrivoit aux supérieurs des maisons de sa Congrégation, afin qu'ils remerciassent et fissent remercier la divine bonté de tous les bienfaits receus. Après la plupart de ses missions, il écrivoit ou à quelqu'un de ses confrères, ou à quelque Religieuse, ou à différentes communautés en général, pour leur faire connoître les grâces qu'il y avoit receues, et les inviter à en remercier Dieu.

Quand il recevoit quelque faveur extraordinaire, ou qu'il apprenoit la nouvelle d'un événement heureux, il en écrivoit aussitôt à ses maisons pour leur communiquer sa joie et les inviter à en remercier Notre-Seigneur et sa très sainte Mère. Nous avons rapporté cy -devant quantité de ces lettres édifiantes toutes pleines de jubilation et des pieuses effusions de son cœur reconnaissant. Il ne manquoit jamais non plus de rendre de très-humbles actions de grâces à notre très-aimable Crucifié des croix et des afflictions qui luy survenoient: il les regardoit comme un bienfait et s'en servoit pour se renouveler dans la ferveur. Il fit imprimer un calendrier des jours où la divine bonté avoit accordé quelques faveurs extraordinaires à sa Congrégation afin d'en remercier Dieu tous les ans d'une manière spéciale avec ses confrères; dans les jours qui précédoient cette fête de la reconnaissance, il avoit soin de préparer ses prêtres à l'accomplissement de ce devoir sacré. De plus, il avoit encore établi que, dans chaque maison de sa Congrégation, il y auroit un registre gardé par le Supérieur dans lequel on écrivoit toutes les faveurs spéciales qu'on recevroit de Dieu, de la sainte Vierge et des Saints, avec la date du jour et de l'année, pour en perpétuer la mémoire et n'oublier jamais à payer la dette de la reconnaissance aux aimables bienfaiteurs de qui on les avoit receues. Il ne se contentoit pas de marquer sa gratitude à Dieu et aux Saints, il l'étendoit encore à tous

ceux qui rendoient quelques services à luy ou à sa Congrégation; il auroit cru commettre une grande injustice, s'il avoit manqué à s'acquitter de ce devoir. Il prioit souvent Dieu pour les fondateurs, bienfaiteurs et amis de ses maisons, luy demandant avec instance de les bénir, de les conserver et combler de ses grâces et de ses bienfaits dans le temps

et dans l'éternité. Il récitoit plusieurs fois chaque jour cette belle prière à leur intention: Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus propter nomen tuum vitam aeternam; et, après le diner et le souper, cette autre, non moins touchante: Miserere, quæsumus Domine, animabus omnium benefactorum nostrorum; et pro beneficiis, quæ nobis largiti sunt in terris, praemia aeterna consequantur in cœlis. Per Christum Dominum nostrum.

Quoyqu'il dise si peu de chose de ses missions dans son Journal, il y a inscrit le plus souvent le nom de ceux qui en faisoient la dépense, pour marquer sa gratitude; et il faisoit prier Dieu pour eux pendant toute la mission. Il a mis dans les Constitutions de sa Congrégation un chapitre intitulé: De la gratitude, que l'on peut regarder comme l'expression fidèle de ses dispositions et des sentimens de son cœur à ce sujet: il y prescrit ce qu'il souhaitoit que l'on fit pour marquer sa gratitude envers tous les bienfaiteurs de la Communauté. Cefut aussi par ce même esprit de reconnaissance qu'il donna dans son testament une place honorable à un bon frère domestique nommé Richard Lemoyne, de qui il reconnoît avoir receu beaucoup de services durant plusieurs années. il prie ses frères d'avoir pour ce bon frère la même charité qu'ils auroient pour leur supérieur luy-même, s'il étoit encore en ce monde. Voilà quelle fut la gratitude du Serviteur de Dieu à l'égard de tous ceux qui luy faisoient du bien.

SA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

Mais la vertu de la reconnaissance n'étoit en luy que comme une petite branche d'une autre vertu incomparablement plus étendue: la charité envers le prochain. La charité immense de Notre-Seigneur pour les hommes étoit un des sujets les

440

VIE DU R. P. EUDES.

plus ordinaires de l'oraison de ce dévot Père, et en même temps un des sujets qui le touchoient le plus vivement. C'étoit la charité qui, en agissant puissamment sur son cœur naturellement aimant, luy faisoit prendre ces fortes et généreuses résolutions de se consacrer entièrement aux intérêts de ses frères, sans mettre de bornes à son dévouement. Pour peu que nous examinions la vie de cet homme de Dieu, nous reconnoîtrons que la charité a été le principe de ses actes, de ses démarches et de toutes ses vertus.

En effet, qui pouvoit luy donner le courage de supporter tant de travaux, de peines et de fatigues, de s'exposer à tant et de si grands dangers; qui luy inspiroit ces discours si animez, si touchans qui soulevoient les peuples et les entraînoient après luy dans les voyes de la vérité et de la vertu, sinon cette double charité qui, au langage du Fils de Dieu, est l'abrégé de la Loy et des Prophètes? On ne peut douter que son amour pour le prochain n'ait été à la hauteur de son amour pour Dieu, puisque, selon ce même Sauveur, ces deux branches de la charité se réunissent au sein de Dieu, qui en est le principe unique. Aussi, étoit-il infatigable lorsqu'il s'agissoit de rendre service au prochain; il ne sçavoit jamais dire: c'est assez, il ne connoissoit ny le repos, ny les difficultez: sa charité pour le prochain étoit sans bornes et sans mesure.

Sacharité étoit universelle, s'étendant partout, et à toutes sortes de personnes. Il n'y avoit ny temps, ny lieu où il ne fût prêt à secourir le prochain; il ne reculoit devant aucune peine, devant aucun sacrifice quelque pénible qu'il fût, quand il s'agissoit d'être utile aux hommes. Il recevoit à

coeur ouvert tous ceux qui le venoient consulter, spécialement les pauvres et les gens du commun. Quand quelqu'un le demandoit pour se confesser ou pour se faire instruire, il accourroit aussitôt avec une joye qui paroissoit même sur son visage. En un mot, il étoit l'expression vivante de cette charité dont saint Paul a fait le tableau dans sa première Epitre aux Corinthiens, c'est-à-dire de la charité telle que la comprennent et pratiquent les saints.

SON AMOUR POUR SES ENNEMIS.

Mais, quoique la charité du P. Eudes s'étendit généralement à toutes sortes de personnes, elle se manifestoit d'une manière toute spéciale envers ses ennemis et tous ceux qui le faisoient souffrir. « Le P. Eudes, dit M. Jollain dans son oraison funèbre, paroist insensible à toutes les injures; il remercie Dieu qui luy envoie ces grandes humiliations pour détruire son orgueil, et pour luy donner occasion de pratiquer l'humilité chrétienne; il pardonne de bon cœur à ses calomniateurs qu'il appelle ses bons amis. Il prie et fait prier Dieu pour eux; et jamais il n'a receu la plus petite offense, qu'il n'ait engagé ses amis à faire des prières, ou à dire la sainte messe pour ceux qui luy faisoient injure. Sagénérosité va encore plus loin; il s'offre à la divine justice pour souffrir en ce monde toutes les peines qu'il plaira à Dieu de luy envoyer, pour en délivrer ceux qui médisent de luy et pour obtenir le pardon de leurs péchez. Quelle constance et quelle charité! Souffrir les injures et ne pas murmurer, c'est beaucoup pour un chrétien; souffrir et pardonner, c'est la vertu et le courage d'un saint; mais souffrir sans murmurer, pardonner d'un bon cœur les injures et prier pour ses grands ennemis, ah! c'est la vertu du Saint dessaints: c'est le caractère de Jésus mourant, dont le P. Eudes a parfaitement imité la patience, la douceur et la charité. » M. Jollain ne dit rien en cela dont nous n'ayons vu cy-devant grand nombre de preuves.

Tels furent ses sentimens envers ses adversaires implacables qui l'empêchèrent par deux différentes fois d'obtenir la confirmation de sa Congrégation par le Saint-Siège. Il vit dans le refus qu'il éprouva la volonté toujours adorable de la divine Providence, qui se servoit de ses ennemis comme d'instrumens pour exécuter ses desseins éternels. Il étoit naturel de concevoir quelque ressentiment contre ceux qui l'avoient mis mal dans l'esprit du Roy, et luy avoient causé tant d'inquiétudes et de tourmens. Il auroit trouvé bien des

occasions de s'en venger, s'il l'eût voulu; mais il n'en eut pas la moindre pensée. Toute la vengeance qu'il en tira, fut de prier instamment pour eux, et de les mettre au nombre de ses amis et de ses bienfaiteurs.

Il faisoit tenir un registre où étoient inscrits les noms de tous les fondateurs et bienfaiteurs de la Congrégation en général, et de chaque maison en particulier; et il vouloit qu'on y adjoignit les ennemis de la Congrégation. « Nous mettons de ce nombre, dit-il, tous ceux qui nous ont été contraires, qui nous ont traversé et affligez; nous les mettons au nombre de nos bienfaiteurs signalez, et mesme de nos fondateurs, parce qu'ils nous ont ayé à nous humilier et mortifier, et nous ont donné le moyen de nous enrichir des grâces et des bénédictions célestes par la pratique de plusieurs vertus; et que Dieu s'est servi d'eux pour fonder et établir notre Congrégation sur la croix. » Mais il ne vouloit pas qu'on les nommât; car, outre que le dénombrement en eût été trop long, il eût craint de blesser cette même vertu de charité en les signalant à bien des gens qui ne les connoissoient pas. Partout on remarque dans sa vie des marques de charité envers ses persécuteurs et

calomniateurs.

SA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES ET LES MISÉRABLES.

Une seconde sorte de personnes qui étoient, l'objet de la charité spéciale du P. Eudes étoient les pauvres et les misérables. Il avoit remarqué dans l'Evangile que le Fils de Dieu étant sur la terre a eu une prédilection bien marquée pour ces pauvres deshérité des biens de la terre; c'est à eux principalement que le divin Maître a annoncé le Royaume de Dieu; c'est en leur faveur qu'il a opéré ses plus grands miracles. Le P. Eudes s'appliqua à suivre sur ce point l'exemple du Sauveur. Car quoiqu'il aimât également tous les hommes, on peut dire cependant que les pauvres et les misérables étoient les préférés de son cœur. Les regardant en quelque sorte comme un sacrement dans lequel Jésus-Christ se trouvoit

LIVRE HUITIÈME.

443

renfermé, il les traitoit toujours avec un profond respect et avec une grande charité (1).

Dez sa jeunesse, quoiqu'il eût peu de ressources, il se faisoit un devoir de les assister en tout ce qu'il pouvoit; il laissoit voir en toute occasion le penchant de son cœur à leur faire du bien. Aussitôt que ses supérieurs l'eurent attaché aux Missions suivant les impulsions de sa nature bienfaisante, il saisit avec empressement les occasions plus nombreuses qu'il eut d'assister les pauvres; jamais, quand il le put, il ne renoya un malheureux sans venir au secours de sa misère. C'est surtout à partir du temps où il se consacra aux missions qu'il témoigna l'estime et la charité qu'il ressentoit pour les malheureux. Lorsqu'il avoit la douleur de ne pouvoir soulager leur misère, il prioit et faisoit prier pour eux. Un de ses sujets rapporte dans un mémoire que lorsque le Serviteur de Dieu ne pouvoit donner l'aumône à un pauvre qui la luy demandoit, il disoit et faisoit dire à ceux qui l'accompagnoient un Pater noster, jusqu'à ces mots Panem nostrum quotidianum da nobis hodie, ou bien un Ave Maria. C'étoit une de ses pratiques de dévotion de demander à Dieu, avec grande ferveur, de les assister dans tous leurs besoins. Il conversoit plus volontiers avec eux qu'avec les riches, et mettoit plus d'empressement à les visiter dans leurs maladies et à les consoler dans leurs afflictions. De même, quand les pauvres le demandoient au confessionnal, il s'y rendoit plus promptement et avec plus de joie; il préféroit aussi les missions des plus pauvres villages à celles des plus grandes villes.

Mais lorsqu'il fut sorti de l'Oratoire pour établir sa Congrégation, libre désormais de suivre entièrement le penchant de son cœur, il ne mit plus de bornes à sa tendresse pour les pauvres: on le vit, plusieurs fois, s'ôter le pain de la bouche, et se priver de son nécessaire pour les assister. Il avoit grâce particulière, non-seulement pour leur donner des secours par lui-même, mais encore pour leur en procurer par d'autres il forma une association charitable d'un

(1) « Ce saint prestre pourroit bien estre appelé le Père des pauvres. » (Hérambourg, Ile partie, ch. XXIII.)

444

VIE DU R. P. EUDES.

certain nombre de personnes de qualité, dont le but étoit d'entreprendre, en faveur des pauvres, toutes les œuvres de charité qu'il seroit en leur pouvoir d'accomplir; il leur faisoit, de temps en temps, de petites conférences pour les animer et les soutenir dans une si sainte entreprise. Ce fut aussi l'esprit et les sentimens qu'il inspira aux sujets de sa Congrégation, dès ses premiers commencemens. Il disoit que Dieu avoit suscité sa Congrégation dans ces derniers temps pour instruire, assister et consoler les pauvres; et rien n'est plus édifiant que les instructions qu'il donnoit sur ce sujet à ses prêtres, et les

pratiques qu'il établit en faveur des pauvres.

Le zèle qu'il avoit pour l'assistance des malheureux le porta à les recommander très-particulièrement aux membres de sa Congrégation. Il leur disoit que quand on a le cœur plein de charité pour les pauvres, on trouve toujours moyen de les assister. Mais il vouloit qu'on joignît toujours le secours spirituel à l'aumône corporelle; qu'on leur dît quelques mots d'instruction pour leur apprendre à faire un saint usage de leur misère et les amener à penser à leur salut. Par cette même raison, il leur avoit ordonné de faire le catéchisme aux pauvres qu'ils rencontreroient par le chemin, ou à la porte des auberges où ils s'arrêtieroient, et de n'en laisser aller aucun sans luy parler de Dieu et de la grande affaire du salut.

Outre les aumônes publiques qu'il faisoit donner régulièrement aux pauvres, plusieurs fois la semaine (1), dans ses maisons, lorsqu'elles en avoient le moyen, il en faisoit faire encore de particulières qui revêtoient un caractère d'intimité vraiment touchant. Il avoit ordonné qu'un pauvre mangeroit une fois chaque semaine au réfectoire, ou avec les membres de la Congrégation employez dans les missions, et que ses maisons les plus aisées accompliroient ce même acte de charité trois fois la semaine. Pareillement, il avoit

(1) « Il faisoit donner publiquement l'aumône aux pauvres deux fois la semaine, à la porte du Séminaire de Caen, où il demeuroit ordinairement. » (Hérambourg.)

réglé que l'on donneroit à manger à douze pauvres dans chacun de ses établissements la veille des fêtes du divin Cœur de Jésus et du très-saint Coeur de Marie; et à treize, le Jeudi-Saint, après qu'on leur auroit lavé et bâisé les pieds; il, avoit recommandé de servir ces pauvres avec autant de dévotion et de charité que si l'on rendoit ce devoir à Notre-Seigneur luy-même. Lorsqu'un Supérieur étoit établi dans une de ses maisons, il devoit donner à dîner à trois pauvres, qu'il avoit l'obligation de servir luy-même. Quand un sujet de la Congrégation, ecclésiastique ou domestique, venoit à mourir, il avoit prescrit de donner à dîner à un pauvre pendant trente jours au réfectoire de la maison où avoit eu lieu le déces. A la mort du Supérieur général, cette obligation de charité s'étendoit à toutes les maisons de la Congrégation.

C'étoit encore une pratique établie par le P. Eudes dans sa Congrégation d'envoyer, de temps en temps, quelques-uns de ses prêtres dans les prisons, hôpitaux, ou maisons particulières, pour visiter, assister et servir les prisonniers ou les malades. Il vouloit qu'en toutes ces occasions on joignît toujours quelques instructions charitables pour contribuer à leur salut: luy-même étoit fidèle à donner l'exemple de toutes ces saintes pratiques. Il faudroit l'avoir vu dans les prisons, visitant et consolant avec une tendresse paternelle ces pauvres criminels, dont quelques-uns se trouvoient chargés de chaînes et enfermez dans de sombres cachots exhalant des miasmes qui souvent faisoient bondir le cœur. Il traitoit tous ces malheureux avec une cordialité qui les charmoit. Il compatissoit à leurs misères, et, assez ordinairement, on le voyoit mêler ses larmes avec les leurs.

Il ne laissoit pas d'y rencontrer des peines et des rebuts, quelquefois même de la part de ceux à qui il faisoit le plus de bien; mais ces difficultez n'étoient point capables de ralentir son zèle. Ces épines se changeoient en autant de roses, qui luy étoient plus douces que les louanges et les applaudissements dont on le combloit de toutes parts. Non-seulement il n'a jamais abandonné ces infortunez, il s'efforçoit encore de leur faire sentir la tendresse de son cœur: il les caressoit,

il les embrassoit; et si quelqu'un se trouvoit condamné à subir la peine capitale, juste chatiment de ses crimes, il l'accompagnoit jusqu'au lieu de son supplice, mais avec tant de bonté et de zèle, qu'il faisoit fondre en larmes et le criminel et ceux qui entendoient les exhortations qu'il luy adressoit pour le soutenir.

Il est assez rare que les exécuteurs des arrêts de la justice soient bien sensibles aux misères des criminels qui passent par leurs mains, non plus qu'à ce qui regarde leur salut. C'est même une espèce de miracle que d'en rencontrer dont le cœur soit susceptible d'émotion et de pitié (1). Cependant le bourreau de la ville de Caen ayant entendu plusieurs fois les touchantes exhortations que le P. Eudes adressoit aux criminels qui alloient subir le dernier supplice, et ayant été témoin de l'ardente charité qu'il faisoit paroître pour leur salut éternel, en fut tellement touché qu'il le conjura de vouloir bien prendre le soin de sa conscience, et luy aider aussi à sauver son âme. La charité du Serviteur de Dieu étoit trop grande et trop généreuse pour refuser qui que ce fût, même le bourreau; quoiqu'il eût pu avoir recours à plusieurs prétextes pour refuser une telle pratique, il le réceut à bras ouverts,, et luy accorda sa demande avec autant de cordialité que si c'eût été un des premiers magistrats de la ville.

La tendresse de son cœur et sa compassion alloient jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on fît du mal aux animaux même les plus vils: peu s'en fallut qu'il ne congédiât un frère domestique qu'il avoit vu poursuivre, sans pitié, un chien pour le faire sauter par une fenêtre d'où il n'auroit pu tomber sans se tuer. Ce trait de bonté accompli envers un pauvre

(1) « Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables? Cette tête, ce cœur sont-ils faits comme les nôtres?... Il a fini: le cœur lui bat, mais c'est de joie; il s'applaudit, il dit dans son cœur *. Nul ne roue mieux que moiEst-ce un homme? » (Joseph de Maistre, Les Soirées de Saint--Petersbourg, 1er Entretien.) Heureusement pour le bourreau que le comte J. de Maistre est porté parfois à cultiver l'hyperbole.

animal permet de juger l'étendue de l'amour et de la compassion qu'il portoit aux pauvres, aux affligez et aux misérables. Quand il rencontroit quelqu'un qui étoit dans l'affliction, alors même qu'il ne se plaignoit pas, le Serviteur de Dieu l'abordoit, luy parloit avec toute la douceur et la cordialité possibles; il s'insinuoit dans son cœur, il luy faisoit paroître le désir qu'il avoit de le soulager; puis, quand il connoissoit le sujet de son affliction, il luy proposoit les plus puissans motifs pour luy aider à faire un saint usage de ses peines, mais d'une manière si efficace qu'il le renvoyoit tout consolé. Il n'avoit point de plus grande satisfaction que devoir ses sujets s'employer à soulager les indigens dans leurs besoins tant spirituels que corporels. Il félicitoit ses confrères, quand les fêtes et les dimanches, ils avoient beaucoup de pauvres à leurs confessionnaux. Il vouloit que l'on quittât tout pour les assister lorsque l'occasion s'en présentoit. Un jour, un de ses confrères, ayant refusé de confesser une pauvre personne, parce qu'il étoit sur le point de dire la sainte messe, le P. Eudes, qui en fut témoin, le tirant en particulier, luy dit: « Que faites-vous là mon frère? Peut- estre que cette personne est en la puissance du démon, et qu'estant morte par le péché, elle vous demandera la vie de la grâce: allez donc incessamment l'entendre, puis vous penserez à dire la sainte messe.» Ce prêtre obéit à l'avis que luy donnoit son Supérieur; il eut la consolation de retirer cette personne de la vie désordonnée dans laquelle elle avoit vécu, et de luy faire accomplir dans la suite de dignes fruits de pénitence.

SON ZÈLE POUR LE SALUT DES AMES.

Le principe de cette charité si extraordinaire du P. Eudes à l'égard du prochain étoit son zèle pour le salut des âmes. Le prix inestimable des âmes, il avoit appris à le connoître dans le pieux exercice de l'oraison mentale, c'étoit là que dans le saint recueillement de sa pensée, loin des bruits du monde et ne vivant plus que pour Dieu, il avoit considéré et approfondi l'estime que Notre-Seigneur en avoit faite, ce

448

VIE DU R. P. EUDES.

qu'il a donné et sacrifié pour les racheter, le grand mal que leur cause le péché lorsqu'elles ont le malheur d'y tomber, et combien c'est une chose agréable à Dieu que de s'employer à les en retirer et à les mettre dans la voie du ciel.

Pénétré de ces grandes vérités, il se sentoit rempli d'un zèle admirable pour travailler à la sanctification des âmes; il s'y donnoit tout entier, heureux de consumer ses forces, sa santé et sa vie à un si noble travail. Est-il nécessaire de nous arrêter à rapporter ici tout ce que son zèle lui a fait faire pour une si excellente fin? Tout ce que nous avons dit cy-devant de ses missions, de ses travaux et de ses fatigues sont autant de preuves évidentes de la grandeur de son zèle. Nous ajouterons seulement que ce zèle étoit accompagné de toutes les qualitez requises pour être efficace. Le zèle du salut des âmes pour être bon et vraiment profitable doit être ardent, accompagné de douceur, pur, désintéressé, immense dans le but vers lequel il tend, et courageux dans ses entreprises. Or, on peut dire que celuy du P. Eudes a renfermé en soy toutes ces qualitez et ces dispositions.

D'abord, le zèle du salut des âmes doit être ardent; cette qualité luy est tellement essentielle que sans elle il ne seroit plus qu'un mot vide de sens. Le zèle de cet homme apostolique étoit accompagné d'une admirable ferveur, il n'avait point de plus forte passion que de mourir dans l'exercice de ses saintes fonctions. Il n'y avoit pas de sacrifices qu'il ne fût disposé à faire, pas de fatigues qu'il ne fût heureux de supporter pour gagner des âmes à Dieu, et les retirer de l'abîme du péché. Il formoit sur ce sujet des désirs sans bornes. Il se sentoit rempli de la plus profonde douleur en voyant périr tous les jours un nombre d'âmes si prodigieux, faute d'ouvriers apostoliques, qui leur tendissent la main, pour les empêcher de tomber dans l'enfer. « Une mer de larmes de sang, disoit-il, ne seroit pas suffisante pour pleurer ce grand mal autant qu'il le mérite. » Comme saint Paul, il souhaitoit alors d'être anathème pour le salut de ses frères. Quelques fois on luy a entendu exprimer le désir d'être brûlé tout vif afin d'obtenir de Dieu qu'il allumât le zèle du salut des âmes dans tous les cœurs! Dans les ardeurs dont il se sentoit alors dévoré,

LIVRE HUITIÈME

440

s'adressant à Notre-Seigneur il luy disoit: "O mon Sauveur! quand sera-ce que ces paroles de vostre sainte Mère dans son sacré cantique- auront leur accomplissement: Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes? Quand sera-ce que les démons seront dépouillez des richesses immenses qu'ils vous ont dérobées, qui sont les âmes qu'ils possèdent? Quand sera-ce que la faim extreème que vos serviteurs ont du salut des âmes sera rassasiée? O que toutes les créatures du ciel et de la terre se prosternent avec vostre sainte Mère devant le thrône de vostre miséricorde, pour obtenir d'elle cette grande faveur! » Voilà quels étoient les désirs ardents de cet homme apostolique.

Le zèle, avons-nous dit, doit, de plus, être accompagné de douceur; un zèle amer révolte souvent les personnes que l'on voudroit persuader et convertir. Celuy du P. Eudes n'avoit rien d'amer

ny de dur; il étoit accompagné d'une douceur inaltérable qui luy gagnoit le cœur des plus grands pécheurs. Cette douceur alloit souvent jusqu'à excuser les coupables et à les plaindre. Il leur parloit, ordinairement d'une manière si tendre, si émue, qu'il touchoit les cœurs les plus endurcis et leur faisoit verser des larmes. S'il rencontroit quelqu'un d'assez insensible pour ne se point laisser toucher à des manières si affectueuses, il le conjuroit de trouver bon au moins qu'il priât pour luy; et souvent, il gagnoit par ses prières ce qu'il n'avoit pu obtenir par les autres moyens.

Quelquefois, il est vray, il receut de la part de certains pécheurs obstinez des rebuts assez durs; quelques-uns même en vinrent jusqu'à luy susciter des persécutions. Mais, possédant toujours son âme dans la patience, il n'en tiroit point d'autre vengeance que de prier pour eux avec plus d'ardeur, dans les larmes et les pratiques de la pénitence. Le plus souvent, tout cédoit à la douceur de son zèle, et aux expressions pleines de bonté dont il sçavoit se servir. Beaucoup de grands pécheurs, convertis par ses manières pleines de prévenances et d'aménité, ont avoué qu'il avoit fait à Dieu la conquête de leurs âmes, et que, sans cette charité toute apostolique, ils se seraient infailliblement perdus. Le P. Eudes avoit une telle réputation de douceur et de charité que de grands

coupables venoient souvent de loin le trouver pour lui ouvrir leur âme: et toujours ils s'en retournoient consolez et satisfaits (1).

Le zèle doit encore être désintéressé, et n'avoir en vue que Dieu et le salut des âmes: tel fut celuy du P. Eudes. Toujours pur dans ses intentions, ce saint prêtre ne cherchoit à plaire à quelqu'un qu'autant qu'il trouvoit par là le moyen de le porter à Dieu. La pureté de son zèle luy fit mépriser les bénéfices et les autres avantages temporels qu'il pouvoit légitimement espérer; content de vivre en simple prêtre pour avoir plus de liberté de travailler partout à la conversion des pécheurs, il ne tenoit même à sa réputation que parce qu'elle luy étoit indispensable pour faire le bien. « Vous sçavez, ô mon Dieu, s'écrioit-il dans le temps que l'on publioit contre luy les plus noires calomnies, vous sçavez jusqu'à quel point ma réputation m'est nécessaire pour vous gagner des âmes! C'est vostre affaire, ô mon Dieu; vous prendrez vostre cause en main, quand il vous plaira, et vous sçaurez bien la défendre. »

Abreuvé d'outrages ou comblé de louanges et d'applaudissemens, appelé à prêcher devant le Roy et la cour ou devant de simples paysans, il paroisoit toujours satisfait: tout luy étoit égal, pourvu qu'il y eût des âmes à conquérir. « Je ne veux rien du tout, disoit-il un jour à quelques-uns de ses confrères; mais si Dieu me commandoit de vouloir quelque chose, je choisirois de vivre tousiours pour ayder à

(1) « Cefut cet esprit de douceur que le P. Eudes s'efforça d'inspirer à ceux qui dépendoient de luy, et qui avoient quelque autorité sur les autres. Il écrivit à sa nièce, pendant qu'elle gouvernoit le couvent de la Charité de Bayeux, où l'avoit appelée Monseigneur l'Évêque du lieu, (Mgr de Nesmond): « Voilà, ma très-chère et très-aimée fille, deux livres que je vous envoie; leur lecture m'a beaucoup servi; je vous prie de les bien lire et de les pratiquer encore mieux, spécialement pour ce qui regarde la douceur. Car l'humeur rude, sèche, âpre, altière et dominante, n'est propre qu'à gaster tout, à destruire l'affection, la confiance et la tendresse filiale qui doibt estre dans les coeurs des personnes qui nous gouvernent, et à y mettre la crainte, la terreur, le mépris, l'aversion et la haine. En un mot, cela n'est bon qu'à perdre une communauté et à mettre un Supérieur au billot. Je ne crois pas, ma très-chère

« sauver, les âmes » Ce n'étoit ny l'attachement à la vie ny la crainte de la mort, ny l'indifférence pour la possession de Dieu et des biens éternels qui le faisoient parler ainsi; mais uniquement le grand désir qu'il avoit de gagner des âmes à Dieu: tout ce que nous avons dit cy-devant, le démontre jusqu'à l'évidence.

Le zèle doit être immense dans ses projets et dans ses, entreprises. Ce fut ce zèle sans bornes qui le porta à entreprendre tant de travaux, à s'exposer à tant de dangers, à parcourir tant de provinces pour y donner des missions. Nous ne ferons point de nouveau le dénombrement des lieux où il a travaillé; on les connoît assez par tout ce que nous avons dit dans cette histoire. Il seroit allé volontiers jusqu'aux extrémités du royaume, pour y chercher des âmes, si l'occasion s'en fût présentée, et qu'il eût reconnu que c'étoit la volonté de Dieu; jamais il ne fit d'acception ny delieux, ny de personnes. On dit même que si son zèle n'avoit été arrêté par le conseil de personnes éclairées qu'il consulta, il auroit passé les mers pour aller conquérir des âmes à Dieu jusqu'aux extrémités du monde. Les hommes ont sceul les voyages qu'il a entrepris, les labeurs qu'il a supportez, les dangers où il s'est exposé pour retirer les âmes du péché; mais Dieu seul connoit ses tendresses pour les pécheurs, les larmes qu'il à versées, les ferventes prières qu'il a faites, les nuits qu'il a passées pour leur obtenir miséricorde et la grâce de la conversion. Ce fut ce même zèle qui luy fit fonder ses deux Congrégations, composer tant de livres, établir tant de séminaires pour former de dignes ministres à l'Eglise.

Sa tendresse n'étoit pas moins grande pour les âmes du

...« fille, que vous en usiez de la sorte, et personne ne m'en a parlé; mais j'ay l'expérience que la supériorité perd beaucoup de Supérieurs, en leur donnant cet esprit hautain et dominant, rude et âpre, sec et aigre, et cela me fait tout craindre. Estudiez-vous donc, je vous en conjure, à conduire vos filles avec toute la douceur, bénignité, cordialité et tendresse possibles. C'est l'esprit de Nostre-Seigneur et de sa très sainte Mère; priez-les souvent de vous le donner et à moy aussi; et priez quelqu'une de vos filles de vous avertir des fautes que vous ferez sur ce sujet, » (Voir Hérambourg, IIe partie, ch.XXIV.)

purgatoire que pour les fidèles vivans sur la terre: la pensée des grandes peines qu'elles y endurent, d'après l'enseignement de la foy, le faisoit gémir et verser des larmes. Dans toutes ses missions, ainsi que nous l'avons dit, il faisoit un sermon sur ce sujet, et il falloit avoir le cœur bien dur, pour ne pas mêler ses larmes aux larmes qu'on luy voyoit répandre.

Enfin le zèle doit être généreux dans ses entreprises. Peut-on douter que celuy du P. Eudes n'ait eu cette qualité après tout ce que nous en avons rapporté dans l'histoire de sa vie? Travaux longs et pénibles, voyages fréquens par mauvais temps, à travers des chemins parfois impraticables, périls, menaces de mauvais traitemens, croix et persécutions, rien n'étoit capable d'ébranler son courage: Aquae multae non potuerunt extinguere charitatem. Que n'eut-il point à souffrir, pour retirer de leurs désordres tant de malheureuses créatures abandonnées à la corruption de leur cœur et à leurs honteuses passions? Que ne fit-il point dans l'établissement si utile de Notre-Dame de Charité pour procurer à ces pauvres pénitentes un asile sûr où elles pussent faire une sincère pénitence et revenir à Dieu? Il n'a pas moins montré ce zèle généreux en disant la vérité à toutes sortes de personnes, n'épargnant qui que ce soit, ny grands, ny petits, ny riches, ny puissans, ny magistrats, ny juges. C'est bien de luy qu'on peut dire qu'il n'a jamais retenu la vérité captive dans l'injustice; jamais le

respect humain ny la crainte des persécutions ne luy ont fermé la bouche. Arracher les âmes à l'enfer et les. gagner à Dieu, c'est le résumé de la vie de ce vaillant soldat du Christ, bonus miles Christi, qui ne connut jamais la peur et ne recula devant aucun sacrifice.

SA HAINE POUR LE PÉCHÉ.

Le zèle de ce saint homme pour la gloire de Dieu et le salut des âmes fit naître dans son cœur cette haine implacable qu'il a portée toute sa vie au hideux péché. La haine du péché, voilà ce qui luy a mis ces paroles de feu en la bouche, et luy a fait composer tant d'écrits: toujours il étoit sur la

LIVRE HUITIÈME.

453

brèche pour le combattre, partout, sans trêve ny repos. C'est cette haine implacable qu'il avoit vouée au péché, qui a donné à ses prédications cette force et cette expression pathétique qui les caractérisent; c'est elle encore qui l'a rendu si intrépide dans les dangers, si assidu au confessionnal et qui l'a fait, en quelque sorte, se multiplier au point de remplir seul tant de fonctions diverses qui auroient suffi à l'activité de plusieurs personnages. La destruction du péché étoit le but de toutes ses démarches et la fin de toutes ses entreprises; et nous pouvons dire qu'il a été un des plus puissans et rudes adversaires que ce monstre infernal ait jamais eus sur la terre.

Eclairé des grandes lumières que Dieu luy communiquoit dans l'oraison, il en avoit découvert toute la laideur et toute la malice et en avoit conceu une haine qui ne peut s'exprimer. On luy entenidoit quelquefois proférer ces paroles avec une ferveur admirable: «O péché, que tu es détestable! O péché, si les hommes te connoissoient! O péché, qu'il faut bien dire qu'il y a quelque chose en toy qui est infiniment plus horrible que tout ce qu'on peut exprimer et penser, puisque l'âme qui est souillée de ta corruption ne peut estre lavée et purgée que dans le sang d'un Dieu, et que tu ne peux estre destruit et anéanty que par la mort et l'anéantissement d'un Homme-Dieu! » Ces considérations excitoient en luy une si grande aversion pour le péché, que les moindres apparences de ce monstre horrible le saisissaient de frayeur et le faisoient trembler. Il ne haïssoit que le péché, et il le haïssoit de telle sorte, que s'il avoit vu, d'un côté, l'enfer ouvert avec ses flammes, et d'un autre côté un péché à commettre et qu'il eût été forcé de choisir, il n'eût pas balancé à se jeter dans les flammes du premier pour se garantir de tomber dans le second. On peut juger de ses sentimens et de ses dispositions à l'égard du péché par la protestation suivante que l'on a trouvée après sa mort, parmi ses papiers, écrite de sa main et de son sang.

VIVE JÉSUS ET MARIE!

0 mon Sauveur Jésus, j'adore cet amour infiny par lequel

454

VIE DU R. P. EUDES.

“vous vous estes sacrifié et anéanty vous-mesme pour destruire le péché, pour sauver toutes les âmes et pour faire régner vostre Père dans tous les cœurs; dont je vous rends grâces infinies. Et en union de ce mesme amour, je me donne à vous, mon Sauveur, de tout mon grand cœur, c'est-à-dire de tout vostre cœur qui est le mien, parce que vous me l'avez donné, pour estre écrasé et anéanty entièrement et pour jamais, si tel estoit vostre bon plaisir; et pour souffrir tout ce qu'il vous plaira, afin de coopérer avec vous à l'anéantissement du péché dans toutes les créatures, au salut de toutes les âmes et à l'establissement de vostre règne partout. En témoignage de quoy, j'ay escrit et signé ceci de mon propre sang, estant prest, moyennant vostre sainte grâce, de le signer de la dernière goutte. O Mère de Jésus, Epouse du Saint-Esprit, ô mon, saint Ange gardien, ô bienheureux saint Gabriel, ô bienheureux saint Joseph, ô bienheureux saint Jean l'Evangéliste, ô bienheureux Apostres saint

Pierre et saint Paul, ô tous les Anges et tous les Saints de Jésus, offrez, s'il vous plaist, à mon Sauveur cette mienne volonté, qu'il m'a donnée, et le priez de la bénir et avoir agréable pour l'amour de luy-mesme et de sa sainte Mère et pour la gloire de son saint nom!

« JEAN EUDES,

« Prestre de la Congréation de Jésus et Marie, Faict ce 6 juillet 1661. »

Voilà quelles étoient les dispositions de cet homme de Dieu à l'égard du péché: il avoit un désir extrême d'en être affranchi; il le demandoit sans cesse à Dieu et il fit plusieurs vœux à cette intention; il conjuroit ses amis et les personnes avec lesquelles il entretenoit des liaisons de piété, de luy obtenir par leurs prières cette grande faveur de la divine bonté. Nous avons tout lieu de croire qu'elle luy fut accordée; car ceux qui l'ont connu très particulièrement, et entre autres le prêtre qui l'a confessé pendant près de quarante ans, ont assuré qu'ils ne croyoient pas qu'il eût jamais commis de péché ny qu'il eût perdu son innocence baptismale.

Sa grande occupation étoit de chercher des motifs et des

raisons pour inspirer l'horreur du péché et pour communiquer aux autres celle qu'il en avoit conceue; c'est ce qu'il ne cessoit de faire dans ses missions. Il le combattoit partout où il le rencontroit, n'en parlant jamais qu'avec exécration et malédiction, et le foudroyant dans ses sermons et dans ses conversations particulières. S'il arrivoit que l'on dit quelque parole ou qu'on fit quelque action où Dieu fût offensé, il prenoit aussitôt la liberté d'en reprendre, avec prudence pourtant afin qu'on en profitât, mais sans respect humain. Invité parfois à dîner chez un homme de grande distinction, qui, ayant été longtemps dans le service militaire y avoit contracté la mauvaise habitude de jurer à tout propos, le saint prêtre ne laissoit, passer aucun jurement, sans le reprendre: « Vous jurez, Monsieur! » luy disoit-il tout haut et en présence d'une nombreuse compagnie: et telle étoit la vénération qu'il s'étoit acquise, que personne n'y trouvoit à redire. Enfin, jamais homme ne combattit plus assidûment le péché et ne remporta sur luy plus de victoires.

SON AVERSION POUR LE MONDE.

Après le péché, le P. Eudes n'avoit rien plus en horreur que le monde: il le regardoit comme le véritable Antéchrist, toujours opposé à Jésus-Christ, auquel il fit une guerre perpétuelle dans son passage sur la terre, et dont il a toujours combattu les maximes. Mais il sçavoit aussi que ce même Sauveur l'avoit réciproquement combattu à outrance et fort maltraité; qu'il l'avoit excommunié en protestant la veille de sa mort qu'il ne vouloit point prier pour luy, non pro mundo rogo; qu'il l'avoit chargé de sa malédiction Vae mundo! Malheur au monde! Il sçavoit que tous les gens de bien l'ont toujours eu en grande aversion, qu'ils l'ont fui de toutes leurs forces, parce qu'ils se voyoient dans un danger évident de se perdre en le fréquentant. Haïssant le péché, il abhorroit nécessairement ses maximes, ses modes, ses pompes et tous ses décors, ces ameublemens dont les gens du monde sont les esclaves (1).

(1) Un jour qu'il prêchait une profession dans le monastère des Bénédic-

Mais il estimoit cet assujettissement bien plus condamnable chez les prêtres et autres ecclésiastiques, qui, étant par état séparez du monde, doivent sans cesse se vider de son esprit, et combattre ses maximes. « Quel désordre, disoit-il, et que diroit-on si on voyoit des magistrats et autres personnes graves courir par les rues, après un insensé ou après un fou, et affecter de l'imiter

dans ses extravagances? Ne regarderoit-on pas cela comme un renversement de toute prudence? C'est un aussi grand renversement devoir des prêtres et des ecclésiastiques suivre les modes extravagantes du monde qui est un insensé. » Ainsi parloit ce serviteur de Dieu. Pendant toute sa vie, il a fait profession d'une très-grande simplicité dans ses habits, ses ameublemens, ses discours-, ses prédications, ses livres et en toutes choses.

Il gémissait particulièrement sur l'aveuglement de ces hommes qu'il appeloit les martyrs du Diable, qui, en suivant les maximes du monde corrompu, sacrifioient leur bien, leur vie, leur âme et leur salut éternel dans des duels pour un vain et misérable point d'honneur. Nous avons vu cy-devant avec quelle énergie il s'éleva contre cette' funeste mode, et combien il travailla pour l'abolir.

Animé d'un zèle véritablement apostolique, il composa un livre intitulé L'homme chrétien, livre dans lequel il attaque fortement le monde, ses vices et ses maximes. Il estimoit comme une grâce précieuse d'être séparé de ce monde pervers et maudit par le Sauveur; et il étoit persuadé que c'étoit beaucoup contribuer au salut d'une âme que de l'aider à rompre les liens qui l'y retenoitne.

SON ESTIME POUR LES RELIGIEUX.

Par contre, il étoit rempli d'estime pour l'état religieux, il

...tines de Coutances, il ne put se dispenser d'aller dîner chez le père de la jeune professe. Ayant appris que la dépense du repas se montait à 500 livres, il en fit une forte correction à son hôte, se refusant à accepter comme excuse la raison tirée du respect dû à l'évêque du diocèse qui assistait au dîner.

exhortoit fortement les parens à seconder les intentions de leurs enfans, qui paroisoient avoir quelque vocation pour ce saint état; et il bénissoit Dieu continuallement de la grâce qu'il luy avoit faite en luy procurant un azile dans sa Congrégation, qu'il regardoit comme un port assuré, où il étoit à l'abri des tempêtes du monde, dans lesquels il eût été en si grand danger de faire naufrage. Il vouloit aussi que toutes les âmes à qui Dieu avoit accordé cette même grâce en fussent très-reconnoissantes. Comment s'étonner dès lors qu'avec ces pensées et ces sentimens l'homme de Dieu ait été si haï du monde, et s'il y a trouvé tant et de si cruelles persécutions? Le monde aime ceux qui luy appartiennent, dit Notre-Seigneur: Si de mundo fuissetis, mundus quod suum, erat difigeret. Mais le P. Eudes se faisoit gloire d'en être méprisé et il trouvoit son bonheur dans les persécutions qu'il y rencontroit de toutes parts. Cette pensée nous amène tout naturellement à parler de son amour pour les croix et les souffrances.

SON AMOUR POUR LES CROIX ET LES SOUFFRANCES.

Quoique nous ayons déjà dit tant et de si belles choses sur ce sujet, qu'il semble que la matière dût être épisée, il nous en reste cependant encore beaucoup à rapporter qui ne sont ny moins belles, ny moins intéressantes. L'amour pour les souffrances fut le principe de ces grandes mortifications, dont il fit un si long usage: elles parurent si excessives à ses premiers confrères, au début de la Congrégation, qu'ils se crurent obligéz de luy représenter qu'il ne pourroit continuer le travail de ses missions, s'il n'y apportoit quelque adoucissement. Son confesseur pensa qu'il étoit de son devoir de lui

en interdire une grande partie.

De l'amour qu'il ressentoit pour la souffrance et les croix vinrent ce désir ardent qu'il eut toute sa vie du martyre, et ce vœu, qu'il écrivit et signa de son sang, d'endurer avec joie les souffrances et la mort, si Dieu vouloit luy en faire la grâce. Nous avons vu qu'il avoit une dévotion spéciale pour les saints martyrs, parce qu'ils appartennoient plus particulièrement à

Jésus-Christ crucifié. Il étoit, heureux quand on luy parloit, du martyre et qu'on luy souhaitoit de le souffrir. Voicy de quelle manière il exprimoit ses sentimens sur ce sujet: « C'est trop peu, mon très-adorable Jésus, disoit-il, que de n'avoir qu'un corps à immoler pour vous, de n'avoir qu'une vie à perdre et de ne pouvoir mourir qu'une fois pour vostre amour. Certes, si nous avions tous les corps humains, qui ont esté, qui sont et qui seront, très-volontiers, moyennant vostre grâce, nous les voudrions livrer et abandonner pour vous à toutes sortes de supplices. Et, si nous avions tous les biens et toutes les vies des hommes et des anges, de très-bon cœur nous vous les offririons pour estre sacrifiés à vostre gloire. O, s'il étoit possible de mourir autant de fois pour vostre amour qu'il y a de momens en tous les siècles passez, présens et à venir, que nous nous estimerions heureux! Ah! le très-unique amour de nos cœurs qui fera que nous nous trouvions tout rouges de nostre sang et couverts de playes et de douleurs pour l'amour de vous, comme vous l'avez esté autrefois pour l'amour de nous! O si un jour nous nous voyions dans un si désirable estat que de louanges, que de bénédictons nous vous donnerions! O que bienheureux et mille fois heureux le jour auquel vous accomplirez le désir extrems que, nous avons d'estre sacrifiés à vostre pur amour! O feux! ô flammes! ô glaive! ô roues! ô gibets! ô toutes les confusions, mépris, opprobres! ô tous les tourmens, rages et cruaitez des hommes et des diables de la terre et de l'enfer, venez, venez fondre sur nous, pourvu que nous aimions tousiours nostre très-aimable Jésus, que nous vivions et mourions en l'aimant, que nous l'aimions en mourant et que nous mourions pour son amour, afin de l'aimer et bénir à jamais dans l'éternité! » Voilà quelles étoient les dispositions de ce grand cœur, qui ne désiroit rien tant que de devenir semblable à son Sauveur.

Mais il n'en est pas demeuré à de simples désirs: on peut dire que toute sa vie fut un long et continual martyre, par toutes les croix, persécutions et souffrances dont elle fut accompagnée. La voye de la croix a été le chemin royal par où la divine Providence l'a conduit; et il y a marché fidèle-

ment et avec courage, sans jamais s'en écarter (1). il a toujours eu pour elle les mêmes sentimens, les mêmes inclinations; il en a fait le même usage que notre divin Sauveur, ainsi que nous l'avons pu remarquer dans sa vie. M. Jollain nous l'atteste d'une manière très-éloquente dans son oraison funèbre: nous ne rapportons pas ici ce qu'il a dit sur ce sujet, dans la crainte d'être trop long et de reproduire des considérations déjà faites dans la vie du Serviteur de Dieu. Ces nobles sentimens sont d'ailleurs consignés en abrégé dans une lettre qu'il écrivit lui-même à une Religieuse de Montmartre: « Je demeurerois accablé, disoit-il, sous le faix de mes souffrances, si Nostre-Seigneur et sa sainte Mère ne me soutenoient: mais, ils me donnent une force toute particulière, dont je vous prie de m'ayder à les remercier. Aydez-moi aussi, je vous en conjure, à prier beaucoup pour mes bienfaiteurs, auxquels je suis très-obligé de ce qu'ils me donnent de si précieuses occasions de pratiquer les plus belles vertus, spécialement l'humilité la soumission à la divine volonté, l'amour de

Jésus crucifié, et de sa très-sainte Mère aussi crucifiée avec luy. » Telles étoient les dispositions de cet homme apostolique, insensible à tout ce qu'on faisoit et disoit contre luy, ne pensant qu'à bénir Dieu en tout, partout et toujours, et à le remercier de luy ménager par les souffrances des occasions de pratiquer la vertu.

Quand il luy arrivoit quelque nouvelle croix, il la regardoit comme un don de Dieu. Se jetant aussitôt à genoux, il luy en témoignoit sa reconnaissance, et luy demandoit malgré toutes les répugnances de la nature, l'accomplissement de ses adorables desseins sur luy, la satisfaction de sa justice et l'augmentation de son amour. Puis, il faisoit appel à sa foy, et, considérant son grand modèle, notre aimable Sauveur, il se réjouissoit de la conformité que la souffrance luy donnoit avec luy; plus il apercevoit de traits de ressemblance dans les

(1) « C'est le sort des grandes œuvres de s'enraciner dans l'orage; c'est le sort des Saints de se perfectionner dans la persécution. La Congrégation du P. Eudes a grandi, d'année en année, sous le coup de la tempête. » (Panégyrique du Vénérable P. Eudes, par Mgr Besson, évêque de Nîmes.)

persécutions qu'on luy faisoit subir, plus sa joie alloit augmentant. Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter ici tout ce que nous fournissent les mémoires que nous avons touchant son estime et son amour pour les croix, et le saint usage qu'il sçavoit en faire (1).

SON TALENT POUR CONSOLER LES AFFLIGEZ.

Mais quoique le P. Eudes aimât tant les souffrances, il ne laissoit point d'être très-sensible et très-compatissant à celles des autres; il avoit un talent merveilleux pour les consoler. Voicy de quelle manière il écrivit à madame l'abbesse de Sainte-Trinité de Caen, qui étoit devenue fort infirme sur la fin de sa vie, pour luy témoigner la part qu'il prenoit à ses souffrances. "Je suis tout rempli de compassion pour vous, Madame, vous voyant tousiours en douleur et en langueur; et je serois remply de douleur si ce n'estoit que je vois Jésus, dans vos langueurs et vos douleurs: je n'y vois que Jésus, et je n'y vois que sa bonté et son amour. Il est en vous, Madame, avec un désir ardent de vous attirer à luy et de vous perfectionner et consommer en luy par la voie de la souffrance." Le reste de la lettre est consacré à démontrer l'excellence des souffrances pour nous perfectionner et conformer à Notre-Seigneur crucifié (2).

Il écrivit une autre lettre à M. Le Haguais, avec qui il avoit

(1) « J'aurois douté de la sainteté du P. Eudes, disoit le P. Gautruche, si Dieu n'y avoit mis le sceau de la croix. » - Mgr Le Camus, évêque de Belley, dit un jour au P. Eudes: « La croix est l'acte de la chancellerie du ciel qui autorise les affaires de Dieu. » -- « Plus les œuvres participent à la croix de son Fils, a écrit le P. Eudes dans son Mémorial, plus elles ont de part aux grâces et aux bénédictions qui en procèdent. » - Une lettre de ce grand serviteur de Dieu à la Religieuse saint Gabriel de l'abbaye de Montmartre contient encore ces belles paroles: « Oh! qu'elle est un grand trésor cette croix que notre Sauveur a tant aimée, que sa sainte Mère et tous les Saints ont embrassée et portée avec tant d'affection. Certainement, s'il y avoit eu en ce monde quelque moyen plus excellent pour glorifier Dieu et pour luy plaire, Nostre-Seigneur l'eust choisi pour luy et l'eust donné à sa Mère bien-aimée et à tous ses Saints. »

(2) Hérambourg, livre II, ch. XXXIII.

de grandes liaisons de piété, alors qu'il étoit dans de grandes souffrances, pour compatir à ses peines et luy aider à en faire un saint usage. « J'ay le Cœur déchiré de douleur, lui dit-il, apprenant les grandes souffrances où vous êtes. Je supplie nostre très-aimable crucifié d'y estre avec vous, suivant ces siennes paroles: *cum ipso sum in tribulatione.*» Il luy expose ensuite les motifs les plus propres à le consoler, et à lui faire faire un saint usage de ses afflictions et de ses douleurs.

SON AMOUR POUR LA VERTU DE PAUVRETÉ.

Bien que le P. Eudes n'ait point été religieux et qu'il n'eût point fait les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qui se font ordinairement dans les Ordres religieux, il n'a pas laissé d'avoir les vertus qui font la matière de ces mêmes vœux et de les pratiquer aussi parfaitement que s'il s'y étoit obligé par cet engagement spécial.

D'abord, il a pratiqué la vertu de pauvreté dans toute sa perfection. Plusieurs fois déjà, nous avons eu l'occasion de parler de son désintéressement, de son détachement des biens du monde, de la simplicité qu'il a pratiquée dans ses habits, dans ses meubles, dans sa manière de vivre et dans toute sa conduite.

Quoyqu'il eût pu se loger plus commodément, il ne retint pour luy qu'une petite chambre, avec un cabinet dont les murailles étoient sans tapisseries et complètement nues, un petit lit, deux ou trois chaises, une table avec un crucifix dessus, et quelques images de papier: c'étoit là tout son ameublement. Dans les différentes maisons qu'il a fondées, dans les fréquens voyages qu'il dut faire pour les affaires de la Congrégation, dans ses missions à la campagne, combien de fois ne s'est-il pas trouvé mal logé, mal couché, mal nourri, manquant quelquefois même du nécessaire? Cependant, c'étoit précisément dans ces circonstances qu'il bénissoit Dieu et le remercioit avec joie.

Cet amour pour la pauvreté luy fit constamment refuser les bénéfices, les charges, les dignitez et tous les avantages qu'il pouvoit espérer selon le -monde; il vouloit vivre en simple

prêtre, pour conserver la liberté de travailler à la conversion des pécheurs et au salut des âmes. Il pousoit si loin le détachement des biens de la terre, qu'il n'étoit pas même curieux de visiter les choses rares qui se trouvoient dans les pays où il alloit donner des missions. La magnificence des palais et des châteaux ne faisoit pas plus d'impression sur son esprit que les demeures les plus ordinaires. Quand les convenances l'obligeoient d'aller dans ces appartemens remplis de tant de richesses et où s'étaient tant de meubles magnifiques, tant d'objets de nature à piquer la curiosité, ou bien il s'imposoit la mortification de ne pas y attacher ses regards avec complaisance, ou bien il s'en servoit pour s'élever à Dieu. Quelquefois il faisoit part de ces pensées et de ces sentimens à ceux qui se trouvoient avec luy; plus souvent, gardant pour luy seul ces considérations, il se contentoit de les méditer dans son cœur.

L'attrait qu'il ressentoit pour la pauvreté luy inspiroit parfois l'idée d'obliger les sujets de sa Congrégation à ne posséder rien en propre: toutefois, après de sérieuses réflexions, il crut préférable de s'en tenir à leur recommander de se contenter du nécessaire, de renoncer aux superfluitez incompatibles avec la vie de pauvres prêtres, obligez par état de condamner le luxe et les pompes du monde et d'en inspirer le mépris aux fidèles. Il a donné aux sujets de sa Congrégation d'excellentes règles sur cet amour de la pauvreté: «S'il arrive, dit-il, que l'on n'ait pas tousiours toutes les

commoditez, et que mesme l'on manque quelquefois du nécessaire, on se gardera bien de murmurer, ou de se plaindre, mais on tiendra à grande bénédiction d'avoir cette occasion d'honorer la pauvreté de Nostre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très-sainte Mère, qui souvent ont manqué des choses qui leur estoient nécessaires. Nostre-Seigneur, et sa très-sainte Mère, ajoutoit-il, n'ayant pas seulement aimé la pauvreté intérieurement, mais l'ayant pratiquée extérieurement durant tout le cours de leur vie, les vrays enfans de leur Congrégation doivent graver dans leur cœur une grande estime et affection pour cette vertu, et en porter volontiers les marques en leur extérieur; détestant la vanité de ceux qui, soubz prétexte d'honnêteté,

« veulent estre tousiours bien couverts, et ne sçauroient souffrir que la sainte pauvreté ait aucune part en leurs vestemens; tenant à confusion de porter les livrées de cette Princesse du ciel, dont le Roy et la Reyne de l'univers et les plus grands saints du paradis ont faict leur ornement et leur gloire, pendant qu'ils estoient en ce monde. On évitera, dit-il encore, tout excez et toute superfluité, non seulement aux habits, mais aussi aux bastimens, aux meubles, au boire et au manger, ne se servant que des choses qui sont simples et communes. Enfin, l'Institut de la Congrégation estant tout apostolique, puisque tous les emplois et fonctions sont conformes à celles des apostres, il est à désirer que ses enfans s'efforcent de les imiter, de marcher par le chemin qu'ils ont tracé, et par conséquent, qu'ils s'éloignent de tout ce qui est contraire à l'esprit des saints apostres, gravant dans leur esprit ces divines paroles du Maistre des apostres: *Omnis ex vobis, qui non renuntiat omnibus quae possidet, non potest meus esse discipulus.* » On ne peut pas douter qu'il n'aît luy-même pratiqué avec exactitude ces belles instructions qu'il donnoit aux sujets de sa Congrégation. Il conseilloit, aussi beaucoup à ceux de ses sujets qui en auroient la force, de faire leurs voyages à pied, et il leur en a donné bien des fois l'exemple.

SON AMOUR POUR LA VERTU DE CHASTETÉ.

Quant à la chasteté, nous avons déjà rapporté les belles dispositions qu'on avoit remarquées en luy, de sa plus tendre jeunesse, pour cette excellente vertu qu'il avoit fait vœu, peu de temps après sa première communion, de conserver toute sa vie. Dieu luy avoit donné une sainte pudeur qui gardoit toutes les avenues de son coeur, et en éloignoit jusqu'aux moindres objets qui en auroient pu altérer la beauté. Depuis ce temps, ce don céleste, nourri et fortifié par les grâces auxquelles il étoit fidèle à correspondre, alla sans cesse croissant. Il regardoit la chasteté comme un trésor qu'il portoit dans un vase extrêmement fragile, et qu'un faux pas suffiroit à luy faire perdre; comme une glace du plus pur

cristal dont le plus léger souffle pouvoit ternir l'éclat; enfin comme une tendre fleur difficile à conserver au milieu de la corruption du monde et parmi tant d'objets séduisans qui, nous environnent de tous côtés. Entre les moyens auxquels il eut recours pour conserver intacte cette précieuse vertu, vient en première ligne la dévotion envers la très-sainte Vierge. Qu'il nous suffise d'ajouter ici, après tout ce que nous en avons déjà dit cy-devant, que, conformément à ses instructions, on chantoit tous les samedis, dans les maisons de sa Congrégation, l'*Inviolata* en l'honneur de l'Immaculée Conception, pour obtenir, pour tous ses sujets, l'amour de cette belle vertu, et l'horreur du vice qui luy est opposé. Après s'être assuré la protection de la Reine des Vierges, il s'appliqua à veiller sur ses sens et à les réprimer, lorsqu'il les voyoit près de se laisser entraîner vers quelque objet dangereux. Jamais homme ne se montra plus circonspect sur cette matière, spécialement lorsqu'il s'agissoit de

converser avec les personnes de l'autre sexe. Il ne leur parloit qu' lorsqu'il y avoit nécessité, ou qu'il voyoit obligé par charité, et toujours dans un lieu ouvert. Il n'alloit poirit chez elles, sinon dans le besoin, et ne leur donnoit la liberté de le venir trouver que pour une cause sérieuse et tout à fait utile. S'il étoit obligé de leur parler à l'église, ce n'étoit qu'au confessionnal; partout ailleurs, il leur répondroit en peu de paroles et en s'occupant uniquement des affaires de leur conscience et de leur salut, et tenant toujours les yeux modestement baissez.

Il s'est appliqué à inspirer les mêmes sentimens aux sujets de sa Congrégation. Dans ses Constitutions, il leur en a donné les raisons suivantes: Ils sont les anges visibles de la terre, ayant le noble employ d'accompagner partout l'agneau sans tache; chargez de fonctions qui exigent la pureté des Séraphins, ils doivent craindre plus que l'enfer l'ombre même du vice impur et tout ce qui tend à y conduire; après quoi, il leur prescrit les sages mesures qu'ils doivent prendre pour se mettre à l'abri du danger et conserver la bonne odeur de la sainte vertu. « Enfin », ajoute-t-il avec un accent où se peint bien la pureté de son âme angélique, « les supérieurs veilleront avec le plus grand soin à empescher que ce monstre puant et

«horrible de l'impureté ne trouve aucune place dans la Congrégation. »

Les fautes en cette matière, lui ont paru d'une telle importance, qu'il les a mises parmi les causes entraînant l'exclusion, de telle sorte qu'un sujet qui, étant incorporé, tomberoit dans quelques fautes scandaleuses contre la chasteté, devroit être chassé de sa Congrégation: et dans le cas où la chose feroit de l'éclat, il veut que le renvoy soit prononcé sans délay; tant il étoit jaloux de conserver cette précieuse vertu dans la Congrégation de Jésus et Marie! On dit que, lorsqu'il parloit de cette vertu de chasteté si chère à son cœur, son visage devenoit beau comme celuy d'un ange. Au contraire, quand il invectivoit contre le péché qui luy est opposé, il faisoit, sentir par l'expression de ses traits, par son regard, autant que par la force de ses paroles, l'énormité de ce crime et l'horreur qu'on en devoit concevoir.

Toute cette conduite du P. Eudes luy avoit formé une telle réputation de chasteté, que, bien que ses ennemis aient publié contre luy quantité de libelles et se soient efforcez de le noircir par les plus indignes calomnies, ils n'ont jamais eu l'idée de s'attaquer à sa chasteté. C'est peut-être le seul point sur lequel ils aient épargné ce grand Serviteur de Dieu. Ils reconnoissoient eux-mêmes la pureté de sa conduite et comprenoient, d'ailleurs, que leurs attaques seroient restées sans succez, l'opinion publique étant parfaitement arrêtée sur ce point. Il a emporté cette belle vertu entièrement intacte dans le tombeau (1).

SON AMOUR POUR LA VERTU D'OBÉISSANCE.

Le P. Eudes pratiqua aussi la vertu d'obéissance dans un degré éminent. Après la mort de David son père, Salomon, se voyant obligé de prendre le gouvernement de son peuple, s'adressa à Dieu pour obtenir la sagesse dont il avoit besoin dans cette œuvre difficile. Les termes, dont il se servit pour (1) « Il mena la vie d'un ange dans le corps d'un homme, et sa chair devint toute spirituelle, comme le dit Tertullien du corps des Vierges: Angelisata caro. » (Hérambourg, Ile partie, ch.XXI.)

cette grande circonstance sont dignes de fixer l'attention. Après avoir exposé au Seigneur les raisons qu'il avoit de luy faire cette demande, eu égard au peuple qui étoit très-nombreux, à cause de son jeune âge et de son inexpérience à luy-même, et enfin par rapport à Dieu, à qui ce grand peuple appartenloit d'une manière spéciale, il se borna à demander au Seigneur un cœur docile: Dabis ergo servo tuo cor docile. Il semble, au premier abord, que la docilité n'est pas tant une disposition nécessaire à ceux qui doivent commander, qu'à ceux qui ont obligation d'obéir. Cependant Salomon ne demande qu'un cœur docile, parce que, dans sa sagesse, il sçavoit que, pour bien commander, il faut sçavoir d'abord bien obéir.

Or, telle fut la disposition constante du P. Eudes; jamais homme ne sceut mieux commander que luy, parce que jamais homme ne sceut mieux obéir. Comme Salomon, il demanda à Dieu, dez sa jeunesse, avec instance, un cœur docile, et il l'obtint. Aussi rien n'étoit plus édifiant que son obéissance, non-seulement à l'Oratoire, tandis qu'il y étoit sous la conduite de Supérieurs, dont il regardoit les ordres avec le plus profond respect et comme luy venant de la part de Dieu, mais encore depuis qu'il s'en fut séparé.

Quoique Supérieur de sa Congrégation, il se regardoit comme le moindre de ses sujets; il ne les appeloit jamais que ses frères, ses confrères, toujours disposé à obéir et à faire la volonté des autres. Dans ses maladies, il obéissoit aux médecins, aux chirurgiens, aux infirmiers, au sacristain en sa sacristie, au cuisinier, lorsqu'il alloit à la cuisine aider à laver la vaisselle. Quand il avoit quelque chose à entreprendre, il assembloit ses confrères, ou du moins quelques-uns des principaux de la maison pour en délibérer avec eux, toujours prêt à quitter son sentiment pour prendre le leur, pour peu qu'on le trouvât meilleur. Mais c'étoit surtout à l'égard des Prélats dont il dépendoit, ou à qui il avoit affaire, qu'il montrroit la déférence la plus respectueuse et une soumission complète: tout au plus se contentoit-il de leur exposer avec simplicité les raisons qui le faisoient agir, quand il croyoit en avoir un juste motif. C'étoit aussi par cette exquise obéissance qu'il gagnoit leur estime et leur

considération. Plusieurs de ces Prélats le regardoient comme un saint; particulièrement M. Cospean, évêque de Lisieux, M. Auvry, évêque de Coutances et M. de Maupas, évêque d'Evreux: nous en avons vu les preuves en leur lieu.

Mais c'est beaucoup plus par les belles instructions qu'il a données sur cette importante matière que nous pourrons juger des affections et des sentimens de son cœur au sujet de la vertu d'obéissance. Voicy ce qu'il écrivoit à une Religieuse de Montmartre, qui, étant, fort incommodée, avoit beaucoup de peine à se résoudre de rompre le Carême: « Si on vous ordonne, luy disoit-il, de manger de la viande, gardez-vous bien de résister le moins du monde à l'obéissance: car vous rendrez plus d'honneur à Dieu en mangeant dela chair par obéissance, qu'en jeûnant au pain et à l'eau par vostre propre volonté. »

Il parle encore plus fortement dans une lettre qu'il adressa à une Religieuse carmélite de Caen, qui croyoit avoir receu de Dieu quelques inspirations pour aller demeurer dans une autre communauté. Il luy citoit l'exemple de sainte Thérèse, qui ayant receu l'ordre de Notre-Seigneur d'aller faire une fondation, obéit de préférence à son confesseur, qui l'envoya ailleurs, et en fut congratulée par son divin Maître. « Que cette Religieuse, concluoit-il, demeure donc en repos sur cet exemple, jusqu'à ce que je sois, à Caen pour examiner cette affaire. L'obéissance ne gaste jamais rien: la fille peut se tromper dans ses révélations; mais elle ne se trompera point en obéissant. »

Telles étoient les idées de cet homme de Dieu sur l'excellence de l'obéissance. Il la recommandoit fortement dans toutes les occasions aux sujets de sa Congrégation; et il eut la consolation de les y voir si affectionnez qu'à peine avoit-il ouvert la bouche pour leur demander quelque chose, il les trouvoit disposez à devancer ses désirs et à les mettre à exécution, à tel point qu'il se plaignoit parfois de leur empressement à luy obéir.

Il n'y a rien de plus beau que ce qu'il leur a dit à ce sujet dans deux chapitres de ses Constitutions: dans le premier, il leur propose les motifs qui les obligent à l'obéissance, en quoy ils doivent principalement la pratiquer; et dans le second cha-

pitre, il marque les qualitez que doit a-voir la vraye et la parfaite obéissance, et ensuite il ajoute: « Quiconque taschera d'obéir ainsi se rendra très-agréable à Dieu, sera le bien aimé de nostre-Seigneur et de sa très-sainte Mère, attirera sur luy toutes sortes de bénédictions, et commencera son paradis en ce monde. » Enfin, il finit par ces belles paroles: "C'est pourquoy, encore que dans nostre Congrégation on ne fasse pas vœu d'obéir aux supérieurs, l'obéissance néantmoins qu'on leur doibt rendre n'est pas seulement de dévotion, de conseil et de perfection, mais de commandement et d'obligation, puisqu'elle leur est deue par justice et de droit naturel et divin, selon ces divines paroles: Obedite praepositis vestris, et subjacete eis; ipsis ienim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri. De sorte que c'est une espèce de contract qui se fait entre celuy qui doibt obéir, et celuy à qui il doibt obéir: celuy-là s'engageant dans l'obéissance, et celuy-cy s'obligeant de rendre compte à Dieu du salut de son âme. »

DE SON HUMILITÉ.

Nous terminerons cet ouvrage en disant quelques mots de l'humilité du P. Eudes, vertu par laquelle nous aurions peut-être deu commencer. L'humilité chrétienne, suivant la doctrine commune des Pères, consiste principalement en deux choses: la connaissance de soy-même, et l'amour de sa bassesse et de son néant; la première s'appelle humilité d'esprit, la seconde humilité de cœur. Il y a lieu de douter si jamais homme a possédé en soy ces deux sortes d'humilité plus que le P. Eudes. Voyons d'abord les sentimens qu'il avoit de luy-même; nous dirons ensuite comment il pratiquoit cette excellente vertu.

Il ne perdoit jamais de vue sa première origine, qui est le néant d'où il avoit été tiré, et où il seroit retombé à chaque moment, si Dieu, par un miracle continual, ne l'en avoit préservé. Il avoit toujours devant les yeux son impuissance à penser, dire ou faire toute espèce de bien: c'étoit une des matières les plus ordinaires de ses pieuses méditations. Il comprenoit qu'il étoit dans la main de Dieu, qu'il ne pouvoit faire le bien et fuir le mal que par sa grâce: c'étoit la pensée

de son néant qui luy faisoit implorer l'assistance divine avec tant d'affection. Il s'estimoit moins que la boue, et croyoit qu'il n'y avoit point de créature, pour chétive qu'elle fût, qui ne valût mieux qu'luy. C'étoit la vue de sa corruption et des péchez dont il se croyoit coupable, qui le rendoit ainsi méprisable à ses propres yeux, et le faisoit s'abaisser au-dessous de toutes les créatures. Il comptoit pour rien les fatigues de ses travaux apostoliques, et souffroit avec peine qu'on luy en parlât, se regardant toujours dans la maison de Dieu comme un serviteur inutile. Les grâces mêmes si abondantes dont Dieu

le comblot luy étoient un grand sujet d'humiliation: il se reprochoit d'en faire mauvais usage, et se sentoit effrayé en pensant au compte terrible qu'il lui en faudroit rendre.

Tout plein de ces pensées, il se réputoit indigne de vivre. il disoit qu'il ne méritoit pas que Dieu pensât à luy, le souffrit en sa présence, ny que personne s'occupât de ce ver de terre, de ce néant des néants, comme il s'appeloit ordinairement. Luy arrivoit-il quelque mal, étoit-il en butte à quelque persécution, son premier mot étoit pour déclarer qu'il en méritoit encore infiniment davantage. Il est vray, qu'il avoit grand besoin d'être bien fondé dans ces sentimens d'humilité et de mépris de soy-même, pour pouvoir se soutenir au milieu de tant de louanges et d'applaudissemens que luy attiroient ses missions: les contradictions qui luy venoient de la part de ses adversaires luy servoient de contre-poids et empêchoient les sentimens de vaine complaisance, qui auroient pu s'élever dans son cœur en des circonstances si délicates. Aussitôt qu'il apercevoit quelque mouvement de vaine gloire dans son cœur, il se mettoit sous les yeux son néant et ses grandes misères, et reconnoissoit que s'il y avoit quelque chose de bon en luy, c'étoit l'ouvrage de Dieu, et qu'en ce qui concernoit sa chétive personne, il avoit bien lieu de gémir et de se confondre à la vue des fautes qu'il avoit commises, et des obstacles qu'il avoit mis aux desseins de Dieu.

Ces mômes sentimens l'empêchoient de s'étonner des fautes qu'il s'imaginoit commettre, reconnoissant humblement que c'étoient là les seules oeuvres dont il étoit capable, et la seule chose qu'on dût attendre d'un misérable tel que luy, il ne se

troubloit point; mais recourant à la miséricorde de Dieu se relevoit avec confiance, et se remettoit courageusement au travail. Ses foiblesses, ses misères, ses imperfections ne servoient qu'à augmenter son amour pour Dieu, à le remplir d'un plus grand désir de faire tout le bien qui se présentoit: il prenoit plaisir à penser que Dieu aime à travailler sur le néant et à se servir des plus foibles instrumens pour accomplir les plus grandes choses.

Quoyqu'il fût si solidement établi dans ses beaux sentimens d'humilité, il la désiroit néanmoins avec ardeur, la demandoit instamment à Dieu, et engageoit les personnes de piété à la luy obtenir par leurs prières. Le grand amour qu'il avoit pour l'humilité luy fut d'un merveilleux secours dans toutes les contradictions qu'il eut à essuyer. Il ne se plaignoit jamais de personne, s'estimant digne de tout mépris et prenant même party contre luy-même avec ceux qui le perséculoient. « Je m'accorde bien avec nos bienfaiteurs, disoit-il parfois, car j'ay résolu de prendre leur party contre moy-mesme, et contre mes peschez, parce que je trouve qu'ils ont raison de vouloir anéantir un pécheur qui a mérité l'ire de Dieu et de toutes les créatures. Je ne suis pas coupable de ces fautes qu'on m'impute, mais je reconnois que Dieu en punit par là d'autres en moy, dont je suis véritablement coupable, et pour lesquelles je mérite bien de plus grands chastimens. »

C'est ainsi que cet homme solidement humble attribuoit à ses péchez, toul ce qui luy arrivoit de fâcheux. Selon luy, c'étoient ses propres péchez qui gâtoient tout et qui empêchoient que les choses ne réussissent comme il l'auroit souhaité. Il rie s'en prenoit jamais à ceux qui le traversoient, les regardant seulement comme les instrumens dont Dieu se servoit pour le châtier: de là, cette patience inaltérable qu'il montroit dans les persécutions; il aimoit alors à répéter ces paroles de David: Obmutui et silui, quoniam tu fecisti; et surtout ces autres mots de l'épître de saint Pierre: Jesi autem tacebat. Il s'en, servoit, ainsi que nous l'avons dit, pour se soutenir et se consoler dans les

persécutions dont il étoit si souvent abreuvé par ses ennemis.

Il se mettoit sous les yeux l'humilité dont le divin Sauveur nous a si souvent donné l'exemple, et s'efforçoit de la reproduire dans toute sa conduite. Le soin que ce divin Maître mit à fuir la royauté qu'on luy offroit, avoit surtout fait impression sur son cœur. Il avoit pris la résolution d'imiter cette vie si humble et de repousser loin de luy toute espèce d'honneur. Il refusa, nous l'avons vu, les bénéfices considérables qu'on vouloit luy donner. Dans quelles alarmes ne le jetèrent pas les démarches que fit M. d'Evreux pour le faire nommer son coadjuteur!

Ce qu'il désiroit de tout son cœur, c'étoit d'être fait participant des grandes humiliations de Notre-Seigneur, d'être traité comme l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple, et desupporter toutes les hontes qui sont dues au péché.

Il commençoit toutes ses actions par déclarer la complète impuissance dans laquelle il étoit de faire le bien sans le secours de la grâce; et il la demandoit à Dieu avec larmes. La confiance qu'il avoit de l'obtenir ne l'empêchoit pas de veiller sur luy-même: il scavoit que Dieu permet quelquefois que, ses plus fidèles serviteurs succombent à la tentation, que le démon, notre ennemy, rôde sans cesse autour de nous, cherchant à nous perdre. Bien plus, il se regardoit comme un grand pécheur, chargé du poids de nombreuses fautes et capable de tomber dans les plus grands désordres, si Dieu ne l'en préservoit par sa grâce. À cette vue, il ne cessoit de se mortifier, et pénétré de la crainte salutaire des jugemens du Seigneur, il disoit souvent dans l'amertume de son cœur: « N'entrez point en jugement, Seigneur, avec vostre pauvre serviteur; car si vous y regardez de près avec les plus saints, personne ne pourra estre trouvé juste en vostre présence. »

Son amour pour l'humilité l'obligea à cacher autant qu'il pouvoit les talens que Dieu luy avoit donné. Tous ses mérites, toutes ses vertus et qualitez étoient comme ensevelis sous la plus profonde humilité. Pour anéantir son orgueil, il ne vouloit rien de particulier en son manger, et il trouvoit toujours la nourriture bonne, alors même qu'elle étoit mal apprêtée. Il recherchoit les emplois et les occupations les plus bas et les plus humiliants: ainsi, il alloit de temps en temps à la

cuisine comme nous l'avons dit, pour laver la vaisselle avec les frères domestiques, par respect pour ces paroles du Fils de Dieu: « Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir les autres. » Il ne laissoit point faire au dernier de ses sujets ce qu'il pouvoit accomplir luy-même. Il balayoit sa chambre, faisoit son lit, décrottoit ses souliers et remplissoit avec joie les plus humbles fonctions: il ne souffroit qu'avec peine qu'on luy rendît quelque service.

L e s
instructions qu'il a données à ses confrères dans ses Constitutions seront une preuve éternelle de sa profonde humilité. Il n'y a rien oublié de tout ce qui peut leur faire aimer cette vertu, et les porter à la pratiquer dans toute sa perfection. Il leur propose les motifs les plus pressans pour les y porter, et leur prescrit quantité de saintes pratiques qu'il leur recommande avec le plus grand soin dans d'excellentes instructions. Nous pourrions encore signaler tant de sages conseils donnez par le Serviteur de Dieu dans ses lettres à différentes personnes dont il avoit la confiance; mais ces citations nous conduiroient trop loin. Nous dirons seulement qu'il s'est dépeint luy-même sans le vouloir dans ses lettres, où l'on respire une si suave piété: c'est qu'il y parloit de la plénitude de son cœur et ne conseilloit que ce qu'il pratiquoit luy-même tous les jours (1).

(1) Tous les lundis de chaque semaine, ses prêtres devaient prendre la vertu d'humilité pour sujet d'oraison. - « Soyez bien humbles, mes chères filles, écrivait-il aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, soyez bien humbles. Oh! que j'ay grand désir que vous soyez humbles; car, quand vous le serez, Dieu versera abondamment ses grâces dans vos cœurs. Une âme qui est vraiment humble est bien riche, elle a tout; mais une âme qui n'a point d'humilité n'a rien: elle est comme un crible, où tout passe; et ainsi Dieu n'a garde de donner et répandre ses grâces dans cette âme, car elles seroient perdues. » - Ses méditations sur l'humilité forment la VIII^e partie du Royaume de Jésus; elles ont été réimprimées en 1851, à Tours, avec l'approbation de Mgr l'Evêque de Nevers, sous le nom de Nouveau Livre d'or.. Ce prélat s'exprime ainsi dans son approbation: « Nous avons trouvé cet opuscule singulièrement pieux, substantiel, tout rempli de l'esprit de Dieu et de la sève des divines Ecritures. Nous croyons qu'il peut être fort utile, non-seulement aux âmes religieuses, mais à toutes celles qui veulent établir leur vertu sur le fondement solide de l'humilité, »

CONCLUSION DE CET OUVRAGE.

De toutes ces belles vertus que le P. Eudes a possédées à un si haut degré, et sur lesquelles il a donné de si beaux exemples en toutes les occasions qu'il a rencontrées, que devons-nous conclure, sinon qu'elles sont des preuves plus certaines et plus évidentes de son éminente sainteté, qu'une longue suite de faits miraculeux qu'on pourroit rapporter, mais que beaucoup de gens ne manqueroient pas de révoquer en doute.

Si quelque chose étonne, ajouterons-nous à cette conclusion du pieux Eudiste, c'est qu'on ait attendu deux siècles avant de s'occuper de la canonisation du saint missionnaire. Mais, Dieu a ses desseins providentiels: comme toujours, ils tourneront à sa gloire, à la glorification de son serviteur et au triomphe de la sainte Eglise. « Parmy les chrétiens il n'y a pas de hasard », répétons-nous avec le P. Eudes. Le vaillant apôtre a combattu cinquante-trois ans, sans repos ni trêve, pour défendre les droits de Dieu et sauver les âmes; ses états de service sont glorieux: ce sont les états de service d'un héros tel que la religion catholique seule sait les faire. Nous tenons à le dire en terminant: si quelque chose nous a encouragé et soutenu dans ce travail, c'est la pensée que bientôt, suivant l'expression de Bossuet, « l'éloge de ce grand homme se fera en

ce lieu auguste où se prononcent les oracles du christianisme.” Oui, bientôt, nous en avons la douce confiance, la sainte Eglise romaine, l'Eglise mère et maîtresse des églises particulières, montrera dans toute sa grandeur au monde catholique l'infatigable apôtre de Jésus et Marie, en déposant sur son auguste front l'auréole des Saints.

Cent douze ans (1680-1702) s'étaient écoulés depuis la mort du Vénérable Père Eudes, lorsque des jours de bouleversement et de ruines commencèrent pour ce cher pays de France, à la moralisation duquel le grand missionnaire normand avait travaillé avec une si noble, ardeur. En 1789, la France avait incontestablement besoin d'une sage réforme; les esprits faux et les agitateurs lui imposèrent une révolution. Le 12 juillet 1790, l'Assemblée constituante avait voté la Constitution civile du clergé qui jetait la France dans le schisme, en la séparant de Rome, centre de l'unité catholique. Le 27 novembre, l'Assemblée mit le comble à la faute qu'elle avait faite, en décrétant, contrairement à l'avis de Mirabeau lui-même, que les ecclésiastiques seraient astreints à prêter serment, à cette Constitution schismatique. Demander au clergé de s'engager par serment à maintenir une Constitution qui le séparait du Saint-Siège, était un acte inique, un attentat à la liberté de conscience, une véritable déclaration de guerre. C'était forcer les prêtres au parjure, en leur imposant l'obligation de violer les serments faits à l'Eglise et à Dieu. Les enfants du P. Eudes restèrent fidèles au devoir et à l'honneur comme leur saint Instituteur, ils se montrèrent disposés à verser leur sang jusqu'à la dernière goutte plutôt que de déserter la cause de Dieu.

D'une liste dressée le 20 mai 1791, par ordre de la Commune de Caen, il résulte qu'à cette époque le personnel des directeurs

476

VIE DU R. P. EUDES.

du grand séminaire se composait du supérieur général, M. Dumont, et de quinze prêtres, dont cinq étaient employés aux Missions. Les Eudistes du Séminaire de Caen, ayant refusé le serment, furent expulsés de leur établissement le 8 mai 1792. La Commune, qui le trouvait à sa convenance, avait arrêté de se l'approprier et d'en faire son Hôtel-de-Ville. Elle acheta à la Nation pour la somme de 150,000 francs tous les biens de la Congrégation de Jésus et Marie, et, le 11 avril 1792, elle s'installa dans le séminaire du P. Eudes, qui est devenu depuis lors l'Hôtel-de-Ville de Caen. Aussitôt, on fit disparaître les symboles religieux qui se trouvaient à l'extérieur du séminaire, et on les remplaça par le faisceau de la Liberté. Cependant, on peut encore voir aujourd'hui, au frontispice du bâtiment devenu un corps de garde, l'emblème de la Congrégation des Eudistes: un cœur entouré de deux branches, l'une de lys, l'autre de rosier.

Les jours de proscription et de sang étaient venus pour la France: partout la violation des droits les plus sacrés; « l'abomination de la désolation allait trôner dans le lieu saint. » L'honneur français s'était réfugié dans l'armée; quarante mille prêtres, partisans d'une sage réforme, mais qui se refusaient à vendre leur conscience, dont la plupart n'avaient pas même lieu de regretter l'ancien ordre de choses, refusèrent le serment, préférant l'exil à la honte de l'apostasie; ils partirent, répétant le cri de l'honneur et de la foi: Potius mori quam fœdari: plutôt la mort que le déshonneur. Les prêtres eudistes fournirent leur contingent à l'exil et à la mort. Le supérieur général de la Congrégation, M. Dumont, ne put, à cause de son grand âge et de ses infirmités, accompagner les nobles exilés: il fut enfermé au Bon-Sauveur, à Caen, où il mourut le 8 janvier 1796. M. Hébert, son coadjuteur, confesseur de Louis XVI, fut enfermé le 12 août 1792, au couvent des Carmes, à Paris, où

soixante-deux . prêtres se trouvaient déjà incarcérés et voués à la mort. Le dimanche 2 septembre, à cinq heures du soir, l'ignoble Maillard, surnommé le Coupeur de têtes, arriva aux Carmes à la tête des égorgeurs, les Frères rouges de Danton. Les portes sont enfoncées et les hommes de sang se ruent dans le jardin où s'étaient réfugiés les prêtres. L'archevêque d'Arles

tombe le premier sous leurs coups: « Prête le serment, » dit un des brigands, levant le sabre sur M. Hébert. - « Non, » répond le courageux disciple du P. Eudes, « je ne veux pas renier ma foi; » et il est massacré par le monstre, qui lui porte quatorze coups de sabre. M. François Le Franc de Vire, supérieur du séminaire eudiste de Coutances (1), pérît aussi dans cet égorgement.

L'église du séminaire de Caen, profanée comme toutes les autres (c'était la loi qui avait cours dans ces tristes jours), servit aux réunions des clubistes de la Société populaire; le reste des bâtiments fut consacré aux différents services de la Commune. C'est ainsi que finit, emporté par la tempête révolutionnaire, le séminaire eudiste de Caen, sans contredit l'un des plus beaux de France, puisque, sans compter les séminaristes du diocèse de Bayeux, il pouvait recevoir 200 ordinands venus des autres diocèses de la Normandie.

En 1810, M. Caffarelli, préfet du Calvados, pensant avec raison qu'il était de la plus haute indécence qu'une église, désormais consacrée à des usages profanes, conservât les tombeaux du P. Eudes et des six autres Supérieurs de la Congrégation de Jésus et Marie, qui s'y trouvaient inhumés, ordonna que les restes de ces saints prêtres seraient exhumés et transférés solennellement dans l'ancienne chapelle des Jésuites, devenue l'église paroissiale de Notre-Dame, depuis le Concordat. Monseigneur Charles Brault, évêque de Bayeux, accompagné du clergé de la ville et d'une foule immense de

fidèles, présida la cérémonie. L'oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé Boscher, aumônier du Lycée de Caen, depuis curé de Saint-Pierre de la même ville. Les restes des six supérieurs, successeurs du P. Eudes, furent déposés dans les caveaux de l'église. Quant à la dépouille mortelle du grand missionnaire, instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie, on fit pour elle une exception qui nous montre combien était encore profonde, à cette époque, la vénération que lui avait conservée

(1) Voir le détail de ses ouvrages dans l'Essai de Bibliographie Viroise, ouvrage posthume de M. Morin-Lavallée, publié par les soins de M. Armand Gasté. - Caen, Le Blanc-Hardel, 1879.

la ville de Caen. Le cercueil du P. Eudes fut placé dans le chœur de l'église et recouvert d'une pierre tombale en marbre, sur laquelle on lit cette inscription composée par M. l'abbé Bellenger, ancien recteur de l'Université et professeur à la Faculté des lettres de Caen.

D. O M.
Hic
E SACELLO SEMINARI
QUOD OLIM EREXERAT
ASPORTATAE ET REPOSITAE JACENT
RELLIQUIAE
VEN. PRESBYTERI JOANNIS EUDES
CONGREG. JESU ET MARIE ET MONIALIUM A CARITATE

FUNDATORIS ET PRIMI SUPERIORIS.
ECCLESIASTICAE SCIENTIAE PROPAGATOR
FUIT INDEFESSUS,
ET CLERICALIS DISCIPLINAE
EXEMPLAR.
QUA IN DEUM ET SS. VIRG. DEIP. ARDEBAT
CARITATEM
VERBIS ET SCRIPTIS PRAEDICAVIT,
VITA COMPROBAVIT.
PIÈ VIXIT,
SANCTÈ OBIIT
DIE 19 AUG. 1680, ANNO AET. 79.

Le jour même où eut lieu la translation des restes de ces vénérés supérieurs des Eudistes, on distribua, avec autorisation de M. le Préfet, une grande image du P. Eudes, imprimée à Caen chez N.C.Dedouit, imprimeur, rue Pémagnie. Cette vieille image, devenue très-rare aujourd'hui, n'est certainement pas un chef-d'œuvre d'art; elle est cependant intéressante pour l'histoire locale, parce qu'elle prouve la grande

APPENDICE.

479

vénération qui existait encore à Caen, à cette époque, pour le Serviteur de Dieu. En tête, elle porte cette légende:

LE VRAI PORTRAIT
DU SERVITEUR DE DIEU

JEAN EUDES,

Prêtre, Fondateur de la Congrégation de JÉSUS et MARIE, dite des EUDISTES, mort à Caen en odeur de sainteté le 19 août 1680; transféré en l'église de N.-D. de ladite ville, le 20 février 1810.

Le P. Eudes, revêtu des ornements sacrés aube, chasuble, étole, manipule, ayant sur la tête ce haut bonnet carré couronné d'une grosse houppe de soie, encore en usage au commencement de notre siècle, est placé en face d'un Calvaire. De la main gauche, il tient un cœur qu'il approche des pieds du Sauveur, comme pour recevoir les gouttes du précieux sang qui en découlent. L'index de la main droite, élevé vers l'angle opposé à la croix, montre une gloire, au milieu de laquelle paraît une colombe, symbole de l'Esprit-Saint. Sur le devant de la chasuble se trouvent diverses figures: un ange, le cœur, emblème de la Congrégation des Eudistes, et un soleil, symbole, dit le P. Eudes, « de nostre divin soleil qui est le Cœur de la Mère de Jésus (1). » A la droite du personnage, on a donné une petite notice historique indiquant les principaux faits de la vie du P. Eudes et l'objet de la cérémonie du jour; à sa gauche, un cantique au divin Sauveur des hommes, dont le dernier couplet est consacré au P. Jean Eudes. Nous reproduisons cette cantate remplie de cet esprit de foi et d'amour ardent pour Notre-Seigneur, qui fut le caractère principal du saint missionnaire.

(1) « Le second tableau que le Créateur du ciel et de la terre a voulu nous donner du coeur de la Reyne de la terre et du ciel, c'est le soleil qui est comme le coeur de ce monde visible, et qui est la plus belle et la plus éclatante pièce de la nature, n'est pourtant avec toutes ces brillantes lumières, qu'une ombre très-obscurcie de notre divin soleil, qui est le cœur de la Mère de Jésus. » (Le Cœur

admirable.)

Sur l'air: Avec les jeux dans le village.

Pour reconnaître la tendresse
D'un Dieu si bon, si bienfaisant,
Que mon cœur s'enflamme sans cesse
Des feux du plus doux sentiment;
C'est pour Jésus que je respire,
Jésus, seul tu me rends content:
Combien je me plais à te dire,
Que je veux mourir en t'aimant.

Je te bénis dans la nature,
Mais je te chéris dans mon cœur;
Et c'est à t'aimer sans mesure,
Que je consacre mon bonheur.
Ta douce voix daigna m'instruire,
Et me découvrir mon erreur,
Depuis cet instant je soupire,
Du regret de n'avoir qu'un cœur.

Fais du moins que pour toi sans cesse
Il soit brûlé des plus beaux feux;
Hélas! que n'a-t-il la tendresse
De tous les citoyens des Cieux!
De ce cœur sois l'unique maître,
Jésus, ta beauté l'a charmé;
Et c'est à toi seul qu'il veut être:
Il a trouvé son bien-aimé.

C'est en toi, mon Dieu, que j'espère;
Tu prends soin de moi chaque jour,
Tu ne songes, mon tendre père,
Qu'à m'enflammer de ton amour;
Rien ne me plaît que ta présence;
Qu'elle a pour moi de doux appas!
Que je redoute ton absence!
Le reste ne me touche pas.

Lorsqu'il s'agira de te plaire,
Rien que je ne fasse à l'instant
La peine est douce et si légère
Quand on te bénit en souffrant!
Vous l'ignorez, portant la chaîne
Du monde changeant et jaloux;
Mondains, avant qu'il vous entraîne,
Goûtez si le Seigneur est doux.

Venez, venez à ce bon Maître,
Enfin laissez-vous attendrir:
Il nous tend les bras, il veut être
Toujours prêt à nous accueillir.
Que de fois il me fit entendre
Le langage le plus touchant!
Mais hélas! à sa voix si tendre,
Ai-je été sensible un instant?

Rendez-vous donc à sa parole,
Ne vous donnez point à demi:
Quittez un monde si frivole,
Sachez vaincre votre ennemi;
Et puis vous saurez par vous-même
Combien le saint amour est doux;
Tout jusqu'aux larmes, quand on aime,
Devient joie et bonheur pour nous.

Jean Eudes soit votre modèle,
Chrétiens, c'est à vous de chanter
Combien il fut à Dieu fidèle,
Dès que Dieu daigna le charmer.
Que son sort est digne d'envie
Le beau trésor qu'il posséda!
Il fut riche dès cette vie,
Puisqu'à Dieu seul il s'attacha.

Ainsi en 1810, cent trente ans après la mort du P. Eudes son souvenir était encore vivace à Caen. La population de cette bonne ville se portait une dernière fois vers l'ancien séminaire pour rendre un nouvel hommage à cet homme de Dieu, au grand apôtre que ses contemporains regardaient

comme un saint, et aux pieds duquel le peuple se jetait dans les rues de Caen pour recevoir sa bénédiction. Comme en 1680, on célébrait partout ses vertus, on le donnait comme un modèle, on chantait ses louanges. On peut dire que ce jour-là la voix du peuple de Caen était bien la voix de Dieu: devançant la voix de l'Eglise, elle glorifiait le Juste.

A peu de temps de là, l'homme qui avait pris l'initiative de cette fête de la vénération envers les restes d'un Saint, M. Caffarelli, Préfet du Calvados, allait se jeter aux pieds de son Evêque, Monseigneur d'Albi, et lui demandait de le réconcilier avec l'Eglise et avec Dieu. L'ex-préfet du Calvados était un prêtre: le P. Eudes payait sa dette de reconnaissance. Le général Caffarelli, son frère, avait été tué au siège de Saint-Jean-d'Acre; et l'ancien préfet, redevenu prêtre, avait lui-même servi dans l'armée de la République. Après l'avoir soumis à un temps d'épreuves, l'évêque d'Albi voulut le nommer son vicaire général. L'abbé Caffarelli ne voulut accepter qu'une des plus humbles paroisses du diocèse, où il passa, pendant treize ans, en faisant le bien.

En exhumant les restes P. Eudes, on trouva dans son cercueil un reliquaire que l'on y avait déposé, conformément à un des articles de son testament. On le donna aux Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen, avec le crâne du vénéré défunt, leur Instituteur. Ces reliques furent déposées dans le mur de la chapelle du Monastère, au-dessous du communicatoire de la grille du chœur. Peinte d'abord sur bois, imitation de marbre blanc, l'inscription qu'on lit au-dessus de cette précieuse relique a été gravée sur une table de marbre blanc, et replacée le 8 février 1880, par les soins pieux des Religieuses du Monastère, heureuses de rendre cet honneur à la mémoire de leur vénéré Père, au moment même où paraissait l'histoire destinée à faire briller ses vertus d'un nouveau lustre. Voici cette inscription; sauf une légère variante, elle reproduit exactement l'épitaphe de l'église de Notre-Dame.

D. O ..M.

HIC

E SEMINARIO

QUOD OLIM EREXERAT ALLATA
 JACET RELIQUIARUM PARS
 V. SAC. JOANNIS EUDES,
 CONG. JESU ET MARIE MOINALIUMQUE B. M. A CHARITATE
 FUINDATORIS ET SUPERIORIS.
 SCIENTLE ECCLESIASTICE PROPUGNATOR FUIT INDEFESSUS
 ET CLERICALIS DISCIPLINA FORMA.
 QUO IN DEUM ET B. V. DEIP. ARDEBAT
 AMOREM
 VERBIS, SCRIPTIS, VITA PRAEDICAVIT
 S. S. J. ET M. CORDIBUS, TOTIS ANIMAE MEDULLIS DEVOTUS.
 SANCTE OBIIT
 DIE 19^â AUG. AN. 1680, NATUS 79.

De chaque côté de cette épitaphe, on voit sur deux tablettes de moindre dimension, aussi de marbre blanc, un pieux souvenir consacré à la mémoire de M. et Mme de Langrie et de M. de Camilly,

fondateurs de N. D. de Charité, par M. le marquis de Bricqueville, M. le comte Ludovic d'Osseville et Mme la vicomtesse de La Roche-Brochart, descendants des vénérés défunts.

ICI REPOSE LE COEUR
DE MESSIRE JEAN LE ROUX, CHEVALIER DE LANGRIF,
SEIGNEUR DE L'ETANVILLF, GRANDCAMP, ETC.
PRÉSIDENT AU PARLEMENT DE NORMANDIE,
FONDATEUR DE CE MONASTÈRE
CONJOINTEMENT AVEC NOBLE DAME SON ÉPOUSE, NÉE DE LANGRIE,
DÉCÉDÉE LE 14 Xbre 1663.
LEUR MÉMOIRE Y SERA EN ÉTERNELLE BÉNÉDICTION.
REQUIESCAT IN PACE.
PIEUX SOUVENIR DE LEUR FAMILLE.
1880.

ICI REPOSE LE COEUR
DE Mme ANNE LE HAGUAIS
_Ve DE M. J. BLOUET, SIEUR DE CAMILLY,
DÉCÉDÉE LE 16 9bre 1680.
SON TITRE DE FONDATRICE PERPÉTUE DANS CE MONASTÈRE
LA MÉMOIRE DE SES BIENFAITS.
REQUIESCAT IN PACE.
PIEUX SOUVENIR DE SA FAMILLE.
1880.

**SUPÉRIEURS GÉNÉRAUX
DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE.**

JEAN EUDES,

Déclaré Vénérable par le Souverain Pontife Pie IX,
le 26 février 1874.

JEAN-JACQUES BLOUET DE CAMILLI,, né à Caen, en 1632, élu le 27 juin 1680, démissionnaire le 4 mars 1711, mort à Coutances le II août 1711.

GUI DE FONTAINES DE NEUILLY, né à Caen, en 1664, élu le 4 mai 1711, mort à Bayeux le 27 janvier 1727.

PIERRE COUSIN, né en 1665, à St-Aubin-des-Bois, alors du diocèse de Coutances, maintenant du diocèse de Bayeux (arrondissement de Vire); élu le 4 mars 1727, mort à Caen le 16 mars 1751.

JEAN-PROSPER AUVRAY DE SAINT-ANDRÉ, né à Couvains, diocèse de Coutances élu le 13 juin 1751, démissionnaire le 7 octobre 1769, mort à Caen le 20 janvier 1770.

MICHEL LEFÈVRE, né à Arclais, diocèse de Bayeux, en 1726, élu le 9 octobre 1769, mort à Rennes le 6 septembre 1775.

PIERRE LECOQ, né à Ifs, près Caen, le 29 mars 1728, élu le 6 octobre 1775, mort à Caen le 1er septembre 1777.

FRANÇOIS-PIERRE DUMONT, né à Clécy, diocèse de Bayeux, élu le 3 octobre 1777, mort à Caen le 8 janvier 1796.

484 VIE DU R. P. EUDES.

FRANCOIS-LOUIS HÉBERT, né à Grouttes, près Vimoutiers, le 14 septembre 1735, élu coadjuteur avec future succession, le 16 octobre 1782, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792.

PIERRE-CHARLES-TOUSSAINT BLANCHARD né à Garantilly, diocèse de Coutances le 1er octobre 1755, élu le 26 janvier 1798, mort à Rennes, le 14 septembre 1830.

JULIEN-JÉROME-MARIE-LOUIS DE LA MORINIÈRE, né le 27 février 1790, à Arnanlis, diocèse de Rennes, succède de plein droit à M. Blanchard, le 14 septembre 1830, mort à Rennes le 30 janvier 1849.

LOUIS-ALEXIS-MARIE GAUDAIRE, né à Ménéac, diocèse de Vannes, le 14 septembre 1805, élu le 19 février 1849, mort à Redon, diocèse de Rennes, le 20 avril 1870.

ANGE-MIARIE-VINCENT LE DORÉ, né à Auray, diocèse de Vannes, le 16 avril 1834, élu le 6 juillet 1870.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Note de la page 168.

Approbation de la Fondation et dotation de la Communauté
de Notre-Dame de Charité.

Edouard Molé, par permission divine et du Saint-Siège Apostolique, évêque de Bayeux, Conseiller du Roy en ses conseils, et Trésorier de la Sainte Chappelle royale du Palais à Paris, A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut

Le désir que nous avons de procurer la gloire de Dieu, le bien du prochain et le salut des âmes, Nous fait tenir à bénédiction toutes les occasions que la divine Bonté nous en présente, entre lesquelles nous avons jugé que le dessein d'assister les femmes et filles qui seroient tombées dans le malheur de l'impudicité, estoit un effet d'une très grande charité. C'est pourquoy, après avoir veu et meurement considéré les lettres patentes du Roy octroyées pour cet effet au mois de Novembre 1642, la requeste à nous présentée par Mre Jean Le Roux Chevallier, Seigneur de Languerie, Conseiller du Roy en ses conseils et Président au Parlement de Normandie, et Dame Marie Le Roux, son espouse, de luy deuement autorisée à cet effet, pour l'érection et estableissement d'une Communauté de filles qui se consacreroient à Dieu par la Profession solennelle des trois vœux de Religion soubs la Reigle de saint Augustin, et soubs le nom et tiltre de filles de Nostre Dame de la Charité, pour assister, retirer, diriger et conduire les filles et femmes notoirement tombées dans le péché d'impudicité; Veu aussy le Contract de fondation et dotation, au proffit de ladite Communauté, faict par lesdits Sieur et Dame de Languerie, moyennant la somme de Quatorze mille livres, tant en argent qu'en fonds de terre et constitution de rente., ainsy qu'il est plus amplement porté par ledict contract passé par devant Ralu et Paysant, Notaires au Châtelet de Paris, le huitiesme

VIE DU R. P. EUDES.

jour de fevrier mil six cent cinquante et un, aux charges et conditions contenues en icelluy; Nous, après avoir invocqué le Nom de Dieu, pour sa plus grande gloire, et pour le secours et conversion des susdictes pauvres filles et femmes, avons admis et admettons, approuvé et approuvons la susdicte Requeste des Sieur et Dame de Languerie, et ledict Contract de fondation et dotation fait par eux aux susdictes conditions, et pour l'exécution des susdictes Requeste et Contract, avons establi et establissons une Communauté de filles en la ville de Caen, pour y faire. corps de Religion soubs le nom et titre de filles de Nostre-Dame de la Charité, soubs nostre jurisdiction, obéissance, visite et tout aultre droict épiscopal pour Nous et nos successeurs en la dignité épiscopale et soubs la Reigle de saint Augustin, Nous réservans de leur prescrire telles Constitutions et Reiglemens, tant pour elles que pour la direction et conduite des Pénitentes, que nous jugerons raisonnables et à propos. Avons permis et permettons aux susdictes filles qui seront pour la direction des Pénitentes d'y faire les vœux de Religion après deux années de probation et de noviciat, et après avoir vingt ans accomplis, soubs la direction de nos très-chères filles de la Visitation du monastère de la dicte Ville de Caen, ou aultres Religieuses telles que nous jugerons propres et capables, afin d'estre formées en esprit de Religion, pour ensuitte donner leurs voix et suffrages, touchant la profession desdites filles, à laquelle néanmoins elles ne pourront estre receues, et admises qu'auparavant elles n'ayent esté examinées sur leur vocation, capacité, age et aultres conditions requises par Nous ou nostre Vicaire-général ou aultres par Nous à ce dépeutez.

Entendons aussy que tant seulement les filles et femmes veufves de bonnes moeurs, et vie irréprochable ayant les qualités requises pourront être admises à la profession, comme il est cy-devant prescrit. Et désirans pourveoir à ce qu'un Institut si saint et si utile soit perdurable, en sorte que les Religieuses qui y seront receues, ne puissent pas désister de cet employ, si charitable, Nous ordonnons et leur enjoygnons soubs le bon plaisir toutefois et approbation de Nostre Saint Père le Pape, qu'oultre les trois vœux ordinaires de Religion elles en fassent un quatriesme qui est de vacquer et servir avec la grâce de Dieu à la conversion, instruction, réception, et conduite des filles et femmes, qui estans tombées dans le péché seront entrées dans ledict Monastère pour changer leur mauvaise vie, en une meilleure, et y faire pénitence. Et en attendant que sa Sainteté, ayt approuvé ledict quatriesme vœu, en qualité de vœu solennel de religion, Nous ordonnons que les susdictes filles qui feront profession s'obligent par vœu simple aux susdictes fonctions, retraites et conduite, pour laquelle fin ladicta Communauté est érigée, receue, et approuvée par Nous.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

487

Nous déclarons ensuitte que lorsqu'il y aura une professe dudit Monastère jugée par Nous capable selon les Saints Canons d'y estre Supérieure, alors les douze premières professes, ou, si le nombre n'est accompli, toutes les autres professes en nostre présence ou de nostre Vicaire-général ou aultres par Nous députez, pourront procéder à l'eslection d'ycelle pour Supérieure, Nous réservant de la confirmer si Nous le jugeons à propos. Et ensuitte, ycelle avec les aultres professes de ladicta Communauté qui par nos Constitutions pourront estre admises aux eslections et auront voix en Chapitre esliront les aultres officières et pourront recevoir des novices, et donner leurs voix et suffrages pour estre admises à la profession celles qu'elles en jugeront capables en la forme et manière cy-dessus prescrite et conformément aux Constitutions que Nous leur donnerons; après quoy lesdites Religieuses de la Visitation de la ville de Caen ou d'aultres ordres, si elles avoient esté par Nous appellées, retourneront en leurs dict Monastères, n'estoit qu'il Nous parust -encore à propos de les y retenir pendant quelque temps pour le bien, utilité et avantage de ladicta Communauté, de manière qu'elles ne pourront se retirer dudit Monastère sans nostre permission. De plus, Nous déclarons que les susdictes Religieuses seront obligées de recevoir et garder toutes et une chacune les Constitutions que Nous leur prescrirons en la manière et forme qu'elles leur seront données par Nous, et qu'elles obéiront non seulement à Nous et à nostre Vicaire général, mais aussy au Supérieur dont Nous ferons choix, en cas que Nous trouvions à propos d'y en commettre particulièrement quelqu'un, et aussy leur Confesseur sera par Nous ou nostre Vicaire-général spécialement approuvé à cet effet. Et afin que cet Establissemment soit stable pour toujours sans aucun changement ny alteration des présentes, Nous ordonnons, que Coppies deuement collationnées d'ycelles ensemble de toutes lettres, Contracts et aultres pièces contenans le présent Establissemment seront mises en nostre secrétariat, pour y avoir recours quand besoin sera.

En tesmoing de quoy Nous avons signé les présentes de nostre main, et à icelles fait mettre et apposer le scel de nos armes, et contresigner par nostre Secrétaire ordinaire. Accordé favorablement à Paris en nostre hostel de la Trésorerie. L'an mil six cent cinquante et un, le huitiesme jour de fevrier.

EDOUARD MOLÉ, Eves. de Bayeux.

Par le commandement de Monseigneur l'illustre et Reverendissime Évesque de Bayeux.
JANVIER.

488

VIE DU R. P. EUDES.

Note de la page 221.

M. Le Roux de Langrie.

Le 8 février 1651, Messire Jean Le Roux, chevalier, seigneur de Langrie, Président au Parlement de Rouen, avait été reconnu pour le fondateur de la Communauté de Notre-Dame de Charité, moyennant une somme de 10,000 livres assurées par lui à l'établissement; 4,000 livres ajoutées par le P. Eudes avaient complété les 14, 000. livres exigées par Mgr Molé pour autoriser la fondation. (V.t. II, 1. VI, p. 166.) Cet acte de munificence n'est pas le seul qui rende à jamais la mémoire de M. de Langrie impérissable dans l'ordre de Notre-Dame de Charité. Nous avons vu (T.!! , p. 160) que, dès l'année 1649, ce bon Seigneur avait mis à la disposition des Religieuses de la Charité une maison qu'il possédait dans la Neuve-Rue où se trouvait son hôtel, pour les arracher à l'affreux état auquel elles se trouvaient réduites dans leur demeure inhabitable de la rue des Jacobins. C'est dans cette habitation que fut célébrée, par M. de Bernescq, grand-vicaire de Bayeux, la cérémonie rapportée au livre VII, quand Mgr Molé eut autorisé l'existence de la Communauté. Les Religieuses continuèrent d'y habiter jusqu'en 1657, époque où elles vinrent se fixer définitivement dans leur domicile actuel de la rue du Quai Vendeuvre.

On peut dire que les bienfaits de M. de Langrie envers sa chère Communauté, se succédaient d'une manière non-interrompue. Par contrat en date du 20 avril 1655, ce saint homme « considérant, dit l'acte a de donation, que le nombre et l'énormité de ses péchés l'auraient précipité dans les flammes éternelles, s'il avoit été appellé pendant le malheureux estat auquel il a cy-devant vécu, et que quand bien mesme il plairoit à Dieu par sa bonté infinie le convertir efficacement, il resteroit encore engagé pendant des siècles entiers dans des souffrances pareilles (hormis en durée) à celles de l'enfer, selon le cours ordinaire de la justice divine, si elle n'estoit tempérée par quelque acte pieux capable d'exciter sa miséricorde; que d'ailleurs, il seroit exclu d'espérer aucune de ses grâces s'il n'avoit au préalable, en quelque façon, acquitté ses dettes et rendu à Dieu du moins quelque partie des biens qu'il luy a seulement déposez, bien que plusieurs estiment, mais abusivement, qu'ils appartiennent à ceux qui les possèdent, puisque les séculiers, en particulier, seront obligéz d'en compter exactement avec leur Créateur »; pour cet effet ledit Sieur de Langrie accordait à la Communauté une somme de 420 livres, qui devait être

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

489

constituée en rente et dont les intérêts « seraient appliquez à l'achat de tout le pain et le vin qui seront à jamais convertis au Crps et au Sang précieux de Nostre-Seigneur Jésus-Christ en la chapelle dg-Nostre-Dame de Charité.....» Il recommandait ensuite à ses héritiers d'acquitter cette dette sacrée avant toute autre, «et de retarder et mesme dénier la sépulture à son corps plustost qu'à son âme l'utilité qu'elle espéroit de la présente fondation. » Le donateur se bornait à réclamer un pieux souvenir a des prestres, religieuses et autres personnes qui communie- roient dans ladite chapelle. » Tous les actes de, M. de Langrie sont empreints de ce caractère de foi profonde et de suave piété.

Dans le dénuement auquel la petite Communauté se trouvait parfois réduite, à son début, toujours elle était sûre de recevoir la visite de ce grand chrétien dont la Providence lui avait ménagé la protection et l'appui. S'il trouvait la bonne Mère Patin dans l'affliction et l'inquiétude, il relevait son courage: « Eh! ma Mère, lui disait-il agréablement, où est donc vostre foy? Envoyez regarder dans le frond de vostre chapelle et vous voirez que la Providence aura pris soin de pourvoir à vos besoins, » « Ce qui se trouvoit toujours vray, ajoute la Religieuse remplissant la fonction de biographe, sans doute par l'entremise de ce bon seigneur qui vouloit dérober sa charité à la connaissance des hommes

(1). Continuant d'énumérer les dons faits à la Communauté par cet insigne bienfaiteur, les Annales ajoutent: « Il donna ainsi le bois dont fut fait le balustre de la chapelle, deux ornemens complets pour la sacristie, un calice et deux flambeaux en vermeil, un livre de plain-chant pour la messe, et des orgues afin que nous puissions célébrer les fêtes avec plus de majesté. » Quelques-unes de nos Soeurs, ayant d'assez belles voix, s'étoient déjà accoutumées à accompagner cet instrument et le faisoient avec tant d'agrément qu'on étoit excité à les venir entendre. Le P. Eudes s'étant rencontré plusieurs fois en notre chapelle dans les jours de solennitez remarqua que le peuple donnoit plus d'attention à cette mélodie qu'à la prière, et prit la résolution de les défendre; craignant d'ailleurs que cette mélodie ne nous éloignât de l'esprit de simplicité et ne nous fût une occasion de vanité, il marqua depuis dans nos Constitutions que nous ne nous servirions point d'orgues et que nous ne pourrions chanter de musique en partie dans notre chœur. On enleva donc les orgues, sans que M. de Langrie en fit paroltre aucun mécontentement, par un effet du respect et de la déférence qu'il avoit pour le saint homme. » M. de Langrie n'oubliait rien de ce qui pouvait venir en aide à la Communauté naissante. Toutes les semaines, une sœur tourière se rendait à une terre que M. de Langrie possédait en la paroisse d'Hérouville.

(1) Annales de Notre-Dame de Charité.

490

VIE DU R. P. EUDES.

ville, près Caen, et en rapportait des légumes qui étaient la nourriture la plus ordinaire de ces ferventes Religieuses.

A la vertu de charité, ce pieux chrétien joignait l'humilité la plus profonde. On rapporte que, naturellement enclin à la colère, il apportait tout son soin à se corriger de ce défaut; mais hélas! le naturel combattu, chassé même, revenait parfois au galop et triomphait de la vertu surprise par une attaque imprévue. Dans ce cas, le châtiment de la faute ne se faisait pas attendre. Un jour, M. de Langrie, emporté par un mouvement de colère, jeta un plat aux talons de son laquais, en défaut dans son service. Mais le projectile avait à peine atteint le but, que déjà le Président contrit et humilié était à genoux, demandant pardon à son domestique de l'acte de violence qu'il venait de commettre envers lui. Pour le corriger de cette tendance à l'emportement, M. Mannoury, son confesseur, lui avait prescrit de donner 40 sols aux pauvres toutes les fois qu'il commettait cette faute en compagnie, et de demander pardon à l'offensé quand il se serait laissé aller à cette violence en particulier dans sa maison. Enchérissant sur la pénitence imposée par son directeur, le docile seigneur s'était fait une règle de demander toujours le pardon de la faute commise, en public aussi bien qu'en particulier.

Une vie si édifiante fut couronnée d'une sainte mort. « Le 14e jour de décembre de l'année 1663, disent les Annales de Notre-Dame de Charité, mourut à Caen M. de Langrie notre illustre Fondateur. Son corps fut porté au séminaire de Coutances pour y être inhumé, suivant qu'il l'avoit ordonné par son testament; et son cœur nous fut donné comme un dernier gage de l'affection dont il avoit toujours honoré cette Communauté. Il fut renfermé dans une boîte de plomb et déposé dans le mur de notre chapelle où il resta jusqu'en 1684, qu'il fut tiré pour être mis dans l'église que nous venions de bâtir. Il fut placé avec sa boîte dans le mur du sanctuaire, entre la grande grille et la table de la Communion. »

La mort de Mme de Langrie est ainsi rapportée dans les Annales du Monastère: « En cette année 1670, nous perdimes Mme de Langrie, notre illustre fondatrice, qui décéda en sa terre d'Hérouville le 26 octobre. Comme elle avoit souhaité de reposer dans notre Monastère, son corps y fut apporté et inhumé dans notre cimetière, à raison que nos Mères n'avoient pas encore d'église, et que la chapelle se trouvoit dans une chambre. Les cérémonies furent faites par M. Le Grand, Supérieur du Monastère,

assisté du confesseur de la Communauté et d'un grand nombre d'ecclésiastiques. On satisfit à tout ce qui est prescrit dans le contrat de fondation; la Communauté s'empessa de donner à cette illustre fondatrice tous les témoignages de la vénération et de la reconnaissance qui lui étoient dus à tant de titres. » Le fils et la belle-fille de M. de Langrie sont inhumés dans la nef de l'église de Notre-Dame de Charité. Les pierres tombales qui

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

491

recouvrent leur dépouille mortelle ont été renouvelées en 1866, lors du nouveau pavage de la chapelle.

Nous croyons devoir consigner à la fin de cet article quelques indications intéressantes pour l'histoire locale, et qu'on ne trouverait peut-être nulle part ailleurs

La première pierre de l'église de Notre-Dame de Charité fut bénite par M. Mannoury, supérieur du séminaire de Caen. L'église fut dédiée aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Cette première pierre fut posée par Mme la marquise de Bois-David, belle-sœur de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus Simon de Bots-David, alors Supérieure. La croix fut placée sur l'édifice le 19 août 1683, jour anniversaire de la mort du vénérable P. Eudes.

L'église fut bénite par Monseigneur de Nesmond, le jour de la Purification 1684.

Le 1er janvier 1709, l'église, qui n'avait été que bénite, fut consacrée par Mgr Blouet de Camilly, évêque et comte de Toul, prince du Saint-Empire, depuis archevêque de Tours. Le Prélat fit cette consécration à la prière de sa sœur, la T. H. Mère Marie de Sainte-Catherine Blouet de Camilly, réélue supérieure l'année précédente. Le Vénérable archevêque, originaire de la paroisse de St-Jean de Caen, était accompagné de deux chanoines du St-Sépulcre et de vingt-quatre autres ecclésiastiques. La chapelle du côté gauche en entrant fut dédiée à la Sainte Famille, et celle du côté droit à saint François de Sales.

Note de la page 227.

Approbation de l'Ordre de Notre-Dame de Charité par
le Saint-Siège.

ALEXANDER. P.P. VII.

Ad perpetuam rei memoriam. Ecclesiae Catholicæ regimini per ineffabilem divinænitatis abundantiam, nullo licet meritorum nostrorum suffragio præsidentes, Monasteriorum, et aliorum Regularium locorum devoti fœminei sexus ad religionis et divini cultus augmentum, ac animarum salutem ubique erectorum et institutorum statui, et felici progressui libenter intendimus, ac pastoralis officii nostri partes paterna charitate desuper interponimus, prout locorum et personiarum qualitatibus mature consideratis, salubriter expedire in Domino arbitramur. Exponi siquidem Nobis nuper fecerunt dilectæ in Christo filiæ moniales Monasterii Domus Refugii Beatae Mariæ de Charitate nuncupati oppidi Cadomi, Bajocensis diœcesis, quod alias, videlicet anno MDCXLII prœ-

dicta domus Refugii in eodem oppido Cadomi, quod in Normannia situm est, de consensu claræ memorie Ludovici XIII, dum vixit, Francorum Regis christianissimi, ac licentia et approbatione tunc existentis Episcopi Bajocensis, ex piorum Christi fidelium eleemosynis erecta et instituta fuit, pro Monialibus Beatæ Marie de Charitate nuncupandis, quæ regulam sancti Augustini servare, ac perditæ vitæ foeminas poenitentes recipere et instruere tenerentur; à quo pio instituto ne eodem. Moniales aliquandò resilirent, memoratus Episcopus prudenter ordinavit, ut ipsæ ad tria vota ordinaria quartum simplex de recipiendis et instruendis supradictis poenitentibus adjicerent, eisque mandavit, ut tempore opportuno confirmationem seu erectionem, et quatuor votorum hujusmodi solemnitatem a sede Apostolica peterent. Cùm autem, sieut eadem expositio subjungebat, dicta domus Refugii ad formam Monasterii cum Ecclesia, campanili, claustro, area, cellis, refectorio, dormitorio, cimenterio, hortis, aliisque membris pro perpetua dictarum habitatione aptata, convenientique clausura munita reperiatur, contiguamque habeat, separatam tamen et distinctam pro prædictis mulieribus poenitentibus ibidem introductis seu introducendis habitationem; Nobis propterea devotè exponentes humiliter, supplicari fecerunt, ut Institutum Moriasterii hujusmodi ad instar aliarum similium Corigregationuin Virginum sub regula ejusdem Saricti Augustini viventium in diversis regni Franciae civitatibus institutarum, et à sede præfata (ut asseritur) approbatarum, ipsiusque Monasterii Regulam, et Constitutiones eisdem Monialibus per ordinarii Bajocensem præscriptas cum perpetua erectione et institutione ejusdem Monasterii in Prioratum Conventualem sub denominatione Prioratū Refugii Beatae Marie de Charitate, sub regulæ Sancti Augustini, in quo miilieres honestae, virgines et viduae hujusmodi institutum amplecti volentes, in vigesimo completo suæ cætatis anno constitutæ, prævioque probationis biennio ultra tria substantialia, quarum pro earum posse puellarum. et mulierum impudicarum conversioni, receptioni, et instructioni vacanci votum ernittere debeant, et teneantur, approbare, et confirmare, et alias opportunè ut infrà indulgere de benignitate Apostolica dignarentur.

Nos igitur ipsas exponentes specialibus favoribus et gratiis prosequi volentes, et earum singulares personas à quibusvis excommunicationis, suspencionis et interdicti; aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris et penitentiis à jure vel a homine. quavis occasione vel causa lati si quibus quomodolibet innodatæ existunt ad effectum præsentium dumtaxat consequendum harum serie absolventes, et absolutas fore centes, hujusmodi supplicationibus inclinati de venerabilium fratrum nostrorum Sanctæ Romanae Ecclesiæ Cardinalium negotiis, et consultationibus Épiscoporum et Regularium præpositorum consilio attentis narratis, ac audita

per eosdem Cardinales informatione dilecti filii nostri et dictæ sedis apud charissimum in Christo Filium nostrum Ludovicum Francoruni regem Christianissimum Nuncii, visaque attestatione venerabilis fratris Episcopi Bajocensis, præfatum exponentium Monasterium Seu Proratum, ita ut asseritur, erectum ipsarumque regulam, et Institutum supra expressum auctoritate apostolica tenore præsentium benignè approbamus et confirmamus; ac eidem Monasterio seu Prioratui ejusque Priorissæ, et Monialibus præsentibus et futuris, necnon mulieribus poenitentibus ibidem introductis, et introducendis, ipsique Monasterio seu Prioratui inservientibus, et inservitibus ut omnibus et singulis privilegiis, exemptionibus, libertatibus, immunitatibus, facultatibus et indultis, ac gratiis tain spiritualibus quam temporalibus quibuscumque aliarum. Congregationum et Monasteriorum Monialium Instituti hujusmodi in illis partibus et circumvicinis Proviniciis erectorum Priorissæ, Monialibus, et mulieribus poenitentibus, illisque inservientibus, ac ipsis Congregationibus et Monasteriis Monialium quomodolibet hactenùs concessis, et in futurum concedendis non solùm ad eorum instar, sed etium oequè priucipaliter, et pariformiter uti, frui, et gaudere liberè et licitè possint et valeant, auctoritate et temore præsentis concedimus et indulgemus.

Decernentes easdem præsentes litteras semper firmas, validas, et efficace exitere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, ac illid et quos et quas spectat, et pro tempore quodcumque spectabit in omnia et per omnia plenissimè suffragari, et ab illis respectivè inviolabiliter observari, sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios et delegatos etiam causarum Palatii Apostolici auditores judicari et definiri debere, ac irritum et inane si secus super his à quoquain quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit, atten-
tari; non obstante nostra et cancellariæ Apostolice regula de non concedendis indulgentiis ad instar, aliisque apostolicis ac universalibus provincialibus et synodalibus conciliis editis generalibus vel specialibus constitutionibus et ordinationibus, nec non quibusvis et virtute confirmatione Apostolicâ, vel quavis firmitate alia roboratis statutis et consuetudinibus, privilegiis quoque indultis et litteris Apostolicis in contrarium præmissorum quomodolibet concessis, confirmatis et innovatis, quibus omnibus et singulis illorum tenores præsentibus pro plenè et sufficienter expressis et insertis habentes illis alias in suo robore permansuris ad præmissorum effectum hac vice duntaxat specialiter et expressè derogamus, cœterisque contrariis quibuscumque. Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem, sub annulo Piscatoris, die secunda Januari MDCLXVI..

Pontificatus nostri awio undecimo.

S. VGOLINUS.

Scellé d'un sceau de cire rouge.

494

VIE DU R. P. EUDES.

Sur le revers:

Breve confirmationis, erectionis Monasterii Nostre Domine Refugii.

Signé: VALTIER.

Et plus bas: Paturle

Note de la page 242.

Monastères de Notre-Dame de Charité.

Caen, commencé le 25 novembre 1641, établi canoniquement le 8 février .	1651
Rennes, sorti de Caen	1673.
Guingamp, sorti de Rennes	1676. Supprimé.
Hennebont, sorti de Caen	1676. Supprimé.
Vannes, sorti de Rennes.	1683. Supprimé.
Saint-Brieuc (réunion de Guingamp et de Vannes)	1708.
Tours, sorti de Vannes	1714.
La Rochelle, sorti de Vannes	1715.
Paris, sorti de Guingamp	1724.
Versailles, sorti de Paris	1804.
Nantes, sorti de Paris	1809.
Lyon, sorti de Paris	1811.
Valence, sorti de Paris	1819.
Toulouse, sorti de Caen	1822.
Le Mans, sorti d'Angers (1) .	1833.
Blois, sorti de Tours	1836.
Montauban, sorti de Caen	1836.

Marseille, sorti de Tours	1838.
Besançon, sorti de Tours	1839.
Dublin, sorti de Paris et de Rennes	1853.
Buffalo (États-Unis), sorti de Rennes	1855.
Lorette, sorti du Mans.	1856.
Bilbao, sorti de Toulouse	1857.
Bartestree (Angleterre), sorti de Caen	1863.
Marseille, 2e, sorti du premier,	1864.
Ottawa (Canada), sorti de Buffalo,	1866.
Valognes, sorti de Caen	1868.
Allegheny (Pensylvanie), sorti de Buffalo	1872.
Toronto (Canada), sorti d'Ottawa	1875.

(1) Le Monastère d'Angers, sorti de celui de Tours, en 1829, s'est séparé de l'Institut en 1834, et est devenu la centre d'un Généralat sous le nom de Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

405

Établissements eudistes fondés depuis la réorganisation de la Congrégation de Jésus et Marie, en 1826.

Rennes, institution Saint-Martin, l'établissement compte 300 élèves, 1828.
 Redon, diocèse de Rennes, institution Saint-Sauveur, 300 élèves, 1839.
 Saint-Gabriel de La Roche-du-Theil, près Redon, Scolasticat pour la théologie, 1852.
 Valognes, diocèse de Coutances, séminaire-collège, 230 élèves, 1855.
 Paris, aumônerie de Saint-Michel, 1856.
 Versailles, Notre-Dame-des-Soldats, aumônerie militaire, 1872.
 Besançon, collège de Saint-François-Xavier, 240 élèves, 1873.
 Saint-Joseph de Kerlois, près Hennebont, diocèse de Vannes, Probation (précédemment à La Roche-du-Theil, depuis 1852), 1876.
 Saint-Louis de Plancoët, diocèse de Saint-Brieuc, Juvénat, 1876.
 Versailles, École Saint-Jean, 1878.

Missions.

Donville, près Granville, diocèse de Coutances (précédemment à Périers depuis 1859), 1872.
 Redon, Maison généralice du Sacré-Cœur de Jésus, résidence de Missionnaires, 1873.
 Abbeville, diocèse d'Amiens, Maison Saint-Paul, 1878.

Note de la page 292.

Le P. Eudes, premier apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

“On sera peut-être surpris que j'attribue au P. Eudes la gloire d'avoir été le premier à procurer l'établissement de cette dévotion, accoutumé qu'on est à regarder la respectable sœur Marie-

Marguerite Alacoque, religieuse de la Visitation au monastère de Paray, dans le diocèse d'Authun en Bourgogne, comme la première qui ait parlé d'une dévotion au Cœur de Jésus. On a peine à revenir de ses préventions sur cet article, et on me diroit volontiers que je viens bien tard disputer à cette vertueuse fille un honneur dont elle est en possession depuis plus de 80 ans.

A cela je réponds qu'il est des causes où la prescription n'a point lieu quand il y a des titres contraires, et que c'est ce qui se rencontre ici, puisque les dates seules suffisent pour vérifier que le P. Eudes avoit établi la dévotion au Cœur de Jésus, et en faisoit chanter publiquement l'Office,

496

VIE DU R. P. EUDES.

dans ses Séminaires, plusieurs années avant qu'on en fit la fête dans le saint ordre de l'a Visitation.

« En effet la liévérende Mère Saumaise, supérieure du monastère de la Visitation la première de l'ordre, en 1686, qui voulut qu'on célébrât dans l'église de ce couvent la fête du sacré Cœur de Jésus; au lieu que le P. Eudes fit célébrer cette même fête dans le Séminaire de Caen dès l'année 1673 (1), et celle du Coeur de Marie en 1659.

« L'illustre M. Langlet, d'abord évêque de Soissons, et depuis archevêque de Sens, fut si persuadé de la vérité de ce que nous disons, qu'après avoir vu les preuves que luy en apporta un des prêtres de notre Congrégation, M. Lemoine, assistant du Supérieur général et Préfet du Séminaire de Caen, il ne lit pas difficulté de reconnoître qu'il s'étoit trompé en attri-buant à cette Religieuse, dont il a donné la vie au public, la gloire d'avoir été la première à faire honorer le sacré Cœur de Jésus, et fit mettre un carton à cet endroit de son ouvrage, pour en corriger la méprise. D'ailleurs, l'Office dont les Religieuses de la Visitation se sont servi pendant plus de cinquante ans pour la fête du Cœur de Jésus, offre là-dessus une preuve à laquelle il n'est pas possible de se refuser; tout le monde sait que dans ce saint Ordre, on célèbre cette fête le vendredi d'après l'Octave du Très-Saint-Sacrement. Cependant, on lit, en marge de l'Introït de la Messe, qu'elle se célèbre le 20 d'octobre qui est précisément le jour auquel on la solennise dans les deux Congrégations établies par le P. Eudes; et ce que je dis de la fête du Cœur de Jésus peut se dire de celle du Cœur de Marie. On lit, en marge de l'Introït de cette seconde fête, qu'elle se célèbre le 8e de février, qui est encore exactement le jour où on la célèbre parmi nous. On les a depuis transférées toutes deux au dimanche le plus proche du 20 octobre et du 8 février, pour faciliter le concours du peuple.

“ Deux dates si peu relatives aux jours où l'on célèbre ces deux fêtes en plusieurs églises pourroient embarrasser, si on ne savoit la raison qui a donné lieu à cette différence: elle est toute simple et la voicy: Quand les religieuses de la Visitation eurent obtenu du Pape et des Evêques la permission de célébrer la fête du Cœur de Jésus, et que quelques églises eurent obtenu de célébrer celle du Cœur de Marie, trouvant ces deux, fêtes déjà établies dans les séminaires des Eudistes et dans les couvents de Notre-Dame de Charité, elles en empruntèrent l'Office et la Messe, dont elles se sont servi pendant un très-long temps, et dont on se sert encore en plusieurs endroits. Il est vray qu'aujourd'hui dans quelques églises

(1) Elle y fut solennisée dès l'année 1672, le 20 octobre, avec indulgence de quarante heures (le Vénérable P. Eudes, premier apôtre des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie, par le R. P. Le Doré; - Annales de la Congrégation de Jésus et Marie.)

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

497

de la Visitation, à la fête du Coeur de Jésus on dit une autre Messe qui a été composée depuis; mais à

peine ce changement a-t-il trente ans de date jusque-là on s'y étoit toujours servi, soit à l'Office, soit à la Messe, des Proses, des Secrètes, des Hymnes, des Antiennes et d'Oraisons composées par le P. Eudes.

« Tout cela montre que c'est à ce digne prestre qu'est due la gloire d'avoir jeté les premiers fondemens de la dévotion au Cœur de Jésus. Cependant, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il faut convenir que cette dévotion est redevable, de ses progrès à la vertueuse soeur Marguerite de Paray, puisque n'ayant guère été établie par le P. Eudes qu'en Normandie et en Bretagne, ainsi que dans quelques églises de Paris, elle s'est répandue, depuis la révélation faite à cette vénérable Religieuse, dans presque toutes les parties du monde chrétien. »

BEURIER, Vie manuscrite du P. Jean Eudes, Caen, 1778.

Un fait qui démontre de la manière la plus positive que le P. Eudes est le premier apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, c'est le livre qu'il a composé en 1670, sous ce titre: Dévotion au Cœur adorable de Jésus, et à la fin duquel se trouvent l'office et la messe de la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Ce livre reçut, en 1670, l'approbation suivante des docteurs auxquels le P. Eudes le soumit avant de le publier:

« Nos infra scripti, in Facultate Theologice Parisiensis doctores, testamur à nobis accuratè lectum esse librum, cui titulus est: La Dévotion au Cœur adorable de Jésus, auctore Rev. P. Joanne Eudes; in quo quidem libro, ad calcem, post Officium de Die et Octavâ, addita est Missa de eodem Corde, non tantum autem quidquam, quod flidei non consentiat, in toto opere non invenimus, sed et testari debemus, ea quœ auctoris sunt, eleganter non minus quām piè composita; ea. vero, quœ ex sacra Scriptura aut ex Patribus deprompta sunt, tām aptè selecta et fideliter excerpta, ut neque nova neque minus œqua pietas dici possit ea, quœ circa adorandum Cor Christi Domini versabitur.

« Datum die 27 Julii an., Dom., 1670.

“ LE GOUX, DE BLANGER, C. TROUSSEVILLE. »

Nous avons vu (t.11, p. 270) que, le 8 mars 1670, Mgr de La Vieuville, évêque de Rennes, avait autorisé les prêtres eudistes de son séminaire à célébrer solennellement, tous les ans, la fête du Cœur adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ. Après avoir examiné et fait examiner la Messe et l'Office du Sacré-Cœur de Jésus composés par le P. Eudes, le Prélat, par un second acte portant la date du 20 avril 1670, reconnut et déclara que « l'Office et la Messe du Cœur adorable de Nostre-Seigneur Jésus-Christ

sont recueillis et composés des divines Escriptures et des escripts des saints Pères et conformes à la foi et piété de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. » Cette déclaration est reproduite textuellement dans la lettre de Mgr de Loménie, évêque de Coutances (29 juillet 1670) et dans celle de Mgr de Maupas du Tour, évêque d'Evreux (8 octobre 1670). NN. SS. les Evêques de Bayeux, de Lisieux et Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, avaient permis de célébrer la même fête dans leurs séminaires en 1671. Six prélat s avaient donc autorisé le P. Eudes à célébrer solennellement la fête du Sacré-Cœur de Jésus, tous les ans, dans leurs séminaires, de 1670 à 1672. Il n'y a point de contestation possible, sur ce point.

On sait que le Propre des Saints « de la Royale Abbaye de Montmartre-lez-Paris » contenait l'office du Sacré-Cœur de Jésus composé par le P. Eudes. Cet office imprimé, noté et daté de la Royale Abbaye, est en la possession de M. l'abbé Fauvage, curé de la paroisse Saint-Pierre du Gros-Caillou, à

Paris. A la fin de cet Office se trouve, à la date 1670, l'approbation des docteurs que nous venons de reproduire. Cette fête est ainsi désignée dans le Propre de l'abbaye de Montmartre: *Die XX octobris, In solemnitate adorabilissimi Cordis Jesu. Duplex Ilœ Classis.* »

Au moment où le second volume de cette histoire était sous presse, le R. P. Hamon, eudiste, nous a donné connaissance d'un fait très-intéressant que nous sommes heureux de consigner dans cette note:

“ Un livre, dit le R. Père, imprimé sous forme de Bréviaire, à Caen, chez Poisson l'aîné, au haut de Froide-Rue, en 1672, contient dix-huit Offices propres, entre lesquels ceux du très-adorable Cœur de Jésus et du Très-Saint Cœur de Marie. On voit, en tête et en plusieurs endroits de ce livre, le cachet du P. Eudes et de la Congrégation de Jésus et Marie. Ces offices sont l'œuvre du P. Eudes: ils comptent plus de 40 hymnes. L'auteur avait composé des Messes en rapport avec chacun de ces Offices, ainsi que le prouve cette déclaration qui se trouve à la fin du livre: *Tous les Offices qui sont dans ce livre, avec les Messes propres, sont approuvés.* » A part les Messes du Coeur adorable de Jésus et du saint Cœur de Marie, ces Messes ne nous sont pas parvenues. Seraient-elles à jamais perdues? »

Récapitulons maintenant, sous forme de simple indication, les faits qui établissent que le P. Eudes est le premier apôtre de la dévotion au sacré Cœur de Jésus.

Lettres de Monseigneur de La Vieuville, du 8 mars et du 20 avril 1670, établissant la fête du Cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le séminaire eudiste de Rennes, et approuvant la Messe et l'Office composés par le P. Eudes pour cette solennité.

Lettres de Mgr de Loménie de Brienne, évêque de Coutances, du 29 juillet 1670.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

499

Lettres de Mgr de Maupas du Tour, évêque d'Evreux, du 8 octobre 1670.

Lettres de Mgr François de Harlay, archevêque de Rouen, du 3 février 1671.

Lettres de Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux, du 16 mars 1671.

Lettres de Mgr Léonor de Matignon, évêque de Lisieux, du 24 septembre 1671.

Autorisation de célébrer la fête du Sacré-Cœur de Jésus, dans le séminaire de Rouen, accordée par Mgr de Médavy, successeur de Mgr de Harlay, en 1673.

La Messe et l'Office du Sacré-Cœur de Jésus, composés par le P. Eudes, insérés dans le Propre des Saints de l'Abbaye Royale de Montmartre, en 1670.

Livre imprimé sous forme de Bréviaire, à Caen, chez Poisson, en 1672, contenant l'Office du très-adorable Coeur de Jésus.

Le livre de la Dévotion au Cœur adorable de Jésus, imprimé en 1670, suivi de la Messe et de l'Office composés par le P. Eudes pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus, avec l'approbation des docteurs de la Faculté de Paris.

Circulaire du P. Eudes, du 29 juillet 1672, établissant la fête du Sacré-Cœur de Jésus dans toutes ses maisons.

La fête du Sacré-Cœur de Jésus, célébrée en 1674, chez les Bénédictines du Saint-Sacrement,

avec la Messe et l'Office composés par le P.. Eudes.

Six brefs du Souverain Pontife Clément X, autorisant les six séminaires fondés par le P. Eudes à établir les Confréries du Très-Saint Cœur de Jésus et de Marie dans leurs églises ou chapelles du Cœur de Jésus et de Marie, « in Ecclesia seu Capella cordis Jesu et Marice, » en 1674.

Le XI^e livre du Cœur admirable consacré par le P. Eudes à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Cet ouvrage, terminé peu de temps avant la mort du P. Eudes, a été imprimé en 1681, par les soins du P. Blouet de Camilly, deuxième Supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie.

Dédicace de ce livre du Cœur admirable adressée par l'auteur à la Duchesse de Guise, fille de Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV, déclarée par le P. Eudes « fondatrice de la première église du monde, qui porte le nom de l'église du Très-Saint Cœur de Jésus et de Marie. »

Les Visitandines, pendant plus d'un demi-siècle, ont fait usage de la Messe et de l'Office composés par le P. Eudes pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Monseigneur Languet a reconnu loyalement dans la vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, que « la dévotion au Cœur sacré de Notre-Seigneur était déjà authentiquement approuvée en quelques diocèses, par les soins du célèbre P. Eudes, avant qu'elle fût connue dans le monastère de Paray, et que la Mère Marguerite eût commencé à recevoir, à son sujet, les lumières et les grâces qui sont rapportées dans sa vie. »

En présence d'une telle surabondance de preuves, le savant cardinal

500

VIE DU R. P. FUDES.

Pitra a porté ce jugement magistral, qui est comme le dernier mot de cette question désormais irrévocablement tranchée en faveur du P. Eudes:

« Il devrait être difficile en France de parler des œuvres inspirées par le S. Cœur, sans penser au R. P. Eudes, qui mérite d'en être appelé l'apôtre. Le premier, et pendant toute sa vie active, il propagea le nouveau culte, lui dévoua la Congrégation dont il est le fondateur, inaugura ses fêtes, rédigea ses Offices, imprima des Manuels, bâtit en son honneur des chapelles et des églises, érigea d'innombrables Confréries et donna le branle à un mouvement qui a fini par envelopper l'Eglise tout entière..... Le P. Eudes est le docteur qui donne la formule précise du nouveau culte, expose le fondement théologique, répond aux adversaires, détermine le sens pratique et liturgique, assigne un rite, des chants et des prières, provoque des fêtes, des corporations, des ordonnances épiscopales, des brefs apostoliques, destinés à propager et à perpétuer la nouvelle institution. Il en fut l'ambassadeur auprès des peuples, des pasteurs, des princes du monde et du sanctuaire. » (Vie du R. P. Liberman, !!!!, ch. II.)

De tous ces témoignages, il résulte que le Vénérable P. Jean Eudes est le premier apôtre de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, en ce sens qu'il a été l'initiateur de ce culte, et qu'il a préparé la voie à la Bienheureuse Marguerite Marie, chargée par Dieu de la propager et de la répandre dans le monde entier. Il est impossible de pas admettre ce fait, après avoir pris connaissance des documents authentiques que nous avons cités (1).

Note de la page 353.

Testament du V. P. Eudes.

Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit et en l'honneur et union du. testament que mon Jésus a faict au dernier jour de sa vie mortelle sur la terre, je fais ce testament pour la seule gloire de mon Dieu en la forme et la manière qui suit:

1o Je me donne de tout mon cœur à mon Sauveur, pour m'unir à la foy très-parfaite de sa très-sainte Mère, de ses Apostres, de ses Saints et de toute l'Eglise; et en union de cette foy, je proteste, en la face du ciel et de la terre, que je veux mourir enfant de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine et dans la croyance de toutes les vérités chrétiennes qu'elle enseigne, et je m'offre à mon Dieu, pour souffrir, moyennant sa grâce, tous les tourments imaginables et toutes les morts possibles pour ce sujet:

(1) Voir t. II, 1, V, P.103; 1. VII, p. 270, 285, 293; liv. VIII, p. 404.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

501

2o De tout mon cœur, je me donne à l'amour infini par lequel mon Sauveur est mort pour moi en la croix et pour tous les hommes; et en union de cet amour, j'accepte et embrasse la mort au lieu et en la manière qu'il lui plaira de me la donner, en l'honneur et actions de grâces de sa sainte mort et de celle de sa glorieuse Mère, le suppliant très-humblement par le sacré Cœur de cette divine Mère, et par son Cœur adorable rompu et brisé pour nous d'amour et de douleur en la croix, de me faire la grâce de mourir en son amour, par son amour et pour son amour;

3o Prosterné en esprit aux pieds de tous mes frères et de toutes les personnes à qui j'ai donné quelque mécontentement ou mauvaise édification, je leur demande pardon, de tout mon cœur, les suppliant de me pardonner pour l'amour de Nostre-Seigneur, et de le prier pour moi, qu'il me fasse miséricorde;

4o De tout mon cœur je me donne à la charité immense qui a porté mon Sauveur étant en la croix à faire cette prière à son Père éternel pour ceux qui le crucifiaient: Père céleste, du plus profond de mon cœur, pour tous ceux qui m'ont offensé en quelque Pater dimitte illis, non enim, sciunt quid faciunt. Et, en union de cette même charité, je dis à mon Père céleste, du plus profond de mon cœur, pour tous ceux qui m'ont offensé si toutefois on peut offenser un misérable pécheur tel que je suis: Pater dimitte illis, non enim, sciunt quid faciunt,

5o Je déclare que ma intention est de recevoir le Saint Viatique et le sacrement de l'Extrem-onction, et je supplie mes très-chers frères de me le donner pendant que j'aurai l'usage de la raison, et je me donne à mon Dieu pour m'unir à toutes les saintes dispositions avec lesquelles ils ont été receus par tous les Saints qui les ont receus; et s'il arrivoit que j'en fusse privé, je supplie mon très-bénin Rédempteur d'opérer en moi les effets pour lesquels il les a instituez, et ce, pour sa seule gloire;

6o- S'il arrive que je perde l'usage de la raison et des sens extérieurs, je consens de tout mon cœur à tous les actes de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, de résignation, de contrition et autres qui se feront pour moi, soit en la terre, soit au Ciel, suppliant mes très-chers frères, mon bon Ange, saint Michel, saint Gabriel, tous les autres Anges, saint Joseph, saint Joachim, sainte Anne, saint Jean-

Baptiste, saint Jean l'Evangéliste, saint Lazare, sainte Madeleine, sainte Marthe, tous les saints apostres, tous les saints martyrs, tous les saints prestres, toutes les saintes vierges, tous les saints Innocens et tous les saints et saintes du paradis, et surtout ma divine Mère, la très-sainte Vierge, de suppléer à mes défauts, de rendre à mon Dieu tous mes devoirs et de faire pour moy tout ce qui sera le plus agréable à sa divine Majesté, protestant aussi que je veux que tous les battemens de mon cœur et de mes veines et toutes mes respirations soient autant d'actes de contrition, de résignation, de louanges et d'amour vers mon Créateur et mon Sauveur;

502

VIE DU R. P. EUDES.

7o De tout mon, cœur je me donne à l'amour infiny par lequel mon Jésus a donné son âme sainte à son Père, en disant: Pater, in manus tuas commendō spiritum meum. Je la dépose aussi dans le très-aimable Cœur de Jésus et de Marie, fournaise très-ardente de l'amour éternel, les suppliant très-humblement de l'embraser, consumer et transformer en une très-pure flamme de ce divin amour;

8o Si j'avois quelques désirs, je souhaiterois que mon corps fust enterré dans nostre église de Caen, consacrée à ce mesme Cœur de Jésus et de Marie; mais j'abandonne entièrement et mon corps et mon âme à la divine volonté, me soumettant très-volontiers à tout ce qu'il luy plaira en ordonner pour le tems et pour l'éternité, consentant avec joie que mon corps soit réduit en poudre et que tous les grains de poudre qui en sortiront soient autant d'actes d'adoration et de louanges au regard du mystère de la sépulture de mon Sauveur et de sa très-sacrée Mère;

9o Je supplie mes très-chers frères de m'enterrer avec le petit habit blanc de ma divine Mère, y compris la ceinture de soie blanche et le cœur portant une croix de soie rouge, comme aussi avec l'aube que j'ay marquée pour cela, avec le saint scapulaire et le mesme saint Rosaire que la sœur Marie m'a donnez, avec l'original de mon testament, dont cette copie restera avec le contract, d'alliance que j'ay faict avec la bienheureuse Vierge, et surtout avec sa sainte image qui est faicte en partie de saintes reliques et qui est dans une petite niche de cuivre doré;

10o De toute l'étendue de ma volonté, je me donne à l'amour incompréhensible par lequel mon Jésus et ma toute bonne Mère m'ont donné leur très-aimable Cœur, d'une manière spéciale; et en union de ce même amour, je donne ce mesme Cœur, comme une chose qui est à moy et dont je puis disposer pour la gloire de mon Dieu; je le donne, dis-je, à la petite Congrégation de Jésus et Marie pour estre. le partage, le thrésor, la portion principale, le cœur, la vie et la reigle des vrays enfans de cette Congrégation. Comme aussi je donne et dédie cette mesme Congrégation à ce divin Cœur pour estre consacrée à son honneur et à sa louange dans le tems et dans l'éternité; suppliant et conjurant mes très-aimez frères de s'efforcer d'y rendre et faire rendre tout l'honneur qui leur sera possible, d'en célébrer les Festes et les Offices aux jours qui sont marquez dans nostre Propre avec toute la dévotion qu'ils pourront, et de faire quelques exhortations sur ce sujet dans toutes les missions, de s'estudier à imprimer dans leurs cœurs une image parfaite des vertus de ce très-saint Cœur, de le regarder et de le suivre comme la reigle primitive de leur vie et de leurs déportemens, et de se donner à Jésus et Marie dans toutes leurs actions et exercices, pour les faire dans l'amour, dans l'humilité et dans toutes les autres dispositions de leur Sacré-Coeur, afin que par ce

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

503

moyen ils aiment et glorifient Dieu avec un coeur qui soit digne de Dieu, corde magno et animo volenti, et qu'ils soient, selon le Cœur de, Dieu, les vrays enfans du Cœur de Jésus et de Marie;

11o Je donne aussi ce Coeur très-précieux à toutes mes très chères filles les Religieuses de Nostre-Dame de Charité et les Carmélites de Caen, et à tous mes autres enfans.spirituels, spécialement à ceux qui ont une affection, plus particulière pour leur indigne Père, dont les noms sont écrits au livre de vie; et je les donne tous, et chacun en son particulier, à ce très bon Cœur, pour les susdictes intentions marquées dans l'article précédent; et je leur promets que si mon Sauveur me fait grâce, comme je l'espère de sa miséricorde infinie et de la charité incomparable de sa bienheureuse Mère, j'auray un soin tout particulier d'eux dans le ciel; et j'espère que Dieu me fera la grâce de les assister à l'heure de leur mort avec cette trèsbonne Vierge;

12o Prosterné aux pieds sacrez de mon Jésus que j'adore comme l'Instituteur, le Fondateur, le Supérieur et le Père de nostre Congrégation, comme aussi aux saints pieds de la Reyne du Ciel que j'honore comme l'Institutrice, la Fondatrice, la Supérieure et la Mère de cette mesme Congrégation, je les supplie très-humblement et très-instamment par leur très-bénin Coeur et je prie tout le paradis de les supplier avec moy, de mettre un homme en ma place pour la gouverner, qui soit selon son Cœur, qui répare les fautes innombrables que j'y ai faictes, et qui la conduise dans leur esprit; et parce que je connais plus que personne les qualitez et les dispositions des subjets de la Congrégation, je prie mes très chers frères de trouver bon que je leur dise qu'il n'y en a point qui soit si propre, en toutes manières, pour cette charge, comme nostre très-cher frère

13o Je les prie aussi de regarder les Reigles et Constitutions que je leur laisse, non point comme une chose qui vienne de moy, mais comme leur estant données de la main de Nostre-Seigneur et de sa très-sainte Mère, ainsi que tous les Offices et prières qui sont dans le Propre et le Manuel de nostre Congrégation, et de les observer et pratiquer exactement pour l'amour d'eux, leur déclarant que le Fils et la Mère aimeront, protégeront et béniront, en toutes manières, ceux qui le feront, et qu'ils les traiteront, en ce monde et en l'autre, comme les véritables enfans de leur SacréCoeur; mais qu'ils ne regarderont point ny en leur vie, ny en leur mort, ceux qui mépriseront ou négligeront ces Constitutions ou ces Offices, comme enfans de leur Congrégation.

14o Je donne mon sacré reliquaire d'argent qui a la figure d'un coeur, que je porte sur moy, à la Sacristie de nostre Maison de Caen pour estre attaché inséparablement à l'image de la très-sainte Vierge qu'on expose sur l'autel lorsqu'on chante ses litanies;

15o Je donne mon crucifix qui est rempli de saintes reliques à celuy qui me succédera, le priant de faire tous les soirs et tous les matins les actes qui sont marquez dans le Royaume de Jésus, au regard du crucifix;

16o Je luy laisse aussi la disposition des autres saintes Reliques que je porte et qui se trouveront dans le petit coffre qui est proche la fenestre de ma chambre qui regarde dans le jardin des R. P. Jésuites, et des médailles qui sont là, et dans la layette de ma table, lesquelles je donne par ses mains à ceux à qui il les distribuera;

17o Je le conjure, et tous ses successeurs aussi, de ne manquer pas tous les ans de faire la visite de toutes les maisons de la Congrégation, soit par eux-mesmes, ou par d'autres quand ils ne le pourront faire en personne. et d'y observer tout ce qui est marqué dans les Constitutions

18o Je le prie encore de donner ordre que mes Sermons ne soient pas dissipez, mais de les faire

relier ensemble afin de les conserver pour la Congrégation; et s'il reste quelqu'un des livres que j'ay faicts pour le bien des âmes, de les faire imprimer; et mesme de faire en sorte qu'on imprime tout ce que j'ay faict ensemble dans un mesme volume

19o Je supplie tous les supérieurs de la- Congrégation de bien estudier et pratiquer les Reigles de leur Office, de parler sans cesse à leurs inférieurs par leurs œuvres et par leurs exemples et de les conduire avec toute la charité, douceur et affabilité possibles; et je conjure tous les vrays enfans de la Congrégation de rendre tousiours à leurs Supérieurs tout le respect, l'affection et l'obéissance qui est dûe à ceux qui nous tiennent la place de Nostre-Seigneur Jésus-Christ; car de ces deux devoirs des Supérieurs et des inférieurs dépend la conservation et tout le bonheur de la Congrégation,

20o Ayant receu de nostre très-cher frère Richard Le Moine de grandes assistances en tous mes besoins extérieurs et durant plusieurs années, je prie tous mes très-chers frères, spécialement celuy qui me succédera, d'avoir pour luy la mesme charité qu'ils auroient pour moy-mesme, si j'estois encore au monde;

21o Enfin, de tout mon coeur, je me donne à mon très-cher Jésus pour m'unir à toutes les saintes dispositions avec lesquelles luy et sa très-sainte Mère et tous les Saints sont morts, embrassant pour l'amour de luy toutes les peines de corps et d'esprit qui m'arriveront en mes derniers jours, luy protestant que je veux que mon dernier soupir soit un acte de très-pur amour vers luy, et le suppliant d'accepter et de conserver pour l'heure de la mort tous les sentimens et tous les actes de religion et de piété qui sont marquez sur ce papier.

Voilà mon testament, dont je supplie très-humblement mon très-cher Sauveur et sa très-bonne Mère par leur très-bénin Cœur, d'estre les exé-

cuteurs, et de faire en sorte que tous les articles qui y sont contenus soient accomplis en la manière qui sera la plus agréable à la très-adorable volonté de mon Dieu. Amen, Amen, Fiat Fiat! Veni, veni, veni., Domine Jesu.

Faict à Paris, ce 24 avril, l'an 1671.

JEAN EUDES,
Prestre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie.

Addition

Afin de ne pas tomber dans une extreſme ingratitude au regard de ma très-chère fille en Nostre-Seigneur, et ma fille ainée, Anne Le Haguais, dame de Camilly, que nostre cher frère M. de Than a associée avec luy dans la fondation de nostre maison de Caen, et avec grande raison, car Dieu luy a donné un cœur de Mère au regard de toute la Congrégation, et spécialement de cette maison à laquelle elle a faict tout le bien qu'elle a pu, je suppiie tous mes chers frères dela regarder et honorer en cette qualité, et de luy rendre pendant sa vie, et après sa mort, tout ce qui est deu à la fondatrice et à la Mère d'une Congrégation. Je luy donne une chose qui m'est très-précieuse, qui est une petite image de la bienheureuse Vierge que je porte à mon cou dans une petite niche d'argent, où il y a aussi dela vraye Croix, laquelle image m'a été donnée de la part de la mesme Vierge, pour marque de l'alliance spéciale qu'elle m'a faict la faveur d'avoir avec elle.

Faict à Paris, ce premier jour de may 1672.

JEAN EUDES, presle missionnaire.

OUVRAGES DU V. P. EUDES.

Oeuvres imprimées existant actuellement.

Exercices de piété, in-32.

La Vie et le Royaume de Jésus dans les âmes chrétiennes, in-12.

La. Dévotion au T. S. Cœur et au T. S. Nom de la B. Vierge Marie, in-1 2.

L'Enfance admirable de la très-sainte Mère de Dieu, in-12.

La Vie du Chrétien ou le Catéchisme de la Mission, in-12.

La manière de bien servir la messe, in-12.

Offices dressés en l'honneur de N. S. J. C., de sa T. S. Mère, de Saint Joseph, etc, in-12.

Contrat de l'homme avec Dieu par le saint Baptême, in-32.

Le Bon Confesseur, iii-12. Ce livre avait paru précédemment dans un autre ordre et moins complet, sous le titre d'Avertissements aux Confesseurs-Missionnaires.

Manuel contenant plusieurs exercices de piété à l'usage d'une communauté ecclésiastique, i n - 18.

Regulœ Congregationis Jesu et Marieœ.

Le Mémorial de la vie ecclésiastique, in-12.

Le Prédicateur apostolique, in-12.

Le Cœur admirable de la T. Sacrée Mère de Dieu, in-4o de 774 pages (i).

Les Constitutions des Religieuses de N.-D. de Charité et les Règlements pour les pénitentes.

Oeuvres perdues.

Le Testament de Jésus.

Le Testament du Chrétien.

L'Office divin.

Le Sacrifice admirable de la Sainte-Messe.

Tout Jésus.

L'Homme chrétien.

La Dévotion au Coeur adorable de Jésus (1670).

La divine Enfance de Jésus (2).

Méditations, 3 volumes (manuscr.).

Sermons, 3 volumes (minuscr.).

Documents sur Marie Desvallées (manuscr.)

Les faveurs faites à l'Église de Coutances par la T. S. Vierge (manuscr.).

Manuscrits.

Memoriale Beneficiorum Dei.

Les Statuts et Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie.

Deux articles nécrologiques (autographes) sur MM. Brunet et Le Normand.

Souhaits de l'Instituteur aux Religieuses de N.-D. de Charité (autographes).

Vœu ou Elévation à Jésus en qualité de victime (autographe signé du sang du P. Eudes).

Contrat d'alliance avec la sainte Vierge.

Testament du P. Eudes.

Mémorial ou Recueil des principales faveurs accordées au P. Eudes par la T. S. Vierge.

Vœu de chasteté pour une personne du monde.

Lettre à la très-sainte Vierge.

Lettres et fragments de lettres au nombre de 155 (3).

(1) La plupart de ces livres ont eu plusieurs éditions.

(2) On ne sait pas si tous ces livres ont été imprimés; peut-être quelques-uns ne sont-ils, que des extraits des ouvrages indiqués dans la 1ère série avec un titre différent,

(3) Toutes ces pièces, sauf deux, ne sont que des copies,

SOMMAIRES.

LIVRE CINQUIEME.

SOMMAIRE.

Mission de l'Etanville. - M. Servien donne son séminaire au P. Eudes. - Ouverture du séminaire. - But de la Congrégation de Jésus et Marie. - Lettre aux Régens de Lisieux. - Combien on fut content à Caen de l'établissement du séminaire. - Excellence du travail des séminaires. - Etablissement du séminaire de Rouen. - Opposition qu'il rencontre. - Lutte du P. Eudes contre le Jansénisme. - Ouverture du séminaire de Rouen. - Ses bienfaiteurs. - Sa régularité. - Le P. Eudes y fait les entretiens de l'ordination. - Combien on fut satisfait des ordinands. - Description de la place Royale de Caen. - On accorde au P. Eudes un bout de cette place pour bâtir. - Etablissement de la fête du Saint-Cœur. - Mort de M. Servien. - Affection de M. Auvry pour son séminaire. - Séminaire de Valognes accusé de Jansénisme. - Affection de M. Auvry pour le P. Eudes. - M. Auvry quitte son évêché. - Histoire de Marie Desvallées. - Justification du P. Eudes à cet égard. - Mission de Vasteville. - Grand bien des missions. - Mission de Villedieu. - Biens opérez par le séminaire de Coutances. - Ce qui rendoit les séminaires si profitables. - Trois des sujets du P. Eudes vont aux missions étrangères. - Acte honorable que le P. Eudes leur donne. - Leur mort. - Calomnies à Caen contre le P. Eudes. - Histoire de l'Hermitage. - Justification du P. Eudes à ce sujet. - Mission des Quinze-Vingts, à Paris. - Projet de la mission de Saint-Germain-des-Prés. - Mission de Mauregard. - Mission de Saint-Germain-des-Prés. - M. Paillot y faisoit le catéchisme. - Conclusion de cette mission. - Le P. Eudes parle à la Reine mère avec une grande liberté. - Faux bruits d'exil du P. Eudes. - Deux établissements à Paris manquez.

Vie du P. Eudes.

Combien les gens de bien furent contents de la mission de Saint-Germain. - Autre discours hardi prononcé devant la Reine. - Fermeté du Serviteur de Dieu à dire la vérité aux grands. - Sagénerosité durant un orage épouvantable. - Ses liaisons avec l'abbaye de Montmartre. - Ses autres associations. - Il est fait supérieur des Carmélites de Caen. - Ses croix dans ce temps-là. - Amortissement de la rente de la place Royale. - Le P. Eudes tombe dangereusement malade. - La fête du Sacré-Cœur. - Mort de M. Manchon. - Lettre de M. Auvry à ce sujet. - Missions de 1663, à Saint-Germain-la-Campagne, à l'Etanville, à Saint-Lo. - Emissaire janséniste à Saint-Lo. - Le P. Eudes donne au public le livre des Offices et Messes de dévotion. - Il reçoit de Rome le renouvellement de ses pouvoirs. - Missions de Meaux et de Ravenoville. - Pose de la première pierre de l'église du séminaire de Caen. - Premiers travaux. - Missions de Cretteville en Bautois et de Granville. - Maladie du P. Eudes. - Mission de Châlons-sur-Marne. - Le P. Eudes visite Clairvaux. - Missions de Saint-Pierre de Caen, de Mesnil-Durand, de Cerisy, du château de Caen et de Sainteny. - Le P. Eudes met au jour son livre du Bon confesseur. - Approbation de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. 1 - 121

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE.

Commencement de l'Institut de Notre-Dame de Charité, dit d'abord du Refuge. - Premier logement des

Repenties et de leurs gouvernantes. - On leur accorde une chapelle. - Mme de Camilly s'intéresse à leur sort. - Leurs premiers réglements. - Combien on étoit content de ces commencemens. - Premières contradictions. - Le Père Eudes obtient des lettres patentes pour l'Institut. - Nouveaux sujets qui luy viennent. - Brouilleries entre les gouvernantes. - Sortie de la Demoiselle de Saint André. - Les gouvernantes se retirent et emportent les meubles. - Comment le Père Eudes reçut la nouvelle de cet accident. - On délibère du remède à y apporter. - On se résout à confier l'établissement à des Religieuses. - Difficulté d'en obtenir. - Le Père Eudes obtient trois Religieuses de la Visitation. - Qualitez qu'il demandoit des sujets de son Institut. - Religieuses de la Visitation qu'on luy accorde. - Réglements que le Père Eudes leur prescrit. - Leurs noms, - leurs habillemens. -

SOMMAIRES.

La sœur de Taillefer prend l'habit. - Ces saintes filles changent de maison. - Le Père Eudes travaille à les affermir. - Mort de M. d'Angennes. - Contradictions qu'elle leur attire. - La Mère Patin leur est retirée.-M. Mannoury est chargé de s'occuper à Rome de l'affaire des Religieuses. - Ses démarches et son zèle à ce sujet. - Grande pauvreté de ces premières Religieuses.- Contradictions de la part de M. Molé.- Les Religieuses de la Visitation s'en retournent. - Nouveau changement de demeure. - Le Père Eudes soutient la sœur de Taillefer dans les violentes tentations qu'elle éprouve.-Il écrit à toute la Communauté et prédit la fin de ses peines. - M. de Langrie et le Père Eudes fondent Notre-Dame de Charité. - M. Molé accepte la fondation et donne des lettres d'institution. - Lettre du Père Eudes à la Communauté.- La Profession de la sœur de Taillefer différée.- La Mère Patin est renvoyée à Notre-Dame de Charité par un miracle. - La sœur Herson, nièce du Père Eudes, prend l'habit sous le nom de Sœur de la Nativité. Sœur de Taillefer fait Profession. - Nouvelle lettre du P. Eudes à la Communauté de Notre-Dame de Charité; sujets importans qu'il y traite. - Beaux effets de ces lettres.- Les Sœurs acquièrent la maison où elles se sont définitivement fixées. - Leur arrivée dans ce nouveau logement. - Elles obtiennent des lettres de surannation.- Le P. Eudes gagne à Dieu Mme de Bois-David. -Épreuve à laquelle Dieu la soumet.- Bonnes œuvres accomplies par cette pieuse Dame.-Son entrée à Notre-Dame de Charité.-Sa vie dans cette maison.-Elle y prend l'habit et reçoit le nom de Sœur Marie de l'Enfant-Jésus. -Sa vie pendant son noviciat.- Elle fait profession. - Ses infirmités et ses grandes souffrances. - Sa précieuse mort.- Les Religieuses envoient à Rome M. Boniface.- Dépenses onéreuses qu'elles ont à supporter dans cette affaire. - La peine qu'elles en éprouvent. - Maladie de la Mère Patin. - Mort de M. de Langrie. -L'abbé du Val-Richer chargé par le Père Eudes de traiter à Rome l'affaire de Notre-Dame de Charité.-Démarches du cardinal de Retz en faveur de l'Institut. - Le pape Alexandre VII approuve l'Ordre de Notre-Dame de Charité.-La Mère Patin en reçoit la nouvelle. - Lettre du Père Eudes à ce sujet. - M. de Nesmond reçoit la Bulle du Souverain Pontife et l'apporte à la Communauté. - Les Sœurs renouvellement leurs vœux entre les mains du Prélat; sermon prononcé par le Père Eudes. - Il travaille avec la Mère Patin aux Règles et Constitutions du Monastère. - Mort de la Mère Patin. - La Mère du Saint-Sacrement Pierre élue supérieure.-Elle travaille aux Règles, les fait approuver et imprimer.-Commencement de l'établissement de Rennes.- Mlle Heurtaut - Etablissement de la Charité à Bayeux.- On y envoie deux Religieuses de Notre-Dame de Charité.- Autres établissements à Hennebont,

VIE DU P. EUDES.

à Guingamp, à Vannes, à Tours, à La Rochelle, à Paris. - Ces maisons sont indépendantes les unes des autres. - Supériorité de la Mère de la Nativité Herson. - Elle travaille au Coutumier, au Directoire et au Cérémonial. - Légers changemens qu'elle fait aux Constitutions. - La Mère de l'Enfant-Jésus de Bois-David luy succède. - Son grand mérite et ses louanges. - Accord fait entre les Religieuses et le Séminaire de Caen. - Obtention d'une nouvelle Bulle 123- 248

LIVRE SEPTIEME.

SOMMAIRE.

Mission d'Evreux. - Etablissement du séminaire. - Mission de Rouen. - Missions de Besneville, Percy, Brucheville. - Nouvelles croix. - Missions de Marigny, Carentan, Montfarville, du Plessis. - Le P. Eudes donne son Manuel au public. - Son contrat d'alliance avec la sainte Vierge - Missions de Montsurvent, Cerilly, Quettehou. - Visite au Val-Richer. - La peste à Rouen. - Mission de Rennes. - Etablissement du séminaire. - Fête du divin Cœur. - Croix du Serviteur de Dieu. - Mission de Versailles. - Liberté du P. Eudes à dire la vérité aux grands. - M. Hubert, sacristain. de la chapelle de Versailles. - Projet d'établissement à Versailles manqué. - Mort de M. Hubert. - Le P. Eudes fait son testament. - Ses croix et persécutions en ce temps-là. - Maladie de M. de Maupas; le P. Eudes luy écrit. - Projet d'établissement à Paris manqué. - Mission à des Religieuses de Vernon. - Alternatives de croix et de consolations. - Etablissement de la fête du divin Cœur. - Excellence de cette fête. - M. de Maupas demande le P. Eudes pour coadjuteur. Mission de Saint-Germain-en-Laye. - Mission d'Elbeuf; accidens qui s'y produisent. - Le livre de l'Enfance de la sainte Vierge. - Donation de Mme la duchesse de Guise. - M. de Bonnefond à Rome. - Dévotion à la sainte Vierge en Italie. - Préventions contre le P. Eudes à Rome. - Comment M. de Bonnefond se défend. - Résignation du P. Eudes. - Mauvaises affaires qu'on luy suscite en France. - Il en écrit à M. de Bonnefond à Rome. - De quelle manière il les porte. - Il est persécuté par un de ses sujets. - Il tombe malade.. - Mort du cardinal Bona. - On réussit à indisposer la duchesse de Guise contre le P. Eudes. - Pesante croix que luy occasionne une supplice trouvée à Rome et que l'on fait voir au Roy. - Le P. Eudes la désavoue. -

SOMMAIRES.

Irritation du Roy. -Le P. Eudes se rend à Paris. -Il est disculpé par M. Boniface. - Il voit M. l'Archevêque de Paris, et fait un Mémoire pour se justifier. - M. de Bonnefond trouve l'original de la supplique. - Malice des ennemis du P. Eudes dans cette circonstance.- Le Serviteur de Dieu demande à se démettre de la supériorité. - M. de Bonnefond fait le pèlerinage de Lorette et obtient des indulgences.-Effusions de joie du P. Eudes. - Retour de M. de Bonnefond en France. - Mission de Saint-Lô; heureux effets qu'elle produit -Les croix du P. Eudes et l'usage qu'il en fait. - Il prie M. de Harlay de le réconcilier avec le Roy. - Affoiblissement du saint missionnaire. - Il travaille à ses livres. - Il transfère la Probation ou Noviciat. - Il prêche à Saint-Pierre de Caen pour l'hôpital-général. - Epuisement du P. Eudes.- Il tombe dangereusement malade.- Ses dispositions en ce temps. - Il guérit et il écrit à M. Auvry pour faire sa paix avec le Roy. - Il en écrit à M. de Harlay, au Roy lui-même et au P. de La Chaize. - Ferventes prières qu'il adresse à Dieu dans cette pénible conjoncture. -Il fait sa paix avec le Roy.- Il se trouve fort incommodé à son retour. - Il se choisit un vicaire.- Origine des Petites Assemblées.- Les inquiétudes de la Congrégation.- Assemblée générale. - M. Blouet de Camilly est élu supérieur général. - Joye que le P. Eudes éprouve de cette élection.- Il achève son livre du Saint-Cœur. - Il fait sa dernière retraite et sa préparation à la mort. - Son chapelet de Jesu Maria. - Sa dernière visite aux Religieuses de Notre-Dame de Charité. - Sa dernière maladie et ses belles dispositions. - M. Blouet mandé assemble les médecins. - Grande patience, du Serviteur de Dieu dans ses souffrances. - Consolations qu'il éprouve. - Il reçoit le Saint-Viatique. - Ses actes avant et après la sainte communion. - Il recommande le soin des malades. -Il reçoit l'Extrême-Onction. - Ses oraisons jaculatoires. - Son adieu à Mme de Camilly. - Sa mort précieuse devant Dieu. - Réflexions sur cette mort 249-361

LIVRE HUITIÈME.

SOMMAIRE.

Grand concours du Peuple de Caen pour visiter le corps du P. Eudes. Son inhumation---Témoignages rendus à sa sainteté. - Témoignage des habitans de Caen. - Des Religieuses de Notre-Dame de Charité. - De

VIE DU R. P. EUDES.

M. Auvry, évêque de Coutances.- Du P. Gautruche et de quelques autres PP. Jésuites- De M. Hermant, curé de Maltot.- D'un prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie. -Des Religieuses de Sainte-Trinité de Caen.- des Religieuses de Montmartre. - Des Religieux du Val-Richer. De M. Huet, évêque d'Avranches. - Diverses guérisons miraculeuses.-Miracles spirituels. -Marques de sainteté plus certaines-Les vertus du P. Eudes.- Vérité et solidité de ses vertus. - Sa foy. - Son attrait pour le mystère de la sainte Trinité. - Beaux effets de sa foy. - Son aversion pour les nouveautés. - Sa dévotion pour la sainte Ecriture. - Son espérance -et sa confiance en Dieu. - Son grand amour pour Dieu,- Son amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. - Grandeur ineffables du Nom de Jésus. - Sa dévotion aux mystères du Sauveur. - Le mystère de l'Incarnation. - De la demeure de Jésus en Marie. - De la divine Enfance. - Le mystère de la mort et de la passion de Notre Seigneur. - La sainte Eucharistie. - Le divin Cœur de Jésus. - Sa dévotion à la très-sainte Vierge. - Amour de la sainte Vierge pour le P. Eudes.- Sa dévotion pour les saints Anges.- Sa dévotion envers saint Joseph et quelques autres Saints. -. Sa dévotion aux saintes Reliques. - Sa vertu de religion en général. - Sa religion dans la célébration de la sainte Messe.- Sa religion dans la récitation de l'Office divin. - Son grand respect pour les Prêtres et les Religieux. - Son don d'oraison. - Piété de ses livres. - Sa conformité à la volonté de Dieu. - Sa reconnaissance envers Dieu. - Sa gratitude envers ses bienfaiteurs. - Sacharité envers le prochain. - Son amour pour ses ennemis. - Sacharité envers les pauvres et les misérables. - Son zèle pour le salut des âmes. - Qualitez de son zèle.- Sahaine pour le péché. - Son aversion pour le monde. - Son estime pour les Religieux. - Son amour pour les souffrances et les croix. - Son talent pour consoler les affligez. - Son amour pour la vertu de pauvreté. - Son amour pour la vertu de chasteté. - Son amour pour la vertu d'obéissance.- De son humilité 363-473

Appendice	475-484
Notes et pièces justificatives.	485-506
Hymnes et Proses	507-518
Épitaphe	521-524

ERRATA.

PREMIER VOLUME.

Page 93, ligne 3 et 4, au lieu de Seroy, vivroy.....:lisez seray, vivray.

95,	33,	Popè,	Propè.
185,	37,	Premisses,	Prémices.
259,	15,	Contestarisi,	Contesteris.
365,	22,	Persuadez que que,::	Persuadez que
.408,	8,	l'Orotorien,	:l'oratorien.

SECOND VOLUME.

Page 156, ligne 3 au lieu de	Osey,	lisez Osay. -
175,	14,	J'alloy,
494,	- 31,	Ce qui est bon,::
235,	- 45,	Heurtant,::
299,	- 35,	Cresey, :
304,	- 28,	Cardinax :
331,	- 30,	Un autre,::
340,	- 7,	Ecriuit :
351,	- 9,	Ordonnner, :
423,	- 21,	Tallebot-Dupré:
437,	- 6,	Lesquels, :

On doit ajouter page 505 du second volume, à la liste des Ouvrages du V. P. Eudes,parmi les œuvres imprimées existant actuellement:

“ Offices dressés en l'honneur du Divin Cœur de Jésus et du Très-Saint Cœur de la Bienheu-reuse Vierge Marie, avec les Octaves, à Caen, chez Jean Poisson, à Froide.-Rue, M.DC .LXXVI; petit in-12.»

Caen, Typ. F. Le Blanc-Hardel.

